



DANS LA JUNGLE DES DISCOURS

Genres de discours et discours rapporté

DANS LA JUNGLE DES DISCOURS

Genres de discours et discours rapporté

DANS LA JUNGLE DES DISCOURS

Genres de discours et discours rapporté

DANS LA JUNGLE DES DISCOURS

Genres de discours et discours rapporté

DANS LA JUNGLE DES DISCOURS

Genres de discours et discours rapporté

DANS LA JUNGLE DES DISCOURS

Genres de discours et discours rapporté

DANS LA JUNGLE DES DISCOURS

Genres de discours et discours rapporté

Textes réunis et présentés par

J.M. López Muñoz, S. Marnette et L. Rosier



Universidad
de Cádiz

Servicio de
Publicaciones

Dans la jungle des discours
Genres de discours et Discours Rapporté

**Dans la jungle des discours
Genres de discours et Discours Rapporté**

Juan Manuel López Muñoz
Sophie Marnette
Laurence Rosier

Cádiz 2005

© Servicio de Publicaciones de la Universidad de Cádiz
Juan Manuel López Muñoz, Sophie Marnette, Laurence Rosier

Edita: Servicio de Publicaciones de la Universidad de Cádiz
C/ Dr. Marañón, 3
11002 Cádiz
<http://www.uca.es/publicaciones>

Con la colaboración de:
Grupo internacional de investigación CI-DIT
Grupo andaluz de investigación "Estudios de Filología Francesa"
Programa de Doctorado "Investigaciones Filológicas, 2002-2004"
Instituto de Cultura. Ayuntamiento de Jerez (Servicio de Publicaciones)

Maquetación: Departamento de Imagen y Diseño. Ayuntamiento de Jerez.
Diseño de Cubierta: © Miguel Parra Boyero

ISBN-13: 978-84-9828-030-2
ISBN-10: 84-9828-030-3

Depósito Legal: SE-4451-2006 Unión Europea
Printed by Publidisa

Sommaire

I. Présentation

Les rôles du Discours Rapporté dans la configuration des genres. par Juan Manuel López Muñoz, Sophie Marnette et Laurence Rosier	13
---	----

II. DR et genres du discours littéraire

1. Conte écrit et représentations du discours autre. Le cas Perrault par Jean Michel Adam	27
2. L'Attribution implicite du genre judiciaire au discours rapporté: l'exemple des locutions assertives de l'«otroi» en ancien et en moyen français. par Frédéric Torterat	45
3. Les discours rapportés dans le discours néoromanesque: le cas de Nathalie Sarraute dans <i>Le Planétarium</i> et <i>Les Fruits d'or</i> . par Claire Stolz	55
4. Dans la jungle du discours rapporté, les empathiques lianes du démonstratif... par Georges Kleiber et Marcel Vuillaume	65
5. Discours rapportés et typologie des narrateurs dans le genre romanesque. par Denise Malrieu.....	83
6. Discours rapporté et récit de fiction. par Pedro Pardo Jiménez	95
7. L'effet mimétique de la circulation du discours : pour montrer, le discours se montre. L'exemple du "tableau" de C. F. Ramuz: <i>Les Signes parmi nous</i> (1919). par Rudolf Mahrer	103
8. Les voix des autres dans l'autobiographie: " <i>Je ne suis pas sortie de ma nuit</i> " d'Annie Ernaux (ou: <i>Moi, je ne prononce pas les mots de ma mère</i>). par Francisca Romeral Rosel	113
9. L'alter-énonciation au laboratoire du romanesque. par Anna Jaubert	121
10. Stratégies discursives et typologie linguistique. par Zlatka Guentchéva.....	131
11. Des formes du discours rapporté et de la traduction des verbes attributifs du dit du suédois au français, et vice-versa, dans deux romans contemporains. par Françoise Sullet-Nylander	143
12. Foyer énonciatif et foyer de conscience: deux manières de construire la représentation de l'autre dans le discours. María Dolores Vivero García.....	155

13.	Circulation de la parole et genres discursifs dans la fiction et dans la presse. par Dóris Cunha	165
14.	Formes et stratégies du discours rapporté chez Jean Echenoz: tensions et limites du genre romanesque. par Geneviève Salvan	173
15.	Le discours rapporté direct dans la comédie classique (Le cas de Molière). par Jean Paul Dufiet.....	183
16.	Textualité dramatique et discours rapporté: l'exemple de Marivaux. par André Petitjean.....	193

III. DR et genres du discours scientifique

17.	Le discours rapporté en sciences humaines et son ellipse en sciences exactes par Nadine Lucas	205
18.	Écriture académique et identité culturelle. par Ulla Tuomarla.....	217
19.	Le rôle des discours rapportés dans l'organisation textuelle: le cas des comptes rendus. par Antónia Coutinho.....	227
20.	Le brouillage énonciatif dans le compte rendu journalistique de documents techniques: le cas du <i>Monde</i> et des <i>Notes de conjoncture</i> de l'INSEE. par Pierre Lejeune.....	237
21.	Reprendre les mots de l'interlocuteur: Séquences métalexicales et circulation des objets de savoir dans des groupes de recherche. par Johanna Miecznikowski.....	249

IV. DR et genres du discours public, politique et d'idéologie

22.	Le discours rapporté dans les procès-verbaux: les <i>Registres du Consistoire de Genève</i> (1542-1546). par Denis Apothéloz et Bernard Combettes	261
23.	La citation militaire: système sémiotique, pratique honorifique. par Marie-Anne Paveau	277
24.	Le poids de la <i>doxa</i> ou le prestige d'une parole illustre? Formes et fonctions du discours rapporté dans l'argumentation parlementaire. par Raphaël Micheli.....	287
25.	Quand hétérogénéité sémiotique et hétérogénéité énonciative se conjuguent. Le cas des brochures d'entreprise. par Marie Veniard et Geneviève Tréguer-Felten	297

26. Le discours rapporté dans le débat politique: une arme de séduction.
par Diane Vincent et Olivier Turbide 307

V. DR et genres du discours publicitaire

27. Jeux de rôles polyphoniques dans la publicité coréenne.
par In-Bong Chang 321
28. Comment distinguer les relations intertextuelles des discours rapportés?
Exemple du discours publicitaire.
par Gilles Lugin 335
29. DR en géneros publicitarios: marcadores, estrategias y representaciones.
par Florencia Miranda..... 345

VI. DR et genres du discours des médias

30. De la surassertion à l'aphorisation.
par Dominique Maingueneau..... 359
31. Le discours rapporté dans la presse bulgare.
par Elena Meteva 369
32. Le rôle de *pour* et de *selon* relativement aux fonctions des séquences échos dans la
presse écrite.
par Laurent Perrin 381
33. Les formes indécidables dans le genre textuel de la presse écrite française.
par Greta Komur 391
34. De l'entretien au portrait: modes d'intégration du discours autre dans le portrait
journalistique. L'exemple du quotidien *Libération*.
par Sabine Pétilon..... 403
35. Journal télévisé et discours rapporté: une approche du discours convoqué.
par Séverine de Proost 413
36. Les marqueurs du discours rapporté dans le journal télévisé.
par Emmanuelle Labeau 423
37. Au carrefour des genres et des discours rapportés: les journaux radiophoniques
d'information.
par Nicole Jufer..... 435
38. Aspects du discours rapporté dans l'information radiophonique.
par Danièle Torck..... 445
39. Le discours rapporté comme "révélateur énonciatif" grâce à la comparaison
de genres proches.
par Patricia von Münchow..... 455

VII. DR et genres du discours oral spontané

40. Strategie di ricontestualizzazione di parole d'altri in conversazioni italiane e tedesche.
par Peggy Katelhön..... 469
41. *L'ouï-dire*, en deçà et au-delà des genres.
par Liana Pop..... 483
42. Comment les interjections vocaliques modalisent l'insertion argumentative
des discours rapportés non véridiques à l'oral.
par Bertrand Verine..... 497

I. Présentation

Les rôles du Discours Rapporté dans la configuration des genres

Juan Manuel López Muñoz, Sophie Mernette et Laurence Rosier

Université de Cadix, Université d'Oxford et Université Libre de Bruxelles

1. Introduction.

Le colloque qui est à l'origine de ce livre s'est tenu à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Cadix du 11 au 13 mars 2005. L'ouverture a malheureusement coïncidé avec les attentats meurtriers et aveugles du 11 mars à Madrid qui ont fait 191 victimes. Ces douloureuses circonstances n'ont cependant pas découragé les participants au colloque qui, tout en partageant le deuil avec le peuple espagnol et manifestant en public leur opposition au terrorisme, ont voulu continuer leur travail.

L'idée de ce colloque¹, le deuxième organisé par le groupe international Ci-dit², fait partie d'un vaste projet de recherche qui, ayant pour objet central le Discours Rapporté (désormais DR), conçoit des activités très diverses, comme l'organisation de journées d'études spécifiques (l'effacement énonciatif à Oxford 2002 qui s'est notamment concrétisé par un numéro de la revue *Langages* coordonné par Alain Rabatel, ou la journée sur l'auto-citation³ tenue à Cadix en mai 2005); la création d'une plate-forme de circulation d'idées scientifiques et de contacts entre chercheurs du monde entier via le site internet du groupe (aujourd'hui, la liste des inscrits compte 200 noms de chercheurs de dix-sept pays et de quatre continents); le répertoire d'une bibliographie régulièrement mise à jour; la création d'un corpus des formes du DR -écrites et orales, anciennes et contemporaines- et la publication de monographies (*Faits de Langue* 19, *Estudios de Lengua y Literatura Francesas* 14, *Langages* 156).

Déjà, lors du premier colloque, où nous invitons à explorer et à franchir toutes les frontières du DR (les actes ont paru en 2004 chez l'Harmattan sous le titre *Le discours rapporté dans tous ses états*), le lien entre formes de DR et genres de discours était l'une des questions privilégiées, celle qui donnait lieu aux discussions les plus dynamiques et qui

¹ Les communications ont été soumises à un comité scientifique composé par Manuel Bruña Cuevas (Université de Séville), Joachim Dolz (Université de Genève), José Luis Girón Alconchel (Université Complutense de Madrid), Anna Jaubert (Université de Nice), Dominique Maingueneau (Université de Paris XII), María Luisa Mora Millán (Université de Cadix) et Graciela Reyes (Université d'Illinois). Qu'ils trouvent ici l'expression de notre gratitude. D'autre part, nous n'aurions pu mener ce projet à bien sans la collaboration du groupe de recherche de l'Université de Cadix «Estudios de Filología Francesa». Nous tenons à en remercier ses membres: Francisco Deco Prados, Pedro Pardo Jiménez et Francisca Romeral Rosel.

² Le nom de *Ci-dit* est l'acronyme de l'expression *circulation de discours*. Pour tout renseignement sur qui sommes nous et sur nos activités, visitez notre site sur le réseau internet: www.ci-dit.org

³ IV Journée Ci-dit: «L'Autocitation: bénéfices et dangers», les actes paraîtront dans *Travaux de Linguistique* (début 2006).

ouvriraient le plus de pistes de travail. Y a-t-il des genres de discours qui privilégient des formes de mise en discours de l'altérité comme il est communément admis que certains genres favorisent l'inscription de la subjectivité?

La question des genres des discours a connu un important regain d'intérêt depuis une vingtaine d'années (sous l'impulsion notamment de la diffusion des travaux de Bakhtine entre) avec un tournant à la fin des années 90:

La fin des années 90 marque en effet un tournant dans les disciplines des textes et des discours, tournant matérialisé d'une part par un déplacement d'intérêt de la notion de type vers celle de genre (même si la notion de type est encore bien présente, dans les travaux de JP Bronckart par exemple et dans l'approche des genres de l'oral (...)) et d'autre part, par une relation nouvelle entre linguistique textuelle et analyse du discours. (Paveau, 2004)

Parallèlement à des réflexions théoriques ouvrant le champ du «genre» à l'ensemble des activités langagières et non plus restreintes à des textes, de nouveaux corpus ont été incorporés et se sont consolidés comme objet de recherche linguistique: notamment discours oraux et discours de l'internet⁴ (forums de discussions, *chats*, courriels, etc. répertoriés aussi sous le titre de genres numériques) mais aussi plus largement les discours ordinaires, objets privilégiés des travaux du Cédiscor (Paris III) et qui permettent de travailler en amont notamment sur les questions de représentations intuitives, spontanées de genres *versus* les genres institués canoniques, sur l'imbrication des relations entre corpus et analyses, sur la distance entre genres *étiques* et genres *émiques* (selon la distinction proposée par Patricia von Münchow, suivant Pike, dans sa thèse sur la contribution à la construction d'une linguistique de discours comparative: entrées dans le genre journal télévisé français et allemand):

Aussi bien à l'intérieur d'une langue qu'au niveau translangagier, on distingue le genre étique, délimité a priori, en amont de l'analyse, et le genre émique, dont la définition repose sur les résultats de l'analyse. Les éléments de définition de la linguistique de discours comparative sont mis en correspondance, au fur et à mesure, avec leur actualisation dans l'analyse du genre JT: on explique ce qu'on considère, sur le plan étique, comme un document de JT et ce qui relève, sur ce même plan étique, du genre JT et de ses sous-genres "brève", "sujet long", "direct" et "commentaire" qu'on a choisi d'étudier dans la thèse. (Von Muchow, en ligne, www.cavi.univ-paris3.fr/ilpga/cd/these/resumeMunchow.PDF)

La nécessité d'une reconfiguration des genres de discours tient aux rôles qu'ils jouent en tant qu'organiseurs de notre parole, situés à l'articulation de la structuration des représentations «socio-cognitives» (Moirand 2003), des configurations discursives, des contenus et des communautés qui sont engagées dans et par les discours. Du fait de ce besoin de renouveau, les genres de discours sont depuis quelques années l'objet de débats récurrents qui convoquent des linguistes mais aussi des didacticiens, des sociologues, des anthropologues et, dans un sens large, tous les professionnels des médias et du système éducatif. Citons, comme exemples plus ou moins contemporains de notre colloque, les deux

⁴ Le Syled-Cediscor vient de dresser un intéressant état des lieux des problématiques suscitées par ces nouveaux corpus dans le n° 8 de ses carnets: *Les discours de l'internet: nouveaux corpus, nouveaux modèles?* (2004, Presses de la Sorbonne Nouvelle).

jours «Compétences, reconnaissance et pratiques génériques» organisées par le CRAL (CNRS-EHESS) et le GRIACD (UNIL-IRIS 4), l'une à Lausanne en septembre 2004, l'autre à Paris en avril 2005; ou encore la table ronde «Dialogisme, discours et genres de discours» qui s'est tenue à Cérisy en septembre 2005, lors du colloque «Dialogisme et Polyphonie: approches linguistiques» sous la direction de J. Bres, S. Mellet, H. Nølke et L. Rosier. Les genres de discours sont également au cœur de nombreux projets de recherche (dont «la construction des savoirs: genres de discours et institutions», sous la direction de C. Barats, et M.-A. Paveau) et de groupes de réflexion (dont "types et genres"⁵: coordonné par F. Sitri) et de revues monographiques (en 2004, notamment *Langages* 153).

L'ensemble des textes réunis dans ce livre montre que l'étude du DR peut contribuer à l'appréhension de mécanismes plus pointus d'identification et de caractérisation des genres. Notre objectif fondamental consiste à étudier la façon dont les genres de discours et les discours sont organisés au regard de l'hétérogénéité énonciative, en partant de l'hypothèse selon laquelle l'emploi de diverses constructions polyphoniques (dont particulièrement les formes du DR) constitue un important «ingrédient» dans la configuration du genre.

Ce sont les notions de compétence et de reconnaissance génériques que nous voudrions interroger, à partir de différentes approches (notamment en sociolinguistique, en pragmatique, en analyse du discours et en linguistique textuelle) de plusieurs types de corpus. Quelles sont les procédures d'identification des genres en relation avec d'éventuelles marques textuelles de paroles/pensées citées, de la circulation des discours? Certains genres privilégient-ils certaines formes, fonctions ou stratégies du DR au détriment des autres? Y a-t-il des genres de discours qui sont rétifs à intégrer des discours rapportés? Les relations d'un genre à l'autre supposent également des transpositions (comprenant les inclusions, citations, etc.). Comment un discours passe-t-il d'un genre à un autre et quel impact cela a-t-il sur les formes de DR présentes? Chaque pratique sociale se divise en activités spécifiques (conférences, courriels, etc...), qui font un système de genres en co-évolution. Quel est l'apport d'une perspective historique sur l'évolution des genres et des formes du DR?

Il est communément admis que nos discours soient prédéterminés par des genres de discours. Or ces genres eux-mêmes s'inscrivent dans un réseau discursif (par exemple, la thèse appelle un pré-rapport de thèse qui appelle la soutenance qui appelle le rapport, voir Maingueneau 2002). Cela implique des stratégies particulières de *circulations* et de *parcours* de discours qu'il convient d'étudier de façon systématique.

De plus, on peut affiner l'analyse des liens entre DR et genres en vertu de critères supplémentaires: suivant les thématiques abordées qui favoriseraient l'emploi des formes du DR; suivant l'intentionnalité du texte; suivant les contextes où des problèmes d'intercompréhension peuvent être posés (malentendus, quiproquos, etc.); suivant les sous-genres...

⁵ La quasi-totalité des membres du Cediscor de l'Université de Paris 3 s'est regroupée autour de la question de la pertinence des notions de "type" et/ou de "genre" dans le champ de l'analyse de discours, du comparatisme et de l'ethnolinguistique.

Cette abondance terminologique, genres, sous-genres, ou encore «modes» (voir le n° 87 de la revue *Langages et Société*, 1999), «types» et «prototypes», (voir, entre autres, Adam 2001 et Ballabriga 2001) est-elle justifiée? Elle montre en tout cas la nécessité d'une mise à jour du problème. Tous les spécialistes soulignent aujourd'hui l'incohérence et la dispersion qui règnent autour des genres. L'extrême hétérogénéité de cette notion rend difficile toute tentative de théorisation, et la diversité des approches actuelles de la question des genres, dont ce livre offre un riche échantillon, ne fait que confirmer cette difficulté. Face à l'utopie de genres fixes, de toute éternité, classant des productions exclusivement écrites selon des codes clairs, force est de constater que les critères de classification utilisés ont toujours reposé sur des constituants⁶ divers (forme, contenu, énonciation, support et modes de diffusion, longueur et mode d'organisation, etc.) et que les formes étudiées les mêlent souvent de façon inextricable. Ainsi, de la dénomination aux critères utilisés, on se trouve face à un champ multiplement hétérogène! Mais n'est-ce pas le lot de nos travaux sur le DR?

2. Présentation des textes.

2.1. DR et genres du discours littéraire

En dépit de l'extraordinaire poussée ces dix dernières années des études sur des discours scientifiques, politiques, publicitaires ou sur de *jeunes* discours comme ceux de l'internet, le discours littéraire continue d'être le champ privilégié des recherches autour de la question des genres. Quinze communications sur les quarante-deux présentées ici proposent, à partir de l'analyse des formes et des stratégies du DR, une redéfinition du littéraire, et principalement du romanesque.

Une perspective historique (l'ensemble des corpus fouillés offre un parcours du Moyen Âge jusqu'à nos jours) s'avère essentielle pour appréhender l'évolution de quelques genres fondamentaux et leurs diversification en sous-genres. Dans cette perspective, les travaux réunis dans ces actes portent un intérêt remarquable au passage de l'oral à la mise en texte, particulièrement dans le cas des contes du temps passé⁷ (Jean Michel Adam) et de quelques formules rituelles de jurement (Frédéric Torterat). Par ailleurs, de nombreux textes romanesques du 18e siècle jusqu'à nos jours sont l'objet d'application de méthodes diverses, issues notamment de la linguistique de l'énonciation et de l'analyse du discours. Une étude subtile de la ponctuation et des signes typographiques dévoile l'importance de la stratégie de l'intersubjectivité visée par le discours néo-romanesque (Claire Stolz). L'attention portée aux marques énonciatives s'étend jusqu'aux démonstratifs (Georges

⁶ Dans les genres littéraires, P. de Meijer (1985) différenciait quatre types de constituants: énonciatifs, formels, sémantiques et fonctionnels. J.-M. Schaeffer (1989) a postérieurement complété cette liste avec les constituants réceptifs. Plus récemment, dans un cadre plus large qui examine non seulement les genres littéraires mais toute sorte de genre discursif en général, A. Petitjean (1992) a distingué sept constituants: l'ancrage socio-institutionnel, la situation de production, le matériau de réalisation, l'intention communicationnelle, le mode énonciatif, l'organisation formelle et le contenu thématique. D. Maingueneau (1996), pour sa part, signale six constituants: le statut des énonciateurs et des coénonciateurs, les circonstances temporelles et locales de l'énonciation, le support et les modes de diffusion, les thèmes, la longueur et le mode d'organisation.

⁷ Cette contribution de Jean Michel Adam, qui apparaît en tête du recueil des communications présentées dans ces actes, a également servi comme conférence inaugurale du colloque.

Kleiber et Marcel **Vuillaume**), qui ont occupé, dans la littérature sur le DR, une place trop restreinte comparée à celle qu'occupent d'autres marqueurs référentiels comme les pronoms et les déictiques temporels. L'articulation du DR à la problématique des genres permet de mieux comprendre l'existence et l'épaisseur de la frontière entre discours du personnage et discours du narrateur (**Denise Malrieu**), de s'interroger sur l'importance de la vraisemblance dans les récits (**Pedro Pardo**), d'examiner les effets mimétiques liés à la circulation des discours (**Rudolf Mahrer**) et d'envisager les différentes possibilités de transfert des discours réels quotidiens dans le cadre littéraire de l'écriture autobiographique (**Francisca Romeral**). L'analyse pragmatique se révèle aussi un outil très performant pour la compréhension des différentes pratiques du DR au sein des genres narratifs afin d'en dégager les principaux enjeux (**Anna Jaubert**).

D'autres chercheurs penchent pour des méthodes comparatives. La confrontation de langues non apparentées montre que, dans certains cas, établir une typologie des discours est impossible sans la prise en compte des pratiques socio-culturelles, dans la mesure où elles imposent un réseau complexe de registres de la temporalité linguistique (**Zlatka Guentchéva**). D'un autre côté, dans les traductions de textes littéraires, la comparaison des langues met en évidence le problème de la voix du traducteur qui se manifeste non seulement dans des cas flagrants de non correspondance des deux cultures, mais dans la totalité du texte traduit, comme un coproducteur du discours (**Françoise Sullet-Nylander**).

Le DR est aussi une plate-bande propice à la comparaison des genres: notamment le récit de fiction *versus* le récit journalistique, en proposant des pistes pour comprendre la construction textuelle du point de vue (**María Dolores Vivero García**), les cas d'intertextualité, l'interrelation des deux genres et leurs déterminations réciproques (**Dóris Cunha**).

Pour le reste, l'étude des formes nouvelles et mixtes du DR débouche sur la question des limites du genre romanesque et du théâtre (**Geneviève Salvan**). Dans le discours théâtral, le DR assume un rôle singulièrement important, car il est non seulement un tremplin pour le jeu des comédiens, mais ce qui donne existence et vie à un sujet d'énonciation non présent sur la scène (**Jean Paul Dufiet**). Le DR permet enfin de créer du spectacle dans le spectacle (**André Petitjean**),

2.2. DR et genres du discours scientifique

Étant donné que la dimension principale du discours scientifique est d'être informative, de nombreuses recherches portant sur ce genre de discours se consacrent fondamentalement à l'étude des termes, en négligeant ainsi ses dimensions interactionnelle et socio-culturelle, considérées comme secondaires. Or, la fonction informative exige un processus aussi bien de transmission des connaissances que de négociation et de reconnaissance. Les savoirs scientifiques sont construits en interaction et leur consolidation dépend de leur acceptation par la société. Pour pouvoir s'affermir, les savoirs doivent donc circuler convenablement dans un réseau hiérarchisé d'intermédiaires sociaux (groupes de recherche, revues scientifiques, institutions, médias, etc.). Dans ce cadre plus large, où le DR occupe certainement une place centrale comme nous le verrons ici, le discours scientifique devient un objet d'étude particulièrement intéressant pour les tenants de la linguistique textuelle, de l'analyse du discours et de la pragmatique.

Parmi les discours scientifiques, on distingue ceux de la sphère publique: discours des experts (articles et communications formelles des revues, colloques et congrès) et discours des médiateurs qui expliquent le savoir scientifique pour un lectorat non nécessairement scientifique (comptes rendus, etc.); et ceux de la sphère privée (échanges informels entre scientifiques, lors des rencontres d'équipes au sein des institutions comme les universités et les laboratoires, ou via les réseaux électroniques). Des discours scientifiques d'experts constituent l'objet d'analyse de deux des travaux réunis dans les présents actes. L'étude de la construction de la personne, à travers le procédé de la citation, permet de poser des différences et des rapprochements évolutifs entre les discours des sciences humaines et ceux des sciences exactes (Nadine **Lucas**). D'un autre côté, il s'agit de faire surgir, par l'analyse contrastive finnois/ anglais/ français, quelques conventions de l'écriture scientifique en français qui peuvent poser problème aux étudiants du français comme langue étrangère (Ulla **Tuomarila**)

Concernant les comptes rendus, l'analyse montre que le DR assume une fonction d'organisation textuelle, associée à la constitution d'unités (et sub-unités) textuelles, ce qui n'est pas le cas pour les articles (Antónia **Coutinho**). Le brouillage énonciatif dans les comptes rendus, en diluant les frontières entre le discours citant du médiateur et le discours cité de l'expert, contribue à donner une image déformée à la fois du contenu du document-source et de la contribution effective du médiateur (Pierre **Lejeune**)

Quant aux discours scientifiques de la sphère privée, il s'agit de montrer comment certains procédés de reprise discursive contribuent à accomplir l'intersubjectivité et la continuité du savoir développé par un groupe de recherche (Johanna **Miecznikowski**).

2.3. DR et genres du discours public, politique et d'idéologie

Le titre que nous employons pour ce chapitre renvoie d'une part à la dimension interactionnelle des discours et aux idées sous-jacentes et, d'autre part, il fait référence à des genres complexes de discours qui se prêtent facilement à l'hybridation, et dont les caractéristiques formelles et thématiques ne sont pas clairement définies. L'idéologique et le public, et très souvent aussi le politique, se retrouvent un peu partout, dans les discours des médias, dans les discours publicitaires ou même dans le discours littéraire, auxquels nous consacrons pourtant des chapitres séparés. La *typicité* du genre des discours que nous abordons maintenant est de nature pragmatique. Nous réunissons sous cette épigraphe des travaux centrés sur l'étude de la parole décisionnelle et manipulatrice (cf. Charaudeau, 1997), sur le «discours dominant» (cf. Bourdieu 1982, Fairclough 1989/2001).

Les analyses présentées s'inscrivent notamment dans le cadre de l'argumentation. Elles tâchent de décrire les fonctions argumentatives qu'exercent les différentes formes de DR au sein de ce genre. L'étude des caractéristiques génériques se combine parfois avec des tentatives d'explication en termes de représentations sociales sous-jacentes des locuteurs - contrôlées par leur opinions ou leur idéologie-, s'intéressant tout particulièrement au rôle des discours dans le cas de l'expression plus ou moins explicite de la domination.

Une étude sur d'anciens comptes-rendus d'auditions et de jugements consistoriaux, entièrement constitués de discours rapportés destinés à justifier les jugements, révèle que le

scribe n'apparaît pas comme un témoin neutre (Denis **Apothéloz** et Bernard **Combettes**). D'un autre côté, les citations militaires ou *citations à l'ordre*, sorte de discours d'honneur insérant un DR au sein d'un diplôme, font l'objet d'une recherche qui aborde la question du fonctionnement social des DR, concrètement dans la construction d'une mémoire historique épique de la société française (Marie-Anne **Paveau**). Par ailleurs, on montre que, dans les débats parlementaires, il existe un lien entre les usages du discours rapporté et la construction d'*ethos* parlementaires divergents (Raphaël **Micheli**). Nous avons vu aussi comment, dans le cas des brochures institutionnelles d'entreprise, leur fonctionnement plurisémiotique influe sur l'actualisation du DR et d'autres formes d'hétérogénéité énonciative (Marie **Veniard** & Geneviève **Tréguer-Felten**). Dans les discours électoraux des chefs de partis politiques, enfin, l'usage du DR d'autorité peut révéler des stratégies de séduction des publics cible (Diane **Vincent** et Olivier **Turbide**).

2.4. DR et genres du discours publicitaire

L'énorme bibliographie portant sur le discours publicitaire et la liste considérable de rencontres scientifiques (débat, séminaires, colloques, etc.) que ce sujet suscite sont la preuve de l'intérêt et de la complexité du discours publicitaire. Cette multiplicité de publications et de discussions n'a pourtant pas encore débouché sur une proposition suffisamment ferme de classement des différentes sortes de publicités. La spécificité des discours publicitaires se retrouve malaisément dans leur mise en texte. La difficulté de toute classification est certainement due, d'une part, à la diversité de leur support et, d'autre part, à la manière dont le discours publicitaire emprunte systématiquement à d'autres genres (discours médiatiques, politiques, littéraires, etc.) et à la persévérante hybridation de ses sous-genres (emprunts internes).

Le discours publicitaire est essentiellement un discours persuasif. Il vise à faire faire, sans expliciter nécessairement son but illocutoire. De nombreux effets argumentatifs résultent de l'emploi du DR: notamment la crédibilité et l'autorité via le témoignage direct, l'objectivité via On-dit (In-Bong **Chang**).

La nature intrusive du discours publicitaire en fait un discours fortement phatique. Il n'est pas rare d'y rencontrer des dialogues simulés où l'intertextualité est une pratique fréquente: les citations (ou les allusions) à une parole externe sont présentées comme une forme particulière et non conventionnelle de discours rapporté (Gilles **Lugrin**).

La fonction globale de la publicité est non seulement d'inciter à la consommation mais encore d'intégrer l'individu dans un certain type de société. Dans ce sens, les représentations des connaissances du destinataire jouent un rôle très important dans la caractérisation des genres du discours publicitaire. Visant toujours la question de l'intertextualité, le dernier travail présenté dans ce chapitre montre que les citations ou allusions peuvent provoquer une relation identitaire entre le destinataire et l'instance productrice du discours publicitaire (Florencia **Miranda**).

2.5. DR et genres du discours des médias

Nous reprenons sous ce titre l'ensemble des travaux centrés sur des discours produits et mis en circulation dans la sphère publique par les médias. Nous n'entendons cependant pas par

là faire disparaître le discours journalistique, les discours de la radio et de la télévision et le discours de l'internet comme pratiques discursives spécifiques, au profit d'un supergenre homogène aux caractéristiques formelles et thématiques bien définies, qui en fait n'est pas tel. Notre épigraphe répond uniquement à un souci de simplification dans l'organisation des textes réunis dans ce volume.

Nous parlons volontiers de discours des médias et non de discours de l'information car, d'une part, la fonction informative n'est pas l'apanage des discours médiatiques, et d'autre part, nous pensons, à la suite de Charaudeau (1997) et Jamet & Jannet (1999), que, plutôt que d'informer, il s'agit ici de mettre en scène l'information, ou encore de la mettre en spectacle, en fonction de l'idée que les responsables des médias se font de ce que pense, ressent et souhaite entendre le citoyen. On peut dire que les médias ne transmettent pas nécessairement des informations, mais les construisent plutôt, comme un reflet partiel de l'opinion publique.

On relève, dans l'immense littérature publiée sur les discours des médias, un grand nombre d'études qui portent tant sur les conditions de production des discours médiatiques et sur les acteurs qui les produisent (sociologie des médias) que sur ses conditions de réception et sur ceux qui en sont les publics (anthropologie des médias). Il existe cependant peu de publications portant plus spécifiquement sur la problématique des genres. On constate également un déficit considérable d'études sur les discours de la radio et de l'internet. Ces discours ne constituent malheureusement souvent que des axes de recherche secondaires par rapport à la presse imprimée ou à la télévision dans les programmes des colloques et des rencontres scientifiques organisées autour des discours médiatiques.

Les textes que nous présentons par la suite permettent une redéfinition des discours médiatiques à la lumière de la problématique du DR. La première contribution réfléchit sur divers problèmes que soulèvent deux pratiques particulières de citation courantes dans la presse: la *surassertion* et le *détachement aphorisant*, impliquant non seulement des statuts pragmatiques différents de l'énoncé, mais aussi des processus différents de détachement, d'altération et de mise en circulation (Dominique **Maingueneau**). D'un autre côté, l'étude de certaines formes «non classiques» du DR (les discours directs pseudo-textuels), qui prédominent dans beaucoup de journaux bulgares, permet de mieux interpréter les effets dus à l'ambiguïté momentanée dans la prise en charge du dit (Éléna **Météva**). Trois types de *séquences échos* sont au premier plan dans le troisième travail présenté, où il s'agit de montrer que, bien que leurs fonctions respectives puissent être activées indépendamment de toute activité journalistique, certains de leurs effets semblent être accentués dans la presse écrite (Laurent **Perrin**). Dans une perspective énonciative, le quatrième travail démontre que, outre les formes canoniques du DR, il existe dans les discours journalistiques des formes "indécidables" qui confirment que les formes de DR ne s'organisent pas dans ce genre selon des oppositions binaires bien tranchées, mais selon un continuum de caractéristiques formelles qui va de beaucoup à peu (Greta **Komur**). Le dernier travail sur le discours de presse examine comment se fait le passage de l'entretien (oral) au portrait journalistique qui en résulte (écrit): l'analyse du DR permet d'observer une transformation significative du rôle discursif de l'interviewé, dont la voix se mue en une sorte d'écho vivant et validant mais tenu et maintenu dans une distance graphiquement marquée (Sabine **Pétillon**).

Concernant le discours de la télévision, nous présentons deux travaux. Le premier étudie l'effet d'hyperréalisme obtenu par l'emploi du *discours convoqué* (interventions d'experts ou de témoins au sein des vidéogrammes composant les journaux télévisés), en tant que discours à la fois légitimant et légitimé (Séverine de Proost). Le deuxième travail s'intéresse particulièrement aux marqueurs linguistiques et pragmatiques qui, dans les journaux télévisés, pallient l'absence de la ponctuation pour la délimitation du discours d'autrui (Emmanuelle Labeau).

Le discours de la radio fait l'objet d'étude des deux travaux suivants. D'un côté, on relève que les voix exogènes et les discours rapportés remplissent l'espace de l'information radiophonique au point de supplanter l'instance médiatique, garantissant –sinon créant l'illusion de garantir– le respect de la parole démocratique (Nicole Jufer). D'un autre côté, une étude comparative montre qu'il y a à la radio, par rapport aux journaux écrits, une séparation plus nette des voix (moins de formes mixtes) et, par rapport à la télévision, une différence remarquable de longueur du DR (Danièle Torck).

Quant aux discours de l'internet, grâce à la comparaison de genres proches, tels que les forums de discussion consultatif et non consultatif, l'analyse du DR permet d'avancer des hypothèses quant aux représentations que se font les *forumers* de cette activité discursive à laquelle ils participent (Patricia von Münchow).

2.6. DR et genres du discours oral spontané

Les premières recherches significatives sur le discours oral datent de la fin des années 60 aux États-Unis. Elles s'appuyaient sur une approche ethno-sociologique de la conversation (cf. Gumperz 1989, et Hymes 1994). En France, le succès qu'a connu l'oral comme objet d'étude dans le champ de la linguistique est dû principalement au tournant que l'introduction de méthodologies privilégiant l'enseignement/apprentissage de l'oral a représenté dans la didactique des langues depuis les années 80 (cf. Bouchard 1984, Peytard & Moirand 1992, Lothe 1995). Dans la masse de théorisation déjà assez abondante, les chercheurs semblent d'accord au moins sur deux points importants. En premier lieu, l'étude de l'oral demande une démarche préalable longue et fastidieuse: les corpus de discours oraux sont très difficiles à traiter (enregistrer et transcrire les conversations) et les régularités ne se révèlent qu'après beaucoup de confusions à cause de la grande diversité et complexité des données. En deuxième lieu, et il s'agit ici d'un point vraiment crucial pour le développement des recherches, les paramètres et les catégories de la langue écrite se montrent insuffisants ou non adéquats pour la caractérisation de la langue orale. Des recherches sur le français parlé et surtout sur les interactions verbales (C. Kerbrat-Orecchioni 1990, V. Traverso 1992) ont ouvert la voie à des confrontations intéressantes entre les représentations du français oral que se font les sujets parlants et la réalité des discours oraux.

Ce livre se propose d'apporter sa pierre à l'édifice au moyen de trois contributions. Une étude comparative entre l'italien et l'allemand présente des variables verbales, paraverbales et non verbales qui sont à la base de formes du DR spécifiques de l'oral quotidien (Peggy Kattelhön). Une deuxième étude comparative, cette fois entre le français et le roumain (Liana Pop), examine les marqueurs explicites et implicites des différentes pratiques discursives associées à l'ouï-dire (légendes, rumeurs, etc.). Dans une perspective

argumentative, le dernier travail de ce recueil porte sur des corpus de français oral contemporain, spontanés ou recueillis par interviews. Il s'agit d'évaluer, en partant de l'étude du fonctionnement des interjections vocaliques, comment les énoncés pseudo-rapportés, les actualisations et les énoncés inventés s'imbriquent dans une argumentation et génèrent des arguments (Bertrand Verine).

3. Conclusion

Notre colloque de Cadix fut international non seulement par son public et participants mais aussi par la diversité des langues étudiées: à côté du français (qui fut évidemment la langue la plus étudiée et utilisée), figurent en bonne place l'allemand, l'anglais, le brésilien, le bulgare, le coréen, l'espagnol, l'italien, ou le suédois, sans oublier l'ancien et le moyen français. L'éventail des genres de discours envisagés y fut également très riche: discours littéraire, académique, scientifique, politique, philosophique, publicitaire, oral spontané et discours des médias (radio, télévision, presse, internet). La diversité des corpus envisagés, sous le point de vue spécifique du rapport au discours autre, a produit une moisson fructueuse. Par un effet de miroir, les formes du DR ont paru aller de soi, le système est apparu comme étant homogène. En filigranes et de façon plus générale, on a pu questionner l'éternel rapport oral/écrit, lorsque par exemple on parlait du théâtre ou des écrits d'internet. On a aussi pu voir quels étaient les modèles dominants en matière de typologie et de genres dont sort vainqueur Bakhtine, maintes fois convoqué dans les communications. La diversité des langues est venu compliquer ce rapport binaire formes DR/genres de discours: en effet, les modèles culturels des genres influencent la mise en scène de l'altérité. De nouveaux horizons se sont ouverts pour Ci-Dit: la perspective didactique de la modélisation des genres et la question de la transmission des savoirs et des savoir-faire ont été plusieurs fois traitées dans le colloque, notamment dans les communications portant sur les genres académiques.

L'ensemble des textes présentés montre l'intense intérêt que la question du DR suscite dans le domaine linguistique, mais aussi littéraire, philosophique, sociologique, etc. En tant qu'outil essentiel à la communication humaine, il est devenu l'élément qui relie des perspectives linguistiques très différentes. Le DR est donc étudié ici sous l'angle de la linguistique textuelle, de la linguistique de l'énonciation, de l'analyse du discours, de l'argumentation, de la sémiotique, de la sociolinguistique, de la didactique des langues et de la traduction. Le DR est ainsi placé au coeur des activités sociales humaines, comme moyen d'interaction, de construction du Moi et de l'Autre, d'intégration de l'Autre dans le Moi, de construction des idéologies et de notre image publique, et aussi comme stratégie d'argumentation. On parle du dire et de l'ouï-dire, mais aussi de l'écrit, du textuel et de l'extra-textuel, de l'organisation textuelle et de l'intertextualité. Des concepts comme ceux d'alter-énonciation, de brouillage énonciatif, de citation, de détachement, d'hétérogénéité énonciative et d'hétérogénéité sémiotique font l'objet de débats. La révision des définitions du DR entraîne également une révision des définitions des genres des discours qui soulève des discussions très enrichissantes.

Ces actes ont voulu assumer une tâche nouvelle: décrire la diversité des discours en partant de l'articulation du DR aux genres. L'enjeu n'a pas été mince! La modestie de cette tâche n'enlève rien à sa nécessité.

Références

- Adam, J.-M. (2001): *Les textes: types et prototypes*, Paris, Nathan.
- Ballabriga, M. (Dir.) (2001): *Analyse des discours. Types et genres: Communication et Interprétation*. Toulouse: EUS.
- Branca-Rosof, S. (dir) (1999): *Langage et Société, 87: Types, modes et genres de discours*, M.S.H. Paris.
- Bouchard R. (1984). 'De l'analyse conversationnelle à l'évaluation de l'oral en classe'. *Le Français dans le Monde*. 186, 33-41.
- Bouchard R. (dir.) 1984, *Interactions: l'analyse des échanges langagiers en classe de langue*, ELLUG, Grenoble.
- Bourdieu, P. (1982) *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques*, Paris: Fayard.
- Charaudeau, P. (1997) *Le discours d'information médiatique*, Paris: Nathan
- Fairclough, N. (2001) *Language and Power*, (2^e éd. rév.; 1^e éd. 1989), London: Longman.
- Gumperz, J. (1989) *Engager la conversation*, Paris: Minuit
- Hymes, D.H. (1994) *Vers la compétence de communication*, Paris: Didier
- Jamet, Cl. & A.-M. Jannet, (1999), *La mise en scène de l'information*, Paris: L'Harmattan.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1990) *Les interactions verbales*, Paris: Armand Colin.
- Lothe, E. (1995) *Enseigner l'oral en interaction*, Paris: Hachette
- Maingueneau, D. (1996). *Les termes clés de l'analyse du discours*. Paris: Seuil.
- Maingueneau, D., (2002) *Le rapport de soutenance de thèse. Un genre universitaire*, Lille: Presses du Septentrion, 2002.
- Maingueneau, D. (dir.), *Marges linguistiques 9 sur l'analyse du discours (numéro téléchargeable en ligne)*.
- Malrieu, D. et Rastier, F. (2001): «Genres et variations morphosyntaxiques», dans *Traitement Automatique des langues*, vol. 42, n°2, p. 548-577
- Meijer, P. de (1985). «*La questione dei generi*», in Asor Rosa, A. (dir.). *Letteratura italiana*. vol. IV, 245-282, Turin: Einaudi.
- Moirand, S. (2003), ««Quelles catégories descriptives pour la mise au jour de genres du discours?». Texte édité sur le site de l'UMR ICAR, Lyon 2 et ENS LSH dans les actes de la journée Les genres de l'oral [http://gric.univ-lyon2.fr/Equipe1/actes/journees_genre.htm]
- von Munchöw, P.(2004), *Les Journaux télévisés en France et en Allemagne. Plaisir de voir ou devoir de s'informer*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- Paveau, M.-A. (2004), *Les cadres du discours. Des pratiques lexicales à l'analyse linguistique du sens commun*, Synthèse pour l'Habilitation à diriger des recherches en sciences du langage, Université Paris 3, Sorbonne nouvelle.
- Petitjean, A. (1992). «Contribution sémiotique à la notion de genre textuel» *Recherches linguistiques*, XVI.
- Peytard J. et Moirand S (1992) *Discours et enseignement du français*, Paris: Hachette
- Schaeffer, J.-M. (1989). *Qu'est-ce qu'un genre littéraire?* Paris: Seuil ("Poétique").
- Traverso V. (1996) *La conversation familiale, analyse pragmatique des interactions*, Lyon: Presses Universitaires de Lyon, 1996.

II. DR et genres du discours littéraire

1

Conte écrit et représentations du discours autre. Le cas Perrault

Jean-Michel Adam

Université de Lausanne, Suisse

1. Les genres comme catégories de l'analyse de discours et de l'analyse des représentations du discours autre

Les organisateurs du colloque de Cadix nous avaient demandé d'explorer les liens existants entre la constitution de genres et de sous-genres de discours et les formes, fonctions et stratégies du discours rapporté. L'appel à contribution reliait très clairement "Genres de discours et discours rapporté", en posant deux questions: "Certains genres privilégient-ils certaines formes ou fonctions du DR au détriment des autres? Y a-t-il des genres de discours qui sont rétifs à intégrer des DR?" Autant de questions qui appellent des travaux empiriques et l'adoption du principe méthodologique de Boris V. Tomachevski: "Il faut réaliser une approche descriptive dans l'étude des genres et remplacer la classification logique par une classification pragmatique et utilitaire tenant uniquement compte de la distribution du matériel dans les cadres définis" (1965: 306). J'irai très modestement dans ce sens en procédant à une étude de cas. Le corpus historiquement défini des contes de Perrault me permettra de me situer par rapport à une autre question posée par les organisateurs du colloque¹: "Quel est l'apport d'une perspective historique sur l'évolution des genres et celles des formes de DR?" Les travaux que je mène depuis plusieurs années, avec Ute Heidmann², sur les contes de Perrault, d'Andersen et des Grimm me permettent d'affirmer qu'une perspective historique et comparative est indispensable pour appréhender l'évolution d'un genre qui se situe entre littérature orale et littérature écrite, narration orale et mise en texte destinée aussi bien à l'oralisation (contes écrits pour être lus ou dits) qu'à la lecture silencieuse solitaire.

Le genre du conte merveilleux a été associé par la narratologie structuraliste à l'action. Depuis Vladimir J. Propp, il est décrit comme une suite de fonctions remplies par des actants définis par leurs actions. On a ainsi négligé le fait qu'un conte puisse aussi être une représentation de paroles et de pensées de personnages. Si la répétition d'actions est

¹ Il nous avait aussi été demandé de clarifier "le foisonnement terminologique des modes d'énonciations, types ou genres de textes, types ou genres de discours, hypergenres et sous-genres, superstructures et séquences, formations discursives" et autres "réseaux discursifs" ou "stratégies particulières de circulation des discours". Faute de place, je me permets de renvoyer à mes interventions relatives à cette question aussi théorique que terminologique dans mes livres de 2001a (1992) et de 1999 (pages 81-100), ainsi que dans plusieurs articles (Adam 1997, 2001b-c-d-e; Adam & Heidmann 2004). Je renvoie également aux positions récentes des linguistes scandinaves de la ScaPoline (Nølke et al. 2004: 147-166).

² Les propositions ici présentées sont le fruit d'une recherche commune dont les résultats seront réunis dans un livre à paraître en 2006.

représentative du genre, la répétition de paroles formulaires apparaît également comme un trait générique. Par ailleurs, les personnages des contes sont souvent vus comme de grandes formes simples, des bons ou des méchants, des êtres à faible intériorité, qui pensent peu, voire pas du tout. Une approche diachronique et comparative (que je me contenterai d'esquisser) permet de questionner cette autre idée reçue et d'illustrer un impératif théorique et méthodologique: ne pas constituer un genre en classe simple, ne jamais l'essentialiser ou l'ontologiser.

Une impulsion majeure en ce sens est venue du programme de remembrement des études littéraires que Tzvetan Todorov dessinait dans *Les genres du discours*, en 1978, à la suite de sa lecture des travaux du Cercle de Bakhtine. Il n'a malheureusement confirmé cette position que dans l'édition américaine – par ailleurs assez différente – de ce livre, en 1990: "Un champ d'études cohérent [...] demande [...] impérieusement à être reconnu, où la poétique cédera sa place à la théorie du discours et à l'analyse de ses genres" (1978: 26 & 1990: 12). Avant que l'influence des travaux de Mikhaïl M. Bakhtine ne se fasse sentir, l'importance des genres est apparue dans les recherches socio-linguistiques de William Labov (1978: 223-335) sur le vernaculaire noir-américain. Deux de ses études examinent le fonctionnement de la langue dans des genres de la communauté noire: les vanes ou insultes rituelles et le récit oral d'expériences vécues dangereuses. En redéfinissant la notion de "formation discursive" de Michel Foucault pour en faire un concept important de l'École française d'analyse du discours, Michel Pécheux considère que les formations discursives "déterminent *ce qui peut et doit être dit* (articulé sous la forme d'une harangue, d'un sermon, d'un pamphlet, d'un exposé, d'un programme, etc.) à partir d'une position donnée dans une conjoncture donnée" (1990: 148). Même si le mot n'apparaît pas, la parenthèse dresse de toute évidence une liste de genres. Dès le début des années 1970, dans ses travaux sur les *Cahiers de doléance* rédigés en Normandie en 1789, Denis Slakta met en avant une notion de "rhétorique propre" découlant d'une "matrice discursive" (1971: 113-114). Même s'il préfère parler de "types" de discours, on peut considérer qu'il conceptualise ici un genre. Dominique Maingueneau a très tôt rendu compte de cette évolution de l'Analyse de discours française: "Les énoncés relevant de l'AD se présentent [...] non seulement comme des fragments de langue naturelle ou de telle ou telle formation discursive, mais aussi comme des échantillons d'un certain genre de discours" (1987: 23; voir également Maingueneau 2004).

Pour décrire les genres de discours, il me paraît nécessaire de prendre appui sur les six principes (Pp) théoriques et méthodologiques suivants:

Pp1: Lieu de manifestation et de diversification de la langue, les genres sont aussi nombreux et variés que les interactions socio-discursives humaines. Il faut donc partir de l'extrême *diversité historique et sociale, des genres de discours*. Ainsi, les contes ne peuvent être considérés hors du cadre des formations socio-discursives dans lesquelles ils ont été produits. Au nom d'un universalisme du genre, on a eu tendance à oublier le contexte historique de production qui est à la source de différences majeures entre les textes. Ce sont ces variations que deux principes complémentaires, en apparence contradictoires, permettent de préciser.

Pp2: M. M. Bakhtine insiste fort justement sur les fonctions régulatrices complémentaires de la langue et des genres de discours:

Apprendre à parler c'est apprendre à structurer des énoncés (parce que nous parlons par énoncés et non par propositions isolées et, encore moins, bien entendu, par mots isolés). Les genres du discours organisent notre parole de la même façon que l'organisent les formes grammaticales (syntaxiques). (1984: 285)

Le caractère normé des genres est une des conditions de possibilité de l'interaction verbale et de l'utilisation de la langue en discours. Cette *valeur régulatrice des genres* s'appuie sur un principe centripète d'identité, de reproduction gouvernée par des normes et tournée vers le passé.

Pp3: Le *principe de variation*, complémentaire du précédent, est un principe centrifuge de différenciation, tourné vers la création et l'innovation. Il explique le déplacement et le jeu constant avec les normes établies. Sur cette base, il faut certainement distinguer les genres dominés par le Pp2 de répétition et les genres dominés par le Pp3 de variation. Ainsi, la stabilité générique semble plus grande dans les contes oraux du folklore que dans les contes écrits littéraires. Selon Marie-Louise Tenèze et le folkloriste russe V. P. Anikin: "La nature collective du folklore conditionne la plus grande stabilité des genres folkloriques par rapport aux genres littéraires" (Anikin, cité par Tenèze 1970: 55). Même si ce n'est probablement qu'une question de degré d'hybridation, les contes écrits littéraires sont certainement plus enclins à l'assimilation et à l'hybridation générique, comme le confirment les recueils de Perrault et d'Andersen.

Pp4: *Les régularités et les variations des genres touchent potentiellement tous les niveaux de textualisation*. En d'autres termes, chaque niveau d'organisation de la textualité – et donc potentiellement les formes du DR et, plus largement, du discours autre – peut être l'indice d'un genre et/ou être affecté par lui:

Tout dans la littérature, depuis le choix du matériau thématique, des motifs particuliers, depuis leur distribution jusqu'au système d'exposé, au langage, au vocabulaire, etc., tout peut devenir un procédé canonique. On a réglementé l'emploi de certains mots et l'interdiction de certains autres, etc. (Tomachevski 1965: 299)

Ce que dit B.V. Tomachevski s'applique très au-delà du champ littéraire et a des conséquences importantes sur les observables linguistiques. Françoise Douay-Soublin le notait, en 1994, à propos d'une étude, par Irène Tamba, de la comparaison et de la métaphore dans un corpus de romans du début du XXe siècle: "ses conclusions reposaient entièrement sur la convention de réalisme attachée à ce genre: un simple glissement vers le fantastique et tout était modifié" (1994: 22). C'est très précisément ce genre de brouillage des observations linguistiques par un genre qu'il s'agit d'éviter à propos du DR. Croiser les déterminations qui tiennent aux contraintes de la langue et celles qui tiennent au(x) genre(s) est une entreprise qui exige de vastes descriptions de corpus contrôlés.

Pp5: Une réflexion sur les procédures de catégorisation est indispensable (Adam 1992). La *catégorisation d'un texte (ou d'une portion de texte) dans un genre se fait par un jugement prototypique ou par air de famille* (tendances, faisceaux de régularités, dominante, gradients de typicalité) plutôt que par une classification fondée sur une grammaire de

critères fixes et stricts. Une remarque de M.-L. Tenèze sur le conte merveilleux me semble aller dans le sens de cette conception graduelle de la catégorisation générique:

[...] Le genre, en tant qu'ensemble de ses réalisations historiques concrètes, pourrait se visualiser par une carte en dégradé ou par un cercle: au centre se trouveraient les contes dont le caractère merveilleux est le plus accentué, et en allant vers la circonférence, cette densité de merveilleux irait en décroissant, jusqu'à ce seuil au-delà duquel le conte merveilleux n'est plus ressenti comme tel. (1970: 54)

Le corpus des "contes" de Perrault peut parfaitement être ainsi décrit. Des textes comme *Les Fées* et *Cendrillon* peuvent être placés au centre de ce cercle, en compagnie du *Chat botté*. *La Barbe bleue*, qui n'est pas sous-titré "conte" et s'apparente plus à une *Histoire tragique* (Adam & Heidmann 2003 & 2004), se situe vers le bord de la circonférence. *Le petit Poucet*, *Riquet à la houppe* et le conte d'avertissement du *Petit chaperon rouge* prennent place dans une zone intermédiaire qui fait graduellement glisser le récit du merveilleux vers la description réaliste du monde contemporain. Cette idée de généricité graduelle et de faisceaux de régularités était déjà présente dans la définition des "traits du genre", ces groupements de procédés perceptibles qui, selon B. V. Tomachevski (1965: 302), permettent de caractériser les classes particulières d'œuvres littéraires. Mais, ajoutait aussitôt le formaliste russe, d'une part "ces traits peuvent être très différents et peuvent se rapporter à n'importe quel aspect de l'œuvre littéraire" (1965: 302) et, d'autre part, ils "sont polyvalents, ils s'entrecroisent et ne permettent pas une classification logique des genres suivant un critère unique" (1965: 303). D'où sa double conclusion que nous pouvons faire nôtre:

On ne peut établir aucune classification logique et ferme des genres. Leur distinction est toujours historique, c'est-à-dire justifiée uniquement pour un temps donné; de plus, cette distinction se formule simultanément en plusieurs traits, et les traits d'un genre peuvent être d'une nature tout à fait différente de la nature de ceux d'un autre genre. (1965: 306)

Pp6: Dès qu'il y a un texte – c'est-à-dire reconnaissance du fait qu'une suite d'énoncés forme un tout de communication –, il y a *effet de généricité* – c'est-à-dire inscription de cette suite d'énoncés dans une classe de discours. Mais il est fréquent qu'un texte se situe au croisement de plusieurs genres. Dans cette perspective, il ne s'agit pas seulement de décrire l'appartenance générique d'un texte, mais de mettre à jour ses potentialités génériques, les effets de généricité et les tensions génériques qui le traversent (Adam & Heidmann 2004). Les noms de genres comme "conte", "Märchen", "histoire tragique" ou "fait divers" ont tendance à réduire un énoncé à une seule catégorie ou famille de textes. La *généricité* est, en revanche, la mise en relation d'un texte avec des catégories génériques ouvertes, sur la base de la production et/ou de la reconnaissance d'effets de généricité.

Il découle de ces six principes méthodologiques que les formes de représentation du discours autre doivent, selon moi, être étudiées dans des corpus génériques contrôlés. Avant d'induire un rapport entre tel ou tel fonctionnement d'une forme linguistique et un genre, il est nécessaire d'accumuler les descriptions de faits, sans en tirer de conclusions hâtives. Je ne ferai donc ici, à partir des *Histoires ou contes du temps passé* de Perrault, que quelques

observations relatives (2) aux frontières entre Discours Direct (DD) et Discours Direct Libre (DDL) dans l'écrit sous-ponctué du XVII^e siècle, (3) à la répartition entre DD, d'une part, et Discours Indirect (DI) et Discours Narrativisé (DN), d'autre part, (4) à la complexification de certains dialogues fortement itératifs, voire formulaires, (5) à la représentation de la pensée (PR) à et la faible présence du Discours Indirect Libre (DIL), et enfin (6) aux changements de cadre médiatif que l'on rencontre ici ou là et qui, par la représentation d'un discours autre sous forme non plus de DR mais de modalisation autonymique du dire comme discours second (Authier-Revuz 1997: 36) font sortir le conte du cadre merveilleux des contes de fées.

2. Discours Direct et Discours Direct Libre

Le DDL n'est que ponctuellement observable dans des textes faiblement ponctués de la fin du XVII^e siècle comme ceux de Perrault et l'on peut dire qu'il est, en français contemporain, "l'incarnation linguistique de la modernité" (Rosier 1999: 279). C'est l'esprit du très célèbre article de *L'ère du soupçon*, intitulé "Conversation et sous-conversation", dans lequel Nathalie Sarraute fait cette observation souvent citée:

[...] Rien n'est moins justifié que ces grands alinéas, ces tirets par lesquels on a coutume de séparer brutalement le dialogue de ce qui précède. Même les deux points et les guillemets sont encore trop apparents, et l'on comprend que certains romanciers [...] s'efforcent de fondre, dans la mesure du possible, le dialogue avec son contexte en marquant simplement la séparation par une virgule suivie d'une majuscule. (*Œuvres complètes*, La Pléiade, Paris, Gallimard, p 1598)

Si les éditions modernes de Perrault multiplient les guillemets, tirets et alinéas dans le sens que critique Nathalie Sarraute, le texte de l'édition Barbin de 1697³ du *Petit Poucet*, par exemple, se présente plutôt sous la forme qu'elle préconise et définit comme caractéristique de la modernité romanesque: simple point-virgule ou point et majuscule pour frontière entre les énonciations:

- (1) L'Ogre qui sentit les Couronnes d'or; vrayment, dit-il, j'allois faire là un bel ouvrage, je voy bien que je bus trop hier au soir. Il alla ensuite au lit de ses filles où, ayant senti les petits bonnets des garçons. Ah, les voilà, dit-il nos gaillards? Travaillons hardiment; en disant ces mots, il coupa sans balancer la gorge à ses sept filles.

On trouve même une simple virgule pour marquer le passage au discours direct, par exemple dans *La Belle au bois dormant*. Toutefois, cette virgule est rendue possible du fait de la présence d'un verbe de parole ("X dit à Y") que l'on peut considérer comme un marqueur de portée à droite ouvrant, sans ambiguïté, un segment de DD:

- (2) Cela estoit fort bien allé jusques là, mais un soir cette méchante Reine dit au Maistre-d'Hôtel, je veux manger la Reine à la mesme sausse que ses enfans.

³ L'édition de référence que je cite est le fac-similé de la deuxième édition Barbin de 1697 corrigée, publiée, en 1929, chez Firmin-Didot, à Paris.

Le déplacement de l'incise attributive crée, en revanche, un flottement en [1]: il faut prendre appui sur le signal de ponctuation fort (point-virgule ou point) à gauche et sur le verbe de parole à droite pour interpréter "vraiment" et "Ah, les voilà" comme des segments de DD. Dans le passage suivant de *La Barbe bleue*, sur lequel nous reviendrons plus loin, les zones de transition énonciative entre les énonciations au DD de personnages de Barbe bleue et de son épouse flottent:

- (3) Il faut mourir, Madame, luy dit-il, & tout à l'heure. **Puis qu'il faut mourir**, répondit elle, en le regardant, les yeux baignez de larmes, donnez-moy un peu de temps pour prier Dieu. **Je vous donne un demy-quart-d'heure**, reprit la Barbe bleue, mais pas un moment davantage.

Le segment "*Puisqu'il faut mourir*" n'est identifié que grâce à la présence d'un point et à la portée à gauche de l'incise attributive "*répondit-elle*". La portée de cette incise s'arrête au point suivant, en raison du surgissement d'une autre incise attributive ("*reprit la Barbe bleue*") qui place le segment à gauche ("*Je vous donne un demi-quart d'heure*") sous sa portée et donc comme relevant d'une autre source énonciative. La présence de ces marques syntaxiques attributives nous incite à ne pas parler de DDL dans ces trois exemples. En effet, les incisives attributives, placées avant, après ou au milieu d'une prise de parole, permettent de séparer des unités phrastiques en énonciations différentes. Mais cela se complique au moins dans l'un de ces deux exemples tirés du *Petit Chaperon rouge*:

- (4) Le Loup ne fut pas long-temps à arriver à la maison de la Mere-grand, il heurte: Toc, toc, **qui est-là?** C'est votre fille le petit chaperon rouge (dit le Loup, en contrefaisant sa voix) qui vous apporte une galette, & un petit pot de beurre que ma Mere vous envoie.
- (5) Ensuite il ferma la porte, & s'alla coucher dans le lit de la Mere-grand, en attendant le petit chaperon rouge, qui quelque temps après vint heurter à la porte: Toc, toc, **qui est-là?** Le petit chaperon rouge **qui entendit la grosse voix du Loup**, eut peur d'abord, mais croyant que sa Mere-grand estoit enrhumé, répondit, c'est vostre fille le petit chaperon rouge, qui vous apporte une galette & un petit pot de beurre que ma Mere vous envoie.

En [4], on peut sans aucun doute parler de DDL, car la question "Qui est là?" flotte sans attache syntaxique. Elle n'est attribuable à la grand-mère que par une inférence prenant appui dans le co-texte et qui oblige à dissocier deux énoncés dans l'unité formulaire "Toc-toc-qui-est-là", unité si puissante qu'elle est mémorisée (et souvent prononcée) comme un énoncé-bloc. En [5], la présence de la relative ("*qui entendit la grosse voix du loup*") rattache la même question "*qui est-là?*" à un énonciateur que la voix narrative prend cette fois soin d'identifier. Le segment [5] n'est donc, lui, que du DD sous-ponctué.

Cette émancipation typographique, syntaxique et attributive est insupportable pour les éditeurs modernes. La consultation de n'importe quel livre pour enfant ou édition savante modernisée le confirme. D'édition en édition, d'année en année – comme Marc Arabyan (1994) l'a montré à propos du cas du *Petit Poucet* –, les signes de ponctuation du DD se multiplient. Après l'apparition de guillemets, des tirets surgissent entre les répliques, puis au tiret s'ajoute un alinéa. A la différence de l'époque moderne, entre 1697 et les petits formats de

grande diffusion du XVIII^e siècle, peut-être par économie de papier, les paragraphes ne se multiplient pas, "ce qui donne à penser que la lisibilité n'était pas le seul critère de mise en pages admis pour ce genre" (Arabyan 1994: 187). En fait, et c'est selon moi une marque historique du genre, le faible marquage des segments de DR par la ponctuation prouve que ces textes n'étaient pas destinés à des lecteurs non experts. Ces textes étaient faits pour être lus à haute voix par des lecteurs experts à un public d'enfants et/ou d'illettrés. Le lecteur expert des siècles passés pouvait se contenter de verbes attributifs et de traces grammaticales de cohésion. Conformément aux enseignements relatifs à l'*actio* de la rhétorique antique et classique, c'est-à-dire à la mise en voix et en gestes d'un discours préalablement mémorisé, le lecteur-conteur expert pouvait, comme les acteurs-conteurs modernes, mimer les différentes voix des personnages, pour le plus grand plaisir de son public. Cette donnée du genre – le conte comme *écrit fait pour l'oralisation* – dure jusqu'à Andersen dont le style très particulier ne s'explique que par la présence non pas de l'oralité dans le texte, mais de l'oralisation, de la nécessaire dramatisation (au double sens du terme) du conte. Cela explique aussi les autres faits que l'on peut observer: la forte présence de DD, la complexification des dialogues et le style formulaire.

3. La domination du Discours Direct

Dans le conte comme dans tous les genres narratifs, la (re)présentation de la parole introduit une tension contradictoire entre la recherche d'une continuité, énonciative et la rupture que toute parole représentée en DD introduit dans la continuité des énoncés narratifs. Le DD est un facteur de discontinuité, tandis que DI et DN, en intégrant la parole rapportée dans le discours rapporteur, conservent une certaine continuité des indices référentiels et des temps verbaux. La structure des dialogues de Perrault présente le plus souvent un mélange des deux types, comme dans ces échanges (E) des *Fées*, numérotés de E1 à E6 en fonction de leur ordre d'apparition dans le texte:

- [E1] Un jour qu'elle estoit à cette fontaine, il vint à elle une pauvre femme [DI] qui la pria de luy donner à boire? [DD] Ouy da, ma bonne mere, dit cette belle fille, & [...]. La bonne femme, ayant bû, luy dit, [DD] vous estes si belle, si bonne & si honneste, que je ne puis m'empêcher de vous faire un don, [...]. Je vous donne pour don, poursuivit la Fée, [DDsuite] qu'à chaque parole que vous direz, il vous sortira de la bouche où une Fleur, où une Pierre précieuse. Lorsque cette belle fille arriva au logis,
- [E2] [DI] sa mere la gronda de revenir si tard de la fontaine. [DD] Je vous demande pardon, ma mere, dit cette pauvre fille, d'avoir tardé si long-temps, & en disant ces mots il luy sortit de la bouche deux Roses, deux Perles, & deux gros Diamans. [DD] Que voy-je-là, dit sa mere toute estonné, je crois qu'il luy sort de la bouche des Perles & des Diamants, d'où vient cela, ma fille, (ce fut là la premiere fois qu'elle l'appella sa fille.) [DN] La pauvre enfant luy raconta naïvement tout ce qui luy estoit arrivé, non sans jeter une infinité de Diamants. [DD] Vrayment, dit la mere, il faut que j'y envoie ma fille, [...]
- [E4] Elle ne fut pas plustost arrivée à la fontaine qu'elle vit sortir du bois une Dame magnifiquement vestuë [DI] qui vint luy demander à boire, [...]. [DD] Est-ce que je suis icy venuë, luy dit cette brutale orgueilleuse, pour vous donner à boire, justement j'ai apporté un Flacon d'argent tout exprès pour donner à boire à Madame? J'en suis d'avis, beuvez à même si vous voulez. [DD] Vous n'etes guere honneste, reprit la Fée, sans se mettre en colere: & bien, puisque vous estes si peu obligeante, je vous donne pour don, qu'à chaque parole que vous direz, il vous sortira de la bouche ou un serpent ou un crapaud.

[E6] Le fils du Roi qui revenoit de la chasse, la rencontra, & la voyant si belle, [DI] luy demanda ce qu'elle faisoit là toute seule & ce qu'elle avoit à pleurer. [DD] Hélas? Monsieur, c'est ma mere qui m'a chassée du logis. Le fils du Roi, qui vit sortir de sa bouche cinq où six Perles, & autant de Diamants, [DI] la pria de luy dire d'où cela luy venoit. [DN] Elle lui conta toute son aventure.

Les segments intercalés E3 et E5, en revanche, se présentent comme des d'échanges élémentaires complets au DD: Question de la mère, puis Réponse de la fille et enfin Évaluation de la mère:

[E3] [DD-Q] tenez, Fanchon, voyez ce qui sort de la bouche de vôte sœur quand elle parle, ne seriez-vous pas bien aise d'avoir le mesme don, vous n'avez qu'à aller puiser de l'eau à la fontaine, & quand une pauvre femme vous demandera à boire, luy en donner bien honnestement. [DD-R] Il me feroit beau voir, répondit la brutale, aller à la fontaine: [DD-Eval] Je veux que vous y alliez, reprit la mere, & tout à l'heure.

[E5] D'abord que sa mere l'aperçeut, elle luy cria! [DD-Q] Hé bien ma fille! [DD-R] Hé bien, ma mere, luy répondit la brutale, en jettant deux viperes, & deux crapaux, [DD-Eval] O! Ciel, s'écria la mere, que vois-je là, c'est sa sœur qui en est cause, elle me le payera;

Sur l'ensemble des contes, le DD l'emporte largement. Le DI et le DN interviennent plutôt en amorce des échanges, servant ainsi de marqueurs de l'ouverture de nouveaux échanges. Le DN joue un rôle complémentaire d'accélération rythmique par ellipse du rapport des paroles. On a là un schéma assez représentatif du fonctionnement général de la (re)présentation de la parole dans les contes de Perrault.

A titre de sondage comparatif, quand on observe le travail de réécriture auquel procède Wilhelm Grimm lors des rééditions successives des *Kinder- und Hausmärchen*, la forte présence du DD dans le genre des contes est largement confirmée. Entre l'édition de 1812 et les éditions de 1819, 1837 et 1857, deux directions semblent suivies. A la recherche d'un style de plus en plus formulaire, visant la sentence ou la maxime, il faut ajouter la transformation de nombreux segments de DI en DD. C'est en particulier le cas au début de *Rothkäppchen* où, à la suite des recommandations maternelles, la réponse de la petite fille au long DD de sa mère est brève et donnée, en 1812, au DI [7]. Dès la deuxième édition, en 1819, le DD remplace le DI [8] et cette correction est confirmée dans les éditions de 1837 et de 1857 [9]⁴:

(7) **Rothkäppchen versprach der Mutter recht gehorsam zu seyn.**

(Petit Chaperon Rouge promet à sa mère d'être bien obéissante.)

(8) **Rothkäppchen sagte: "Ja ich will alles recht gut ausrichten", und versprachs der Mutter in die Hand.**

(Petit Chaperon Rouge dit: "Oui je veux faire tout aussi bien que je peux", et elle le promet à sa mère en lui donnant la main.)

⁴ Les citations de *Rothkäppchen* sont tirées des éditions, par Heinz Rölleke, des *Kinder- und Hausmärchen* de Jacob & Wilhelm Grimm: 1812, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1986: 113-118; 1819, Köln, Enger Diederichs, 1986 (1982): 100-102; 1857, Stuttgart, Philipp Reclam, 2001: 156-160. Les traductions de travail proposées, avec l'aide d'Ute Heidmann, aussi littérales que possible, font partie d'un livre à paraître en 2006.

- (9) **"Ich will schon alles gut machen", sagte Rothkäppchen zur Mutter und gab ihr die Hand darauf.**
 ("Je veux tout faire au micux", dit Petit Chaperon Rouge à sa mère tout en lui donnant la main.)

Si l'on en revient aux contes de Perrault et qu'on essaie d'interpréter la domination du DD sur le DI et le DN, la première explication est la suivante: le DD permet de présenter les paroles des personnages sans procéder à une analyse de leur contenu ou de leur tonalité. Chez Perrault, les verbes attributifs se chargent rarement de cette analyse puisque le plus fréquent est le très neutre verbe "dire" (162 occurrences) et les non moins neutres verbes "demander" (30), "répondre" (30) et "reprenre" (12). Le verbe "crier" n'apparaît que douze fois, à côté des très performatifs "promettre" (9), "assurer" (8), "remercier" (3) et quelques autres. Avec le DD on est dans le vif des paroles qui accompagne le vif des actions. Les DI et DN sont plus analytiques. Les contes adoptent volontiers un "style linéaire" de transmission du discours d'autrui, c'est-à-dire un marquage relativement fort des frontières entre DR et discours narrant. V. N. Voloshinov analysait cela comme un aspect rendu nécessaire par le fait que les discours des personnages sont, à cette époque, peu individualisés stylistiquement et donc peu différenciables sans indications formelles. Il est vrai que, à la différence de ceux des Grimm, les personnages de Perrault parlent tous de la même manière: mère et fille, roi et paysan, cuisinier et ogresse, loup et petite fille. Le DD, grâce à ses contours extérieurs nets, circonscrit au moins la parole des personnages et peut être considéré comme un facteur rythmique comparable à la répétition formulaire.

4. Complexification du dialogue en DD et répétition formulaire

Le conte est connu pour sa tendance à répéter les actions, c'est la célèbre procédure de triplification des épreuves, mais on a moins examiné la façon dont les paroles sont répétées. Dans *Le Petit chaperon rouge*, la galette et le petit pot de beurre apparaissent cinq fois dans le DD, dans la bouche de différents protagonistes et surtout à des moments déterminants de la progression du conte. La mère envoie la petite fille chez sa grand-mère et lance l'histoire par la formule:

- (11) Un jour sa mere ayant cui & fait des galettes, luy dit, **va voir** comme se porte **ta mere-grand**, car on m'a dit qu'elle estoit malade, **porte luy une galette & ce petit pot de beure.**

La petite fille révèle ensuite au loup le but de son voyage en reprenant mot à mot l'injonction maternelle:

- (12) [...]; la pauvre enfant qui ne sçavoit pas qu'il est dangereux de s'arrester à écouter un Loup, luy dit, **je vais voir ma Mere-grand, & lui porter une galette avec un petit pot de beurre que ma Mere luy envoie.**

Le loup, pour se faire ouvrir la porte de la maison de la grand-mère, imite la voix du Petit Chaperon rouge en reprenant ses propres mots:

- (13) C'est vôtre fille le petit chaperon rouge (dit le Loup, en contrefaisant sa voix) qui **vous apporte une galette, & un petit pot de beurre que ma Mere vous envoie.**

La petite fille utilise exactement la même formule que le loup, en croyant s'adresser à sa grand-mère:

- (14) Le petit chaperon rouge [...], répondit, c'est votre fille le petit chaperon rouge, qui **vous apporte une galette & un petit pot de beurre que ma Mere vous envoie.**

Enfin, le loup, imitant la voix de la grand-mère, invite la petite fille à le rejoindre dans le lit fatal en remplaçant ainsi, bien grivoisement, l'objet destiné à être mangé par la grand-mère:

- (15) Le Loup la voyant entrer, lui dit [...]: mets **la galette & le petit pot de beurre** sur la huche, & viens te coucher avec moy.

Ces cinq reprises formulaires ponctuent l'histoire, en l'ouvrant (11) et en la fermant (15), en reposant sur la dissimulation, par le loup de sa voix animale en voix de la petite fille (13) et de la grand-mère (15).

La formule d'ouverture de la porte de la maison est couplée avec un autre parole formulaire, reprises deux fois à l'identique:

- [13'] **Toc, toc, qui est là?** C'est vôt're fille le petit chaperon rouge (dit le Loup, en contrefaisant sa voix) qui vous apporte une galette, & et un petit pot de beurre que ma Mere vous envoie. La bonne Mere-grand qui estoit dans son lit à cause qu'elle se trouvoit un peu mal, luy cria, **tire la chevillette, la bobinette chera**, le Loup **tira la chevillette, & la porte s'ouvrit.**
- [14'] **Toc, toc: qui est là?** Le petit chaperon rouge qui entendit la grosse voix du Loup, eut peur d'abord, mais croyant que sa Mere-grand estoit enrhumée, répondit, c'est votre fille le petit chaperon rouge, qui vous apporte une galette & un petit pot de beurre que ma Mere vous envoie. Le Loup luy cria, en adoucissant un peu sa voix; **tire la chevillette, la bobinette chera.** Le petit chaperon rouge **tira la chevillette, & la porte s'ouvrit.**

Le détournement des signes (imitations de voix et déguisements trompeurs) est au cœur du détournement mondain d'un conte d'avertissement plus du tout destiné aux enfants. Ce détournement générique apparaît à la toute fin du *Petit chaperon rouge*, dans le célèbre dialogue de la petite fille [A] avec sa grand-mère-loup [B], fondé sur un système de reprises et de variations à deux voix:

- Elle luy dit, [A1] **ma mere-grand que vous avez de grands bras!**
 [B1] **c'est pour mieux t'embrasser, ma fille:**
 [A2] **ma mere-grand que vous avez de grandes jambes?**
 [B2] **c'est pour mieux courir mon enfant:**
 [A3] **ma mere-grand que vous avez de grandes oreilles?**
 [B3] **c'est pour mieux écouter, mon enfant.**
 [A4] **Ma mere-grand, que vous avez de grands yeux?**
 [B4] **c'est pour mieux voir, mon enfant.**
 [A5] **Ma mere-grand, que vous avez de grandes dents?**
 [B5] **c'est pour te manger.**

Patrice Soler (2001: 74) rattache ce dialogue à la forme antique de chant ou dialogue amébée (du grec *amoibaïos*, alterné), fréquent dans la littérature bucolique, de Théocrite à Virgile. Dans ces chants, deux personnages se répondent par des strophes de longueur ordinairement identique. Cette joute verbale où les répliques de l'un complètent celles de l'autre est très codifiée. Retenons comme caractéristique du genre le fait que les répliques se ressemblent et se répondent, en étant d'égale longueur.

En fait, au lieu de simplement considérer le dialogue de Perrault comme un chant amébée, il faut certainement le lire comme une parodie générique qui fait système avec un ensemble de données intertextuelles, elles aussi ponctuelles, mais qui, ensemble, créent un réseau d'allusions. Au lieu de la copie formelle d'un chant amébée, nous avons affaire à un dialogue générateur d'une tension narrative. L'étirement du dialogue, dépourvu de vraisemblance, se réduit à une sorte de chant, parfaitement mémorisable et, par ailleurs, à un discours codé grivois, à double sens.

Plus encore que cette fin du *Petit Chaperon rouge*, le célèbre double dialogue de la femme de Barbe bleue (F) avec sa sœur Anne (sA) et avec son terrible époux (BB) peut être considéré comme un chef d'œuvre parodique du genre du chant amébée. Ce détournement est conforme aux positions esthétiques des "Modernes". Cette séquence fortement itérative en quatre temps est encadrée par des échanges d'ouverture et de clôture qui, par la reprise du dramatique "*il faut mourir*", donnent une unité très forte au segment dialogué. La mise en italiques de certains énoncés leur confère une valeur formulaire dont nous avons commenté ailleurs les allusions intertextuelles (Adam & Heidmann 2003). Comme pour la fin du *Petit Chaperon rouge*, ce long dialogue est destiné à créer une tension narrative, une dramatisation par le retardement du dénouement annoncé ("*il faut mourir*") qui, grâce à l'intervention des frères, se déplace de la victime à son bourreau:

Échanges d'ouverture:

[BB.01] Il faut mourir (1^{ère} occurrence), Madame, luy dit-il, & tout à l'heure. [F.01] Puis qu'il faut mourir, répondit elle, en le regardant, les yeux baignez de larmes, donnez-moy un peu de temps pour prier Dieu. [BB.02] Je vous donne un demy-quart-d'heure, reprit la Barbe bleüe, mais pas un moment davantage.

Lors qu'elle fut seule, elle appela sa sœur, & luy dit, [F.02] ma sœur Anne, car elle s'appeloit ainsi, monte, je te prie, sur le haut de la Tour, pour voir si mes freres ne viennent point, ils m'ont promis qu'ils me viendroient voir aujourd'huy, & si tu les vois, fais-leur signe de se hâter.

Premier temps:

La sœur Anne monta sur le haut de la Tour, & [F.1] la pauvre affligée luy crioit (1^{ère} occurrence) de temps en temps, *Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir* (1^{ère} occurrence). [sA.1] Et la sœur Anne luy répondoit (1^{ère} occurrence), *je ne vois rien que le Soleil qui poudroye, & l'herbe qui verdoye* (1^{ère} occurrence). [BB.1] Cependant la Barbe bleüe tenant un grand coutelas à sa main, crioit de toute sa force à sa femme, descens viste, ou je monteray là-haut (1^{ère} occurrence). [F.2] Encore un moment s'il vous plaist, luy répondoit sa femme (1^{ère} occurrence),

Deuxième temps:

[F.3] & aussi-tost elle crioit tout bas (2^{ème}), *Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir* (2^{ème}) [sA.2], & la sœur Anne répondoit (2^{ème}), *je ne voy rien que le Soleil qui poudroye, & l'herbe qui verdoye* (2^{ème}). [BB.2] Descens donc vite, crioit la Barbe bleüe, ou je monteray là haut (2^{ème}). [F.4] Je m'en vais, répondoit sa femme (2^{ème}),

Troisième temps:

[F.5] & puis elle crioit (3^{ème}) *Anne, ma sœur Annee ne vois-tu rien venir* (3^{ème}). [sA.3] Je vois, répondit la sœur Anne (3^{ème}), une grosse poussière qui vient de ce costé-cy. [F.6] Sont-ce mes freres? [sA.4] Hélas, non, ma sœur, c'est un Troupeau de Moutons. [BB.3] Ne veux-tu pas descendre, crioit la Barbe bleüe (3^{ème}). [F.7] Encore un moment répondait sa femme (3^{ème})

Quatrième temps:

[F.8] & puis elle crioit (4^{ème}), *Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir* (4^{ème}), [sA.5] Je vois, répondit-elle (4^{ème}), deux Cavaliers qui viennent de ce costé-cy, mais il sont bien loin encore: [sA.6] Dieu soit loué, s'écria-t-elle un moment après, ce sont mes freres; je leur fais signe tant que je puis de se haster. [BB.4] La Barbe bleüe se mit à crier (4^{ème}) si fort que toute la maison en trembla. [F.8] La pauvre femme descendit,

Clôture de l'échange:

et alla se jeter à ses pieds toute éplorée & toute échevelée: [BB5] Cela ne sert de rien, dit la Barbe bleüe, il faut mourir (2^{ème} occurrence) [...].

L'alternance et la multiplication des verbes "crier" et "répondre" (à l'imparfait pour souligner la répétition et au passé simple quand le dénouement approche) crée un rythme accentué encore par les reprises presque intégrales des mêmes formules (en italiques ou non soulignées). La complexité de ce double chant transforme ce morceau dialogué en un chef d'œuvre de composition dramatique.

5. DIL et pensée représentée

Chez Perrault, le nombre de verbes qui marquent la pensée représentée (RP) est quantitativement très faible et très inférieur aux verbes de parole (DR): 10 verbes "penser", 12 "se résoudre" et 12 "prendre la résolution", 10 "(se) trouver", 8 "sentir", 5 "songer", 3 "(se) (re)souvenir" et 2 "désespérer". Si on élargit l'enquête à chaque conte, visiblement les personnages pensent explicitement peu dans *Barbe bleue* (7) ou dans *Le petit Poucet* (7) et presque pas dans le *Petit Chaperon rouge*. Si *Riquet à la Houppe* comporte plus de pensées représentées (13) et surtout beaucoup de représentation de la parole en DD, c'est parce que ce conte met plus que les autres en scène la conversation galante et soutenue. Ce conte a moins sa source dans le folklore que dans la culture mondaine de la fin du siècle et l'art de la conversation.

La fin de *La Belle au bois dormant* présente une accumulation soudaine de pensées représentées (notées PR et soulignées en gras), qui entourent un des très rares segments de DIL du corpus (je souligne par des italiques):

Cela estoit fort bien allé jusques là, mais un soir cette méchante Reine dit au Maistre-d'Hôtel, je veux manger la Reine à la mesme sausse que ses enfans. Ce fut alors que le pauvre Maistre-d'Hôtel **desespera [PR]** de la pouvoir encore tromper. La jeune Reine avoit vingt ans passez, sans compter les cent ans qu'elle avoit dormi: sa peau estoit un peu dure, quoyque belle & blanche; & **le moyen de trouver dans la Ménagerie une beste aussi dure que cela: [DIL] il prit la résolution**, pour sauver sa vie, **de [PR]** couper la gorge à la Reine, & monta dans sa chambre, **dans l'intention de [PR]** n'en pas faire à deux fois; il s'excitoit à la fureur, & il entra le poignard à la main dans la chambre de la jeune Reine: Il ne voulut pourtant point la surprendre, & il lui dit avec beaucoup de respect, l'ordre qu'il avoit reçu de la Reine-Mcre. [...] Il la mena aussi tost à sa chambre, où la laissant embrasser ses enfans & pleurer avec eux: il alla

accommoder une biche, que la Reine mangea à son souppé, avec le même appetit que si c'eut esté la jeune Reine. **Elle estoit bien contente de sa cruauté, & elle se préparoit à dire au Roy à son retour [PR]**, que les loups enragez avoient mangé la Reine sa femme & ses deux enfans.

Le segment souligné en italiques, qui serait certainement qualifié de proto-DIL par Michel Olsen (2002: 85-93), est précédé d'une transition à l'imparfait: "*La jeune Reine avait vingt ans passé, sans compter les cent ans qu'elle avait dormi: sa peau était un peu dure, quoique belle et blanche*". L'énoncé final, introduit par les deux points, peut être aussi bien attribué à la voix narrative qu'au Maître d'hôtel. Le segment de DIL qui suit se présente sous la forme d'une interrogation rhétorique (non marquée par la ponctuation) reliée par le signe des deux points [:] au segment suivant. Cet énoncé au DIL introduit une empathie auteur-personnage (Voloshinov 1977: 190-191) que M. Olsen résume parfaitement par la formule: "Mettez-vous à sa place". Le narrateur rend ainsi le lecteur-auditeur témoin de l'impuissance du pauvre Maître d'hôtel, obligé de se résoudre à mettre à mort la victime désignée par l'ogresse.

La rareté du DIL chez Perrault, en comparaison aux textes contemporains de La Fontaine ou de La Bruyère, a pour effet une pertinence narrative particulière de la présence de cette forme. Ce n'est pas un obstacle d'histoire de la langue qui explique le peu de DIL dans les contes de Perrault. C'est, en revanche, la tension narrative qui motive sa présence. Il surgit dans un moment de délibération particulièrement terrible du Maître d'hôtel, marqué par un grand nombre d'allusions à l'état intérieur du personnage. Il en va exactement de même au début du *Petit Poucet*:

Un soir que ces enfans estoient couchez, & que le Bucheron estoit auprès du feu avec sa femme, **[DD] il luy dit**, le cœur serré de douleur? Tu vois bien que nous ne pouvons plus nourrir nos enfans: je ne sçauois les voir mourir de faim devant mes yeux, & je suis resolu de les mener perdre demain au bois, ce qui sera bien aisé, car tandis qu'ils s'amuseront à fagoter, nous n'avons qu'à nous enfluir sans qu'ils nous voyent. **[DD] Ah! s'écria la Bucheronne**, pourroistu bien toy-même mener perdre tes enfans? **[DN] Son mary avoit beau luy représenter leur grande pauvreté, [proto-DIL] elle ne pouvoit y consentir; [DIL] elle estoit pauvre, mais elle estoit leur mere: [PR] Cependant ayant considéré** quelle douleur ce luy seroit de les voir mourir de faim, **[DI] elle y consentit**, & alla se coucher en pleurant.

Le DIL est ici marqué par l'imparfait et par la présence d'un concessif (*mais*) qui oppose deux arguments contradictoires. Le segment qui suit le connecteur "*mais elle était leur mère*" va dans le sens du segment indécidable de proto-DIL qui précède: "*elle ne pouvait y consentir*". Le segment qui suit est, en revanche, une représentation des pensées de la Bucheronne [PR] qui mène à sa terrible résolution: "*elle y consentit*". Sans pousser plus loin cette exploration de la présence du DIL chez Perrault, retenons qu'il s'inscrit dans la représentation d'un moment où l'état intérieur des personnages est particulièrement agité et même déchiré.

Si on compare *Le Petit Chaperon rouge* au *Rotkäppchen* des frères Grimm, on constate que, chez Perrault, il n'est guère fait allusion qu'à l'envie du Loup: "*qui eut bien envie de la manger, mais il n'osa, à cause de quelque Bucherons qui estoient dans la Forest*" et à la surprise finale du Petit Chaperon rouge: "*elle fut bien estonnée de voir comment sa Mere-*

grand estoit faite en son deshabilité". Dans *Rotkäppchen*, les personnages pensent quantitativement beaucoup plus. Le Loup d'abord dans un passage très proche du conte de Perrault:

Der Wolf **dachte bei sich**: "Das junge zarte Ding, das ist ein fetter Bissen, der wird noch besser schmecken als die Alte: du mußt es listig anfangen, damit du beide erschnappst".

Le loup **pensa en lui-même**: "La jeune chose tendre, c'est une bouchée bien grasse qui sera encore meilleure que la vieille: tu dois t'y prendre avec ruse, pour que tu les attrapes toutes les deux". (*Traduction de U. Heidmann et J.-M. Adam de l'édition de 1857, p. 157*)

Le discours encadrant du narrateur (en gras) affirme clairement que la pensée représentée [PR] en DD est un flux de pensées du loup. *Rotkäppchen* pense à plusieurs reprises et se montre ainsi très différente de l'insouciant et naïve petite fille de Perrault:

[...] **dachte es**: "Wenn ich der Großmutter einen frischen Strauß mitbringe, der wird ihr auch Freude machen; es ist so früh am Tag, daß ich doch zu rechter Zeit ankomme", lief vom Wege ab in den Wald hinein und suchte Blumen. Und wenn es eine gebrochen hatte, **meinte es**, weiter hinaus stände eine schönere, und lief **darnach**, und geriet immer tiefer in den Wald hinein. (*1857, p. 158*)

Elle pensa: "Si j'apporte un bouquet frais à grand-mère, il lui fera aussi plaisir; il est si tôt dans la journée que j'arrive quand même à temps", s'éloigna du chemin vers la forêt et chercha des fleurs. Et quand elle en avait cueilli une, **elle trouvait** qu'il y en avait toujours une plus belle plus loin, et, de cette façon, elle s'enfonça toujours plus profondément dans la forêt. (Notre traduction)

[...] und als es so viel zusammen hatte, daß es keine mehr tragen konnte, **fiel ihm die Großmutter wieder ein**, und es machte sich auf den Weg zu ihr. **Es wunderte sich**, daß die Türe aufstand, und wie es in die Stube trat, so kam es ihm so seltsam darin vor, daß **es dachte**: "Ei, du mein Gott, wie ängstlich wird mir's heute zumut, und bin sonst so gerne bei der Großmutter!" (*1857, p. 158*)

Et quand elle eût ramassé tant de fleurs qu'elle ne pouvait en porter une de plus, **la grandmère lui revint à l'esprit** et elle se remit en route vers chez elle. Elle s'étonna que la porte fût ouverte, et quand elle arriva dans la chambre, **ça lui parut tellement bizarre qu'elle pensa**: "Ah, mon Dieu, comme je me sens angoissée aujourd'hui, alors que d'habitude je suis si bien chez grand-mère!" (Notre traduction)

A l'issue du conte, *Rotkäppchen* tire elle-même, intérieurement, la morale de l'histoire:

[...] *Rotkäppchen* aber **dachte**: "Du willst dein Lebtag nicht wieder allein vom Wege ab in den Wald laufen, wenn dir's die Mutter verboten hat". (*1857, p. 160*)

[...] mais Petit Chaperon rouge **pensa**: "Jamais plus de ta vie tu ne quitteras le chemin pour courir toute seule dans la forêt, quand ta mère te l'a défendu." (Notre traduction)

Le chasseur pense lui-aussi beaucoup avant d'agir et de sauver la grand-mère et la petite fille:

Der Jäger ging eben an dem Haus vorbei **und dachte**: "Wie die alte Frau schnarcht, du mußt doch sehen, ob ihr etwas fehlt". Da trat er in die Stube, und wie er vor das Bette kam, so sah er, daß der Wolf darin lag. "Finde ich dich hier, du alter Sünder", sagte er, "ich habe dich lange

gesucht". Nun wollte er seine Büchse anlegen, **da fiel ihm ein**, der Wolf könnte die Großmutter gefressen haben und sie wäre noch zu retten: schoß nicht, sondern nahm eine Schere und fing an, dem schlafenden Wolf den Bauch aufzuschneiden. (1857, p. 159)

Le chasseur passa alors devant la maison et **pensa**: "Comme la vieille femme ronfle! Tu dois quand même aller voir si elle a un problème". Alors il entra dans la chambre, et s'approchant du lit, il vit que le loup y était couché. "C'est ici que je te trouve, vieux pêcheur" dit-il, "Ça fait bien longtemps que je te cherche". Maintenant il se préparait à épauler son fusil, quand il **lui vint à l'esprit que** le loup avait peut-être dévoré la grand-mère et qu'elle pouvait encore être sauvée: il ne tira pas, mais prit des ciseaux et commença à ouvrir le ventre du loup endormi. (Notre traduction)

Comme le confirment les travaux comparatifs que nous menons par ailleurs, avec Ute Heidmann, cette différence majeure entre Perrault et les Grimm correspond, chez ces derniers, à la mise en avant d'une plus grande individualité et intériorité des personnages. Dans le contexte romantique et piétiste de ce début du XIXe siècle allemand, cette émergence de la réflexion morale du sujet individuel n'est pas surprenante. Les frères Grimm créent une œuvre originale, à visée éducative propre. On ne peut donc pas dire que les personnages des contes pensent peu. Il faut seulement prendre en considération les différences entre les textes, les auteurs et les époques.

6. Représentations d'un discours second et frontières du conte

Je conclurai sur la façon dont les deux derniers contes du recueil de Perrault présentent un flottement générique. Un surprenant changement de cadre énonciatif, marqué par une modalisation autonymique ou représentation en discours second, nous fait sortir du conte de fées. La fin de *Riquet à la Houppe* se présente comme une alternative entre deux dénouements: une métamorphose magique conforme au genre du conte merveilleux ou une simple modification psychologique de la perception de l'autre, qui se présente comme une sortie de l'univers merveilleux en direction d'un réalisme psychologique romanesque et galant. Le marqueur médiatif "*certaines assurent/disent que*" introduit un changement de cadre médiatif (Guentchéva 1994 & 1996) ou une modalisation en discours second (Authier-Revuz 1992: 39 & 1995) qui signale qu'une partie du récit ne relève plus de la même source que précédemment – c'est-à-dire de la voix narrative du conteur – mais d'autres énonciateurs, plus proches du genre du roman galant:

La Princesse n'eut pas plustost prononcé ces paroles, que Riquet la houppe parut à ses yeux, l'homme du monde le plus beau, le mieux fait, & le plus aimable qu'elle eust jamais vû. **Quelques-uns assurent que** ce ne furent point les charmes de la Fée qui opererent, mais que l'amour seul fit cette Metamorphose. **Ils disent que** la Princesse ayant fait reflexion sur la perseverance de son Amant, sur sa discretion, & sur toutes les bonnes qualitez de son ame & de son esprit, ne vit plus la difformité de son corps, ny la laideur de son visage. **que** sa bosse ne luy sembla plus que le bon air d'un homme qui fait le gros dos; **& qu'au lieu que jusqu'à lors** elle l'avoit vû boiter effroyablement, elle ne luy trouva plus qu'un certain air penché qui la charmoit; **ils disent encore que** ses yeux, qui estoient louches, ne luy en parurent que plus brillans. **que** leur déreglement passa dans son esprit pour la marque d'un violent excez d'amour, **& qu'enfin** son gros nez rouge eut pour elle quelque chose de Martial & d'Héroïque? **Quoyqu'il en soit**, la Princesse luy promit sur le champ de l'épouser, pourvû qu'il en obtînt le consentement du Roy son Pere.

Le segment ouvert par le marqueur de renvoi à un discours autre "*quelques-uns assurent que*" ne s'interrompt qu'avec le connecteur "*quoi qu'il en soit*". Cette locution est une sorte de proposition concessive figée, proche de la forme tronquée d'une concessive alternative de type: *Que l'état de chose X soit ou ne soit pas, cela ne change rien à la vérité de Q*. En d'autres termes, on est toujours amené par ce connecteur à se demander si l'on n'aurait pas pu faire l'économie de l'expression de l'état de chose auquel réfère le pronom "en", c'est-à-dire ici de l'alternative psychologique qui nie le merveilleux. Cette formule d'indétermination énonce une concession de type: que la transformation de Riquet à la Houppes soit une métamorphose magique (genre du conte de fées) ou une simple modification de perception psychologique, un effet de l'amour (genre romanesque galant), ne change rien à la vérité de la fin heureuse de l'histoire: "*la Princesse lui promet sur le champ de l'épouser*".

Il en va exactement de même à la fin du *Petit Poucet*:

Le petit Poucet estant donc chargé de toutes les richesses de l'Ogre s'en revint au logis de son pere, où il fut receu avec bien de la joye.

Il y a bien des gens qui ne demeurent pas d'accord de cette dernière circonstance, & qui prétendent que le petit Poucet n'a jamais fait ce vol à l'Ogre; **qu'à la vérité**, il n'avait pas fait conscience de luy prendre ses bottes de sept lieues, parce qu'il ne s'en servoit que pour courir après les petits enfans. **Ces gens-là assurent le sçavoir de bonne part, & même pour avoir bû et mangé dans la maison du Bucheron. Ils assurent que** lorsque le petit Poucet eut chaussé les bottes de l'Ogre, il s'en alla à la Cour, où il sçavoit qu'on estoit fort en peine d'une Armée, qui étoit à deux cens lieues de là, & du succès d'une Bataille qu'on avoit donnée. Il alla, **disent-ils**, trouver le Roi, & lui dit que s'il le souhaitoit, il luy rapporteroit des nouvelles de l'Armée avant la fin du jour. Le Roi luy promit une grosse somme d'argent s'il en venoit à bout. Le petit Poucet rapporta des nouvelles dès le soir même, & cette première course l'ayant fait connoître, il gaignoit tout ce qu'il vouloit; car le Roi le payoit parfaitement bien pour porter ses ordres à l'Armée, & une infinité de Dames luy donnoient tout ce qu'il vouloit pour avoir des nouvelles de leurs Amans, & ce fut là son plus grand gain. [...] Après avoir fait pendant quelque temps le métier de courrier, & y avoir amassé beaucoup de bien, il revint chez son pere, où il n'est pas possible d'imaginer la joye qu'on eut de le revoir. Il mit toute sa famille à son aise. Il acheta des Offices de nouvelle création pour son pere & pour ses freres; & par là il les établit tous, & fit parfaitement bien sa Cour en même temps.

Comme la fin alternative de *Riquet à la Houppes* est une négation du merveilleux au nom d'un réalisme psychologique, celle du *Petit Poucet* met en cause la vérité du conte. La présence d'un discours autre ("*il y a bien des gens qui prétendent que... ces gens-là assurent que...*") est ici moins le signe d'un conflit moral des interprétations relatif au vol des bottes et de la fortune de l'ogre que l'indice d'une possible sortie du genre du conte merveilleux: la fin alternative échappe partiellement – car le Petit Poucet garde ses bottes magiques – à l'univers merveilleux pour intégrer le monde historique et galant des contemporains de Perrault.

Ces quelques remarques nous montrent combien la problématique des genres et celle de la représentation du discours autre – des diverses formes de discours rapporté aux modalisations en discours second, en passant par la pensée représentée – gagnent à être croisées.

Références

- Adam, J.-M. 1997, "Genres, textes, discours: pour une reconception linguistique du concept de genre", *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, 75, vol. 3, Bruxelles, p 665-681.
- 1999, *Linguistique textuelle: des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan.
 - 2001a (1992), *Les textes, types et prototypes* (nouvelle éd.), Paris, Nathan.
 - 2001b (1998), "En finir avec les types de textes", in C. Garcia, J.-P. Confais, M. Grandaty (éds.), *Quelles grammaires enseigner à l'école? Discours, genres, texte, phrase*, Paris-Toulouse, Delagrave & CRDP Midi-Pyrénées, p 25-43.
 - 2001c (1998), "Analyse des discours. Types & genres", in M. Ballabriga (éd.), *Communication & interprétation*, Toulouse, Editions Universitaires du Sud, p 42-59.
 - 2001d, "Types de textes ou genres de discours? Comment classer les textes qui disent de et comment faire?", *Langages*, 141, Paris, Larousse, p 10-27.
 - 2001e, "Entre conseil et consigne: les genres de l'incitation à l'action", *Pratiques*, 11-112, Metz, p 7-38.
 - 2005, *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, A. Colin.
- Adam, J.-M. & Heidmann, U., 2003, "Discursivité et (trans)textualité", in R. Amossy & D. Maingueneau (éds.), *L'analyse du discours dans les études littéraires*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, p 27-47.
- 2004, "Des genres à la généricité. L'exemple des contes (Perrault et Grimm)", *Langages*, 153, Paris, Larousse, p 62-72.
- Arabyan, M., 1994, *Le paragraphe narratif*, Paris, L'Harmattan.
- Authier-Revuz, J., 1992, "Repères dans le champ du discours rapporté", *L'Information grammaticale*, XVIII-1, Lille, 33-51.
- 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidence du dire*, tomes 1 et 2, Paris, Larousse.
 - 1997, "Modalisation autonymique et discours autre: quelques remarques", *Modèles linguistiques*, 55, 38-42.
- Bakhtine, M. M., 1978 (1975), *Esthétique et théorie du roman*, Gallimard, Paris.
- 1984 (1952-1953), «Les genres du discours [langage]» & «Le problème du texte», in *Esthétique de la création verbale [de l'œuvre en mots]*, Paris, Gallimard, p 263-308 & 309-338.
- Douay-Soublin, F., 1994, "Les figures de rhétorique: actualité, reconstruction, emploi", *Langue Française*, 101, Paris, Larousse, p 13-52.
- Guentcheva, Z., 1994, "Manifestation de la catégorie du médiatif dans les temps français", *Langue Française*, 102, Paris, Larousse, p 8-23.
- (éd.), 1996, *L'énonciation médiatisée*, Louvain-Paris, Peeters.
- Labov, W., 1978 (1972), *Le parler ordinaire*, Paris, Minuit.
- Maingueneau, D., 1987, *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Paris, Hachette.
- 2004, "Retour sur une catégorie: le genre", in J.-M. Adam, J.-B. Grize & M. Ali Bouacha (éds.), *Texte et discours: catégories pour l'analyse*, Editions Universitaires de Dijon, p 107-118.
- Nølke, H., Fløttum, K., Norén, C., 2004, *ScaPoline. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris, Kimé.
- Olsen, M., 2002, "Remarques sur le dialogisme et la polyphonie", *Documents de travail*, VI, Roskilde, Les polyphonistes scandinaves.
- Pêcheux, M., 1990, *L'inquiétude du discours*, Paris, Éditions des Cendres.
- Propp, V. J., 1970 (1928), *Morphologie du conte*, Paris, Seuil.

- Rosier, L., 1999, *Le discours rapporté*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- 2005, "L'analyse de discours et ses corpus à travers le prisme du discours rapporté", *Marges Linguistiques*, 9, <http://www.marges-linguistiques.com>, MLMS, St. Chamas, p 154-164.
- Slatka, D., 1971, "Esquisse d'une théorie lexico-sémantique: pour une analyse d'un texte politique (Cahiers de doléances)", *Langages*, 23, Paris, Larousse, p 87-132.
- Solcr, P., 2001, *Genres, formes, tons*, Paris, P.U.F.
- Tenèze, M.-L., 1970, "Du conte merveilleux comme genre", in *Approches de nos traditions orales*, M.-L. Tenèze (éd.), Paris, Maisonneuve & Larose, p 11-65.
- Todorov, T., 1978, *Les genres du discours*, Paris, Seuil.
- 1990, *Genres in Discourse*, Cambridge University Press.
- Tomachevski, B. V., 1965 (1925), "Thématique", in *Teorija literatury (Poetika)*, Leningrad, 1925, p 132-165; trad. fr. in T. Todorov (éd.), *Théorie de la littérature*, Paris, Seuil, p 263-307.
- Voloshinov, V.N., 1977 (1929), *Marxisme et philosophie du langage*, Paris, Minuit.

2

L'Attribution implicite du genre judiciaire au discours rapporté: l'exemple des locutions assertives de l'«otroi» en ancien et en moyen français

Frédéric Torterat

Université de Port-au-Prince, Haïti

1. En termes de discours rapporté(s)

Dans ce que nous appellerions volontiers la scène interlocutive, et notamment le discours rapporté, certains moments (sur une ou deux réplique(s), une allocution, un ensemble de questions et de réponses) apparaissent tout particulièrement connotés. Dans cette vue, on peut envisager des moments du DR où il apparaîtrait connoté négativement, ou son contraire, mais cela ne mènerait qu'à des conclusions intermédiaires. Plus typiques, les formules sentencieuses, les propos comminatoires, sont d'autant plus significatifs qu'ils semblent attribuer, implicitement ou explicitement, des caractéristiques de genre au DR (et principalement au discours direct (DD)). Dans cette contribution, c'est à la connotation juridique que nous nous attacherons, notamment à l'appui d'une formule verbale récurrente dans les DR des textes de l'ancien et du moyen français, à savoir *otroier* en locution (pro)nomino-verbale.

Très répandue dans les textes des années 1100-1400, cette locution d'assentiment, de consentement et de jurement s'affirme en DR d'autant plus nettement qu'elle implique personnellement son (ou ses) destinataire(s), et c'est pourquoi nous envisagerons cette judiciarisation spontanée en termes d'activité socio-culturelle. De même, celle-ci confirme l'évidente plurivocité de certains genres de discours rapportés (Rosier 1997, 2002; Marnette 2002), d'autant que cela est aussi vrai dans les cas où l'énonciateur narrativise la scène interlocutive (Bres 1989). Mais avant toute autre explication, voici tout de suite deux exemples de la formule en question:

- (1) – Volantiers par itel devise
prendrai, fait Renart, ton homage
que honte n'avras ne damage:
les.III. matins tïer feras,
a genoillons droit me feras
et les.X. poucins me randras
(et que loiauté me tandras)
et Blanchart que me promeïs
qant le conseil me queeïs.
– Sire, fait Lietart, *je l'otroi*:
Ja seront li mastin tuit troi

Tüé devant vos or androit.
 Je sai bien que vos avez droit,
 Que lor vie avez anhaïe,
 Que il vos firent vilannie:
 Droit vos en ferai volantiers.
 (*Renart*, X, 11246-11261)

- (2) Delez le rei sist Arneïs d'Orliens,
 Qui molt par fu et orgoillos et fiers;
 De granz losenges le prist a araisnier:
 «Dreiz emperere, faites paiz, si m'oeiez.
 Mes sire est jovenes, n'a que quinze anz entiers,
 Ja sereit morz quin fereit chevalier.
*Ceste besoigne, se vous plaist, m'otreiez,
 Tresqu'a treis anz que verrons comment iert.*
 S'il vult proz estre ne ja bons eritiers,
 Je li rendrai de gré et volentiers,
 Et acreistraï ses terres et ses fiez.»
 Et dist li reis: «*Ce fait a otroier.*
 – Granz merciz, sire», dient li losengier,
 Qui parent ierent a Arneïs d'Orliens.
 (*Couronnement de Louis*, 99-112)

Entre les deux formulations, c'est la première qui, au sens grammaticographique, apparaît de loin la plus représentée en DR. Effectivement, cette locution verbale intervient très peu sous forme passive, d'autant qu'ici, dans le *Couronnement de Louis*, le SV *Ce fait a otroier* correspond à une affirmation déclarative sous-entendue du locuteur (Cf. Marnette 1999). Principalement assertive, cette expression permet de solenniser et d'apporter une connotation juridique très marquée au DR – et donc de l'événementialiser sur un autre plan. De ce fait, au-delà de la problématique d'un éventuel enchevêtrement des voix, ces moments judiciairisés du DR ouvrent un champ de recherche non négligeable aussitôt qu'on aborde deux questions principales, lesquelles consistent dans le fait de savoir, d'une part, dans quelle mesure ceux-ci indiquent, ou non, la présence de certaines nuances de l'hétérogénéité constitutive du DR, et, d'autre part, dans celui de déterminer si ce type d'expressions disposent de marqueurs formels de transition pouvant faire office de démarcateurs spécifiques. Au demeurant, c'est dans leur dimension textuelle que ces formulations semblent devoir être cernées avant tout, d'autant que, comme le dénonce Rosier 1997 (339), «l'étude des formes de discours rapporté, entre grammaire de phrase et grammaire de discours, ne peut se faire que dans une linguistique de type textuel». Aussi, l'attribution plus ou moins explicite d'un genre particulier au segment textuel concerné n'est-elle pas à négliger, d'autant que les connotations dégagées permettent véritablement de judiciairiser au moins en partie l'intervention de l'énonciateur, ou à l'occasion de lui conférer des contours administratifs, et pourquoi pas de la politiser dans certains cas. Filliettaz et Grobet 1999, qui distinguent nettement «types» et «genres» de discours (218-221), en parlent d'ailleurs plus généralement de la manière suivante (250):

On peut dès lors faire l'hypothèse que la problématique générique peut être traitée dans le cadre plus général de l'analyse actionnelle, et qu'elle se ramène dans une large mesure à des questions liées aux visées qui sous-tendent les productions discursives.

L'exemple d'une expression formulaire de l'ancien et du moyen français nous renvoie donc dans une problématique d'intertextualité, mais aussi devant une pratique tout à fait particulière de textualisation, telle qu'a pu en décrire Rastier 1998 (106-107), lequel, notons-le en passant, voit bien dans le texte une «rencontre entre le contexte et l'intertexte» (107).

En revanche, il serait hasardeux d'affirmer que les DR judiciarisés par ces formules appartiennent à des genres ou des sous-genres opportunément fixes. Quand bien même on dresserait en modèle typologique les expressions formulaires présentes dans le DR, et notamment dans une perspective historique, autant donc parler plutôt d'activité socio-discursive, laquelle permet d'envisager, ici et là, une forme particulière de rapport à l'autre. D'un autre côté, ce type de locutions semblent plus appropriées à la relation parataxique, et plus spécifiquement en coordination transphrastique, quand bien même, comme le dénonce Borillo 1996 sur les *textes narratifs courants* (127), «les événements et les situations dans ces textes se réalise(raie)nt tout aussi naturellement par le biais de relations hypotaxiques établies dans le cadre d'une même phrase, qu'à travers des enchaînements parataxiques reliant entre elles deux phrases successives». La phrase devient alors un contexte *en soi*, et notamment en termes de démarcation(s).

2. Une formule récurrente dans le DD

Effectivement, l'insertion dans l'énoncé de l'expression formulaire passe d'abord par son intégration au cotexte phrastique, notamment au sens de Fontanille 2001, lequel, abordant «le grand nombre de variables qui interviennent dans la réalisation concrète des énoncés» (109), parle d'«intégration» sur plusieurs niveaux, dont bien sûr un «niveau supérieur» (115, Cf. Rastier 1991, Torterat 2002, 2003a & b). Deux modulations d'une même collocation pourront ainsi se correspondre, à ce point près que, dans un cas plutôt que dans l'autre, le locuteur aura sollicité, suivant le cotexte, un marqueur plus ou moins explicite (*et* inscrivant le cotexte postérieur dans l'énoncé de manière plus rhématique, tout en effectuant la transition à partir d'un avant-texte qu'il appelle l'auditeur à bien mémoriser).

La formule connotée (*et*) *otroier*, dont on notera qu'elle est absente du *Dictionnaire* de C. di Stefano (Cères, 1991), renvoie, quoi qu'il en ressorte, au consentement, à la faveur, et apparaît comme une formule à caractère juridique (dès le *Roland*) ou encore administrativo-juridique, d'un enjeu allocutif supérieur à ce qui serait une vague transition ou une affirmation peu consistante. Dans les chartes, les lettres officialisées, les actes, les traités ou même les ratifications, le verbe *otroier* est généralement présent aux côtés d'un parasyndrome (on se rappellera des binômes synonymiques chers à Oresme), avec *vouloir*, *donner*, *bailler*, mais aussi *vendre* ou *quitter* (au sens d'*acquitter*), *gréer*, voire *confermer*¹, et n'exclut pas la forme pronominale. Cela étant, il est plutôt représenté en locution dans le DR, et surtout le DD, même s'il intervient quelquefois dans le DI:

- (3) Et lor pria que cele dame li gardassent laiens jusques a son revenir, et *on li otria* molt volentiers. (*Istore d'Outre Mer*, in F. Godefroy, *Dict.*)

¹ (1290, *Arch. Mun. de Besançon* – reg. mun. I, f^o 173, in F. Godefroy, *Dict.*)

On en relèvera aussi un certain nombre dans l'*Altfranzösisches Wörterbuch*, d'A. Tobler et E. Lommatzsch (1955-1971), où l'on reconnaîtra facilement sa consistance locutionnelle, et dans certains manuels.

Ainsi l'expression elle-même, généralement incluse dans des constructions intersegmentales en DD, et précédée ici et là du joncteur *et*, indique-t-elle formellement l'existence d'une collocation. Très représentée en ancien français, un peu moins en moyen français, celle-ci est, contrairement à ce qu'on pourrait être amené à supposer, assez répandue à ces moments-là de l'histoire linguistique. En réalité, les emplois respectifs de ce SV varient dans la mesure où, comme propos de jurement, celui-ci s'officialise ou se veut officiel vis à vis du destinataire. Dans ce sens, cette locution formulaire sera susceptible d'apparaître alors dans tous types de schémas interlocutifs:

- (4) *Li tavreniers*
 (...) Metre seur mi vous en couvient,
 Ne voeil pas vers vous entreprendre.
Pincédés
Jou l'otroi, sans les besans prendre.
 (St Nicolas, 1174-1176)

Dans le cas présent, nous remarquons juste une forme d'acquiescement verbalisé de manière strictement déclarative, sans enthousiasme aucun, et pour ainsi dire en retrait. Le locuteur *Pincédé* pose d'ailleurs une condition qui suit directement le syntagme verbal *jou l'otroi*, lequel se voit ainsi privé de son entière disposition au consensus, et à proprement parler mis sous condition, comme c'est le cas ci-dessous:

- (5) – *Je l'otroi*, dist Renart, ainsi,
 Mais je ai certes mout grant fain.
 (Renart, 12398-12399)

Ici, cette mise sous réserve est d'autant plus effective qu'elle est confirmée par une restriction qui suit directement, avec un caractère nettement adversatif. D'autre part, cette réserve ainsi formalisée montre comment le locuteur passe d'une réponse plus ou moins allocentrée à quelque assertion qui, tournée vers soi cette fois-ci, rompt le cours dialogique de l'entretien. Ce qui ne sera pas le cas dans le passage suivant:

- (6) (...) trestot ainsi
 Con tu l'as dit, *e je l'otri*.
 (Charr. Lyon, 6651-6652)²

3. Et, un démarcateur?

Rosier 1997 a bien montré comment un opérateur tel que *lors* peut servir de marqueur de transition, notamment dans les «échanges entre répliques» (346), et même pour tout ce qui

² Sur cette construction, voir Torterat 2000 et Rebuschi 2001, 2002.

concerne la «distribution» des co-énonciateurs. Portant en eux «une certaine temporalité» (347), ces démarcateurs influencent bien la répartition thématique du DR (Cf. Perret 1988: 209³; Torterat 2005), et modifient une ou plusieurs données du champ allocutif au profit du locuteur concerné, voire d'un autre, locuteur ou non, mais en tous les cas détenteur d'un focus. Or, il en est de même pour *et*.

Quelle déduction que nous en tirions, nous assistons à des assertions déclaratives *a priori* délimitées, dont la conclusion commune suggère la persistance d'un rituel à caractère si ce n'est officiel, du moins solennel (Lignereux 2001), alors qu'à d'autres moments, l'assertion elle-même s'élève au rang d'injonction et de commandement (Cf. Kelsen 1996: 35). Plus ou moins explétif, *et* va insister sur une certaine fermeté dans la décision qui est prise, et dans le fait qu'il convient de s'en tenir à ce qui est conclu. Pour ce qui concerne l'exemple de *St Nicolas* cité plus haut, qu'on nous permette de reprendre deux points toutefois: le premier revient à ce que le *et* de l'expression prédiquée par le locuteur *Connar* pourrait ici se comprendre comme un *et* de rethématisation égocentrée (*eh bien, quant à moi, je l'octroie*), ce qu'il est sans aucun doute en partie, et le deuxième à ce que nous remarquons une concurrence entre *et*, éventuellement, et l'adverbe *bien*. Quoi qu'il en soit, *et* fonctionne en partie comme un opérateur phraséologique, et par exemple, même si Antoine 1962 banalise le syntagme (926), ce dernier parle toutefois de «formule rituelle», tout en revenant sur son caractère sentencieux. Mais rappelons à ce propos que l'adjonction de *et* n'est appropriée que dans les cas où, d'une part, celui-ci n'est évidemment pas substitué à un autre opérateur qui lui serait coextensif, mais aussi contextuellement, d'autre part, quand la décision qui est prise prend les contours d'une résolution ferme et non conditionnée, même de manière sous-jacente. Dans les cas contraires en effet, on note que *et* n'intervient pas:

- (7) Li rois ot que ses filz li prie
Et dist: «Biax filz, *je li otroi*.
Mes de ce que aller t'an voi
Sanz compaignie, ai molt grant duel;
Ja ne le fëisse, mon vuel.»
(*Erec et Enide*, 2728-2732)

Dans le discours (direct) du locuteur *Li rois*, il va sans dire que l'assentiment royal est solennel, quasi-officiel. Toutefois, il comporte non pas une condition, mais une restriction, d'ailleurs marquée à la transition entre les syntagmes verbaux concernés par *mais*, laquelle nous indique que le personnage donne une suite favorable à ce qui précède, certes, mais qu'il ne le fait pas volontiers. Autrement dit, si l'on se place d'un point de vue juridique, son engagement dans la décision qui est prise n'est pas plénier. En revanche, le fait que le joncteur soit absent ici ne doit pas nous amener à conclure sur l'hypothèse suivant laquelle il n'aurait pas pu apparaître dans ce segment, en place 1 du SV formulaire. En effet, il demeure tout à fait prévisible à ce moment-là de la phrase, toute restriction et toute réserve subséquentes mises à part. Pour autant, la locution verbale assertive *et* – ((S)PRO - otroier)

³ Perret parle effectivement des *embrayeurs* dans des emplois *conversationnels*, quand ils «impliquent (...) une interlocution, un échange de répliques», et notamment dans les cas d'«une conduite sociale normée» (210).

demeure représentative d'un genre insinué, à un point tel que l'absence de l'opérateur dans les cas de décision enthousiaste est alors régulièrement compensée par l'apparition d'un segment d'explicitation, chacun désirant montrer à l'autre son implication dans l'action postérieure et la décision commune qui est prise, et qui prend un contour événementiel, voire métaphysique peut-être pour au moins l'un d'eux. En outre, une telle formulation inscrit ce qui se dit dans l'imminence d'une action qui s'annonce, ce qui confère à (*et*) *otroier* un caractère presque procédural, à valeur testimoniale, et dont la dimension cérémoniale indique – ou feint d'indiquer – la légitimation spontanée. Chacun des énonciateurs se portant alors garant de ce qui est prédiqué, la connotation portée sur le moment concerné du DR légitime à bon droit ce qui est dit.

4. L'énonciateur devenu légitime asserteur

On admettra que le cotexte nominal et verbal prend des contours là aussi particuliers, comme pour confirmation. Les SN et SV *a foi, sans plus attendre, Dieu y soit!* constitueront donc autant de corroborations cotextuelles que l'on n'oubliera pas de relever, d'autant que l'apport de la locution *si m'aït Deus* n'a rien de léger, et s'impose même en un sens par endroits⁴. *Si* devient la marque d'une prise en charge énonciative: outre une simple prédication, il s'agit pour l'énonciateur de prendre en charge une assertion, en tant que «légitime asserteur», et plus généralement «légitime prédiquant», ce que confirme en partie l'étymon juridique *auctor* d'*otroier*, le «garant» (TLF), et ses acceptions périphériques de faveur, d'attribution et de concession.

Pour nous en convaincre démonstrativement, glissons un œil curieux dans le *Renart*, aux vers 16276-16306, où le roi *Noble* arbitre un litige entre Renart et son compère, et où, à l'occasion du «guerredon» (la contrepartie) dont il est question, la valeur testimoniale de ce qui est asserté n'est pas sans influence:

- (8) «(...) Isangrin amis, ce que doit,
Fait li rois, que Renart haez?
Par Dieu fous este que creez
Tel vilanie de Renart;
Se Dame Diex ait en moi part,
Je ne quit pas que ce feïst
Qu'en nule guise requicïst
Votre fame de mauvestië; (...)
– Sire, par foi, *je le croi bien,*
Fait li lous, *qant le tesmoingniez.*
– Or donques si ne poloingniez,
Mais de bon cuer li pardonez
Le mautalant qu'a lui avez.
– Sire, fait li lous, *je l'otroi,*
Je li pardoing en bone foi
Ici ileuc par devant vos:
Ja mes n'iere vers li irous,

⁴ Un résumé des hypothèses avancées par Marchello-Nizia dans 1985 a déjà été effectué par M.L. Ollier, dans 1984 et 1990 (21-23). On s'y reportera éventuellement, avec l'appui, pourquoi pas, de Buridant 2000: 512-513.

Jusque l'ame ou cors me soit,
Einz voil que mes hons conpoinz soit.»

C'est sans aucun doute à contre cœur qu'Isangrin donne son assentiment à l'admonestation du roi, et qu'il le solennise dans les formes (notamment à travers l'expression *se Dame Diex ait en moi part*). Mais déjà la première assertion qui suit le déni énumératif de son interlocuteur est-elle mise sous réserve, et de surcroît déclarée sans enthousiasme, ce qui confirme en partie sa dimension épilinguistique. Le locuteur concerné ne dira pas *et je le croi!*, mais *je le croi bien*, tout en y mettant pour conclusion *qant le tesmoingniez*, qui constitue en soi une restriction. D'autre part, aux assertions suivantes d'Isangrin, ce n'est pas *et je l'otroi (...)* qui sera exprimé, mais *je l'otroi, je li pardoing en bone foi*, strictement contingentes, et d'autant plus soumises à condition qu'elles sont aussitôt circonstanciées par les déictiques *ici, ileuc*, et le SN *devant vos*, lesquels laissent présumer que, dans d'autres circonstances contextuelles, ces mêmes assertions n'auront aucun effet⁵. Il s'agit donc d'une concession, qu'Isangrin conditionne d'ailleurs non sans une certaine ironie. Ce dernier, en se mettant en retrait vis à vis de son dit, de sorte que le fait de dire n'est plus pour lui vraiment égologique, mais contraint, dialogique, montre combien ses assertions demeurent sous-tendues par les circonstances présentes, et convenues en somme. C'est ce qui se passe aussi dans le *Tiers Livre*, quand Pantagruel, ne désirant pas faire «office de juge», mais de «suppliant», se défend de trop accuser Bridoye (*Tiers Livre*, XLIII, pages 293-294). Et dans le cas de *Renart*, le cotexte postérieur confirmera d'ailleurs cette hypothèse au plus tôt, comme pour corriger une éventuelle incompréhension du lecteur (voir 16307-16317).

Ce type de verbalisations spontanées concernent bien évidemment peu de locutions verbales dans lesquelles serait intégré un rhématiser ou un interpellatif, d'autant que les collocations venant en appui comme *se m'ait Dieu* demeurent très ordinaires, là où les locutions moins confirmées, telles que *or – savoir*, auront été représentées dans des circonstances contextuelles plus marquées. Par ailleurs, ces collocations, généralement oubliées pour des raisons notamment socio-culturelles, sont susceptibles de réapparaître à tout moment dans le parler d'aujourd'hui (qu'on se rappelle des *à vrai dire, en vrai, je veux!*, etc). A ce sujet, on admettra que *et*, qui intervient dans cette locution verbale comme rhématiser, établit une jonction transphrastique (en général entre répliques) dans presque tous les cas, et semble maximiser la donnée phraséologique en même temps que la portée véridictoire et assévérative du syntagme dans son entier. *Et* fonctionne dans le même temps comme un intensificateur de la collocation, laquelle est profondément impliquée dans le cotexte de gauche, alors qu'elle est circonstanciée le plus souvent dans celui de droite. Car en effet, ce type de locutions, très sensibles à la circonstanciación cotextuelle, disposent d'une appropriation plus significative dans le discours direct, tandis que l'invective ou la fâcherie n'est jamais loin:

- (9) Sire, fait Kahedins, *je vous otroi bien* ce que vous dites pour pais avoir tant seulement, car je entent bien a vos paroles que a painnes vous acorderiés vous a moi de ce que je diroie. – *Et de*

⁵ Cf. Perret *op. cit.* (139), qui traite d'une *localisation abstraite*, alors que, d'autre part, «à cette mise en rapport avec le locuteur doit être ajoutée la notion d'*acte d'énonciation*. En effet, *ici* n'est pas seulement «le lieu où je suis», mais «le lieu où je suis lorsque j'énonce le mot *ici*» (...)» (58).

qui dont, fait Hestor, diriés vous qui est la plus bele dame du monde et li miudre cevaliers? Or saciés tout chertainnement que, se vous dites verité, je m'acorderai tout maintenant a vous ne ja ne vous contredirai de riens.

(*Tristan en prose*, I, 92, 25-34)

Il est évident que les deux interlocuteurs recherchent ici une voie de consensus. Ce qui complique la situation d'interlocution, pour eux, tient en deux points principaux: d'une part, il s'agit de verbaliser opportunément le consensus recherché, et si possible au plus tôt; d'autre part, il convient de connoter juridiquement cette verbalisation afin de lui donner des contours définitifs, obligatoires et non discutables. Cela dit, rien n'empêche une contestation de la formule d'*otroi*, comme c'est le cas dans *Renart* (not. XIII, 13502-13518).

Le déni demeure donc toujours possible, et la limite entre le consensus et le contentieux, l'assentiment ou la rupture, la faveur ou le litige, exige constamment d'être réaffirmée. D'autant que l'asserteur lui-même s'attribue quelquefois la possibilité – et donc le droit – de revenir sur ce qu'il a déclaré, pour peu qu'il ne l'ait pas suffisamment légitimé. Quoi qu'il en soit, il est difficile de conclure sur un tel domaine de recherche, qui s'étend des problématiques purement linguistiques du DR à des questions d'anthropologie sociale, tout en réclamant un inventaire des variantes significatives des corpus d'ancien et de moyen français et, notamment, leur inscription (encore très incomplète) dans la parémiologie. Mais on ne disconvient certainement pas que l'action de connoter son dire (Cf. López Muñoz 1997) fait bien partie intégrante de l'activité socio-culturelle de discours en termes de généricité. Suivant la manière avec laquelle le sujet parlant aura d'aborder – et surtout d'envisager – sa propre énonciation, il tâchera momentanément d'événementialiser en tout ou partie ce qu'il dit, de le dramatiser ou au contraire le dédramatiser. La judiciarisation du DR représente donc un moment particulier de l'activité de discours. Celle-ci témoigne non seulement d'une pratique culturelle avérée, mais aussi d'un état d'esprit général de l'homme médiéval qui, peu à peu, substitue volontiers à l'invective et la menace grossière une formule procédurière menant au consensus. En des temps où la violence verbale et lesdites incivilités se répandent si généralement, on attribuera facilement à cette problématique toute sa contemporanéité, sans oublier bien sûr que toute norme juridique révèle, en soi, une norme politique.

Références

I. Ouvrages pris pour démonstration:

Bodel, J., *Jeu de Saint Nicolas*, éd. A. Henry, Genève, 1981 (Droz).

Charroi de Nismes, éd. J.L. Perricr, Paris, 1968 (Champion).

Couronnement de Louis, éd. E. Langlois, Paris, 1969 (Champion).

Rabelais, F., *Le Tiers Livre*, édition critique de M. A. Screech (Droz, 1995).

(*Le*) *Roman de Renart*, branches X-XI, éd. M. Roques, Paris, 1983 (Champion).

(*Le*) *Roman de Renart*, branches XII-XVII, éd. M. Roques, Paris, 1960 (Champion).

(*Le*) *Roman de Renart*, branches XVIII-XIX, éd. M. Roques, Paris, 1972 (Champion).

(*Le*) *Roman de Tristan en prose*, I, éd. Ph. Ménard, Genève, 1987 (Droz).

- Troyes, (Ch. de), *Erec et Enide*, éd. M. Roques, Paris, 1990 (Champion)
2. Publications concernant la problématique traitée:
- Adam, J.M., 1990, *Eléments de linguistique textuelle*, Liège, Pierre Mardaga éditeur.
- Antoine, G., 1958-1962, *La Coordination en français*, I-II, Paris, d'Arctey.
- Borillo, A., 1996, «Les Relations temporelles entre propositions: subordination ou parataxe?», in *Dépendance et Intégration syntaxique, Linguistische Arbeiten* 351, Niemeyer, p. 127-139.
- Brandsma, F., 2002, «La Vérité vivifiée? Le Discours direct aux débuts de la prose française», *Faits de langue* 19, p. 37-49.
- Bres, J., 1989, «La Narrativisation de la scène interlocutive. De ce que l'on fait (parfois) en racontant quelque chose», in J. Bres et F. Gardes-Madray (éds.), *Tu Causes, tu causes... Sur l'Interaction verbale, Cahiers de praxématique* 13, Montpellier III.
- Buridant, C., 2000, *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris, Sédés.
- Filliettaz, L. et Grobet, A., 1999, «L'Hétérogénéité compositionnelle du discours: quelques remarques préliminaires», *Cahiers de Linguistique française* 21, p. 213-260.
- Fontanille, J., 2001, «La Sémiotique est-elle générative?», *Linx* 44, p. 107-132.
- Kelsen, H., 1996, *Théorie générale des normes* (O. Beaud et F. Malkani éds.), Paris, PUF (Léviathan).
- Lazard, G., 2001, «Thème, Rhème: qu'est-ce à dire?», in *Etudes de Linguistique générale*, Paris – Louvain, Peeters, p. 79-90.
- Lignereux, M., 2001, *Serments et Promesses dans quelques textes d'ancien français (XIIe-XIIIe): approche linguistique*, Paris-X Nanterre, thèse de doctorat.
- López Muñoz, J. M., 1997, «Justificar lo dicho y el decir en francés medieval», in *Presencia y Renovación de la Lingüística francesa*, Université de Salamanque.
- Marchello-Nizia, Ch., 1985, *Dire le vrai: l'adverbe si en français médiéval*, Genève, Droz.
- Marnette, S., 1999, «*Il le vos mande, ge sui qui le vos di*: les Stratégies du dire dans les chansons de geste», *Revue de Linguistique Romane* 63, 251-252, p. 387-417.
- Marnette, S., 2002, «Aux Frontières du discours rapporté», *Revue Romane* 37-1, p. 3-30.
- Ollier, M. L., 1984, «Spécificité discursive d'une locution: *si m'aïst Diex* vs *se Dex m'aït*», in *La Locution*, Montréal, Gres, p. 323-367.
- Ollier, M. L., 1990, «La Séquence *or si* en ancien français. Une stratégie de persuasion (II)», *Revue Romane* 111 (441-444), p. 1-36.
- Perret, M., 1988, *Le Signe et la Mention*, Genève, Droz.
- Rastier, F., 1991, «Catégorisation, Typicalité et Lexicologie», in D. Dubois (éd.), *Sémantique et cognition. Catégories, prototypes, typicalité*, Paris, CNRS éditions, p. 259-278.
- Rastier, F., 1998, «Le Problème épistémologique du contexte et le Problème de l'interprétation dans les sciences du langage», *Langages* 129, p. 97-111.
- Rebuschi, G., 2001, «Coordination et Subordination, I: la co-jonction restreinte», *BSLP* XCVI, 1, p. 23-60.
- Rebuschi, G., 2002, «Coordination et Subordination, II: vers la co-jonction généralisée», *BSLP* XCVII, 1, p. 37-94.
- Rosier, L., 1997, «Misc à distance et Attribution du dire en moyen français: l'exemple des *Quinze Joyes de Mariage*», in B. Combettes et S. Monsonégo (éds.), *Le Moyen français, Philologie et Linguistique, Approche du texte et du discours*, p. 339-350.
- Rosier, L., 2002, «L'Approche du discours rapporté renouvelée par l'analyse du discours: un bilan critique et une piste de recherche», in R. Amossy et D. Maingueneau (éds.), *L'Apport de l'analyse de discours: un tournant dans les études littéraires?*
- Tobler, A. et Lommatzsch, E., 1955-1971, *Altfranzösisches Wörterbuch*, Wiesbaden, FS-Verlag GMBH.

- Tortérat, F., 2000, «Et en emploi «syndético-hypotactique»: hypothèses sur une *jonction implicite* en ancien et en moyen français», *BSLP* XCV, 1, p. 183-202.
- Tortérat, F., 2002, *Approche des invariants de quelques joncteurs en français: pour une complémentarité notionnelle des termes de coordination et de jonction*, Paris IV-Sorbonne, thèse de doctorat nouveau régime.
- Tortérat, F., 2003a, «La *Coordination* correspond-elle à une *jonction explicite*? Pour une relecture de la contribution de Gérard Antoine», *Le Français moderne* LXXI, p. 248-263.
- Tortérat, F., 2003b, «Quel Apport des fonctions communicatives en lexicographie? Le cas de la conjonction *mais*», *Revue Romane* 38-2, p. 215-238.
- Tortérat, F., 2004, «*Si* et *Or* comme cohérents (para)textuels en ancien et en moyen français», in *Mélanges Claude Thomasset*, Paris, Presses de Paris-Sorbonne: 757-773.
- Tortérat, F., 2005, «*Mais* rédupliqué: un procédé d'enchérissement?», *Cahiers de Lexicologie*, à paraître.
- Trésor de la langue française (TLF), (1971 et suivants) – Paris, C.N.R.S. éditions.

3

Les discours rapportés dans le discours néoromanesque: le cas de Nathalie Sarraute dans *Le Planétarium* et *Les Fruits d'or*

Claire Stolz

Université de Paris-Sorbonne (Paris IV), France

Le Nouveau Roman, par ses choix esthétiques fondamentaux est amené à créer de nouvelles modalités de mise en œuvre des discours rapportés; rencontre d'individus plutôt qu'école littéraire, il amène chacun de ses écrivains à traiter le problème des discours rapportés d'une manière particulière: intégration des DR dans une structure phrastique totalement nouvelle chez Simon, roman dialogué et intrication des voix narratoires chez Duras, disparition du narrateur et des personnages chez Sarraute...

Nous nous arrêtons sur le cas de Nathalie Sarraute, car elle adopte une position très paradoxale: une sorte de libre circulation des discours, mais discours rapportés par qui? En effet, la disparition du narrateur, puis des personnages au sens traditionnel du terme, à partir du *Planétarium* (1959) et des *Fruits d'Or* (1963) s'accompagne de la présence, persistante et a priori contradictoire, de la parole rapportée¹. L'écrivain construit des réponses différentes d'un roman à l'autre, mais qui ont en commun de donner plusieurs versions du même discours (ou de la même pensée) rapporté à l'aune du tropisme et de la sous-conversation. Peu à peu on passe de la confrontation de points de vue individuels à la mise en scène des rumeurs publiques dans *Les Fruits d'or*.

À la base de l'aventure sarrautienne, il y a la conscience des tropismes, de leur importance et la nécessité de trouver une poétique nouvelle pour partager cette expérience inédite avec le lecteur; aussi nous montrerons d'abord comment se construit cette poétique et comment les discours y tiennent une place nodale; puis nous tracerons l'évolution des discours rapportés du *Planétarium* aux *Fruits d'or*, car ces deux romans marquent une étape décisive dans l'œuvre de Sarraute, et nous montrerons la cohérence absolue entre le traitement des discours et les nécessités de la poétique sarrautienne.

1. Construction de la poétique sarrautienne: tropismes et disparition du narrateur et des personnages

L'objet de recherche de l'œuvre littéraire de Nathalie Sarraute, ce sont bien sûr «ces mouvements intérieurs» qu'elle a appelés «tropismes» dès 1932, générés par l'intersubjectivité et par la labilité des échanges entre les individus; ils sont définis dans la Préface de *L'Ere du soupçon* comme

¹ A.S. Newman (1976: 33) note avec justesse que "dans l'univers des romans de Nathalie Sarraute presque tout acte est un acte de parole".

“des mouvements indéfinissables, qui glissent très rapidement aux limites de notre conscience; ils sont à l’origine de nos gestes, de nos paroles, des sentiments que nous manifestons, que nous croyons éprouver et qu’il est possible de définir. Ils me paraissaient et me paraissent encore constituer la source secrète de notre existence” (Sarraute 1964: 1553-1554).

Le but est de communiquer au lecteur ces tropismes pour lui faire “éprouver des sensations analogues” (Sarraute 1964: 1554). Le monologue intérieur traditionnel est rejeté, bien insuffisant pour exprimer ce qui est souvent sensation non verbalisée (Sarraute 1964: 1594).

Il faut donc donner à ressentir directement ces tropismes, qui constituent un “innommé” (mais non indicible), selon le mot de F. Asso (1995: 254), pour créer chez le lecteur une implication pathétique, de l’ordre du thymique. Cette recherche impose une rupture avec les formes antérieures de narration, voire avec toute forme jugée trop figée et donc trop lègeante, comme l’a montré F. Asso qui fait de cette “écriture de l’effraction” le principe unificateur de l’œuvre. Il faut aussi “grossir” ces mouvements infimes, d’où la nécessité de “les faire se déployer dans la conscience du lecteur à la manière d’un film au ralenti.” (Sarraute 1964: 1554).

Pour répondre à ces exigences, Nathalie Sarraute adopte des solutions dont le nœud se trouve dans les discours rapportés.

2. Les points-clés de la poétique de Sarraute: le nœud des discours rapportés

Sur le plan énonciatif, le présent d’actualité permet de répondre à l’exigence d’immédiateté.

- Sur le plan énonciativo-discursif, Sarraute supprime le narrateur à partir du *Planétarium*, — ce qui ne signifie pas qu’elle supprime la narration — pour éviter cette médiation narratoriale; un peu comme dans le monologue autonome joycien, qui l’a fortement influencée, ce sont les personnages qui, sans devenir narrateurs, prennent en charge la narration. Elle emploie les formes du discours rapporté, — discours direct, discours direct libre et discours indirect libre au présent.
- Sur le plan discursif, les personnages individués disparaissent entre le *Planétarium* et *Les Fruits d’or*: figures pâles mais encore crédibles dans le premier roman, ils laissent la place au roman à la mode qui devient “le héros” du livre selon le mot de Sarraute. La suppression de plus en plus radicale des personnages correspond à un centrage exclusif sur l’intersubjectivité dans une visée d’empathie du lecteur, puisqu’il s’agit de provoquer chez lui aussi des tropismes. L’intersubjectivité à l’origine des tropismes aboutit à mettre en valeur les relations dialogales en développant le dialogique qui en est le déclencheur le plus fréquent.
- Sur le plan figural, Nathalie Sarraute utilise abondamment la comparaison et la métaphore, chargées de transcrire l’innommé, le préverbal; mais cette utilisation, particulièrement dans les *Fruits d’or*, intervient aussi dans les formes de discours rapportés, y compris en DD et en DDL. L’amplification polyphonique joue aussi un rôle important pour l’effet de ralenti: c’est pourquoi on rencontre fréquemment le même propos répété exactement ou reformulé.

Tous les éléments de cette poétique aboutissent aux discours rapportés et à leur circulation, présentée de manière de plus en plus épurée du *Planétarium* aux *Fruits d'or*.

3. Évolution des discours rapportés du *Planétarium* aux *Fruits d'Or*

3.1. La disparition du narrateur

Cette disparition s'effectue avec *Le Planétarium*, qui s'ouvre sur une séquence qui ressemble au début à un monologue autonome joycien, marqué comme discours grâce au discordancier² "Non" initial, confirmé comme tel grâce aux points de suspension qui traduisent une pensée en train de s'élaborer, incompatible avec la présence d'un narrateur:

- (1) Non vraiment, on aurait beau chercher, on ne pourrait rien à trouver à redire, c'est parfait... une vraie surprise, une chance... une harmonie exquise, ce rideau de velours... (p. 341).

Mais l'interprétation en monologue à la première personne est mise en question au bout de quelques lignes, par l'apparition de la troisième personne pour désigner le personnage qu'on aurait pu supposer être énonciateur et locuteur (au sens de Ducrot):

- (2) Mais quel danger, quelle folie de choisir sur des échantillons, dire qu'il s'en est fallu d'un cheveu -- et comme c'est délicieux maintenant d'y repenser -- qu'elle ne prenne le vert amande. (p. 341)

Le texte continue à se dérouler en donnant le sentiment d'un DIL au présent, notamment du fait de sa fragmentation par les points de suspension, et du fait de la récurrence de traits de la langue orale:

- (3) ...du goût! il en est bien question, c'est la dernière chose dont il faut leur parler, ils sont incapables de distinguer le beau du laid... (p. 345)

Certains passages se situent sur la frontière indécise du DIL et du PDV interne, lieu propice à ces pensées non verbalisées, et donc aux tropismes, comme l'a bien montré Alain Rabatel (2001: 72-95)³ qui prend justement Sarraute comme exemple; l'extrait suivant montre ce continuum, mais l'énoncé est tout de même entraîné vers la sphère du discours rapporté du fait du contexte, assez clairement attribué à la tante Berthe, phénomène conforté par la présence du démonstratif "cette", certes à valeur cataphorique, mais aussi déictique⁴ (je souligne le tropisme):

- (4) On sonne...c'est à la porte de la cuisine...*Le voyageur égaré dans le désert qui perçoit une lumière, un bruit de pas éprouve cette joie mêlée d'appréhension qui monte en elle tandis qu'elle court, ouvre la porte...* (p. 345)

² L. Rosier 1999: 153: «Scront appelés *discordanciers* tous les mots ou locutions permettant d'attirer le dire du narrateur (rapporteur) vers le dit du personnage (locuteur dont on rapporte les propos): ils confrontent le discours citant au discours cité. Ces discordances vont toujours dans le sens d'une actualisation du discours cité.»

³ Il aborde assez longuement la question de la frontière floue entre DIL et PDV p.86-92. Selon lui, "les critères linguistiques du PDV reposent essentiellement dans un ensemble de traits qui concernent les relations entre un *sujet focalisateur* à l'origine d'un *procès de perception* et un *objet focalisé*" (Rabatel 1998: 9); il rappelle que "le PDV est assimilable à des pensées non verbalisées" (1998: 11).

⁴ Pour une discussion serrée du rôle du démonstratif pour l'instauration du PDV interne ou du DIL, voir la contribution de G. Kleiber et G. Vuillaume dans ces mêmes actes.

Le tropisme est plutôt du côté du discours rapporté que du simple point de vue interne⁵: si l'on se réfère en effet au travail d'A. Rabatel sur la construction textuelle du point de vue, le point de vue interne est souvent embrayé essentiellement par un verbe de perception et par la nomination du personnage foyer du point de vue⁶, tous éléments absents ici; au contraire, l'environnement contextuel est exclusivement de l'ordre du discours rapporté: DIL au présent dans tout le passage précédent, DD entre guillemets pour rapporter la conversation de l'énonciatrice avec les ouvriers, puis à nouveau DIL. Le point de vue du personnage est exprimé exclusivement par sa voix; le foyer de la focalisation, du tropisme est aussi la source énonciative exclusive du texte, éliminant la médiation d'un quelconque narrateur.

Donc, on peut interpréter globalement tout le passage comme du DIL au présent, "forme (...) mixte, qui mêle personne délocutive et présent de l'actualisation", pour reprendre les termes de Laurence Rosier (1999: 149); mais se pose alors un problème énonciatif: si le personnage désigné par "elle" est l'énonciateur de tout le passage, qui en est le locuteur? Tout le roman est conduit de cette façon, sous la houlette de ce discours indirect libre et non inséré dans le discours d'un narrateur; si bien que, l'on peut lire *Le Planétarium* comme une suite de monologues autonomes du point de vue narratologique⁷, c'est-à-dire non dépendants d'un narrateur, et indirects libres du point de vue énonciatif, ce qui fait achopper sur la question du ou des locuteur(s) de ces DIL. La question peut se résoudre si l'on reprend un schéma actantiel, que j'ai proposé pour modéliser la distanciation à géométrie variable du DIL (Stolz 1999: 45), où "tout se passe comme si le narrateur rapportait au lecteur des propos qui lui ont été rapportés par les personnages eux-mêmes, d'où les phénomènes de distanciation, de polyphonie, etc..." et si on l'adapte à l'absence de narrateur, en remplaçant celui-ci par un narrataire: "On aurait donc non plus un narrateur, mais un lecteur-narrataire dont le rôle essentiel de coénonciateur serait pour ainsi dire maximalisé, l'écriture réalisant alors, dans sa confection même, l'intersubjectivité qu'elle veut mettre en scène." (Stolz 2003: 178-179)⁸. Ces monologues indirects pourraient bien avoir pour locuteurs les personnages du roman, chacun prenant en charge ainsi le monologue d'un autre personnage (Stolz 2003: 186).

Dans *Les Fruits d'Or*, on retrouve cette même absence de narrateur, mais traitée différemment; ainsi, de manière significative, c'est un dialogue qui ouvre le roman. L'incipit *in medias res* grâce à un dialogue n'est pas novateur en soi; mais c'est la suite qui, comme

⁵ Même si la distinction n'est pas toujours facile à faire, et si l'on peut parler d'un continuum, je n'inclus donc pas le PDV dans les discours rapportés, bien qu'A. Rabatel (2001: 89) le définisse comme une "forme spécifique de parole intérieure non verbalisée": d'une part je vois mal ce que peut être une parole (et non plus une pensée) non verbalisée; d'autre part, le point de vue est clairement rattaché au mode narratif et non à la voix. Pour le maintien de la distinction entre point de vue et discours rapporté, voir Jaubert 2000 et Vivero Garcia 2004.

⁶ L'embrayage peut se faire, selon un marquage allant du plus explicite au moins explicite, "a) par un verbe de perception et/ou de procès mental, b) par un nom exprimant par son sémantisme un procès de perception et/ou un procès mental (...), c) par un verbe d'état ou de mouvement nécessitant des inférences sur l'activité de perception et de pensée du personnage" (Rabatel 1998: 72).

⁷ Stolz 2003.

⁸ On trouve une schématisation assez similaire à propos du cadre interactionnel d'un autre passage du *Planétarium* dans Roulet 2000.

dans *Le Planétarium*, va surprendre par l'absence de narrateur; en effet, le dialogue n'est pas relayé ou commenté par un discours de narrateur, mais par la sous-conversation du second personnage (nous l'appellerons B):

- (5) Face contre terre au même moment, extases, chœurs, bêlements...merveilleux synchronisme...ils sont étonnants...la main enfoncée dans l'ouverture du veston sort... mais il aurait fallu être satisfait comme le médecin qui hésitait encore et qui voit surgir à point nommé le petit bouton, la légère éruption, il aurait fallu se réjouir quand il a sorti cela de la poche intérieure de son veston, là, tout contre son cœur, et l'a tendu, l'œil gourmand, savourant l'effet... Vous avez vu ça...ce Courbet...Admirable. Regardez... (p. 523)

Ce commentaire prend la forme d'un décrochement énonciatif nettement marqué comme tel par l'alinéa; il enchâsse du DDL (Vous avez vu ça...ce Courbet...Admirable...Regardez) dont l'énonciateur est l'admirateur de Courbet, parodié par B. En revanche, il est difficile de dire quel est le statut exact du reste du paragraphe: DIL? DDL? L'absence de marque de personne de l'interlocution ne permet pas de trancher; ce qui paraît sûr, c'est qu'il s'agit de discours rapporté, du fait de la cohérence isotopique entre "prosterné" (dans le dialogue qui précède) et "face contre terre"; surtout, le cliché-stéréotype d'expression "ils sont étonnants" (discordancier énonciatif) colore l'ensemble en discours.

Mais que dire du segment "la main enfoncée dans l'ouverture du veston sort"? L'expression paraphrase l'indication donnée par A "quand il a sorti cette carte postale": il s'agit d'une notation mémorielle, donnée par le présent comme un flash, et semblant répondre de ce fait à la définition du PDV comme "pensées non verbalisées", tandis que la suite ressortit nettement à la parole intérieure du personnage. Sur le plan discursif, Sarraute accentue donc le continuum entre discours intérieur, pensées verbalisées et pensées non verbalisées (PDV interne).

Sur le plan énonciatif, l'absence de PDV du narrateur et de ses marques, la présence au contraire constante de discordanciers marqueurs de discours (points de suspension, présent d'énonciation, phrases nominales, notamment) réduisent la source de l'énonciation au PDV du personnage: unique source énonciative, bien que démultiplié en de nombreuses instances, il ne peut donc produire que du discours, fût-ce pour la représentation des pensées non verbalisées.

La parole des personnages est, dans *Les Fruits d'Or*, plus dialogique que dans *Le Planétarium*; aussi les séquences de dialogues en DD sont-elles beaucoup plus nombreuses⁹ et beaucoup plus complexes, ce qui a demandé à l'écrivain une plus grande dextérité dans l'utilisation des marques de ce type de discours rapporté, tant pour en distinguer les différents niveaux énonciatifs dans le cas d'enchâssement, que pour signifier les différents types de paroles ou pensées représentées, de la parole prononcée à voix haute au tropisme le plus ténu. Dans le *Planétarium*, on ne trouve que des guillemets à la française et des tirets pour délimiter ces passages de conversations rapportées, présentées à travers le filtre d'une conscience focalisatrice, source énonciative d'un discours citant en forme de monologue

⁹ A. S. Newman recense plus de discours directs (marqués par des tirets ou des guillemets) dans *Le Planétarium* que dans les *Fruits d'or*, mais des dialogues (au sens d'échanges) plus nombreux dans ce second roman (Newman 1976: 22-23).

autonome indirect au présent: en voici un exemple, où Alain, en conversation avec Maine, sent la jalousie de son entourage:

- (6) Mais les autres là-bas, pauvres petites brutes, ne comprennent pas... «Maine est trop bonne, trop faible avec tous ces gens, ils en profitent, c'est révoltant... Il faut la délivrer... Allons, moi je vais y aller. — Ma chère Maine, vous savez qu'on vous attend, d'ailleurs on va fermer... Nous sommes les derniers... — Oh mon Dieu, vous voyez, vous m'avez fait oublier le temps...» [...] Et elle se retourne vers lui. Il sent posé sur son visage, appuyant sur ses yeux, pénétrant en lui son regard d'où ruisselle le regret, la nostalgie... Ils ont été surpris, encerclés, les étrangers, les barbares les entourent, ils vont les séparer, elle serre sa main dans la sienne, elle retient un bref instant sa main tandis qu'ils l'entraînent... (p. 433)

Les guillemets marquent que la conversation est présentée à travers le filtre de la conscience d'Alain, ce que confirme l'embrayeur de point de vue constitué par le verbe de perception "il sent" placé juste après le dialogue.

Avec *Les Fruits d'Or*, l'intrication des discours directs se complexifie, ainsi que l'organisation typographique, comme le montre cet exemple de l'incipit de la 5^e section, où Orthil est en train de parader dans une réception, en racontant une bonne histoire, dans la quelle il cite son dialogue avec une dame:

- (7) «(7a)Des petits bouts de bois dans les oneilles, ho, ho, ho... voilà, chère madame, de la grande littérature... Des petits bouts de bois dans les oneilles... (7b)Ah cher et grand Jarry... Comment est-ce qu'on vivrait, que serait-on devenu sans toi?... (7c)Il fallait l'entendre, la brave dame, elle était toute rouge, toutes ses plumes hérissées: (7d)" Mais monsieur, moi je trouve *Les Fruits d'Or* factice... C'est trop littéraire... Ce n'est pas ça, la réalité..." (7e)Des petits bouts de bois dans les oneilles... Voilà la littérâature, ma petite madame, c'est ça, la réalité, comme vous l'appellez... [...] (7f)Il fallait la voir, c'était tordant: (7g)"Mais c'est si fabriqué... Les sentiments, c'est tellement plus complexe... (7h)Il pépie... (7i)On nous a appris... À l'heure actuelle, nous savons..." (7j)Qu'est-ce que vous savez donc, hein? [...] (7k)La pauvre était hors d'elle: (7l)" Ce que nous appelons la réalité aujourd'hui — c'est bien autre chose... Depuis un demi-siècle, toutes ces découvertes... Nous n'en sommes plus là... C'est ce que j'explique toujours..." (7m)Ah madame... (7n)il hoche la tête d'un air faussement pensif et grave... qu'est-ce donc que la réalité?» (p. 570-571).

Les signes typographiques utilisés ici sont donc les guillemets à la française («...») qui encadrent les propos d'Orthil, les guillemets à l'anglaise ("...") qui encadrent les propos de la dame rapportés par Orthil. La ponctuation utilise aussi de manière remarquable les points de suspension et le tiret parenthétique.

L'extrait présente un empilement énonciatif complexe: on nous rapporte au DD (entre guillemets à la française) les propos d'un personnage, Orthil, qui raconte une conversation qu'il a eue avec une dame; aussi le passage contient:

- des énoncés qui relèvent du temps de la narration d'Orthil et de son énonciation: 7c, 7f, 7k, discours citants commentant la conversation et introduisant les paroles de la dame; ils sont en même temps discours cités au DD: le récit d'Orthil est globalement encadré par un couple de guillemets à la française («...»)
- des énoncés qui relèvent du temps du narré et qui ont pour énonciateur la dame, discours directs rapportés par Orthil: ils sont encadrés par les guillemets anglais (7d)

- des énoncés qui relèvent du temps du narré et qui ont pour énonciateur Orthil, discours directs d'Orthil rapportés par lui-même: ils ne sont pas signalés par la typographie ni bornés par un verbe introducteur; c'est l'actualisation de discours (notamment personnes de l'interlocution et apostrophes), qui les constituent formellement en DDL (7a, 7e, 7j, 7m¹⁰)
- à l'intérieur des propos d'Orthil rapportés par lui-même, on trouve aussi une citation de Jarry (7a) qui n'est pas non plus isolée par une ponctuation de discours rapporté (DD)¹¹; l'allusion, ici de type autonymique, manifeste une "non-coïncidence du discours à lui-même, dans le jeu de l'extériorité discursive" (Authier 2000: 211) et est éclaircie pour le lecteur oublieux de ses classiques par l'apostrophe à Jarry (7b). On trouve un autre phénomène autonymique avec "la réalité, comme vous l'appellez"(7e), dans laquelle l'hétérogénéité énonciative réside cette fois dans la "non-coïncidence entre les interlocuteurs" (Authier 2000: 211)
- deux énoncés provisoirement "anonymes" qui n'ont pas pour locuteur ou énonciateur Orthil, et qui le décrivent (7h et 7n), énoncés axiologiquement orientés vers la péjoration (métaphore animale dégradante de "pépier", connotation péjorative de "faussemment"), cette orientation péjorative ayant une cible ambiguë (la dame ridicule ou Orthil?)

Les points de suspension servent à marquer:

- dans les énoncés de la dame, l'hésitation, l'effort pour préciser sa pensée, et l'émotion d'une prise de parole polémique (7d), la troncation qui est faite de ses propos, réputés vides (7i). En contre-marquage, le tiret parenthétique qui apparaît une fois (7l) se charge d'une signification contraire: il est un bornage bien visible qui fait attendre une révélation définitive..., espérance déçue par la platitude du propos.
- dans les énoncés dont l'énonciateur est Orthil, ils marquent les respirations de son rire; ils servent aussi à séparer les énoncés relevant du temps de la narration de ceux qui relèvent du temps du narré.
- ils servent enfin à isoler les deux énoncés "anonymes".

L'excipit de la section selon le principe d'"intellection différée" relevé par Anthony S. Newman¹² donne les clés nécessaires à l'appréhension de l'ensemble du passage précédent:

- (8) Rires ravis. Nous aussi. Tout le monde suit. Quelle soirée... Ah c'était une chance, Orthil était à son meilleur. L'esprit même. Éblouissant. Si vous l'aviez vu... (p. 572)

Il donne le point de vue adopté et la source énonciative du discours citant qui introduit les guillemets autour du discours d'Orthil: il s'agit d'un auditeur intégré dans un groupe d'admirateurs d'Orthil, suggéré par le "nous". Les propos d'Orthil sont donc donnés à

¹⁰ L'utilisation de guillemets à la française avant le début de la première occurrence et à la fin de la dernière occurrence signalées ici sont dues à l'enchâssement du discours cité à l'intérieur d'un autre discours cité (par un autre actant, voir *infra*) non guillemeté, dont le locuteur est Orthil.

¹¹ Voir note précédente.

¹² «La perception du lecteur est marquée par le fait que l'information concrète [touchant aux fonctions désignative et déclarative] est différée» (Newman 1976: 62-63; cité par G. Henrot).

entendre à travers cette conscience, qui nous donne aussi le nom du critique, que nous ignorions jusqu'alors. C'est cette voix qui est responsable de l'énonciation des deux énoncés "anonymes". Cette configuration énonciative est traduite par Sarraute grâce à la mise à distance des propos par les guillemets, contrairement à d'autres passages (comme l'incipit du roman) où les propos rapportés sont introduits par des tirets, signalant, eux, l'immédiateté de l'énonciation dialoguée¹³.

Par ailleurs, l'excipit de cette section a une configuration énonciative complexe, entre un présent immédiat qui appartient au temps du discours d'Orthil¹⁴ ("Nous aussi. Tout le monde suit") et un imparfait à coloration de DIL ("Ah c'était une chance, Orthil était à son meilleur"), la distanciation énonciative de l'imparfait étant confirmée par l'absence de point d'exclamation dans un contexte de modalisation exclamative avec l'interjection "Ah". L'imparfait a sa double valeur distanciante: distanciation temporelle, confirmée par l'hypothétique "si vous l'aviez vu" et distanciation énonciative qui marque que le procès n'appartient pas à l'univers de croyance de l'énonciateur ironique.

L'excipit nous indique donc que la scène du discours d'Orthil se payant la tête de la dame est racontée dans une autre réunion à travers la voix d'un personnage ironique.

Ce passage est très représentatif de la technique sarrautienne qui diffère la mise au jour de la structure énonciative, et qui remplace la narration du narrateur par une narration testimoniale et tropismique d'un personnage. Le corollaire de cette construction, c'est la multiplicité des points de vue et des voix, qui évite tout figement narratorial et qui finalement dissout la notion de personnage.

3.2. La disparition des personnages et les figures de métaphore et d'amplification

Les personnages dans *Le Planétarium* constituent un personnel romanesque assez traditionnel, avec des protagonistes bien situés les uns par rapport aux autres: Alain est le personnage principal, l'intrigue du roman tournant autour de son accomplissement personnel d'écrivain.

Avec *Les Fruits d'Or*, les personnages deviennent foule; ils sont souvent anonymes ou nommés trop tard, au moment où ils quittent la scène; le seul qui aurait vocation à devenir personnage par sa fréquente nomination, c'est Bréhier, l'auteur des *Fruits d'Or*, mais justement, il n'apparaît jamais, ne prend jamais la parole¹⁵ directement, comme les autres.

De manière significative, contrairement à ce qui se passe dans *Le Planétarium*, nous ne connaissons jamais l'identité, ni même les rapports exacts qui lient le couple dont le dialogue ouvre le roman, ni l'admirateur de Courbet dont il parle et dont le roman adoptera le point de vue et la voix quelques pages plus loin. Même si le texte met en scène des

¹³ Geneviève Henrot (2000: 20-21) a mis en évidence les constantes et la précision du dispositif typographique de DD: "Un premier coup d'œil catalogue donc ces signes comme annonçant l'échange (—...), la citation («...»), la citation d'un échange («—... —... —...»), la citation d'une citation («"..."»)".

¹⁴ Celui-ci se terminait par: "Moi j'ai suivi, et comment!"

¹⁵ Orthil rapporte une parole de lui, donnée entre guillemets anglais "Je voulais que le lecteur crève de faim devant ça". (p. 571)

critiques littéraires, des artistes comme Orthil, et toute une société cultivée, nous ne savons rien des rapports personnels, intimes, qui lient ces gens. Aussi leur parole est-elle désindividualisée, sans pour autant être désincarnée, car les discours rapportés dans ce livre fourmillent d'indications sur la qualité vocale (Orthil pépie), et sur toute la proxémique: ainsi en est-il de l'admirateur de Courbet vu par B, l'homme du dialogue initial:

- (9) Une grosse tête aux yeux protubérants se balance, les lèvres épaisses s'avancent...la voix baisse, le respect l'écrase...Courbet¹⁶. (p. 524)

La disparition des personnages se réalise aussi par une esthétique du fragment: le roman se divise en 14 sections séparées par des astérisques; la plupart de ces sections sont à leur tour subdivisées par des grands blancs entre certains paragraphes; les unités ainsi délimitées sont encore partagées par des blancs moins importants, puis par les alinéas des paragraphes. Cette disposition typographique accentue l'impression de multiplicité des discours et de dissolution des personnages, dont il ne reste que la dimension intersubjective.

La fragmentation du discours, la dissolution des individualités s'accompagnent de l'invasion du lieu commun, comme on le voit dans les paroles ou pensées de l'admirateur de Courbet. Ainsi, le sujet d'énonciation se trouve-t-il porté par la doxa, par la vox populi, par la rumeur grégaire. En effet, celle-ci, qui peut passer d'une admiration inconditionnelle au mépris, voire à l'oubli total du même objet, est le moyen de rechercher une harmonie intersubjective, harmonie rarement réalisée, mais vitale pour jeter un pont avec autrui, pour éviter la douloureuse rupture de l'harmonie interpersonnelle:

- (10) Le sol s'ouvre. Crevasse énorme. [...]...saisissez ce que je vous jette, cette corde que je vous lance pour nous tirer, saisissez-la, je vous en supplie...juste encore un essai, vous verrez, faites-nous confiance encore une fois...Dites-moi...avez-vous lu?...Qu'est-ce que vous en avez pensé?" (p. 528).

La voix, délivrée de la référence, n'ayant plus pour carcan le personnel romanesque, peut donner à voir la sensation tropismique par une énonciation de discours rapporté (direct, direct libre ou indirect libre) qui dit le tropisme et le met directement sous les yeux grâce à la métaphore, ici de la crevasse; mais alors que la métaphore classique, fût-elle in absentia, conserve implicitement une distance entre le comparé et le comparant, la forme du discours rapporté présente pour ainsi dire en direct le préverbal, l'innommé. C'est donc la réalisation parfaite de la figure de l'hypotypose¹⁷.

La figure d'amplification joue aussi un grand rôle, car le lieu commun est répétitif et, comme l'indique son nom, partagé; comme les métaphores, l'amplification sert à traduire la perception, le tropisme; elle se coule dans le discours rapporté, particulièrement dans les DD et dans les DDL, marqués comme des fragments par la présence d'énormes blancs entre les alinéas qui permettent de mesurer l'intensité du tropisme intersubjectif autant que la vacuité des discours¹⁸.

¹⁶ Peut-être y a-t-il ici suggestion d'un jeu de mots «Courbet/courbé»?

¹⁷ A. S. Newman (1978: 28-33) mène une étude détaillée des "images du dire"; il note que l'emploi de ces images double entre *Le Planétarium* et *Les Fruits d'or*

¹⁸ Voir par exemple Sarraute 1963: 577.

4. Conclusion

L'évolution du *Planétarium* aux *Fruits d'or* se traduit par une importance de plus en plus grande du dialogisme et de ses enjeux: la technique du discours rapporté, de plus en plus souvent direct ou direct libre nous jette au milieu des tropismes, de manière de plus en plus forte à mesure que les personnages disparaissent au profit des lieux communs. Les discours rapportés deviennent chez Sarraute les vecteurs les plus purs des tropismes qu'ils ne se bornent pas à décrire, mais qu'ils font vivre au lecteur de manière immédiate — c'est l'hypotypose — et comme grossis par un microscope grâce à la fragmentation et aux amplifications. Si notre parcours n'a cessé de nous ramener aux discours rapportés, c'est aussi sans doute parce qu'ils sont, avec les discours du narrateur, à la base même de la notion de roman, désignation générique à laquelle tient beaucoup Nathalie Sarraute, même si elle a aussi pratiqué le théâtre; le roman permet en effet de jouer avec plus de subtilité de la parole réellement prononcée, réellement pensée et de la parole transposition de point de vue, de sensation, de tropisme.

Références

- Asso, F., 1995, *Nathalie Sarraute, une écriture de l'effraction*, Paris, PUF.
- Authier, J., 2000, "Aux risques de l'allusion", in P. Murat (éd.), *L'allusion dans la littérature*, Paris, PUPS, p. 209-235.
- Henrot, G., 2000, *L'usage de la forme, essai sur Les Fruits d'or*, Padoue, Unipress, Biblioteca francese.
- Jaubert, A., 2000, "Discours rapporté, énonciation, point de vue. Le problème du clivage", *Scolia*, 13, p. 83-97.
- Newman, A. S., 1976, *Une Poésie des discours, essai sur les romans de Nathalie Sarraute*, Genève, Droz.
- Rabatel, A., 1998, *La construction textuelle du point de vue*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.
- Rosier, L., 1999, *Le Discours rapporté—Histoire, théories, pratiques*, Paris - Bruxelles, Duculot.
- Roulet, E., 2000, "L'organisation polyphonique d'une conversation et d'une sous-conversation de N. Sarraute", in *Polyphonie-linguistique et littéraire* 2, p. 1-18;
http://www.hum.au.dk/romansk/polyfoni/Polyphonie_II/poly2_EddyRoulet.htm
- Sarraute, N., 1959, *Le Planétarium*, Paris, Gallimard, in *Œuvres complètes*, Gallimard, collection "Bibliothèque de la Pléiade", 1996.
- Sarraute, N., 1963, *Les Fruits d'or*, Paris, Gallimard, 1963, in *Œuvres complètes*, Gallimard, collection "Bibliothèque de la Pléiade", 1996.
- Sarraute, N., 1964, *L'Ère du soupçon*, Paris, Gallimard, 1964, in *Œuvres complètes*, Gallimard, collection "Bibliothèque de la Pléiade", 1996.
- Stolz, C., 1999, *Initiation à la stylistique*, Paris, Ellipses-Marketing.
- Stolz, C., 2003, "Polyphonie et phrase dans *Le Planétarium*", in Fontvieille, A., & Ph. Wahl (éds.), *Nathalie Sarraute, du tropisme à la phrase*, Lyon, PUL, p. 175-187.
- Vivero García, M.-D., 2004, "Discours, opinions et regards d'autrui. Repères pour une approche linguistique de la focalisation interne", in Suárez, M.P. et al. (eds), *L'autre et soi-même. La identidad y la alteridad en el ámbito francés y francófono*, Madrid, Departamento de Filología Francesa de la Universidad Autónoma de Madrid, IMA Ibérica, p. 557-567

4

Dans la jungle du discours rapporté, les empathiques lianes du démonstratif...

Georges Kleiber et Marcel Vuillaume

Université Marc Bloch de Strasbourg, Université de Nice

Introduction

Le démonstratif a-t-il partie liée avec la fiction? Permet-il d'indiquer tel ou tel genre discursif? De marquer tel ou tel type de discours et, notamment, d'embrayer sur le discours rapporté? Toute tournée vers ses emplois indexicaux, la littérature sur les démonstratifs n'a guère envisagé le démonstratif sous l'angle de son fonctionnement comme déclencheur, dans le domaine de la fiction, de changements de registres discursifs. Le constat est en effet facile à faire. Jusqu'à date assez récente, le démonstratif n'a pas grandement retenu l'attention des spécialistes de l'hétérogénéité discursive. Philippe (1998: 59) note à ce propos que "bizarrement ni Banfield, ni Hewitt et Zubin (1995, 140-155) ne mettent le démonstratif sur la liste des procédés qui permettent au lecteur de repérer le centre déictique du texte".

Les choses ont bien changé ces dernières années, puisque des recherches d'horizons théoriques assez différents ont essayé de prouver que le démonstratif, par certains de ses emplois, jouait un rôle de premier plan dans la *jungle des discours*. Des travaux comme ceux de Gary-Prieur et Noailly (1996), Gary-Prieur (1998 et à paraître), Philippe (1998), Apothéloz et Reichler-Béguelin (1999), De Mulder (1997 et 2001) et surtout Jonasson, 1998 a et b, 2000, 2001 et 2002) se sont en effet attachés à montrer que le démonstratif avait polyphoniquement partie liée dans les changements de registres discursifs en ce qu'il était un marqueur d'empathie particulièrement performant. La terminologie est, certes, flottante: on parle de marqueur d'*empathie*¹, de *polyphonie*, de *subjectivité*, d'indicateur de *point de vue* ou de *centre déictique*² ou encore de *sujet de conscience*, d'indice de *discours indirect libre* ou de *pensées rapportées*, de *pensée indexicale*, etc., mais cette diversité trouve un abri unificateur sous le large chapeau de la *Deixis am Phantasma* de Bühler (1934) invoquée par quasiment tous les commentateurs. Les analyses peuvent aussi, ponctuellement, diverger. Il n'en reste pas moins que tous ces travaux placent résolument le démonstratif dans la problématique du discours rapporté (discours indirect libre et pensée représentée) et plus généralement dans celle du point de vue et de l'hétérogénéité polyphonique:

¹ «L'empathie, c'est l'identification [...], à un degré variable (qui va de 0 à 1, avec la personne qui participe aux événements [que décrit la phrase]» (Kuno et Kaburaki, 1977: 628, cité par Philippe, 1998: 60).

² Voir Zubin et Hewitt (1995) et Jonasson (1998 a, 2000, 2001 et 2002). Le centre déictique est l'instance, l'*Origo* de Bühler, à partir de laquelle se calculent les référents des expressions déictiques. Dans la situation de communication standard, il s'agit du locuteur. Dans un texte à la troisième personne, il peut s'agir d'un des personnages. Des fluctuations sont toutefois perceptibles: le centre déictique de Jonasson n'est plus tout à fait celui de Zubin et Hewitt (1995) qui insistent surtout sur le contenu de ce qui est perçu et qui correspond pour l'essentiel aux quatre composants: *when, where, who et what*. Voir Kleiber (à paraître d).

"Les SN démonstratifs jouent un rôle bien important en français dans le placement du centre déictique et l'établissement d'un point de vue en français" (Jonasson (2002: 119).

"It is finally the demonstrative NP itself which represents the unique trace of polyphony or heterogeneity of viewpoint, i.e. the only marker of subjectivity" (Apothélos et Reichler-Béguelin, 1999: 376).

"(...) les démonstratifs [sont] souvent des indices de la polyphonie en œuvre dans un texte; ils permettent par exemple souvent de repérer un passage de style indirect libre ou de discours intérieur" (Gary-Prieur, à paraître).

"Parmi tous les marquages [...] le démonstratif est un marqueur empathique particulièrement puissant" (Philippe, 1998: 60).

Cette nouvelle dimension du démonstratif suscite de nombreuses questions, dans la mesure où l'évocation de l'emploi sert bien souvent de talisman explicatif qui dispense d'une réelle explication et clôt ainsi l'analyse. Aussi le premier objectif de notre communication sera de voir de plus près ce que recouvre exactement cette approche polyphonique des démonstratifs: quand, où, comment et pourquoi surgissent ces démonstratifs de subjectivité, marqueurs d'un déplacement de point de vue? Après avoir mis en relief les tenants et les aboutissants de l'affaire, nous essaierons, dans une deuxième partie, de montrer, en prenant en compte essentiellement les emplois dits de *perception*, qu'il n'y a pas lieu de promouvoir un "nouveau" type d'emplois de démonstratif où celui-ci exercerait un rôle de marqueur de polyphonie, d'empathie, de changement de point de vue, etc.: le démonstratif n'a pas ce pouvoir *empathique*, ce pouvoir de déplacer par lui-même le centre déictique, de marquer le passage au style indirect que lui reconnaît une bonne partie des spécialistes. Cette mise au point sur les emplois de démonstratif analysés, débouchera, on le verra chemin faisant, sur une meilleure compréhension du fonctionnement des registres discursifs fictionnels en général.

1. Les démonstratifs comme marqueurs de changement de centre déictique

1.1. Des démonstratifs insolites ou insolents

Même si sur tel ou tel emploi, des divergences peuvent apparaître, il se dégage un consensus assez stable pour y voir essentiellement des démonstratifs problématiques, qualifiés d'*insolites* par Gary-Prieur et Noailly (1996) ou même d'*insolents* par Bénard (1998). C'est-à-dire des démonstratifs récalcitrants, qui apparaissent *a priori* déplacés en ce qu'ils ne se laissent ranger ni dans la classe des emplois anaphoriques, ni dans celle des emplois "situationnels" ou exophoriques standard. Autrement dit, il s'agit, au départ³, principalement d'emplois de première mention, puisque ce ne sont pas de "dociles"⁴ anaphoriques référentiels comme le sont une bonne partie des démonstratifs d'un texte. Mais des

³ On s'aperçoit qu'une fois reconnus et analysés ils ont tendance à s'étendre également aux emplois de deuxième mention (voir Jonasson, 1998 a, 2000, 2001 et 2002 et Apothélos et Reichler-Béguelin, 1999). C'est accepter avec Jonasson qu'il y a des démonstratifs hybrides, à la fois empathiques, parce qu'ils marquent le point de vue subjectif d'un des personnages, de point de vue, et anaphoriques, parce que leur référent a déjà été introduit dans le texte.

⁴ Par *dociles*, nous n'entendons évidemment pas signifier qu'il n'y a rien à dire à leur sujet. Pour ces démonstratifs aussi, le proverbe *Il n'est pire eau que l'eau qui dort* garde toute sa valeur.

démonstratifs de première mention bien particuliers, puisqu'ils ne se laissent pas non plus ramener à la situation d'énonciation immédiate comme le font les emplois exophoriques standard des démonstratifs. Etant sans antécédent et privé de référent situationnel, ils sont en quelque sorte référentiellement "orphelins" pour le lecteur.

La preuve en est que, dans beaucoup de cas⁵, plutôt qu'un démonstratif, le lecteur attendrait soit un déterminant indéfini ou partitif, marqueur de la non familiarité, soit, en site d'anaphore indirecte (ou *associative*⁶ pour aller plus vite), un article défini ou un adjectif possessif. L'exemple (1), cité par Philippe (1998: 57) illustre le premier cas avec le SN démonstratif *ce tas de mousseline blanche*, l'exemple (2), cité par Gary-Prieur et Noailly (1996: 113), le second avec, dans le site associatif *gare* → *quai*, la description démonstrative *ce quai*. L'exemple (3), également cité par Gary-Prieur et Noailly (1996: 112), présente les deux possibilités, le SN démonstratif *cette maison* relevant du premier cas, alors que *ce Perron* renvoie au second. Dans les trois exemples, les démonstratifs en question apparaissent référentiellement *out of the blue* :

- (1) Tehen tenterait-il de lever la moustiquaire? Frapperait-il au travers? L'angoisse lui tordait l'estomac; il connaissait sa propre fermeté, mais il n'était capable en cet instant que d'y songer avec hébétude, fasciné par *ce tas de mousseline blanche* qui tombait du plafond sur un corps moins visible qu'une ombre ... (André Malraux, *La condition humaine*).
- (1') Tehen tenterait-il de lever la moustiquaire? Frapperait-il au travers? L'angoisse lui tordait l'estomac; il connaissait sa propre fermeté, mais il n'était capable en cet instant que d'y songer avec hébétude, fasciné par *un tas de mousseline blanche* qui tombait du plafond sur un corps moins visible qu'une ombre ...
- (2) Dès que j'eus compris qu'il était cinq heures, je rejetai le livre au milieu des autres et je sautai dans un taxi qui me conduisit à la gare Saint-Lazare.
Je me suis promené une vingtaine de minutes sur *ce quai* et puis je les ai vus (Sartre, *La Nausée*, 194)
- (2') Dès que j'eus compris qu'il était cinq heures, je rejetai le livre au milieu des autres et je sautai dans un taxi qui me conduisit à la gare Saint-Lazare.
Je me suis promené une vingtaine de minutes sur *le quai* et puis je les ai vus
- (3) Elle revoit *cette maison* à travers les tilleuls épais. C'est ce qu'il y avait de plus stable qui arrivait à la surface: *ce Perron* de pierre large qui se continuait dans la terre (Saint-Exupéry, *Courrier Sud*, 171)
- (3') Elle revoit *une maison* à travers les tilleuls épais. C'est ce qu'il y avait de plus stable qui arrivait à la surface: *le Perron* de pierre large qui se continuait dans la terre.

1.2. Trois types de contextes

Ces démonstratifs *insolites* se manifestent essentiellement dans trois types de contextes, non exclusifs les uns des autres: les emplois de perception ou emplois *observationnels* (De Mulder, 2001), les emplois remémoratifs et les emplois de discours indirect libre.

Les emplois observationnels sont le plus souvent soulignés par des verbes de perception, visuelle comme dans (4) ou auditive comme dans (5):

⁵ Le remplacement par l'indéfini ou l'article défini n'est en effet pas toujours possible.

⁶ On rappellera que toutes les anaphores indirectes ne sont pas des anaphores associatives (Kleiber, 2001).

- (4) Il restait là, bras ballants, au centre de l'espace, *observant fixement* à ses pieds *cette* nappe de poussière grise qui masquait les dalles... (Pierre Magnan, *La maison assassinée*, p. 46, cité par Jonasson, 1998a: 62)
- (5) Quoiqu'il vît clair en les hommes, il ne savait pas, pour autant, se défendre contre leurs entreprises, c'est pourquoi il *écoutait* avec un sourire d'ange *Ce* notaire qui l'emberlificotait dans des comptes d'hommes de loi. (Pierre Magnan, *La maison assassinée*, p. 30, cité par Jonasson, 2002: 115).

Dans de tels exemples, le démonstratif est analysé comme servant à indiquer que le point de vue n'est plus celui, objectif, du narrateur, mais celui du personnage-percepteur lui-même. Il signale ici, comme le souligne De Mulder (2001: 119), "qu'il faut insérer le référent dans l'univers de conscience de personnages du texte, qui fonctionnent en effet comme centre déictique".

En contexte remémoratif⁷, proche de celui de perception par son côté de *re-vision*, ainsi que le souligne le *revoit* de (7), déjà cité sous (3) ci-dessus, le démonstratif indique comme précédemment l'accès à la conscience de celui qui se souvient, le référent étant saisi dans l'univers mémoriel de ce personnage et non pas selon le point de vue, plus neutre ou objectif, de l'auteur, si celui-ci, bien entendu, est distinct de celui qui se souvient:

- (6) Elle se souvenait alors, quand la pluie arrivait à Vacoas, elle le savait longtemps avant. Tout devenait si obscur, il y avait un nuage sombre sur la terre et sur les champs de canne jusqu'aux pointes des montagnes. Il y avait *ce* froid dans son corps, *ce* long frisson. (Le Clézio, *Printemps et autres saisons*, 192, cité par Charolles, 2002: 132-133).
- (7) Elle revoit *cette* maison à travers les tilleuls épais. C'est ce qu'il y avait de plus stable qui arrivait à la surface: *ce* perron de pierre large qui se continuait dans la terre. (Saint-Exupéry, *Courrier Sud*, 171)

Dans ces emplois mémoriels, "le narrateur ou un personnage se rappelle un événement dont les ingrédients désignés à l'aide d'un démonstratif, deviennent tout à coup plus proches, comme s'il les voyait ou ressentait et comme s'il invitait le lecteur à partager cette expérience" (Charolles, 2002: 132).

Pouvant marquer qu'il s'agit de la "perception" et du souvenir d'un personnage, il est tout à fait naturel que les démonstratifs puissent de façon plus générale indiquer qu'il s'agit des pensées de ce personnage. Dans ce cas, comme le notent Gary-Prieur et Noailly (1996: 119) à propos de (9), ils "signalent un discours indirect, ou, plus largement, l'inscription de l'énoncé dans l'univers d'un personnage":

- (8) Il examine une dernière fois sa future récolte avant de rentrer au village. Vendu un bon prix, *ce* coton devrait lui permettre d'acheter le mil qui manquera (Presse, cité par Apothéloz et Reichler-Béguelin, 1999: 375)
- (9) Bernis n'a plus que des pensées rudimentaires, les pensées qui dirigent l'action: sortir de *ce* cirque de montagnes où la tornade descendante le plonge, où la pluie en rafales est si drue qu'il fait noir, sauter ce mur, gagner la mer. (Saint-Exupéry, *Courrier Sud*, cité par Gary-Prieur et Noailly, 1996: 11 8).

⁷ Pour les démonstratifs mémoriels génériques voir Kleiber (à paraître b).

Ces trois sites d'apparition, nullement exclusifs les uns des autres, rappelons-le, ne permettent pas de regrouper tous les démonstratifs "problématiques". Il n'est pas toujours possible de décider si un démonstratif de première mention est un démonstratif observationnel, remémoratif ou de discours indirect libre. Cela est particulièrement net avec les démonstratifs dits d'*ouverture de roman* (Philippe, 1998, Gary-Prieur, à paraître), comme le montrent les SN démonstratifs *ce cheval* de (10), *ce labyrinthe* et *ce chemisier* de (11) dont l'origine ne peut être que conjecturale:

- (10) Il leur avait semblé à tous les trois que c'était une bonne idée d'acheter *ce cheval*. (Première phrase de *Un barrage contre le Pacifique*, Marguerite Duras)
- (11) Elle n'en peut plus, Aline, d'avoir trotté dans *ce labyrinthe*, talonnettes claquant sur les dalles, manteau entrouvert sur *ce chemisier rouge*, trop vif au goût de Louis et justement choisi pour la conciliation (Hervé Bazin, *Madame Ex*, Le Seuil, cité par Philippe, 1991: 57)

Leur statut n'en est pas moins identique à celui des démonstratifs observationnels, remémoratifs et de discours indirect: ce sont des marqueurs empathiques, de subjectivité⁸, qui indiquent un accès à un univers de conscience qui n'est pas celui du narrateur, mais d'un des personnages. "La première fonction du démonstratif d'ouverture, note ainsi Philippe (1998: 59), c'est [...] de participer au calcul du centre déictique (instance dont relèvent les marques subjectives dans un texte à la troisième personne". Et il analyse (11) en soulignant que "le démonstratif fait partie d'un ensemble d'indices de subjectivité qui contribuent à désigner le personnage nommé *Aline* comme centre déictique de ce début de récit: dislocation droite, verbe de sensation, adverbies évaluatifs (*ne...plus, justement*) métaphore..." (1998: 59).

1.3. Origine de tels emplois

La question qui se pose tout naturellement aux promoteurs de ces démonstratifs empathiques ou de subjectivité est celle de l'origine de tels emplois. Comment se fait-il que le démonstratif ait ce pouvoir empathique, cette capacité à déplacer le centre déictique ou d'indiquer polyphoniquement le passage au discours indirect libre?

La réponse reste bien souvent allusive. C'est Jonasson⁹ (1998, 2000, 2001 et 2002) qui propose l'explication la plus cohérente. Elle tient à la combinaison de trois facteurs: une vue théorique sur la narration, une approche Bühlerienne de la deixis et une conception du démonstratif.

1.3.1. Le facteur narratif

On ne s'étendra pas sur le premier facteur: l'idée, dans la lignée des travaux de Banfield (1982), Genette (1972), Chafe (1994), Zubin et Hewitt (1995), Jahn (1996), etc., est qu'un événement peut être présenté selon deux perspectives ou centres déictiques: celle, dite

⁸ «Un GN démonstratif simple en première mention, dans un texte, permet donc d'introduire un référent qui est présenté selon un point de vue subjectif» (Gary-Prieur, à paraître).

⁹ Soulignons que Gary-Prieur et Noailly (1996) et Gary-Prieur (à paraître) n'évaluent pas non plus la question.

objective, du narrateur omniscient, mais aussi selon le point de vue, dit *subjectif* cette fois-ci, d'un des personnages du récit. L'origine du point de vue ou de la perspective focalisante ou encore du centre déictique peut ainsi être celle du narrateur, comme celle d'un des protagonistes. Donnons la parole à Jonasson (2002: 107):

Si, dans l'usage d'une conversation ordinaire, la référence de ces termes (= les termes déictiques en général) est résolue à partir du *hic et nunc* de la situation de leur énonciation, que le linguiste allemand Karl Bühler (1934) appelait *Origo* et qu'on peut aussi appeler *centre déictique*, l'un des traits les plus typiques du discours narratif est le déplacement de ce point de référence. En effet, le déplacement et la mobilité du centre déictique permet à un auteur d'établir différents points de vue ou différentes perspectives, créant ainsi la polyphonie si caractéristique des textes fictifs narratifs. Le centre déictique n'est alors plus le lieu et le moment où l'auteur écrit ou ceux où le destinataire est en train de lire, mais se trouve déplacé à l'intérieur de l'histoire racontée. En déplaçant ainsi le centre déictique, l'auteur peut adopter, soit le point de vue subjectif d'un des personnages fictifs, soit celui, subjectif ou objectif, d'un narrateur plus ou moins présent ou anonyme dans le récit. En adoptant la perspective d'un personnage fictif, il nous met dans la peau de celui-ci et nous fait vivre les événements de l'histoire comme si nous y prenions part réellement.

Une telle conception suppose, bien entendu, une théorie du changement de perspective ou de centre déictique (cf. la *Deixis Shift Theory* de Zubin et Hewitt, 1995). Il faut un modèle onomasiologique de fonctionnement déictique qui ouvre la voie à une *deixis fictive, narrative*, qui ne soit plus seulement celle qui prévaut dans la situation d'énonciation immédiate standard et il faut, en plus, disposer d'expressions et de constructions qui marquent qu'il y a un tel déplacement de deixis ou de centre déictique, que l'on passe polyphoniquement au point de vue d'un des protagonistes et qu'il y a en somme changement d'univers ou de sujet de conscience.

1.3.2. La deixis am Phantasma

La première condition, celle d'un modèle déictique onomasiologique autorisant une deixis non "réelle", se trouve satisfaite par l'invocation, chez tous les commentateurs, du modèle déictique triadique de Bühler (1934, traduction partielle, 1982) avec sa fameuse et salutaire *Deixis am Phantasma*: "Faced with some ability in the domain of so-called *immediate* retention, the psychologist will look for similar abilities in the domain of no longer immediate, but *mediate* retention, that is in the domain of grown-up *memories* and of the constructive *imagination*. (...) Let us call this third mode of pointing deixis at phantasma" (Bühler, 1982: 21). Le mode déictique standard, le "normal" en quelque sorte, est la *demonstratio ad oculos*, le pointage sur un objet de la situation d'énonciation. Les deux autres modes de pointage déictique sont dérivés du premier. L'anaphore est un pointage sur des places dans le discours, alors que la *Deixis am Phantasma* est une deixis dont le pointage s'effectue dans des espaces ou domaines mentaux. Elle fonctionne avec l'aide de la "vue et de l'oreille mentales" (*geistigen Auges und Ohres*) rendant possible un déplacement "dans le domaine du remarquable absent et même dans le domaine de l'imagination" (*ins Reich des abwesend Erinnerungsbaren oder gar ins Reich der Phantasie*) (Bühler, 1934: 124). Cette *Deixis am Phantasma*, on le voit, est la bienvenue pour plusieurs raisons. Tout d'abord, elle met en relief deux volets "phantasmatiques" possibles: la *mémoire* et la *fiction*. Elle sert ensuite de caution théorique commode à toute analyse en termes de changement de centre déictique

(Kleiber, à paraître c et d) et permet, nous l'avons déjà souligné ci-dessus, de regrouper tous les emplois problématiques du démonstratif. Cette dernière remarque rappelle que la seconde condition qui préside à l'hypothèse du déplacement ou du changement de perspective ou d'univers/sujet de conscience est l'existence d'expressions et de constructions signalant un tel changement.

1.3.3. Le sens du démonstratif

C'est là qu'intervient le troisième facteur, le mode de fonctionnement référentiel du démonstratif lui-même. Pour beaucoup de spécialistes, ce qui caractérise le démonstratif, c'est qu'il ne peut s'employer qu'en présence de l'objet (Ducrot, 1972): le démonstratif, comme le souligne Jonasson (2002: 112) "indique toujours que le référent du SN qu'il introduit est présent, d'une manière ou d'une autre, dans la situation de son énonciation". Pour d'autres spécialistes, et ils sont nombreux aussi¹⁰, c'est plutôt la piste *token*-réflexive qu'il faut suivre: le démonstratif exige que le référent soit identifié par le truchement d'éléments du contexte d'énonciation.

1.3.4. Une réponse

La combinaison des trois facteurs exposés fournit une explication qui semble cohérente à la question *Comment le démonstratif peut-il marquer l'empathie, la subjectivité, le déplacement de point de vue, etc.? La Deixis am Phantasma* permet d'expliquer pourquoi une expression déictique peut malgré tout être utilisée dans une situation où le référent n'est pas accessible, c'est-à-dire ne se trouve ni dans une situation du type anaphorique ni dans une situation de perception immédiate (*ad oculos*). La théorie de la narration fournit un centre déictique ou un univers de conscience pour lequel l'objet de référence est présent comme il l'est pour les participants à la situation de communication standard. Et si le démonstratif peut effectivement marquer qu'il s'agit d'une telle situation, c'est parce qu'il exige soit la présence du référent, soit la construction d'un nouveau contexte.

La première branche de l'alternative relève de la thèse présencielle, la seconde d'une analyse *token*-réflexive. Dans le premier cas, le démonstratif peut signaler à lui tout seul le changement de point de vue ou de centre déictique parce qu'imposant la présence du référent, puisqu'il ne peut être utilisé qu'en sa présence, il nous oblige à trouver un sujet de conscience qui lui est en présence de l'objet, qui perçoit ou pense à l'objet comme dans une situation d'énonciation immédiate standard. Il peut donc marquer lui-même le changement polyphonique par l'obligation de présence du référent dénoté.

La seconde branche de l'alternative, à savoir la thèse de la *token*-réflexivité, ne se prête pas aussi manifestement à une telle exploitation. L'entreprise n'est toutefois pas impossible, comme le prouve l'explication tentée par De Mulder (2001). De Mulder propose une solution qui fait du démonstratif l'élément qui, imposant une identification *token*-réflexive, oblige le lecteur à changer de contexte, en l'occurrence d'univers de conscience. Voici comment: "Le démonstratif étant *token*-réflexif, le référent est identifié par le truchement d'éléments du contexte d'énonciation. Par conséquent, le démonstratif exige la

¹⁰ Piste que les deux auteurs de cet article ont suivie depuis longtemps.

construction d'un nouveau contexte, en l'occurrence l'univers de conscience d'un des personnages du texte, et marque, par contrecoup, une rupture avec le contexte *en cours*, déjà manifeste" (De Mulder, 2001: 119).

Il reste que la première analyse, qui repose sur l'exigence de présence du référent, paraît *a priori* plus satisfaisante, parce qu'elle trouve une caution supplémentaire dans la comparaison entre les exemples observationnels *situationnels*, que l'on peut rencontrer dans le discours direct des séquences dialoguées d'une narration, et les emplois observationnels *narratifs*, où l'auteur met en scène un personnage-"percepteur". Si l'on compare, comme le fait Jonasson (1998: 62), les exemples (12) et (4) repris ici sous (13):

- (12) Regarde bien *cette table*: c'est du noyer [...] Eh bien, regarde! Tu vois *ce trou*? Tu vois *ces taches noires* autour du trou comme du vin renversé? (Pierre Magnan, *La maison assassinée*, p. 44)
- (13) Il restait là, bras ballants, au centre de l'espace, observant fixement à ses pieds *cette nappe de poussière grise* qui masquait les dalles. (Pierre Magnan, *La maison assassinée*, p. 46)

il est tentant de voir dans l'emploi de (13) le correspondant "narratif" de l'emploi situationnel ou déictique de (12). Et donc également, si l'on postule que le centre déictique de (12) est représenté par le locuteur-percepteur (et l'interlocuteur), de penser au personnage-percepteur comme étant le centre déictique du démonstratif de (13). C'est l'analyse faite par Jonasson (1998: 62): "Les deux exemples [...] semblent bien impliquer une relation avec un centre déictique. Dans (12), ce sont les deux interlocuteurs qui fournissent ce centre et dans (13), le texte précédant le démonstratif indique par le verbe *observant fixement* que la perspective est celle de *il*, c'est-à-dire le protagoniste".

1.4. Effets de sens

Cette analyse "présencielle" conduit à assigner à ce type de démonstratifs un effet de réalité en plus de l'effet d'empathie ou de subjectivité. Ces deux effets leur sont en effet généralement reconnus. Le premier découle directement de la thèse même du déplacement de centre déictique:

En adoptant la perspective d'un personnage fictif, il (= l'auteur) nous met dans la peau de celui-ci et nous fait vivre les événements de l'histoire comme si nous y prenions part réellement (Jonasson, 2002:107).

On a "l'impression d'avoir un accès immédiat à l'état cognitif dans lequel se trouve un tiers, que ce dernier soit l'énonciateur ou un personnage explicitement évoqué" (Apothéloz, 1995: 36, cité par Jonasson, 1998: 62).

Le second est lié plus particulièrement la conception "présencielle" du démonstratif. Les démonstratifs de point de vue ont pour effet de rendre les référents en quelque sorte "présents": Apothéloz et Reichler-Béguelin (1999: 384) parlent à ce propos d'*effet de réel* (*simulation-of-reality effect*). Pour Ducrot (1972: 245), lorsque le démonstratif "est employé hors de toute démonstration proprement dite (...) le locuteur (...) *fait comme* s'il était en

présence de l'objet, ou comme si cet objet avait déjà été constitué dans le discours antérieur¹¹: il s'agit, pour ainsi dire, d'une démonstration simulée, d'un pseudo-référence". Un tel emploi produit ainsi un effet de réalité: "le démonstratif n'étant à sa place que si l'objet est là, l'utilisation du démonstratif permet de donner l'impression que l'objet est effectivement là" (Ducrot, 1972: 245). Le démonstratif du SN *cette nappe de poussière grise qui masquait les dalles* de (13) a ainsi pour effet, selon Jonasson (2001: 78), de rendre "l'impression de la présence concrète de cet objet" plus forte que dans la version suédoise qui recourt à l'article défini: "en lisant le texte français de (13), souligne-t-elle (2001: 78), (...) nous voyons des yeux du protagoniste les traces et la poussière avec une plus grande intensité qu'en lisant le texte suédois".

Ainsi parée, la mariée est beaucoup trop belle, et théoriquement et empiriquement¹². On pourrait le montrer de différentes façons. Nous ne choisirons qu'une voie, celle des exemples, parce que la meilleure façon de mettre au jour l'inadéquation de la thèse des démonstratifs indicateurs de déplacement de centre déictique ou de marquage d'empathie est encore celle qui consiste à montrer que les exemples, et au premier chef ceux mêmes qui sont invoqués pour en prouver la pertinence et la fécondité, ne correspondent pas à la description et à l'analyse qu'en donnent les promoteurs de la théorie des démonstratifs de perspective.

2. En allant voir de plus près...

2.1. Emplois observationnels

Nous commencerons par les emplois observationnels, qui constituent, pour K. Jonasson (1998: 62), comme nous l'avons vu avec l'exemple prototypique (13) rapproché de (12), une variante des emplois situationnels:

- (13) Il restait là, les bras ballants, au centre de l'espace, observant fixement à ses pieds *cette nappe de poussière grise qui masquait les dalles*.

Ici, le narrateur se mettrait, avec son lecteur, dans la peau d'un des personnages et nous donnerait ainsi "l'impression d'avoir un accès immédiat à l'état cognitif dans lequel se trouve un tiers [...]". Ce tiers deviendrait le centre déictique, et les démonstratifs auraient donc une vertu "empathique".

La première difficulté soulevée par cette interprétation, c'est que, lorsqu'on perçoit, par exemple visuellement, un objet, on ne se dit pas qu'on voit qu'il y a un objet, mais seulement qu'il y a un objet¹³. Il faut des raisons particulières pour qu'on ait conscience de l'acte de perception lui-même. Il s'ensuit que les constructions (en troisième personne) du type *x écoutait/voyait/observait/entendait + ce N* sont, en tant que telles, prises en charge

¹¹ On notera que cette précision concerne le versant anaphorique et non plus seulement les correspondants perceptuels situationnels.

¹² Tous les emplois du démonstratif ne sont pas encore décrits. Voir à cet égard Kleiber (1998 et à paraître a).

¹³ Sur la distinction conscience réflexive/conscience non-réflexive, voir Banfield (1979: 24). et Russell (1969: 60 et sq).

par le narrateur et ne peuvent pas s'interpréter comme des fragments de DIL. La preuve en est que l'interpolation d'une incise comme *pensait-il, se disait-il, ...* est impossible:

(13a) Il restait là, bras ballants, au centre de l'espace, observant fixement à ses pieds, * *se disait-il*, cette nappe de poussière grise...

Dans le même ordre d'idées, on observera que le verbe de perception peut parfaitement être mis au passé simple, qui est incompatible avec le DIL:

(13b) Il restait là, bras ballants, au centre de l'espace, et *observa* fixement à ses pieds cette nappe de poussière grise...

La phrase dans laquelle figure le SNDém n'est donc pas subordonnée à la perspective du personnage, mais bien à celle du narrateur (et peut-être aussi du lecteur).

Plus probant encore est le test qui consiste à nier le verbe de perception. Cette modification ne rend pas du tout anormal l'emploi du démonstratif:

(14) Me Bellaffaire [...] tenait sous son regard une sorte d'archange [...]

De son côté, Séraphin Monge contemplait ce notaire avec le regard des enfants de l'assistance publique. [...]

Du reste, cette défiance envers le prochain n'était pas une arme entre les mains de Séraphin. Quoiqu'il vît clair en les hommes, il ne savait pas, pour autant, se défendre contre leurs entreprises, c'est pourquoi *il écoutait avec un sourire d'ange ce notaire* qui l'emberlificotait dans des comptes d'homme de loi. (Magnan, Pierre, *La maison assassinée*, 29-30)

(14a) Quoiqu'il vît clair en les hommes, [...] c'est pourquoi *il n'écoutait même pas ce notaire* qui l'emberlificotait dans des comptes d'homme de loi.

(15) Burle [...] dépassa le roncier effondré sous le poids de la grêle qui lui cachait la berme où ils travaillaient avant l'orage.

Séraphin était là. [...] Son corps était secoué de sanglots. [...]

Le conducteur d'un camion à chaînes se pencha hors de la cabine et il cria pour couvrir le vacarme de son engin:

– Qu'est-ce qu'il a? désignant le corps de ce costaud qui embrassait le tas de ballast.

– Rien ! répondit Burle sur le même ton. Fais de route !

Mais il passa deux cyclistes aussi [...] qui allaient mesurer les dégâts dans leurs propres vignobles. *En apercevant ce grand corps couché* sur un tombereau de pierres, ils mirent pied à terre pour porter secours. (Magnan, Pierre, *La maison assassinée*, 56)

- (15a) Mais il passa deux cyclistes aussi [...] qui allaient mesurer les dégâts dans leurs propres vignobles et qui, préoccupés par ce qu'ils craignaient de trouver, continuèrent leur route *sans voir ce grand corps couché sur un tombereau de pierres*.

Si le personnage ne perçoit pas l'objet visé par le SNdém, il n'y a évidemment aucun sens à dire que cet objet est appréhendé selon sa perspective!

En troisième lieu, enfin, – sauf à faire de la vertu empathique des démonstratifs un postulat – force est de constater que le choix du déterminatif du SN objet (article indéfini, défini, démonstratif) nous renseigne sur la relation cognitive que le lecteur entretient avec cet objet, non sur le rapport qu'a avec lui le personnage percevant. Ainsi, l'article indéfini dans (16):

- (16) X regardait un tableau accroché au mur en face de lui.

signale que l'objet visé par le SN est mentionné pour la première fois et non pas que X le voit pour la première fois: sur ce point, l'article indéfini ne nous dit rien.

Reprenons l'exemple (14) ci-dessus:

- (14) Il restait là, bras ballants, au centre de l'espace, observant fixement à ses pieds *cette / la /? une nappe de poussière grise* qui masquait les dalles.

Le recours à l'article indéfini produit un effet bizarre parce qu'il implique que la nappe de poussière est évoquée pour la première fois et n'a donc rien de commun avec celle dont il est question un peu plus haut dans le texte. Mais l'emploi de *une* ne signifie nullement qu'il s'agit d'un objet nouveau pour Séraphin. L'article défini, quant à lui, donne l'impression que le référent est parfaitement intégré à l'univers narré, qu'on se contente, en le nommant, de puiser dans le stock des entités qui composent cet univers et qu'il n'y a donc pas lieu de lui accorder une attention particulière. Le démonstratif, au contraire, incite le lecteur à se remémorer les indications données dans le contexte amont et, en requérant ainsi son attention, il confère au référent une importance particulière – laquelle est au demeurant tout à fait justifiée, car la poussière donne la mesure du temps qui s'est écoulé depuis le crime, tout en contribuant à masquer la vérité.

L'affirmation de Jonasson (2001: 78), déjà citée *supra*, selon laquelle, "en lisant le texte français [...] nous voyons des yeux du protagonistes les traces de poussière avec une plus grande intensité qu'en lisant le texte suédois [qui traduit le démonstratif français par un article défini]", nous semble donc tout à fait gratuite et arbitraire. En revanche, Jonasson a raison d'écrire que "l'article démonstratif focalise ces objets et les met au centre de notre attention". Seulement, cette focalisation n'a rien à voir avec le phénomène d'empathie – dont la réalité reste à démontrer.

En tout état de cause, donc, l'emploi du démonstratif en contexte observationnel ne constitue pas un type spécifique, clairement isolable.

2.2. Le démonstratif et le DIL

En tant que "marqueur d'empathie particulièrement puissant" (Philippe, 1998: 60), le démonstratif serait utilisé dans le discours indirect libre et, d'une façon plus générale, partout où l'on rapporte des pensées ou des paroles pour "repérer le centre déictique du texte" (Philippe, 1998: 59).

Essayons d'évaluer la pertinence de cette idée en l'appliquant à un exemple du roman de Marguerite Duras *Un barrage contre le Pacifique*.

L'histoire se passe en Indochine à l'époque coloniale. Les trois personnages principaux sont Suzanne, une jeune fille de 17 ans, Joseph, son frère, un peu plus âgé qu'elle, et leur mère. Celle-ci est veuve, et, pour faire face aux dépenses de la famille, elle a pris en concession des terres qu'on lui a présentées comme cultivables, mais dont la plus grande partie est régulièrement envahie par l'océan. Aussi est-elle enchantée de voir un certain M. Jo, fils d'un riche spéculateur, faire la cour à sa fille. Ce M. Jo emmène la mère et ses deux enfants passer la soirée dans la bourgade la plus proche, puis les reconduit chez eux. La fin de la soirée est décrite en ces termes:

(17) Un peu avant d'arriver au bungalow la mère s'endormit. [...] Elle s'endormait partout, même dans le car, même dans la B. 12 qui était découverte, sans pare-brise ni capote.

Une fois arrivés au bungalow, M. Jo réitéra sa demande. Pouvait-il revenir voir *ces gens avec lesquels il avait passé une si délicieuse soirée*? La mère à moitié réveillée dit cérémonieusement à M. Jo que sa maison lui était ouverte et qu'il pouvait revenir quand il le voudrait. (Marguerite Duras, *Un barrage contre le Pacifique*, 56-57)

Voilà un SNDém qui ne correspond peut-être pas exactement aux SNDéms qualifiés d'insolents/insolites, mais qui n'en est pas moins coriace. Ce qui le fait ressembler aux SNDéms insolents, c'est qu'il n'admet pas une interprétation anaphorique "simple"¹⁴. En effet, il ne pourrait pas figurer dans un énoncé situé dans la continuité du récit:

(17a) Un peu avant d'arriver au bungalow la mère s'endormit. [...].

Une fois arrivés au bungalow, M. Jo réitéra sa demande. Mais **ces gens avec lesquels il avait passé une si délicieuse soirée* étaient bien trop fatigués pour lui répondre.

Plusieurs facteurs font obstacle à l'interprétation anaphorique du SNDém. D'abord le fait que le contexte rende saillant un seul personnage, la mère, – alors que le pluriel du SNDém requiert la représentation de plusieurs personnes. Ensuite la formulation même de la relative, qui, abstraction faite du pronom et du temps verbal, paraît être la citation littérale d'un compliment très convenu, presque stéréotypé. Enfin, l'adverbe *si* joint à l'adjectif et l'antéposition de ce dernier évoquent très fortement un énoncé exclamatif (*J'ai passé avec vous une si délicieuse soirée!*). Bref, cette relative est à sa place dans (17), où elle fait partie

¹⁴ Nous la qualifions ainsi, parce que, à notre avis, il s'agit bien ici d'un SN anaphorique, mais, à la différence des cas ordinaires, le co-texte dans lequel on récupère les informations n'est pas immédiatement disponible – cf. *infra*.

d'un énoncé au DIL, mais serait déplacée dans du récit au sens strict (cf. variante (17a)). Naturellement, l'interprétation anaphorique simple est également exclue dans le texte original, où, comme on vient de le voir, le SNDém figure dans un fragment de DIL.

L'énoncé *Pouvait-il revenir voir ces gens avec lesquels il avait passé une si délicieuse soirée?* est de toute évidence l'écho de la requête formulée par M. Jo et du fade compliment qu'il a débité à l'appui de sa demande. Dans ce contexte, le SNDém peut théoriquement faire l'objet d'une interprétation *de re* ou d'une interprétation *de dicto*. La première est celle qui s'applique lorsque, pour désigner le référent visé par le personnage dont il rapporte les propos ou les pensées, le narrateur utilise ses propres mots et envisage les choses de son propre point de vue. Cette interprétation nous ramène au cas de figure déjà évoqué, celui de l'interprétation anaphorique – dont on a vu qu'elle n'était pas plausible. Reste l'interprétation *de dicto*. Elle semble également peu vraisemblable, car M. Jo a sans doute murmuré un compliment du genre: "J'ai passé avec vous une si délicieuse soirée!", mais n'a certainement pas employé le SNDém *ces gens ... soirée*. En effet, il ne peut avoir dit: "Puis-je revenir voir ces gens avec lesquels j'ai passé une si délicieuse soirée?", car une telle question n'aurait de sens que s'il s'adressait à quelqu'un d'autre que Suzanne et sa mère. En revanche, il a très bien pu dire quelque chose comme: "Me permettez-vous de revenir? J'aurais tant de plaisir à revoir des gens avec lesquels j'ai passé une si délicieuse soirée!". Seulement cette dernière hypothèse laisse entier le problème du démonstratif lui-même, qui n'admet pas une interprétation *de dicto*.

S'approchera-t-on d'un solution en mettant le démonstratif en relation avec un "centre déictique", qui ne pourrait être en l'occurrence que M. Jo? Si celui-ci ne peut avoir dit à la mère de Suzanne: "Puis-je revenir voir ces gens avec lesquels j'ai passé une si délicieuse soirée?", est-il du moins possible qu'il pense à Suzanne et à sa mère comme à "ces gens avec lesquels j'ai passé une si délicieuse soirée"? D'une part, c'est peu vraisemblable, car seule Suzanne l'intéresse. D'autre part, si la formule stéréotypée est à sa place dans un compliment, elle ne l'est pas dans l'expression d'une pensée. Et puis surtout, cette hypothèse nous obligerait à admettre que le fragment de DIL est un bizarre mélange de paroles et de pensées de M. Jo. Bref, ce serait une interprétation *ad hoc*.

Revenons donc au texte et au dernier paragraphe de l'exemple (17):

- (17) Une fois arrivés au bungalow, M. Jo réitéra sa demande. Pouvait-il revenir voir ces gens avec lesquels il avait passé une si délicieuse soirée?

Le démonstratif crée ici un effet de mise à distance dont notre interprétation doit rendre compte. Cet effet de mise à distance concerne la niaiserie exemplaire du compliment formulé par M. Jo (lequel est un parangon de niaiserie). Tout se passe donc comme si le démonstratif servait à introduire et à montrer une citation.

On aurait un effet de sens très voisin si le SNDém renvoyait à un fragment de discours rapporté direct:

- (17b) Une fois arrivés au bungalow, M. Jo réitéra sa demande:
– M'autorisez-vous à revenir vous voir? J'ai passé avec vous une si délicieuse soirée!

Mais *ces gens avec lesquels il avait passé une si délicieuse soirée* étaient trop épuisés pour lui répondre, et l'on se quitta sur de vagues remerciements.

Dans ce contexte, le démonstratif renvoie au fragment de discours direct et signale que le narrateur se borne à mentionner les propos du personnage, sans les reprendre à son compte. C'est d'ailleurs en cela que le démonstratif se distingue de l'article défini:

(17c) Mais *les gens avec lesquels il avait passé une si délicieuse soirée* étaient trop épuisés pour lui répondre, et l'on se quitta sur de vagues remerciements.

qui suggère que le narrateur reprend à son compte les paroles de M. Jo.

Maintenant, quelle différence y a-t-il donc entre (17b) et (17)? Essentiellement une: c'est que, dans le texte original, les paroles effectivement prononcées par M. Jo restent implicites, seule leur mention est là. Peut-on alors nous reprocher de faire appel à une grandeur non observable? Nous ne le croyons pas: dès lors qu'on reconnaît dans l'énoncé *Pouvait-il revenir voir ces gens avec lesquels il avait passé une si délicieuse soirée?* un fragment de DIL, on est bien obligé de conjecturer l'existence d'une origine (même si la forme de celle-ci est irrémédiablement perdue) et, dès lors, rien n'interdit de faire référence à celle-ci. Et c'est précisément parce qu'elle demeure implicite qu'on ne voit pas tout de suite que c'est vers elle que pointe le démonstratif.

Quelle(s) conclusions(s) tirer de cette analyse? La plus évidente, c'est que le démonstratif n'est pas fondamentalement un marqueur d'empathie – ce qui n'exclut pas qu'il puisse, dans un environnement approprié, être utilisé à cet effet. Ici, il n'est évidemment pas subordonné au centre déictique, qui en l'occurrence ne peut être que M. Jo, et il ne sert pas du tout à inscrire "l'énoncé dans l'univers du personnage" (Gary-Prieur et Noailly, 1996), mais il est employé par le narrateur pour pointer vers une parole implicite. D'une façon générale, d'ailleurs, les emplois dont le démonstratif fait l'objet dans le DIL n'ont rien de spécifique. On n'y trouve en effet que des types répertoriés par ailleurs, comme par exemple l'emploi exophorique/présenciel, l'emploi anaphorique, l'emploi remémoratif..., pour ne citer que ceux-là.

3. Conclusion

Pour l'heure, le statut du démonstratif comme "marqueur d'empathie" ne nous paraît pas clairement établi. Entendons-nous bien! On ne peut évidemment pas exclure qu'il puisse, dans un contexte approprié, jouer ce rôle. Mais il ne l'est pas "par droit de naissance".

En ce qui concerne les emplois en contextes observationnels, l'idée que le démonstratif nous fait voir ou entendre le monde avec les yeux ou les oreilles des personnages nous semble reposer sur une confusion. Qu'il nous arrive fréquemment de nous identifier à tel ou tel protagoniste du récit, que, de ce fait, nous participions en pensée à ses actions et que nous ayons le sentiment de voir ce qu'il voit et d'entendre ce qu'il entend, c'est indiscutable. Mais faire du démonstratif le déclencheur de ce processus d'identification, c'est une autre paire de manches. En réalité, comme il ne fait pas obstacle à ce mouvement psychologique, on peut céder à l'illusion qu'il le provoque. Et c'est là que

gît l'erreur. On a vu d'ailleurs que l'information imputable au démonstratif dans les contextes réputés observationnels concerne le rapport du lecteur à l'objet visé, non pas celui du personnage-observateur intra-diégétique à l'entité observée. Pour qu'on s'identifie à ce personnage, il faut que le contenu du récit nous y invite. Ainsi, dans l'exemple (14) déjà cité plus haut:

- (14) Mais il passa deux cyclistes [...]. En apercevant ce grand corps couché sur un tombereau de pierres, ils mirent pied à terre pour porter secours.

il paraît peu plausible qu'on soit enclin à s'identifier aux deux cyclistes, qui sont parfaitement anonymes et dont il ne sera plus question dans la suite du récit.

En ce qui concerne l'emploi du démonstratif dans le DIL, nous concluons de façon analogue. Qu'il puisse dans certaines conditions être un indice de DIL (c'est-à-dire faire obstacle à l'intégration dans la narration de l'énoncé où il figure), c'est indiscutable. En revanche, il est fort douteux qu'il participe au repérage du centre déictique du texte. Nous en voulons pour preuve un exemple de démonstratif d'ouverture discuté par Gilles Philippe (1998). Cet exemple, Gilles Philippe en donne d'abord une version brève (limitée à trois phrases), puis une version plus complète. Voici d'abord la version brève:

- (18) Vraiment est-ce le moment? Les combats font rage et Maria prie. Elle est peut-être même la seule qui, dans *cette* église, soit tout à fait recueillie. (Hervé Bazin, *Un feu en dévore un autre*)

que l'auteur commente ainsi: "tout porte à penser que l'ensemble des marquages subjectifs des premières phrases (question, adverbes d'énonciation ou de modalisation) ont Maria, seul personnage mentionné, pour centre déictique." (Philippe 1998: 62-63). Mais il ne semble pas avoir mesuré les conséquences d'une telle interprétation. A l'en croire, en effet, ce serait Maria qui se pose la question *Vraiment, est-ce le moment?*, ce serait elle aussi qui formule la conjecture *Je suis peut-être même la seule qui, dans cette église, soit tout à fait recueillie*. Tout en priant avec recueillement, elle se demanderait si c'est bien le moment de prier et jetterait des regards autour d'elle pour constater — sans cesser pour autant d'être recueillie! — qu'elle est sans doute la seule à être vraiment recueillie. N'épilouignons pas!

De l'avis de Gilles Philippe, ce ne serait que, dans un deuxième temps, à la lecture des phrases suivantes, qu'on identifierait le véritable centre déictique:

- (18a) [Vraiment est-ce le moment? Les combats font rage et Maria prie. Elle est peut-être même la seule qui, dans *cette* église, soit tout à fait recueillie.] Manuel ne saurait dire s'il en est plus touché que vexé. Une fille qui prie pour lui, donc qui pense à lui, quand il est absent, même si c'est agaçant, à tout prendre ça reste attendrissant.

On s'accordera volontiers sur le fait que Manuel apparaît bien comme l'auteur des pensées dont les trois premières phrases du texte constituent l'écho, et que l'expression *cette* église correspond donc à un emploi présenciel/exophorique banal du démonstratif. Ce qui

est plus que discutable en revanche, c'est l'idée que le démonstratif requiert absolument un centre déictique et que le premier personnage qui passe à sa portée est réquisitionné pour satisfaire ce besoin.

Références

- Apothéloz, D., 1995, *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Genève, Droz.
- Apothéloz, D. et Reichler-Béguclicin, M.-J., 1999, Interpretations and functions of demonstratives NPs in indirect anaphora, *Journal of Pragmatics*, 31, 363-397.
- Banfield, A., 1979, Où l'épistémologie, le style et la grammaire rencontrent l'histoire littéraire: le développement de la parole et de la pensée représentées, *Langue française*, 44, 9-26.
- Banfield, A., 1982, *Unspeakable Sentences*, trad. française:1995, *Phrases sans parole*, Paris, Le Seuil.
- Bénard, J., 1998, Démonstratifs insolents: de quelques emplois du démonstratif dans le texte cénin, *Langue française*, 120, 110-124.
- Bühler, K., 1934, *Sprachtheorie. Die Darstellungsfunktion der Sprache*, Iéna, Fischer. (éd. 1965, Stuttgart).
- Bühler, K., 1982: The deictic Field of Language and Deictic Words, in Jarvella, R. and Klein, W. (eds), *Speech, Place and Action. Studies in Deixis and Related Topics*, Chichester, John Wiley, 9-30.
- Chafe, W., 1994, *Discourse, Consciousness and Time. The Flow of Displacement of Conscious Experience in Speaking and Writing*, Chicago, The University of Chicago Press.
- Charolles, M., 2002, *La référence et les expressions référentielles en français*, Paris, Ophrys.
- De Mulder, W., 1997, Les démonstratifs: des indices de changement de contexte, in Flaux, N., Van de Velde et De Mulder, W. (éds), *Entre général et particulier: les déterminants*, Arras, Artois Presses Université, 137-200.
- De Mulder, W., 2001, Peut-on définir les SN démonstratifs par leurs contextes?, in Kronning, H. et alii (éds), *Langage et référence*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis, 115-123.
- Ducrot, O., 1972, *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.
- Gary-Prieur, M.-N., 1998, La dimension cataphorique du démonstratif. Etude de constructions à relative, *Langue française*, 120, 44-51.
- Gary-Prieur, M.-N., à paraître, La référence démonstrative comme élément d'un style, in Gouvard, J.-M. (éd.), *Linguistique et stylistique*.
- Gary-Prieur, M.-N. et Noailly, M., 1996, Démonstratifs insolites, *Poétique*, 105, 111-121.
- Genette, G., 1972, *Figures III*, Paris, Seuil.
- Jahn, M., 1996, Windows of Focalization: Deconstructing and Reconstructing a Narratological Concept, *Style*, 30, 241-267.
- Jonasson, K., 1998 a, Le déterminant démonstratif en français: un marqueur de quoi?, *Travaux de linguistique*, 36, 59-70.
- Jonasson, K., 1998 b, Ce Marc nous fait bien bosser! Sur le rôle du démonstratif devant le nom propre, in Englebert, A., Pierrard, M., Rosier, L. et Van Racmdonck, D. (éds), *La ligne claire. De la linguistique à la grammaire*, Bruxelles, Duculot, 75-85.
- Jonasson, K., 2000, Référence et perspective, in Englebert, A. et alii (éds), *Actes du XIIe Congrès International de linguistique et de philologie romanes*, vol. VII, Tübingen, Niemeyer, 305-313.
- Jonasson, K., 2001, Traduction et point de vue narratif, in Eriksson, O. (éd.), *Aspekter av litterär Översättning*, Acta Wexionensia, n° 11, 69-81.

- Jonasson, K., 2002, Références déictiques dans un texte narratif. Comparaison entre le français et le suédois, in Kesik, M., (éd.), *Références discursives dans les langues romanes et slaves*, Lublin, Wydawnictwo Uniwersytetu Marii Curie-Skłodowskiej, 107-121.
- Kleiber, G., 1986, Déictiques, embrayeurs, *token-reflexives*, symboles indexicaux, etc.: comment les définir?, *L'information grammaticale*, 30, 3-22.
- Kleiber, G., 1990, Article défini et démonstratif: approche sémantique vs approche cognitive, in Kleiber, G. et Tyvaert, J.-E. (éds), *L'anaphore et ses domaines*, Paris, Klincksieck, 199-227.
- Kleiber, G., 1998, Les démonstratifs à l'épreuve du texte ou *Sur cette côte de la baie de l'Arguenon*, *Langue française*, 120, 77-94.
- Kleiber, G., 2001, *L'anaphore associative*, Paris, PUF.
- Kleiber, G., à paraître a, Démonstratifs et pratique des textes littéraires, in Gouvard, J.-M. (éd.), *Linguistique et stylistique*.
- Kleiber, G., à paraître b, Des démonstratifs bien énigmatiques: les démonstratifs génériques de notoriété.
- Kleiber, G., à paraître c, Des démonstratifs *mémoriels* aux démonstratifs de *point de vue*, Hommage à Magid Ali Bouacha.
- Kleiber, G., à paraître d, Adjectifs démonstratifs et point de vue, *Cahiers de Praxématique*.
- Kuno, S. et Kaburaki, E., 1977, Empathy and Syntax, *Linguistic Inquiry*, VIII: 4, 627-672.
- Philippe, G., 1998, Les démonstratifs et le statut énonciatif des textes de fiction: l'exemple des ouvertures de roman, *Langue française*, 120, 51-65.
- Russell, B., 1969, *Signification et vérité*, Paris, Flammarion.
- Zubin, D. et Hewitt, L., 1995, The Deictic Center: a Theory of Deixis in Narrative, in Duchan, J., Bruder, G. et Hewitt, L. (eds), *Deixis in Narrative. A Cognitive Science Perspective*, Hillsdale N.J., Lawrence Erlbaum, 129-155.

5

Discours rapportés et typologie des narrateurs dans le genre romanesque

Denise Malrieu

Université de Paris X, France

1. Motivations de l'étude

Les travaux de linguistiques de corpus initiés par Biber ouvrent une approche de la variation en langue en explorant les modalités et facteurs sociaux et sémiotiques de cette variabilité. La prise en compte des genres, comme lieu de transmission et transformation des normes langagières, inspirée des propositions de Bakhtine, s'est développée ces dernières années (Adam 1999, Rastier 2001, Bouquet 2004). Le genre est porteur de contraintes interprétatives fortes car condense des informations sur le domaine de pratique, la situation d'interlocution, les modalités énonciatives possibles, les normes sémiotiques. La prise en compte du genre implique aussi l'une des thèses de la linguistique textuelle de Rastier (1994): le texte comme unité d'analyse. La linguistique de corpus permet maintenant, grâce aux outils (TEI, XML) qu'elle est en train de développer, d'aborder une analyse des différents types de contraintes interprétatives portées par le texte selon les genres et les niveaux de localité. Les premiers travaux que nous avons menés (Malrieu & Rastier, 2001) concernant les variations morpho-syntaxiques inter-genres sur un corpus de 2600 ouvrages relevaient du profilage. Cependant, le profilage de ce type présente des limites: i) efficace pour les discriminations entre domaines ou champs génériques, il s'est avéré peu apte à cerner les frontières entre genres (roman vs essai), ou entre sous-genres à l'intérieur du roman "sérieux" par exemple; ii) le lissage du caractère composite du genre par les statistiques globales sur le texte détruit l'objet même d'étude lorsqu'on s'intéresse aux variations intra-genre; iii) enfin, les variables sorties des analyseurs morpho-syntaxiques sont des êtres hybrides qui n'ont pas vraiment de statut linguistique et un travail de redéfinition de variables mieux fondé à la fois sur la morpho-syntaxe et les techniques narratives reste à faire. Le travail présenté ci-dessous sur un corpus de romans s'inscrit dans la démarche de profilage puisqu'il veut participer à la caractérisation de familles narratologiques sur des variables morpho-syntaxiques. Mais il s'en distingue par le fait qu'il prend en compte le caractère composite du genre romanesque (Adam 1999), et veut rejoindre la démarche sémasiologique sur l'observation de certaines variables.

Nous avons montré antérieurement (Malrieu, 2004), qu'avec un balisage minimal distinguant les séquences de dialogues du discours narratorial, certaines variables morpho-syntaxiques analysées sur ce dernier pouvaient discriminer le roman homodiégétique du roman hétérodiégétique, le roman au présent du roman au passé. Parmi les autres variables mises en avant par la narratologie se trouvent le poids de la mimésis et la question de "qui parle". Quel est le mode d'accès à la vie mentale des personnages, quel type de focalisation,

quel est le mode narratorial (narrateur effacé ou présent, distance narratoriale, concordance/dissonance). On oppose généralement d'un côté le récit behavioriste à narrateur effacé et centré sur une mimésis faisant appel au discours direct (dialogues et gestuelle), sans explication narratoriale, sans psycho-récit, avec impossibilité du monologue intérieur simple ou narrativisé; de l'autre le récit à focalisation interne allant jusqu'à épouser la vie intérieure du personnage: dans ce dernier cas, outre le discours direct, on aura des descriptions focalisées, discours intérieur narrativisé ou pas, contagion stylistique du discours du narrateur par celui du personnage (Rabatel 1998). Nous nous proposons d'examiner dans quelques romans de Duras, la place accordée aux différentes formes de discours rapportés et au psycho-récit comme indice pertinent du mode narratorial. On considère en effet de façon assez paradoxale que l'oeuvre de Duras a été influencée par le roman behavioriste américain mais parvient à un niveau de figuration de la vie psychique que les analystes envient. Il paraît donc intéressant d'analyser quels sont les choix effectués concernant la mimésis et le mode narratorial pour cette figuration de la vie psychique. Après avoir défini nos catégories de discours rapportés et décrit le corpus de textes balisés, nous exposerons les résultats de l'analyse selon un plan qui prend en compte l'oeuvre, le mode narratorial, les séquences textuelles. Les résultats sur la surface relative des DR et leur marquage typographique, sur la caractérisation et la variabilité des DR plus particulièrement pour les temps verbaux que nous savons être une des variables discriminantes, devraient permettre de vérifier ou d'infirmer la classification a priori des oeuvres examinées.

2. Méthodologie de balisage et discours rapportés

2.1. Typologie des séquences de discours rapportés balisées

La méthodologie consiste à baliser les séquences textuelles hétérogènes, qu'il s'agisse de la structure hiérarchique du texte ou des séquences autres (lettre, récit enchâssé, par ex), assurant ainsi la prise en compte des niveaux de la diégèse. La typologie des DR que nous avons adoptée reprend certaines catégories de D. Cohn dans *La Transparence intérieure*, en particulier sa critique de la catégorie du discours indirect libre (DIL). Nous considérons que l'analyse des DR doit prendre en compte à la fois les situations d'interlocution représentée, le type d'énonciateur et le système des marques typographiques. Pour résumer nous éclatons la catégorie du DIL en monologue intérieur narrativisé et discours rapporté narrativisé; distinguons discours indirect et discours indirect narrativisé; monologue intérieur aux discours direct et indirect; le discours direct rapporté (citation d'énoncé de L1 par L0) et citation en mention d'îlots textuels. L'utilité de nos subdivisions pourra se tester sur un jeu de variables non fermé, car l'objectif de caractérisation multicritères des séquences fait partie de notre démarche.

- *Le discours direct*: en situation d'interlocution en face à face.

a) *le discours direct simple*: "DD". Introduit (le plus souvent) par un retour chariot et tiret.

(1) Donne-moi encore une cigarette, dit Maria.

b) *l'ambiguïté des guillemets ou de l'italique*: Les guillemets marquent dans le roman à la fois la citation d'usage, reprise d'expressions idiomatiques ou sociolectales (ex 2) et le discours direct rapporté (DDR), ou citation d'énoncé construit par un autre énonciateur (ex 3).

(2) Il était de ces gens qui se disent malades quand ils n'ont pas *fait leur tour* après dîner.

(3) "Le Corps enseignant aura sauvé l'Indochine de l'imbécillité blanche."

- Le discours indirect:

a) classique: "DI": discours indirect introduit par un *verbum dicendi*, il conserve le temps du récit.

(4) L'enfant dit qu'elle est allée à la fête voir s'il y était, mais que la fête était finie, qu'il n'y avait plus personne.

b) *narrativisé*: "DIN": le DIN est souvent introduit par un plus que parfait.

(5) Dans le premier livre elle avait dit que le bruit de la ville était si proche qu'on entendait son frottement contre les persiennes.

- *La parole intérieure*:

a) *Monologue intérieur autorapporté*: "MI". Citations de pensées, avec référence au sujet pensant à la 1S et au temps de l'énonciation au présent.

(6) Comme ils se taisent encore, pense Tatiana.

Nous distinguons le MI autorapporté au discours direct (ex 7) (MI qui peut correspondre au DDL) et monologue rapporté au discours indirect (MII) (ex 8), avec introducteur comme le DI¹.

Ex de MI:

(7) A-t-il compris? Il a compris.

Ex de MII:

(8) Je me suis dit qu'en la quittant j'allais la laisser aux agents de Kam.

b) *Monologue intérieur narrativisé*: "MIN". C'est le monologue dont l'énonciateur est le narrateur; il est rapporté à la 3S au temps du récit et vise à réduire l'écart entre narrateur

¹ On pourrait juger ces distinctions redondantes avec les catégories du DD et du DI, mais il peut être intéressant d'analyser si les catégories du DD et du MI fonctionnent de façon identique ou pas dans les textes.

et personnage dans le récit à la 3S. Cette catégorie, souvent dénommée DIL, ne peut, comme lui, comporter du discours rapporté². Le MIN n'a pas d'introducteur (verbe + conjonction).

(9) Il allait tuer l'agent cadastral. Tout allait changer.

- *Le Discours rapporté narrativisé* (souvent dénommé aussi DIL): "DRN". Le narrateur rapporte les paroles adressées entre personnages, mais comme le MIN et à la différence du DIN, le DRN n'a pas d'introducteur; la voix du personnage est audible mais indirecte, puisque les personnes de l'interlocution sont bannies.

(10) Ils parlent de Paulo. *Il le trouve très beau, Thanh aussi,*

(11) On demande si elle n'est pas malade. *Elle n'est pas malade.*

- <soCalled>: dénomination rapportée non prise en charge par l'énonciateur,

(12) Delmas, "chanteur expressif" était trop malin pour le laisser refroidir [l'enthousiame].

Autres types de séquences balisées:

- *Le psycho-récit*: description par le narrateur de la vie mentale et affective du personnage sans reproduction de celle-ci; le codage du psycho-récit est effectué sur la base de présence dans le discours narratorial de lexique lié à la cognition ou à la vie affective et émotionnelle du personnage. La catégorie du PR peut varier selon les œuvres selon le mode et la voix: le roman behavioriste interdit le discours narratorial descriptif des émotions et pensées du personnage; l'accès à ces dernières ne peut se faire qu'à travers l'expressivité de la parole échangée ou la qualification psychologique de la gestuelle décrite de façon brève. (cf *Moderato cantabile* et le modèle cinématographique que critiquait Sarraute pour son interdiction de l'accès à la sous-conversation).

(13) La mère gémit tout bas, effrayée. (*ACN*)

(14) Elle le regarde pour la première fois, elle découvre que la solitude a toujours été là, entre elle et lui, qu'elle, cette solitude-là, chinoise, elle la gardait, elle était comme son pays autour de lui. De même qu'elle était le lieu de leurs corps, de leur amour. (*ACN*)

(15) Ses mains recommencèrent à trembler, mais pour d'autres raisons que la peur et que l'émoi dans lequel la jetait toute allusion à son existence. (*Moderato*)

-- *Les descriptions focalisées*: description de l'univers extérieur par les yeux d'un personnage; *lettres; récits de niveau 2* (effectués par un personnage); à l'intérieur des types de discours notés plus haut, sont aussi balisés: les segments introducteurs du DI ou du MI, les incises de dire (paroles prononcées), les incises de pensée.

² Dans son analyse de *Mrs Dalloway*, M. de Mattia place sous la même catégorie DIL du monologue intérieur narrativisé (cf. p. 250 monologue intérieur de Richard: *She understood; she understood without his speaking; his Clarissa*) et du discours rapporté narrativisé: (p. 250, paroles adressées par Mrs Dalloway à Richard: *And was it amusing, she asked? Had Lady Bruton asked for her?*). Il nous paraît plus intéressant de distinguer les deux situations énonciatives et de comparer leur comportement linguistique, ne serait-ce que pour observer les variations de représentation de l'endophasie selon les œuvres.

La méthodologie de balisage utilisée est conforme à la syntaxe de la TEI et d'XML. L'exploitation a été faite avec XSLT et l'étiquetage morphosyntaxique avec CORDIAL-Analyseur.

2.2. Le corpus de travail

On a choisi de neutraliser les variables auteur, genre et récit homo- vs hétérodiégétique. À l'intérieur de ce dernier, subsiste l'opposition récit au présent vs au passé. Il s'agit de 4 romans de M. Duras: *Un barrage contre le Pacifique* (1952) et *L'Amant de la Chine du Nord* (1991); deux œuvres d'une période charnière: *Moderato cantabile* (1958) et *Dix heures et demi du soir en été* (1960). Deux d'entre elles sont proches thématiquement (romans plus ou moins autobiographiques): *ACN* et *Un Barrage* mais relèvent de techniques narratives différentes. *ACN* est une réécriture romanesque à partir d'une écriture scénarique pour le cinéma de *l'Amant*. Récit au présent, descriptions à focalisation externe, qui en principe ne peut faire appel au monologue intérieur. Cette écriture scénarique, qui laisse affleurer un discours du metteur en scène, soit en notes, soit en annexe, pourrait a priori être classé comme roman behavioriste, reproduisant l'œil de la caméra.

- *Un Barrage*: roman d'apprentissage de facture classique et présentant l'évolution des relations entre la mère ruinée et ses deux enfants au sortir de l'adolescence dans le contexte colonial de l'époque. Roman à focalisation zéro virant à une focalisation interne croissante sur le personnage de Suzanne. A été adapté au théâtre.

- *Moderato cantabile*: bref roman ou nouvelle de type behavioriste, se déroulant sur quelques jours, roman très fortement dialogué, à focalisation externe, qui a été adapté au cinéma.

- *Dix heures et demi du soir en été*: les deux derniers romans mettent en scène l'évolution des relations d'un trio sur fond de crime passionnel comme scène fantasmée. Récit centré sur le personnage de Maria, à focalisation interne. On peut résumer dans le tableau ci-dessous l'influence pressentie du mode narratorial sur la présence et le poids relatif des discours rapportés (cependant on verra que cette dichotomie s'avère simplificatrice):

	Récit behavioriste: Moderato, ACN	Récit à focalisation interne: Un Barrage, Dix Heures
DD	+++	+
DRN	- +	++; distanciation du narrateur ou des personnages
DI	-	++; distanciation entre pers ou entre narrateur et personnage
DIN	-	+
MI	-	+++
MII	-	+
MIN	-	++
Descriptions	non focalisées	focalisées
Psycho-récit	-(gestuelle)	+ (+) contagion stylistique

3. Les résultats

3.1. La surface relative des DR dans chaque texte

L'observation de la surface occupée par le DD par rapport au discours du narrateur est un indice de degré de mimésis et plus le texte est dialogué, plus il se donne des contraintes qui le rapprochent du théâtre ou du cinéma (cf le roman *Le Square*). Le DD occupe une place plus importante dans *ACN* (33%) et dans *Moderato* (39%) contre 20 et 22% dans les deux autres romans. L'accès à la vie mentale se fait à travers la représentation de l'échange, dans les paroles et la gestuelle qui seule donne accès à la vie émotionnelle. Comme le montre le tableau I, *Moderato* représente le prototype le plus simple: discours du narrateur et DD sont à égalité, la gestuelle est aussi importante que le PR.

Le discours du narrateur ne dépasse 50% de la surface que dans *Un Barrage* (65%) et dans *Dix Heures* (51%) (il dépasse 70% dans *Le Rivage des Syrtes* par exemple).

Cependant le *psycho-récit* (PR) est présent dans tous les textes et occupe entre 10% (*Moderato*) et 18% (*Un Barrage*) de la surface. La part du psycho-récit n'est pas négligeable dans l'*ACN* où il est intriqué dans les dialogues. On pourrait faire l'hypothèse qu'il existe trois types de PR dans ces textes: le PR en didascalie à l'intérieur des dialogues soit qualifiant de façon très brève les émotions liées à la gestuelle (dans *Moderato* la séquence "gestuelle/PR" est la règle, cf ex 13 et 15), soit verbalisant les sentiments de façon moins brève (*ACN*, ex 14), soit un PR plus explicatif et plus long, qui n'existe que dans *Un Barrage*. La longueur moyenne des PR en nombre de mots tend à le confirmer: *Un Barrage*: 38 mots; *Dix Heures*: 21,5; *ACN*: 18; *Moderato*: 14. Dans *ACN* c'est le PR en didascalie qui donne accès à la vie émotionnelle, PR en focalisation interne très chargé émotionnellement, en quelque sorte en contre-point de la forme de la parole, très minimale ou privée de son expressivité par le DI. On peut donc douter du qualificatif de behavioriste pour cette œuvre.

% Nb mots	ACN	Barrage total	Barr ss lettre ss récit IS	Barrage récit IS	Barrage lettre	Dix Heures	Moderato
Disc Narr	43,34	65,34	64,67	67,49	78,58	51,33	42,51
DD tiret	32,79	16,84	19,26	0,33	0,00	18,26	38,94
DD guillemet	0,29	1,60	0,51	6,77	11,66	0,19	0,00
DRN	0,37	3,14	2,53	8,70	0,00	1,10	0,03
DI	9,81	2,25	1,79	3,36	1,78	1,15	0,26
DIN	0,97	0,72	0,38	0,00	0,00	0,00	0,00
MI guillemet	0,00	0,08	0,07	0,19	0,00	0,00	0,00
MI ss guillemet	0,05	0,32	0,31	0,36	0,57	2,71	0,00
MIN	0,27	4,69	5,23	2,43	0,00	10,84	0,00
Introduceurs	6,34	1,34	0,94	3,40	1,81	0,69	0,94
Incise_di	0,14	2,61	2,93	0,50	0,16	3,34	4,21
PR	14,00	18,17	18,55	12,79	0,00	13,48	10,55
Desc_foc	0,00	0,33	0,32	0,00	0,00	9,95	0,00
geste	0,08	0,47	0,54	0,00	0,00	2,67	11,26
Récit enchâssé	0,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
discuss_rap	0,18	0,16	0,19	0,00	0,00	0,06	0,00

Tableau I - % de la surface totale occupée par chaque discours en nombre de mots

En parallèle, la parole intérieure est absente dans *Moderato* et *ACN*; le MI, approche les 3% dans *Dix Heures*. Le MIN n'est présent que dans *Un Barrage* (4,7%) et dans *Dix Heures* (10%).

Le DI n'atteint pas 5% dans trois des romans; il est par contre très présent dans *ACN* (9,8% de la surface), particularité que nous mettons en rapport avec l'écriture scénarique et le poids des présentatifs: dans un contexte narratif, le DI relève de la situation d'interlocution en face à face où l'un des interlocuteurs rapporte les dires d'un locuteur absent (il est particulièrement présent dans le récit à la 1^S, (cf Tableau I). Le DI à l'intérieur d'un DD (un personnage rapporte le dire d'un autre) existe dans *ACN* (11% du DI) mais pas dans *Un Barrage* où par contre le DIN et le DRN sont plus présents. On voit donc que la narrativisation du dire des personnages ne s'opère pas de façon identique dans *Un Barrage* et dans *ACN*: dans le premier, elle se fait par insertion dans le discours du narrateur, (DIN et DRN à phrases plus longues), dans *ACN*, le DI apparaît en alternance avec le DD ou le PR (phrases plus brèves, points de suspensions). Le choix d'alterner DD et DI a un double effet de médiation (opposée à mimésis). Il renforce la présence du scénariste, il joue comme un présentatif de paroles en parallèle aux présentatifs de scénographie, très nombreux; mais alors que les présentatifs de choses présentent la scène pour le lecteur, les introducteurs liés au DI ont un effet inverse de mise à distance des échanges représentés. Le DI crée une tension entre fidélité assumée au discours origine et interdiction, de par la structure de dépendance syntaxique, de la fidélité à l'expressivité du dire. Il constituerait donc, dans une fonction d'opposition sémiotique au PR et au DD et dans une configuration répétitive, une sorte de mimétisme dans la structure syntaxique d'une difficulté du dire. Le PR en contrepoint prend d'autant plus d'éclat.

On verra que cela est en rapport avec l'inversion des introducteurs et incises dans les deux romans. Dans *ACN* le narrateur est fortement présent du fait de l'usage de l'introducteur et de la fréquence du DI, alors qu'il est plus effacé par l'usage de l'incise dans *Moderato*. Si les deux récits dits behavioristes se distinguent des autres par le poids du DD et l'absence de parole intérieure, ils se différencient l'un de l'autre par le poids du PR, de la gestuelle et du DI, comme par l'inversion entre incises de dire et introducteurs.

3.2. Marquage et introducteurs des DR

3.2.1. Le marquage typographique

Le DD est marqué dans les 4 textes par le retour chariot et tiret en début de §. Cette marque passe de 99,9% dans *Moderato* à 93,6% dans *ACN* (évolution vers une diminution du marquage)

3.2.2. Les introducteurs de DR: introducteurs vs incises de dire ou de pensée

Les introducteurs de DR (non compris les incises) occupent une surface variable, allant de 0,7% des mots dans *Dix Heures* à 6,3% dans *ACN*.

L'introducteur de DD: on a 3 cas: introducteur avec *verbum dicendi*; incise de dire; rien. *La proportion de DD avec introducteur ou incise* varie de 44 à 66%. Ces chiffres sont

liés à la situation d'interlocution représentée. *Moderato* et *ACN* connaissent les plus faibles % de DD introduits; ceci correspond à la différence entre dilogues et multilogues: dans le dilogue la référence des locuteurs n'a pas à être répétée. Ceci sera d'autant plus vrai que les séquences de DD seront longues comme c'est le cas dans *Moderato* et *ACN*. On peut en déduire que, *Moderato* et *ACN* étant fortement dialogués, il s'agit majoritairement de dilogues et non de multilogues, ce qui les oppose au *Barrage*.

Les incises et introducteurs sont en corrélation négative. La proportion incises/introducteurs s'inverse entre *Moderato* et *ACN*: *ACN* se caractérise par l'abandon de l'incise au profit de l'introducteur, mais sans atteindre les 50% et par l'existence de DD marqués par les seuls deux points.

	ACN	Barrage Total	Barrage Récit 1PS	Dix Heures	Moderato
% DD avec incise	1.35	54.28	0,00	64,00	40.44
% DD av incise ou Introd	56.60	62.70	72.90	66,00	44.80
% introd dans DR	35.80	54.90	50.90	70.40	38.50

Tableau II - Les introducteurs dans les différents romans

Le DDR est introduit plus souvent que le DD, ce qui est logique pour des raisons référentielles. Le DRN (peu fréquent) est majoritairement introduit par une incise, sans que l'introducteur soit exclu.

Les DI, DIN, MI, MIN sont les DR fortement introduits, les DI et DIN l'étant obligatoirement. Dans *Dix Heures* le MIN n'est pas du tout introduit, ce qui marque le haut degré de focalisation interne du récit, d'ailleurs confirmée par le poids particulier des descriptions focalisées.

3.3. L'usage des temps verbaux et les DR

L'observation des variations entre types de discours est très éclairante sur le fonctionnement du genre et les statistiques des temps sur le texte global ne peuvent suffire à comprendre leur usage ni à caractériser un texte; mais les temps intra-discours ne sont pas autonomes par rapport aux propriétés globales du texte et leur interprétation ne peut se faire sans prendre en compte les traits récit homo- ou hétérodiégétique, intra- ou extradiégétique, au présent ou au passé, niveau de la diégèse³, empan temporel du récit, type de discours. On évitera donc des comparaisons interdiscours (regrouper tous les DD, tous les MI par ex de différentes oeuvres) sans contrôler les propriétés du texte global.

- L'examen de la répartition des temps dans le *discours du narrateur* est instructif à plusieurs titres: il montre bien l'opposition de temps du récit: passé /présent, qui ne correspond pas à l'opposition behavioriste/non behavioriste. Il montre aussi les spécificités de chaque texte: l'inversion de répartition du PS et de l'IMP dans *Un Barrage* et dans *Moderato* traduit probablement l'opposition entre nouvelle avec événements sur empan temporel bref (quelques jours) vs roman avec empan temporel large (plusieurs années) où l'IMP sert de fond. Le poids du PQP dans *ACN* est aussi singulier et une analyse de sa distribution dans le texte montre qu'il est plus dense vers la fin après changement de narrateur, dans un récit rétrospectif de la

% Tps/Vb Conjugués	Narr ACN	Narr Barr	Narr Dix H	Narr Mod	MII	MI	MIN Barr	MIN Dix H	DRN Barr	DI ACN	DI Barr	DD ACN	DD Barr	Barr Réc IS
Indic Prés	78.7	4.4	79.1	16.3	59.6	60.5	3.3	61.4	2.5	57.1	1.2	61.8	61.7	9.5
Indic IMP	4.7	53.7	2.52	19.9	8.7	9.2	62.2	6.3	60.6	17.4	61.6	13.5	4.6	38.7
Indic PS	0.0	23.6	0.5	51.5	1.1	0.8	0.8	1.7	0.0	0.0	0.0	1.2	2.2	0.1
Indic Futur	0.7	0.1	1.5	2.1	5.5	7.6	0.2	8	0.0	4.4	0.0	4.4	5.9	0.8
Indic PC	7.8	0.1	12.4	3.3	8.2	11.8	0.0	9.8	0.0	8.4	0.0	14.2	6.7	20.4
Indic PQP	5.5	15.6	0.5	3.5	2.2	0.8	13.9	0.0	31.5	6.8	21.3	1.8	3.9	14.1
Indic P Ant	0.0	0.7	0.0	1.5	0.0	0.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.4	2.0	0.8
Cond prés	1.5	1.4	1.0	1.2	11.5	5.0	10.7	7.3	2.2	3.5	11.6	2.7	5.2	2.1
Cond pas	0.2	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	5	0.2	0.0	0.0	0.0	1.1	2.7	0.3
Subj prés	0.3	0.2	0.4	0.4	1.1	1.7	2.5	3.4	2.9	1.7	4.3	1.6	1.3	1.8
Subj IMP	0.1	0.0	0.3	0.3	0.5	0.0	0.0	0.8	0.4	0.5	0.0	0.1	0.1	0.0
Impér	0.4	0.0	1.0	0.1	1.6	2.5	0.0	0.0	0.0	0.2	0.0	2.6	4.3	0.0

Tableau III - Les temps verbaux selon les types de discours

narratrice introduit par "Elle se souvient". Le PQP établit une distance, un éloignement en zoom arrière du narrateur qui signifie l'irréversible du temps.

- *L'influence du temps du récit global sur le temps des DR*: on pourrait supposer que le DD et le MI sont peu sensibles au contexte global. De fait on constate des différences selon le temps du récit global:

Comparaison des DD: IMP et PC sont plus fréquents dans ACN, récit au présent, que dans *Un Barrage*, récit au passé: dans ACN, récit de la caméra, le passé ne peut être évoqué que dans les dialogues⁴, alors que dans *Un Barrage* il est évoqué dans le discours du narrateur ou dans les récits enchâssés. Futur et Condit Présent sont légèrement supérieurs dans *Un Barrage* par rapport à ACN, ce qui traduit sans doute la projection dans le futur des personnages dans *Un Barrage*.

- *Comparaison des discours narrativisés*:

En principe plus sensibles au contexte. *Le MIN*: Il est intéressant de noter d'une part le parallélisme IMP/PQP/COND PRES (*Un Barrage*) et PRES/PC/Futur (*Dix Heures*) selon le temps du récit englobant, d'autre part du fait du récit englobant au PRES dans *Dix Heures*, l'affinité très forte du MIN et du MI, qui se traduit aussi dans la fréquence des formes interrogatives (10% des ponctuations dans le MIN de *Dix Heures* contre 3,5% dans *Un Barrage*).

Les temps du DI: sont liés au temps de l'introduit. Le conditionnel dans le DI au passé comporte en plus la valeur du futur du passé de façon plus massive que dans le DI au présent où le futur existe.

³ Nos 4 romans sont hétérodiégétiques, mais *Un Barrage* contient un récit enchâssé à la 1S et l'on peut observer les variations liées à cette séquence dans la dernière colonne du Tableau III.

⁴ On vient de voir qu'il faut un changement de narrateur vers la fin de l'oeuvre pour l'introduction massive du PQP dans le discours du narrateur.

4. Conclusion

Faute de place nous ne pouvons donner les autres types de variables examinées pour la comparaison des stratégies narratives⁵. Ces premiers résultats montrent :

l'utilité du balisage fin de parties textuelles selon la méthodologie TEI, XML pour une analyse des contraintes hiérarchiques sur le texte. On a pu mettre en évidence la dépendance du local (les DR) par rapport au global (le temps du récit). On pourrait d'ailleurs travailler avec un grain plus fin pour définir par exemple la répartition des valeurs du conditionnel ou du futur selon les DR. Il faudrait aussi pouvoir analyser les enchaînements de séquences et leur variation.

la pertinence de l'analyse du poids des différents DR pour caractériser le mode narratorial. On pourrait résumer ainsi les traits sur les 4 romans: si *Un Barrage* et *Dix Heures* s'opposent bien aux deux autres romans par la focalisation interne soit stable soit croissante (avec présence de MI et MIN, descriptions focalisées, un PR plus bavard), et de l'autre côté, l'importance du DD, focalisation externe (présentatifs, gestuelle), PR moins bavard, on peut remarquer que le PR est présent dans tous les textes et s'avère décisif dans *ACN*, récit qui se veut fidèle à l'œil externe de la caméra. Le narrateur scénariste y est omniprésent par l'usage fréquent des présentatifs qui construisent la mise en scène, l'usage massif du DI et des modalisations (*on dirait, on pourrait croire*) qui traduisent la non-omniscience de ce narrateur. La configuration d'*ACN* est assez typique de l'écriture durassienne qui combine une focalisation externe et un PR à très forte focalisation interne. On est donc loin du récit behavioriste.

On a souvent reproché à Duras son style oralisé; elle utilise les codes de genres (souvent oraux) pour signifier les rapports humains⁶ et le jeu d'opposition entre le DD, DI et le PR entremêlés revient à utiliser des oppositions de formes discursives soit comme sémiotique des rapports sociaux soit comme mise en contraste d'un discours par un autre.

On voit poindre dans les variations morpho-syntaxiques mises à jour le rôle de l'empan temporel de l'histoire et de la granularité de la représentation de l'interaction, ceci en relation avec la composante thématique (centrage du récit sur la relation plurielle - la famille et le contexte social plus large dans *Un Barrage* - ou duale - *Moderato, ACN*), et l'on pourrait mettre en évidence par l'examen des lexiques du PR et des dialogues des propriétés contrastées de ces derniers, entre autres des valeurs contrastées du conditionnel selon les discours et selon les thématiques des oeuvres.

⁵ L'examen de l'usage des modaux et du *on* dans le discours narratorial comme la comparaison des lexiques du PR fournissent des informations très parlantes pour l'approche comparative du mode narratorial.

⁶ De même dans le chapitre 7 de *Moderato*, très ironiquement littéraire, l'emploi sporadique du PS à l'intérieur d'un chapitre au présent mime dans la langue (caractère guindé du PS) le carcan formel de la "bonne société" où A. Desbaresdes se sent piégée.

Références

- Authier-Revuz, J., 1996, "Remarques sur la catégorie de l'îlot textuel", *Cahiers du français contemporain*, 3, p 91-115.
- Adam, J.-M., 1999, *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan.
- Adam, J.-M., Lugrin, G. & F. Revaz, 1998, "Pour en finir avec le couple récit/discours", *Pratiques*, 100, p 81-98.
- Bakhtine, M., 1984 [1952-53], *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.
- Benveniste, E., 1966, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- Biber, D., 1998, *Corpus Linguistics: Investigating Language structure and Use*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Bouquet, S. (éd.), 2004, Les genres de la parole, *Langages*, 153.
- Cohn, D., 1981, *La transparence intérieure*, Paris, Le Seuil.
- Declerck, R., 2003, "How to manipulate tenses to express a character's point of view", *Journal of Literary Linguistics*, p 85-112.
- De Mattia, M. & A. Joly, 2001, *De la syntaxe à la narratologie*, Paris, Ophrys.
- Genette, G., 1983, *Nouveau discours du récit*, Paris, Le Seuil.
- Genette, G., (éd.), 1986, *Théorie des genres*, Paris, Le Seuil.
- Hamburger, K., (1957), 1986, (trad.) *Logique des genres littéraires*, Paris, Le Seuil.
- Langue française*, 2001, "La Parole intérieure." 132.
- Lintvelt, J., 1989, *Essai de typologie narrative. Le "point de vue". Théorie et analyse*, Corti. Paris.
- Lips, M., 1926, *Le Style indirect libre*, Payot. Paris.
- Maingueneau, D., 2000, *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Nathan.
- Malrieu, D., 2004, Linguistique de corpus, genres textuels, temps et personnes, *Langages*, 153, p 73-85.
- Malrieu, D. & F. Rastier, 2001, "Genres et variations morpho-syntaxiques", *T.A.L.*, 42, 2, p 547-577.
- Marnette, S., 2001, "Du discours insolite: Le discours indirect sans que", *French Studies*, 55.3. p297-313.
- Marnette, S., 2001, "The French Théories de l'Énonciation and the Study of Speech and Thought Presentation", *Language and Literature*, 10.3, p 261-80.
- Marnette, S., 2002, "Aux frontières du discours rapporté", *Revue Romane*, 37.1, p 3-30.
- Mellet, S. & M. Vuillaume (éds.), 2000, *Le style indirect libre et ses contextes*, Rodopi. Amsterdam-Atlanta.
- Rabatel, A., 1998, *La construction textuelle du point de vue*, Lausanne, Delachaux & Niestlé.
- Rastier, F., 2001, *Arts et sciences du texte*, Paris, PUF.
- Rastier, F., Cavazza, M. & A. Abeillé, 1994, *Sémantique pour l'analyse*, Paris, Masson.
- Rivara, R., 2000, *La langue du récit*, Paris, L'Harmattan.
- Rosier, L., 1999, *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*. Bruxelles, Duculot.



6

Discours rapporté et récit de fiction

Pedro Pardo Jiménez

Université de Cadix, Espagne

Malgré les problèmes interprétatifs qu'il est susceptible de poser dans la pratique, le discours rapporté peut être considéré aujourd'hui comme un objet bien cerné par la théorie. La linguistique de l'énonciation a en effet permis d'analyser plus rigoureusement les mécanismes de la citation et de rattacher sans trop de difficulté les différents actes de parole à l'un ou l'autre des modes de report: discours direct, indirect, etc. Le véritable défi reste peut-être, et ainsi le suggère la page web du groupe ci-dit quand elle nous propose des textes hétérogènes, celui qui consiste à déterminer avec précision la prédominance du discours citant ou du discours cité, tâche qui nous intéresse ici particulièrement, car elle se ramène, en dernière instance, à la question capitale de la fidélité. Appliquée au récit de fiction, cette méthode se révèle aussi d'une utilité incontestable. Une fois établi que le narrateur est responsable du discours citant comme le personnage l'est du discours cité, il ne s'agit que d'explorer les différentes occurrences et de les rattacher respectivement soit à un effet expressif concret, soit à une poétique spécifique. C'est ainsi que la narratologie opère d'habitude, même si parfois, comme il arrive dans les travaux de Gérard Genette, elle se sert de dénominations légèrement différentes (cf. 1972: 189 ss).

Or, ce qui est vrai dans le domaine de la langue ordinaire ne l'est dans le récit de fiction qu'à condition de se soustraire à un aspect essentiel: en littérature, l'acte de parole a le même statut de réalité que l'événement, c'est-à-dire, aucun; en sorte que rapporter, c'est toujours inventer. Évidemment, cette idée n'est pas nouvelle, et à ce propos je citerai un passage d'*Éléments de linguistique pour le texte littéraire* de Dominique Maingueneau:

On doit même se demander si la notion de discours 'rapporté' est bien pertinente dans le cas d'une fiction romanesque. Au fond, il n'y a discours 'rapporté' que si l'on accepte le cadre instauré par l'illusion narrative. La narration ne rapporte pas des propos antérieurs qu'elle altérerait plus ou moins, elle les crée de toutes pièces, au même titre que ceux du discours citant. Dans ces conditions, la 'fidélité' du discours direct apparaît comme pure convention littéraire: on ne voit pas comment les énoncés au discours indirect pourraient être infidèles puisqu'ils ont le même degré de réalité que le discours citant (Maingueneau, 1986: 88)

Comme la vérité des événements, la fidélité dans les discours se révèle en effet comme une illusion propre du récit de fiction, une illusion à laquelle le lecteur se prête pourtant volontairement, victime qu'il est de cette suspension de l'incrédulité qui a fait couler tant d'encre en théorie littéraire. Dès qu'il commence un roman ou une nouvelle, le lecteur signe

un contrat par lequel il s'engage non peut-être à croire, mais du moins à vouloir croire. Cette adhésion active n'est bien sûr qu'une convention, mais une convention assez puissante pour rendre à la fidélité sa pertinence. C'est que, pour être volontaire, la coopération du lecteur n'est pas pour autant un dévouement à toute épreuve, elle flanche au contraire dès que le narrateur cesse de s'acquitter de cette obligation, consignée aussi dans le contrat, qu'est pour lui la vraisemblance.

En ce qui concerne le récit de paroles, la vraisemblance est donc à la fiction ce que la fidélité est à la langue ordinaire, une exigence prioritaire dont les romanciers et nouvellistes ont été de plus en plus conscients, et qui les mène invariablement à chercher une affinité maximale entre le discours des personnages et leur registre de parole. S'il n'y pas d'écrivain qui puisse échapper à cette loi, il s'en trouve parmi nos classiques du moins un qui n'a pas hésité à la dénoncer comme un jeu illusoire: j'entends parler de Diderot et de son roman *Jacques le Fataliste*, un texte dont la critique a parfois méconnu l'originalité, surtout par une tendance trop mécanique à n'y voir qu'une continuation de la manière de Lawrence Sterne. Certes l'on peut affirmer avec Furbank que Diderot a profondément admiré Richardson pour finalement suivre l'exemple, assez éloignée et même opposé, de Sterne (cf. Furbank, 1994: 227 ss), mais il ne faut pas surestimer cette influence. D'un côté, dans la voie de l'anti-roman Diderot avait été précédé, en France même, par des auteurs comme Sorel, Scarron ou Furetière, dont l'oeuvre propose déjà un arsenal complet de figures que l'on peut appeler avec Daniel Sangsue "excentriques" (cf. Sangsue, 1987: 83-118). De l'autre côté, et mises à part d'autres qualités du roman, *Jacques le Fataliste* renferme des procédés de narration qui lui sont tout à fait propres, parmi lesquels se trouve cette dénonciation de la fidélité qu'on abordera par la suite.

Sous forme de discours parlé, le discours rapporté au style direct occupe un place de privilège dans l'oeuvre de Diderot. On a souvent loué la maîtrise de l'auteur à l'heure d'imiter le ton de la conversation courante, obtenant par là un naturel qui lui permet de faire passer le message philosophique sans difficulté. Conversateur achevé dont la verve inépuisable était capable d'animer chaque soir les dîners du cercle des holbachiens, Diderot est en effet particulièrement sensible aux particularités de la communication orale. La plupart de ses textes, philosophiques ou non, est composée de dialogues ou d'entretiens, y compris des écrits qui ne portent pas ce titre comme la *Lettre sur les aveugles* ou le *Paradoxe sur le comédien*. Dans les récits de fiction, plus souples, ce penchant naturel s'épanouit en toute liberté: thématiquement, comme dans *Le nouveau de Rameau* -qui n'est au demeurant qu'une longue conversation-, mais surtout structurellement, car la plupart des romans postérieurs s'articuleront sur des intrigues qui se déploient, se fragmentant, en plusieurs paliers énonciatifs. Cette dernière tendance, qui apparaît déjà dans des oeuvres de jeunesse peu appréciées par la critique comme *l'Oiseau blanc*, *conte bleu* ou *Les Bijoux indiscrets*, ne fait que se consolider dans des textes postérieurs: le rêve de d'Alembert, pour n'en citer qu'un exemple, est rapporté par le personnage de Mlle de l'Espinasse, qui lit au docteur les notes qu'elle a prises pendant que le mathématicien dormait.

Mais c'est bien dans *Jacques le Fataliste* que l'enchâssement des discours prend des proportions vraiment singulières, devenant par là une première forme de disqualification de la citation en tant que reproduction fidèle. Il y a dans ce roman une véritable apothéose de la subordination, en raison de laquelle les situations d'énoncé deviennent tout de suite des

situations d'énonciation: sur la conversation du narrateur et du lecteur fictif¹ se greffe celle de Jacques et de son maître, qui à son tour cède alternativement la place à l'histoire des amours de ces deux personnages ou de quelqu'un d'autre. Pour se rendre compte de la portée du phénomène, il suffit de se rappeler la chaîne de transmission de l'histoire de Madame de la Pommeraye, que l'hôtesse prétend raconter à Jacques et à son maître, et je cite, "tout comme leur domestique l'a dite à ma servante, [...] qui l'a redite à mon mari, qui me l'a redite" (p. 548)². Il est évident que, en dehors de sa dimension comique, cette prolifération de discours citants ne peut s'accomplir qu'aux dépens de la stabilité du discours cité. En tout cas, si les choses s'arrêtaient là, le lecteur n'aurait qu'une raison pour prendre quelques distances envers le raconté. Mais il se trouve que Diderot aime à compliquer la hiérarchie de la parole, et que souvent les niveaux narratifs se mêlent les uns aux autres, à tel point que la localisation du foyer énonciatif devient parfois une tâche pénible. Dans ce sens, la technique -habituelle chez Diderot- qui consiste à supprimer le verbe de diction et à, mimant la diction théâtrale, juxtaposer par là personnage et discours, ne doit pas nous tromper: dans *Jacques le Fataliste* elle s'applique simultanément, c'est-à-dire sans solution de continuité, à plus d'un palier énonciatif, et loin de servir à mettre de l'ordre dans la narration, elle devient parfois un nouveau sujet de confusion. Nous verrons ainsi les interventions de Jacques et du maître, héros diégétiques, s'alterner, s'entremêler à celles de personnages métadiégétiques comme le Marquis des Arcis (p. 585 ss) ou Marguerite, le premier amour de Jacques (p. 649 ss). Confronté à ce mélange des voix qui, soit dit en passant, dans certaines scènes débouche sur une véritable jungle des discours, le lecteur n'arrive pas toujours à deviner qui rapporte, car il hésite même à l'heure d'établir qui parle.

Une deuxième forme de disqualification de la citation repose sur le statut même de l'énonciateur principal du récit, cet individu moqueur qui se présente tantôt comme romancier, tantôt comme simple témoin de l'action. Du point de vue de la réception, la différence entre les deux attitudes n'est pas négligeable, car dans le premier cas on aurait affaire à un discours explicitement inventé, et dans le deuxième à un discours rapporté. Le lecteur de *Jacques le Fataliste* finit par s'habituer à ces longues digressions au moyen desquelles le narrateur interrompt son récit pour se déclarer explicitement maître absolu de la narration. Il réclame alors pour lui-même le rôle d'une instance supérieure dont la seule volonté décide non seulement des possibles narratifs, mais aussi, et avec eux, des possibles discursifs:

Quel parti un autre n'aurait-il pas tiré de ces trois chirurgiens, de leur conversation à la quatrième bouteille, [...] des propos de nos Esculapes de campagne autour du genou de Jacques, de leurs différents avis, l'un prétendant que Jacques était mort si l'on ne se hâtait de lui couper la jambe, l'autre qu'il fallait extraire la balle [...] et conserver la jambe à ce pauvre diable. Cependant on aurait vu Jacques assis sur son lit, regardant sa jambe en pitié, et lui faisant ses dernières adieux [...] Je vous fais grâce de toutes ces choses, que vous trouverez dans les romans, dans la comédie ancienne et dans la société (p. 486).

¹ Dans la mesure où le narrateur se déclare auteur, et que le narrateur est bien ici un lecteur fictif, je ne ferai pas de distinction à l'intérieur de ces deux couples. Il n'en va pas de même pour les instances réelles, que je désignerai respectivement comme "Diderot" et "lecteur réel".

² Les citations du texte *Jacques le Fataliste* renvoient à l'édition d'André Billy: Diderot, Oeuvres, Paris, Gallimard ("Bibliothèque de la Pléiade"), 1951.

Ces interventions secouent les attentes du lecteur, non seulement parce que la préterition place celui-ci devant un discours paradoxal, en même temps rapporté et non suffisamment rapporté, mais aussi parce que la pompeuse exhibition du narrateur ne sied pas avec la discrétion dont il fait preuve dans d'autres séquences du récit. A titre d'exemple, on peut retenir ce passage où il renie de sa fonction de créateur, feignant d'être lui-même un lecteur qui se borne à suivre un manuscrit parfaitement inexistant:

Il y a ici une lacune vraiment déplorable dans la conversation de Jacques et de son maître [...] Il paraît que Jacques, réduit au silence par son mal de gorge, suspendit l'histoire de ses amours; et que son maître commença l'histoire des siennes. Ce n'est ici qu'une conjecture que je donne pour ce qu'elle vaut. Après quelques lignes ponctuées qui annoncent la lacune, on lit: 'Rien n'est plus triste dans ce monde que d'être un sot...'. Est-ce Jacques qui profère cet apophtegme? Est-ce son maître? Ce serait serait le sujet d'une longue dissertation (p. 659)

Nous savons que le procédé est ironique, car ce narrateur éffronté n'a pas besoin d'alibis pour jouer à son gré avec la narration. D'ailleurs il l'avait déjà fait après un surprenant interlude sentimental:

'Le premier serment que se firent deux êtres de chair, ce fut au pied d'un rocher qui tombait en poussière; ils attestèrent de leur constance un ciel qui n'est pas un instant le même; tout passait en eux et autour d'eux, et ils croyaient leur coeurs affranchis de vicissitudes. O enfants! Toujours enfants!...'. Je ne sais de qui sont ces réflexions, de Jacques, de son maître ou de moi; il est certain qu'elles sont de l'un des trois, et qu'elle furent précédées et suivies de beaucoup d'autres qui nous auraient menés, Jacques, son maître et moi, jusqu'au souper, jusqu'après le souper, jusqu'au retour de l'hôtesse, si Jacques n'eût dit à son maître... (p. 567)

Et c'est là qu'on reprend le fil de la narration. Plaisantes, bien sûr, ces interventions ne sont pas moins transgressives, car elles décentrent le dispositif conventionnel de la réception. L'indétermination du foyer énonciatif, à laquelle contribue considérablement l'emploi systématique de la métalepse, a des conséquences immédiates dans la perception d'un lecteur dont la méfiance s'est depuis longtemps éveillée: en effet, quel fonds de sincérité peut-on accorder à un énonciateur dont on ne peut pas mesurer l'autorité, et donc la légitimité? Par son caractère contractuel, la fiction exige de l'auteur, on l'a dit, un engagement à la fidélité, et celle-ci est avant tout une question de confiance de la part du lecteur. Je ne m'attarderai pas pour le moment sur cette deuxième forme d'instabilité de la source énonciative, qui d'ailleurs n'est pas spécifique de *Jacques le Fataliste*; Scarron l'avait souvent pratiquée dans son *Roman comique* et Gautier fera de même dans *Fortunio*.

Je passerai donc au troisième volet de cette étude, qui porte sur un aspect du roman dans lequel, et toujours pour ce qui est du traitement du discours rapporté, Diderot se montre vraiment inspiré. Ainsi que la critique l'a reconnu, l'élément le plus original de *Jacques le Fataliste* est l'introduction dans le récit d'un lecteur fictif qui dispute au narrateur le contrôle de la narration. Dans la tradition anti-romanesque, le jeu avec les réactions éventuelles du lecteur était de mise, mais personne n'avait pensé à fictionnaliser cette interaction en faisant de ce même lecteur un personnage à part entière. Le procédé avait été déjà employé par Diderot lui-même dans "Ceci n'est pas un conte", dont l'incipit, très connu, nous propose quelques pistes intéressantes:

Lorsqu'on fait un conte, à quelqu'un qui l'écoute, et pour peu que le conte dure, il est rare que le conteur ne soit pas interrompu quelquefois par son auditeur. Voilà pourquoi j'ai introduit dans le récit qu'on va lire, et qui n'est pas un conte, ou qui est un mauvais conte, si vous vous en doutez, un personnage qui fasse à peu près le rôle du lecteur... (p. 753)

Correspondant bien au goût de l'auteur, déjà mentionné, pour la conversation et pour la dimension orale du récit, ce lecteur-personnage intéresse Diderot non seulement dans le rôle, passif, d'un auditeur, mais aussi, et surtout, dans le rôle, actif, d'un interlocuteur. A partir de là, et comme s'il était conscient de son poids dans la narration, cet interlocuteur impertinent ne se gênera pas à l'heure d'interrompre le narrateur, tantôt pour poser des questions -c'est-à-dire, pour mettre en question-, tantôt pour exiger le passage à l'une ou l'autre des histoires enchâssées. La narration devient ainsi un objet de négociation, et cela touche deux aspects qui, se conditionnant mutuellement, révèlent le fonctionnement du discours rapporté dans le roman.

Le premier, qu'on a déjà abordé en partie, concerne la relation du narrateur à l'histoire. On a parlé tout à l'heure du caractère protéique de l'énonciateur principal du récit, qui lui permet d'apparaître alternativement comme romancier et comme personnage de l'histoire. Le lecteur fictif se lasse parfois de cette désinvolture et, au nom de la vérité, intime à son partenaire l'ordre de rester à sa place:

Jacques et son maître avaient atteint le gîte où ils avaient la nuit à passer. Il était tard; la porte de la ville était fermée, et ils avaient été obligés de s'arrêter dans le faubourg. Là, j'entends un vacarme... -Vous entendez! Vous n'y étiez pas; il ne s'agit pas de vous. -Il est vrai. Eh bien! Jacques... son maître... On entend un vacarme effroyable. Je vois deux hommes... -Vous ne voyez rien; il ne s'agit pas de vous, vous n'y étiez pas (p. 544-545)

Et un peu plus tard:

Jacques et son maître se mêlèrent de la partie; tous à la fois conjuraient le paysan. Si j'ai jamais vu... -Si vous avez jamais vu! Mais vous n'y étiez pas. Dites si l'on a jamais vu. -Eh bien! soit. Si l'on a jamais vu... (p. 556)

Dépouillé de son autorité, le narrateur est obligé à reformuler ses phrases, il est même réduit à marchander pour pouvoir rapporter des mots qu'il considère indispensables:

Allons, passons encore l'opération chirurgicale; mais vous permettez au moins à Jacques de dire à son maître, comme il le fit: 'Ah! Monsieur, c'est une terrible affaire que d'arranger un genou fracassé!'. Et a son maître de lui répondre comme auparavant: 'Allons, Jacques, tu te moques' (p. 487)

On arrive ainsi au deuxième aspect qui nous intéresse ici. Pour ce qui regarde le récit de paroles, le problème de la vérité s'assimile bientôt à celui de la littéralité, circonstance qui, dans *Jacques le Fataliste*, apparaît de façon explicite. Alors qu'il cède parfois sur le récit d'événements, et que les protestations de sincérité du narrateur du type «ceci n'est pas un roman» se révèlent en général efficaces, le lecteur-personnage se montre vraiment difficile, inébranlable parfois, dans le contrôle de la citation. Dans le récit des amours de Jacques, on peut lire:

Il y avait entre le village et le moulin un petit bois à passer; ce fut là que je trouvai dame Marguerite assise au bord de la voie. Le jour commençait à tomber. ‘Jacques, me dit-elle, enfin te voilà! Sais-tu qu’il y a plus d’une mortelle heure que je t’attends?...’. Lecteur, vous êtes aussi trop pointilleux. D’accord, la mortelle heure est des dames de la ville; et la grande heure, de dame Marguerite (p. 649)

Il arrive de même lorsque le narrateur, parlant du goût de Jacques pour l’oracle de Bacbuc, prétend que celui-ci appelle le curé de Meudon “hérétique Engastrimute”. Même si pour un moment il essaie de défendre ses droits et de retourner contre le lecteur fictif l’argument de la vraisemblance, il ne le fait qu’ironiquement, et finit par avouer devant un juge aussi sévère:

Et Jacques s’est servi du terme engastrimute?... Pourquoi pas, lecteur? Le capitaine de Jacques était Bacbucien; il a pu connaître cette expression, et Jacques, qui recueillait tout ce qu’il disait, se la rappeler; mais la vérité, c’est que l’*Engastrimute* est de moi, et qu’on lit sur le texte original: *Ventriloque* (p. 658).

Il y a cependant dans ce passage une première tentative de révolte qui ne restera pas dans le vide. Plus tard, et à mesure que le roman avance, le narrateur réussira quelquefois à se débarrasser de son tyran, ce qu’il fait par exemple quand il se refuse de reproduire la lettre de Mlle Agathe:

Lecteur, vous suspendez ici votre lecture; qu’est-ce qu’il y a? Ah! Je crois vous comprendre, vous voudriez voir cette lettre. [...] Et celle que Mme de La Pommeraye dicta aux deux dévotes, je suis sûr que vous l’avez regrettée. Quoiqu’elle fût autrement difficile à faire que celle d’Agathe, [...] je crois que je m’en serais tiré, mais elle n’aurait pas été originale; ç’aurait été comme ces sublimes harangues de Tite-Live, dans son *Histoire de Rome*, ou du cardinal Bentivoglio dans ses *Guerres de Flandre*. On les lit avec plaisir, mais elles détruisent l’illusion. Un historien qui suppose à ses personnages des discours qu’ils n’ont pas tenus, peut aussi leur supposer des actions qu’ils n’ont pas faites (p. 676).

A en croire ce narrateur souvent devenu le gardien du vraisemblable, la reproduction des discours menace l’illusion romanesque au lieu d’en assurer la persistance. En même temps que le rôle des interlocuteurs, la relation entre citation et fidélité se trouve ainsi inversée, comme si littéralité et littérarité n’allaient pas toujours bien ensemble. La vérité de l’écriture n’est donc pas forcément cette écriture de la vérité devant laquelle le narrateur ne fléchit plus. Ce changement d’attitude apparaît nettement lorsque, pour la deuxième fois, il attribue à Jacques un mot trop recherché que le narrataire refuse. La situation est la même qu’avant, la réaction très différente:

Ah, *hydrophobe*? Jacques a dit *hydrophobe*?... Non, lecteur, non; je confesse que le mot n’est pas de lui. Mais avec cette sévérité de critique-là, je vous défie de lire une scène de comédie ou de tragédie, un seul dialogue, quelque bien qu’il soit fait, sans surprendre le mot de l’auteur dans la bouche de son personnage. Jacques a dit: ‘Monsieur, est-ce que vous ne vous êtes pas encore aperçu qu’à la vue de l’eau la rage me prend?...’. Eh bien? en disant autrement que lui j’ai été moins vrai, mais plus court (p. 696).

Vu l’évolution des personnages, on serait tenté de conclure que le jeu avec la citation n’est dans *Jacques le Fataliste* qu’un champ de bataille, l’instrument dont Diderot se sert

pour représenter la victoire de la liberté de l'écrivain. Vraie, une telle conclusion serait toutefois réductrice. Certes la dialectique qui s'établit entre le discours de l'auteur et le recours du lecteur constitue bien une forme de représentation de l'activité scripturale en vertu de laquelle la littérature devient méta-littérature. Mais l'analyse ne doit pas s'arrêter là, car cela reviendrait à ignorer la dimension ironique du texte. A cet égard, on ne peut définir la fonction du lecteur fictif qu'à partir des rapports de celui-ci avec le lecteur réel, ce qui exige d'avoir toujours en vue la dénonciation de l'illusion romanesque dont on a exploré ici quelques formes. Comme l'affirmait déjà Henri Coulet:

Diderot prétend dire vrai, et il le prétend sur un ton si faux et si déplaisant que je vois son mensonge; mais il ment pour me forcer à m'interroger sur la vérité dans un conte; c'est bien moi, lecteur réel, qui suis atteint à travers ce 'lecteur' caricatural, c'est bien moi qui me demande ce que c'est qu'un roman, et comment il peut être véridique; et je suis par là conduit à penser qu'en effet, sous cette prétendue vérité de *Jacques le fataliste*, qui est un mensonge, Diderot me propose peut-être une vérité vraie, vécue, qui l'intéresse, lui, et qui m'intéresse, moi, mais qu'il m'appartient, à moi, de démêler, parce que lui ne peut ou ne veut me la transmettre ni dans une confession [...] ni dans un 'roman' conventionnel (1967-1968: 513)

En effet, lorsque le narrateur se réclame de la vérité des événements, il le fait par le moyen d'une argumentation saugrenue, car en fait il cherche surtout à souligner le caractère fictionnel du texte³. De la même façon, la dialectique de la littéralité dans le récit de paroles a pour but de montrer que la question de la fidélité, ainsi que l'affirmait Dominique Maingueneau, n'est pas pertinente dans la fiction, qu'elle est une loi conventionnelle avec laquelle on peut jouer, et de laquelle on peut se jouer. Par l'institution du lecteur fictif, Diderot fait marcher le lecteur réel, et cela dans les deux sens de cette expression. Au sens figuré, parce qu'il se moque du lecteur quand il l'oblige de plonger dans des débats qu'il ne prend pas lui-même au sérieux. Au sens littéral, parce qu'il le pousse en avant, vers une lecture optimale capable d'assumer les conventions, et en l'occurrence les contradictions, qu'elle-même instaure.

C'est pour cela que l'écriture de Diderot donne cette impression d'actualité. C'est pour cela aussi que, après plus de deux siècles, *Jacques le Fataliste* demeure, dans le sens que Roland Barthes donnait à ce terme, un texte scriptible.

Références

- Coulet, H., 1967-1968, *Le Roman jusqu'à la Révolution*, Paris, Armand Colin, 2 vol.
 Furbank, N. P., 1994, *Diderot*, Barcelona, Emecé.
 Genette, G., 1972, *Figures III*, Paris, Seuil.
 Maingueneau, D., 1986, *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Bordas.
 Sangsue, D., 1987, *Le récit excentrique*, Paris, José Corti.

³ "Vous allez prendre l'histoire du capitaine de Jacques pour un conte, et vous aurez tort. Je vous proteste que telle qu'il l'a racontée à son maître, tel fut le récit que j'en avais entendu faire aux Invalides, je ne sais en quelle année, le jour de Saint-Louis, à table chez un monsieur de Saint-étienne [...]; et l'historien qui parlait en présence de plusieurs autres officiers de la maison, qui avaient connaissance du fait, était un personnage grave qui n'avait point du tout l'air d'un badin. [...] Vous voilà bien averti, et je m'en lave les mains" (p. 505).

7

**L'effet mimétique de la circulation du discours:
pour montrer, le discours se montre.
L'exemple du "tableau" de C. F. Ramuz: *Les Signes
parmi nous* (1919).**

Rudolf Mahrer

Université de Lausanne, Suisse

La voix et le geste ne sont-ils pas en rapport avec la nature même des sujets dont nous parlons?
Quintilien, *Institution oratoire*, livre IX, chap. IV, §139.

Les Signes parmi nous est une œuvre peu connue de C. F. Ramuz dont l'auteur avait d'abord pensé faire un roman¹. Pourtant, dans les derniers moments de sa rédaction, sur le manuscrit définitif, Ramuz trace l'appellation générique "Roman", pour la remplacer d'un "Tableau".

Dans une perspective d'histoire littéraire, ma réflexion cherche à appréhender l'horizon de compréhension de la littérature qui peut sous-tendre et expliquer un tel revirement à la fois générique et génétique. L'appréhension de cet horizon passe par la notion de cratylisme. Je rappelle qu'on désigne par ce terme le "rêve" d'une langue dont les signes seraient motivés par mimétisme avec leur référent — conception-fantasme que Genette appelle aussi "mimologique" (Genette 1976). La mise au ban théorique de cette représentation n'élimine en rien son importance historique, et n'a pas réussi d'ailleurs à enrayer la pensée cratylienne, ni chez les poètes, ni chez les critiques. Voyant dans la persistance de cette pensée motif à suspicion, ma communication tente de résoudre, au moins partiellement, l'opposition entre un verdict épistémologique et la puissance que les acteurs du champ littéraire prêtent au langage, à la langue poétique en particulier.

Au plan linguistique, la défense d'une mimologique — au moins relative — que j'aimerais présenter ici, repose sur les phénomènes relevant de la *circulation du discours*. Après avoir défini cette notion, j'aurai besoin de quelques implications d'une théorie généralisée de l'énonciation. La défense d'un certain cratylisme passera surtout, et troisièmement, par la description de phénomènes mimétiques, extraits des *Signes parmi nous*. Enfin, j'esquisserai quelques éléments des approches contemporaines de la perception, en l'occurrence du voir, qui permettent de boucler mon parcours et de présenter le modèle esthétique de l'*ut pictura poiesis* comme davantage qu'une illusion et davantage qu'une métaphore.

¹ Pour une présentation détaillée de ce roman, voir Mahrer 2003.

1. La circulation du discours

Les phénomènes linguistiques que j'associe à la poétique ramuzienne du tableau ne relèvent pas strictement du discours rapporté (DR) mais d'une orbite de phénomènes d'*hétérogénéité discursive* dans laquelle le DR gravite. La notion de *circulation du discours* (CD) me semble tout à fait propre à décrire cet ensemble de faits de discours et leurs effets. Dans le cas du DR, l'hétérogénéité ressortit à l'énonciateur, singulier ou social; aux paroles venant d'autrui, la CD adjoint d'autres hétérogénéités, relevant de *discours autres* dont l'altérité ne se définit pas relativement au sujet d'énonciation.

Pour comprendre l'extension que j'aimerais donner à la CD, il faut définir le sens qu'y trouve le mot "discours". Il n'est pas à entendre au sens d'occurrence communicationnelle complète, virtuelle ou réelle, bien qu'il soit cela dans bien des cas – s'il ne signifiait rien de plus, je parlerais de "circulation de(s) discours". "*Discours*" désigne ici plus généralement toutes les unités qui sont assignables à un contexte d'énonciation total ou partiel². Dans la perspective d'une linguistique du discours en effet, c'est la reconnaissance du contexte d'énonciation d'un énoncé qui détermine son actualisation sémantique: un discours est discours lorsqu'il est envisageable comme marque d'une énonciation. Lorsque Bakhtine prétend que sans la maîtrise des *genres du discours* "l'échange verbal serait impossible" (1984: 285), il ne prétend rien d'autre que cela. Reconnaître le genre, c'est reconnaître le contexte d'énonciation, ses paramètres et ses visées, car les genres constituent de telles conditions sous une forme socialement stabilisée. On dira ainsi que les genres sont associés à des *contextes-types* (Mahrer & Tuomarla, à paraître), soit un ensemble structuré de représentations (Van Dijk 1999) qui conditionnent et caractérisent en retour toute interaction discursive: représentation de la formation socio-discursive à laquelle appartient l'interaction, de son cadre spatio-temporel, de son déroulement standard, des formes textuelles qui la caractérisent, de sa visée, des référents/thèmes impliqués, de la langue employée et des interactants eux-mêmes.

Si l'on entend discours au sens d'occurrence communicationnelle, c'est alors l'ensemble de ces composantes contextuelles qui peut être défini et organisé autour d'une figure énonciative³. En passant des énoncés (c'est-à-dire des unités d'échange réelles et complètes, voir Bakhtine 1984: 277-284) à des unités de rang inférieur qui partagent néanmoins la propriété de mobiliser des paramètres contextuels, on introduit dans le cadre de la réflexion sur la CD tout un spectre de phénomènes, dont certains ordinairement jugés d'ordre stylistique.

² Cette définition abrupte soulève bien des questions théoriques qui occupent actuellement mon travail de recherche; dans sa forme simpliste, cette formule devrait néanmoins suffire à la présente argumentation.

³ Le discours est alors reconnaissable par exemple en vertu d'une idéologie. C'est à ce niveau, celui des énoncés complets, que se trouve la définition de la "circulation des discours" que propose Laurence Rosier (2003). La complétude des énoncés considérés a notamment pour conséquence de réserver au sujet de l'énonciation le centre du dispositif, comme l'illustrent les phénomènes embrassés par la notion ainsi définie (la médisance, Maillieux et Rosier 2001, ou l'ironie de certains dictionnaires, Rosier 2003); les "processus d'anonymisation" (Maillieux et Rosier 2001: 47) ou d'autres stratégies délocutives montrent que, même en creux, c'est sur l'énonciateur, singulier ou collectif, que reposent ces faits de CD. Il me semble utile de faire porter la notion sur des unités linguistiques inférieures à l'énoncé et donc structurellement délocutées. Certaines unités par exemple sont considérées comme propre à certains médiums: l'emploi à l'écrit de structures associées à l'oral crée des effets, calculés ou non, qui relèvent non pas d'une transmission d'un acte de discours complet mais bien de la circulation d'une forme type d'un contexte d'utilisation à un autre (voir Mahrer & Tuomarla à paraître).

Considérons l'exemple de la "querelle de l'Assommoir"⁴: le recours à un lexique faubourien sous l'égide énonciative du narrateur est jugé tout à fait inacceptable, tandis qu'il est toléré chez les personnages. Bien que ne formant pas des énoncés complets, ces unités lexicales considérées comme populaires sont dotées d'une épaisseur énonciative: on leur connaît des composantes contextuelles, ici au moins une origine socio-discursive qui ne correspond pas à la figure du narrateur dans la conception du roman au XIXe siècle. D'où le sentiment d'hétérogénéité vertement exprimé par la critique puriste. Chez les Céline ou les Ramuz, une génération plus tard, la figuration du narrateur en personnage du peuple passera par la circulation du discours populaire non seulement de la réalité socio-linguistique au récit, mais encore du récit à la narration. En migrant ainsi, certains items lexicaux participent de la migration de leur(s) paramètre(s) contextuel(s) et le narrateur bourgeois devient homme du peuple ou provincial, au grand dam des uns:

Le grand homme de la Comédie Humaine a créé et souvent parler, pour le besoin de ses romans, des Auvergnats, des Allemands, des portiers; mais sans, pour cela, devenir Auvergnat, Allemand ou portier. Le dialogue fini, le romancier reprenait son récit et sa page, y versant son style et sa pensée, mais M. Zola n'a ni style ni penser à verser. (J. Barbey d'Aureville, "L'Assommoir par M. Zola", *Le Constitutionnel*, 29 janvier 1877, cité par Meizoz 2001: 20);

alors que cette CD sert la visée esthétique d'autres:

Mais si l'auteur, c'est ce que je me disais, partait du dialogue. Si c'était le dialogue qui, au contraire, donnait le ton: s'il réussissait à transposer dans le récit les caractéristiques du dialogue. (Ramuz 1938: 361.)

En résumé, l'hétérogénéité qu'introduit la CD peut-être le fait de chacune des composantes contextuelles qui caractérisent le discours. Dans le cas du DR, l'hétérogénéité porte principalement sur l'identité singulière ou collective de l'énonciateur (que cette hétérogénéité soit montrée ou non). Mais elle peut porter sur d'autres composantes: dans le cas de la «poétique du tableau», la CD introduira des unités hétérogènes relativement à la composante spatiale du contexte associé à ces unités.

On dira ainsi que certaines unités du discours, en fonction de la régularité relative de leurs formes, sont associées de manière plus ou moins étroite à des composantes contextuelles. Quand tel énoncé est employé dans un contexte auquel il n'est pas associé habituellement (dans un genre auquel il ne correspond pas selon la représentation dudit genre qu'a le co-énonciateur ou provenant d'un énonciateur auquel le co-énonciateur n'aurait pas prêté une telle parole...) il est alors chargé d'une valeur d'hétérogénéité, voire d'impertinence, qui produit des effets dont les acteurs du discours tirent constamment profit. Je proposerai enfin la définition suivante:

⁴ "M. Zola prétend qu'il a tenu une œuvre avant tout littéraire en reconstituant le langage des faubourgs parisiens. Soit, nous admettons volontiers que M. Zola fasse parler les personnages avec leur style habituel; que les dialogues de son roman soient rédigés en langue verte, de même que Balzac fait patoiser le baron de Nucingen et l'Auvergnat Remonecq. Mais nous ne comprenons pas que les récits, les descriptions, les analyses de caractères, - lesquels émanent de M. Zola, et sont des réflexions, des peintures à lui, nous ne comprenons pas que M. Zola les ait écrites dans la langue grossière et faubourienne qu'il fait parler à ses acteurs." Albert Millaud, *Le Figaro*, 7 septembre 1876, cité par Meizoz 2001: 19.

Il y a *circulation du discours* lorsqu'une unité du discours est associée à une situation d'énonciation d'origine qui n'est pas celle où l'unité est *effectivement* actualisée.

Les situations originelle et effective se distinguent en vertu de l'une ou l'autre des composantes de leur contexte d'énonciation.

2. Mimologie: Une opposition radicale entre représentation poétique du langage et représentation théorique

De Denys d'Halicarnasse à Ramuz, le cratylisme, selon différentes représentations plus ou moins "naïves", tend toujours à accréditer la possibilité d'une imitation physique du non langagier par le langagier.

On peut distinguer, selon des critères sensoriels, deux espèces de mimologie: l'*harmonisme* ou *harmonie imitative*, qui s'attache à l'imitation de l'écoute de sons réels, et l'*hypotypose*, qui s'attache à l'imitation de la vision.

Je n'entre pas dans la distinction, moins forte qu'il n'y paraît, entre *hypotypose* (qui vise à l'*effet* de présence visuel) et *prétention mimétique*. Notons seulement que Fontanier par exemple, qui parle de l'hypotypose en terme d'effet (approche apparemment non-naïve) catégorise néanmoins l'hypotypose comme "figure d'imitation", avec pour seul homologue dans cette catégorie: "l'harmonisme" justement. De l'effet de réalité par le langage à la réalité dans le langage, la limite est rapidement franchie.

Dans le discours des poètes, le vers mallarméen, "rémunérateur du défaut [mimétique] des langues", devient, chez C. F. Ramuz, le garant du salut poétique, selon le courant dit de "l'absolu littéraire", en provenance du romantisme allemand (voir Cordonier 2003); je cite le passage le plus saisissant à cet égard, extrait d'un manifeste poétique intitulé *Raison d'être*:

Mais qu'il n'existe, une fois grâce à nous, un livre un chapitre, une simple phrase, qui n'aient pu être écrits qu'ici, parce que *copiés* dans leur inflexion sur telle courbe de colline ou *scandés dans leur rythme par le retour du lac sur les galets d'un beau rivage, quelque part, si on veut, entre Cully et Saint-Saphorin*, — que ce peu de chose voic le jour, et nous nous sentirons absous. (Ramuz 1914: 59, je souligne).

En sous-titrant *Les Signes parmi nous* "Tableau", Ramuz traduit au niveau générique la prétention mimétique de son œuvre.

Pour la théorie littéraire, le cratylisme est un fantasme; j'ai d'abord considéré comme une saine évidence épistémologique les propos suivants de Genette:

Du point de vue analytique qui est le nôtre, il faut ajouter (ce que d'ailleurs l'argumentation de Booth ne manque pas de faire apparaître au passage) que la notion même de *showing*, comme celle d'imitation ou de représentation narrative (et davantage encore de son caractère naïvement visuel) est parfaitement illusoire: contrairement à la représentation dramatique, aucun récit ne peut "montrer" ou "imiter" l'histoire qu'il raconte. Il ne peut que la raconter de façon détaillée, précise, "vivante", et donner par là plus ou moins l'illusion de mimésis qui est la seule mimésis narrative pour cette raison unique et suffisante que la narration, orale ou écrite, est un fait de langage, et que le langage signifie sans imiter.

A moins, bien sûr, que l'objet signifié (narré) ne soit lui-même du langage.

[...] *C'est que la mimésis du verbe ne peut être que mimésis verbale.*" (Genette 1972: 185-186, je souligne.)

Cette position pour laquelle ne peut passer dans le langage que ce qui appartient au langage, s'explique par une dualité radicale, d'ordre ontologique, entre le verbal et le non-verbal, entre langage d'une part et réalité ou être de l'autre.

Gratter l'auteur du *Cours [de linguistique générale]*, vous trouverez le rêveur d'anagrammes" (Genette 1976: 312): le même Genette qui, dans les termes structuraux, traduit la mimologie comme principe d'équivalence entre signifiant et signifié reconnaît la valorisation forte dont fait encore l'objet la "motivation mimétique" des signes: "La conscience poétique moderne est très largement "gouvernée" par les principes d'équivalence et de motivation, et l'on pourrait citer à cet égard la plupart des théoriciens et critiques d'aujourd'hui, sans excepter çà et là, l'infime auteur de ces lignes. (Ibid.: 312-313).

Moyennant quelques aménagements théoriques, je vais tester l'hypothèse suivante: non seulement il est possible de réconcilier les positions contradictoires de l'épistémologie et de la poésie sur le cratylisme — positions qui coexistent au sein du même auteur selon le regard qu'il jette sur le langage —, mais en plus, sur la base des considérations relatives à la CD, cette réconciliation est nécessaire à la compréhension de certains phénomènes d'hypotypose.

3. L'effet mimétique de la circulation du discours

Pour éprouver cette hypothèse, je vais commenter quelques phénomènes de présentification à l'œuvre dans les *Signes parmi nous*, en donnant une description ressortissant à une linguistique du texte et, en parallèle, une esquisse de description qui relèverait d'une linguistique du discours. Le postulat qui mènera ces descriptions-ci est un fonctionnalisme: on peut définir les effets des énoncés relativement à la représentation de la fonction que jouent ces énoncés dans leur emploi caractéristique.

Les phénomènes que je décris ici n'ont rien d'originaux et appartiennent tous aux huit catégories de procédés d'hypotypose répertoriées par Morier:

1. "Les détails doivent signifier" 2. "Certains détails doivent accrocher le regard ou frapper l'oreille" 3. "L'actualisation rend vraisemblable" 4. "L'embrayage engage dans le réel" 5. "La localisation fait authentique" 6. "La parole persuade" 7. "La subjectivation fait vivant" 8. "Comment présenter l'union des éléments?" (Morier 1981: 527-529, je ne cite que les titres.)

Voyons tout d'abord l'incipit du "Tableau":

(1) *Caille, le colporteur biblique, suit encore un moment la route [...].* (9⁵; je souligne.)

⁵ La numérotation des exemples renvoie à l'édition originale des *Signes parmi nous*, datant de 1919. Cette édition est aujourd'hui épuisée. On trouve le texte dans les œuvres complètes, que Ramuz a publié chez Mermod entre 1940 et 1941; mais à l'occasion de cette réédition, l'auteur a opéré plus de mille retouches de dimensions variables.

Cette entrée en matière, dans le contexte de la situation de lecture d'une œuvre de fiction, constitue un coup de bluff référentiel: ni le patronyme (Caille), ni les descriptions définies (le colporteur, la route), ne permettent l'identification du personnage: le patronyme parce qu'il désigne de manière purement extensionnelle un référent dans la mesure où celui-ci figure dans l'encyclopédie du lecteur, ce qui n'est pas le cas; les descriptions définies parce qu'elles ne sont ni préidentifiables, ni calculables co-textuellement.

4. L'identification, quoique pragmatiquement ou formellement signifiée, est cognitivement non réalisée (Gollut & Zufferey: 84).

A juste titre, on prête à ce genre d'ouverture des vertus présentifiantes. Avant même de convoquer les savoirs de la linguistique textuelle (pragmatique et cognitive), la théorie générale de l'énonciation nous invite à considérer ces effets comme le résultat d'une CD: l'usage standard des formes présentes dans l'incipit du tableau est celui d'une situation de communication où les objets, thèmes ou référents du discours, sont sous les yeux (au moins ceux, ici, du descripteur-observateur).

C'est à l'impertinence de telles structures, autrement dit leur emploi dans un contexte où elles paraissent inadéquates, que j'attribue fondamentalement l'effet d'hypotypose: de tels énoncés sont associés — non pas à la triade énonciative, parce qu'il ne s'agit pas d'une parole attribuable à un sujet identifié —, mais à la situation de communication dans laquelle de pareils discours semblent ajustées: le reportage, par exemple.

Parce que cette situation de communication est caractérisée tout particulièrement par l'accès perceptuel qu'a l'énonciateur au référent de son discours, l'import dans le texte de la forme propre à cette situation conduit à l'import de l'image de la situation de communication qui lui est associée.

On peut développer ce commentaire à l'occasion de l'emploi abondant du présentatif *c'est*:

- (2) Un chien alors vient voir; il tendait le cou pour ne pas se mouiller les pattes.
C'est en dehors du village, vers l'ouest, et la grève montre ses cailloux [...]. (118.)
- (3) Mais autre chose déjà venait, à cause d'une automobile commençant à s'impaciter, laquelle cria, elle aussi, trois fois de suite.
C'est la verrerie à présent, et cette verrerie est bien à un demi-kilomètre du village; pourtant, distinctement, ces coups de trompe là-bas se font entendre [...]. (Début du chap. 9, 75.)
- (4) Seulement s'est levée encore une autre plainte (ça n'en finit plus).
Proche du lac, *c'est* une maison blanche, et un balcon devant est fait pour le bonheur. (Début du chap. 10, 82).

Le présentatif fait porter l'emphase sur un constituant de la phrase, et en fait le *propos*; lorsqu'on ne lui flanque pas un prédicat (actionnel ou autre) dans l'encadrement d'une construction clivée, c'est simplement la présence ou l'existence de ce constituant qui est posé.

Dans une perspective syntaxique et cognitive: on peut d'abord dire que dans un co-texte où le fonctionnement anaphorique du présentatif est impossible, le lecteur est conduit

à reconnaître le référent comme emprunté au contexte de la situation où l'énoncé est produit.

Mon esquisse d'explication discursive attirerait d'abord l'attention sur le fait que les énoncés débutant par un présentatif s'inscrivent dans le prolongement de ce que Rabatel appellerait la "construction des conditions de perception": dans les exemples 3 et 4, condition *sine qua non*: l'existence d'un bruit, et donc la possibilité d'une écoute. Ensuite, la dynamique informationnelle de ces énoncés (par exemple: thématisation d'une perception ou d'une condition de perception + localisation + présentatif + objet + thématisation) correspond à celle des énoncés qu'on actualise lors d'une opération langagière déterminée: la *monstration*. On peut définir la monstration comme une opération discursive qui résulte d'une perception actuelle de l'énonciateur, qui cherche à causer une perception nouvelle du co-énonciateur. On imagine la situation banale où un bruit de voiture éveille l'attention de maman, qui dit, geste à l'appui: «Regarde, là-bas, voilà papa qui arrive». C'est par l'imitation de la structure linguistique de cette opération dans une situation, romanesque, livresque, où la monstration ne peut se réaliser, simplement parce qu'il n'y a rien à voir si ce n'est des mots sur du papier, qu'un effet de monstration est ménagé.

Jost pour qui l'image cinématographique est un acte, celui de montrer, lui propose comme correspondant linguistique un énoncé introduit par un présentatif. "L'image d'une maison ne signifie pas une maison, mais 'voici une maison'." (Jost 1989:19). Ramuz confirme l'utilisation prototypique du présentatif pour la monstration:

(5) "Les gens qui passaient *se montraient* la maison: 'C'est la maison du médecin; [...].'" (89.)

C'est en fait sur la piste d'une explication énonciative que *La Grammaire méthodique* de Riegel, Pellat et Rioul s'engage lorsqu'elle relève, à propos du présentatif, que "cette structure est fréquemment employée à l'oral" (1999: 453). L'oralité de cette structure n'est pas le fait du canal (la voix) et de ses particularités physiques, mais c'est une oralité associée en fait aux situations de communication de l'oral standard: celle de la monstration où les énonciateurs sont co-présents et où l'un deux fait porter l'attention perceptive de l'autre sur un objet, présenté comme nouveau.

Si l'on creuse encore un peu la veine de l'oralité, on pourra se demander pour quelles raisons reconnaît-on au "style oralisé" une valeur d'expressivité et figuration supérieure? Pour quelle raison Morier prône-t-il la supériorité du discours direct (cf. le 6^e procédé de sa liste) sur les autres types de DR en vue de l'hypotypose?

Dans la perspective d'une linguistique du discours, on verra là deux questions disjointes:

a — Le DD, en sortant du *plan de l'histoire*, embraye sur une situation de communication qui est bien celle où les événements décrits ont été vus, et ce *plan du discours* favorise l'emploi de structures analogues à celles employées au moment du voir.

b — L'oralité caractérise souvent le DD, et même tous les plans de la narration chez un auteur de "romans parlants" comme Ramuz ou Céline. Le pouvoir figuratif de l'oralité peut s'expliquer selon une approche difficile, d'ailleurs à relents mimologiques, souvent

tentée et parfois convaincante, qui montre que l'oral tel qu'il est transposé à l'écrit par Ramuz, épouse les heurts et les ruptures de la pensée, en particulier celle des personnages, paysans du canton de Vaud; mais avant cela même, on prêtera la force présentifiante et plus largement expressive de la langue orale au contexte de son utilisation prototypique, dans des situations réelles et quotidiennes où la langue, particularisée par une syntaxe et un lexique très spécifiques de l'oral, est associée à des gestes et où ensemble ils montrent des objets, situation à laquelle on l'emprunte pour la transporter à l'écrit.

Si les grammaires normatives sont capables de séparer l'ivraie des formes orales du bon grain de l'écrit, c'est bien que l'oralité se caractérise formellement: quand un auteur parvient à styliser l'oral, la correspondance relative de cette stylisation avec l'image que se fait le lecteur d'une certaine oralité conduit ce lecteur à associer cette forme au contexte d'énonciation où cette oralité a lieu de manière exemplaire; situation caractérisée en particulier pour nous, et une dernière fois, par la présence de l'objet du discours.

- (6) Elle avait plié des draps toute la nuit, c'est pourquoi elle était tellement fatiguée. Elle m'a dit: "Et puis pas seulement les bras..."

Parce qu'ayant plié ses draps, elle s'était mise à les compter, et comptait jusqu'à cent, puis avait peur de s'être trompée, elle recommençait à compter...

C'est Madame Crisinel qui raconte la mort de sa sœur [...]. (156.)

- (7) Mon ami, mon ami, mon ami, tout est fini, tout est fini.

C'est la femme du médecin. (212.)

Ramuz ne manque pas de *montrer* presque matériellement lorsqu'il peut le faire: c'est-à-dire lorsqu'il s'agit de parole. Dans les deux exemples ci-dessus, le dire des personnages est en fait bel et bien *montré* (plutôt que *dit*): les présentatifs à l'entame des paragraphes introduisent l'identification de l'énonciateur du paragraphe précédent. Une telle structure produit l'effet de l'irruption d'une parole qui vient interrompre la gestion d'ordinaire intangible du narrateur, irruption d'une parole qui fait mine d'avoir pris de cours le narrateur et qui, du coup, ne peut la prendre en charge qu'une fois cette énonciation concurrente achevée.

Mais, la condition de possibilité de cet effet et de son interprétation, c'est bien encore la connaissance qu'a le lecteur d'une situation de communication où une telle irruption est possible; et, par ailleurs, la reconnaissance que la structure actualisée ici, en régime narratif, est en fait un type de structure issue d'une situation de communication tout à fait différente: une situation polylogale, où la gestion des tours de parole n'est pas monopolisée par une instance unique et plénipotentielle.

5. L'objet, entre vision et discours

Les différents procédés de présentification qu'on a relevé ici s'envisagent *d'abord*, dans l'optique discursive et fonctionnaliste, comme des discours rapportés, ou plutôt circulant d'une situation vers une autre. Cette circulation est rendue sensible par une certaine hétérogénéité, une impertinence du fonctionnement pragmatique d'une forme discursive

dans le cadre contextuel où elle est actualisée; ce phénomène conduit à considérer ces formes de discours transposé comme des embrayeurs des situations de communication auxquelles elles sont empruntées: en l'occurrence, ces systèmes partagent tous la propriété d'être utilisés dans des situations où l'objet-référent est présent et perçu. Mais pour pouvoir revenir au cratylisme et clore mon parcours, il me faut encore expliciter un chaînon de raisonnement qui est resté du domaine de l'implicite: comment comprendre jusqu'au bout que cet embrayage ait un effet d'hypotypose? Si on s'accorde sur l'association que créent ces formes de discours transposé avec leur situation de communication standard, ou représenté comme standard, en vertu de quoi peut-on parler de mimétique?

Pour comprendre cela, on peut se référer à la grammaire du voir que développent les approches contemporaines de la perception.

J. Benoist, par exemple, développe une théorie du "voir comme" dans une descendance philosophique qui se trouve entre la phénoménologie et la philosophie analytique de Wittgenstein. Il considère le voir comme une opération à structure ouverte, sous-déterminée, que vient compléter le discours. L'activité même de voir peut être éventuellement considérée comme un mécanisme non discursif et anhistorique, mais dans la mesure où cette activité est transitive — on voit toujours *quelque chose* — *le discours est mobilisé pour la constitution de son objet du voir*.

En un mot, ce qui n'a pas de sens, c'est de prétendre isoler "ce que je vois du seul point de vue du voir". Voir, c'est toujours voir quelque chose, c'est-à-dire quelque chose de déterminable, et qui pourrait être déterminé de multiples façons, mais dont certaines regardent plus particulièrement la capacité que cette chose à d'être vue et de donner une certaine "image" d'elle-même. [...] *On ne peut séparer le voir de sa nécessaire élaboration et pour ainsi dire amélioration cognitive, et l'objet du "voir" est bien aussi l'objet des jugements qui portent sur l'objet du voir — cela sans pour autant que l'on puisse non plus réduire l'objet de ce voir à celui de ses élaborations cognitives. Tout voir est proposition ouverte, pour ainsi dire offre et matière de certains jugements, en lesquels nous pouvons nous tromper, mais qui sont comme tels sujets à être rectifiés et améliorés.* (Benoist 2004: 27-28, je souligne.)

De cette grammaire du voir, on conclura avec Benoist que tout objet de vision, est objet du voir *par* le discours et *dans* le discours; il n'est pas que du discours, il résulte aussi d'un donné sensible (résultant de l'activité de la vision) mais il est aussi *de* discours. Selon cette posture critique qui nous fait passer de l'être comme un en-soi, à l'objet au sens qu'on vient de définir, c'est-à-dire l'objet de connaissance, on élimine le dualisme au nom duquel on pouvait réduire la mimologie au rang de fantasme poétique. Cette théorie du voir (qui est une théorie constructiviste de la connaissance tout à fait en phase avec les fondements épistémologiques de l'analyse du discours), permet de concevoir un certain cratylisme qui concilie la position théorique de Genette et la pratique des poètes. Pour paraphraser le verdict de Genette, en tenant compte cette fois du discours dans la construction des nos objets de connaissance, on dira que:

La mimesis verbale peut être la mimesis de la dimension verbale de l'objet.

Pour conclure à propos de Ramuz, on notera qu'une perspective qui prend en compte les effets de la circulation du discours non seulement de sujet à sujet, mais aussi d'un contexte à un autre, permet de penser en un seul tenant les deux caractéristiques de la langue

ramuzienne les plus souvent glosées par la critique: l'oralisation de la langue écrite et la recherche d'une poétique du voir. L'écrit oralisé, outre ses effets de familiarité, s'associe de manière privilégiée à des circonstances d'énonciation où, pour montrer un monde qui est sous nos yeux, les gestes se joignent à la parole – et l'on voit effectivement. Ce n'est pas sans rapport avec cela que Ramuz appelle l'objet de sa recherche poétique une "langue-geste" (Ramuz 1929).

Références

- Adam, J.-M., 1999, *Linguistique textuelle*, Paris, Nathan.
- Bakhtine, M. 1984 (1952), "Les genres du discours", in *Esthétique de la création verbale*. Paris, Gallimard, p. 265-308.
- Benoist, J., 2004, "Image scientifique et image manifeste du monde", in *Philosophies de la perception. Phénoménologie, grammaire et sciences cognitives*, Bouveresse, J. et J.-J., Rosat (éds.), Paris, Odile Jacob, p. 11-31.
- Cordonier, N., 2003: "Ramuz lit Rousseau: la langue et le lieu", *Dans l'atelier de Ramuz, Etude de lettres*, n°1-2, p. 243-262.
- Genette, G., 1972, *Figures III*, Seuil, Paris.
- Genette, G., 1976, *Mimologiques*, Seuil, Paris.
- Gollut, J.-D. & Zufferey, J., 2000, *Construire un monde*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.
- Jost, F., 1989, *L'oeil-caméra. Entre film et roman*. Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- Mahrer, R., 2003, "Poétique ramuzienne du tableau: *Les Signes parmi nous* (1919)", *Dans l'atelier de Ramuz, Etude de lettres*, n°1-2, p. 261-297.
- Mahrer, R. & Tuomarla U., à paraître: "La mise en scène de l'oral à l'écrit. Parenthèse et parataxe" (communication présentée à l'AFLS, Birmingham, septembre 2004).
- Mailleux, C. & Rosier L. 2002: "'Dire du mal de": étude linguistique d'une énonciation médisante" in *Le discours rapporté, Fait de langue*, n°19, Paris, Ophrys, p. 245-253.
- Meizoz, J., 2001, *L'Âge du roman parlant (1919-1939)*, Genève, Droz.
- Morier, H. 1981, *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, Paris, PUF.
- Ramuz, C. F., 1967 [1914], *Raison d'être, Œuvres complètes*, vol. 7, Lausanne, Rencontre.
- Ramuz, C. F., 1919, *Les Signes parmi nous*, Lausanne, "Cahiers Vaudois".
- Ramuz, C. F., 1967 [1929], *Salutation paysanne. Précédé d'une lettre à Monsieur Bernard Grasset, Œuvres complètes*, vol. 10, Lausanne, Rencontre.
- Ramuz, C. F., 1967 [1938], *Paris, Notes d'un Vaudois. Œuvres complètes*, vol. 17, Lausanne, Rencontre.
- Rosier, L., 2003: "Du discours rapporté à la circulation des discours: l'exemple des dictionnaires de critique ironique du français", in *Estudios de Lengua y Literatura francesa*, n°14, Universidad de Cádiz, p. 63-81.
- Riegel, M., Pellat, J.-C. & Rioul, R., 1999, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- Van Dijk, T., 1999: "Context Models in discourse processing", in *The Construction of mental representations during reading*. Herre van Oostendorp, Susan R. Goldman (éds.), London, LEA.

8

Les voix des autres dans l'autobiographie: "Je ne suis pas sortie de ma nuit" d'Annie Ernaux (ou: Moi, je ne prononce pas les mots de ma mère)

Francisca Romeral

Université de Cadix, Espagne

Annie Ernaux est loin d'être une inconnue dans le monde de la Linguistique. L'analyse du discours s'est déjà intéressée de près à ses textes comme des productions littéraires représentatives de l'extrême contemporain à cause d'une certaine originalité dans l'utilisation du discours rapporté et de l'intégration des voix. À ce propos, nous pouvons mentionner deux articles de Laurence Rosier contenant une référence à cet auteur. Dans le premier, ayant pour titre *Le discours indirect libre: un discours en liberté surveillée* (Rosier 1994: 361-371), Rosier écrit que, chez Annie Ernaux, nous trouvons, tout comme chez Aragon ou Marie Darrieussecq, un emploi du DDL "comme expression de la conscience collective", moyen rhétorique que nous considérerons plus loin. Dans le deuxième article, *Les capitales "ton de voix" ou du cri dans l'écrit* (Rosier 1999: 175-195), Rosier signale que les lettres capitales "relèvent d'usages typographiques familiers" et qu'elles traduisent, quand elles sont utilisées parfois dans les textes d'Annie Ernaux, "une volonté de rendre une intonation" dans un contexte social spécifique qu'il est nécessaire de caractériser à travers la reprise de son discours. Alain Rabatel, d'autre part, analyse, dans des passages de *La Place* d'Annie Ernaux, les îlots textuels renvoyant "au dits et aux dire des parents symptomatiques d'une vision du monde étriquée" et indiquant la posture de sous-énonciateurs des parents de l'héroïne Rabatel 2003: 49-51).

Si notre choix s'est porté sur *"Je ne suis pas sortie de ma nuit"* (Ernaux 1997), c'est parce qu'il nous a semblé être un texte significatif par la recherche esthétique soigneusement élaborée dans l'usage qui y est fait de l'intégration du discours d'autrui dans le discours littéraire comme unité de but précis. Auparavant, Annie Ernaux avait déjà montré son intérêt pour les paroles des autres et avait cherché des formes d'inclusion dans le discours narratif dès ses premiers textes, notamment dans *Ce qu'ils disent ou rien* (Ernaux 1977). On peut retrouver dans son œuvre les marques de l'influence exercée sans doute par une certaine mode de la sociologie appliquée au champ littéraire dans les années 80 et, très spécialement, des apports dans ce domaine de Pierre Bourdieu qu'Annie Ernaux avait déjà lu quand elle avait écrit *La Place*, texte avec lequel elle remporta le Prix Renaudot, en 1983. Le discours d'autrui, dans *"Je ne suis pas sortie de ma nuit"*, fait rarement partie d'un échange verbal, c'est-à-dire d'un dialogue, et paraît nous ramener à l'opposition simple regardé/regardant. Il est utilisé comme moyen d'expression et de désignation des traits spécifiques de quelqu'un à travers son langage pour parfaire la création d'un portrait

biographique. Dans ce cas précis, il s'agit de celui de la mère de la narratrice. Cependant, comme la narratrice parle à la première personne, le relation familiale mère-fille, qui est toujours mise par devant toute parole, va justifier l'inévitable exhibition littéraire de soi et finir par imprimer au texte un fort caractère autobiographique. Bien que le procédé de la reproduction du discours d'autrui soit utilisé dès les premières pages du récit d'une manière assez "servile" (Rabatel 1997: 22-29), vers son milieu, la locutrice semble s'interroger sur son efficacité en cherchant à s'éloigner d'un modèle de discours qui resterait trop attaché à la seule retransmission et laisserait peu de place à l'expression de sa subjectivité à elle. Dans un premier moment, donc, on remarque une tentative d'"effacement énonciatif" (Rabatel 2003: 33-61), manoeuvre qui s'avère impraticable dû à la charge émotionnelle du discours narratif fondé sur la relation mère-fille (elle/je), et aussi à cause de la tension qui surgit du besoin de définir l'emprise du pouvoir de la parole de la mère chez la fille et la neutralisation de ce pouvoir. Ainsi, la narratrice parvient à une solution qui consiste à "s'effacer" en mettant en marche sa propre "sous-énonciation", comme s'il lui était possible de ne pas avoir "de point de vue, de disparaître complètement de l'acte d'énonciation, et de laisser parler le discours par lui-même" (Charaudeau 2002: 650). La narratrice est une sorte de témoin oculaire et auditif s'efforçant de passer inaperçue et de donner priorité à la voix et à l'existence de l'autre; un témoin qui n'est là que pour sauver les paroles de l'autre, prétextant implicitement que cet autre se rapproche peu à peu de la mort. Mais nous remarquerons, dans la deuxième partie, que la narratrice suit une nouvelle orientation en ce qui concerne la reprise des paroles de la mère, et qu'il se produit un renversement. On découvre que, dans cette nouvelle organisation du rapport des discours, est latente la volonté de parler de soi et de dominer le discours de l'autre, celui de la mère, en le distanciant du sien, en le surplombant comme un pur objet signifiant mais inerte. On peut déjà en apercevoir une tentative quand la narratrice écrit "Vendredi, je suis passée à *Apostrophes*" (Ermoux 1997: 23), information intentionnelle par laquelle elle signale clairement son appartenance à un statut supérieur, celui des écrivains et de la parole vivante – la parole de la mère étant figée.

Pendant que l'attention du lecteur est donc déviée vers la mère grâce au procédé de la sur-énonciation de celle-ci dans la première partie, la narratrice est en train d'élaborer un metadiscours sous-jacent qui va aboutir à une sur-énonciation d'elle-même dans la deuxième partie. La sur-énonciation de la narratrice va s'édifier grâce à une mise à distance par l'emploi verbal des temps du passé (on trouvera des "on disait") et à l'adoption d'un "ton anthropologique" (Reyes 2002: 68) comme paradigme d'un discours "supérieur" qui légitimera, à la fois, l'acte de compréhension et de domination non seulement du discours de la mère mais aussi de ceux appartenant à la même sphère familiale et sociale. La narratrice ne va pas tarder à manifester la volonté de prendre une nouvelle orientation dans son récit ce qui, conséquemment, va entraîner des changements dans l'approche du discours de l'autre. Elle se manifeste ainsi: "Écrire sur sa mère pose forcément le problème de l'écriture" (Ermoux 1997: 47).

Ce qui revient à dire que, écrire sur l'autre désigne directement le "moi" qui écrit et force le "moi" scripteur à écrire sur lui aussi, à se manifester. C'est à partir de ce premier signe que, restant toutefois fidèle au procédé premier qui lui permet d'imprimer à son discours un fort caractère de témoignage biographique comme s'il s'agissait d'un reportage

pseudo journalistique, elle va l'amplifier de façon à pouvoir céder plus de place au particulier du "moi" et au social. Des variantes vont être introduites dans l'inclusion du discours d'autrui -celui de la mère- qui risquerait de devenir monotone et dont on verra s'atténuer, au moyen de diverses formes d'enchâssement, la valeur autonymique et s'accroître la valeur référentielle. Le discours de l'autre va acquérir un caractère anthropologique à partir du moment où il surgit d'un environnement plus suggestif; ce ne sera plus le milieu clos et réel de l'hôpital où il ne se passe rien et qui ne permet pas trop d'excès dans l'accès à l'expression du "je" prétentieux de la narratrice, ce sera un milieu social dans le passé, commun à la mère, à la famille de la narratrice et à elle-même. Le discours de la mère cessera d'être simplement anecdotique dans un réel plat, il va faire revivre un discours ancien dans lequel il est enraciné, celui d'un milieu social caractérisé par des usages langagiers et linguistiques particuliers. Il va devenir le procédé de caractérisation et de description d'une société dont la narratrice ne s'exclue pas - puisqu'elle représente son point de départ biologique -, mais aussi une mise en évidence de l'écart.

Le titre de l'œuvre, "*Je ne suis pas sortie de ma nuit*", qui est en lui-même un fragment de discours direct libre, situe d'emblée le lecteur dans les coulisses d'un lieu de représentation et d'écoute (scénique, théâtral) où quelqu'un, celui qui raconte, va dire le discours d'un autre, va le rapporter ou le citer. Le livre, précédé d'une courte introduction mettant en place des indicateurs chronotopiques, méthodologiques et émotionnels, présente la structure d'un journal, ce qui permet à l'auteur, qui est la narratrice, la création d'un effet stylistique de réel renforcé, de direct dans le direct, c'est-à-dire du discours direct de l'autre dans mon discours direct "à moi", un peu dans le genre du *talk show*. Ce journal contient des annotations à travers lesquelles la narratrice veut rendre compte de l'évolution de l'état de la dégradation physique et mentale de sa mère, atteinte du mal d'Alzheimer, durant une période qui couvre les trois dernières années de sa vie. La constatation et l'observation de cette déchéance vont déboucher par la suite sur l'ouverture d'un processus mnémotopique intentionnel qui aboutira à des considérations sociologiques, comme nous l'avons déjà précisé. La description des attitudes, des gestes de la mère est complétée par les paroles qu'elle prononce, paroles qui semblent être rapportées comme preuve matérielle, physique, irréfutable d'un état de fait douloureux et irréversible, et qui réussissent à créer tout au long du récit une sorte d'émulsion sonore, dans le sens musical des termes. En voici deux exemples dans lesquels on perçoit la voix de l'autre, dotée d'un pouvoir magique, placée au-dessus des mots:

Recenser toutes ces phrases alors qu'elle ne parle presque plus. Mais il y a encore sa voix, parfois des expressions qui sont "elle", se confondent avec son être unique. Tentative éperdue de les fixer. (p. 76)

Le plus souvent, je ne pense à rien, je suis auprès d'elle, c'est tout. Il y a pour moi, toujours, sa voix. Tout est dans la voix. La mort, c'est l'absence de voix par-dessus tout. (p. 80)

La narration est régie par le chronotope du temps biographique qui comprend des événements ou des situations rattachés à la vie de la mère. Deux mouvements temporels opposés et qui s'alternent, dilatent l'espace du récit, le dédoublent. D'abord, un mouvement d'avancée, dans lequel il y a coïncidence entre le temps de l'énonciation et le temps de l'énoncé, celui qui, jour après jour, avec les datations, nous rapproche peu à peu du moment

de la mort de la mère qui aura lieu à la fin du récit, et tout au long duquel prédomine la sur-énonciation de celle-ci, sa mise en évidence, comme dans un acte d'hommage. Ensuite, un mouvement de retour en arrière, dans lequel il y a une différence entre le temps de l'énonciation et le temps de l'énoncé, ponctué de déictiques tels que "avant", mouvement qui s'enfonce dans le passé de façon séquentielle, sans rapport avec le temps du récit (le présent), et obéit au besoin de fixer des souvenirs et de recréer le portrait, non seulement d'un être, mais de la société de laquelle est issue la narratrice; c'est dans ce dernier mouvement que se manifeste sa sur-énonciation. Ces mouvements de progression en sens inverse sont tous deux, pour ainsi dire, rythmés ou conduits en fonction de la cadence de la retransmission des paroles de la mère, portés par sa voix. Comme on dit "la voix porte loin", la voix de la mère va loin, elle atteint le passé. Mais c'est toujours la voix de la mère à travers la voix de la fille, et c'est aussi la voix des autres à travers leurs voix à elles. Il advient un mixage très travaillé à l'intérieur d'un seul énoncé: c'est la juxtaposition de deux langages sociaux qui crée un temps fictif - que seul l'écriture peut rendre - dans lequel deux consciences linguistiques séparées par une époque ou par une différence sociale, se rencontrent. Le langage populaire de la mère est soutenu par des stéréotypes langagiers qui contrastent avec le langage châtié de la fille, la narratrice, reconnu comme tel par les instances de légitimation. Ce procédé est appelé par Bakhtine procédé d'"hybridisation":

Dans le parler courant de tout homme vivant en société, la moitié au moins des paroles qu'il prononce sont celles d'autrui (reconnues comme telles) transmises à tous les degrés possibles d'exactitude et d'impartialité (ou, plutôt, de partialité). (Bakhtine 1978: 158)

Nous le retrouvons dans les exemples suivants dans lesquels la narratrice s'approprie les mots de sa mère pour la décrire ou retournent les paroles de sa mère contre elle: "Elle me fait horreur, à nouveau, l'image de ma «mauvaise mère», brutale, inflexible"(p. 84); "L'orgueil qu'avait ma mère de sa force physique, son dégoût de la maladie comme d'une infériorité me reviennent. Un monstre de travail. J'avais cela en horreur, sa phrase: "Tu n'as pas de santé!" (p. 85); "Je ne sais rien de sa sexualité à elle. Une de ses phrases, «si les gens apprenaient ça, on serait honteux»" (p. 87).

Du point de vue pragmatique, un schéma des formes d'insertion du discours rapporté dans le discours du locuteur tout au long du récit pourrait être tracé. Dans la première partie, le discours de la mère est saisi dans l'immédiateté du présent, c'est un acte de parole du présent dans le présent de l'écriture du journal. On perçoit un effort d'objectivisation dans le discours de la narratrice dans le but de montrer qu'elle cherche à maîtriser ou à comprendre le discours de l'autre dont la conscience s'ébat dans l'irréalité et s'extériorise en propos insensés. La retransmission, chargée de connotations d'actualité, donne à penser qu'elle "vise la mise en valeur et la pureté" (Bakhtine 1978: 157) des paroles de la mère et cherche à les authentifier. D'autre part, le discours de la narratrice, qui renferme des marques du rapport affectif qui la lie à sa mère, participe du déploiement chez le lecteur (mais pas n'importe quel lecteur, le lecteur capable de devenir à son tour énonciateur de ce même discours) de ce que Dominique Maingueneau nomme "la foi en un discours". Cette méthode permet l'établissement du contrat implicite entre auteur et lecteur ou entre locuteur et récepteur. Dans ce premier moment, on peut relever des formes syntaxiques variées dans

l'introduction du discours direct libre, bien que celui-ci soit toujours reconnaissable grâce à ses guillemets. En voici quelques unes:

a) il n'y a pas de verbe introducteur, le discours direct surgit de lui-même après une phrase descriptive ou explicative; il a la forme syntaxique d'une phrase simple indépendante et une valeur de renfort:

Elle mange de la tarte aux fraises que je lui ai apportée, en piquant les fruits au milieu de la crème. "Ici, je ne suis pas considérée, on me fait travailler comme une négresse, on est mal nourris." (p. 24)

b) un fragment de discours direct libre vient compléter une phrase du locuteur initiée par un discours indirect, comme dans l'exemple qui suit: "Elle m'a raconté qu'il y avait eu un hold-up dans la nuit mais «ils nous ont laissé la vie sauve, c'est le principal»". (p. 24). Dans ce cas, le DDL est entraîné par le connecteur énonciatif, "mais", appelé "discordancier" par Rosier (Rosier, 1999) à cause de sa propriété inhérente qui consiste à imposer le rattachement de deux faits en principe contradictoires; c'est un connecteur toujours gênant car il donne l'impression de faire dérailler le discours. Ce procédé laisse apprécier la volonté de la narratrice de souligner l'aspect exceptionnel d'un discours qui ne peut se plier au passage au style indirect sous peine de faiblir ou de perdre son pittoresque. Il permet, d'autre part, de séparer ce qui est vraisemblable dans le discours de l'autre et que le locuteur peut s'approprier- le fait qu'il y ait eu, effectivement, un hold-up- de ce qui est de l'ordre de la démesure - le fait que les voleurs aient laissé la vie sauve à tout le monde mais en emportant tout, alors que tout est à la place habituelle. Corrélativement, se manifeste, de façon particulière, l'alternance des deux voix: la narratrice et l'autre, la mère, parlent en même temps, leurs discours respectifs se complètent, se mêlent, se 'comprennent' l'un dans l'autre.

c) il y a un verbe introducteur au présent, tel que "elle dit": "Elle dit très fort: «Je vous présente ma fille!» avec orgueil." (Ernaux 1997: 34)

d) le verbe introducteur est souvent implicite et remplacé par des périphrases introductrices, procédé très fréquent qui ajoute un aspect connotatif ou descriptif, comme dans l'exemple qui suit: "Et puis, ultimement: «Je ne sortirai pas d'ici longtemps de ce bordel»". (Ernaux 1997: 40)

Mais, à la page 46, un peu avant la moitié du texte, nous nous apercevons que le ton des voix n'est plus le même. La gradation des procédés d'enchaînement du discours rapporté dans le discours de la narratrice fait apparaître des changements dans le caractère de la transmission qui a tout l'air maintenant d'appartenir au groupe des "transmissions pratiquement intéressées", nous rappelant que "toutes les formes de transmission dialogique d'autrui peuvent également dépendre directement des problèmes de représentation littéraire du locuteur et de sa parole" (Batkhtine, 1978: 173). Il s'agira à partir de maintenant non seulement de la mise en évidence d'un "mode verbal *étranger*" - celui de la mère- mais surtout "l'incompréhension mutuelle des individus *parlant des langues différentes*" (Batkhtine, 1978: 173). C'est alors que se produit le clivage: il faut dépasser le projet trop simple de présentation des paroles de la mère pour rendre compte de son état maladif et de

l'horreur de la mort qu'il inspire chez sa fille (la narratrice) car cela a été suffisamment écrit et prouvé. Au bout du compte, ce projet narratif de départ par lequel la parole de la mère était toute entière rendue objectivement, ne permettait à la narratrice aucune approche dialogique: les paroles rapportées restaient des "objets réifiés" (Bakhtine 1978: 169). Le moment est venu donc de les "représenter" en les incluant dans des contextes spécifiques - ceux des souvenirs - et, dès lors, l'intention de la narratrice se précise: elle vise la mise à découvert de paroles qui résonnent silencieusement derrière ces paroles du présent, car ce n'est que dans le passé que peut être rétabli un échange verbal sensé, c'est-à-dire dialogiquement pur entre la mère et la fille. Annie Ernaux élabore peu à peu une technique scripturale qui va lui permettre de récupérer par le biais de la retransmission dialogique du discours de la mère tout un passé: un passé individuel, bien sûr, mais aussi un passé collectif avec ses bases de comportement et une attitude à l'égard du monde. Cette parole de la mère est une "parole persuasive" (Bakhtine 1978: 164), une parole "qui n'est pas intérieurement persuasive pour la conscience" mais qui, cependant, manifeste son inscription à l'intérieur du discours même de la narratrice sous deux formes: par le choix d'un procédé d'encadrement contextuel et par la signalisation de liens extralinguistiques (affectif, familial) qui l'unissent à la sphère familiale. Cette parole autoritaire se convertira en parole anecdotique dès l'instant où elle sera restreinte à un contexte social dont la narratrice va se démarquer par l'adoption d'une attitude anthropologique. L'emploi du présent devient, dans cette deuxième partie, intermittent, mais reste cependant le point de départ d'où la récupération du passé prend son élan, ne serait-ce que par la consignation de la date dans le journal; le discours s'oriente vers le passé et l'imparfait fait son apparition, imprimant à la voix de la narratrice un aspect nostalgique recherché. À partir de l'annotation faite à *jeudi 25* (octobre 1984), les paroles rapportées de la mère ne seront donc plus aussi fréquemment les paroles prononcées dans le présent mais celles prononcées dans le passé: "Jeudi 25. Lu le Manuel des confesseurs, un vieux bouquin donné par A. Souvenir du regard de ma mère quand j'étais enfant: elle, le confesseur" (p. 46). Le mot "souvenir" apparaît ici pour la première fois, et va entraîner, par la suite, des changements dans la direction du récit. Conséquemment, les temps verbaux seront des temps du passé.

Au fur et à mesure que les paroles de la mère resurgissent du passé lointain, enveloppées dans des souvenirs momentanés et indépendants, d'autres voix se font entendre, des voix personnalisées, comme celle du père, ou la voix du groupe sous la forme du pronom "on": "On disait «le retour d'âge», «ç'a m'a quittée», «c'est fini tout ça»" (p. 57). Toujours entre guillemets, ces paroles maternelles se détachent peu à peu de l'individuel et vont être mise en bouche d'un groupe social apparenté au milieu familial, décrivant ainsi un comportement et une idéologie populaires. Ces citations, qui relèvent d'un travail d'analyse sociologique, portent l'empreinte d'une collectivité dont la communication est construite sur des pilotes-outils: phrases toutes faites, clichés, formules passe-partout, des expressions lapidaires, "lieux communs qui servent à frapper l'esprit des auditeurs" (Rosier 1998: 23), éléments d'un capital symbolique qui se retrouvent dans chaque individu, dans sa mère ou son père: "Mon père disait d'elle avec admiration: «tu n'auras pas le dernier mot avec elle!»" (p. 72)

La manifestation de cette maîtrise sur le discours de l'autre et dans le contrôle d'une production langagière qui est montrée comme objet singulier et archaïque, va faire glisser le

discours de la narratrice vers la sur-énonciation de son propre être au monde et de son propre discours. En appréhendant la conscience collective d'un milieu où s'est déroulé son adolescence et son enfance, elle se débarrasse résolument de l'image que cette société lui renvoyait d'elle-même sous les mots qui la signalaient comme étant "la poupée blanche" (p. 89). Le discours maintenant se bâtit autour de ses propres souvenirs: "Je me souviens", "Souvenir:...", "Je me suis souvenue", "Image persistante". Le verbe introducteur est à l'imparfait et il s'agit presque toujours de "dire": "«On se comprend», disait-elle autrefois, quand elle cherchait une tournure" (p. 67); "Elle disait, heureuse: «Annie, tu as de la visite!», quand une camarade venait me voir" (p. 67).

Le récit touchant à sa fin, on perçoit dans le rythme une sorte de précipitation, de démembrement du discours; les paroles de la mère semblent jaillir pêle-mêle du passé. Le besoin d'ordre s'est éclipsé, l'empressement règne, comme s'il s'agissait de dresser un répertoire du plus grand nombre des phrases entendues durant la vie de la mère avant que la mort ne la rende muette. Le mot "phrase", qui devient le marqueur itératif de ce discours rapporté, l'imprègne d'un aspect fossilisé et le convertit en une sorte de relevé de proverbes aux origines lointaines ou de tournures d'une langue morte ou oubliée. Cette manœuvre littéraire renforce d'autant plus la sur-énonciation qui était en partie camouflée par l'intérêt sociolinguistique d'ordre sentimental qui paraissait mouvoir les recherches de la narratrice: "Cette phrase qu'elle disait: «On n'a qu'une vie après tout» (pour rire, bien manger, acheter des choses). Et aussi, à moi: «Tu demandes trop à la vie!»" (p. 55); "Autres souvenirs, phrases: "Je n'ai pas quatre bras!" (pour tout ce que mon père et moi lui demandions). Et: "Tu n'es pas assez forte pour..." (p.68); "Les voici réunis" (mon père et elle), "elle est débarrassée". Ces phrases que je ne comprends pas, qui ne me touchent pas, mais peut-être faut-il qu'on les prononce" (p.101). Il est intéressant de remarquer, dans ces deux derniers exemples, la présence des parenthèses qui signalent un décrochement de l'axe de la pensée de la narratrice, et qui délimitent, en les différenciant bien, les voix - celles des autres et la sienne -, et deux discours - le discours posthume des autres et son discours intériorisé à elle, toujours à l'affût (Pétillon 2004).

Nous avons voulu présenter ici un exemple significatif de l'emploi d'un discours direct au service du genre autobiographique. Un texte tel que *"Je ne suis pas sortie de ma nuit"* montre, au-delà du souci autobiographique pragmatique, une forte tendance sur-énonciative, ce qui lui accorde un aspect particulier qui pourrait être considéré comme l'une des caractéristiques de l'autofiction, thème si à la mode. Les mots des autres constituent l'un des noyaux de l'œuvre d'Annie Ernaux et l'auteur explique clairement qu'un texte tel que *La place* (et non seulement *La place*, dirons-nous) "véhicule le point de vue de mon père mais aussi de toute une classe sociale et paysanne au travers des mots enchâssés dans la trame du récit" (Ernaux 2003:79). Elle revient un peu plus loin sur cette idée: "Je sais qu'il y a en moi la persistance d'une langue au code restreint, concrète, la langue originelle, dont je cherche à recréer la force au travers de la langue élaborée que j'ai acquise" (Ernaux 2003:90). Et elle ajoute que les mots qui surgissent de son enfance, dans ses textes, "sont presque toujours ceux des autres, me donnent accès à quelque chose de social et d'historique, me permettant de déchiffrer une réalité passée, par exemple les phrases de ma mère dans *Une femme*" (Ernaux 2003:96). Ce qui est aussi vrai, comme nous l'avons vu, dans *"Je ne suis pas sortie de ma nuit"*. Comme l'on sait, Annie Ernaux a été

particulièrement sensible à l'œuvre de Pierre Bourdieu. On peut remarquer dans, *"Je ne suis pas sortie de ma nuit"*, paru en 1997, certaines approches d'analyse du discours qui ne sont pas sans rappeler l'étude de Pierre Bourdieu sur l'économie des échanges linguistiques dans *Ce que parler veut dire* (Bourdieu 1982) et le style d'écriture déployé par celui-ci dans *La misère du monde* (Bourdieu 1993), par exemple, livre qui recueille des entretiens authentiques dans des milieux déprimés suivis de réflexions sociologiques.

Références

- Bakhtine, M., 1978, *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard.
- Bourdieu, P., 1982, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.
- Bourdieu, P., 1993, *La misère du monde*, Paris, Seuil.
- Charaudeau, P., 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- Ernaux, A., 1977, *Ce qu'ils disent ou rien*, Paris, Gallimard.
- Ernaux, A., 1997, *"Je ne suis pas sortie de ma nuit"*, Paris, Gallimard.
- Ernaux, A., Charpentier, I., 2003, "La littérature est une arme de combat", *Hommages à Pierre Bourdieu*, Paris, Seuil.
- Ernaux, A., Jcannet F.-Y., 2003, *L'écriture comme un couteau*, Paris, Stock.
- Maingueneau, D., 1990, *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Bordas.
- Pétillon, S., 2004, "De l'entretien au portrait: l'intégration du discours de l'autre dans le portrait journalistique. L'exemple du quotidien *Libération*" (à paraître).
- Rabatel, A., 1997, *Une histoire du point de vue*, Paris, Metz, Université de Metz, Klincksieck, chapitre I.
- Rabatel, A., 2003, "L'effacement énonciatif et ses effets pragmatiques de sous- et sur-énonciation", *Estudios de Lengua y Literatura francesas*, n°14, p 33-61.
- Reyes, G., 2002, *Metapragmática. Lenguaje sobre lenguaje, ficciones, figuras*, Valladolid, Secretariado de Publicaciones e Intercambio Editorial.
- Rosier, L., 1994, "Le discours direct libre: objet d'étude grammaticale ou béquille théorique?", *Revue de Linguistique romance*, n°57, 361-371.
- Rosier, L., 1998, *Le discours rapporté: histoire, théories, pratiques*, Paris-Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Rosier, L., 1999, "Les capitales "ton de voix" ou du cri dans l'écrit", *Estudios de Lengua y Literatura Francesas*, n° 12, p 175-195.

9

L'alter-énonciation au laboratoire du romanesque

Anna Jaubert

Université de Nice, UMR 6039-ILF (CNRS), France

Face au projet de ce colloque de dégager des pistes dans la jungle des discours en établissant des liens entre les genres de discours et les multiples stratégies du discours dit "rapporté", je crois utile d'inscrire cette problématique dans la perspective du *positionnement énonciatif* à l'œuvre dans les genres, et déterminant pour leur distinction. Et dans la mesure où le genre romanesque apparaît comme le fer de lance du discours fictionnel, je proposerai ici l'ébauche d'une *réflexion-cadre*, qui, en s'appuyant sur l'observation de pratiques narratives, interroge un lien fondamental **entre discours rapporté et énonciation fictionalisée**.

L'idée de départ, assez consensuelle aujourd'hui, mais sur laquelle on ne saurait trop insister est que le discours rapporté (désormais DR) a moins mission de "rapporter" (dupliquer) du discours antérieur que de *fabriquer des représentations de discours*¹. Ce qui est vrai en contexte réputé "ordinaire", l'est *a fortiori*, et à la puissance *n*, dans une fiction narrative où le report de paroles n'est qu'une invention comme le reste, dans une vaste mise en scène de discours enrôlés.

Par ailleurs il faut intégrer à notre réflexion le débordement (ou si l'on préfère la porosité) de la notion de report, dans le maelström d'une parole constitutivement hétérogène², dont nous ne sommes jamais sources et maîtres absolus; sachant aussi que l'affleurement dans le discours de ces énonciations autres, actualisées, virtuelles, ou même latentes, est *plus ou moins marqué*. Ces deux paramètres, l'hétérogénéité constitutive, et l'éventuel affaiblissement du marquage allant jusqu'à sa disparition, peuvent finir par justifier, de proche en proche, la coextension des notions de DR et de dialogisme (voir Bres et Vérine 2002³). Mais, justement, s'il y a un *continuum* entre DR au sens strict (soit la représentation d'un autre acte d'énonciation), pensée rapportée, et focalisation interne, avec un lexique et une syntaxe contaminés *ou non*, par une parlure hétérogène, etc., il faut baliser ce continuum en dégagant des axes pertinents.

Ce sont donc les contours de l'altérité énonciative et le dosage de ses marques que nous allons analyser, en reliant son mode de manifestation à une visée du discours porteur.

¹ S. Marnette, "Aux frontières du discours rapporté". *Revue Romane*, Université de Copenhague, 2002, p. 3-30, D. Maingueneau, 2003. *Linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Nathan, 2003(4^e éd.), p. 118.

² J. Authier, "Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive: éléments pour une approche de l'autre dans le discours", *DRLAV* n° 26, 1981, p. 91-151.

³ J. Bres et B. Vérine, "Le bruissement des voix dans le discours: dialogisme et discours rapporté", *Faits de langues* 19, *le discours rapporté* (dir. L. Rosier), Ophrys, 2002, p. 159-169.

La circulation-appropriation des discours se joue en effet *entre la négociation et l'irruption de l'altérité* qu'ils véhiculent, elle construit par ses choix une image de cette altérité, et relève par là d'une pragmatique du discours englobant.

Notre approche examinera d'abord le jeu du *contraste énonciatif*: cette démarche implique une mise au point sur la reconnaissance *en soi* d'une altérité. Nous verrons ensuite comment le contraste est réévalué dans les DR autonomisés (et *a fortiori* autonomes), l'altérité, qui alors ne donne plus matière à *négociation* entre les niveaux, se déclare en amont sous les traits d'une énonciation autre. Cela nous conduira pour finir à un degré supérieur de la fictionalisation, où l'*énonciation autre* enfreint certaines maximes conversationnelles, et se donne comme une énonciation improbable.

1. Le jeu du contraste énonciatif

Avec le roman, nous sommes confrontés à une situation d'emboîtement énonciatif généralisé. Dépassant les oppositions canoniques DI/DD et même DIL/DDDL, on considérera le potentiel *modulable* de l'énonciation décalée, qui se décline dans toutes sortes de mixités formelles. Le classement de ces formes peut se faire selon une échelle d'actualisation énonciative croissante (L. Rosier 1999), ou selon une échelle mimétique, ou encore en prenant en compte plusieurs variables. Ainsi D. Maingueneau (2003) a proposé une double échelle qui apprécierait d'une part la distance qualitative entre les voix, fondée sur la différence entre les façons de parler du narrateur et celles des personnages, et, d'autre part, le mimétisme énonciatif du discours cité. À mes yeux, l'intérêt de cette proposition est d'attirer l'attention à la fois sur les stratégies de représentation, et en amont sur le degré, et aussi sur la nature de l'altérité à représenter.

Autrement dit, si une fois opéré le premier décrochement énonciatif, le roman est bien *un vaste réceptacle de discours rapportés*, il est soumis à une opération de *filtrage* des voix. Sans vouloir abuser de la métaphore, la qualité du filtrage dépend du type de filtre utilisé, mais il dépend aussi des caractéristiques de l'objet à filtrer.

Partant de cette double considération, je me demanderai si l'écart entre des *espaces énonciatifs* se gère comme un écart entre des *espaces mentaux*, et avec les mêmes effets. S. Marnette a marqué plusieurs fois son intérêt pour une distinction entre report de paroles et report de pensées⁴. À juste titre, et sans ignorer certaines difficultés.

Une de ces difficultés bien connues surgit à propos du *discours indirect libre* (DIL) et pose la question de son appartenance *ou non* au discours rapporté⁵. En effet, le DIL est une forme indécidable, et doublement indécidable. Discours *indirect*, dont le repérage est translaté, il peut être, intrinsèquement et formellement, aussi bien une appartenance du narrateur qu'une appartenance du personnage⁶. Mais discours *libre* également, c'est-à-dire

⁴ En posant notamment la question de l'incorporation du non-verbalisé (S. Marnette, "Étudier les pensées rapportées en français parlé. Mission impossible?", *Faits de langues, Le discours rapporté*, L. Rosier, dir., 2002, p. 211-220).

⁵ A. Jaubert, 1997, "Labyrinthes énonciatifs", *Modèles linguistiques* t. XVIII, *Nouveaux discours sur le discours rapporté* (L. Rosier, dir.), fasc. 1., p. 17-31, 2000a. "Le DIL, dire et montrer: approche pragmatique" in *Le S.I.L. et ses contextes, Cahiers Chronos* n°5, p. 49-69, 2000b, "Discours rapporté, énonciation, point de vue. Le problème du clivage", *Scolia* 13, Strasbourg, 2000, p. 83-97.

⁶ G. Guillaume, *Leçons de linguistique* (Leçon du 16 mars 1944), 1990, Québec-Jillie, Presses de l'Université de Laval, PUL, p. 220.

discours rapporté sans verbe introducteur, il perd avec lui l'information externe qui différencie report de paroles et report de pensées. Analysons l'exemple 1. emprunté à Nerval:

- (1) J'entrai dans une chambre d'hospice, blanchie à la chaux. Le soleil découpait des angles joyeux sur les murs et se jouait sur un vase de fleurs qu'une religieuse venait de poser sur la table du malade. *C'était presque la cellule d'un anachorète italien.* Sa figure amaigrie, son teint semblable à l'ivoire jauni, relevé par la couleur noire de sa barbe et de ses cheveux, ses yeux illuminés d'un reste de fièvre, peut-être aussi l'arrangement d'un manteau à capuchon jeté sur ses épaules, en faisaient pour moi un être à moitié différent de celui que j'avais connu [...]. Il me raconta comment il s'était vu, au plus fort des souffrances de son mal, saisi d'un dernier transport qui lui parut être le moment suprême. *Aussitôt la douleur avait cessé comme par prodige.* – Ce qu'il me raconta ensuite est impossible à rendre: un rêve sublime dans les espaces les plus vagues de l'infini, une conversation avec un être à la fois différent et participant de lui-même et à qui, se croyant mort, il demandait où était Dieu. "Mais Dieu est partout, *lui répondait son esprit*: il est en toi-même et en tous [...]"
Je ne puis citer autre chose de cette conversation, que j'ai peut-être mal entendue ou mal comprise. Je sais seulement que l'impression en fut très vive. G. de Nerval, *Aurélia*, seconde partie, Pléiade, p. 388.

Le passage en italiques *C'était presque la cellule d'un anachorète italien* se comprend en première lecture comme un discours du narrateur, un commentaire rétrospectif qui prolonge sa description. Mais rien n'interdit d'interpréter *a posteriori* cet énoncé comme une réflexion intérieure du temps de la visite, un fugitif clivage de la voix narrative, imputable non plus au narrateur narrant, mais au visiteur impressionné qu'il était. Il y a donc incertitude sur le repérage énonciatif. En revanche l'incertitude est levée dans les passages en italiques qui suivent, et qui se situent, eux, explicitement, dans un environnement conversationnel, jalonné de verbes de parole. La négociation de la dénivelée énonciative est également rendue plus visible par la translation de la personne. Pour autant cela ne signifie pas que la translation à elle seule puisse résoudre toutes les ambiguïtés. Voyons l'extrait 2.

- (2) [Extrait de *Sylvie*, souvenirs de jeunesse dans le Valois, épisode d'Othys où le narrateur et Sylvie apparaissent déguisés en mariés de l'autre siècle.]
La tante poussa un cri en se retournant: "O mes enfants!" dit-elle, et elle se mit à pleurer, puis sourit à travers ses larmes. *C'était l'image de sa jeunesse*, — cruelle et charmante apparition! Nous nous assimes auprès d'elle, attendris et presque graves... (G. de Nerval, *O.C.*, Pléiade, T. I, p. 256).

Le fragment *C'était l'image de sa jeunesse* peut être interprété comme un discours rapporté de la tante: le verbe *sourire*, rejoignant les *verba dicendi*, joue les précurseurs de parole, et la parole elle-même s'incarne en une formule très prototypique de personne âgée; une autre option est possible, c'est celle d'un commentaire pris en charge par le narrateur qui épouserait *seulement* le point de vue de la vieille dame⁷. Cependant l'hypothèse d'une *pensée* de la tante, elle, semble passablement désamorcée par l'expression "c'était l'image de..." qui lui conférerait en l'occurrence un caractère réflexif peu plausible.

Entre paroles et pensées, on est donc passé d'un écart très incertain entre des espaces mentaux à un écart beaucoup plus certain, mais lissé en surface, entre des espaces énonciatifs.

⁷ Pour l'analyse de c'est comme "embrayeur de point de vue", voir A. Rabatel, 2000, "Valeur représentative et énonciative du 'présentatif' c'est et marquage du point de vue", *Langue française* 128, p. 52-73.

Le DIL, formellement polyvalent, traduit aussi bien des pensées que des paroles; selon le seuil d'actualisation présumable du propos porté, il représente une zone de transition entre discours rapporté et effet de point de vue. Dès lors sa bivocalité apparaît comme une bivocalité à intensité variable, et l'on comprend, qu'avec un marquage faible, l'effet polyphonique cède devant le simple miroitement de "divergences énonciatives" à fonction modalisatrice, divergences qui, en fin de compte, ne remettent pas en cause l'unicité du "valideur" (je souscris à G. Philippe 2000: 30-51). Les deux exemples qui suivent illustreront ces transitions.

- (3) Il vint des partis d'importance,
 La belle les trouva trop chétifs de moitié.
 Quoi moi? Quoi ces gens-là? l'on radote je pense.
 À moi les proposer! hélas ils font pitié.
 Voyez un peu la belle espèce!
L'un n'avait en l'esprit nulle délicatesse;
L'autre avait le nez fait de cette façon-là;
C'était ceci, c'était cela,
 C'était tout; car les précieuses
 Font dessus tout les dédaigneuses
 (La Fontaine, *Fables*, VII, IV)

Après le surgissement expressif du discours direct, en l'occurrence déjà un *discours direct libre* (désormais DDL), le narrateur reprend progressivement la main avec le DIL ("l'un n'avait en l'esprit.../ L'autre avait le nez fait..."), un DIL qui perd sa consistance ("C'était ceci, c'était cela"), pour passer en douceur de la surimpression des voix à la pure synthèse du narrateur ("C'était tout"). Notons ici combien le DIL est *un composé instable*. Cette instabilité se découvre dans des "intermittences" de la translation énonciative, ainsi: "L'autre avait le nez fait de cette façon-là", exhibe une précision suspecte: si le démonstratif *cette façon-là* a une valeur déictique, il relève d'une actualisation propre au DD, mais l'imparfait, *marque plus forte*, nous renvoie au discours du conteur, qui geste à l'appui, singe la Précieuse.

Dans l'ex. 4, c'est l'introduction du nom propre, Thérèse, qui vient troubler le compromis: référencement externe bloquée, en lieu et place d'une désignation personnelle translaturée, cet emploi du nom propre déséquilibre lui aussi la bivocalité du DIL au profit de l'instance narrative qui se contente de *contrefaire* la voix d'un personnage. Or, il convient de le souligner, *contrefaçon n'est pas surimpression*:

- (4) C'était incroyable qu'elle ne comprît pas que la moindre dérogation aux usages serait leur mort. *C'était bien entendu? Il pouvait compter sur Thérèse?* Elle avait causé à la famille assez de mal... (F. Mauriac, *Thérèse Desqueyroux*, Le Livre de poche, 1972, p. 16).

En l'occurrence, le narrateur affecte de parler *comme le père de Thérèse*, notable de province soucieux d'étouffer tout scandale... Ce sont là des réglages subtils de la dénormalisation-distanciation du discours porté, et, d'une phrase à l'autre, on enchaîne en toute fluidité sur du DIL, dont on s'est à *peine* écarté (un passage du roman de Zola *Nana* a été récemment analysé dans le même sens par M.-D. Vivero⁸).

⁸ Vivero, M.-D. (2004), "Discours, opinions et regards d'autrui. Repères pour une approche linguistique de la focalisation interne", *L'autre et soi-même. La identidad y la alteridad en el ámbito francés y francófono*, Madrid, IMA Ibérica, p. 557-567

L. Rosier (1999: 63) a pu constater "autant de DIL que de pratiques d'écrivains, et de modes [...] d'analyse proposés par les linguistes et les narratologues". Dans cette zone de recoupement partiel entre surimpression de voix et surimpression de point de vue, nous percevons une pragmatique des discours qui négocient la résorption de l'altérité, tout en continuant à l'afficher.

A contrario, on se pose alors la question de l'intérêt d'une irruption directe (c'est-à-dire *non négociée*) d'un discours hétérogène. Autrement dit, comment faut-il interpréter la stratégie des "discours immédiats"?

2. Effets de l'immédiateté dans les DR autonomisés et autonomes

Dans le roman, le postulat d'une intériorité transparente des personnages, corollaire de l'omniscience du narrateur, a fait émerger un mode d'énonciation original, le monologue intérieur (désormais MI) en forme de courant de conscience⁹. Son originalité tient à la conjonction de deux caractéristiques:

- comme un DDL, il conserve la prime à l'expressivité du DD, *et* il court-circuite toute transition entre les niveaux énonciatifs¹⁰.

mais confronté à l'indistinction entre paroles et pensées des DR libres, *le MI surdétermine l'option mimétique du DD*. Le processus se décrira de la façon suivante: au-delà du degré d'actualisation énonciative induit par une stratégie d'enchâssement (indirecte ou directe, libre ou attribuée), le MI prend le parti (par compensation?) de différencier *de l'intérieur* parole et pensée, en abaissant significativement la formulation de la pensée sous le seuil de l'actualisation. Pour se montrer non proféré, le discours se coule dans un flux désordonné, balbutiant, il affecte ce que j'appellerai un "déficit d'actualisabilité". Ce déficit à son tour est susceptible de degré, d'où des configurations de MI plutôt cognitives, ou plutôt communicationnelles. L'exemple qui suit illustre assez nettement la seconde:

- (5) ... on va prendre deux aspirins, je les aime mieux mâles, ça me fera dormir d'accord? d'accord chérie, mais oui tu es ma petite chérie parfaitement, non pas besoin d'aspirins j'ai déjà sommeil, chic il fait sombre, on y voit à peine, j'adore ça je suis davantage moi dans la pénombre, je suis bien dans mon lit je promène mes jambes à droite à gauche dans mon lit pour bien me sentir seule sans *husband* sans iram, je sens que je vais dormir en robe du soir, tant pis, l'important c'est de dormir, quand on dort on n'est pas malheureux, gentil le pauvre Didi, l'autre jour [...] très gentil mais il me touche tout le temps c'est agaçant, moi remuante en ce moment et plus tard une immobilité dans une boîte et la terre par dessus pas moyen de respirer on étouffe, croire à l'immortalité de l'âme sapristi, bien la peine d'avoir eu un tas de pasteurs dans la famille, censément qu'il y aurait ici dans ma chambre dix koalas très mignons dormant en rond...
- (A. Cohen, *Belle du Seigneur*, Gallimard, Pléiade, p. 35-36).

⁹ Qui n'est évidemment pas le seul discours intérieur possible (cf. *Langue française* n° 132, La parole intérieure, G. Bergounioux, dir., 2001).

¹⁰ C'est pourquoi Genette (1972: 193) préfère l'appeler *discours immédiat*.

En effet, l'option communicationnelle se dessine avec les bribes de métadiscours (je les aime mieux mâles), et la mise en scène d'un dialogue de soi avec soi (d'accord? d'accord chérie, mais oui tu es ma petite chérie parfaitement, non pas besoin d'aspirins...). Quant au minimum syntaxial signalé par Dujardin¹¹, il est ici assez discret (on ne relève guère qu'un infinitif injonctif); la marque forte du MI est d'une autre nature: cette invention par le roman de la *désactualisation* énonciative s'en effet est dotée d'une caractéristique constante: l'allègement notoire de la ponctuation¹². La parole non proférée revendique un rythme propre, elle n'a pas à gérer de reprise de souffle et peut s'afficher, par convention motivée, comme une "parole en apnée"¹³.

Cette brève observation du monologue intérieur montre qu'il ne négocie en rien la dénivelée énonciative, il est tout au contraire un *non-lieu de négociation* entre les espaces subjectifs: avec lui l'image de l'altérité est l'image d'une altération du propos à la source.

Par rapport au DDL, qui lui aussi, d'un point de vue syntaxique, présente immédiatement l'autre discours, on constate que les insertions sont souvent beaucoup plus longues (ce qui accentue l'émancipation de la tutelle narrative¹⁴), mais c'est l'altération à la source qui dénonce le mieux des visées pragmatiques différentes. On passe de la représentation-flash d'un propos exhibé sans aménagements (car sans ménagements), dans sa banalité crue, à la représentation complaisante (même si la complaisance est suspecte) d'un langage supposé en phase avec l'inachèvement formel et les divagations de la pensée.

Or en l'absence de discours cadre, puisque c'est une caractéristique de ces monologues que d'être affranchis de la tutelle du narrateur, l'énonciation divagante *peut se propager*. Dépassant alors les bornes d'un discours autre à *représenter*, elle diffuse son altérité dans l'ensemble du discours romanesque, initiant cette prose insolite qui a marqué les productions du XX^e siècle¹⁵.

3. Quand l'énonciation autre se donne comme une énonciation improbable

Je conclurai cette étude en évoquant le rendement extrême de la fictionalisation qui accompagne le discours rapporté, un discours rapporté qui se révèle alors pleinement comme *représentation de discours*.

11 É. Dujardin, *Le Monologue intérieur*, Paris, Messein, p. 58-59.

12 On sait comment Joyce a maximalisé la formule, à la fin de *Ulysse* (trad. A. Morel et al., Gallimard 1924, Folio 1994, T. II), le MI de Molly Bloom couvre une cinquantaine de pages sans ponctuation.

13 Jaubert 2000b, "Discours rapporté, énonciation, point de vue. Le problème du clivage", *Scolia* 13, Strasbourg, 2000, p. 83-97, et 2004, "Le monologue intérieur. Pragmatique de l'infra-dire et déréglementation syntaxique", à paraître Paris, PUPS.

14 Pour une étude très circonstanciée, et très pointue de ces phénomènes, je renvoie à la thèse de Cl. Stolz, *La polyphonie dans Belle du Seigneur*, Champion, 1998. *Linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Nathan, 2003 (4^e éd.).

15 Cf. dans ce recueil la contribution de G. Salvan

Dès l'époque classique, on peut observer le jeu du reconditionnement énonciatif. À la suite de S. Durrer¹⁶, on a souvent cité un passage de *La Princesse de Clèves* qui illustre une condensation énonciative opérée par le DI, traduisant en l'occurrence une "profération collective":

- (6) Le roi et les reines se souvinrent qu'ils ne s'étaient jamais vus, et trouvèrent quelque chose de singulier de les voir danser ensemble sans se connaître. Ils les appelèrent quand ils eurent fini sans leur donner le loisir de parler à personne et leur demandèrent s'ils n'avaient pas bien envie de savoir qui ils étaient, et s'ils ne s'en doutaient point.
(*La Princesse de Clèves* Garnier-Flammarion 1966, p. 54).

Mais cette possibilité de condensation n'est pas l'apanage du seul DI; le DD ne se prive pas de faire fusionner lui aussi des actes énonciatifs distincts, et ce reconditionnement est évident lorsqu'on a des incises à l'imparfait itératif, comme dans les tentatives d'autosuggestion d'un héros qui cherche à se rassurer:

- (7) Si ces gens-ci, *disais-je en moi-même*, étaient des voleurs, ils m'auraient volé, et peut-être assassiné. Il faut que ce soient de braves gentilshommes de ce pays-ci...
(Lesage, *Histoire de Gil Blas de Santillane*, Paris, Garnier-Flammarion, 1977, p. 31-32),
ou dans le radotage d'un père idolâtre:
- (8) "Ah! qu'il est joli, *s'écriait mon père*, en me regardant avec des yeux charmés"
(*ibid.*, p. 35).

Qui assume tous ces reconditionnements? Le narrateur n'est pas toujours clairement identifiable, et il n'est pas toujours unique. En mettant l'accent sur des instances frontières fugitives, et ce qu'il appelle un "angélisme narratif", D. Maingueneau¹⁷ met le doigt sur le point sensible de l'énonciation littéraire, entre discours rapporté et effet de point de vue. Voyons encore un peu plus loin. Le roman contemporain joue volontiers, semble-t-il, sur le décalage attaché au DR: il peut en exploiter le potentiel fictionalisant, voire déréalisant, en accentuant très ostensiblement l'hétérogénéité qu'il désigne.

Un phénomène particulier, que j'appelle "l'énonciation improbable", mérite ici notre attention. Il se déploie avec une significative constance dans un roman célèbre d'Albert Cohen, *Belle du Seigneur*.

Pourquoi parler d'énonciation improbable? C'est qu'à mes yeux le DR s'auto-décrédite d'emblée comme report de discours, s'il se présente en infraction manifeste avec les maximes conversationnelles de relation (soyez pertinent), ou de modalité (soyez compréhensible). Or il faut bien admettre qu'en interpellant sur le mode du lyrisme biblique son valet, ou un chauffeur de taxi, le héros, Solal, est en infraction flagrante!

- (9) Et dès que tu entendras le sifflement, tu m'amèneras les chevaux, et tout l'argent que tu voudras tu l'auras, par mon nom! Car ce que je vais tenter, nul homme jamais ne le tenta, sache-le, nul homme depuis le commencement du monde! Oui, frère, tout l'argent que tu voudras!
(A. Cohen, *Belle du Seigneur*, Gallimard, Pléiade, p. 8).

¹⁶ S. Durrer, *Le Dialogue dans le roman*, Nathan, 1999, p. 43.

¹⁷ D. Maingueneau, (2000), "Instances frontières et angélisme narratif", *Langue française* 128, p. 74-95.

- (10) Frère dit-il au chauffeur, ma bien-aimée respire à Cologne, mène-moi vers elle, car je suis ivre d'amour, et quelle importance de mourir? O son attrait mortel lorsque pour la première fois un soir [...]. En conséquence frère chéri, à grand bruit et vitesse extrême mène-moi vers la bien-aimée, et je te ferai heureux comme jamais tu ne fus, foi de Solal, quatorzième du nom! Ainsi dit-il, et il chanta aux étoiles frissonnantes à travers la vitre, follement chanta, car il allait la revoir, et aucune importance de mourir! (*ibid.*, p. 463)

Ces adresses lyriques au valet ou au chauffeur de taxi créent un espace discursif étrange, surréaliste, contaminé par l'exaltation de l'entreprise amoureuse, qui, dans sa subjectivisation conquérante balaie du même élan les "lois du discours" et les lois de la société...

Il en va pareillement pour le télégramme-fleuve d'Ariane, télégramme long de centaines de mots, qui n'a plus du genre télégraphique que des "stop" devenus ridicules dans leur environnement dénaturé...

Quelle instance peut endosser de tels discours? Y a-t-il seulement une instance pour les endosser? Étrangement ici nous pouvons répondre par l'affirmative. Le narrateur manifeste sa solidarité en reprenant à son compte le propos du personnage. ("et aucune importance de mourir!", exemple 8). Ces effets d'écho sont légions, et hautement significatifs, dans ce roman. Le narrateur et Solal parlent d'une même voix chaque fois qu'il s'agit de dénoncer "le gang humain", et la méchanceté cruelle et dérisoire vue "haut de notre mort prochaine". Le chapitre LII, en plein cœur de l'œuvre, est un long monologue, mais un monologue *du narrateur cette fois* qui ressasse son statut de "celui qui fut jeune" comme pour légitimer son empathie à l'égard des personnages. Toutefois, cette polyphonie fusionnelle n'est pas exempte de distanciation, comme toute option oxymorique. Le tissu rebrodé de l'exaltation amoureuse, et des sempiternels serments, inclut quelques dérapages lucides:

- (11) Jeunes gens, vous aux crinières échevelées et aux dents parfaites, divertissez-vous sur la rive où toujours l'on s'aime à jamais, où jamais l'on ne s'aime toujours (*ibid.*, p. 482)

Ailleurs, c'est le très éloquent discours de Solal à la louange de l'amour biblique, qui est interrompu par une parenthèse amusée du narrateur:

- (12) "Ta femme, tu l'appelleras frère et sœur", dit le Talmud (il s'aperçut qu'il venait d'inventer cette citation et enchaîna en douce). En vérité, en vérité je vous le dis, l'épouse qui presse le furoncle du mari. (*ibid.*, p. 360).

De multiples traces de remontées actantielles entre les différents niveaux de la fiction exhibent ainsi ce que nous avons annoncé: *une pragmatique du discours enchâssant*. Ce discours fait entendre une tendre moquerie qui interpelle le lecteur pris à témoin de notre pathétique condition humaine, mais avec cet humour de politesse dans l'interaction qui, en termes linguistiques, relève d'une énonciation fictionalisée.

On renouvellera donc le constat que certaines configurations énonciatives particulières se rencontrent dans les textes romanesques: le lien entre positionnement énonciatif et genre,

confère au DR des formes et des enjeux spécifiques. À la négociation de l'hétérogénéité des voix, sur fond de contraste récit/discours, se superpose la mise en scène d'un autre "moment énonciatif", ouvertement contrefactuel. On a vu comment, avec le monologue intérieur, l'option mimétique se conventionalise, et l'on a vu pour finir comment *l'énonciation de l'autre peut se muer en une énonciation autre*. Maximalisée en énonciation improbable, elle met alors en évidence *la fictionalisation attachée au DR avec une proportion inverse entre l'effet d'altérité montrée et l'idée de report*.

Références

- Adam J.-M. et Lugrin, G. 2000, "Variations des ancrages énonciatifs et fictionalisation d'une anecdote d'Albert Camus", *Langue française* 128, p. 113-125.
- Authier-Revuz, J. 1982, "Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive: éléments pour une approche de l'autre dans le discours", *DRLAV* 26, p. 91-151.
- Authier-Revuz, J. 1992-1993, "Repères dans le champ du discours rapporté", I et II, *L'Information Grammaticale* 55 et 56, p. 38-42 et 10-15.
- Bakhtine, M. 1929, *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit (trad. 1977).
- Bergougnioux, G., dir. 2001, *La Parole intérieure*, *Langue française* n° 132.
- Bres, J. et Véronique B. 2002, "Le bruissement des voix dans le discours: dialogisme et discours rapporté", *Faits de langues* 19, le discours rapporté (L. Rosier, dir.), Ophrys, p. 159-169.
- Cohn, D. 1981, *La transparence intérieure*, Paris, Le Seuil (trad.).
- Dujardin, É. 1931, *Le monologue intérieur*, Paris, Messein.
- Durrer, S. 1999, *Le Dialogue dans le roman*, Paris, Nathan.
- Genette, G. 1972, *Figures III*, Paris, Le Seuil.
- Genette, G. 1983, *Nouveau discours du récit*, Paris, Le Seuil.
- Gougenheim, G. 1947, "Du discours solitaire au monologue intérieur", *Le Français moderne* 15, p. 242-248.
- Joly, A. 1987, *Essais de systématique énonciative*, Lille, P.U.L.
- Jaubert, A. 1997, "Labyrinthes énonciatifs", *Modèles linguistiques* t. XVIII, *Nouveaux discours sur le discours rapporté* (L. Rosier, dir.), fasc. 1., p. 17-31.
- Jaubert, A. 2000a, "Le DIL, dire et montrer: approche pragmatique" in *Le S.I.L. et ses contextes*, *Cahiers Chronos* n°5, p. 49-69.
- Jaubert, A. 2000b, "Discours rapporté, énonciation, point de vue. Le problème du clivage", *Scolia* 13, Strasbourg, 2000, p. 83-97.
- Jaubert, A. 2002, "Énonciation clivée et discours littéraire. La pragmatique à large spectre des vrais et faux reports de voix", *Pragmatique et analyse des textes*, Université de Tel Aviv, p. 61-94.
- Jaubert, A. 2004, "Le monologue intérieur. Pragmatique de l'infra-dire et déréglementation syntaxique", à paraître Paris, PUPS.
- Marnette, S. 2002a, "Aux frontières du discours rapporté", *Revue Romane*, Université de Copenhague, p. 3-30.
- Marnette, S. 2002b, "Étudier les pensées rapportées en français parlé. Mission impossible?", *Faits de langues* 19, *Le discours rapporté* (L. Rosier, dir.), p. 211-220.
- Maingueneau, D. 1993, *Linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Nathan, 2003 (4^e éd.).
- Maingueneau, D. 2000, "Instances frontières et angélisme narratif", *Langue française* 128, p. 74-95.

- Philippe, G. 2000, "Les divergences énonciatives dans les récits de fiction", *Langue française* 128, p. 30-51.
- Rabatel, A. 2000, "Valeur représentative et énonciative du 'présentatif' *c'est* et marquage du point de vue", *Langue française* 128, p. 52-73.
- Rosier, L. 1999, *Le Discours rapporté, Histoire, théories, pratiques*, Louvain-La-Neuve, Duculot.
- Rosier, L. 2000, "Interjection, subjectivité, expressivité et discours rapporté à l'écrit: petits effets d'un petit discours", *Cahiers de praxématique* 34, p. 19-49.
- Stolz, C. 1998, *La polyphonie dans Belle du Seigneur*, Paris, Champion, 1998.
- Vivero, M.-D. 2004, "Discours, opinions et regards d'autrui. Repères pour une approche linguistique de la focalisation interne", dans *L'autre et soi-même. La identidad y la alteridad en el ámbito francés y francófono*, Madrid, IMA Ibérica, p. 557-567.

Zlatka Guentchéva

LACITO – CNRS, France

Une meilleure connaissance de l'ensemble des stratégies discursives se rapportant au discours rapporté ainsi que leur théorisation nécessitent la prise en considération des approches de typologie linguistique. En effet, dans nombre de langues, le système grammatical impose aux locuteurs le choix de marques spécifiques explicitant le type de discours (dialogique, rapporté, narratif, médiatisé, mythique...) auxquels les faits renvoient. Ainsi, dans une narration (d'un conte, d'une histoire, d'un récit d'événements passés...), peuvent se faire jour plusieurs points de vue narratifs sur les faits présentés impliquant une hiérarchie de codage selon le degré de prise en charge ou de distanciation de l'énonciateur.

A partir de l'analyse de quelques exemples pris dans trois langues de familles génétiquement distinctes (bulgare, itelmen et quechua méridional), je me propose ici de montrer la confrontation permanente entre les procédés grammaticaux dont ces langues disposent pour construire un texte narratif et l'articulation des instances énonciatives. J'essaierai également de montrer que dans certaines langues, tel le quechua, établir une typologie des discours est impossible sans la prise en compte des pratiques socio-culturelles, dans la mesure où elles imposent un réseau complexe de registres de la temporalité linguistique.

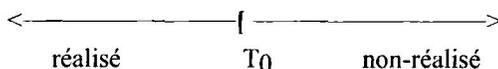
1. Cadre théorique: quelques concepts de base

Le dispositif théorique et descriptif adopté ici fait partie d'un cadre plus général de la modélisation de l'aspect et du temps qui a fait l'objet de nombreuses publications de Desclés (1976, 1980a,b, 1989, 1990...), de Guentchéva (1985, 1990...) ou qui a été exploitée dans des thèses. On en retiendra ici la distinction entre trois registres de la temporalité linguistique¹ : énonciatif, non-actualisé et médiatisé. La distinction entre ces trois registres repose sur l'opération de repérage qui a pour effet d'insérer la relation prédicative aspectualisée sous-jacente à un énoncé dans un référentiel spatio-temporel créé par ou autour de l'énonciateur.

Le registre énonciatif est le référentiel temporel des situations (états, processus, événements) qui sont exprimées par des relations prédicatives et repérées directement par rapport à l'acte de parole de l'énonciateur. C'est dans ce registre que s'organisent les dialogues entre l'énonciateur et les autres participants.

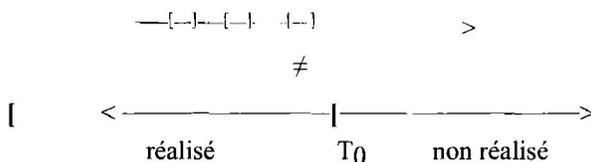
¹ D'autres registres comme celui des possibles relèvent aussi des registres de la temporalité linguistique. Précisons que les registres de la temporalité linguistique ne se confondent pas avec les registres externes qui renvoient à la représentation du temps phénoménologique, du temps cosmologique, du temps du calendrier...

L'instant T_0 est considéré comme une origine fixe qui permet d'opposer le domaine du réalisé où sont situées toutes les situations qui ont eu lieu (et donc situées avant T_0), au domaine du non-réalisé où sont situées toutes situations qui représentent une possibilité à venir (et donc situées après T_0) :



Le réalisé et le non-réalisé ne sont ni symétriques, ni structurés de la même façon : le réalisé est conçu comme un demi-axe où toutes les situations qui ont eu lieu, sont situées avant T_0 ; le non-réalisé où sont situées les situations après T_0 , est structuré sous forme d'un arbre² dont chaque branche représente une possibilité à venir après T_0 .

Le registre du non actualisé est le référentiel temporel qui est indépendant de l'énonciateur. Le repérage des situations ne se fait pas par rapport à l'acte de parole de l'énonciateur mais par les relations qui s'établissent entre elles :



La distinction registre énonciatif / registre non-actualisé ne s'identifie pas à la distinction (discours / histoire) souvent critiquée de Benveniste (1966) et désignant le plan du discours comme "subjectif" et le plan de l'histoire comme "objectif". A la différence de Benveniste, dans le cadre théorique proposé ici, une narration peut se déployer aussi bien dans le registre du non-actualisé que dans le registre énonciatif ; les situations qui sont situées dans le registre énonciatif dépendent directement de l'acte énonciatif et peuvent être prises en charge ou pas par l'énonciateur. De même pour le discours rapporté, nous n'envisageons pas "un troisième type d'énonciation où le discours est rapporté en termes d'événements et transposé sur le plan historique" (Benveniste 1966: 242). En effet, le discours rapporté qui peut être inséré dans le registre énonciatif et dans le registre du non-actualisé (Desclés & Guentchéva 2000), engendre des référentiels locaux où sont présentés les commentaires du narrateur et les représentations mentales des participants. Ainsi, dans une situation d'interlocution, la référence d'un *je* associé à une énonciation rapportée sous forme d'un discours direct (DD), est directement calculée par rapport aux locuteurs de l'énonciation emboîtant. En revanche, lorsque le DD relève d'une situation narrative qui se déploie dans le registre du non-actualisé, le repérage de ses participants s'effectue non par rapport à l'acte énonciatif qui les raconte mais par rapport au référentiel spatio-temporel de la trame narrative.

² Voir également Martin (1981).

Aux deux registres précédents s'ajoute *le registre médiatisé* qui est bi-dimensionnel car il s'agit de relier simultanément les coordonnées spatio-temporels d'une situation dont les repères sont indéterminés et le registre énonciatif de l'énonciateur ou du narrateur. Les faits racontés sont simplement rapportés et l'énonciateur ou le narrateur ne s'en porte pas garant.

Les structurations discursives et les valeurs sémantiques des temps morphologiques sont différentes selon le référentiel dans lequel sont repérées les situations. La structure de succession (les événements narrés sont repérés les uns par rapport aux autres et se détachent d'un arrière-fond statif) est caractéristique du registre du non actualisé avec des référentiels locaux qui sont engendrés pour des points de vue rétrospectifs ou prospectifs, les commentaires et les représentations mentales. Dans le registre énonciatif, la structure rétrospective et prospective est dominante, mais la structure de succession reste possible. Dans le registre médiatisé, c'est la structure de succession qui reste dominante.

2. Quelques exemples d'organisation d'un texte narratif à travers les langues

Un énoncé comportant une forme grammaticale médiative (forme construite au moyen de l'auxiliaire *être* et du participe passé actif en *-l* du verbe) est une mention explicite du rapport indirect ou médiatisé qu'établit l'énonciateur à l'égard du fait présenté. C'est à partir de ce rapport médiatisé que se construisent les divers degrés de distance entre l'énonciateur et l'information fournie. L'origine d'une situation médiatisée n'est donc pas directement repérable par rapport à l'acte énonciatif.

Les référentiels spatio-temporels dans lesquels s'effectuent les repérages des procès codés par les formes médiatives s'organisent en registres. La nature de chaque registre se définit suivant le type de repérage qui s'établit entre la situation présentée et la situation d'énonciation d'origine³.

Selon les valeurs véhiculées par les énoncés, les relations entre la situation médiatisée et la situation d'énonciation d'origine conduisent à envisager deux principaux types de registres de complexité inégale : *un registre du narratif médiatisé* pour raconter les faits historiques, les contes, les légendes, les mythes⁴ et *un registre de l'énonciatif médiatisé* permettant de présenter des faits perçus par voie médiative, de rapporter, de nier, de traiter de façon ironique... les propos d'un tiers, de faire des inférences ou des constats inattendus. Chaque registre sélectionne des formes qui se redistribuent alors en sous-systèmes.

2.1. La narration médiatisée en bulgare :

Prenons un exemple qui, extrait d'une nouvelle, permet de saisir la finesse d'enchevêtrement de référentiels :

(1) V sǎštija den, v kojto *bjaxme minali* (Plqparf. Ind.) na otivanc ot tuka, učiteljat *došel* pak, no ne

³ Il est inutile d'insister ici sur la distinction registre actuel ou énonciatif et registre non actuel ; elle est ancienne et apparaît sous diverses appellations chez les linguistes.

⁴ Nous excluons le récit au présent historique.

vljazal v xana, a otišel v kăštata na S. Kazvaxa, če toj napravo povtoril predloženieto si, koeto tolkova pati pravil po-rano. (J. Jovkov)

"Le jour même où nous étions passés par ici (en y allant), le maître d'école est, paraît-il revenu, n'est pas (paraît-il) entré dans l'auberge, mais serait allé dans la maison de S. On disait qu'il aurait renouvelé directement la proposition qu'il avait faite plus tôt."

Même si le narrateur s'identifie ici à l'un des personnages, le marqueur déictique spatial de la relative n'interfère pas avec le repérage anaphorique qui ouvre la séquence. Le repère anaphorique et les aoristes perfectifs médiatifs (*došel, vljazal, otišel*) qui suivent, sont des indices linguistiques explicites d'une narration dont les faits ont été appréhendés de façon médiate. Le narrateur-personnage effectue donc un changement d'instance énonciative et inscrit, en s'effaçant complètement, les faits rapportés dans un référentiel médiatisé, donc différent de celui du non actualisé (dont relève l'événement de la relative)⁵. Il dégage ainsi toute responsabilité par rapport à un contenu informationnel sur la véracité duquel il ne prononce pas. Introduits par le verbe de communication *kazvaxa* "disaient", en revanche, les aoristes médiatifs renvoient à des propos rapportés d'un tiers non spécifié et les événements ainsi codés s'insèrent dans un référentiel local qui a pour repère la classe d'événements construite à partir de *kazvaxa*.

Pour créer un effet imitant l'oral, un écrivain peut mêler ces deux types d'aoristes sans pour autant opposer le récit d'un narrateur témoin à celui d'un narrateur non témoin :

- (2) Edin păt păk *izlăga* sădebni-ja pristav. *Došăl* sinkovec-ăt
 une fois mais mentir de justice-le huissier venir.PPA coquin-le
 da sekvestira pokăština-ta na Petka Paleža.
 PART.MOD. mettre sous séquestre mobilier-le à Petko Incendiaire-le
 Gde go *sbaral* Lăzliv Săbi, ne znam, no mu
 où le coincer.PPA menteur Sabi NEG sais mais lui.DAT
pošušnal, če [...] ima skrit velosiped.
 chuchoter.PPA que il y a caché bicyclette

"Une fois, eh bien, il a menti à l'huissier. Le coquin *était venu* (méd.) séquestrer le mobilier de Petko-l'Incendiaire. Où Sabi-le-Menteur l'*avait-il coincé*, je ne sais pas, mais il lui *avait soufflé* que [...] il y avait une bicyclette cachée." (Čudomir, "Lăzliv Săbi")

Ainsi, la configuration textuelle montre bien que l'aoriste perfectif *izlăga* "[il] a menti" a pour effet de présenter l'événement codé comme "objectif" et "pris en charge" par le narrateur, mais il n'est pas pour autant la manifestation d'un témoignage. S'il en était ainsi, on ne pourrait pas expliquer l'occurrence des aoristes perfectifs *sbaral* et *pošušnal* qui renvoient respectivement à un raisonnement et à un propos rapporté. Quant au premier aoriste médiatif *došăl*, il a un statut ambigu : à cause du nom de qualité *sinkovecăt* "le coquin", il peut être interprété soit comme un

⁵ Précisons que le registre narratif médiatisé s'oppose au registre narratif du non-actualisé qui a pour domaine privilégié le roman, le récit ou la nouvelle où le narrateur se présente comme un observateur omniprésent et objectif qui connaît tous les faits et gestes, tous les sentiments de ses personnages. Ces deux registres ne s'excluent pas l'un l'autre ; ils peuvent se côtoyer, à condition toutefois que dans chaque segment textuel, le locuteur s'en tienne au registre choisi au départ. L'insertion d'un segment au médiatif dans le registre du non-actualisé a pour effet d'introduire une coupure dans le récit principal (Guentchéva 1990) et les faits auxquels ce segment fait référence constituent alors à eux seuls un récit. Mais il arrive aussi que, pour des raisons stylistiques, un écrivain entremêle ces deux registres, comme en (2).

DIL attribué au personnage, soit comme un fait connu et assumé par la communauté villageoise dont fait partie le narrateur. Par le truchement de la forme, le narrateur opère donc un changement de référentiel qui a pour repère cette fois l'événement à l'aoriste.

Le passage en (3) est typique du récit historique oral ou écrit :

- (3) Kām 879 g. edin bălgarski otrjad proniknal v oblast-ta ...
 vers 879 année un bulgare détachement pénétrer.PPA dans région-la
napadnal tuk vizantijski-ja voenonačalnik i go ubil.
 attaquer.PPA ici byzantin-le chef-militaire et le tuer.PPA
 "Vers 879, un détachement bulgare pénétra dans la région [...], là, il attaqua le chef militaire de Byzance et le tua."

Dans cette séquence, on ne trouve ni verbe de communication régissant une complétive comme dans le DI, ni de marques linguistiques relevant d'un DD. Les trois aoristes médiatifs encodent un événement dont le narrateur a eu connaissance indirectement. L'emploi de ces aoristes va se maintenir aussi longtemps que se poursuit la présentation des faits historiques. On est en présence d'une structure de succession : les événements qui se succèdent et s'ordonnent dans l'ordre de leur évocation, sont projetées dans un *registre narratif médiatisé* (Guentchéva 1996), ce qui ne signifie pas pour autant un ordre objectif des événements. Il s'agit d'une stratégie discursive d'un narrateur-historien présentant des faits qui ne relèvent pas de sa propre expérience.

Les enchaînements discursifs qui ont un rôle descriptif, sont confiés à l'imparfait médiatif, représenté par le participe passé actif en *-l* construit sur l'imparfait (imperfectif), comme dans l'exemple (4) où il permet de comprendre et d'expliquer l'attitude du khan Kardam à l'égard de l'impératrice byzantine :

- (4) Kardam *se prestoril*, če ne obrāšt-a vničani na vizantijska-ta
 Kardam se faire-semblant.PPA que NEG retourner attention à byzantine-la
 imperatrica. Toj *tārsel* njakoe slabo mjesto na imperija-ta.
 impératrice il chercher.PPA quelque faible lieu de empire-le
 "Kardam fit semblant de ne pas faire attention aux opérations de l'impératrice de Byzance. Il cherchait un endroit vulnérable de l'Empire."

Le texte historique bulgare a cependant une organisation complexe. En effet, il n'interdit pas des mentions relevant d'un DI. On y trouve ainsi des formes médiatives dans des complétives introduites par des formes en *spored X 'selon X'*, ce qui permet au narrateur d'introduire des faits dont la responsabilité de l'affirmation est attribuée à un tiers spécifié ou est le résultat d'une inférence à partir de fouilles archéologiques, par exemple :

- (5) Spored Immennika dinastijata Duno, kām kojato prinadleži Isperix,
 D'après questionnaire-le dynastie.la Duno vers quelle.la appartenir.Prés.3Sg Isperix
 vlastvuvala v tečenie na 515 godini do idvaneto na prabălgarite
 gouverner.PPA au cours de 515 ans jusqu'à arrivée.la de protobulgares
 v *Balkanskija poluostrvo*
 dans de.Balkans presque'île
 "D'après le questionnaire, la dynastie Duko [...] a gouverné pendant 515 ans jusqu'à l'arrivée des Protobulgares dans la presqu'île des Balkans."

Le recours à l'imparfait médiatif indique explicitement que le narrateur n'engage pas sa responsabilité à l'égard de l'information. Dans ce contexte, le narrateur aurait pu employer le présent comme dans la relative puisque, dans les deux cas, il s'agit bien d'information obtenue de façon indirecte. Cette imbrication permet cependant de mieux faire ressortir le degré d'engagement par rapport à un contenu informationnel.

2.2. Itelmen (paleo-sybérien, Sibérie orientale)

En itelmen, langue de la Sibérie orientale (Jacquesson, 1996), suivant le type de repérage entre la situation présentée et la situation d'énonciation d'origine, deux types de prédicats verbaux s'opposent: dans le dialogue ou dans un récit d'événements passés (qu'il s'agisse d'un récit oral ou écrit), lorsque les faits relèvent du vécu de l'énonciateur, le locuteur recourt à des prédicats verbaux morphologiquement très complexes; en revanche, lorsqu'il s'agit de présenter des faits situés en dehors de l'univers directement accessible aux sensations et aux perceptions de l'énonciateur, les prédicats sont préfixés en *ke-*.

Les formes préfixées en *ke-*⁶ servent à construire la trame narrative ou à encadrer les dialogues entre les personnages (Jacquesson, 1996: 217-218) :

- (5.1) hac.yeq sinaNewt *k.sinL.qazu.knen*
alors.donc Sinangewt+DIR *K.pleurer.CONT.K*
- (5.2) *k.iL.knen* se.nke
K.aller.K forêt.ALL
- (5.3) *k.inx.knen* kaLaLwa.cex
K.arriver.K lac(?).DIM+DIR
- (5.4) Nun *k.sinL.qazu.knen*
là *K.pleurer.CONT.K*
- (5.5) kaLf.cx.ank Nun *k.sunL.qazu.knen* txlo.cex, xewlakn.an lex.cx
lac.DIM.LOC là *K.vivre.CONT.K* vieille.DIM+DIR loup.DÉT mère.DIM+DIR
- (5.6) sinaNewt *k.sinL.qazu.knen* Nun
Sinangew+DIR *K.pleurer.CONT.K* là
- (5.7) txlo.cx.an kamlan *k.xine.knen*
vieille.DIM.DÉT petite-fille+DIR *K.dire.K*
- (5.8) *ili* *mitxe* *cfi.z.in*
bon grand-mère+VOC pleuvoir.PRÉS.3
- (5.9) *taLi.ye*
va.donc
- (5.10) *k.ti.xcken* garni
IMP.apporter.IMP literie+DIR
- (5.11) *txa.z.en*
mouiller.PRÉS.3
- (5.12) *k.xumst.knen* az.anke
K.sortir.K cour.ALL
- (5.13) *k.iLcki.in* mica cineN.lex laNe
K.voir.K+TR beau jolie.ADJ fille+DIR

⁶ *ke--knen* pour les formes intransitives et quelques formes transitives ; *ke--Qin* pour la plupart des formes transitives.

"Et voilà que Sinangewt se mit à pleurer. Elle alla en forêt. Elle atteignit un petit lac. Là, elle se mit à pleurer. Près du lac vivait une petite vieille, la mère des loups. Sinangewt se mit à pleurer là. La petite-fille de la petite vieille dit :

— Bon, grand-mère, il pleut.

— Va alors, apporte la literie. Elle se mouille.

Elle [la petite-fille] sortit dans la cour. Elle vit une jolie fille."

Dans ce texte, les prédicats en *k-* [(5.1) - (5.7), (5.12) et (5.13)] encodent les événements du récit et s'inscrivent ainsi dans une structure de succession ; ils s'opposent aux prédicats qui, dans les exemples (5.8) - (5.11), ne s'inscrivent pas dans la trame du récit mais relèvent du dialogue.

La distinction entre ces deux types de prédicats apparaît clairement dans le texte ci-dessous où le narrateur oppose les faits relevant de son vécu à ceux dont il a pris connaissance de façon indirecte : lorsque le narrateur décrit les étapes de son voyage (qu'il soit en compagnie d'un autre attelage ou seul), il utilise les formes complexes de l'aoriste parce que les faits relèvent de sa propre expérience ; en revanche, il recourt aux prédicats en *ke-* dans (6.5) et (6.6) pour fournir des informations sur des faits qu'on lui a rapportés sur le second attelage après séparation :

- (6.1) kamcatka *ie.gin*
vent d'est+DIR commencer.AOR3
- (6.2) omq *le.gin*
chaud devenir.AOR3
- (6.3) ipLx kim.an samzat.k qun alt.gen
ami+DIR moi.DÉT Tighil.LOC un temps rester.AOR3
- (6.4) qanaN ina mayak.anke sxczy.gen
ensuite PR3+DIR Mayak.ALL partir.AOR3
- (6.5) Nun *k.niN.knen*
là *K.charger.K*
- (6.6) wetwa napna.ke *k.sxezi.knen* samzat.lan kcelin
direct Napan.ALL *K.partir.K* Tighil.DÉR+DIR avec
- (6.7) kima samzat.k nura t.sunl.qez
PR1+DIR Tighil.LOC longtemps 1.vivre.CONT(?)
- (6.8) nun itenmin.in amNel t.keli.qazu.cen
là itelmen.DÉT récit+DIR 1.écrire.CONT.AOR

"Le vent d'est se leva. Le temps devint chaud. Mon compagnon resta à Tighil une journée. Puis il partit vers Mayak. Là-bas, *il chargea* son traîneau ; et *partit* droit vers Napan avec des gens de Tighil. Moi, je suis resté longtemps à Tighil. J'y ai écrit des histoires itelmen."

Comme le souligne Jacquesson (1996 : 220), "le médiatif [le prédicat en *ke-*] signale et *marque* une situation particulière, un recours oblique à l'information, il est au contraire la norme, et *non marqué* dans le monde mythologique, dont aucun témoin ne demeure pour dire ce qui fut sous ses yeux."

2.3. Quechua méridional

De nombreux chercheurs soulignent que, dans la tradition amérindienne en général, rapporter des paroles d'autrui dans une narration dépend de la convention de chaque genre.

En quechua méridional, par exemple, toute description de fêtes comporte des extraits de chansons typiques chantés lors du festival, de discours indirect rapporté par le biais de formules de citation, de changement de ton de voix, de débit, de pauses.

La narration en quechua méridional est envisagée comme un acte social qui se "construit dans l'interaction des énonciateurs et des participants" (E. Schirffelin, 1985: 722, cité par Mannheim & Van Vleet, 2000: 35), les participants étant des acteurs pourvus de pouvoir et d'autorité. En quechua méridional péruvien et bolivien, elle survient généralement à propos d'un thème évoqué au cours d'une conversation et donc enchâssée dans un récit dialogué (Mannheim & Van Vleet 2000).

Le système grammatical de cette langue est fort complexe car il repose sur plusieurs oppositions. Un premier sous-système oppose un passé narratif en *-sqa* à un prétérit en *-ra*: le passé narratif décrit le décor et les événements qui n'impliquent pas l'énonciateur; le prétérit met en relief des événements significatifs de l'histoire et indique le rôle participant de l'énonciateur.

Un second sous-système de marques grammaticales sert à indiquer les rapports entre les participants de l'acte narratif et à enchâsser des incises interactives dans la narration des événements: *-mi* (*-n* après voyelle) lorsque l'énonciateur prend en charge les faits parce qu'il en est certain; *-si* (*-s* après voyelle) lorsqu'ils n'est pas au courant de l'événement ou qu'il en a été informé par le biais d'une tierce personne; \emptyset (marque "zéro") lorsqu'il veut donner une réponse évasive l'énonciateur ou qu'il n'est pas la source de l'information.

On peut illustrer le fonctionnement des marques de ces deux sous-systèmes qui peuvent s'associer dans la structure d'un énoncé, dans un extrait de texte décrivant comment un village a été détruit par un être surnaturel de sexe masculin parce que ses habitants ont manqué aux exigences de la réciprocité; cet être surnaturel arrive en guenilles dans le village où se tient une fête, mais expulsé de la fête, il se venge en transformant le village en lac (Mannheim & Van Vleet, 2000: 53). Prenons le début du texte où la redistribution des rôles des participants est signalée explicitement:

- (7.1) Manas quichu kasqa ñaupaqqa,
ville.s Cuzko être.sqa.n autrefois
"Ce n'était (*-sqa*) pas un lac dans les vieux jours."
- (7.2) ñaupaq tiempupiqqa
"dans les vieux jours"
- (7.3) Llaqtas kasqa
ville.s être.sqa
"C'était (*-sqa*) une ville"
- (7.4) "Llaqtan karan" ninku
ville.n être.ra ils.disent
"C'était (*-ra*) une ville, disent-ils"
- (7.5) Qusqu llaqtas kasqa chaypi
Cuzko ville-s être.sqa là-bas
"C'était (*-sqa*) la ville de Cuzko là-bas."

Deux formes verbales sont utilisées ici: le passé narratif en *-sqa* en (7.1), (7.3) et (7.5) et le prétérit en *-ra* en (7.4). Avec la marque grammaticale en *-sqa*, le narrateur qui instaure un lien entre la scène décrite et le lac en question, signale explicitement qu'il n'était pas

parmi ceux qui étaient présents à la fête et qui ont connu la ville avant qu'elle ne soit transformée en lac. Mais la cooccurrence de *-sqa* et du suffixe grammatical *-s* qui est associé au syntagme nominal, indique que le narrateur ne se porte pas garant du fait que le lac était autrefois une ville et qu'il en a été informé par un tiers ou par une autre source d'information. Mais en (7.4), l'insertion de *-ra*, associé cette fois au marqueur *-n* du syntagme nominal, signale un changement d'instance énonciative: il s'agit des paroles attribuées non pas au narrateur, mais à un tiers non spécifié (mentionné par "ils"). Outre la mise en relief de faits saillants dans l'histoire, cette cooccurrence signale que l'énonciateur à qui on attribue l'énoncé, se porte, lui, garant de la véracité de son contenu.

L'extrait qui suit, raconte l'histoire de la femme du village qui a été transformée en pierre parce qu'elle avait transgressé l'ordre de l'être surnaturel de ne pas regarder en arrière. Là encore *-ra* s'oppose à *-sqa* parce que le contenu propositionnel de l'énoncé est attribué à un participant de l'histoire (avec *-ra*) ou au narrateur: *-sqa*):

- | | | | | | |
|--------|-------------------|---|---|--|---|
| (8.1) | Chaysi
Loc.Méd | warmica
femme | mancharikun
prendre.peur | (non passé) | "Alors la femme prit peur." |
| (8.2) | chaypi
là-bas | familiankuna
famille | kasbaran
était- <i>ra</i> | | "Sa famille était là-bas." |
| (8.3) | chaypi | wawanpas
qusanpas
pinin kanapis | | | "Là-bas...
Ses enfants,
son mari,
tous ceux qu'elle avait au monde." |
| (8.7) | Anchikunamanta | desesperasqa | qbawariramuqtin | | "Pendant qu'elle regardait avec désespoir, |
| (8.8) | | <i>unu kapun</i> | | | la ville devint de l'eau |
| (8.9) | | quchaman
Cuzko | tarusqa
se transformer. <i>sqa</i> | | elle se transforma en lac." |
| (8.10) | Chaysi
là-bas | warmitaq | tukurapusqa
d'être transformée. <i>sqa</i> | | "Puis c'était autour de la femme |
| (8.11) | | <i>kasqa ratulla</i> | | | à ce moment |
| (8.12) | | naman...qaqaman
dit encore...en pierre | | en...comment est-ce qu'on dit encore... en pierre" | |
| (8.13) | Encantara | kapusqa | | | "Elle fut ensorcelée. |
| (8.14) | Chaymi | kunan | | | Alors maintenant [je me porte garant] |
| (8.15) | chaysi | kunan | | | alors maintenant, on dit |
| (8.16) | kasban | warmi | | | qu'il y a une femme là-bas |
| (8.17) | chaysi | qaqa | | | dans ce rocher." |

Remarquons ici l'alternance des suffixes médiatifs *-mi* et *-si* qui, associés à *chay*, indique à son tour une alternance d'instance énonciative: avec *-mi* en (8.14), l'énonciateur se porte garant de l'information fournie, alors qu'avec *-si* en (8.10) et (8.15) il l'attribue à un tiers. Il s'ensuit que la langue met à la disposition de ses locuteurs tout un système de marques grammaticales qui sont des opérateurs ayant une portée sur la relation prédicative entière et permettant d'inférer le référentiel spatio-temporel dans lequel est située cette dernière.

Terminons par un dernier exemple permettant de montrer que les suffixes *-mi* et *-si* servent aussi à marquer la focalisation contrastive dans un énoncé assertif, le constituant focalisé étant généralement en première position. Ainsi, en (9.1), la focalisation contrastive porte sur *llaqtas* "ville" (glose : [on dit que] Piwiray était autrefois une ville et non pas un

lac). En (9.2) qui s'oppose à (9.1), la focalisation concerne *Piwiray quchas* "le lac Piwiray" ([on dit que] c'était le lac Piwiray [et pas un autre lac] était autrefois une ville). Enfin, (9.3) s'oppose à (9.2) car le recours au suffixe *-qa* permet, en délimitant distinctement deux constituants, de signaler que la focalisation concerne uniquement le constituant qui porte la marque:

- | | | | | |
|-------|---|---------------------|-----------|---------------------|
| (9.1) | Llaqtas | karan | Piwiray | qucha |
| | ville-s | était- <i>ra</i> -n | NP | on dit |
| | "On dit que le lac Piwiray était [une ville]" | | | |
| (9.2) | [Piwiray | qucha]s | llaqta | karan |
| | NP | on dit | lac | était- <i>ra</i> -n |
| | "On dit que [le lac Piwiray] était une ville" | | | |
| (9.3) | Piwiray | quchaqa | [llaqta]s | karan |
| | NP | on dit | lac | était- <i>ra</i> |
| | "Le lac Piwiray, il est dit, fut jadis une ville" | | | |

Comme le signalent Mannheim et Van Vleet (2000: 64), l'alternance de *-mi* et de *-si* joue le même rôle que celle de *-ra* et de *-sqa*:

- | | | |
|-------|--|----------------------------|
| (9.4) | Llaqtas | kasqa |
| | ville-s | être- <i>sqa</i> |
| | "C'était une ville" (d'après ce que je sais) | |
| (9.5) | Llaqtan | karan" ninku |
| | ville- <i>n</i> | être- <i>ra</i> ils-disent |
| | "C'était une ville" disent-ils" | |

3. Conclusions

A partir de l'analyse de ces quelques exemples dans trois langues non apparentées (bulgare, itelmen et quechua), j'ai essayé de montrer que

1) la stratégie d'un "discours" médiatisé est un procédé grammatical permettant de présenter des faits perçus de façon médiante, que ces derniers soient les propos d'un tiers non spécifié, obtenus par ouï-dire ou partagés par la communauté...

2) le "discours" médiatisé ne se réduit pas à la distinction classique de discours direct, discours indirect et discours indirect ;

3) les formes médiatives d'une langue peuvent se distribuer en sous-systèmes que l'énonciateur est contraint de respecter en fonction du type de discours ou du genre de discours construit ;

4) la notion de référentiel spatio-temporel s'impose lorsqu'il s'agit d'analyser des stratégies discursives dans les textes.

Références

Benveniste, É., 1966, "La nature des pronoms", in *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, p 251-257.

- Desclés, J.-P., 1976, "Quelques opérations énonciatives", in *Logique et niveaux d'analyse linguistique*, Paris, Klincksieck, p 213-242.
- Desclés, J.-P., 1980a, "Construction formelle de la catégorie de l'aspect (essai)", in J. David et R. Martin (éds.), *Notion d'aspect*, Paris, Klincksieck, p 198-237.
- Desclés, J.-P., 1994, *Quelques concepts relatifs au temps et à l'aspect pour l'analyse des textes, Études cognitives I (Sémantique des catégories du temps et de l'aspect)*, Varsovie, Académie des Sciences de Pologne- Institut de Slavistique, p 57-88.
- Desclés, J.- P. & Z. Guentchéva, 1990, "Discourse analysis of Aorist and Imperfect in Bulgarian and French", in N. R. Thelin (éd.), *Verbal Aspect in Discourse*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, p 237-262
- Desclés, J.- P. & Z. Guentchéva, 2000, "Énonciateur, locuteur et médiateur", in Ph. Ericson & A. Monod-Becquelin (éds.), *Rituels du dialogue*, Paris, Université de Paris-Nanterre, p 79-113.
- Feuillet, J., 1980, "Le système des temps seconds en bulgare moderne", *Die Welt der Slaven* XXV/1, N.F. IV/1, p 22-38.
- Guentchéva, Z., 1990, "Énonciation médiatisée en bulgare", *Revue des Études Slaves* 1-2/LXII/, Paris, Institut des Études Slaves, p 179-196.
- Guentchéva, Z., 1996, "Le médiatif en bulgare", in Z. Guentchéva (éd.), *L'énonciation médiatisée*, Louvain-Paris, Peeters, p 47-70.
- Jacquesson, F., 1996, "Histoire du médiatif en Sibérie orientale", in Z. Guentchéva (éd.), *L'énonciation médiatisée*, Louvain-Paris, Peeters, p 215-232.
- Mannheim, B. & K. Van Vleet, 2000, "Surtout, ne vous endormez jamais dans un bus... Le dialogisme dans la narration quechua méridionale", in P. Ericson & A. Monod-Becquelin (éds.), *Rituels du dialogue*, Paris, Université de Paris-Nanterre, p 29-78.
- Martin, R., 1981, "Le futur linguistique: temps linguistique ou temps ramifié (À propos du futur et du conditionnel français)", *Langages* 64, p 81-92.

11

Des formes du discours rapporté et de la traduction des verbes attributifs du dit du suédois au français, et vice-versa, dans deux romans

Françoise Sullet-Nylander

Université de Stockholm, Suède

1. Introduction

Deux questions nous ont inspirée et guidée dans l'élaboration de cet article. Certains genres privilégient-ils certaines formes ou fonctions du discours rapporté (DR) au détriment des autres? Comment un discours passe-t-il d'une langue à une autre et quel impact cela a-t-il sur les formes du discours rapporté et sur les verbes introducteurs de paroles rapportées¹?

Pour aborder ces questions, nous avons choisi de nous pencher sur la traduction du français au suédois et du suédois au français de deux oeuvres littéraires. Le genre littéraire constitue un nouvel objet d'étude dans notre propre parcours de recherche sur les formes écrites du DR. En effet, dans nos travaux antérieurs, nos analyses ont porté sur des textes journalistiques (titre, chapeau ou corps de l'article) et sur les liens énonciatifs qui se tissent entre eux.

En ce qui concerne les formes de discours rapporté sur lesquels nous avons travaillé: *discours direct* (DD), *discours indirect* (DI), *discours évoqué* (DÉ) et *discours narrativisé* (DN), le DN était, dans notre matériau (*Le Figaro. Libération* et *Le Monde*), le plus présent dans les titres de presse (Sullet-Nylander 1998 et 2004)². La page du journal, avec ses différentes unités textuelles, a une configuration que l'on pourrait qualifier de pyramidale. Le passage d'une unité textuelle du haut au bas de la pyramide, ou l'inverse, engendre des changements quant aux formes du DR. Ainsi le mouvement de l'article vers le titre de presse entraîne-il une narrativisation des énoncés rapportés tendant ainsi à neutraliser certains traits du discours cité³. Dans les titres, les paroles rapportées sont rarement accompagnées d'un verbe introducteur, si bien qu'il y est délicat de dresser une frontière entre le discours du journal et celui des actants dont il parle. À l'inverse, le mouvement allant du titre à l'article laisse nettement apparaître une actualisation des paroles rapportées. De formes plus figées dans le haut, on passe à des formes directes ayant une grande force illocutoire dans le corps de l'article.

¹ Pour désigner ces mêmes verbes, nous utilisons les expressions *verbes attributifs du dit* ou bien *verbes de communication*. Ce dernier vocable est employé par Charolles (1976) et repris par Maingueneau (1991), comme nous le verrons plus loin, Rosier (1999: 202-205) présente aussi différents points de vue sur les verbes introducteurs de DR.

² Cette catégorisation des formes du DR est inspirée par celle de Charaudeau (1992).

³ Ce phénomène est à rapprocher de ce que Anscombe et Ducrot (1988) appellent la "délocutivité énonciative".

À l'intérieur d'un seul et même genre, il peut donc y avoir des variations importantes dans la façon de rapporter; cette différence est liée aux types de textes et aux contraintes extérieures leur attendant. Ainsi les formes de DR ne nous semblent-elles pas figées dans tel ou tel genre, mais au sein de chaque genre, la marque allant du discours direct au discours narrativisé, du plus actualisé au plus délocutivisé sur le "continuum" du DR (Rosier 1999: 245), oscille entre chaque unité textuelle. Voyons à présent s'il en va de même s'agissant du passage d'un discours d'une langue à une autre.

1.1. Corpus: deux romans contemporains

L'analyse du discours rapporté portera ici sur deux romans contemporains: *Les particules élémentaires* de Michel Houellebecq (1998) traduit du français au suédois par Anders Bodegård: *Elementarpartiklarna* (2003) et *Det onda ögat* de Björn Larsson (1999) traduit du suédois au français par Philippe Bouquet: *Le mauvais œil* (2001). Björn Larsson qualifie le genre de son roman de la manière suivante: "Mon dernier roman. *Det onda ögat*. [...] à la fois un *thriller*, un roman d'idées et un roman de caractères - encore une fois à cheval entre plusieurs genres - soulève le problème du fanatisme, religieux ou raciste"⁴. Quant à Michel Houellebecq, plus connu du public français, il dit, à propos du genre de son livre: "Un roman d'amour [...] parce qu'il y a un grand suspense sur le plan amoureux.... On ne sait pas du tout comment les personnages vont finir...[...] Mais on peut dire que c'est un roman d'amour, oui. C'est une bonne définition."⁵

Ces deux romans ont en commun d'avoir été écrits à la même époque (1998-1999) et d'avoir pour toile de fond le même espace culturel: la société française contemporaine. Les thèmes communs aux deux ouvrages sont *l'amour* et dans une certaine mesure le *fanatisme*, même s'il est de nature différente dans les deux livres. Ils ont par ailleurs été traduits par deux traducteurs faisant autorité dans le monde de la traduction du français au suédois et du suédois au français: Anders Bodegård (français-suédois) et Philippe Bouquet (suédois-français).

1.2. Théorie et méthode

Deux chercheurs nous ont inspirée quant au rapport entre la *traduction* et le *discours rapporté*: Barbara Folkart et Theo Hermans. Folkart (1991) pose des jalons fondamentaux dans ce domaine. Elle traite aussi bien de la traduction du discours rapporté que de la traduction en tant que discours rapporté.

Dans la conclusion de son article sur la voix du traducteur dans les textes narratifs, Hermans quant à lui (1996: 42) affirme:

It is not only reasonable but necessary to postulate the presence of the Translator's discursive presence in translated fiction, because it is possible to cite specific cases which clearly bring that "other" voice to the surface, e.g in instances where its intervention is seen to cater for the needs of the Target Text reader (as a consequence of the cultural and pragmatic embedding of texts and

4 Cet extrait est prélevé d'un texte autobiographique écrit par Björn Larsson lui-même: "Paroles d'Estuaires", *Quelques commentaires de l'auteur sur sa vie* (Internet).

5 Interview avec Michel Houellebecq prélevée dans *Re transcription d'interviews*, *Les Amis de Lilian Bathelot* (Internet).

the displacement resulting from translation), or in cases where the discourse short-circuits itself through linguistic self-referentiality or contextual over determination.

Il faudra donc postuler la présence discursive de la voix du traducteur, non seulement dans des cas flagrants de non correspondance des deux cultures, mais dans la totalité du texte traduit. Le modèle selon lequel toute narration n'aurait qu'une seule et même source énonciative est insuffisant. L'instance traductrice sera alors inscrite comme un coproducteur du discours. Nous partirons du même postulat que Hermans en nous concentrant sur les passages où les personnages prennent la parole. Nous examinerons la façon dont leurs voix sont relatées dans le récit et traduites.

Nous avons fait un relevé systématique des passages en discours direct dans les deux ouvrages et dans leur traduction. Notre examen porte plus particulièrement sur les "verbes destinés à introduire le discours rapporté" (Maingueneau 1991: 137) aussi appelés les "verbes de communication" par Charolles (1976). Quatre grandes catégories de verbes introducteurs de DR sont retenues par Maingueneau (1991). Tout d'abord les verbes mettant l'accent sur la valeur de vérité, tels *dévoiler* et *révéler*. Ce genre de verbes est fréquent dans la presse écrite dont les enjeux portent sur la vérité des propos des actants. Quant aux verbes de communication exprimant la "position chronologique" (Maingueneau 1991: 137) comme *répliquer*, *répéter* ou *conclure*, ils sont, selon nous, moins spécifiques à tel ou tel discours étant plus neutres par rapport au contenu des propos rapportés. En ce qui concerne les verbes comme *avouer* et *confesser*, grâce auxquels on cherche à attribuer un point de vue à l'énonciateur (Maingueneau 1991: 137), il semble bien qu'ils soient aussi très présents dans des discours ancrés dans la vie réelle. Enfin, la dernière catégorie est difficile à cerner. Il s'agit des verbes de communication portant sur la "hiérarchie intersubjective". Les verbes *ordonner*, *prier* ou *supplier* en font partie (Maingueneau 1991: 137); nous les rapprochons de la troisième catégorie dans la mesure où ils attribuent aussi un point de vue à l'énonciateur, même si ce point de vue est davantage une attitude qu'une véritable position idéologique.

Une autre classification est celle de Tegelberg (2000), qui établit dans son étude comparative du suédois et du français (basée sur un matériau d'oeuvres littéraires suédois de la fin du XIXème à la fin du XXème) cinq types de verbes attributifs de paroles rapportées: a. les verbes "déclaratifs" comme *dire*; b. les verbes indiquant la façon de proférer les paroles comme *crier*; c. les verbes d'aspect comme *continuer*; d. les verbes de modalité comme *assurer* et e. les verbes "indirects" comme *sourire* ou *rire*⁶.

On retrouve évidemment des points communs entre les deux classements même s'ils partent de deux points de vue différents sur les verbes en question. Ainsi les verbes dits de *modalité* chez Tegelberg (*assurer*) recourent-ils les verbes attribuant un point de vue à l'énonciateur et les verbes ayant une valeur de vérité (*avouer*). La classification de Charolles partant du français s'intéresse principalement à des verbes impliquant un *dire*, une énonciation. Ceci n'est pas le cas de Tegelberg qui se base sur le suédois. En effet, il n'est pas rare dans cette langue d'utiliser un verbe n'ayant pas de rapport avec une énonciation, comme *le* (*sourire*) ou *våga* (*oser*).

⁶ Tegelberg (2000:121) emploie les termes suivants en suédois: a. *Rena yttrandeverb*, b. *Tonalitetsverb*, c. *Aspektuella verb*, d. *Modalitetsverb* et e. *Indirekta verb*. En ce qui concerne cette dernière catégorie, l'auteur précise qu'elle les appelle "indirects", car ils ne véhiculent pas d'énonciation à proprement parler.

Nous prendrons en compte ces deux différents types de catégorisation pour voir si des changements ont lieu dans le processus de traduction⁷. L'hypothèse de départ étant que, dans le texte traduit du suédois en français, il y aurait une "généralisation sémantique"⁸ des verbes introducteurs et que cette généralisation déboucherait, du point de vue stylistique, sur une plus grande neutralité dans l'expression des discours rapportés. En ce qui concerne la traduction du français en suédois le phénomène inverse devrait se produire. Les possibilités sont en effet plus grandes en suédois dans le choix du verbe introducteur des paroles rapportés qui peut être un verbe de dire ou non. Il sera ainsi intéressant de voir comment, au-delà des incompatibilités structurelles des deux langues, la charge énonciative du traducteur rapproche ou éloigne les types de discours.

Ne seront analysés ici que des verbes attributifs de paroles rapportées. Les pensées rapportées ne seront pas abordées, même si, comme le souligne Marnette (2002 b), dans les textes appartenant au genre littéraire, il s'agit tout autant d'un discours "construit". En effet, il est bien délicat, plus particulièrement dans le DIL, de distinguer la voix du narrateur (et donc sa pensée) de celle des personnages, comme le signale Riegel & al (1994: 601) "en général, il est indispensable de faire appel au contexte narratif pour y trouver des allusions à des paroles ou à des pensées." Nous nous limiterons donc ici aux transformations des verbes *dicendi* ou d'autres verbes sémantiquement proches de cette classe⁹.

2. Le DR dans les deux romans et la traduction des verbes de l'incise

Les deux livres sont très différents quant à la quantité de DR mais aussi quant aux formes de DR représentées. En effet, dans le roman de Björn Larsson (1999). *Det Onda ögat*. et dans sa traduction. *Le Mauvais Œil* (2001). les personnages s'expriment abondamment. mais leurs paroles ne sont pas nécessairement introduites par un verbe introducteur ou suivies d'une *incise*¹⁰. Disons aussi que, dans la majeure partie des cas, le traducteur a repris la façon de rapporter de manière extrêmement "fidèle". Les exemples 1(a) et 1(b) illustrent notre propos:

7 Parmi les chercheurs qui se sont penchés sur la catégorisation des verbes de communication et sur leur traduction, nommons, entre autres, Poncharal (1998) qui, dans son étude sur le discours indirect libre en anglais et en français, fournit une liste très riche de verbes caractéristiques de l'"incise de récit".

8 Tegelberg utilise en suédois le terme de *semantisk generalisering*. Elle affirme (2000: 155) que l'emploi de verbes attributifs de paroles est bien plus restreint en français qu'en suédois. Selon l'auteur, il existe trois stratégies en ce qui concerne l'emploi de ces verbes. Soit les écrivains utilisent systématiquement les verbes de paroles, jusqu'à en faire un effet de style, soit ils n'en utilisent pas ou du moins très peu, soit enfin ils ajoutent des éléments d'expressivité aux verbes en question (Tegelberg 2000: 120). Ce serait dans ce troisième cas que le passage du suédois au français entraînerait le plus souvent une grande part de neutralisation.

9 Marnette (2002 b) nous éclaire sur la complexité de départir entre le "dicendi" et le "sentiendi": "Alors qu'il est désormais relativement facile d'établir la liste des verbes attributifs de paroles rapportées, même lorsqu'il s'agit de verbes qui ne sont pas à l'origine des *verba dicendi* (e.g. *éclater*), repérer les *verba sentiendi* est une tâche des plus complexes qui soulève de nombreux problèmes".

10 Nous choisissons d'utiliser le terme *incise* plutôt qu'*incidente* ou *insertion*. Pour une discussion sur cette terminologie, voir Rosier (1998: 246-251). *Le Grand Robert* (1990: 472) cite Le Bidois dans *Syntaxe du français moderne* à propos des verbes de l'*incise*: "Le verbe de l'*incise* est régulièrement un déclaratif, comme *dire, répondre, reprendre, etc.*, ou *crier, s'écrier, murmurer, etc.* À ces verbes naturellement prédestinés à ce rôle s'en sont rajoutés d'autres plus ou moins voisins de sens [...] Puis certains écrivains par affectation à la fois de brièveté et de relief, ont utilisé des "ersatz", où très souvent il n'y a plus rien pour la déclaration (...) les faux déclaratifs suivants: *tempêter, râler, plaisanter, s'égosiller...* sont pris évidemment, comme des substituts de *dire* accompagnés d'un gérondif du sens exprimé par eux, (dit-il en pleurnichant, en plaisantant, etc.)."

(1a) "Jag är olycklig nästan jämt."

"Fatima!"

"Kan du inte hjälpa mig?"

"Hjälpa dig?"¹¹

Mireille förstod plötsligt vad det var Fatima var ute efter. Fatima visste.

"Jag vet att du hjälper andra invandrarflickor."

"Vem har sagt det?" (*Det onda ögat*: 80)

(1b) – Moi, je suis presque toujours malheureuse.

– Fatima !

– Est-ce que tu ne peux pas m'aider?

Mireille comprit soudain ce que cherchait Fatima. Elle savait.

– Je sais que tu aides d'autres immigrées.

– Qui est-ce qui te l'a dit? (*Le Mauvais Œil*: 81)

Dans le roman de Björn Larsson, les dialogues sont représentés comme le seraient des répliques dans une pièce de théâtre. Le narrateur n'intervient que brièvement pour clarifier les sentiments des uns ou des autres.

Le roman de Houellebecq est très différent de ce point de vue: le narrateur et ses pensées sont omniprésents; les personnages ne s'expriment pas aussi librement. Les répliques sont souvent entrecoupées des pensées du narrateur qui interprètent les gestes et les dires des personnages. Il y a donc une plus grande subjectivité de la narration, si l'on considère que l'abondance de dialogues libres fonctionne comme un élément objectif permettant aux différentes voix de se faire entendre. Le roman de Houellebecq est plus monologiste, car la voix du "porte-parole" de l'auteur, le narrateur, domine sur les autres (Östman 2003: 145). À ce sujet, Taivalkoski-Shilov (2002: 88) établit une typologie dans laquelle on passe "graduellement du contrôle absolu du narrateur [...] à l'absence du contrôle du narrateur (le discours direct où les paroles des personnages sont relatées so-disant *verbatim*)". Afin d'illustrer la façon dont les répliques sont distribuées par rapport à la narration, citons un passage où deux personnages, Bruno et Christiane, conversent:

(2a) – Tu es loin de Paris?"

Elle sourit. "Pas du tout, c'est dans l'Oise, à peine quatre-vingts kilomètres..." Elle se tut et sourit à nouveau; son visage à ce moment était plein de douceur et d'espoir. "J'aimais la vie, dit-elle encore. J'aimais la vie, j'étais d'un naturel sensible et affectueux, et j'ai toujours adoré faire l'amour [...]."

Bruno avait déjà plié sa tente et rangé ses affaires dans la voiture; il passa sa dernière nuit dans la caravane [...] "Viens me voir" dit-elle encore au moment où elle passait la porte. Il promit de venir. On était le samedi 1er août. (*Les particules élémentaires*: 149)

(2b) – Är det långt från Paris?

Hon log. "Inte alls, det ligger i Oise, bara åtta mil knappt... "Hon tystnade och log igen; hela ansiktet utstrålade mildhet och hoppfullhet i det ögonblicket." Jag älskade livet", sade hon

¹¹ Cette réplique a disparu dans la traduction: "Hjälpa dig?" (= T'aider?)

sedan. "Jag älskade livet, jag var en känslig natur. full av kärlek. och jag har alltid tyckt så mycket om att älska [...]."

Bruno hade redan rivit tältet och packat sina pinaler i bilen; han hade sovit i husvagnen den sista natten. [...] "Kom och hälsa på mig". *sade* hon sedan. när han var på väg ut. Han lovade. Det var lördagen den första augusti. (*Elementarpartiklarna*: 166-167)¹²

Dans 2(a) on notera le discours indirect/narrativisé "Il promet de venir" qui termine le dialogue entre Christiane et Bruno de manière relativement abrupte. En choisissant le DI, le narrateur se réapproprie le discours de ses personnages. La traduction en suédois reprend exactement les mêmes formes de DD et de DI.

Dans le roman de Björn Larsson, lorsqu'il y a un verbe attributif du dit, celui-ci se trouve dans la plus grande partie des cas dans une incise et il s'agit très souvent de verbes déclaratifs neutres, sans renvoi particulier à l'attitude de l'énonciateur ou à une valeur de vérité:

- (3a) "Två dagar till", *sa* han. "Sedan är det över och du kan återförena dig med din mor och din far." Fatima svarade inte. Skulle hon bli fri? Kunde hon lita på vad han sa?
"Jag är ledsn för i går", *fortsatte* han. "En kvinna får inte göra sådana saker som du gjorde. Förstår du nu varför kvinnan inte får visa sin kropp och hud för män?" (*Det onda ögat*: 260-261)
- (3b) – Plus que deux jours, *dit-il*. Ensuite tout sera terminé et tu pourras aller retrouver ta mère et ton père. Fatima ne répondit pas. Pouvait-elle se fier à ce qu'il disait et croire qu'elle allait retrouver la liberté?
– Je suis désolée pour hier, *poursuivit-il*. Une femme n'a pas le droit de faire ce que tu as fait. Est-ce que tu comprends maintenant pourquoi la femme ne doit pas montrer son corps et sa peau aux hommes? (*Le Mauvais Œil*: 260)

Notons le Discours Indirect Libre (DIL) qui est conservé dans la version française même s'il y a des changements syntaxiques par rapport à l'original: "Pouvait-elle se fier à ce qu'il disait et croire qu'elle allait retrouver la liberté?" La traduction redonne de manière plus ou moins invariante le contenu propositionnel de l'énoncé de départ. Pour ce qui est des verbes en incise: *dire* et *poursuivre*, ils correspondent exactement aux verbes suédois *att säga* et *att fortsätta*.

Quelques énoncés du roman de Björn Larsson ont retenu notre attention pour analyser les transformations, lors du passage du suédois au français, des verbes attributifs du dit. Ainsi dans l'exemple suivant:

- (4a) Alain och Ahmed vände blicken mot rachid. Det var tydligen lika förvånade båda två.
"Det är inte sant", *sa* Alain hetsigt (*Det onda ögat*: 35)
- (4b) Alain et Ahmed tournèrent les yeux vers Rachid. Ils étaient apparemment aussi surpris l'un que l'autre.
– C'est faux, *siffla* Alain (*Le Mauvais Œil*: 37)

¹² Pour des raisons éditoriales, nous transcrivons les dialogues des *Particules élémentaires* et de sa traduction, *Elementarpartiklarna*, avec des guillemets du type simple (" "). Dans le texte original figurent des guillemets du type: «». Dans la traduction du livre *Det onda ögat*, on n'emploie pas de guillemets, mais des tirets (–).

Il est bien difficile ici de justifier le choix du traducteur de traduire le verbe déclaratif *att säga* et l'adverbe *hetsigt*, signifiant approximativement *dire de manière emportée*, par le verbe *siffler*¹³, qui crée selon nous un effet d'incongruité. Avec Folkart (1991: 450), nous parlerons ici de *réappropriation* de l'énoncé: "tout comme le sujet parlant s'approprie la matière pré-discursive, de même le sujet ré-énonciateur s'approprie (ou ré-approprie) le discours d'autrui". Ajoutons que le verbe *siffler* dans l'exemple 4(b) pourrait être classé parmi les verbes dits indirects de Tegelberg (2000), comme *sourir* et *rire*.

Dans certains cas, le traducteur ajoute un aspect chronologique au verbe du texte source comme dans les exemples 5(a) et 5(b) où *fråga* (=demander) devient *répéter*:

- (5a) Det blev tyst. Vad var detta? Föreslog han på fullt allvar att Fatima skulle bli hans islamiska hustru.
"Bli din hustru?" *frågade* Fatima, som om hon inte hade förstått vad han sa. (*Det onda ögat*: 299)
- (5b) Le silence se fit. Mireille n'en crut pas ses oreilles. Ne proposait-il pas très sérieusement à Fatima de devenir sa femme selon la religion islamique.
– Devenir ta femme? *répéta* Fatima, comme si elle n'avait pas compris ce qu'il disait. (*Le Mauvais Œil*: 297)

Ailleurs, comme dans les exemples 6(a) et 6(b), le traducteur choisit de transformer le verbe indiquant la manière de proférer les paroles¹⁴ (*viskade* = *murmura*) en un verbe déclaratif neutre précédé d'un verbe de modalité. Il faut également ajouter qu'il procède à une analyse sémantique du verbe *att viska*, en ajoutant le syntagme prépositionnel "dans un souffle":

- (6a) "Bomben, klabarna" *viskade* Ahmed och gjorde ett fäfångt försök att vrida huvudet åt sidan.
(*Det onda ögat*: 308)
- (6b) – La bombe, les fils, réussit à *dire* Ahmed, dans un souffle, en faisant un vain effort pour tourner la tête. (*Le Mauvais Œil*: 306)

On peut parler de "généralisation sémantique", comme le fait Tegelberg (2000), dans les exemples 7(a) et 7(b):

- (7a) När Alain kom upp var allting över. Det var bara arabfittan kvar. Hon stortjöt och låg böjd över den avtuppade killen.
"Vad har vi gjort er?" *gapade* hon. "Vi har inte gjort något." (*Det onda ögat*: 153)
- (7b) Lorsque Alain remonta, tout était terminé. Il ne restait plus que la gonzesse. Elle chialait, penchée sur le gars qui avait perdu connaissance.
– Qu'est-ce qu'on vous a fait? *demanda-t-elle*. On vous a rien fait. (*Le mauvais oeil*: 153)

¹³ Il faut cependant ajouter que *Le Grand Robert* (1990: 764) donne, mais comme sens vieilli de *siffler*, la définition suivante: *dire d'une voix sifflante (de mépris de colère)*.

¹⁴ Catégorie b. de Tegelberg (2001).

En utilisant *demander*, le traducteur a choisi de neutraliser le verbe suédois *att gapa* qui signifie généralement *ouvrir la bouche, crier* ou *gueuler*. L'une de ces traductions aurait tout à fait trouvé sa place dans l'énoncé ci-dessus.

Ce même phénomène de généralisation sémantique se produit de la même façon du français au suédois, comme dans les exemples 8(a) et 8(b):

- (8a) "Pleurez ! Il faut pleurer !..." le *conjura* le plus âgé d'une voix pressante. (*Les particules élémentaires*: 249)
- (8b) "Gråt! Man måste gråta..." *sade* den äldre av dem övertalande. (*Elementarpartiklarna*: 277)

Ces deux derniers exemples ainsi que les exemples 9(a) et 9(b), où le verbe *articuler* est traduit par *säga* (= *dire*) ci-dessous, sont pourtant de rares exceptions dans l'ensemble de notre corpus.

- (9a) "Tu viens d'arriver? *articula* l'apparition, tu as besoin d'aide pour monter ta tente? – Ça va aller... *répondit*-il d'une voix étranglée, ça va aller, merci. C'est sympa" *ajouta*-t-il dans un souffle. (*Les particules élémentaires*: 100)
- (9b) "Kom du nu?" *sade* uppenbarelsen, "Vill du ha hjälp att sätta upp tältet?" – "Det klarar sig..." *svarade* han med pressad röst. "det klarar sig, tack. Snällt av dig ..." *tillade* han flämtande (*Elementarpartiklarna*: 110)

Enfin terminons par deux exemples représentant un cas de figure "extrême" puisqu'ici c'est toute l'incise qui disparaît dans la traduction. En effet dans l'exemple 10(b) l'équivalent de "dit-il timidement" a disparu. Les propos de l'employé municipal sont enchaînés directement dans une seule et même réplique. De plus dans le même exemple, l'incise "fit-il d'un geste large" est déplacée à l'avant pour introduire les paroles: "Bruno plötsligt *sade* med en yvig gest" (= *dit Bruno soudain en faisant un geste exhubérant*).

- (10a) "Il y a bien un crématorium à Nice... *dit*-il timidement. On pourrait envisager un transport aller-retour [...]" Il consulta son agenda, sortit un téléphone portable et commençait à composer le numéro quand Bruno intervint à nouveau. "On laisse tomber... *fit*-il d'un geste large. On va l'enterrer ici. Ses dernières volontés, on s'en fout. Tu payes !" *poursuivit*-il avec autorité en s'adressant à Michel. (*Les particules élémentaires*: 261-262)
- (10b) "Det finns ju krematorium i Nice, förstås. Man kan tänka sig en transport tur och retur [...]" Han tittade i sin almanacka, tog fram sin mobiltelefon och började knappa in numret, när Bruno plötsligt *sade* med en yvig gest: "Vi struntar i det... Vi begraver henne här. Hennes sista vilja, vad bryr vi oss om den. Du betalar!" *sade* han myndigt till Michel. (*Elementärpartiklarna*: 291)

Dans l'exemple 11(b) ci-dessous. le même phénomène de disparition du verbe de l'incise ("coupa") se produit dans le passage du français au suédois:

- (11a) "Donc, notre mère est en train de mourir...*coupa* Michel, soucieux d'en venir au fait. (*Les particules élémentaires*: 253)
- (11b) "Och vår mor ligger för döden..." Michel var angelägen att komma till saken. (*Elementarpartiklarna*: 282)

Qu'il s'agisse de la traduction du livre de Björn Larsson ou de celle du livre de Michel Houellebecq, la plupart des verbes et expressions re-présentant des paroles rapportées sont quasi-textuellement reproduits dans le nouveau discours. Les verbes attributifs de paroles les plus fréquents dans *Det onda ögat* sont les suivants: *att säga / att fråga / att svara / att ropa / att skrika / att avsluta / att viska*, etc. Ceux-ci sont traduits fidèlement par Philippe Bouquet (dans *Le Mauvais œil*) par: *dire / demander / répondre / s'écrier / crier / conclure / murmurer*, etc. Il s'agit en grande partie de verbes déclaratifs, de verbes indiquant la manière de proférer les paroles, mais aussi de verbes marquant l'aspect chronologique. Ils restent dans la même catégorie lorsqu'ils sont traduits en français, sauf les exceptions du type des exemples 7(a) et 7(b), où le verbe indiquant la manière de proférer les paroles est neutralisée en un verbe déclaratif neutre *demander*.

Dans le roman de Houellebecq, les verbes attributifs de paroles sont plus variés et surtout plus nombreux, même si le verbe *dire* occupe ici aussi une place prédominante. Les verbes les plus fréquents sont: *dire / demander / répondre / répéter / reprendre / poursuivre / hurler / jurer / expliquer / conclure / constater*, etc. Pour la plupart, ils sont eux aussi traduits fidèlement par Anders Bodegård (dans *Elementarpartiklarna*): *att säga / att fråga / att svara / att upprepa / att fortsätta / att skrika / att svära / att förklara / att avsluta / att konstatera*, etc. Notons cependant le verbe *faire*, très fréquent, et le plus souvent traduit par *säga* (–dire) et accompagné d'un adverbe (ex. ...*fit sombrent Bruno* (*Les particules élémentaires*: 140) > *sade Bruno dystert* (*Elementarpartiklarna*: 157).

L'étude de Tegelberg (2000) porte sur un très grand nombre de romans classiques, tandis que nos deux romans sont contemporains. Il y a donc une variable stylistique qui diffère considérablement. Compte tenu de la taille bien plus réduite de notre corpus, nos résultats ne peuvent avoir une aussi large portée. Les transformations opérées lors de la traduction des verbes en incise s'avèrent pourtant assez différentes. En effet, nous ne pouvons parler en général de généralisation sémantique dans la traduction du roman de Björn Larsson. La deuxième partie de l'hypothèse énoncée ci-dessus ne se vérifie pas non plus. La traduction des verbes attributifs du dit du français en suédois ne présente pas, dans notre matériau, une plus grande variété et expressivité que les verbes français à la source.

3. Conclusion

En guise de conclusion, nous dirons tout d'abord qu'entre eux les deux romans, proches par la thématique et par les références culturelles, se distinguent quant à la façon de représenter les paroles des personnages. On a affaire à des répliques directes dans l'un, sans attribution systématique des dites paroles: c'est le cas de *Det onda ögat* et de sa traduction, *Le Mauvais Œil*. Ce style de DR pourrait être mis en rapport avec le genre, selon nous, dialogique et cinématographique du livre de Larsson. En effet tout le roman Larsson est construit autour de personnages centraux, de caractères, évoluant dans divers cadres sociaux. Les rencontres et même les confrontations entre eux constituent le moteur du livre. Ces échanges nous sont livrés à l'état brut par l'auteur.

Dans *Les particules élémentaires*, les formes de représentation du DR sont plus mêlées et plus complexes. Le narrateur est omniprésent et ne laisse pas autant libre cours aux dialogues entre ses personnages. Il s'ensuit un plus grand contrôle des parties dialogiques et

une plus grande expressivité dans les verbes attributifs du dit. De plus, les personnages des *Particules élémentaires* évoluent dans des milieux fermés, en vase clos; les relations sont tendues et les dialogues ressemblent étrangement à des monologues. L'auteur qualifie son livre de *roman d'amour*, ce qu'il justifie par le fait qu'il y a un grand suspense sur le plan amoureux. Notre propre jugement serait plutôt qu'il s'agit d'un roman sur le manque d'amour.

Pour les deux romans, les traducteurs ont choisi une *visée de transparence* (Folkart 1991: 458-459). En effet, la plus grande partie des discours rapportés, aussi bien les formes de DR (DD. DI. DIL) que les verbes en incise, sont restitués plus ou moins intégralement. C'est donc à une visée mimétique que nous avons affaire: le traducteur cherche à reformuler de manière quasi-textuelle le contenu propositionnel du texte de départ dans le nouveau discours.

La voix du ré-énonciateur se décèle de manière plus frappante lorsqu'il y a changement de type de verbe introducteur de paroles rapportées, ce qui est un phénomène relativement mineur dans notre matériau. On peut parler ici de *traduction matérielle* qui, selon Folkart (1991: 456), consiste à "restituer le "grain" du texte, ses microstructures linguistiques ou infra-discursives".

Le phénomène de *généralisation sémantique* mis en avant par Tegelberg (2000) en ce qui concerne la traduction du suédois au français n'est pas plus prégnant dans un sens que dans l'autre. On ne saurait donc attribuer "l'épaisseur"¹⁵ de la traduction des discours rapportés ici au versant structural de la langue, mais plutôt à la subjectivité du traducteur, ce que nous avons voulu illustrer par les exemples 4 à 11 en particulier. De manière plus globale, les traducteurs, en tant que co-énonciateurs de ces deux romans, tendent à minimiser les déviations par rapport aux textes de départ et à rapprocher les discours.

Références

- Anscombe J.D, & O, Ducrot, 1988, *L'argumentation dans la langue*, Liège - Bruxelles, Mardaga.
- Banfield, A., *Phrases sans parole, Théorie du récit et du style indirect libre*, trad. franç. Paris, Seuil.
- Charaudeau, P., 1992, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette Éducation.
- Charolles, M., 1976, "Exercices sur les verbes de communication" in *Pratiques* 9, p 83-107.
- Folkart, B., 1991, *Le conflit des énonciations, Traduction et discours rapporté*, Québec, Les Éditions Balzac.
- Hermans, T., 1996, "The translator's voice in translated narrative", *Target*, 8:1, p 23-48.
- Houellebecq, M., 1998, *Les particules élémentaires*, Paris, Flammarion.
- Houellebecq, M., 2002, *Elementarpartiklarna*, Bonniers Pocket, (traduit du français par Anders Bodegård).
- Larsson, B., 1999, *Det onda ögat*, Mån-pocket.
- Larsson, B., 2001, *Le mauvais œil*, Paris, Grasset, (traduit du suédois par Philippe Bouquet)

15 Le mot "épaisseur" est emprunté à Folkart (1991: 454).

- Maingueneau, D, 1991, *L'analyse de discours, Introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette.
- Marnette, S., 2002 a, "Étudier les pensées rapportées en français parlé", *Faits de langue*, 19, p 211-20.
- Marnette, S., 2002 b, "Aux frontières du discours rapporté", *La Revue Romane*, 37, 1, p 3-30.
- Östman A-C., 2003, *Identification et distance, Étude de trois romans d'Emmanuel Bove racontés à la première personne*, Stockholm, Almqvist & Wiksell international.
- Poncharal, B., 1998, *La représentation de paroles au discours indirect libre en anglais et en français*, Thèse présentée à l'Université de Paris VII.
- Riegel, M & al., 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- Rosier, L., 1999, *Le discours rapporté, Histoire, théories, pratiques*, Paris – Bruxelles, De Boeck - Duculot.
- Sullet-Nylander, F., 1998, *Le titre de presse, Analyses syntaxique, pragmatique et rhétorique*, Doktorsavhandling, Stockholm, Stockholms universitet.
- Sullet-Nylander, F., 2001, "Reported speech in French media discourse", In Wengle and Kay Wikberg (eds.) *New Directions in Nordic Text Linguistics Discourse Analysis: Methodological Issues*, Oslo, Novus förlag.
- Sullet-Nylander, F., m, fl, 2001, *Norstedts Franska Ordbok*, Stockholm, Norstedts Ordbok.
- Sullet-Nylander, F., 2002, "De la polyphonie des titres de presse", *Romansk Forum*, XV Skandinaviske romaniskongress, Oslo 12-17 augusti 2002.
- Sullet-Nylander, F., 2004, "Le discours narrativisé: quels critères formels?", in Juan Manuel Lopez Munoz, Sophie Marnette et Laurence Rosier (éds) *Le discours rapporté dans tous ses états*, Bruxelles, L'Harmattan.
- Taivalkoski-Shilov, K., 2002, "Traduire la mixité formelle: l'exemple des premières traductions de Fielding en France", *Faits de langues*, 19.
- Tegelberg, E., 2001, *Från svenska till franska, Kontrastiv lexikologi i praktiken*, Lund, Studentlitteratur.

12

Foyer énonciatif et foyer de conscience: deux manières de construire la représentation de l'autre dans le discours

María Dolores Vivero García

Universidad Autónoma de Madrid, Espagne

L'objectif de ce travail est de contribuer à la description des procédés qui sont à l'origine de l'effet de point de vue. Nous analyserons, dans un premier moment, en nous appuyant sur des exemples littéraires, les relations étroites entre le point de vue, le discours indirect libre et la notion d'énonciateur selon Ducrot. À la suite de ces analyses, nous proposerons de distinguer deux types de phénomènes discursifs: d'une part, la construction textuelle d'un foyer énonciatif distinct du narrateur; et, d'autre part, la construction textuelle de ce que nous appellerons un "foyer de conscience". L'examen de quelques fragments tirés de la presse offrira, pour terminer, une exploration sommaire de l'articulation de ces catégories dans le discours journalistique.

Notre étude ne s'attache pas à un auteur, à une époque ou au seul discours littéraire, mais à des phénomènes que l'on peut, selon nous, appréhender de façon unifiée. D'où le choix d'un corpus qui réunit des textes d'époques et de genres différents. Le choix de ce corpus obéit également à une visée précise: montrer comment, sur le plan discursif, les conditions issues du contrat générique ont un impacte sur les manières d'élaborer la représentation de l'autre.

1. Point de vue, discours indirect libre et énonciateur

Le discours indirect libre (DIL désormais) est parfois décrit en termes de mise en scène d'un énonciateur et il est souvent rapproché du point de vue. Les travaux de Vuillaume (1998) ou de Jaubert (2000a et 2002) ont pourtant montré qu'il indique un dédoublement de voix, c'est-à-dire que le narrateur (locuteur primaire) rapporte le discours d'un personnage (qui est ainsi construit comme locuteur cité). Selon les contextes, le lecteur peut hésiter et ne pas savoir avec certitude s'il s'agit d'un énoncé du narrateur ou d'une réplique transposée au DIL. Dans la mesure où ces deux interprétations sont compatibles (Vuillaume, 2000), il peut avoir l'impression que la voix du narrateur et celle du personnage fusionnent. Mais, chaque fois qu'il lit un énoncé comme DIL, il le met sur le compte d'un locuteur cité. D'ailleurs, comme le souligne encore Vuillaume (2000: 107), la plupart des contextes ne laissent place à aucun doute. Ainsi dans:

- (1) Ils [Madame Arnoux et Frédéric] se racontèrent leurs anciens jours, les dîners du temps de l'*Art industriel*, les manies d'Arnoux, sa façon de tirer les pointes de son faux col, d'écraser du cosmétique sur ses moustaches, d'autres choses plus intimes et plus profondes. **Quel**

ravissement il avait eu la première fois, en l'entendant chanter! Comme elle était belle, le jour de sa fête, à Saint-Cloud! Il lui rappela le petit jardin d'Auteuil, des soirs au théâtre, une rencontre sur le boulevard, d'anciens domestiques, sa négresse (G. Flaubert, *L'Education sentimentale*, Garnier-Flammarion, 1969, p 439)¹,

le contexte de discours rapporté ("Ils se racontèrent leurs anciens jours [...]") donne des instructions suffisantes pour attribuer aisément à Frédéric les deux énoncés exclamatifs. Le DIL introduit bien le point de vue des personnages, mais il le fait, comme le discours direct ou l'indirect, en introduisant leur voix.

Le concept d'énonciateur selon Ducrot permet, en revanche, de décrire une autre forme d'altérité énonciative, qui apparaît, dans des contextes dépourvus d'indices de discours rapporté, lorsque manifestement le locuteur ne prend pas à son compte une assertion ou une certaine orientation argumentative; ou bien quand l'énoncé présente des comparaisons, des descriptions subjectives, des appréciations, des jugements ou des modalités non imputables au locuteur ou pas seulement à lui. Celui-ci introduit, de cette manière, dans ses propres paroles, une autre origine énonciative qui n'est pas construite comme une voix. On dit alors que le locuteur parle en adoptant une position ou un "point de vue" qui ne sont pas les siens. À la différence du locuteur, instance qui apparaît dans le sens même de l'énoncé comme son responsable, l'énonciateur est, selon Ducrot, l'instance qui apparaît dans l'énoncé comme un simple point de vue se manifestant directement dans les paroles du locuteur:

J'appelle?énonciateurs? ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis, leur attitude, mais non pas au sens matériel du terme, leurs paroles" (Ducrot 1984: 204)².

Or la notion d'énonciateur et celle très largement utilisée de point de vue ne nous paraissent pas échangeables. Le terme de "point de vue" a, au moins, deux acceptions différentes: une acception linguistique liée au concept d'énonciateur de Ducrot, que nous venons d'évoquer (l'énonciateur est l'instance à l'origine d'un point de vue)³, et une approche narratologique du point de vue comme focalisation (Genette 1972 et 1983), qui couvre un large éventail de phénomènes. Pour Rabatel (1998), qui théorise, en analyse du discours, le phénomène de la focalisation interne, l'intérêt du concept de point de vue résiderait, précisément, dans sa capacité de rendre compte d'une "zone grise" comprenant

¹ Dans tous les exemples, le soulignement en gras est de nous.

² Ducrot ne fait toutefois pas de différence entre le DIL rapportant clairement un discours, comme dans notre exemple (1) et cette autre forme d'altérité énonciative associée à la mise en scène d'un énonciateur, telle qu'elle apparaît dans deux exemples célèbres de cet auteur, celui tiré de *Madame Bovary* "Mais, la maison du médecin se trouvant à cinquante pas de l'auberge, il fallut presque aussitôt se souhaiter le bonsoir [...]" (Ducrot 1980: 18 et 56) ou celui extrait des *Fables* de La Fontaine (à propos de l'inquiétude du Savetier devenu riche) "Si quelque chat faisait du bruit / le chat prenait l'argent..." (Ducrot 1989: 188 et 2001: 33-34). Car, sous la rubrique générale du "style indirect libre", qu'il décrit globalement en termes de mise en scène d'un énonciateur dans les paroles du locuteur, Ducrot regroupe tout rapport énonciatif se dispensant "à la fois des guillemets du style direct et du *que* du style indirect lié" (Ducrot 1980: 57). On y retrouve donc, à côté des deux exemples précédents, des cas très différents, comme cet autre exemple que Ducrot tire de *Madame Bovary*: "Léon tout de suite envia le calme du tombeau" (Ducrot 1980: 58), qui relève plutôt du discours narrativisé (voir, à ce propos, la critique de Vuillaume 1998 et 2002; voir, également, Jaubert 1997: 20-22 et 2000a: 95-96, ainsi que Vivero 2001: 71-109 et Vivero 2004).

aussi bien le DIL que la mention de ce que voit un personnage. À l'encontre de cette position, nous pensons, quant à nous, que parmi ces différents phénomènes quelques distinctions s'imposent.

2. Foyer énonciatif et foyer de conscience

On doit, en effet, pouvoir distinguer entre, d'un côté, les phénomènes de discours rapporté et de mise en scène d'un énonciateur dans les paroles du locuteur, qui supposent, tous les deux, un dédoublement du foyer énonciatif (le terme "foyer énonciatif", que nous empruntons à Rastier (2001), est ici utilisé comme synonyme d'origine énonciative ou d'instance de prise en charge énonciative) et, d'un autre côté, la représentation de la conscience d'autrui, ce qui, sans dédoubler l'énonciation, construit ce que l'on peut appeler un foyer de conscience (désormais FC).

Pour illustrer ce deuxième phénomène, nous reprendrons d'abord deux passages cités par Rabatel comme exemples de point de vue:

- (2) Il entendit un cri sec auprès de lui: c'étaient deux hussards qui tombaient atteints par des boulets (Stendhal, *La Chartreuse de Parme*, Seuil, 1969, T. II, p 41, cité par Rabatel 1998: 72).

Le verbe de perception "entendit" fournit des instructions pour interpréter l'énoncé "c'étaient deux hussards [...]" comme une description faite par le narrateur de ce qui apparaît à la conscience du personnage. Il s'agit effectivement d'une focalisation. Mais aucun indice contextuel ne porte à imputer la prise en charge de cette assertion au personnage plutôt qu'au narrateur ou à interpréter l'énoncé comme un discours intérieur cité ("il se dit: ce sont deux hussards qui tombent atteints par des boulets")⁴; il n'y a, par ailleurs, dans ce deuxième énoncé, aucune marque de subjectivité susceptible de révéler un énonciateur assimilé au personnage. Il n'y a, en somme, aucun indice d'altérité énonciative laissant supposer un foyer d'énonciation (désormais FE) autre que celui du narrateur. Le personnage est donc construit non pas comme un FE, mais comme un FC.

Il en va de même pour:

- (3) Il s'aperçut que l'enfant, arrivé à la fin du chapitre, s'était arrêté. (Mauriac, *Le Sagouin*, Livre de poche, 1951, p 116, cité par Rabatel 2003: 70)

³ En réalité, le terme de "point de vue" rejoint chez Ducrot (1984) le sens courant de position ou d'attitude et ne reçoit pas une définition particulière. Plus récemment, alors que dans la ScaPoLine, inspirée par les travaux de Ducrot, l'on utilise le concept de "point de vue" sans le relier à l'instance de l'énonciateur, jugée superflue par les polyphonistes scandinaves, Ducrot (2001) défend l'intérêt de cette instance en soutenant, par exemple, que la notion plus générale de point de vue ne permet pas de distinguer entre le locuteur et l'énonciateur. Dans le cadre de la théorie polyphonique, ce terme de "point de vue" recouvre d'ailleurs des notions différentes et, comme le soulignent Dendale & Coltier (2003: 124), ces différences de signification ne sont pas toujours explicitement signalées. Une autre acception linguistique du point de vue correspond à la théorie des opérations énonciatives, où le sujet-origine du point de vue est défini comme le repère à partir duquel se construisent les valeurs référentielles des énoncés, aspectuelles et modales entre autres.

⁴ Dans les contextes où il est ressenti comme transposition d'un présent, l'imparfait peut constituer un indice de DIL, mais ce n'est pas une marque univoque de polyphonie; le DIL est surtout signalé par la présence, dans le contexte proche, de verbes de parole ou de pensée.

L'énoncé attribue au personnage un prédicat dénotant une perception visuelle, mais il n'y a aucun indice révélant la présence d'un FE différent du locuteur primaire. Dans ces énoncés du type "Il voyait ou ressentait telle chose", si le contexte ne fournit pas d'indices supplémentaires, rien ne permet d'interpréter, en principe, que l'assertion est prise en charge par le personnage; il y a donc un seul FE: le narrateur, qui prend lui-même en charge l'assertion. C'est pourquoi, nous dirons, dans ce cas-là aussi, que l'énoncé construit non pas un deuxième FE, mais un FC.

Prenons un autre exemple de focalisation. Dans (4), extrait d'*Un cœur simple*, la première communion de Virginie est décrite du point de vue de Félicité:

- (4) Quand ce fut le tour de Virginie, Félicité se pencha pour la voir; et, avec l'imagination que donnent les vraies tendresses, il lui sembla qu'elle était elle-même cette enfant; sa figure devenait la sienne, sa robe l'habillait, son cœur lui battait dans la poitrine; au moment d'ouvrir la bouche, en fermant les paupières, elle manqua s'évanouir. (G. Flaubert, *Un cœur simple*, in *Trois Contes*, Flammarion, 1986, p 56, cité par Debray-Genette 1983: 159-160).

Il y a ici, également, une seule instance énonciative: le narrateur, responsable unique des assertions, qui dit la façon dont le personnage perçoit la scène. Cette perception se mêle inextricablement aux sentiments et à la conscience du personnage focal. Mais cela n'en fait pas une instance énonciative. Le personnage apparaît, à cet endroit, comme un simple FC.

Ducrot est sur ce point très clair: la mise en scène d'un énonciateur est différente du rapport d'un sentiment ou d'un point de vue. Ainsi, à propos du vers "Sa peccadille fut jugée un cas pendable" (La Fontaine, *Les Animaux malades de la peste*), il écrit:

[...] le?fut jugé...? me semble relever non pas de l'expression mais du rapport d'un point de vue (or le rapport, pour moi, et contrairement à Bally, n'exprime pas le point de vue rapporté, mais l'intègre au seul point de vue exprimé, qui est celui du rapporteur donc pas le rôle d'un énonciateur mais d'un objet à l'intérieur du point de vue du rapporteur, seul énonciateur) (Ducrot 1989: 188).

L'on dira, par conséquent, que le texte élabore un FC non assimilable au narrateur quand il fournit les instructions nécessaires pour attribuer à un personnage une perception, un sentiment ou une opinion. Le mot "conscience" dans "foyer de conscience" est donc pris à la fois sous l'angle perceptif, affectif et cognitif⁵

⁵ La notion de "foyer de conscience" serait relativement proche de celle de "sujet de conscience" utilisée par Ruwet (1990: 55) quand, partant du principe que toute phrase exprime une pensée (au sens le plus général du terme), ou contenu de conscience (CC₀), qui suppose un sujet de conscience sous-jacent (SC₀), il dit que "[...] beaucoup de phrases, en vertu du sens des verbes (plus généralement des prédicats) qu'elles contiennent, expriment des contenus de conscience, distincts du CC₀, et supposant des sujets de conscience qui peuvent être distincts de SC₀". Mais le terme "sujet de conscience" a été utilisé dans des acceptions différentes. Ainsi, dans le cadre de la théorie proposée par Banfield (1995), le sujet de conscience ou SOI est le référent auquel sont attribués les éléments expressifs (ou points de vue). Chez Zribi-Hertz (1989 et 1990), le sujet de conscience est associé au phénomène d'empathie défini par Kuno (1987): c'est un actant dont le point de vue est adopté par le locuteur. Béguelin (2002) et Vuillaume (2000: 121) l'utilisent pour désigner le locuteur ou instance responsable de l'énonciation. Kleiber et Vuillaume l'utilisent, ici même, pour désigner le centre déictique.

Bien évidemment, les FE et les FC s'articulent souvent dans les textes. C'est bien le cas dans nombre de fragments de ce que Cohn (1978) appelle le "psycho-récit" à "consonance discursive", c'est-à-dire celui qui donne l'impression que la connaissance qu'a le narrateur de la vie intérieure du personnage coïncide avec ce que le personnage lui-même en sait⁶. Regardons ainsi ce passage des *Caves du Vatican*, où la comtesse Valentine de Saint-Prix, qui cherche à soutirer de l'argent à Arnica et à son époux, focalise la description:

- (5) Et tandis qu'Arnica s'affairait, l'œil intéressé de la comtesse expertisait le salon. Il y régnait une modestie **décourageante**. Des chaises de reps vert, un fauteuil en velours grenat, un autre en **vulgaire** tapisserie, dans lequel elle était assise; une table, une console d'acajou; devant le foyer, un tapis en chenilles de laine; sur la cheminée, des deux côtés d'une pendule en albâtre, sous globe, deux grands vases d'albâtre ajourés, sous globes pareillement; sur la table, un album de photographies de famille; sur la console, une image de Notre-Dame de Lourdes dans sa grotte, en carton-romain, modèle réduit –tout déconseillait la comtesse, qui sentait le cœur lui manquer. **Après tout, c'étaient peut-être des faux pauvres, des avaricieux...** (A. Gide, *Les Caves du Vatican*, Gallimard, 1922, p 117).

Les adjectifs "décourageante" et "vulgaire", qui apparaissent dans les propos mêmes du narrateur, constituent des marques locales de subjectivité énonciative laissant supposer, à ces endroits précis, un FE, plus exactement, un énonciateur à l'origine des évaluations, assimilé à la comtesse, personnage préalablement introduit comme simple FC ("l'œil intéressé de la comtesse expertisait le salon"). Le reste du paragraphe a une seule source énonciative: le narrateur, qui mentionne ce que voit la comtesse et les sentiments qu'elle éprouve, confirmant ainsi le FC associé à ce personnage. L'ancrage de ce FC va ensuite faciliter l'interprétation de l'énoncé "Après tout, c'étaient peut-être des faux pauvres, des avaricieux [...]" comme une énonciation intérieure de la comtesse, rapportée au DIL⁷. On continue ainsi à avoir le point de vue de ce personnage, mais ce point de vue se manifeste maintenant dans le discours intérieur du personnage, qui est construit comme locuteur.

3. L'articulation du foyer de conscience au foyer énonciatif dans la presse

Jusque-là, nous avons analysé des exemples littéraires. Nous prendrons maintenant en compte quelques fragments tirés de la presse contemporaine afin de montrer que, comme pour d'autres mécanismes discursifs, l'apparition et l'interprétation des FC sont largement affectées par les contraintes génériques.

Alors que le narrateur d'un roman peut avoir librement accès à la conscience des personnages, les conventions liées au discours d'information veulent que le journaliste s'attache aux faits observables et, en particulier, aux discours tenus. Pour cela, il doit montrer ses sources discursives. Ainsi, dans les quotidiens d'information, l'élaboration d'un

..

Pour Cohn, le psycho-récit est nettement différencié de la représentation d'un discours intérieur et il ne peut être réduit à un discours indirect non prononcé (Cohn 1981: 26). D'autre part, cette auteure souligne que l'on ne peut confondre les différentes techniques utilisées pour rendre la vie intérieure et l'effet de focalisation interne qu'elles sont susceptibles de produire (Cohn 1981: 134-135).

La présence d'un FC serait donc à considérer parmi les signaux du DIL. Pour une étude récente de ces signaux, voir Vuillaume (2000).

FC est, le plus souvent, cautionnée par un contexte de discours rapporté qui assure les effets d'objectivité et d'authenticité. Par exemple, dans:

- (6) Parmi les opposants [Azerbaïdjanais], c'est la colère, voire le désespoir. "J'ai dû prendre ma retraite anticipée à 52 ans, parce que je suis dans l'opposition", explique une enseignante (*Libération*, 18-19 octobre 2003)

l'attribution des sentiments (de colère et de désespoir) s'appuie sur des propos effectivement tenus et rapportés tout de suite après⁸.

Dans le contexte des articles d'analyse du *Monde diplomatique*, l'accès à l'état d'esprit des acteurs se fonde, implicitement, sur le travail d'analyse effectué par le journaliste et donne lieu à des FC souvent collectifs, comme dans:

- (7) L'esprit de vengeance de nombreux soldats israéliens (mais pas de tous) est très particulier. [...] ce pouvoir des puissants s'accompagne d'une frustration qui les rend furieux, car ils découvrent que, malgré toutes leurs armes, leur pouvoir a une inexplicable limite (*Le Monde diplomatique*, août 2003).

Le lecteur interprète que de telles assertions sont le résultat d'une analyse qui sert de caution. De cette manière, la parole du journaliste ne perd pas en objectivité ou en crédibilité⁹. Mais utilisé sur une longue extension de texte, ce procédé risque sans doute d'affaiblir l'effet d'objectivité requis par le genre journalistique.

En revanche, dans les magazines *people*, où l'objectivité joue un rôle moins important, l'on montre moins ses sources et, comme l'a mis en évidence Marnette (2003: 137), l'on n'hésite pas à prêter des états mentaux aux stars. Dans l'exemple suivant, cité par cette auteure:

- (8) [...] le couple s'est offert, fin juin, des vacances ensoleillées en Sardaigne. Des vacances pour prendre du bon temps, bien sûr. Mais également réfléchir. A la vie à deux. A ce que cela implique comme engagement. Car Patrick, aussi sympa et tendre soit-il, est, face à l'idée de mariage, pris de vertige. Comme bon nombre d'hommes, il a à la fois envie de s'abandonner, de connaître la fascinante et périlleuse aventure de la vie à deux... Et comme bon nombre d'hommes, il craint également de perdre ce petit quelque chose d'indépendance et de légèreté que l'on connaît quand on a mené une adolescence prolongée.... (*Voici*, cité par Marnette 2003: 138)

le journaliste attribue à Patrick des sentiments et construit donc ce personnage comme un FC, ce qui favorise un effet de profondeur psychologique.

⁸ De façon similaire, les assertions qui figurent parfois dans les titres se justifient par les déclarations rapportées dans le corps de l'article: "Sharon ne veut pas expulser Arafat [titre]. Revenant sur la décision de principe annoncée le 11 septembre, Sharon s'est prononcé, vendredi, contre l'expulsion d'Arafat [...]" (*Libération*, 18-19 octobre 2003).

⁹ Un peu différemment, l'on retrouve ce même cautionnement implicite lié aux attentes de lecture dans certains articles sur les sciences qui, selon Moirand (1999), effacent le dire sous-jacent à l'exposition des travaux scientifiques (et donc les sources discursives) pour thématiser le faire des scientifiques. Ainsi, de nombreux exemples cités par cette auteure, tels que "Les craintes nourries [...] par certains scientifiques [...]". Ces derniers ont, de fait, préféré donner de manière confidentielle les informations [...]" (Moirand, 2001: 99), où l'on va jusqu'à mentionner des faits de conscience, nous semblent-ils analysables en termes de construction d'un FC.

C'est aussi le cas de cet exemple, relevé dans un magazine espagnol:

- (9) *Casi sin quererlo, surgió el amor y la parejita se convirtió en inseparable. Ella le acompañaba a dormir, aunque él necesite estar en la cama a las nueve de la noche, porque le encanta pasar el máximo tiempo juntos [...]; y Manuel, loco por ella, le deleita con arroces y pastas [...]* (*Pronto*, 14-2-2004)¹⁰

Dans ces deux derniers exemples, le FC n'est pas articulé à des sources discursives susceptibles de cautionner le dire du journaliste. Si cette façon de présenter un FC va au détriment de l'effet d'objectivité lié au contrat d'information, on peut concevoir toutefois que la stratégie du journaliste privilégie, dans ces magazines, l'identification du lecteur avec les stars et le partage de leurs émotions.

4. Conclusion

Pour conclure, nous soulignerons que le point de vue est un concept large, à l'intérieur duquel on gagne à opérer certaines distinctions¹¹. Il est apparu, au fil de nos analyses, que l'on peut différencier, d'un côté, la construction textuelle d'un FE distinct du locuteur principal, que ce soit au moyen du discours rapporté à proprement parler (le DIL, par exemple) ou par la mise en scène, dans les propos mêmes de ce locuteur premier, d'un énonciateur assimilé à un personnage; et, d'un autre côté, celle d'un FC non assimilable au locuteur principal, qui a lieu lorsque celui-ci présente la conscience d'un personnage sans le représenter pour autant comme une origine énonciative. Ce deuxième procédé ne saurait être conceptualisé comme mise en scène d'un énonciateur dans les propos du locuteur, car il ne crée pas, en soi, une altérité énonciative. L'originalité de notre démarche consiste donc à introduire le concept de "foyer de conscience" pour identifier ce deuxième phénomène et pour le différencier du premier.

Dans leurs fonctionnements discursifs, ces catégories s'articulent et, parfois, les glissements de l'une à l'autre peuvent même brouiller les frontières qui les séparent. Toutefois, ce n'est qu'à partir du moment où l'on établit une distinction conceptuelle claire entre elles que l'on peut décrire leurs interférences ou identifier les glissements. Dans ce sens, les différenciations conceptuelles que nous proposons permettent, selon nous, de mieux repérer les lignes de démarcation ou d'expliquer leur effacement et, en définitive, d'analyser avec plus de précision les divers phénomènes à l'origine de l'effet de point de vue. Enfin, la prise en compte d'exemples appartenant à des genres différents nous a permis d'établir, d'une part, que nos propositions théoriques rendent possible une description unifiée de ces phénomènes discursifs et, d'autre part, que le genre affecte largement les stratégies de représentation de l'autre comme foyer de conscience et les effets discursifs qui en découlent.

¹⁰ "Presque sans le vouloir, l'amour surgit et le couple devint inséparable. Elle l'accompagnait pour dormir, même si, lui, il a besoin d'être au lit à 9h du soir, parce qu'elle adore passer le maximum de temps ensemble [...]; et Manuel, fou d'elle, la gâte en lui préparant du riz et des pâtes [...]" .

¹¹ Notre position rejoint ainsi celle de Jaubert (2000a et 2000b) lorsque, rappelant que la focalisation "déborde largement la problématique énonciative" (Jaubert 2000a: 87), elle distingue nettement le point de vue du discours rapporté. Le critère que nous proposons ici pour tracer la frontière diffère cependant de celui de Jaubert, qui se fonde sur le degré d'actualisation du propos (formulation de pensées ou report de dires)

Références

- Banfield, A., 1995, *Phrases sans parole*, Paris, Seuil.
- Béguelin, M.J., 2002, "Construire l'énonciation", in M. Carel (éd.), *Les facettes du dire. Hommage à Oswald Ducrot*, Paris, Kimé, p 25-37.
- Charaudeau, P., 1997, *Le discours d'information médiatique*, Paris, Nathan.
- Cohn, D., 1981, *La transparence intérieure*, Paris, Seuil.
- Debray-Genette, R., 1983, "Du mode narratif dans les Trois Contes", in R. Debray-Genette et al., *Travail de Flaubert*, Paris, Seuil, p 135-165.
- Dendale, P. & Coltier, D., 2003, "Point de vue et évidentialité", *Cahiers de praxématique*, 41, p 105-130.
- Ducrot, O., 1980, "Analyses pragmatiques", *Communications*, 32, p 11-60.
- Ducrot, O., 1984, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- Ducrot, O., 1989, *Logique, structure, énonciation. Lectures sur le langage*, Paris, Minuit.
- Ducrot, O., 2001, "Quelques raisons de distinguer 'locuteurs' et 'énonciateurs'", *Les polyphonistes scandinaves / De skandinaviske polyfonister*, 3, p 19-42.
- Genette, G., 1972, "Discours du récit", in *Figures III*, Paris, Seuil.
- Genette, G., 1983, *Nouveau discours du récit*, Paris, Seuil.
- Jaubert, A., 1997, "Labyrinthes énonciatifs", *Modèles linguistiques*, XVIII, I, p 17-29.
- Jaubert, A., 2000a, "Discours rapporté, énonciation, point de vue. Le problème du clivage", *Scolia*, 13, p 83-97.
- Jaubert, A., 2000b, "Le discours indirect libre. Dire et montrer: approche pragmatique", in S. Mellet & M. Vuillaume (éds.), *Le style indirect libre et ses contextes*, Amsterdam - Atlanta, Rodopi (*Cahiers Chronos*, 5), p 49-69.
- Jaubert, A., 2002, "Énonciation clivée et discours littéraire. La pragmatique à large spectre des vrais et faux reports de voix", in R. Amossy (dir.), *Pragmatique et Analyse des textes*, Presses de l'Université de Tel-Aviv, p 61-93.
- Kuno, S., 1987, *Functional Syntax: Anaphora, Discourse and Empathy*, Chicago, University Press.
- Mangueneau, D., 1990, *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Bordas.
- Mangueneau, D., 2000, "Instances frontières et angélisme narratif", *Langue française*, 128, p 74-95.
- Marnette, S., 1998, *Narrateur et points de vue dans la littérature française médiévale: Une approche linguistique*, Berne, Peter Lang.
- Marnette, S., 2002a, "Aux frontières du discours rapporté", *Revue Romane*, 37.1, p 3-30.
- Marnette, S., 2002b, "Étudier les pensées rapportées en français parlé: Mission impossible?", *Faits de Langues*, 19, p 211-220.
- Marnette, S., 2003, "Stratégies du discours rapporté et genres de discours dans la presse contemporaine", *Estudios de Lengua y Literatura francesas*, 14, p 127-147.
- Moirand, S., 1999, "Éléments de théorisation d'une linguistique du discours: l'exemple du discours sur les sciences dans les médias", *Modèles linguistiques*, 20.2, p 2-21.
- Moirand, S., 2001, "Du traitement différent de l'intertexte selon les genres convoqués dans les événements scientifiques à caractère politique", *Semen* 13, p 97-117.
- Rabatel, A., 1998, *La construction textuelle du point de vue*, Lausanne-Paris, Delachaux & Niestlé.
- Rabatel, A., 2000, "Un, deux, trois points de vue? Pour une approche unifiante des points de vue narratifs et discursifs", *La lecture littéraire*, 4, p 195-254.

- Rabatel, A., 2001a, "Fondus enchaînés énonciatifs. Scénographie énonciative et point de vue", *Poétique*, 126, p 151-173.
- Rabatel, A., 2001b, "Les représentations de la parole intérieure. Monologue intérieur, discours direct et indirect libres, point de vue", *Langue française*, 132, p 72-95.
- Rabatel, A., 2003, "Les verbes de perception en contexte d'effacement énonciatif: du point de vue représenté aux discours représentés", *Travaux de linguistique*, 46, p 49-88.
- Rabatel, A., 2004, "Le point de vue, entre langue et discours, description et interprétation: état de l'art et perspectives" et "Le dialogisme du point de vue dans les comptes rendus de perception", *Cahiers de Praxématique*, 41, p 7-24 et 131-156.
- Rastier, F., 2001, *Arts et sciences du langage*, Paris, PUF.
- Ruwet, N., 1990, "En et y: deux clitiques pronominaux antilogophoriques", *Langages*, 97, p 51-81.
- Vivero García, M.D., 2001, *El texto: teoría y análisis lingüístico*, Madrid, Arrecife.
- Vivero García, M.D., 2004, "Discours, opinions et regards d'autrui. Repères pour une approche linguistique de la focalisation interne", in M.P. Suárez et al. (éds.), *L'autre et soi-même. La identidad y la alteridad en el ámbito francés y francófono*, Madrid, Departamento de Filología Francesa de la Universidad Autónoma de Madrid / IMA Ibérica, p 557-567.
- Vuillaume, M., 1998, "Le discours indirect libre et le passé simple", in S. Vogeleer et al. (éds.), *Temps et discours*, Louvain-la-Neuve, Peeters, p 191-201.
- Vuillaume, M., 2000, "La signalisation du discours indirect libre", in S. Mellet & M. Vuillaume (éds.), *Le style indirect libre et ses contextes*, Amsterdam - Atlanta, Rodopi (*Cahiers Chronos*, 5), p 107-130.
- Vuillaume, M., 2002, "La polyphonie dans tous ses états. Remarques sur *Une martyre* de Léon Bloy", *Les polyphonistes scandinaves / De skandinaviske polyfonister*, 4.
- Zribi-Hert, A., 1989, "Anaphor binding and narrative point of view: english reflexive pronouns in sentence and discourse", *Language*, 65-4, p 695-727.
- Zribi-Hert, A., 1990, "Lui-même argument et le concept de 'pronom A'", *Langages*, 97, p 100-127.



13

Circulation de la parole et genres discursifs dans la fiction et dans la presse

Dóris Cunha

UFPE / CNPQ. Brésil

1. Problématique

Cette communication poursuit la publication des résultats d'un programme de recherche brésilien sur la circulation de la parole financé par le *Conselho Nacional de Desenvolvimento Científico e Tecnológico, CNPq*¹. Ce programme a déjà été présenté lors du colloque de Bruxelles en 2001 et nous renvoyons le lecteur à sa publication (Cunha 2004: 139-146). Il a pour but d'étudier la reprise-modification du discours d'autrui (François 1993; 1998) dans ses formes marquées ou non marquées en termes lexicaux, morpho-syntaxiques ou ponctuationnels (Arabyan 1994) pour montrer que les configurations correspondantes sont fonction de ce qui distingue aussi par ailleurs les genres entre eux (Cunha 1992; 1998; 2002; 2003a; 2003b; 2004).

Notre corpus est constitué, dans le domaine de la fiction, de la série diachronique formée par une vingtaine de récits (romans, contes et nouvelles) de huit écrivains brésiliens répartis comme suit: trois auteurs de la seconde moitié du XIXe siècle, trois de la première moitié du XXe et deux de la seconde moitié du XXe et des articles de la presse brésilienne de la première moitié du XIXe siècle pour les comparer aux genres présents dans les quotidiens d'aujourd'hui. Nous avons adressé à ce corpus les questions suivantes: Quel est l'apport d'une perspective historique sur la connaissance que l'on peut constituer de l'évolution des genres du discours et de l'évolution des formes de discours rapporté? Qu'est-ce qui, dans le cas d'un cheminement parallèle des genres et des discours rapporté, serait susceptible de les comprendre leur interrelation, leurs déterminations reciproques? Est-il possible de caractériser les genres de discours en prenant pour critère la place accordée aux schémas de discours rapportés? Certains genres privilégient-ils certaines formes au détriment des autres?

Même si nos conclusions peuvent contribuer à rendre compte de la structure et du fonctionnement de certaines formes linguistiques, notre recherche a pour objet des configurations discursives envisagées comme des produits de l'énonciation. Cette énonciation est nécessairement plurivocale. On observe l'existence dans les textes d'un continuum qui va des formes canoniques de la citation à des reprises globalement

¹ Nous remercions aussi le soutien de la *Fundação de Amparo à Ciência e Tecnologia do Estado de Pernambuco- FACEPE*, grâce auquel nous avons pu participer au Deuxième Colloque International et Interdisciplinaire *Dans la jungle des discours (genres de discours et discours rapporté)*, à Cadix en mars 2004.

intertextuelles mais localement invisibles. Ce déplacement du domaine des formes de la langue vers ce qui relève de l'énonciation permet d'apprécier combien le phénomène est essentiel au fonctionnement du langage. On rappellera à ce sujet que la relation entre langage, genre, et activité humaine est intrinsèque et directe, sans qu'il soit possible de dresser un répertoire des genres dans la mesure où la liste des activités humaines est elle-même ouverte et non pas fermée. Certes, la relative stabilité des genres signale le caractère historique, culturellement transmis, de la structure des discours, mais les genres évoluent aussi avec les changements sociaux et leurs variables dépendent aussi des contextes interpersonnels de l'énonciation. Pas plus qu'il n'y a de formes figées de "discours rapporté" mais des configurations de reprise-modification du discours d'autrui qui tendent vers le discours direct, indirect et indirect libre, il n'y a pas de formes fixes pour chaque genre. Le genre du discours est un schéma sémiotiquement hétérogène à la fois génétique et génératif qui s'exprime sous forme de variante.

Le compte rendu qui suit présente le lien entre ce qui, sous sa désignation complète, constitue les configurations énonciatives de la reprise-modification de la parole d'autrui et la définition des genres en opposant le domaine de la fiction à celui de la presse quotidienne.

2. Dans le domaine de la fiction

Sans reprendre le détail de la démonstration qui a déjà été publiée par ailleurs (Cunha et Valois 2003: 27-42), nous en résumons ici les conclusions: on constate qu'au XIXe siècle, le discours direct est marqué dans les formes canoniques décrites par Arabyan (1994: 28-33). A la différence de la période pré-impériale où, au Brésil colonial comme en France, un même paragraphe contenait action, description, explication et rapport de propos, pensées ou états mentaux sous toutes ses formes, les voix du roman du XIXe siècle se distinguent dans des paragraphes tiretés ou guillemetés périodiquement séparés par des paragraphes de régie² (Arabyan 1994: 30). La réplique est à alinéa tireté, sans guillemets, et la régie vient derrière un alinéa simple. Les discours intérieurs des personnages peuvent rester pris dans le fil du récit du narrateur ou être dégroupés et marqués par des guillemets. Le critère déterminant dans le choix de la forme de l'expression – entre les trois marques concurrentes disponibles, l'alinéa, le tiret et les guillemets – est la voix, selon qu'elle se fait entendre (tiret) ou non (guillemet ou fusion) et qu'elle relève des personnages (mimesis) ou du narrateur en tant que tel (diegesis) dans le cadre de ce que Bakhtine a appelé le style linéaire de transmission.

En résumé, dans le genre roman réaliste ou naturaliste de la fin du XIXe siècle brésilien, on trouve toujours à peu de chose près comme en Europe (Milenkova-Kyheng 2003: 43-59) la même convention de représentation de la parole, les différents auteurs marquant chacun son style par un recours plus ou moins fréquent à telles ou telles formes.

² Prince (1978) a parlé à ce sujet de *discours attributif*. Le choix de l'expression pose des problèmes, étant donné qu'il s'agit de régies qui ont un statut strictement diégétique, et non pas mimétique; ces segments narratifs décrivent comment le personnage parle, la qualité de sa voix, ses gestes, ses mouvements du corps, le contexte physique ou autre des paroles des personnages, leur signification, etc., de façon à compenser la perte d'intention illocutoire liée à la modalité écrite en la recodant méta-discursivement. Mais l'auteur même reconnaît qu'il emploie ce terme faute de mieux car il n'en existait pas un autre en poétique consacré à ces fragments à cette époque.

discours narrativisé et discours indirect restant pris dans les paragraphes de récit selon la convention standard de l'époque, ce qui revient à arbitrer de façon visible dans l'espace de la page imprimée entre une forme plutôt monogale et une forme plutôt dialogale.

A l'opposé de cette visibilité, les récits de la seconde moitié du XX^e siècle siècle présentent d'autres usages et d'autres styles. Chez Rubem Fonseca (né en 1925), l'accent est mis sur la discrimination sociale des voix; toutes les voix – au sens de sources de l'énonciation – ne se valent plus: les personnages sont caractérisés par les façons de parler; et ces façons de parler se substituent aux descriptions du siècle précédent. Le fonctionnement dialogique va du plus au moins marqué sur une échelle qui, subvertissant le code "classique" ou "standard" à base d'alinéa, de tiret et de guillemets (cf. Arabyan et Milenkova-Kyheng déjà cités), exploite toutes les ressources morpho-syntaxico-typographiques (faute de place, nous ne donnons ici qu'une traduction par nos soins):

- (1) La journée a commencé de travers dès le matin, quand je suis allé à la plage. Je ne peux pas regarder la mer, ça me fait mal, c'est pour ça que je traverse toujours l'avenue Atlantique les yeux fermés, puis je me tourne, j'ouvre les yeux et je marche à reculons sur le sable jusqu'à ma place où je m'assois en tournant le dos à l'océan. Là quand je me suis mis à traverser la rue, j'ai été pris d'une peur subite, comme si une voiture allait me renverser, et j'ai ouvert les yeux. Je n'ai pas vu de voiture, mais j'ai vu la mer, juste une seconde, et ce malheureux instant, vision dantesque de cette abominable masse bleu-vert, a suffi pour me donner une crise de sueur et de nausées, vomissant au milieu de la chaussée. (R. Fonseca, *Amertumes d'un jeune écrivain*, premier paragraphe)

On a dans *Amertumes d'un jeune écrivain* le monde à l'envers: la vue de la plage rend le héros malade, ce qui fait entendre en creux une autre voix (à laquelle celle du narrateur s'oppose), celle de la vox populi sur la "plus belle plage du monde" – la carte postale de Rio de Janeiro. On a par la suite affaire, dans ce conte-ci et dans les autres, au défilé ininterrompu du discours intérieur et des discours directs du narrateur en tant que personnage, de son récit de narrateur stricto sensu et de son discours indirect mais aussi du discours direct des autres personnages et même de leurs discours intérieurs – le tout sans distribution spécifique. Les voix ne sont plus visibles sur l'espace de la page imprimée, ce qui impose souvent au lecteur de les distinguer par la lecture à haute voix.

Ces enchaînements de discours qui ne distinguent plus entre récit, discours attributif, discours des personnages, etc., dans un même paquet sans frontière formelle, sont caractéristiques des genres contemporains (cf. aussi Cunha et Arabyan 2004) – autant d'éléments pour la réflexion théorique sur le discours rapporté:

1. Les frontières entre les discours propres et le discours d'autrui sont fluides, perméables;

2. On ne peut établir en langue aucune liste de styles de discours rapportés et de degrés scalaires d'écart.

La principale question qui se pose alors en fiction – Qui parle? – est un problème d'attribution, de distribution, sachant que dans de nombreux cas de figure, on tend vers l'indécidabilité:

- (2) Amos Kéres, quarante-huit ans, mathématicien, arrêta sa voiture au sommet de la colline, ouvrit la porte et descendit. D'où il était il voyait l'édifice de l'Université. Lupanars Eglise Etat Université. Tout se ressemblait. Chuchotements, confessions, vanité, discours, décorum, obscénités, confrérie. Le recteur: professeur Amos Kéres, certaines rumeurs sont arrivées à ma connaissance. Ah bon. Vous voulez un café? Non. Le recteur enlève ses lunettes. Il en mastique doucement une branche. Vous ne voulez vraiment pas un café? Non merci. Bien, voyons, je comprends que la mathématique pure fuie l'évidence, vous aimez Bertrand Russel, professeur Kéres? Oui. Eh bien sachez que jamais je n'ai oublié une certaine phrase d'un certain livre... De moi? Vous avez écrit un livre, professeur? Non. Je parle d'un livre de Bertrand Russel. Ah. Et la phrase est la suivante: "L'évidence est l'ennemie de l'exactitude". Bien sûr. Et bien, ce que je sais de vos cours est que non seulement ils ne sont en rien aussi évidents que... excusez-moi professeur, allô, allô, bien sûr ma chérie, c'est sûr que c'est moi, je suis occupé en ce moment, bien sûr mon amour, alors emmène-le chez le dentiste, je sais, je sais... Amos se passa la langue sur les gencives. Lui aussi devrait aller chez le dentiste (c'est sûr qu'il doit y aller), avec l'âge tout empire il en est même arrivé à me dire la dernière fois, c'était quand au fait? peu importe, mais il a dit Monsieur Kéres vous avez une tension là dans toute la mandibule, une tension de cadre stressé, c'est fantastique, vous ne vous réveillez pas avec des douleurs aux maxillaires? Si. Alors c'est ça, il faut nous occuper de votre arcade. Combien? Ah, c'est un travail délicat. Oui mais combien? (mais ma chérie, ce garçon fait trop d'histoires, il doit y aller, aujourd'hui les dentistes sont de vraies fées, laisse-moi lui parler, un petit instant professeur). Je vous en prie. Ah, ce sont des soins coûteux voyez-vous, nous devons consolider toutes les dents du haut et presque toutes celles du bas, et celles du bas sont extrêmement importantes, il ne faut jamais perdre une dent du bas, ce sont les supports des futurs bridges, celle-ci là en bas est déjà toute gâtée (allô mon garçon, papa veut que tu ailles chez le dentiste, ne recommence pas avec ça, j'achète les tennis oui, les drops, je sais, un quoi? un short? A ça, je ne te le garantis pas, alors je t'emmène, je t'emmène, d'accord mon garçon, allô, mais bien sûr que c'est moi ma chérie, il y va oui, je rentre tôt oui, ciao ciao) [...] (Hilda Hilst, *Avec mes yeux de chien*, p 13)

C'est ainsi que dans *Avec mes yeux de chien* d'Hilda Hilst, les voix se succèdent en dialogues qui ne sont jamais séparés du récit proprement dit. Le narrateur fait constamment basculer l'histoire dans le monologue intérieur du héros. Ici encore la priorité est donnée aux voix par rapport à la description et au rapport diégétique de l'action. La narration tend vers la "novélisation", c'est-à-dire la linéarisation d'un théâtre sous-jacent. Les voix sont mises en scène par des didascalies qui mettent en mots les gestes des personnages ("Le recteur enlève ses lunettes. Il en mastique doucement une branche") ou par le discours rapporté lui-même, la séquence: "aussi évidents que... excusez-moi professeur, allô", donnant à entendre que le téléphone a sonné à la place du narrateur que l'on attendrait ici, d'où un nouveau dialogue entre le personnage et sa femme – le tout sans aucun dégroupement, là où la mise en page standard du XIXe siècle multiplierait les paragraphes d'une phrase, voire d'une demi-phrase (Arabyan 1994: 76-78; Milenkova-Kyheng 2004: 57-58). Les changements de voix ne sont plus marqués typographiquement. On entend la voix du président de l'université qui parle à sa femme, suivie de celle du narrateur ("Amos se passa la langue sur les gencives. Lui aussi devrait aller chez le dentiste"), qui après une transition entre parenthèses au discours indirect libre [(c'est sûr qu'il doit y aller)] bascule dans le discours intérieur du personnage qui se remémore un dialogue avec son dentiste (en discours direct dans le texte): on entend alors aussi le dentiste – mais ni l'épouse ni le fils du recteur de l'université: l'ensemble de la scène est construit autour du héros. On passe ainsi progressivement d'un monde extérieur dominant (l'arrivée en voiture au haut de la colline) à un monde intérieur de plus en plus décalé par rapport à la situation du protagoniste. Ce

sont les changements de topique et de ton, d'atmosphère (tendre et détendue dans le dialogue familial, en opposition avec celle du premier dialogue entre le recteur et le professeur), de langages (le langage technique du dentiste), de places (dialogues symétriques et dialogues asymétriques) qui marquent l'alternance des tours de parole.

3. Du côté de la presse écrite

Nous avons parallèlement analysé des articles de la presse brésilienne de la première moitié du XIXe siècle et des quotidiens d'aujourd'hui. On rencontre dans ces journaux contemporains de la Déclaration d'indépendance (1822) – comme dans les journaux européens de l'époque – des informations politiques, diplomatiques, économiques, commerciales et maritimes, des essais, des petites annonces (ventes de livres, de terres, d'esclaves...), des feuilletons et – dans la section correspondance – des lettres de lecteurs.

Ces lettres de lecteurs servent principalement à des fins politiques: il s'agit pour leurs auteurs – et leurs éditeurs (ce sont parfois, sinon souvent les mêmes...) – les institutions ou les particuliers, pour régler des comptes, répondre à des allégations jugées diffamatoires ou injurieuses, etc. On y retrouve le débat de l'époque entre idées conservatrices et "révolutionnaires". Ces lettres sont signées de pseudonymes ou de noms d'hommes connus qui écrivent pour se défendre d'accusations ou donner des éclaircissements sur leur action.

Les lettres étaient aussi des sources de "faits divers", genre encore inconnu à l'époque, qui se développera avec les agences de presse, le journalisme professionnel et le développement des illustrations gravées, puis photographiques, grâce à l'industrialisation croissante du secteur tout au long de la seconde moitié du XIXe siècle. Elles servaient à toutes fins. Il n'y avait en dehors d'elles ni articles d'opinion ni reportages de fond. Les lettres occupent ainsi la plus grande partie des journaux que nous avons lus, communiquant aux lecteurs davantage d'informations que bien d'autres rubriques (Fraga 2001).

Nous avons travaillé sur sept lettres datées de 1829 à 1850³. En raison de la diversité des desseins discursifs et des thèmes abordés, la circulation de la parole y est abondante et diverse. De fait, la plupart répondent à des lettres antérieures. Leur succession forme des répliques de dialogue. Elles font mention du contenu de la lettre à laquelle elles répondent.

Dans presque tous les cas, on assiste à des phénomènes de "double adresse" (Valency et Siess 2002), le destinataire nommément désigné servant de prête-nom au lectorat visé et à l'opinion publique.

La composition est relativement imprévisible mais on relève nombre de citations d'autorités, y compris en latin ou de la littérature universelle. La plupart cherchent à nier le discours cité et à noircir la réputation de celui à qui elles répondent; le vocabulaire est violent, souvent injurieux sinon diffamatoire. On y rencontre une majorité relative de variantes du discours indirect introduit par *que*. Le discours direct est marqué typographiquement par le tiret en ligne (sans dégroupement paragraphique, c'est-à-dire sans alinéa) ou par deux points et guillemets à *verbum dicendi* en incise. Beaucoup d'allusions au discours de la lettre précédente sont localement insensibles, la reprise n'étant pas signalée

³ Nous remercions Fraga qui nous a gentiment cédé son corpus analysé dans son mémoire de maîtrise.

comme telle: c'est aux lecteurs d'apprécier ces formes de citation à leur juste valeur – souvent ironique. Les régies décrivant l'état émotionnel de l'énonciateur que l'on trouve communément en fiction sont très rares, pour ne pas dire inexistantes.

Pour ce qui est des genres de la presse quotidienne actuelle, nous avons analysé des faits divers ou des articles d'information générale: les formes de circulation de la parole opposent les récits et les articles d'opinion. Le récit (3) illustre ce qui se passe dans la presse actuelle:

(3) ARRET DU COEUR TUE CASSIA ELLER

La chanteuse qui avait 39 ans avait été hospitalisée hier matin, se plaignant de malaises dûs à l'excès de travail, selon son manager (1)

Rio – La chanteuse Cássia Eller est morte à 39 ans, hier soir, après avoir eu trois arrêts cardiorespiratoires à L'Unité de Soins Intensifs de la Maison de Santé Santa Maria, où elle a été hospitalisée le matin, se plaignant de malaises.(2) Selon son manager, Ronaldo Villas, son problème était dû à l'épuisement, étant donné qu'elle travaillait trop depuis sept mois, pour faire la promotion de son dernier disque, *Acústico*.(3)

Née à Rio de Janeiro, Cássia Eller avait un enfant, Francisco, de sept ans, et vivait avec son amie Eugênia, depuis plus de dix ans. (4) De mai jusqu'à présent, selon son manager, elle avait fait plus de cent concerts, ce qui aurait provoqué l'épuisement. (5) La Maison de Santé n'a pas divulgué la cause du décès, mais dans plusieurs interviews, elle avait dit qu'elle avait été dépendante de drogues (6). La chanteuse avait des concerts en janvier à Recife (PE), le 18, à Fortaleza (CE), le 19, e à Santos (SP), le 26.(7)

Ce texte a été publié le 27/12/2001, dans un journal brésilien, à côté d'une photo de la chanteuse, pendant un concert. Le récit est constitué de sept énoncés (avec le *chapeau*) dont quatre de discours rapportés (1, 3, 5 et 6), sur les causes possibles du malaise et de la mort de l'artiste. Les trois premiers s'opposent à la voix absente et non marquée de la *doxa*, selon laquelle l'arrêt du coeur avait une seule cause: les drogues. Ils sont introduits par un discours attributif, *selon son manager*, qui met de la distance entre le point de vue du journaliste et celui du manager de Cássia Eller. L'énoncé (6) annonce la "vraie cause" de son décès, dans un énoncé introduit par un *mais réfutatif*, qui articule deux arguments antiorientés et introduit un conflit de paroles. Le second argument est attribué à un énonciateur, en l'occurrence la chanteuse, ce qui le rend irréfutable.

Les récits de fait divers ou d'information sont des *relations de déclarations* (Lorda 1997), à savoir des textes construits par des discours autres, mais dont la voix dominante est celle du journaliste, qui s'en sert à des fins précises. Ce genre de rapport est très différent de celui qu'on trouve dans les fictions analysées ci-dessus. Le dessein discursif du journaliste n'est pas l'émotion mais l'information, l'"objectivité". Contrairement à ce qui se passe dans la fiction où la situation d'énonciation est aussi importante que l'énoncé, ce sont les paroles d'autrui qui intéressent.

4. Un thesaurus intertextuel étendu

Ces comparaisons – ici très résumées mais qui devraient faire prochainement l'objet d'une publication détaillée (Cunha et al. 2005) – confirment que la circulation de la parole ne peut être repérée et comprise que dans un thesaurus étendu, non pas local mais intertextuel et

considéré dans ses conditions phénoménologiques et sémiotiques de production. Seule est possible en effet une énonciation dont les intentions sont compréhensibles, même si toutes ne sont pas effectivement comprises – ce qui, soit dit en passant, pose le problème des conditions de réception de l'énoncé, au-delà de celles de son émission. Plus encore que les éléments marqués, c'est par des éléments non marqués que les sujets parlants et lisants appréhendent les dialogues de sources qui constituent les textes, ainsi qu'entre les sujets eux-mêmes qui se rencontrent dans l'espace discursif, avec leurs points de vue et leurs degrés de distance / adhésion à toutes sortes de discours cités, paraphrasés, commentés, mentionnés plus ou moins "explicitement".

Références

- Arabyan, M., 1994, *Le Paragraphe narratif*, Paris, L'Harmattan.
- Cunha D.A.C., 1992, *Discours rapporté et circulation de la parole*, Leuven; Pecters et Louvain-la-Neuve.
- Cunha D.A.C., 1998, "Vozes e gêneros discursivos na fala e na escrita", *Investigações - Lingüística e Teoria Literária*. vol. 8, p 129-145.
- Cunha D.A.C., 2000, "A noção de gênero: dificuldades e evidências", *Leitura: Teoria e Prática*, 39, p 52-58.
- Cunha D.A.C., 2001, "Atividades sobre os usos ou exercícios gramaticais formais? O tratamento do discurso reportado", dans Bezerra, A. e Dionísio, A. (org.), *O Livro didático de língua portuguesa: múltiplos olhares*, Rio de Janeiro, Lucerna, p 101-112.
- Cunha D.A.C., 2002, "O funcionamento dialógico em notícias e artigos de opinião", dans Bezerra, A., Dionísio, A. e Machado, A. R. (org.), *Gêneros textuais e ensino*, Rio de Janeiro, Lucerna, p 166-179.
- Cunha D.A.C., 2003a, "A pluridiscursividade em contos de Rubem Fonseca", *Anais do I Congresso e IV Colóquio da Associação Latinoamericana de Análise do Discurso*, cd-room.
- Cunha D.A.C., 2003b, "La Mise en paragraphes du discours rapporté dans des récits de fiction brésiliens", *Modèles linguistiques XXIV-2*, 27-42.
- Cunha D.A.C., 2004, "Interactions discursives dans la fiction brésilienne", dans J. M. Lopez Muñoz, S. Marnette et L. Rosier (éds), *Le Discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, p 139-146.
- Cunha D.A.C. et alii, 2005 (à paraître), *Discours rapporté et circulation de la parole: Etudes brésiliennes*, Paris, L'Harmattan.
- Cunha D.A.C. et Arabyan, M., 2004, "La ponctuation du discours direct des origines à nos jours", *L'Information grammaticale* 102, p 35-45.
- Fraga, R., (2001). *Cartas de leitores em jornais do século XIX: marcas de envolvimento*. Dissertação de mestrado. UFPE.
- François F., 1993, *Pratiques de l'oral*, Paris, Nathan.
- François F., 1998, *Le Discours et ses entours: essai sur l'interprétation*, Paris, L'Harmattan.
- Lorda C. U., 1997, "La Relation de déclarations politiques: hétérogénéité et mise en scène de la parole", *Pratiques*, 94, p. 62-74.
- Milenkova-Kyheng R., 2003, "Sur le modèle européen du paragraphe narratif: Une étude comparative", *Modèles linguistiques, XXIV-2*, 43-68.
- Moirand S., 1999, "Les Indices dialogiques de contextualisation dans la presse ordinaire", *Cahiers de praxématique*, 33, p. 145-183.

Rosier L., 1999, *Le Discours rapporté: histoire, théorie, pratiques*, Paris et Bruxelles, Duculot.
Valency G. et Siess, J., (éds), 2002, *La Double Adresse*, Paris, L'Harmattan.

14

Formes et stratégies du discours rapporté chez Jean Echenoz: tensions et limites du genre romanesque

Geneviève Salvan

Université de Nice Sophia-Antipolis. UMR 6039 Bases, corpus, langage (CNRS – ILF), France

Nous envisageons dans cette étude les relations entre les formes et stratégies du discours rapporté (désormais DR) et l'articulation des instances énonciatives dans le discours romanesque. Il s'agit de montrer comment les choix formels et les stratégies du DR éclairent le statut problématique du narrateur et du destinataire dans la prose de Jean Echenoz, et de dégager comment des pratiques mixtes de DR peuvent être à la source d'une mixité générique et d'une évolution "polymorphique", autant que polyphonique, du romanesque.

Le roman joue traditionnellement sur l'enchâssement des énonciations, notamment par le DIL qui montre et exploite les phénomènes d'ambiguïté énonciative¹. La mixité repose sur la problématique d'identification de la source énonciative, là où peu de marques formelles attribuent explicitement la parole². La question posée par le DIL, fondamentalement bivocal, est "qui parle?". Cette mixité n'est cependant pas l'apanage du DIL et le problème énonciatif soulevé par les DR chez Echenoz est autant celui de l'identification de l'énonciateur que celui de l'identification du destinataire dans des formes autres que le DIL. À maintes reprises, le lecteur se pose la question "à qui parle-t-on?", sans pouvoir y répondre définitivement.

Prenant acte d'une ambiguïté sur la destination des paroles ressentie à la réception, nous avons procédé à une étude des DR dans quelques romans. Les faits majeurs concernent l'attribution et la destination de la parole, problème traversé par celui de l'actualisation de l'énonciation et des effets de mixité générique à laquelle ces pratiques donnent lieu.

1. Attribution et actualisation de l'énonciation

L'attribution de la parole s'effectue selon un *continuum*, d'une parole explicitement attribuée à une parole surgissant librement au sein du récit. L'identification formelle des DR n'est pas problématique, mais leur insertion originale dans une phrase assouplie surprend le lecteur.

¹ Voir *Le Style indirect libre et ses contextes*, 2000, notamment l'article d'A. Jaubert qui propose une approche pragmatique du DIL: "Le discours indirect libre. Dire et montrer: approche pragmatique", p. 49-69.

² Voir les articles de S. Mellet et de M. Vuillaume dans l'ouvrage précédent: S. Mellet montre que le SIL s'appuie sur des formes grammaticales elles-mêmes ambiguës (l'imparfait et le pronom *on*) et M. Vuillaume que les signaux internes au SIL fonctionnent comme des marques négatives, c'est-à-dire comme des "bloqueurs" d'interprétation en faveur de l'identification d'une seule source énonciative.

1.1. Attribution explicite de la parole, actualisation décroissante: de l'incise au DDL

- (1) Ferrer ne relevant pas cette remarque, elle entreprit ensuite de l'insulter sourdement puis, Ferrer tentant de faire diversion en s'échappant vers les toilettes, elle l'y rejoignit et se rua dans ses bras et *ah, dit-elle, prends-moi*³. (1999: 212)

Bien que la typographie soit évacuée⁴, on reconnaît aisément du DD, par le recours à l'incise et l'embrayage énonciatif qui juxtaposent une deuxième énonciation à la première. Le choix d'une mixité dans *le mode d'insertion du discours cité dans le discours citant* est frappant: le coordonnant *et* opère un lissage syntaxique de la rupture énonciative. Cette forme préserve la matérialité de la parole d'autrui, tout en inscrivant la rupture énonciative dans la continuité syntaxique de la phrase. L'émergence d'une hétérogénéité vocale autant qu'énonciative⁵ dans la diégèse est contemporaine d'une textualisation plus grande du DD qui, s'il apparaît ostensiblement dans la phrase, n'en est pas détaché. Si du point de vue énonciatif, ce DD échappe régulièrement au pouvoir homogénéisant du discours citant, en revanche du point de vue syntaxique, la coordination et la mise sur le même plan sont privilégiées, à l'instar d'un DI comme «*et elle lui demanda de la prendre*». Cette pratique de DR combine les avantages du DI par la continuité syntaxique et ceux du DD par la rupture énonciative. Elle permet d'émettre l'hypothèse selon laquelle les formes canoniques et les pratiques scripturales de DR ne se superposent pas nécessairement et que par conséquent, la "mixité" peut passer des formes aux pratiques.

Lorsque l'incise est absente, le DR bascule dans une forme mixte identifiée, le DDL. L'attribution est seulement signifiée par le contexte:

- (2) (...) Ferrer jugea bon de réagir au moment où il allait s'en aller. Le retenant un moment sur le palier, *ne le prenez pas en mauvaise part, Delahaye*, il lui exposa qu'il serait préférable de s'habiller un peu mieux quand il venait tenir la galerie, qu'un marchand d'œuvres d'art devait soigner son apparence, Delahaye le regardait sans comprendre. (1999: 38)

Le DDL est inséré⁶ dans la phrase sous la forme d'une proposition incidente⁷ facultative syntaxiquement et relevant *a priori* d'une source énonciative distincte du

³ Les italiques sont toujours de notre responsabilité.

⁴ C'est un procédé général chez Echenoz, ainsi: "Elle était passée chez lui prendre un verre, puis on allait sortir dîner, elle avait dit je laisse mon sac? Il avait dit mais oui, laissez donc votre sac", cette absence de ponctuation spécifique s'accompagne d'effets de stéréotypie liés à ces paroles banales et convenues, que le roman contemporain exploite à l'envi.

⁵ Nous distinguons *vocal d'énonciatif*, dans la mesure où l'homogénéité énonciative peut être le siège d'une hétérogénéité vocale.

⁶ "Processus qui consiste à intercaler dans le cours d'une phrase, sans terme de liaison, une proposition, un groupe de mots ou un mot. L'insertion entraîne une interruption qui se répercute fortement sur la ligne mélodique et qui se marque à l'oral par une intonation "parenthétique" et éventuellement par une pause, représentée à l'écrit par les virgules ou les tirets (voire les parenthèses)" (Riegel et al. *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 1994: 460).

⁷ Proposition qui a la forme canonique de la phrase, elle sert à "insérer un commentaire sur un discours à l'intérieur de ce discours: *il viendra, j'espère*", (*Id.*: 461).

narrateur. Le DDL reçoit les marques linguistiques des coordonnées énonciatives de l'allocutaire, est signalé et attribué contextuellement par son surgissement au sein du DI. Le DDL constitue le premier énoncé dans la prise de parole de Ferrer: cette parole modalisatrice atténue la brutalité de la remarque sur la tenue négligée de son collaborateur et fonctionne comme un caractérisant métaénonciatif de la parole qui suit. Elle est inscrite dans la continuité référentielle du dialogue mais est restituée dans son immédiateté: elle apparaît sans rattachement à un niveau supérieur, libérée du pouvoir filtrant du discours narratorial. L'apparition du DDL, certes préparée par la cohérence discursive, n'est pas négociée, et le discours du narrateur est suspendu, voire contaminé, par le discours du personnage. Le caractère facultatif de la proposition incidente préserve l'intégrité de la phrase relevant du narrateur et permet de donner l'impression que la parole du personnage "passe au-dessus" de lui, le court-circuite⁸. Le narrateur, malgré des décrochages énonciatifs évidents, n'est donc pas évacué du texte. En revanche, l'interrogation qui naît sur sa relation aux autres instances énonciatives nous conduit à penser qu'il n'y a pas de hiérarchie énonciative stable entre le narrateur unique et des voix dépendantes. En effet, parce que le fragment de DDL n'est pas attribué, un doute pèse non seulement sur son attribution mais encore sur l'actualisation de la parole rapportée. Il peut renvoyer à une parole non proférée dans la situation fictionnelle: dans ce cas, cette parole relève soit du personnage, et constitue une pensée rapportée qui reste au stade pré-énonciatif, soit du narrateur commentant les paroles rapportées subséquentes de son personnage (comme s'il s'y identifiait). Cette analyse plus fine est corroborée par le mode très discursif de la narration romanesque, qui laisse surgir au sein du récit des marques discursives ne relevant pas des personnages mais n'étant pas pour autant les marques d'un narrateur bien défini⁹. L'ambivalence de l'attribution énonciative accompagne d'autres faits énonciatifs du roman qui maintiennent une incertitude sur le statut du narrateur: celui-ci est parfois proche du personnage principal au point de s'y identifier, parfois proche d'une instance intérieure à l'histoire mais non concernée par celle-ci, parfois encore proche d'une "voix off" indéterminée. Les exemples suivants permettront de montrer que cette incertitude est de l'ordre de l'instabilité: *il n'y a pas un seul narrateur mais des instances narratives variables*.

1.2. Attribution non signalée, actualisation minimale: la rallonge polyphonique

- (3) Avant de connaître Bérandère Eisenmann, Ferrer ignorait l'existence d'Extactics Elixir. Maintenant il le respire encore pendant qu'il se dirige vers l'ascenseur sur la pointe des pieds. (...) Bien sûr il pourrait suggérer à Bérandère de changer de marque mais il n'ose pas, bien sûr aussi qu'il pourrait lui en offrir un autre mais différents arguments l'en dissuadent, ce serait peut-être un peu trop s'engager, *ah nom de Dieu, vivement le pôle Nord*. (1999: 70)

⁸ C. Stolz (1998: 171) propose d'analyser actanciellement le DDL comme une adresse directe au lecteur. Mais contrairement au monologue intérieur, même s'il se présente comme autonomisé, le DDL suppose obligatoirement une instance narrative.

⁹ Voir notamment p. 40. Autres faits de discursivité narrative: les temps du discours, qui exploitent un déséquilibre du repérage temporel et aspectuel que le lecteur doit constamment résoudre (imparfait, passé composé, présent, conditionnel); les apparitions sporadiques et surprenantes de l'embrayer personnel *je* (p. 8, p. 24, p. 165...) et même d'expressions temporelles déictiques (p. 16, 24...).

- (4) Arrivé plus tôt, Delahaye peu rasé portait toujours la même tenue, encore plus fripée que la veille, à croire qu'il dort avec, regarde-moi cette chemise. (1999: 39)

Les marques contextuelles sont ici ténues et le lecteur n'est plus en mesure d'identifier précisément qui parle: en 3 néanmoins, on reconnaît un possible DIL, accueillant très souvent des ruptures au DDL; mais en 4, la situation est plus floue, puisqu'il n'y a pas de DR ni de lexème locutif qui signale une prise de parole du personnage. Dans les deux cas, le passage du DIL ou du récit à une parole rendue dans sa matérialité crée une rupture énonciative forte dans la linéarité de la phrase et pose un problème interprétatif sur la source énonciative. En 3, est-ce le personnage, qui balaie d'un geste discursif la préoccupation que représente le parfum entêtant de sa maîtresse, ou est-ce le narrateur qui – dans une sorte de prise de parole "off" – déroge à la continuité diégétique et signale l'ennui que lui procure ces pensées rapportées au DIL, renvoyant le lecteur par une prolepse peu canonique à la suite du texte? Le contexte subséquent ne permet pas de trancher, puisque apparaît une intrusion narratoriale explicite, reprenant le contrôle de la narration. La séquence problématique en 3 constitue une expansion phrastique, hétérogène énonciativement, sorte de "rallonge polyphonique". Elle se situe certes dans le prolongement thématique de la phrase, mais la rupture énonciative instaurée autorise à la saisir dans un autre cadre énonciatif, celui qui lie narrateur et lecteur. La superposition d'énonciations et donc de niveaux actantiels autorise à penser l'identité fugace entre le narrateur et son personnage. Cette identité n'est que suggérée et parfois démentie, d'où l'effet d'instabilité de l'instance narrative suggéré ci-dessus.

Le passage au DDL en 4 est un commentaire sur ce qui vient d'être dit et survient dans le sillage d'un imparfait de récit. L'effet de vocalité d'un tel segment n'obère pas la question de son attribution. Le contexte référentiel favorise l'attribution du DDL à Ferrer, sorte de parole auto-adressée (ce que corrobore la solitude des personnages dans la fiction). Il n'est pas impossible cependant qu'il relève du narrateur, adoptant ponctuellement le point de vue de son personnage, et s'adressant à la fois à son lecteur et à son personnage. L'impératif qui implique un allocutaire et le datif d'intérêt *moi*¹⁰ suggèrent cette analyse. Le datif *moi* signale un lien étroit entre énonciateur et allocutaire, il reboucle le procès sur l'énonciateur mais à destination d'un allocutaire, non identifié: Ferrer, ou le lecteur? Le lecteur se demande alors si tout le récit qu'il est en train de lire n'est pas en réalité le fruit d'un narrateur second, émanation du narrateur premier, narrateur caméléon à l'identité référentielle variable, derrière lequel se dissimule le narrateur fondamental. Autrement dit, les pratiques de DR organisent un champ énonciatif multiples hétérogène fondé sur l'instabilité de l'identité de l'instance narrative: le narrateur n'est pas évincé mais il s'abrite derrière des narrateurs relais, étalonnés sur l'échelle de savoir du contenu de la diégèse. Ce procédé contribue à brouiller les cartes énonciatives et la narration devient polyphonique par l'existence d'un narrateur polymorphe. Cette piste est en fait suggérée dès le début du roman, sans être complètement explicite:

¹⁰ On appelle "datif d'intérêt" un datif "qui marque un participant concerné par le procès, même s'il n'y intervient pas directement en tant qu'actant" (L. Goffic, *Grammaire de la phrase française*, 1993: 320).

- (5) Comme Ferrer allait bientôt prendre l'habitude d'aller lui emprunter livres et films, il mettrait peu de jours à comprendre que Brigitte, le soir venu, rejoignait un radiotélégraphiste à menton carré, nez fusiforme et moustache en guidon. Peu d'espoir donc à entretenir à cet égard mais nous verrions, nous verrions, nous n'en étions pas là. (1999: 19)

Le conditionnel et la périphrase à l'imparfait inscrivent la première phrase dans une énonciation de discours, la deuxième phrase apparaît dans la continuité discursive et l'emploi de la quatrième personne, à la référence flottante mais incluant une 1^e personne maintient l'ambiguïté (*je* de distance pour Ferrer? *je* du narrateur + lecteur? et *je* Ferrer-narrateur + narrateur premier + lecteur?). Contrairement au futur et au présent (*nous verrons, nous n'en sommes pas là*) qui favoriseraient une intrusion narrative traditionnelle, le conditionnel et l'imparfait maintiennent la bivocalité, inhérente à ces formes¹¹: est-ce le narrateur ou Ferrer qui parle? N'est-ce pas Ferrer qui, advenant parfois au rang de narrateur, fait entendre sa voix et peine à maintenir une distance entre lui personnage et lui narrateur? L'identification ponctuelle de Ferrer et du narrateur est plausible et conduit ce roman à la 3^e personne vers une mixité générique interne, celle d'un effet de roman à la première personne.

Cependant, la généralisation de l'identification des deux instances n'est pas possible et certains passages résistent à cette interprétation. Parfois même, l'instance narrative correspond à d'autres instances énonciatives "anonymées", qui conduisent le roman vers une mixité générique externe, celle des genres du discours "oraux": genre radiophonique ou télévisuel (1999, p. 58), compte rendu d'exploration (p. 59-60), enfin narration par un compagnon de voyage dans les chapitres consacrés à son voyage polaire (p. 73-74).

L'instabilité de l'instance narrative, qui n'est pas seulement une variation de point de vue¹², et l'instabilité de la frontière entre narrateur dans la fiction et narrateur hors de la fiction sont en grande partie dépendantes des pratiques de DR et de formes mixtes telles que le DDL. L'identification problématique de l'énonciateur a inévitablement une conséquence sur l'identification du destinataire, et sur le principe organisateur de la circulation des discours dans le roman, affranchis d'une tutelle narrative unique.

2. Actualisation et destination de l'énonciation: les parenthèses en contexte de DR

L'utilisation particulière des parenthèses dans les DR, pratique à la l'intersection de la syntaxe et de l'énonciation, suggère l'évincement apparent du narrateur et la difficulté d'identifier un destinataire stable des discours. Ces parenthèses font varier l'actualisation de l'énonciation et sa destination. Elles apparaissent en général en série et ont pour fonctions de retirer un DD de la situation d'énonciation initiale et d'instaurer un contraste énonciatif

¹¹ S. Mellet montre (2000: 93), sur la base d'un double repérage énonciatif des formes en *-ais*, que "l'imparfait est [donc] linguistiquement, et non pas seulement stylistiquement, un marqueur de style indirect; cette valeur d'emploi fait partie de ses capacités dénotatives et non pas connotatives".

¹² Dans les romans "classiques", il est traditionnel de multiplier les points de vue, mais l'identité du narrateur intra-fictionnel est précisée ou au moins identifiable et les espaces discursifs balisés, le but n'étant pas de brouiller les cartes, mais de montrer par la variation des points de vue l'équivocité de la réalité décrite.

entre les différentes paroles rapportées, même dans le cas d'un énonciateur unique. Par leur répétition, elles inscrivent le DD dans une stratégie narrative de modalisation¹³, marquent l'artifice d'un tel report de parole et l'intervention sous-jacente et permanente d'une instance narrative. Elles jettent l'incertitude sur le destinataire: paroles en retrait, mais en retrait pour qui?

2.1. Un énonciateur, une ou des énonciation(s) fragmentée(s)

- (6) Et puis, peu à peu, cela se dégrade: ce n'est plus qu'une nuit sur deux, sur trois, bientôt sur quatre, Ferrer passant les autres à la galerie, d'abord seul, puis moins seul, jusqu'au jour où Laurence: Tu t'en vas, maintenant, tu te casses, lui dit-elle, tu ramasses tes petites affaires et hop.

Bon, d'accord, dit Ferrer (*et puis au fond je m'en fous*). Mais après une froide nuit solitaire dans l'arrière-boutique de la galerie, tôt levé le voici qui va pousser la porte de la plus proche agence immobilière. (...) On lui propose de visiter un appartement très différent rue d'Amsterdam. C'est le truc typiquement haussmannien, vous voyez, dit l'agent: moulures au plafond, parquet à chevrons, (...) chambre de service et trois mois de caution. Bon, d'accord, dit Ferrer (*je prends*). (1999: 27)

Les énoncés entre parenthèses apparaissent après l'incise dans la continuité du DD. La présence de ces parenthèses implique un cumul de valeurs: il peut s'agir d'abord d'une énonciation parenthétique dans le monde fictionnel. Elles indiquent une parole murmurée, qui marquerait dans la première occurrence, tant pour l'énonciateur-personnage que pour son interlocutrice, une bifurcation argumentative par rapport à l'assentiment résigné et rapide suggéré par "Bon, d'accord". Les parenthèses signalent un retrait dans l'intensité vocale, une nuance dans la matérialité de la parole du personnage et ne modifient pas les relations énonciatives instaurées. L'absence de parenthèses n'empêcherait pas cette analyse, celles-ci fonctionnant comme un surmarquage du retrait, que le lecteur pourrait déduire du contexte seul. En second lieu, le retrait marqué par les parenthèses peut être non plus seulement vocal, mais énonciatif, celles-ci signalant l'hétérogénéité de niveau d'actualisation des paroles. L'énonciation, retenue au stade préverbal, n'est pas complètement actualisée et constitue une sorte de protoénonciation, auto-adressée. L'absence de garantie d'actualisation de l'énonciation due aux parenthèses et le décrochement énonciatif sont les indices d'une destination hétérogène par rapport au premier fragment de DD. L'énoncé entre parenthèses fonctionne alors comme une sorte d'aparté, adressé au personnage lui-même mais ayant pour destinataire final le lecteur. Cet aparté, en s'émancipant du contrôle du narrateur normalement seul capable de s'adresser au lecteur, inscrit ce dernier dans la matérialité du texte, non seulement comme destinataire mais comme narrataire. À la différence du DDL, dans lequel le marquage linguistique de l'attribution est court-circuité¹⁴, l'attribution est ici explicite.

13 C'est un argument supplémentaire en faveur de l'idée développée par L. Rosier, selon laquelle les pratiques nouvelles de DR tendent "à résoudre l'opposition DD/DI au profit du DD (...) les formes canoniques DD/DI ont tendance à fusionner au profit de l'idéologie prégnante d'une parole restituée dans son énonciation directe" (Présentation de *Le Discours rapporté: histoire, théories, pratiques* dans *Le Style indirect libre et ses contextes*, 2000: 5).

14 Dans le cas présent, il semble farfelu d'attribuer à un autre énonciateur que le personnage l'énoncé entre parenthèses (continuité personnelle, temporelle; suite de l'incise).

Cette pratique se rapproche de l'aparté théâtral, défini comme "procédé dramatique, discours secret (...) dérobé par convention aux autres personnages en scène", dans lequel le public n'est pas investi de la fonction énonciative d'allocutaire, même s'il représente le destinataire indirect (Fournier 1991). Hormis le statut de convention dramatique, les autres critères de définition conviennent à la pratique de l'énonciation en retrait de 6. Reste néanmoins à discuter le statut du destinataire: l'aparté théâtral n'a pas pour destinataire le public¹⁵, parce qu'il y est un destinataire indirect. Le lecteur est au contraire le destinataire direct et prévu du discours romanesque, même s'il n'est pas inscrit matériellement comme narrataire. En 6, l'aparté romanesque érige le lecteur non seulement en destinataire indirect mais aussi en narrataire. La tentation du théâtral de ces parenthèses est confirmée par l'apparition d'autres parenthèses chez Echenoz, plus proches de la didascalie. Elles apparaissent deux fois, dans la suite d'un DD identique, comme pour mieux signaler le procédé et son statut méta-romanesque:

- (7) À la fin du repas, l'addition déposée sur la table, dans un moment de naïve dignité j'ébauche le mouvement de chercher mon portefeuille: il me foudroie du regard, il paie. On peut en reparler si vous voulez, me dit-il, mais enfin (geste). (...) Il ne dit rien, il fait la moue, il me regarde avec condescendance, il dit: ça me paraît bien difficile pour vous, comme projet. Mais enfin (geste). (2001: 24-25)

Les parenthèses autonomisent l'énonciation rapportée. Susceptibles de plusieurs interprétations, elles font évoluer le dispositif énonciatif propre au roman, en jouant sur les imbrications énonciatives et les hiérarchies, et en conférant au lecteur le statut de narrataire. La répétition du même schéma énonciatif et du même énoncé de DD en 6 vise également à jouer avec les codes romanesques, dans un texte conscient de son caractère écrit.

Un autre passage superpose des niveaux énonciatifs hétérogènes dans la linéarité de la phrase, qui accueille la structure verticale de différents discours, ce qui crée un effet de morcellement énonciatif:

- (8) Ces dernières années, Ferrer s'était constitué un petit réservoir d'artistes qu'il visitait régulièrement, qu'il conseillait éventuellement, qu'il dérangeait évidemment. (...) Par exemple Eliseo Schwartz qui, spécialisé dans les températures extrêmes, concevait des souffleries en circuit fermé (Pourquoi ne pas adjoindre des soupapes, suggérait Ferrer, une ou deux soupapes?), puis Charles Esterellas qui installait ça et là des monticules de sucre glace et de talc (Tout ça ne manquerait-il pas d'un peu de couleur, risquait Ferrer, non?), Marie-Nicole Guimard qui procédait à des agrandissements de piqûres d'insectes (Et tu ne verrais pas le même truc avec des chenilles? imaginait Ferrer. Des serpents?) et Rajputek Fracnatz qui travaillait exclusivement sur le sommeil (Mollo quand même sur les barbituriques, s'inquiétait Ferrer). (1999: 24-25)

Les parenthèses insèrent des énoncés au DD, prises de parole de Ferrer isolées artificiellement de leur contexte d'apparition et adressées à des personnages différents. Ces

¹⁵ Selon N. Fournier, le postulat de la séparation du réel représentatif et du fictif représenté implique que l'aparté ne sorte pas des limites du texte lui-même; il "ne sera jamais une adresse d'un personnage au public, ou commentaire d'un acteur sur un personnage. Jamais l'aparté n'aura pour fonction de mêler la réalité et la fiction et il sera de ce fait toujours soumis aux lois de la vraisemblance et de l'action représentée" (Fournier 1991: 51).

DD sont les reliefs de dialogues non représentés dans la fiction. L'extraction de leur contexte d'origine, et leur exhibition dans ce nouveau contexte discursif les conduit vers une actualisation tout autre: celle de paroles préalablement adressées par le personnage au narrateur, qui les restitue de manière fragmentaire au lecteur, ou de paroles réminiscentes surgissant dans la narration et destinées directement au lecteur-narrataire. Le DD juxtapose deux caractéristiques apparemment contradictoires: le rendu de la matérialité de la parole d'autrui, garantie d'authenticité, et l'artifice d'une telle matérialité dans ce contexte narratif particulier. La narration n'organise plus linéairement les discours rapportés, elle se laisse traverser par ces discours, libres des attaches syntaxiques ou énonciatives qui normalement les contextualisent. Ce procédé de surimpression énonciative est fréquent chez Echenoz, et le doute naît sur l'organisation des paroles par l'instance fondamentale. Dans l'exemple suivant, on a une seule prise de parole, cette fois au DI:

- (9) [Bernie] accourut, s'empara du bras de Max, tâchant de tenir le cap le plus droit vers la sortie de la gare tout en parlant sans cesse, informant le pianiste que la critique du dernier concert à Pleyel avait été unanimement louangeuse (enfin c'est ce qu'on m'a dit, je ne lis jamais le journal), qu'à n'en pas douter Gaveau serait comble ce soir, que les Etats-Unis avaient appelé en prévision d'une tournée d'un mois, que le cachet proposé par le festival de Fougères était selon Parisy scandaleusement inacceptable et que, l'intégrale Chaussou était très attendue, le Japon insistait pour les dates de réservation des studios Cerumen (ils n'ont vraiment rien trouvé de plus drôle, comme nom) ainsi que pas mal d'autres choses encore. (2003: 41)

La superposition des énoncés hiérarchise ici une même énonciation: les paroles sont rapportées simultanément de façon hétérogène, l'énonciation se construit en niveaux qui n'atteignent pas le même degré d'actualisation. Le contenu global est rapporté au DI mais des paroles secondaires prennent la forme d'un en deçà du discours, au DD entre parenthèses. La différence d'actualisation entre ces niveaux rejaillit sur la destination de telles paroles rapportées: du personnage à l'autre personnage, du personnage à lui-même et peut-être au narrateur, du personnage au lecteur par-dessus le narrateur? Cette pratique d'écriture rend compte des différents niveaux de l'interaction verbale, et manifeste qu'un ou plusieurs niveaux échappent au pouvoir homogénéisant du discours citant. Se distinguent alors deux plans du dialogue dans lesquels intervient ou non le narrateur: version indirecte soumise au récit (DI), version directe libérée des contraintes du récit, insérée mais affranchie du contrôle narratorial, illustrant le fait que le dialogue superpose de plans d'actualisation discursive variable. Ces pratiques mixtes de DR posent l'existence de paroles que le narrateur exclut de sa médiation, adressées ou non dans le dialogue représenté, et au-delà adressées au lecteur lui-même. Le souci de l'instance narrative ne consiste plus seulement à attribuer et à restituer des paroles échangées dans la fiction, mais à rendre compte des strates énonciatives à l'émission ainsi qu'à la réception. La rupture énonciative provoquée par les parenthèses et le dynamisme discursif qui privilégie la résonance des discours dans le texte s'apparente à un "courant de paroles" traversant le roman et échappant partiellement au contrôle du narrateur. Nous y voyons une pratique mixte de DR, qui contribue en outre à un effet supérieur dans la hiérarchie des analyses: celui d'une mise en abyme de l'écriture de l'hétérogénéité énonciative dans le texte romanesque lui-même. Les paroles cachées (faussement bien sûr) par le narrateur fondamental resurgissent directement adressées au lecteur.

2.2. Plusieurs énonciateurs, des énonciations isolées

En 10, des paroles isolées de leur contexte fictionnel apparaissent directement au sein de la narration, le tout dans un procédé quasi cinématographique:

- (10) Court vêtues sous leur parapluie, elles étaient à peu près sans cesse observées par quatre catégories d'hommes: premièrement les proxénètes bulgares ou turcs installés çà et là non loin, bien au chaud dans de grosses cylindrées, après leur avoir fait les recommandations d'usage (Pas moins de trente passes par jour, au-dessous de vingt-cinq on te casse une jambe); deuxièmement les clients à l'intention desquels, jour et nuit, elles déclamaient sur tous les tons le même alexandrin parfait, classiquement balancé avec césure à l'hémistiche (C'est quinze euros la pipe et trente euros l'amour); troisièmement les forces de l'ordre qui se présentaient, elles, surtout la nuit mais pas trop méchamment (Bonjour, bonjour, c'est la police, vous avez des papiers d'identité? Non, aucun document? Même pas de photocopie?); sans parler, quatrièmement, des équipes de télévision veillant à ce que, lors de la diffusion du millième reportage sur ce thème en deuxième partie de soirée, conformément à la loi sur la protection de l'image des personnes, les visages de ces travailleuses paraîtraient dûment floutés à l'écran. (2003: 62)

Ces énoncés de DD, en surimpression énonciative, constituent des exemples de discours itératifs rapportés dans le récit, à la manière dont certaines séquences cinématographiques appuient une voix off racontant des faits coutumiers. Ce sont les pratiques de DR qui font fluctuer le genre romanesque en interne, en modifiant les relations entre les instances discursives et en externe, en explorant les procédés énonciatifs et narratifs d'autres genres.

2.3. Des énonciations stratifiées et unifiées par la syntaxe, un énonciataire mal identifié

La dépendance syntaxique augmente encore l'imbrication des niveaux actantiels:

- (11) Reposant régulièrement son regard sur la flèche pour se revigorer mais sans décidément parvenir, comme quand elle venait le voir à l'hôpital, à ce que naisse et durcisse en lui quelque convoitise (...), *Ferrer assura donc l'essentiel de la conversation en parlant de son métier*: marché de l'art (c'est assez calme en ce moment), tendances actuelles (c'est un peu compliqué, c'est très atomisé, remontons à Duchamp si vous voulez) et polémiques en cours (vous imaginez bien, Hélène, dès que l'art et l'argent sont en contact, nécessairement ça cogne sec), collectionneurs (se méfient de plus en plus, ce que je comprends parfaitement), artistes (se rendent de moins en moins compte, ce que je comprends très bien) et modèles (il n'y en a plus au sens classique du terme, ce que je trouve tout à fait normal). (1999: 165)

Le récit se réduit à la séquence de DN en italiques, le reste de la phrase consiste en substantifs apposés méronymes de *son métier*. Même si les interventions du personnage figurent dans des parenthèses, syntaxiquement facultatives, elles ne sont plus facultatives en interne parce qu'elles apparaissent dans la continuité syntaxique, soit par anaphore (*c'est assez calme, c'est un peu compliqué, il n'y en a plus*), soit par prédication verbale (*collectionneurs est le sujet de se méfient, artistes le sujet de se rendent compte*). La frontière syntaxique entre des plans énonciatifs hétérogènes est abolie, au point que la liste de substantifs peut être réinterprétée comme du DD (en l'absence de marques typographiques).

Cet exemple confirme nos conclusions de la première partie: les pratiques de DR contribuent à inverser la hiérarchie énonciative, le narrateur ne garantissant plus par endroit le discours de l'autre¹⁶. Les parenthèses exhibent l'énonciation rapportée et la tiennent sporadiquement hors de la dépendance narratorial, la hiérarchisation des énonciations n'étant plus au centre des préoccupations du narrateur. L'actualisation des énonciations rapportées est alors sujette à caution, et le doute rejaillit sur leur attribution univoque et leur destination. De telles stratégies déplacent le problème de l'identification de la source énonciative instable, à celui de la réception des DR. Le lecteur, souvent convoqué explicitement dans les romans, est ici inscrit en creux comme narrataire par ces énonciations secondes, d'une manière non signalée, quitte à passer inaperçue.

L'étude des pratiques de DR dans les romans de Echenoz montre qu'elles contribuent à modifier l'articulation des instances énonciatives du discours romanesque, qu'elles sont à l'origine d'une exploration sur les genres littéraires au sein du genre romanesque. On est en droit de se demander si devant de telles stratégies de DR, il est encore pertinent de parler de formes mixtes répertoriées sur la seule base syntaxique, qui n'ont d'existence que par rapport aux formes canoniques DD/DI/DIL et que beaucoup s'accordent à remettre en cause. Ces pratiques de DR nous incitent à organiser le champ des DR en fonction d'un *continuum* certes formel mais variant en fonction de la réalisation ou non d'autres critères, tels que l'actualisation, l'attribution, la "fidélité" référentielle, la vocalité (plutôt que l'oralité)... qui sont de nature à introduire une diversité à l'intérieur même des genres.

Références

- Echenoz, J., 1999, *Je m'en vais*, Paris, Minuit.
 – 2001, *Jérôme Lindon*, Paris, Minuit.
 – 2003 *Au piano*. Paris, Minuit.
 Fournier, N., 1991, *L'aparté dans le théâtre français du XVIIe siècle au XXe siècle. Étude linguistique et dramaturgique*, Louvain, Pecters, BIG.
 Jaubert, A., 2000, "Le discours indirect libre. Dire et montrer: approche pragmatique", in Mellet, S. & M. Vuillaume (dir.), *Le Style indirect libre et ses contextes, Cahiers Chronos n° 5*, Amsterdam, Rodopi, p. 49-69.
 Mellet, S., 2000, "À propos de deux marqueurs de bivalité", in *Le Style indirect libre et ses contextes, Cahiers Chronos n° 5*, Amsterdam, Rodopi, p. 91-106.
 Stolz, C., 1998, *La Polyphonie dans Belle du Seigneur d'Albert Cohen*, Paris, Honoré Champion.

¹⁶ Le procédé d'inversion hiérarchique est extrême lorsque figure entre parenthèses, non plus des paroles rapportées, mais le discours narratorial: voir Echenoz 1999: 95-96. Ce passage romanesque (une conversation téléphonique tronquée avec discours narratorial entre parenthèses) prend des colorations théâtrales (indications scéniques dans les parenthèses) et cinématographiques (point de vue d'un seul interlocuteur, d'une seule caméra).

15

Le discours rapporté direct dans la comédie classique (Le cas de Molière)

Jean Paul Dufiet

Università di Trento, Italie

1. Introduction

Le Discours Rapporté¹ (Rosier 1999: 125) dans le texte dramatique classique est conditionné par la spécificité de ce genre textuel. En effet même si le texte de théâtre est lu, il est avant tout destiné à être représenté et à devenir une langue oralisée et incarnée devant des spectateurs. Quelles sont alors les conséquences de cette spécificité sur le DR? On peut en dégager trois:

- tout d'abord le DR comme la totalité de la langue du théâtre, doit être un tremplin pour le jeu des comédiens;
- le texte étant seulement entendu par le spectateur, la clarté énonciative, c'est-à-dire l'attribution du discours cité, doit être immédiate puisqu'il faut la saisir dans l'instant limité de l'oralité et non pas dans la durée libre de la lecture;

dans le texte dramatique classique le DR appartient à des interactions verbales dans lesquelles les renvois aux répliques précédentes sont constants, de sorte que le DR est très souvent mis en relation, par le texte dramatique lui-même, avec un Discours Originel²; ainsi le texte dramatique pose-t-il la double question de l'authenticité et de la fidélité du DR à l'égard du DO.

En fonction de ces trois points les différentes formes de DR - à savoir le Discours Direct, le Discours Indirect et le Discours Indirect Libre³ -, sont au théâtre dans une situation inégale:

- le DiL est très rare, en raison de son fort mélange énonciatif entre locuteur citant et locuteur cité (Rosier 1999: 74-77);
- le DI, pour sa structure syntaxique forte, est la forme qui distingue le mieux les locuteurs; mais cette structure syntaxique, dans laquelle le locuteur citant domine nettement le locuteur cité, n'offre pas à l'art de la récitation de grandes possibilités;
- ce sont sans nul doute le DD et sa variante le Discours Direct Libre⁴ (Rosier 1999: 278-280) qui s'avèrent les plus adaptés à la langue dramatique puisqu'ils actualisent

1 Dorénavant DR.

2 Dorénavant DO.

3 Dorénavant DD, DI, DiL.

4 Dorénavant DiL.

les propos tenus par le locuteur cité et qu'ils donnent existence scénique à deux locuteurs fictionnels dans un seul acteur. D'ailleurs le texte dramatique classique offre des DD très longs, avec parfois plusieurs énonciations rapportées, qui sont, comme on le verra, des actes verbaux tout à fait extraordinaires.

A la lumière du rapport entre spécificité du texte dramatique et formes du DR, notre attention se portera donc sur le DD dans trois directions:

- au plan de la structure nous examinerons les formes du discours direct et l'attribution du dit;
- au plan de la stratégie discursive nous analyserons le rapport entre le DD et le DO;
- au plan de la pragmatique nous définirons ce que nous appellerons la vraisemblance discursive du DD.

Puisque le DD que nous commentons s'inscrit dans la logique théâtrale de la langue et du jeu des acteurs notre corpus se concentrera sur les comédies de Molière, à l'exception d'un exemple emprunté à A. de Musset⁵.

2. Les formes du discours direct et l'attribution du dit

Le problème de l'attribution du discours cité est particulièrement délicat dans la mesure où les importants critères typographiques du DD dans le texte écrit, en particulier les deux points et les guillemets, disparaissent lors de la représentation. De plus d'autres formes d'attribution du DD sont peu adaptées à l'oralité du théâtre, comme par exemple l'attribution rétrospective avec la formule attributive à droite du DD, puisque dans ce cas le spectateur reste pendant toute la durée du DR sans savoir qui en est le véritable locuteur.

A la lumière de cette situation, on peut mettre en évidence trois formes différentes de DD et d'attribution du dit.

2.1. Tirade et marques elliptiques d'attribution du dit

Dans ce premier type de DD, les marques linguistiques de l'attribution du dit sont elliptiques. Prenons dans *Le Misanthrope* les premiers vers de l'acte IV. Philinte (ami d'Alceste le Misanthrope) répète à Eliante (amie de Philinte et entichée d'Alceste) une tirade d'Alceste. Cette tirade a été prononcée, fictivement, pendant l'entracte de l'Acte III à l'Acte IV, dans un tribunal, puisque Alceste est en procès avec le courtisan Oronte pour avoir dénigré son sonnet. La tirade d'Alceste que rapporte Philinte a été adressée, toujours fictivement, à deux destinataires différents, c'est-à-dire aux juges du tribunal et à Oronte, le plaignant.

- (1) Philinte
Non, l'on n'a point vu d'âme⁶ à manier si dure,
Ni d'accommodement plus pénible à conclure.
En vain de tous côtés on l'a voulu tourner,

⁵ Signalons que la tragédie aussi offre des exemples de DD, tel le récit de Thérémène dans *Phèdre*. Mais ils sont plus rares.

⁶ C'est nous qui soulignons.

Hors de son sentiment on n'a pu l'entraîner,
 Et jamais différend si bizarre, je pense,
 N'avait de ces messieurs occupé la prudence.
 "Non, messieurs, *disait-il*, je ne me dédis point,
 Et tomberai d'accord de tout, hors de ce point.
 De quoi s'offense-t-il et que veut-il *me* dire?
 Y va-t-il de sa gloire à ne pas bien écrire?
 Que lui fait *mon* avis qu'il a pris de travers?
 On peut être honnête homme et faire mal des vers;
 Ce n'est point à l'honneur que touchent ces matières.
Je le tiens galant homme en toutes les manières,
 Homme de qualité, de mérite et de cœur,
 Tout ce qu'il vous plaira, mais fort méchant auteur.
Je louerai, si l'on veut, son train et sa dépense,
 Son adresse à cheval, aux armes, à la danse;
 Mais, pour louer ses vers, *je* suis son serviteur
 Et lorsque d'en mieux faire on n'a pas le bonheur.
 On ne doit de rimer avoir aucune envie
 Qu'on y soit condamné sur peine de la vie."
 Enfin toute la grâce et l'accommodement
 Où s'est avec effort plié *son* sentiment,
 C'est de dire, croyant adoucir bien *son* style:
 "Monsieur, *je* suis fâché d'être si difficile;
 Et, pour l'amour de vous, *je* voudrais de bon cœur
 Avoir trouvé tantôt votre sonnet meilleur."

Le DD est en deux parties (v.7-22 et v.26-28), avec deux marques d'introduction "Messieurs" (v.7) pour les juges et "Monsieur" (v.26) pour Oronte le versificateur, parce qu'Alceste s'adresse à deux allocutaires différents. Mais qu'en est-il de l'attribution du discours cité? Écartons les guillemets absents à l'oral, et relevons l'incise "disait-il" (v.7). Celle-ci est formée du verbe attributif (dire) et du temps de l'imparfait (*disait*) qui distingue les moments d'énonciation du discours citant et du discours cité. Mais cette incise n'est présente qu'une fois au début du DD et elle n'est jamais répétée par la suite; pas même à la reprise de la seconde partie du DD (v.26-28). On trouve ensuite comme tournure attributive dans la deuxième partie du DR le syntagme: "croyant adoucir bien *son* style" (v.25). On note surtout toute la série des pronoms "Je" qui indique le locuteur du discours cité (Alceste). Mais à bien y regarder tous ces pronoms ("il" première personne délocutée de "disait-il" (v.7), et "je" locuteur première personne du discours cité) sont sémantiquement vides et sans aucun référent dans le co-texte puisque le nom d'Alceste n'est jamais prononcé par Philinte. Si Alceste est identifié comme délocuté des répliques de Philinte (v.3-4) et comme locuteur du DD c'est uniquement grâce au contexte fictionnel et au portrait qu'on fait de lui. C'est donc surtout l'art de la récitation qui est à même ici de clarifier l'attribution énonciative du DD pour le spectateur. En effet Philinte, grâce à des marques suprasegmentales⁷ et à des signes paraverbaux⁸ propres à imiter Alceste, peut et *doit* donner, un référent aux nombreuses marques pronominales contenues dans le discours cité. C'est alors grâce à des marques d'attribution non exclusivement linguistiques que le locuteur du DD cité est identifié.

7 Par exemple un changement de voix, accompagné d'un ton cassant ou bourru.

8 On pense en particulier à la gestualité.

2.2 Dialogue rapporté et surabondance des marques d'attribution du dit

Dans ce deuxième cas c'est un dialogue qui est rapporté, et dont le rapporteur est également l'un des deux locuteurs. L'exemple vient de l'Acte II. Sc.1 du *Don Juan* de Molière. Pierrot, un paysan, reproduit le dialogue qu'il a eu avec son compère Lucas lors du naufrage de Don Juan et Sganarelle. Pierrot est donc locuteur citant et cité. L'attribution du dit de ce DD se caractérise par des marques systématiques et excessives.

- (2) Pierrot. -[...] Je voyais cela fixiblement, et pis tout d'un coup je voyais que je ne voyais plus rien. "Eh! Lucas, *c'ai-je fait*⁹, je pense que vlà des hommes qui nageant là-bas. - Voire, *ce m'a-t-il fait*, t'as été au trépassement d'un chat, t'as la vue trouble. - Palsanquienne, *c'ai-je fait*, je n'ai point la vue trouble: ce sont des hommes. - Point du tout, *ce m'a-t-il fait*, t'as la barlue. - Veux-tu gager, *c'ai-je fait*, que je n'ai point la barlue, *c'ai-je fait*, et que sont deux hommes, *c'ai-je fait*, qui nageant droit ici? *c'ai-je fait*. - Morquenne. *ce m'a-t-il fait*, je gage que non. - O! çà, *c'ai-je fait*, veux-tu gager dix sols que si? - Je le veux bian, *ce m'a-t-il fait*; et pour te montrer, vlà argent su jeu", *ce m'a-t-il fait*. [...On trouve ici quatre lignes de récit où Pierrot empoche son gain.] Enfin donc, je n'avons pas putôt eu gagé, que j'avons vu les deux hommes tout à plain, qui nous faisiant signe de les aller querir; et moi de tirer auparavant les enjeux. "Allons, Lucas, *c'ai-je dit*, tu vois bian qu'ils nous appellont: allons vite à leu secours. - Non, *ce m'a-t-il dit*, ils m'ont fait perdre."

L'attribution du dit, encore une fois par incise, est ici au premier plan du DD. Dans une certaine mesure c'est le dialogue théâtral en DD qui exige ce marquage systématique du changement d'énonciation, car deux distinctions linguistiques doivent être claires: d'abord une distinction énonciative est nécessaire entre les deux interlocuteurs du dialogue rapporté, Pierrot et Lucas; ensuite il faut une distinction temporelle dans l'énonciation de Pierrot entre le moment citant et le moment cité (d'où l'usage du passé composé "ai-je fait" et "a-t-il fait"). Mais la nécessité de ces deux distinctions ne justifie pas une telle redondance de l'attribution du dit, qui produit un effet de ridicule: on trouve jusqu'à quatre occurrences de la même incise dans une seule réplique (Ligne 5-6) ! On note par ailleurs que l'incise -avec "faire" puis "dire"-, toujours au début de chaque tour de parole, est précédée par un mot de rupture (adverbe, interjection, juron, pronom de première personne) qui sollicite l'attention du spectateur.

2.3 Réplique brève et marques faibles d'attribution du dit

Dans ce troisième cas, le locuteur citant ne donne qu'une marque minimale qui attribue le dit cité à son locuteur; on peut parler ici de DDL. Par exemple dans *Les Caprices de Marianne* d'A. de Musset, Claudio menace son épouse Marianne pour ses mœurs soi-disant répréhensibles. Seule après la dispute, Marianne, furieuse, cite la menace de Claudio.

- (3) Marianne.- [....] Voilà qui est nouveau ! Pour qui me prend-on? Quel mal y a-t-il donc? Comment suis-je donc faite aujourd'hui? Voilà une robe affreuse. Qu'est-ce que cela signifie? - *Vous me réduirez à la violence*¹⁰? Quelle violence? [...]

⁹ C'est nous qui soulignons.

¹⁰ C'est nous qui soulignons.

Marianne, avec "*Vous me réduirez à la violence*" cite l'énoncé menaçant, légèrement altéré, de Claudio à son endroit: Claudio.- "[...] *vous me réduirez à une violence* qui répugne à mon habit" (DO dans ce cas).

Dans l'énoncé "*Vous me réduirez à la violence*" Marianne conserve l'énonciation de son mari "vous/me", ce qui introduit une rupture brève mais très nette dans sa propre énonciation. Une telle hétérogénéité énonciative nécessite que le spectateur ait été frappé par le DO de Claudio, en raison de la menace qu'il contient. Au plan linguistique, l'attribution du dit se fait donc par la simple répétition du DO ("*Vous me réduirez à la violence*"). Toutefois deux éléments du co-texte éclairent la répétition: tout d'abord on peut considérer que l'interrogation de Marianne "Qu'est-ce que cela signifie?" fonctionne comme annonciateur du DDL à sa gauche; ensuite la reprise à droite de l'énoncé "*Quelle violence?*" souligne l'hétérogénéité énonciative du mot "violence", comme si Marianne se désengageait de ce mot qu'elle vient de prononcer¹¹. Il y a bien un co-texte qui favorise l'attribution du DDL, mais les marques mêmes d'attribution sont linguistiquement faibles (pas d'incise par exemple), et elles imposent à Marianne d'indiquer, par son jeu dramatique, un détachement autonymique à l'égard de l'énoncé "*quelle violence*".

On a vu dans cette première partie combien les marques de l'attribution du dit en DD peuvent être elliptiques, excessives, ou faibles, c'est-à-dire comme *imparfaites* d'un point de vue strictement linguistique. C'est cette *imperfection* des marques linguistiques qui font du DD un tremplin de jeu. Des attributions du dit sans référent, excessives ou faibles convoquent ainsi dans la représentation des signes suprasegmentaux ou paraverbaux de sorte que le locuteur cité est au même niveau de représentation théâtrale que le locuteur citant. Ainsi par le DD, deux personnages locuteurs de fiction existent-ils dans une seule énonciation de comédien.

3. Discours rapporté direct et discours originel

On aura remarqué que deux des DD que nous avons commentés sont particulièrement longs (Exemples 1 et 2). Leur extension n'est possible qu'en raison du fait que le spectateur ignore totalement le DO¹² qu'ils rapportent. La stratégie de communication du DR dans le texte dramatique classique est donc fondée sur la relation salle-scène¹³, selon deux cas différents:

- le spectateur n'a pas assisté au DO transformé en DR;
- le spectateur a assisté au DO qui devient un DR¹⁴.

Ces deux cas imposent et exploitent les paramètres, bien présents dans le texte dramatique classique, d'authenticité et de fidélité du DR au DO.

¹¹ On retrouve ici le concept d'autonymie de J. Authier-Revuz.

¹² Il n'y a pas de rapport systématique entre ignorance du DO et extension du DD; des discours inconnus du spectateur peuvent être rapportés très brièvement, même si dans la fiction dramatique on les imagine plus longs.

¹³ Nous exploitons ici la structure de double énonciation du texte dramatique: le niveau 1 est celui de l'interaction verbale intrascénique; le niveau 2 est celui de la relation entre la scène dans son ensemble et le spectateur.

¹⁴ Il existe un troisième cas qui est une variante du premier: le faux Discours Direct. Dans ce cas le spectateur comprend que le DD invente un DO qui n'a jamais existé.

3.1 Le spectateur ignore le discours originel

Lorsque le spectateur ignore le DO, la stratégie discursive du DRD ne se réduit pas seulement à rapporter des paroles mais consiste aussi à créer l'image d'un DO vraisemblable, afin de se donner une authenticité en tant que Discours *Rapporté*; le texte fait croire au spectateur qu'il y a bien eu une interaction verbale originelle. Cette opération linguistique s'effectue par l'insertion, dans le discours citant et le discours cité, des paramètres linguistiques d'une interaction verbale authentique. Comme dans *L'école des femmes* à l'Acte II sc.5, lorsqu'Agnès s'adresse à Arnolphe:

- (4) Agnès
*Le lendemain, étant sur notre porte,
 Une vieille m'aborde, en parlant de la sorte*¹⁵

Le temps, le lieu, le personnage locuteur, et l'attribution du DD sont ici précisés. De plus on trouve dans les DD des jugements du rapporteur - sur lui-même et sur l'énonciateur du discours cité, qui sont destinés à faire exister l'interaction verbale du DO. Dans le cas du *Misanthrope* les quatre premiers vers de Philinte présentent Alceste comme entêté (Cf. Exemple 1); dans *Don Juan* Pierrot fait de Lucas un caractère vindicatif alors qu'il se présente lui-même comme un sauveur (Cf. Exemple 2); quant à Agnès (Cf. Exemple 4) elle s'innocente de tout commerce mondain en indiquant que c'est la "vieille" qui l'"aborde".

Toutes ces paramètres d'interaction produisent l'image d'un DO effectif, qui par contrecoup authentifie le DD pour le spectateur. Et très souvent, en même temps le DD est présenté comme n'étant qu'une partie de l'interaction verbale d'origine. Ainsi dans sa tirade, Philinte (Exemple 1) ne prend-il en compte ni les nécessaires interventions verbales des juges, ni les très probables propos d'Oronte, le versificateur plaignant; de même les répliques entre Pierrot et Lucas s'arrêtent lorsqu'il est clair que les naufragés sont sauvés (Cf. Exemple 2). En quelque sorte l'image du DO crée pour le DD une réserve d'imaginaire discursif. Dès lors, lorsque le spectateur ignore le DO, le texte dramatique classique établit comme un contrat de communication entre le spectateur et le DD: tous les propos tenus fictivement ne sont pas rapportés, mais tous ceux qui sont rapportés sont exacts et suffisent au sens. Le DD ne prétend pas restituer une interaction verbale originelle complète, mais seulement les propos indispensables d'un échange plus vaste qu'il laisse entrevoir.

3.2 Le spectateur connaît le discours originel

La communication théâtrale classique exploite également la possibilité de faire entendre successivement le DO et le DD qui le cite. Dans ce cas le spectateur compare les deux versions et il constate pratiquement toujours qu'elles ont de très fortes différences. Soulignons qu'au plan de la communication théâtrale ces déformations du DO dans le DD ne valent alors que pour le spectateur et ne sont pas perceptibles par l'allocutaire interne de l'interaction verbale, puisque ce dernier, à l'inverse du spectateur, ne connaît jamais le DO.

¹⁵ C'est nous qui soulignons.

Ces distorsions entre le DO et le DD sont le fruit d'opérations linguistiques effectuées par le locuteur citant sur le DO, pour le transformer en DR. Il y a trois opérations essentielles: réduction (du long au bref), sélection (prélèvement de quelques expressions), agglutination (juxtaposition de syntagmes éloignés dans le DO). Le résultat est une déformation forte du sensé à l'insensé, et un effet comique - dans notre corpus de comédie classique. Et puisque le spectateur connaît le DO, le DD est souvent une forme de DDL. C'est ce qu'on peut constater dans dans *Le Bourgeois gentilhomme* de Molière à l'Acte II sc.2, quand Monsieur Jourdain rapporte les propos que le Maître d'Armes lui a tenus (Exemple 5).

- (5) Maître d'Armes, *après lui avoir mis le fleuret à la main.*- Allons, Monsieur, la révérence. Votre corps droit. Un peu penché sur la cuisse gauche. Les jambes point tant écartées. Vos pieds sur une même ligne. Votre poignet à l'opposite de votre hanche. [...] Touchez-moi l'épée de *quarte*¹⁶, et achevez de même. Une, deux. Remettez-vous. Redoublez de pied ferme. Un saut en arrière. Quand vous portez la botte, Monsieur, il faut que l'épée parte la première, et que le corps soit bien effacé. Une, deux. Allons, touchez-moi l'épée de *tierce*, et achevez de même. Avancez. [...]
Maître d'Armes. - Je vous l'ai déjà dit, tout le secret des armes ne consiste qu'en deux choses, à donner et à ne point recevoir; et comme je vous fis voir l'autre jour *par raison démonstrative*, il est impossible que vous receviez, si vous savez détourner l'épée de votre ennemi [...]

Ces tirades deviennent pour Monsieur Jourdain qui déconseille au Maître à danser de se disputer avec le Maître d'armes (Acte II sc.3):

Monsieur Jourdain, *au Maître à danser.*- tes-vous fou de l'aller quereller, lui qui entend *la tierce et la quarte*, et qui sait tuer un homme *par raison démonstrative*.

Monsieur Jourdain prélève, dans les deux tirades du Maître d'Armes, deux substantifs du lexique de l'escrime (*la tierce et la quarte*) et un syntagme du langage de la logique (*par raison démonstrative*) qu'il agglutine en dépit du bon sens dans sa propre énonciation, sans marque d'attribution du dit. Seul le spectateur qui connaît le DO saisit l'origine énonciative des syntagmes et procède à l'attribution du dit; le Maître à danser quant à lui, ne le peut pas. Il faut donc que ces expressions aient frappé l'esprit du spectateur pour être reconnaissables et assignables; leur répétition impropre par le personnage-locuteur est la clé de leur fonctionnement discursif en DDL. Si dans le cas présent la parole du locuteur citant est déconsidérée, ce même procédé peut aussi montrer combien le locuteur citant maîtrise le DO¹⁷. Grâce au rapport entre le DD et le DO, le texte dramatique établit une complicité entre le locuteur citant et le spectateur. De cette communication l'allocutaire du DD est exclu.

Avec ce deuxième point, on constate que, lorsque le spectateur connaît le DO, le DD repose sur des déformations et des infidélité discursives; en revanche, si le spectateur ignore le DO, le DD se donne une image d'authenticité et de fidélité à l'égard du DO. Il apparaît ainsi que, dans la stratégie discursive du texte dramatique classique, le DD est construit autant pour le destinataire spectateur que pour l'allocutaire de l'interaction verbale, en fonction des critères de fidélité et d'authenticité.

16 C'est nous qui soulignons.

17 Comme dans *Le Malade imaginaire* de Molière, Acte II sc.6, avec Toinette.

4. La vraisemblance discursive du discours rapporté direct

A bien y regarder, le DD dans la comédie classique ne manque pas de stupéfier. Les DD représentent en effet une très remarquable performance de parole; paradoxalement, on pourrait dire que les déformations du DO que nous avons commentées sont compréhensibles, en raison des difficultés linguistiques que doivent surmonter les locuteurs pour réussir de tels actes de DD.

4.1 La prouesse discursive

Certes les DD de Philinte, de Pierrot ou d'Agnès¹⁸ sont fictifs; mais les critères discursifs de leur prouesse méritent d'être soulignés puisque la comédie classique ne se prive pas d'accentuer et d'exploiter les ratages d'autres rapporteurs, selon ces mêmes critères. Les DD réussis surmontent donc au moins trois importants obstacles propres à la parole.

En premier lieu, le DO qui est rapporté est censé avoir été seulement entendu par le locuteur citant, et, de plus, n'avoir été entendu qu'une seule fois. Or les DD que nous avons commentés dépassent très largement l'unité phrastique et ils sont dotés d'une grande complexité syntaxique, propres aux discours écrits. Un DD réussi exige par conséquent de la part du locuteur citant une mémoire et une capacité discursives surhumaines puisqu'il profère son DD sans les hésitations, les reprises, les répétition ou suspensions propres à la langue orale. En second lieu, comme on l'a déjà vu, tous ces DD sont dotés d'une forte précision chronotopique qui leur donne une clarté absolue. Enfin les DD sont bâtis sur un ordre logique des événements et des idées particulièrement rigoureux. Le DD est donc ici un objet discursif parfait, débarrassé de toutes les imperfections de l'oralité et possédant beaucoup des attributs de l'écrit. Et il arrive même que la situation fictionnelle et l'identité du locuteur citant rendent encore plus stupéfiant l'accomplissement d'un DD. Ainsi, Agnès, la jeune ingénue de *L'école des femmes* de Molière, à l'acte Acte II sc. 5, sait ce qu'elle dit à Arnolphe puisqu'elle rapporte une interaction verbale à laquelle elle a participé; mais en même temps elle ne comprend pas du tout ce qu'elle répète car le langage à double sens de la vieille entremetteuse lui est totalement étranger.

(6) Agnès

Le lendemain, étant sur notre porte,
 Une vicille m'aborde, en parlant de la sorte:
 "Mon enfant, le bon Dieu puisse-t-il vous bénir,
 Et dans tous vos attraits longtemps vous maintenir !
 Il ne vous a pas faite une belle personne
 Afin de mal user des choses qu'il vous donne;
 Et vous devez savoir que vous avez blessé
 Un cœur qui de s'en plaindre est aujourd'hui forcé.
 [...]
 Agnès
 Moi, j'ai blessé quelqu'un ! fis-je tout étonnée.
 -Oui, dit-elle, blessé, mais blessé tout de bon;

¹⁸ Dans l'ordre *Le Misanthrope*, *Don Juan* et *L'École des femmes*.

Et c'est l'homme qu'hier vous vîtes du balcon.
 -Hélas ! qui pourrait, dis-je, en avoir été la cause?
 Sur lui, sans y penser, fis-je choir quelque chose?
 -Non, dit-elle, vos yeux ont fait ce coup fatal,
 Et c'est de leurs regards qu'est venu tout son mal.
 -Hé! Mon Dieu ! ma surprise est, fis-je, sans seconde:
 Mes yeux ont-ils du mal, pour en donner au monde?
 -Oui, fit-elle, vos yeux, pour causer le trépas,
 Ma fille, ont un venin que vous ne savez pas."
 [...]

La maîtrise linguistique d'Agnès est telle qu'elle restitue avec une exactitude déconcertante les tours de parole, les attributions de propos, et surtout les métaphores et les hyperboles du langage précieux ("blesser", "mourir") auxquelles elle ne comprend rien, puisqu'elle les prend au pied de la lettre. En d'autres termes, son ignorance du niveau figuré de la langue n'entrave à aucun moment ses différentes capacités discursives (clarté énonciative, rigueur syntaxique, précision lexicale). Pourtant on aurait très bien pu avoir ici un charabia de DD identique à celui d'Argan (Cf. Ex. 5), ou encore une hypercorrection ridicule semblable à celle de Pierrot (Cf. Ex. 2) pour les marqueurs énonciatifs.

Bien évidemment hors d'une situation de fiction de tels DD seraient impossibles. En d'autres termes, les énonciations théâtrales ne font que mimer et représenter des DD; elles n'ont pas à respecter l'exactitude des énonciations réelles mais seulement des conditions de vraisemblance discursive propres au texte dramatique.

4.2 Les conditions de vraisemblance discursive du DD

Le DD s'affranchit de la vérité linguistique en respectant quelques conditions de vraisemblance discursive dont certaines sont déjà apparues dans nos analyses:

- la première est que le locuteur citant justifie d'avoir participé comme intervenant ou comme témoin à l'interaction verbale où fut prononcé le DO qui deviendra DD;
- si plusieurs énonciations sont rapportées en dialogue de DR, leur nombre ne dépasse pas deux;
- lorsque deux énonciations sont rapportées, l'une d'elle est, en général, celle du locuteur citant¹⁹;
- dans le cas où une seule énonciation est rapportée, les tours de parole peuvent être longs; en revanche, en règle générale, dans le dialogue rapporté en style direct les tours de parole tendent à être brefs;
- l'allocutaire du DD ne met jamais aucun paramètre du DD en doute; il se fie à la compétence linguistique du rapporteur et ne fait pas de commentaires métalinguistiques à propos de l'acte verbal citant;

¹⁹ On trouve un contre exemple dans *On ne badine pas avec l'amour* d'A. de Musset, où un locuteur citant rapporte en DD un dialogue auquel il n'a pas participé mais qu'il a surpris.

- le DD a une clarté immédiate pour le spectateur dans l'instant où il est proféré;
- enfin il est une condition de vraisemblance structurelle qui justifie la prouesse du DD dans le texte dramatique et qui tient à la situation d'énonciation de l'acteur de théâtre: ce dernier n'est-il pas en effet continuellement en situation de DD, voire de DDL? Dès lors que tout acteur prononce des paroles qui ne sont pas siennes, n'est-il pas lui aussi un locuteur citant qui rapporte les propos d'un énonciateur, appelé auteur? Et de fait le locuteur-personnage citant qui rapporte les propos d'un autre locuteur-personnage cité est comme la mise en abyme fictionnelle de la situation d'énonciation de l'acteur sur scène. Ce serait donc la situation d'énonciation de l'acteur de théâtre qui autorise toutes les prouesses discursives du DD. Ne pourrait-on pas alors concevoir l'art dramatique comme un art du Discours Rapporté?

5. Conclusion

Nous avons analysé le DR le plus propre à la langue du texte dramatique classique, à savoir le DD et le DDL; nous en avons souligné les caractères spécifiques (structure et fonction) dans l'interaction verbale scénique et la relation au spectateur.

Nous avons vu que c'est en raison de la représentation théâtrale que les marques d'attribution du dit sont linguistiquement déséquilibrées puisqu'elles deviennent des supports du jeu théâtral, qui en retour peut compléter et clarifier l'attribution du dit. On a vu également que le DD est mis en relation avec un DO dont la connaissance ou l'ignorance par le spectateur détermine une stratégie de discours et de communication autour des critères d'authenticité et de fidélité. Enfin il nous est apparu que le DD est fondé sur des paramètres de vraisemblance discursive dont le socle est l'énonciation de l'acteur.

En fait la comédie classique exploite deux possibilités discursives opposées du DD: la prouesse langagière extraordinaire et le ratage amphigourique. Comme si l'incapacité à rapporter correctement le discours se donnait comme effet de réel discursif en contrepoint à la prouesse verbale. L'incapacité et la prouesse semblent être ici les deux faces d'une unique conception du DD dans la comédie classique.

Références

- Adam, J. M., 2001, *Les textes. Types et prototypes*, Paris, Nathan.
- Authier-Revuz, J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi: boucles réflexives et non coïncidences du dire*, Paris, Larousse.
- Charaudeau, P. & D. Maingueneau, 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- Kerbrat-Orecchioni, C., 1980, *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.
- Moeschler J. & A. Reboul, 1994, *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Seuil.
- Rosier, L., 1999, *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*, Bruxelles, Duculot.

16

Textualité dramatique et discours rapporté: l'exemple de Marivaux

André Petitjean

Université de Metz. France

Dans le cadre de ce colloque portant sur les discours rapportés selon les genres textuels, j'ai choisi de décrire et d'analyser des phénomènes de représentation de discours autres dans l'écriture dramatique. J'emprunte à J. Authier-Revuz cette terminologie, car elle a, entre autres mérites, comme cela a été largement démontré, de ne pas réduire l'autre discours à du déjà dit (discours négatifs, hypothétiques, futurs...). Ce qui ne m'empêchera pas de continuer à user épisodiquement du terme de discours rapporté, et cela, en conformité avec le titre de ces journées.

Pour préciser l'objet de mon étude, je dirai que je l'ai limité en extension. En effet, je ne me référerai pas à un corpus élargi de textes théâtraux, susceptibles de rendre compte de la diversité des genres dramatiques, mais traiterai plus particulièrement du seul théâtre de Marivaux. En second lieu j'ai limité mon objet d'étude en compréhension dans la mesure où je ne me préoccupe pas du discours rapporté tel qu'on le trouve au fil des échanges dialogués (voir, par exemple, l'étude de J-M. Granier (2003) des reprises en écho dans les dialogues marivaudiens) mais me suis arrêté sur des scènes de polyphonie conversationnelle précises.

Qu'elles aient la forme d'un monologue ou d'un dialogue, ce sont des scènes au cours desquelles, à l'intérieur de son tour de parole, un personnage-locuteur, occupant momentanément une posture narrative, exhibe plusieurs voix qu'il cite. Ce faisant, il superpose différentes instances élocutives / énonciatrices et assume différents rôles conversationnels.

Ce qui signifie que ces scènes se présentent sous la forme d'un dispositif énonciatif et communicationnel qui dans la dialogie interne de la fiction comprend:

un cadre énonciatif englobant (CEo), déterminé par un temps (To), un lieu (Lo) dans lequel un personnage-locuteur (LOCo) est en conversation avec un tiers (récepteur Ro). Au cours de cet échange verbal, LOCo, "narrateur doublé d'un citeur", comme l'écrit R. Sabry (1998), élabore une image (énonciation citante) d'une scène dialoguée.

cette dernière, qu'elle ait le statut de scène dialoguée mimétique, effectivement entendue par le spectateur dans l'amont de la fiction, ou de scène diégétique, comprend une situation d'énonciation autre, avec un cadre énonciatif (CE1), déterminé par un temps (T1) et un lieu (L1), dans lequel un locuteur -personnage LOC1 s'adresse à un récepteur (R1), du moins, telle que LOCo la *modélise*, selon les volontés de l'auteur dramatique.

Remarquons que ces échanges dialogués possèdent les trois traits qu'utilisent J. Authier-Revuz pour spécifier la représentation du discours autre, à savoir: - un trait sémantique de dire ou de pensée - une information minimale sur le contenu du dire - la non coïncidence entre les deux actes d'énonciation co-présents. (Ce qui m'amène à écarter de mon objet d'étude l'autoreprésentation du discours ou les boucles réflexives). Je précise aussi que je me limite aux faits de *dire*.

Je voudrais, dans un premier temps montrer en quoi ces scènes dialoguées sont des récits de paroles et décrire leurs modes de figuration textuelle.

Dans un second temps, j'examinerai en quoi leur appartenance générique surdétermine la forme de ces discours autres.

Dans un troisième temps, j'étudierai les fonctions sémiotiques de ces discours autres selon que l'on se place au niveau de la dialogie interne ou de la dialogie externe.

1. Des scènes de discours autres à fonction narrative

D'un point de vue générique, les scènes de discours rapportés qui nous intéressent sont assez semblables dans leur fonctionnement aux monologues narratifs au théâtre étudiés par Jean-Michel Adam (1988). Leur présence s'explique par le fait qu'en l'absence d'une instance narratrice, énonciation mimétique des dialogues théâtraux oblige, il revient aux personnages d'accomplir cette fonction. On comprend, de ce fait, que les discours rapportés relèvent, d'un point de vue typologique, essentiellement du *récit* ou de la *description*.

Différents faits linguistiques et textuels attestent de l'existence d'un fonctionnement narratif:

-- la présence, généralement à l'ouverture ou à la fermeture du discours citant, de propos méta-discursifs proférés par le personnage-rapporteur LOCo ou par son auditeur.

Ils signalent l'acte communicationnel qui enchâsse le discours autre, tel qu'il est réalisé par le locuteur citant ou interprété par son interlocuteur (ex. "Que me *contes*-tu là? Qu'est-ce que c'est que le commis d'un autre?" (*Le Préjugé vaincu*, scène 3); ex. "SILVIA.- Arrête-toi un moment, ma cousine; je t'aurai bientôt *conté mon histoire*, et tu me donneras quelque avis." (*Arlequin poli par l'amour*, scène 9); ex. "LUBIN. - Tantôt je *ferai le récit* de ça. Pargué..." (*La mère confidente*, scène 3)); ils soulignent le type d'opération effectuée au cours de la représentation du discours autre (ex. - Mais Lisette, suivant ce que tu me *rapportes*-là, je pourrais donc risquer l'aveu de mes sentiments? (*Le préjugé vaincu*, scène 2); ex. "LE PRINCE à Trivelin. -Eh bien, as-tu quelque espérance à me donner? Que dit-elle? TRIVELIN. - Ce qu'elle dit, seigneur, ma foi, ce n'est pas la peine de le *répéter*..." (*La double inconstance*, scène 2); ex. "FLAMINIA. - Je présume beaucoup du *rapport* singulier que vous m'en faites." (*La double inconstance*, III, 1); ex. "LA PRINCESSE. - (...) je vais t'apprendre à trahir ton maître, à te mêler de choses que tu ne devais pas entendre et à me compromettre dans l'impertinente *répétition* que tu en fais..." (*Le prince travesti*, II, 11); ils spécifient l'acte de langage ou la force illocutoire qui sous-tend la relation des paroles (ex. DORANTE. - (...) mais je juge à propos que tu la *préviennes* avant que je lui parle. LISETTE.- Et que lui dirais-je?...") (scène 2)

l'encadrement du discours autre par un énoncé narrativo-descriptif, assumé par LOCo, avec la collaboration éventuelle de l'interlocuteur et servant à identifier, voire à aspectualiser le locuteur cité et à préciser les circonstances (temporelle, spatiale, incidentielle...) de l'énonciation du discours cité¹. (1) (*L'île des esclaves*, scène 3, tome I, p 526).

l'existence d'un discours attributif, émis par LOCo et manifestant son savoir faire narratif. Il prend en charge les verbes introducteurs ainsi que les segments descriptifs qui entrelardent les propos relatés ou évoqués, tels qu'ils sont consacrés aux aspects para-verbaux et non verbaux de l'énonciation citée.(2) (*L'heureux stratagème*, acte I, scène 12, tome II, p 67).

la présence de commentaires et d'évaluations attribués à LOCo qui glose et interprète le contenu, les enjeux ou le déroulement de l'énonciation citée en s'adressant à lui-même ou à l'auditeur. (cf. (23)).

Quant au fonctionnement et à la fonction descriptive de ces scènes de discours rapporté, elles concernent tant le locuteur cité que le locuteur citant.

Que la description soit singulière ou prototypique, elle se réalise par des propos rapportés au moyen desquels s'élabore le *portrait* de LOC1. (3) (*L'île des esclaves*, scène 3, tome I, p 525).

D'un point de vue narratif, encore, précisons que ces scènes de discours autre se réalisent selon des modes de figuration textuelle variés selon que l'on prend en compte les agents du dire (les interlocuteurs de la situation englobante (CEo), les agents du dire de la situation englobée (CE1) et les sujets du dire (les délocutés des propos cités).

Sachant que la scène rapportée peut l'être sur le mode de la narration homo-diégétique (auto-citation) ou hétérodiégétique, on rencontre différentes possibilités:

LOCo rapporte à Ro des propos que LOCo a entendus ou surpris, en tant que R1 additionnel, propos tenus par des tiers et concernant ou intéressant Ro. (4) À la scène 12 de l'acte I de *L'Heureux stratagème* (tome II, p 66-67), Frontin rapporte à Dorante et à la Marquise les propos qu'il a surpris entre La Comtesse et le Chevalier). Remarquons, à ce propos, chez Marivaux, le rôle d'*espion* que joue fréquemment les valets (5) (*La Mère confidente*, acte I, scène 6, tome II, p 242).

LOCo rapporte à Ro des propos auxquels LOCo a participé en tant que LOC1 et qui concernent LOCo ou RO. (6) À la scène I de l'acte III de *La double inconstance*, le Prince rapporte à Flaminia son entretien avec Silvia (tome I, p 299).

Ce dispositif peut être le moyen par lequel s'échange des *confidences* ou des *secrets* et permet, quand il a la forme d'une auto-citation, des représentations auto-complaisantes de soi.

¹ Je n'ai pas la place pour citer les extraits analysés. Je me contente donc d'indiquer le titre de la pièce ainsi que l'acte et la scène. Je mentionne aussi la page d'où est extraite la citation et précise que l'édition à laquelle je me réfère est le Théâtre Complet de Marivaux paru en deux volumes chez Garnier.

- LOCo rapporte à un tiers, en présence possible Ro des propos tenus par ce dernier en tant que LOC1. (7) À la scène 3 de *L'île des esclaves*, la servante rapporte à Trivelin les propos de sa maîtresse, en présence de cette dernière (tome I, p 525).

La présence du tiers est souvent l'occasion pour A d'infliger à B une *leçon* (perte de la face en public), susceptible de lui être salvatrice ou génératrice d'animosités ultérieures.

Le principe de la fiction, c'est à dire d'un monde possible configuré en un espace temps, d'une certaine étendue selon une durée, fait que les discours autres peuvent se situer, par rapport à l'élocution 0 de CEO, dans des rapports de factualité ou dans des rapports de contre-factualité.

Relèvent de la factualité les discours autres qui correspondent à des paroles présentées comme effectives, déjà réalisées dans un passé proche ou lointain. (8) (*La surprise de l'amour*, acte I, scène 2, tome I, p 188-189).

Relèvent aussi de la factualité les discours autres prospectifs modalisés comme étant assurés. (8') (*La double inconstance*, acte I, scène 8, tome I, p 271).

Première possibilité, les discours autres peuvent référer à des paroles diégétiques, c'est-à-dire censées avoir été prononcées dans la fiction, en un CE1 spatio-temporel elliptique, telles que les interprètent et les rapportent le personnage citant (ex. (8)).

Certes, le spectateur n'a pas la possibilité de vérifier l'authenticité de la parole citante par rapport à la source citée. L'intérêt du discours rapporté, néanmoins, est de permettre une expansion de la fiction vers des ailleurs/alors différents, le tout, selon des degrés variables de mimétisation.

Seconde possibilité, les discours autres peuvent représenter des paroles qui ont été ou seront mimétiquement prononcées devant les spectateurs qui peuvent, de ce fait, apprécier le contenu, la forme et l'intention de la re-énonciation. (sélection et remodelage). (9) Dans *Le petit maître corrigé*, les propos mimétiques d'Hortense (acte I, scène 2) sont successivement répétés littéralement par Frontin, qui vérifie si il a bien compris, puis rapportés par le même Frontin à son maître, et par Marton en DI (acte I, scène 6, tome II, p 168). Frontin, face à la réaction de son maître devant la brutalité du propos, que ce dernier attribue aux rugosités langagières traditionnellement attribuées aux valets, est obligé de se justifier et de jurer "je vous rends fidèlement la réponse".

Au cours de ces jeux de report ou de déport, les propos tenus sont plutôt littéralement conservés — formulés en DD — ou plus fréquemment profondément modifiés, qu'ils soient transposés en DI ou reformulés et remodelés par d'autres DD, selon des enjeux inscrits dans la dialogie interne ou relevant de l'externe, comme on va le voir en III.

Relèvent de la contre-factualité les discours présentés comme hypothétiques, qu'ils soient irréels ou potentiels.

Dans le premier cas, il s'agit d'un simulacre de situation (CE1) destiné à étayer une argumentation que développe le personnage LOCo, auteur de la simulation, ou de prescrire exemplairement un comportement. Voir Mlle Argante en (28) ou le paysan Blaise en (10) (*L'héritier du village*, scène 2, tome I, p 557).

Voir encore en (11) (*La Double Inconstance*, acte I, scène 1, tome I, p 256), Silvia reprochant au Prince son attitude.

Rclèvent de la contre-factualité, aussi, les paroles mensongères qui permettent au locuteur L1 de tromper son auditeur en inventant un dialogue fictif, le lecteur ou le spectateur étant le plus souvent prévenu de l'irréalité du propos. Voir Maître Pierre en (12) (*Le Dénouement imprévu*, scène 2, tome I, p 488).

2. Aspects linguistiques des scènes de discours rapportés

Je voudrais examiner, maintenant en quoi la fonction narrative de ces scènes de discours autre surdétermine, en partie, les modes de leur élaboration linguistique.

Je constate, en premier lieu, que du point de vue de leur construction, les discours autres qu'élabore Marivaux se moulent dans les différentes formes attestées de discours rapportés. Formes qui peuvent être employées de manière homogène et dominante dans un même discours. Formes qui se présentent souvent dans des rapports de concurrence ou de complémentarité, à l'intérieur de configurations mixtes, comme en témoigne (13) (*La Surprise de l'amour*, acte I, scène 1, tome I, p 188-189)

JACQUELINE. - Oh, c'est pis qu'un Turc, à cause d'une dame de Paris qui l'aimait beaucoup, et qui li a tourné casaque pour un autre galant plus mal bâti que li: noute monsieur a fait tapage; il li a dit qu'alle devrait être honteuse; alle a dit qu'alle ne voulait pas être. Et voilà bian de quoi! ça-t-elle fait. Et pis des injures: vous êtes qu'un indigne. Et voyez donc cet impertinent! Et je me vengrai. Et moi je m'en gausse...

Compte tenu de leur fonction narrative, il est compréhensible que ces scènes de discours rapporté s'énoncent très souvent sous la forme du discours narrativisé, le personnage rapporteur de la scène dialoguée le faisant de manière monologique. Il s'agit d'un récit de parole résumant, réduit à un nom ou un verbe, avec la mention cependant de l'acte de dire et des précisions sur le contenu du dire. Acte et contenu qui sont explicites ou inférables (situation, scénario verbal, statut du locuteur...) (14) (*La Double Inconstance*, acte I, scène 2, tome I, p 258). Sachant que l'objet du rapport est généralement verbal sans exclure le non verbal. (15) (*Le Petit maître corrigé*, acte II, scène 7, p. 190). Remarquons, ici, que Marivaux possède une sémiotique empirique du non verbal, en particulier du langage des yeux, qu'il met en oeuvre constamment dans les discours rapportés (16) (*La Méprise*, scène 1, tome II, p 115)

FRONTIN - Mais Monsieur, faut-il vous répéter que ses yeux me répondirent? Ce qu'ils disent est encore plus sûr que des paroles. (...) Comme il faut du temps pour dire des paroles et que nous étions très pressés, elle mit, ainsi que je vous l'ai dit, des regards à la place des mots, pour aller plus vite; et se tournant de mon côté, avec une douceur infinie: Oui mon fils, me dit-elle, sans ouvrir la bouche, je m'y rendrai, je te le promets, tu peux compter là-dessus; viens-y en pleine confiance, et tu me trouveras. Voilà ce qu'elle me dit; et je vous rends mot pour mot, comme je l'ai traduit d'après ses yeux.

Les discours transposés ou DI sont particulièrement nombreux chez Marivaux. Ils se présentent sous leur forme canonique: dépendance syntaxique avec subordination du cité au

discours citant (à l'aide d'une complétive, d'une infinitive, d'une interrogative); dépendance des repérages déictiques par rapport à la situation du rapporteur, avec une assimilation énonciative par le discours citant qui paraphrase, reformule, traduit... le discours cité. Le phénomène est particulièrement significatif quand le valet, comme c'est le cas en (13), rapporte les propos d'un maître en les formulant dans son sociolecte.

Il reste que, compte tenu du mode énonciatif dominant des dialogues théâtraux, c'est le discours direct qui l'emporte sur les deux autres. Il est, lui aussi, élaboré conformément au patron général de cette forme: verbe introducteur, transitif ou non, placé devant, en milieu ou après; présence de signes de ponctuation à visée expressive ou prosodique; présence ou non de guillemets à fonction de modalisation autonymique (plus nombreux chez Beaumarchais que chez Marivaux), hétérogénéité des repérages déictiques (temps verbaux, pronoms d'adresse...); hétérogénéité dans les modalités phrastiques entre segment introducteur et énoncé rapporté; hétérogénéité énonciative (sociolecte, topolecte, idiolecte...); hétérogénéité expressive (interjection, exclamation...).

Nombreux, enfin, sont les cas de DIL ou de DDL. (17) (*Le Jeu de l'amour et du hasard*, acte II, scène 11, tome I, p 826) ou *La Fausse Suivante*, tome I, scène 3, p 437).

Le DDL, dont l'existence peut être signalée discrètement par des indicateurs présents dans le co-texte (mention d'une présence humaine, sous-entendu ou présupposé d'acte de parole, mention d'un comportement para ou non-verbal, mouvement exemplifiant ou illustratif...) entre en synergie avec les DD pour produire des effets d'actualisation, d'attestation, de "concrétude" et surtout de théâtralité et de dramatisation sur lesquels je reviendrai.

Il est à remarquer que le degré d'intégration des paroles de LOC1 dans les propos de LOCo est variable selon une échelle qui va du degré moindre avec le DD au degré le plus élevé avec le DN. Il est à souligner aussi que selon les locuteurs citant et les enjeux de l'interaction en CEo, les modalités de la *prise en charge* et les modes d'*adhésion* aux discours cités varient, de la prétendue reproduction (cf. (25)) à la distance assumée (qu'elle soit ironique, polémique..., comme on le voit en (23)).

Pour terminer, je dirai que ces scènes de discours autre se répartissent scalairement sur une échelle qui va du plus discursif polylogal au plus narratif monologal ou dialogué.

Dans le premier cas, le discours autre se présente, par exemple, sous la forme d'un myriade de paroles citées, qu'elles soient plutôt résumées à l'aide du DN ou restituées en DD. (18) (*Le Petit Maître corrigé*, acte II, scène 2, tome II, p 180).

Cette polyphonie élocutive est manifeste aussi quand la narration régresse au profit du DD pratiquement dépourvu de discours attributif. (19) Voir dans *Le Triomphe de l'amour*, acte II, scène 6, tome I, p 920, comment Arlequin relate son entretien avec le valet de Phocion).

Dans le second cas, le discours autre prend la forme d'un récit expansé, mêlant actions, paroles et pensées, telles qu'elles sont entrelardées de descriptions ou de commentaires émis par LOCo.

Cette tension, à l'intérieur du discours rapporté, entre scène dialoguée et mimétique, d'un côté, et rapport monologique et diégétique de l'autre, est attestée par les propos méta-discursifs que les personnages utilisent, puisqu'ils parlent aussi bien de *récit* que de *discours*.

Voir, par exemple Dorante qui, dans *L'heureux stratagème*, réagit au rapport de Lisette par "Quel étrange discours me tiens-tu là" (I, 6) et à celui de Frontin par "Quel récit Marquise!" (I, 12).

Quelle que soit sa forme, le discours autre a des origines diverses.

La source du propos rapporté est, dans la majorité des cas, un échange dialogué. Il est possible, cependant que la source soit écrite (cf. (20) *La Provinciale*, scène XIX, tome II, p 829) ou renvoie à un énoncé gnomique (voir (21) *La Surprise de l'amour*, acte I, scène 6, tome I, p 197). Le discours rapporté se fonde alors dans la problématique de l'intertextualité.

La source des propos rapportés est généralement singulière et personnalisée mais peut renvoyer à une source anonyme, impersonnelle ou plurielle (rumeur, doxa...), ouvrant la porte du discours rapporté sur l'abyme de l'implicite social et de l'hétérogénéité constitutive et amenuisant l'opposition entre mention et usage (voir (22) *La Double Inconstance*, acte II, scène 1, tome I, p 279 ou *Le Triomphe de l'amour*, acte II, scène 3, tome I, p 916).

3. Fonctions sémiotiques des discours autres

En passant d'un contexte situationnel et énonciatif à l'autre, l'objet et le contenu du discours peuvent être transformés par l'activité discursive conjointe des interlocuteurs (LOCo et Ro). Les modifications que connaissent les verbalisations s'expliquent par les enjeux qu'on peut leur attribuer, à la fois dans la dialogie interne et dans la dialogie externe.

Dans la dialogie interne, et au niveau des interactions entre les personnages de la fiction, il est indéniable que LOCo simule et construit l'énonciation autre en fonction des enjeux pragmatiques liés à la situation de la re-énonciation.

Voir, par exemple, les visées communicatives du locuteur citant et les actes de langage qu'il réalise par rapport à son ou à ses auditeurs (alerter, ménager, tromper, se moquer...).

On appréciera en (23) (*Arlequin poli par l'amour*, scène 1, tome I, p 88). L'ironie et la moquerie de Trivelin quand il raconte et rapporte la scène de rencontre de la fée avec Arlequin.

Voir, autre exemple, les déformations langagières et rhétoriques produites par les valets quand ils rapportent les propos de leurs maîtres, que l'explication du phénomène soit à rechercher dans les conventions de la comédie, dans la logique trivialisante de la parodie ou dans l'héritage de certains Arlequin de la commedia dell'arte. Soit en (24), les propos de Lelio, énoncés sous la forme d'un aparté, tels que les surprend Arlequin, à la scène 2 de l'acte II du *Prince travesti* (tome I, p 361-362) et tels qu'il les rapporte à la scène 11 en les trivialisant. (p 378-379).

Au cours de ce dédoublement énonciatif, le personnage citant à la fois imite, interprète, reformule, traduit... l'énoncé antérieur et son énonciation.

Constatons en premier lieu que Marivaux prêter à ses personnages une certaine conscience méta-langagière à propos des phénomènes de la représentation des discours

autre. (voir la lucidité d'Arlequin ou de Trivelin à ce propos) et multiplie les propos afférents au fonctionnement de la représentation du discours autre: ex. le problème du degré de fidélité des propos rapportés par rapport à l'énonciation/énoncé source (25) (*Le Petit Maître corrigé*, acte I, scène 6, tome II, p 168); ex. la possibilité de rapporter littéralement ou de paraphraser le contenu. (26) (*L'Heureux Sratagème*, acte I, scène 2, tome 2, p 56).

Remarquons, ensuite, que le personnage qui représente le discours autre se doit d'être à la fois un subtile herméneute et un habile comédien.

Voir, par exemple Trivelin qui, au cours d'une scène de fausse confiance, se targue d'être capable d'interpréter le non-dit d'un discours. (27) (*La Fausse Suivante*, acte II, scène 3, tome I, p 436):

TRIVELIN. - Monsieur, on peut se fier à mes observations. Vous êtes badin! lui disait-elle, en souriant négligemment. Tout autre que moi n'aurait rien remarqué dans ce sourire-là; c'était un chiffre. Savez-vous ce qu'il signifiait? Que vous m'amusez agréablement, Chevalier! Que vous êtes aimable dans vos façons! Ne sentez-vous pas que vous me plaisez?

Dans la dialogie externe, et en fonction du lecteur ou du spectateur, la présence des discours autres s'explique par des fonctionnements sémiotiques divers inhérents aux fictions dramatiques.

- ex.: loi d'*information* qui nécessite le recours à l'énonciation polyphonique afin que le spectateur accède à la connaissance de faits diégétiques passés, dans le cadre des scènes d'exposition, ou qu'il se remémore un échange éloigné dans l'amont de la fiction.
- ex: loi d'*information* qui contraint le dramaturge à distiller progressivement, et souvent de façon indicielle, des informations sur le caractère des personnages par leur façon même de mettre en scène la parole des autres. Voir, par exemple en (28), comment Mlle Argante conteste l'autorité paternelle en simulant une scène au cours de laquelle elle joue le rôle de la fille devenue le père et vice versa, non sans caricaturer le portrait et la position de ce dernier. (*Le Dénouement imprévu*, scène VII, tome I, p 496)
- ex: loi d'*intérêt* qui explique le recours au DD, assez proche, en cela de l'hypotypose (instancier et attester par le discours cité, comme on l'a vu) .
- ex. loi d'*intérêt* aussi face aux prouesses énonciatives (polyphonie de voix) du personnage citant et surtout du comédien dont on apprécie la capacité à jouer plusieurs personnages. Dans la mesure où l'écriture dramatique est pour une part importante surdéterminée par sa destination scénique ultérieure, ces scènes de discours autre sont à analyser comme des dialogues *méta-théâtraux* (spectacle dans le spectacle), et le phénomène est particulièrement visible au moment de la représentation et du jeu de l'acteur.

Il reste que, par rapport à la dialogie externe, l'intérêt majeur des scènes de discours autre provient de leur valeur heuristique, en terme de connaissances, psychologique, langagière, sociale...

Il est à remarquer, par exemple, que Marivaux est particulièrement sensible au fait que le locuteur (LOCo ou LOC1) est le porte voix d'un énonciateur (Eo ou E1) dont l'image se manifeste explicitement ou s'infère à partir de la forme et des contenus des discours rapportés.

(29) C'est ainsi que Frontin, dans *Le Petit Maître corrigé* (acte III, scène 8, tome II, p 208), en rapportant différemment des propos qu'il a tenus, signale à son maître qu'il est en voie de modifier son ethos et son hexis.

FRONTIN.- Regardez-moi: Est-ce que vous me reconnaissez, par exemple? Voyez comme je parle naturellement à cette heure, en comparaison d'autrefois que je prenais des tons si sots: Bonjour, la belle enfant, qu'est-ce? Eh! comment vous portez-vous? Voilà comme vous m'aviez appris à faire, et cela me fatiguait; au lieu qu'à présent je suis si à mon aise: Bonjour Marton, comment te portes-tu? Cela coule de source, et on est gracieux avec toute la commodité possible.

Ce qui signifie qu'un Locuteur (LOCo ou LOC1) est toujours "habité" par plus d'une voix, au sens bakhtinien du terme (je vous parle "en ami", "en mère"...), dont il endosse le rôle discursif selon l'interaction.

(30) Dans *La Mère confidente* (acte I, scène 8, tome II, p 245), Madame Argante s'adresse en ces termes à sa fille:

MADAME ARGANTE. - (...) parle-moi à cœur ouvert; fais-moi ta confidente

ANGELIQUE.- Vous, la confidente de votre fille?

MADAME ARGANTE.- Oh! votre fille; et qui te parle d'elle. Ce n'est point ta mère qui veut être la confidente, c'est ton amie, encore une fois.

ANGELIQUE, riant.- D'accord, mais mon amie redira tout à ta mère, l'un est inséparable de l'autre.

Sachant que cette voix est d'extension variable, qu'elle se manifeste sous la forme d'un sociolecte (ex. parler paysan patoisant de Blaise en (10); ex. ethos mondain en (31) ou d'un topolecte (ex. parler gascon, en (2) et (4)).

(31) Dans *La Double Inconstance* (acte I, scène 3, tome I, p 260-261), Flaminia donne les conseils suivants à Lisette:

FLAMINIA.- (...) parles-tu aux gens, leur réponds-tu? tu prends de certains tons, tu te sers d'un certain langage, et le tout finement relevé de saillies folles; oh ces petites impertinences-là sont très jolies dans une fille du monde...

Ce faisant, Marivaux dote ses personnages d'une conscience perceptible de l'aspect polystratifié de la langue et pluri-accentué des mots du discours (l'atteste, par exemple, le contenu de nombreuses gloses métadiscursives du type "je parle votre langage", "quel galimatia", "de quel terme tu te sers là"...), et il utilise les discours rapportés pour mettre en scène les conflits socio-langagiers qui opposent les personnages ainsi que les rapports de place qui structurent leurs relations.

Conclusion

À la différence du roman, le théâtre accorde une place primordiale, à toutes les époques, aux scènes de discours autre que je viens de décrire.

Je ne reviens pas sur leur fonctionnalité sémiotique intra-fictionnelle ni sur les bénéfices cognitifs que procure, au lecteur ou au spectateur, l'énonciation polyphonique.

Je dirai simplement, pour terminer, que ce type de fonctionnement discursif explique, en termes de *circulation des discours*, la productivité *transgénérique* de la métaphore théâtrale à la base de la conceptualisation théorique de la notion de polyphonie (voir Ducrot, Nölke, Maingueneau, Perrin...). En ce sens, et ce n'est pas le moindre de leur mérite, ces scènes interrogent, en creux, les descriptions linguistes concurrentes du discours rapporté.

Références

- Adam, J.-M. & Le Clerc-Adam, B., 1988: "Un genre du récit: le monologue narratif au théâtre", *Pratiques* 59, p 51-71.
- Granier, J.-M., 2003: "Faire référence à la parole de l'autre: quelques questions sur l'enchaînement «sur le mot» chez Marivaux", in Authier-Revuz J., Doury M.& Reboul-Touré, S. (éds). *Parler des mots*, Presses Sorbonne Nouvelle, p 217-231.
- Sabry, R., 1998: "Le dialogue au second degré dans le théâtre de Marivaux", *Poétique* 115, p 305-325.

III. DR et genres du discours scientifique

17

Le discours rapporté en sciences humaines et son ellipse en sciences exactes

Nadine Lucas

GREYC CNRS Université de Caen. France

Dans les écrits scientifiques, une loi du genre académique, l'objectivité, requiert un mode de présentation neutre. Cependant, il s'agit aussi de se situer, dans une discipline et dans une situation d'échange professionnel. C'est dans les divers modes de résolution de cette contradiction que les genres et les sous-genres impriment leur marque, par un style collectif. La citation ou la mention d'autrui obéit à des usages très différents en sciences humaines et en sciences exactes mais avant tout l'importance accordée aux citations caractérise le genre. Il n'y a pas d'article scientifique sans citation. La minutie des règles de leur présentation graphique témoigne aussi d'une ritualisation du procédé de citation.

La citation directe d'autres auteurs est favorisée en sciences humaines tandis qu'en sciences exactes, le recours à l'ellipse est au contraire la règle, le discours rapporté étant quasiment absent. Pourtant, les auteurs en sciences exactes ont aussi leur position (Hyland 1998). Nous nous intéressons donc à la caractérisation des moyens employés en l'absence de marques explicites. La signalisation des travaux d'autrui à travers les références bibliographiques permet également de caractériser des sous-genres dans les deux grandes familles du genre académique, sciences exactes et sciences humaines. Cette dichotomie, certes simplificatrice, est néanmoins pertinente pour présenter les stratégies de citation en regard du genre académique.

La comparaison des sous-genres académiques est développée notamment par Fløttum à travers les disciplines et les langues (Fløttum et Rastier 2002). La construction de la personne (*authorial identity*) a particulièrement retenu l'attention (Hyland 1998, 2002; Breivega *et al.* 2002). La posture de l'auteur (*authorial stance*) a été reprise suivant différents chemins méthodologiques (Hunston et Thompson 2000). Ces questions ont été étudiées à travers le procédé de citation pour le genre académique (Zaleska 2003), pour les sciences humaines (Poudat et Loiseau 2003) plus spécifiquement pour une discipline, par exemple la linguistique (Grossmann 2002) ou l'histoire (Schreiber 2002).

Le cadre théorique auquel nous faisons appel est celui de la poétique de Jakobson principalement, mais il emprunte aussi à Yamada et à Harris (Yamada 1936, Harris 1952, Jakobson 1973). La position des constituants du texte (typiquement les parties d'un article, qui sont ordonnées) a une importance aussi grande que les formes qu'on y relève, pour déterminer les fonctions discursives. Alors que Jakobson exploite principalement les symétries du discours, Yamada met l'accent sur les asymétries constitutives selon lui du mouvement de la pensée qui s'inscrit dans la langue.

Les articles examinés ont été extraits de revues savantes ou de publications institutionnelles et reflètent les pratiques adoptées dans diverses disciplines. Notre corpus de base¹ comprend environ 150 textes en différentes langues, les exemples présentés ici seront limités au français. De même, faute de place, le corpus de sciences humaines est exemplifié par des articles en critique littéraire, géographie, linguistique, tandis que les sciences exactes sont exemplifiées par des articles de mathématique appliquée, biologie et physique, disciplines auxquelles s'ajoute la médecine. Différents modes de traitement du DR sont examinés, la citation en exergue, la citation dans le texte, la reformulation et les appels à référence bibliographique. Les trois points présentés sont la mention d'autorité, la mention d'auteurs sans statut particulier d'autorité, enfin l'auto-citation. Alors que le corpus de sciences exactes présente une grande stabilité, une évolution est en cours en sciences humaines.

1. Sciences humaines

Nous présentons d'abord une facture classique en sciences humaines avant de revenir sur une évolution sensible sur les vingt dernières années. En sciences humaines les appels à référence bibliographique ne sont pas systématiquement récapitulés dans une liste mais plutôt introduits à travers les appels de notes (Lefèvre 2004). Ils ne sont pas séparés des notes de commentaire et participent ainsi au tissage du point de vue au cours de la lecture. Dans le corpus de sciences humaines, la mention d'autres auteurs est sélective. Ce sont davantage des mentions dites critiques que de simples appels à références bibliographiques. Le statut d'auteur de référence est explicite. La mention de personne faisant autorité apparaît au début du texte, avec un appel de note, et elle est accompagnée d'une ou plusieurs citations de cet auteur. Un commentaire élogieux explicite les raisons du choix, par exemple ici en géographie humaine, même si certaines réserves permettent d'amorcer le débat à venir.

- (1) (FGA3). Le passage d'un système urbain mixte à des espaces spécialisés a bouleversé l'organisation et la mobilité des hommes dans la ville. Les propositions de V. Fouchier de calcul de densités nettes intégrant à la fois les habitants et les emplois constituent en ce sens une avancée. Il semble incohérent d'appréhender l'espace des densités dans la ville sans tenir compte à la fois des hommes et de leurs activités.
- (2) (FGA31). Dès le début, le vote Le Pen est composite. ... Pour l'essentiel, dans les années 1980, tout au long du premier septennat Mitterrand, ... l'appréciation de Nonna Mayer du moment est juste "La France qui vote FN, la plus réceptive aux thèmes sécuritaires et xénophobes est celle des grandes métropoles...". Elle y oppose... "les terres éloignées des bruits et des fureurs urbaines...". Une France urbaine gangrenée par une idéologie d'Extrême Droite, laquelle aurait moins de prise sur la France urbanisée. Partiellement vrai, même dans les années 1980.

La citation *in extenso* de passages de texte de cet auteur tierce personne participe à un procédé de référence sélective qui peut atteindre une grande portée. Le DR direct couvre une ou deux phrases qui s'inscrivent dans un paragraphe voire un paragraphe qui s'inscrit dans une partie.

¹ Ce corpus constitué et dépouillé manuellement a servi à une analyse comparative japonais français anglais. Il nous a permis de formuler des bases, utilisées ensuite pour un traitement informatisé sur un corpus de plusieurs centaines de textes, en différentes langues.

Lorsque la portée du matériau emprunté est grande et concerne la méthode ou les outils intellectuels, notamment les cartes en géographie, ou les exemples en linguistique, l'auteur cité a plus que le rôle de discutant, il entre dans la sphère du scripteur. La première personne devient donc plurielle, cas fréquent chez les auteurs débutants. La citation directe peut prendre des formes très variées, par exemple, une légende en anglais accompagnant un schéma emprunté à une autorité anglophone et traduite ensuite en français.

(3) (FGA3) Figure n°2: Régularités des fréquentations observables sur le temps long

A (Regularly scheduled activities), en dehors des périodes estivales ou exceptionnelles, cette forme correspond aux activités qui se répètent à rythmes constants d'une semaine à l'autre (travail, école, ...).

B (Trips to purchase regularly needed items), nous sommes en présence de mouvements qui se répètent à l'échelle de la semaine, mais à des jours plus ou moins différents. La fréquentation des centres commerciaux donne lieu à ce type de fréquentation quasi-régulière.

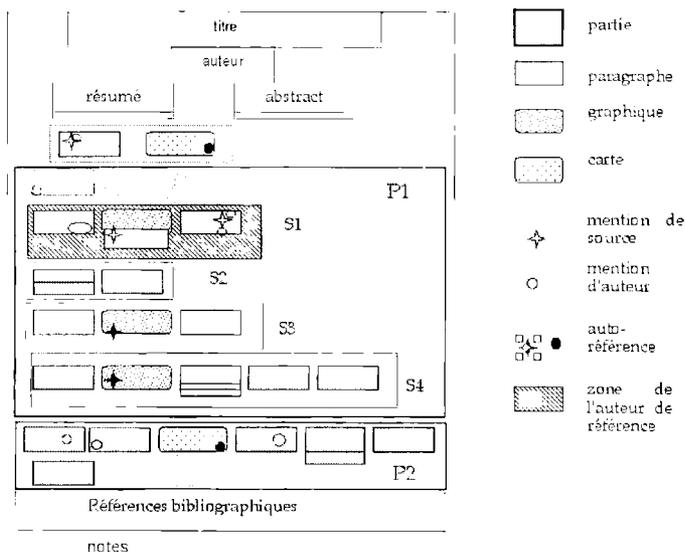
C (Trips to time-contagious activities), nous sommes dans le cas de pratiques irrégulières qui se répètent avec des fréquences variables d'une semaine à l'autre. C'est le type même des pratiques sportives occasionnelles d'un licencié ayant accès aux infrastructures à l'année.

D (Trips to randomly occurring activities), certains besoins sont exceptionnels. La fréquentation des établissements médicaux d'urgence correspond à cette situation.

Source: Campbell J. 1970, *Relationship between time and the probabilities of trips to different activity locations*.

Le schéma de texte de la figure 1 montre l'organisation des différents objets textuels représentés sous forme de boîtes et permet de visualiser la position de la référence à autrui dans l'article. La zone hachurée qui couvre la première section correspond à deux paragraphes et un graphique: celui de Campbell dont la légende est citée ci-dessus, la présentation qui précède et le commentaire qui le suit.

Figure 1 Zone de l'auteur de référence dans un article de géographie (FGA3)



Le plus souvent, l'auteur de référence apparaît dans un contexte où les mentions de 1^{ère} personne sont présentes, ou encore, comme dans l'exemple de critique littéraire ci-dessous, co-occurents avec une actualisation par *aujourd'hui, actuellement* ou *dans le domaine qui nous occupe*.

- (4) (FCA1) De cette contestation, aujourd'hui, la critique génétique est l'une des expressions. Elle se donne pour objectif de rattacher le texte à son passé, de reconstruire la dimension temporelle de son élaboration en posant l'hypothèse, pour emprunter une formule de Pierre-Marc de Biasi, que "l'œuvre, dans sa perfection finale, reste l'effet de ses métamorphoses et contient la mémoire de sa propre genèse".

Les auteurs cités en cours de texte en tant que pairs ou discutants, c'est-à-dire ceux auxquels l'auteur confronte son propre avis sans leur donner statut d'autorité, sont cités de façon plus discrète, souvent dans une proposition qui s'inscrit dans une phrase. Il arrive fréquemment qu'ils soient simplement mentionnés à titre de comparaison et sans insertion de DR direct, comme ici dans l'article de critique littéraire déjà proposé dans l'exemple 4.

- (5) (FCA1) La nouvelle, en revanche, n'a de prétention que locale; elle n'est pas totalisante, pas polyphonique — elle est monologique pour reprendre le mot de F. Goyet.

Lorsque l'auteur cité défend une opinion contraire à celle de l'auteur, l'opposition est également motivée. L'exemple suivant en linguistique propose sur trois paragraphes une opinion critiquée et une opinion admise pour poser un débat sur le passif.

- (6) (FLA9). Mais la confusion a commencé quand, parallèlement, OOTSUKI Fumihiko (1847-1928) a appliqué cette classification [transitif et intransitif] aux verbes japonais. [...] Par ailleurs, OOTSUKI associe à cette définition syntaxique de la transitivité, transposée des grammaires occidentales, une interprétation sémantique, [...] (*Kô-nihon-bunten* (1897)). Or comme YAMADA Yoshio (1873-1958) n'a pas tardé à le remarquer, une telle opposition entre transitif et intransitif ne résiste guère à l'épreuve des faits [...]. Au terme de cet examen critique, YAMADA proscrie donc l'usage des notions de transitif /intransitif qui ne lui semblent pas des outils adéquats pour décrire le système verbal japonais. Quels rapports entretient cette nouvelle dichotomie, largement admise aujourd'hui, avec les notions de réceptif et passif? C'est le dernier point qu'il nous reste à examiner ici.

Pour résumer, en sciences humaines, lorsqu'un tiers est nommément cité dans le texte, ses propos sont repris ou ses idées sont au moins reformulées. L'auteur mentionné a statut explicite de discutant ou d'autorité sur le sujet traité.

Fait remarquable, mais corrélé, les auteurs citent très peu leurs propres travaux, beaucoup moins que dans les sciences exactes. Il est vrai qu'en sciences humaines, les articles possèdent plusieurs caractéristiques satisfaisant le besoin d'interaction et de reconnaissance. Les contributions sont longues et sont généralement signées par une seule personne, l'expression du jugement personnel est favorisée. Comme on l'a vu, le choix de citer certains tiers (et non d'autres) est justifié par les commentaires. La prise de position se

fait donc très naturellement dans le cadre du sujet traité et de l'article singulier. Lorsque l'auto-citation est présente, elle est manifeste par l'emploi du pronom personnel.

- (7) (FLA4) Autrement dit, le signifiant phrastique pris dans sa totalité n'a d'autre fonction que de référer à un référent conceptuel global que par commodité nous appelons "sens", et au moyen duquel il nous est donné de conceptualiser et de saisir toute espèce de cas référentiels d'expérience¹.

1. Sur ces notions, voir Jean-Claude Chevalier, Michel Launay, Maurice Molho: "La raison du signifiant" in *Modèles linguistiques* (PU Lille, 1984, VI, 2, pp. 27-41).

L'usage de placer une citation en exergue participe de la construction du point de vue et de la connivence avec le lecteur. Il est l'apanage des auteurs confirmés. Ces caractéristiques sont partagées par le style dit "littéraire" classique en sciences humaines.

2. Sciences exactes

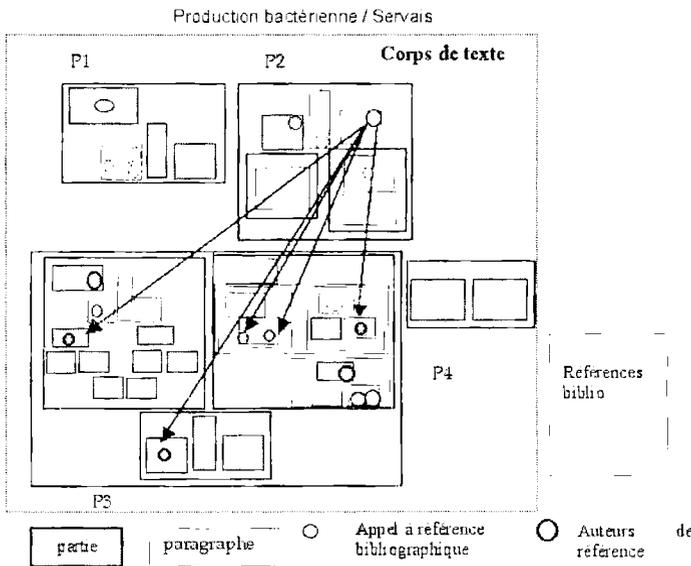
Dans le corpus de sciences exactes, on ne trouve pas de citation explicite d'autres auteurs dans le texte sous forme de discours direct et très peu de reformulations en dehors d'un type particulier d'article, la revue de travaux. Le souci de traiter l'ensemble des collègues ou prédécesseurs sur un pied d'égalité, au moins formelle, entraîne la règle d'exhaustivité dans les appels à références bibliographiques (ci-dessous ARB), récapitulés dans une liste. L'ellipse du discours rapporté est donc la règle, ce qui peut s'expliquer par le souci de concision.

Les auteurs mentionnés en début d'article peuvent avoir statut d'autorité. Toutefois les introductions présentent généralement l'état de l'art, catalogue de travaux sur le sujet traité, et il est difficile d'isoler les références importantes. La référence à un auteur ayant statut d'autorité est fondée sur l'emprunt d'une méthode, ce qui donne un poids particulier aux appels à référence bibliographique de la partie *Méthode*. C'est la répétition d'un ARB qui permet de signaler les auteurs de référence. En effet, une même référence peut être mentionnée plusieurs fois, à différents endroits du texte. Dans l'exemple suivant tiré de la biologie, les auteurs de référence sont mentionnés 6 fois, d'abord dans la partie *Méthode* (exemple 8), puis dans les différentes sections de la partie *Résultats*. La forme est peu saillante mais les ARB sont bien situés, isolés dans leur paragraphe. Les auteurs cités servent à chaque pas de base de comparaison comme le montre l'exemple 9. La position des ARB est donc importante, mais également leur distribution spatiale (Figure 2).

- (8) (FOA7: Méthode) La biomasse bactérienne a été calculée en considérant un contenu en carbone par unité de volume variable selon la taille des bactéries (Simon et Azam, 1989).
- (9) (FOA7: Résultats) En l'absence de détermination de ces paramètres pour des bactéries de la Mer du Nord, les valeurs tirées de Simon et Azam (1989), et déterminées pour les bactéries prélevées au large des côtes de Californie, ont été utilisées, ce qui explique probablement la différence entre les facteurs de conversion théorique et expérimental.

Les discutants ayant statut de pairs sont souvent cités plusieurs fois mais dans un passage restreint, une section ou une partie d'article. Les ARB d'auteurs sans statut

Figure 2. Auteurs de référence en océanographie biologique (FOA7)



particulier d'autorité sont mentionnés une fois. On observe des usages différenciés selon l'importance accordée à la contribution citée. En mathématiques par exemple, l'usage de citer un auteur et une formule est pondéré par la mention de pages (s'il suffit de lire un petit passage, les pages sont mentionnées, s'il est essentiel de lire tout l'article, les pages ne sont pas mentionnées). Bien entendu, les citations d'auteurs ayant le statut de discutants, a fortiori statut d'auteur de référence apparaissent plus tôt que les citations d'auteurs secondaires, et on les retrouve en fin d'article, garants à chaque pas de la démonstration proposée comme on le voit ci-dessous à travers les extraits d'un article en mathématiques appliquées.

- (10) (FMA1: première partie) On s'intéresse à la formulation variationnelle du problème de Stokes généralisé. Etant donné $\varepsilon > 0$ et un terme source dans $\mathbb{H}^{-1}(\Omega)$, on cherche un champ de vitesse u_ε dans $\mathbb{H}^1_0(\Omega)$ et un champ de pression dans $L^2_0(\Omega)$ tel que
- (1.1) [...] où $\mathbb{H}^1_0(\Omega) = \mathbb{H}^1_0(\Omega)^n$, $\mathbb{H}^{-1}(\Omega)$ est le dual de $\mathbb{H}^1_0(\Omega)$ et $L^2_0(\Omega) = L^2(\Omega)/\mathbb{R}$ (cf. Lions-Magenes [14] pour une revue sur les problèmes aux limites et les propriétés des espaces utilisés). Il est bien connu que le problème $(P)_\varepsilon$ est bien posé pour tout $\varepsilon > 0$ (Brezzi [6], Girault-Raviart [10] ou Teman [15]).
- (11) (FMA1: 3^e partie) Les résultats ci-dessus résultent de la coercivité de T_1 et de la monotonie de T_2 (cf. Brezis [5] p. 100-103).
- (12) (FMA1: 4^{ème} et dernière partie) LEMME 4.1 (cf Girault-Raviart [10] p. 103)
En biologie, les auteurs ayant statut de discutant sont en position de sujet de phrase, ils "sortent des parenthèses"

- (13) (FOA1) NAYLOR (1955) et AMANIEU (1969) parmi d'autres, ont montré que le nombre de segments porteurs d'aesthètes était en relation directe avec le nombre de mues chez certains Isopodes et Amphipodes. [...] Nous avons fait la même étude sur le homard, *Homarus gammarus*, en utilisant notamment des juvéniles élevés artificiellement et dont l'âge était connu.

Comme on le voit dans cet exemple, la mention d'un auteur de référence est accompagné à une distance de quelques phrases par des pronoms de 1^{ère} personne, lorsque leur emploi est admis comme en médecine ou certains champs de la biologie. Lorsque la 1^{ère} personne est proscrite, comme en physique, on observe des formulations indirectes du type, *cette étude*, *le présent travail* ou autre formulation avec actualisation adverbiale. Parfois, l'auteur a recours à des stratégies d'évitement plus élaborées et mentionne "une idée intuitive" ou "une idée simple". Ces tournures contrastent avec les introductions d'auteurs de référence "Il est admis que", "Il est bien connu que" (voir exemple 10). Dans tous les cas, la mention d'autrui précède la mention de 1^{ère} personne comme on le voit ici en océanologie sur un empan de deux longs paragraphes dans l'introduction.

- (14) (FOA10) Il est admis que les variations d'abondance d'un stock et celles de la disponibilité géographique d'espèces pélagiques sont tributaires en partie des fluctuations climatiques (Sharp et Csirke, 1983). [...] De même, la variabilité des prises par unité d'effort (PUE) de petits pélagiques, devant la Côte d'Ivoire, s'explique en partie par les données bi-mensuelles de température de l'eau de surface (Mendelssohn et Cury, 1987). [...] Dans cette étude, les relations entre les PUE et une composante de vent selon différentes directions sont recherchées à des micro-échelles spatiale et temporelle.

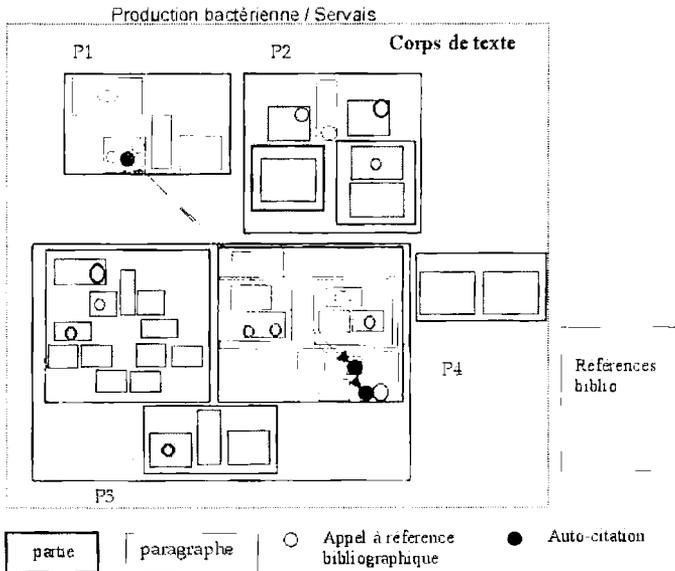
Si l'évitement du pronom personnel de 1^{ère} personne est général, l'auto-citation en revanche est tout à fait commune. Elle a son lieu de prédilection, variable suivant les disciplines et les types d'article. Mais un auteur (plus souvent collectif que singulier) peut se citer en position d'autorité, plusieurs fois, s'il estime sa contribution décisive. Il n'y a donc pas de "morphologie" particulière à l'auto-citation, mais bien un contexte d'insertion dans l'article qui permet de juger du "positionnement" au sens propre et de la modestie relative de l'auteur, en fonction des formules associées et des voisinages d'auteurs plus ou moins prestigieux qui accompagnent l'auto-citation. L'exemple 15 montre une auto-citation extraite du 2^e paragraphe de l'article d'océanologie biologique déjà cité pour les auteurs de référence (exemples 8 et 9),

- (15) (FOA7) La nécessité de déterminer un facteur de conversion expérimental pour interpréter les résultats d'incorporation de ³H-thymidine a déjà été discutée dans la littérature (Servais, 1988).

Le schéma de la figure 3 montre la position dans le corps de texte des trois auto-citations dans cet article, à titre de comparaison. L'empan couvert par l'auto-référence est de trois parties sur quatre. Il est commun que la première personne se situe dès la 1^{ère} partie, soit sous forme d'auto-citation, soit sous forme déictique ("notre propos", "cette étude"). Le schéma montre un cas moyen, ni spécialement modeste ni spécialement immodeste.

Dans l'exemple 16, tiré du début du premier paragraphe dans un article de physique (mécanique des fluides), les ARB sont de simples numéros renvoyant à une liste en fin d'article. Néanmoins, le contextede ces ARB ("Historiquement" et "Dans cette note") indique qu'il s'agit de la mention d'autrui, puis de la 1^{ère} personne.

Figure 3 ARB d'auto-citation en océanographie biologique FOA7

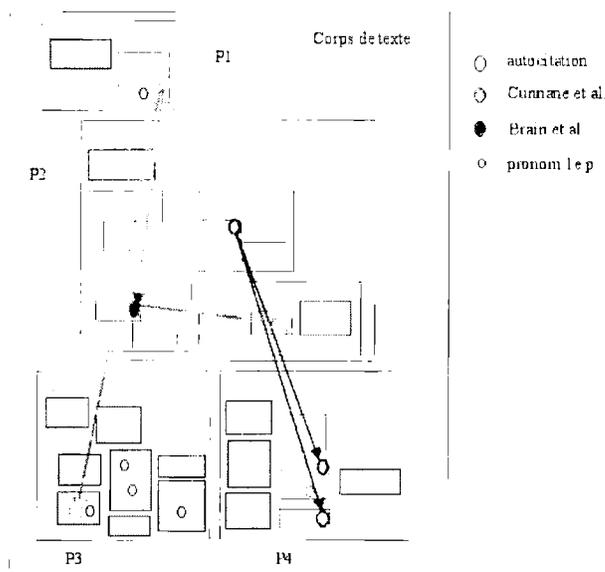


- (16) (FPA21) Les écoulements interdusques constituent un exemple caractéristique d'écoulement de fluide tournant autour de parois. Historiquement, les premières études ont porté sur des situations d'écoulements auto-sémeblables entre deux disques de rayon infini pour lesquels les équations de Navier-Stokes se réduisent à un système d'équations différentielles ordinaires, [1, 7]. Dans cette note, on se propose d'étudier la structuration d'états stationnaires pour une cavité interdusques réaliste d'extension géométrique finie (voir fig. 1). Cette étude est le premier pas nécessaire à la compréhension de la nature inattendue de la première bifurcation pour ce type d'écoulement [3, 4]. ...

Les références 1 et 7 renvoient à des articles de Batchelor, 1951 et Stewartson, 1953, autorités du domaine, tandis que 3 et 4 sont des auto-citations renvoyant à des travaux de 1996 et 1998. Toutefois, dans cet article, l'empan des 3 ARB en auto-citation ne dépasse pas l'introduction. Un voisinage prestigieux peut donc contrebalancer un faible "étalement" dans l'espace de l'article.

Dans certains articles, notamment en médecine, on rencontre des exemples d'auto-citation répétitive couvrant tout l'article, d'autant plus facilement que les auteurs sont généralement très nombreux. La fréquence élevée des ARB en auto-citation, partielle (pour certains des auteurs) ou totale (pour tous les co-auteurs) peut se conjuguer avec l'isolement de l'ARB dans un paragraphe, caractéristique renforçant le statut d'autorité. C'est ce que l'on voit dans l'article suivant, où une distribution de 1^{ère} personne de la 1^{ère} à la 3^e partie est occupée par le premier auteur Brain, et une distribution d'autorité par le dernier, Cunnane, qui apparaît dans la partie *Méthode* et *Conclusion*. Cet auteur est l'auteur de correspondance.

Figure 4. Distribution des ARB en auto-citation dans un article de médecine (EMBA6)
Brain, Trout ... & Cumane Nicotine induces calcium spikes



Avant de conclure ce bref panorama, notons que la citation en exergue subsiste à titre d'exception, en mathématique, où l'auteur est généralement unique et peut afficher sa singularité.

Le principe de citation en sciences exactes est fondé sur la mention elliptique de travaux antérieurs, dont on n'explicite pas le contenu, mais dont l'auteur (souvent collectif) garde des méthodes, des notions (emprunt de vocabulaire, d'abréviations). La mention à plusieurs reprises d'un appel à référence donne une valeur cumulative à celle-ci, et plus l'empan de l'anaphore textuelle est grand, plus l'auteur cité a d'importance.

3. Évolution

L'évolution observée en sciences humaines tend à niveler les différences avec les sciences exactes. Ainsi, les appels à référence bibliographique sont de plus en plus souvent séparés des notes de commentaire, même si quelques disciplines y résistent. Les citations en exergue disparaissent. Enfin, les jugements critiques accompagnant les citations d'autres auteurs sont perçus défavorablement par certaines écoles. Plus profondément, c'est le choix élogieux de certains et non d'autres qui est remis en question. On comprend que ne pas citer, surtout parmi les contemporains, devient pénalisant pour les pairs, à une époque où les évaluations de notoriété sont basées sur des comptes du type *Citation index*. Les mentions d'auteur qualitatives cèdent le pas aux ARB quantifiables. Il semble que le style impersonnel, associé à la neutralité, s'impose comme norme de fait par référence au modèle anglo-saxon de communication académique.

Ce constat est cependant remis en question par l'émergence de nouvelles pratiques. Les revues électroniques en ligne laissent dans certains cas une plus grande latitude aux auteurs. L'existence de liens vers l'hyper-texte ou vers des zones comme celle des références bibliographiques ou celle des notes propose des modes de lecture nouveaux dont on ne connaît pas encore le devenir.

4. Conclusion

Dans cette étude une grande importance est accordée à la position et à la distribution des citations ou des appels à référence bibliographique dans l'espace de l'article. L'empan physique d'une citation, mesurable en nombre de lignes, peut être un indice caractérisant le poids d'une citation en sciences humaines, de même que le nombre de répétitions d'un ARB est un indice en sciences exactes. Cependant, la portée d'une citation dépend bien sûr de plusieurs facteurs, parmi lesquels la position en début d'article est décisive. La singularité des formes graphiques ou des marques associées à une mention d'auteur permet aussi de reconnaître une citation particulièrement importante parmi d'autres. Les emprunts de métalangage n'ont pas été abordés ici, ils relèvent d'une autre méthodologie. Au terme de cet aperçu, il reste à caractériser des usages par sous-genres, ou par école. Enfin, comme on l'aura deviné à travers les exemples, le style personnel joue pour différencier les auteurs cités tierce personne et les hiérarchiser, comme il est à l'œuvre pour pondérer l'expression de la première personne, en s'appuyant sur les règles du style collectif.

Références

- Breivega, K.R., Dahl, T. & K. Fløttum, 2002 "Traces of self and others in research articles. A comparative pilot study of English, French and Norwegian research articles in medicine, economics and linguistics", *International Journal of Applied Linguistics*, 12 (2), p 218-239.
- Fløttum, K. & F. Rastier (éds), 2002, *Academic discourse, multidisciplinary approaches*. Oslo, Novus forlag.
- Grossmann, F., 2002, "Les modes de référence à autrui chez les experts: l'exemple de la revue *Langages*", *Faits de langue*, 19, p 255-262.
- Harris, Z., 1952, "Discourse analysis", *Language*, 28, p 1-30.
- Hunston, S. & G. Thompson (éds) 2000, *Evaluation in Text: Authorial Stance and the Construction of Discourse*, Oxford, Oxford University Press.
- Hyland, K., 1998, *Hedging in scientific research articles*, Hong Kong, City University of Hong Kong.
- Hyland, K., 2002, "Authority and invisibility: Authorial identity in academic writing", *Journal of Pragmatics*, 34 (8), p 1091-1112.
- Jakobson, R., 1973, *Questions de poétique*, Paris, Seuil.
- Lefebvre, J., 2004, "Représentation du 'discours autre' et note de bas de page: un jeu sur deux lignes" in López-Muñoz, J. M., Marnette, S. & Rosier L. (éds) *Le discours rapporté dans tous ses états: Question de frontières*. Paris, L'Harmattan, p 428-436.
- Lucas, N., 2004, "La citation et l'appel à référence bibliographique dans les articles académiques", In López-Muñoz, J. M., Marnette, S. & L. Rosier (éds) *Le discours rapporté dans tous ses états: Question de frontières*. Paris, l'Harmattan, p 419-427.

- Nuchèze V. de, 1991, "Les typologies à la lumière d'un genre hybride: le discours de recherche", *Études de linguistique appliquée*, nouvelle série (83), p 101-116.
- Poudat, C. & Loiseau S., 2003, "Evaluation of authorial presence in academic genres", *Evaluation in Academic Discourse*, Siena, juin 2003. <http://www.unisi.it/eventi/cad/>
- Schreiber, J-P., 2002, "Le vertige de la citation: quelques réflexions sur une forme de discours rapporté en histoire" *Faits de langue*, 19, p 263-278.
- Yamada, Y., 1936, *Nihon bunpôgaku gairon [Somme sur la grammaire japonaise]* Tôkyô, Hôbunkan, p 1148 +26.
- Zaleska, M., 2003, "Evaluation through quotation as a means of constructing authority in academic discourse", *Evaluation in Academic Discourse*, Siena, juin 2003. <http://www.unisi.it/eventi/cad/>

Corpus

- F français C critique littéraire, G géographie, L linguistique, M mathématiques appliquées, O océanologie biologique, P physique (mécanique). E anglais MB médecine biologique cellulaire
- FCA1 Bayard-Sakai, A., 2001 "De la graine à la fleur L'amplification romanesque chez Murakami Haruki" in Lucas & Sakai (éds) *Japon pluriel* 4, Arles, Philippe Picquier, p 135-145.
- FGA5 Mille, M., 2000 "Des densités habitantes aux densités mouvantes" *Cybergéo*, 121 <http://www.cybergeo.presse.fr/essoc/mille/millefr.htm>.
- FGA31 Buléon, P., 2003 "Vote Front National 1984-2002, Géographies et interprétations successives: une équation politique?", *Espace, populations, sociétés*, 3, p 453-467.
- FLA4 Molho, M., 1986, "Grammaire analogique, grammaire du signifiant" *Langages*, 21 (82), p 41-51.
- FLA9 Tamba, I., 1994, "L'ukemi-passif en japonais: le métissage d'un concept grammatical", *Travaux de linguistique contrastive franco-japonaise*, p 215-235.
- FLA19 Dhorne, F., 1995, "Guérir, dit-elle" *Aoyama Furansu bungaku ronshû*, 4, p 125-139.
- FMA1 Guermont, J.-L., 1992 *Perturbations singulières des problèmes de point selle et préconditionnement du problème de Stokes*. LIMSI-CNRS, Notes et documents 92-13.
- FOA2 Hénocque, Y., 1987, "Observation des antennules et détermination de l'âge chez le homard, *Homarus gammarus*" *La mer*, 25, p 1-12.
- FOA7 Servais, P., 1990, "Estimation de la production bactérienne en milieu marin par mesure du taux de synthèse protéique". *Oceanologica acta*, 13 (2), p 229-235.
- FOA10 Littaye-Mariette, A., 1990, "Rendements de la pêche sardinière (*Sardina pilchardus*) et conditions de vent, dans le nord du Golfe de Gascogne" *Aquatic Living Resources*, (3), p 163-180.
- FPA21 Cousin-Rittermard N., Daube O. & Le Quéré P., 1999, "Structuration de la solution stationnaire des écoulements inter-disques en configuration rotor-stator", *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences de Paris, t. 327, série II b*, p 221-226.
- EMBA6 Brain, K. L., Trout, S., J., Jackson, V. M., Dass, N. & Cunnane, T. C., 2001, "Nicotine induces calcium spikes in single nerve terminal varicosities: a role for intracellular calcium stores", *Neuroscience* 106 (2) p 395-403.

18

Écriture académique et identité culturelle**Ulla Tuomarla**

Université de Helsinki, Finlande

1. Introduction

Thèses et mémoires sont considérés par les étudiants comme un genre littéraire ardu. Ce qui complique en outre leur travail, ce sont les fluctuations des normes nationales, internationales et disciplinaires, des règles plus ou moins bien établies et parfois non écrites, transmises de bouche à oreille ou dispersées dans des documents de divers types. La tâche des étudiants de langues étrangères est encore plus grande, car à ces premières difficultés s'ajoutent les difficultés langagières et socio-culturelles. L'ensemble de ces difficultés prouve que la science occidentale – malgré son caractère apparemment mondialisé (dans la mesure où l'occident s'est mondialisé) – n'a pas une écriture mais plusieurs. L'objectif de cet article est d'esquisser les multiples facteurs et leur interférence pour penser les identités culturelles dans le domaine de l'écriture académique.

Dans ce qui suit, je m'appuierai sur les différences de *styles rhétoriques* entre différentes langues présentées par, entre autres, R.B. Kaplan (1966, 1972), Régent (1985) et Hinds (1987)). Quant à la détermination de ce type de différences rhétoriques, une comparaison entre des langues comme le finnois, l'anglais et le français peut s'avérer fructueuse pour le traitement de cette question en général. Je discuterai en particulier la dichotomie établie sur la base de la culture rhétorique orientée soit vers *le lecteur*, soit vers *l'auteur* du texte (cf. Hinds 1987). En termes systémique-fonctionnels (Halliday), cette opposition serait décrite, respectivement, comme une dominance soit de la fonction interpersonnelle (anglais et français), soit idéationnelle (finnois). La culture rhétorique à la finlandaise peut donc être caractérisée comme une culture peu interpersonnelle et peu orientée vers le lecteur (cf. Mauranen 1993).

Cependant, il convient de signaler d'emblée que, premièrement, l'écriture académique ne constitue pas un genre homogène et, deuxièmement, que les différences disciplinaires sont considérables aussi; un article de recherche en médecine suit un modèle de structure beaucoup plus strict qu'un article de linguistique, par exemple. Deuxièmement, le système des sous-genres universitaires (résumé, compte-rendu, mémoire, dissertation, thèse, etc.) varie d'un pays à l'autre. Troisièmement, il convient d'ajouter que les normes varient également sur l'axe de légitimité professionnelle de l'auteur de sorte qu'un auteur connu peut se permettre plus de liberté qu'un néophyte. Le but de cette communication étant de dessiner des pistes de recherches, je ne me limiterai ni clairement à tel ou tel sous-genre, ni à distinguer entre scripteur professionnel, apprenti ou étudiant.

Les pratiques scientifiques universitaires sont approchées ici sous trois angles différents et à travers trois types de documents écrits: les manuels d'écriture académique, les analyses du discours académique et les productions¹ authentiques de mes étudiants FLE à l'Université de Helsinki. Mon intérêt se situe principalement au niveau des structurations discursives et de la rhétorique textuelle qui ne sont pas analysables en traitement automatique.

2. Norme et pluralité de normes

Par notion de norme, on comprend généralement une représentation sociale définissant la correction. Il s'agit donc d'une conception intersubjective, partagée par une communauté (Bartsch (1987) cité par Chesterman 1995: 201). Tout comme un chercheur peut appartenir à différentes communautés à la fois, les facteurs impliqués dans son processus d'écriture se divisent grosso modo en trois: la langue de rédaction, la culture d'origine liée à la langue maternelle et la discipline.² Nous avons donc une pluralité de normes.

Mon but consiste à expliquer certaines différences rhétoriques observables dans les textes académiques produits par des Finlandais francophones non natifs via cette pluralité de normes parfois contradictoires. Il s'agit d'une part de verbaliser les normes sous-jacentes et, de l'autre, d'analyser ces textes comme un terrain où différents systèmes de normes interagissent. Du coup, il s'agit de souligner le rôle joué – et quelque peu négligé, me semble-t-il – par la langue maternelle et l'identité culturelle d'origine de l'auteur. L'intérêt de la dichotomie natif/non natif n'est pas uniquement didactique et n'a pas non plus une fonction valorisante. Pour une analyste du discours, l'analyse contrastive des rhétoriques nationales ou spécifiques des langues permet de faire surgir des configurations discursives ainsi que des normes culturelles.

À ma connaissance, les études actuelles sur le discours académique se répartissent en deux groupes majeurs. Soit on analyse et compare les productions des natifs et des non natifs (Mauranen p.e. concernant le finnois et l'anglais; il n'y a pratiquement pas d'études sur le finnois en regard du français d'ailleurs) dans une discipline, soit on compare différentes langues et différentes disciplines (le projet KIAP à Bergen, cf. Fløttum 2003a, 2003b)). Dans la pratique, et quelle que soit la discipline, la dominance de l'anglais en tant que langue de publication à l'échelle mondiale est indéniable. Pour cette raison, il est grand temps de comprendre la spécificité rhétorique de diverses langues; de verbaliser et de prendre position vis-à-vis des normes de l'écriture académique qui s'imposent comme universelles mais qui se basent en réalité sur une conception de "normalité rhétorique" typique de l'anglais. Cela me conduit à défendre la perspective – la mienne! – d'un auteur qui s'exprime dans une autre langue que la sienne propre et qui brouille ainsi la problématique centrée sur la bipartition simpliste langue/discipline. Les conséquences de cette altérité peuvent être dommageables, car la différence peut être interprétée comme une incompétence.

Les rhétoriques culturelles se reflètent sur les structurations textuelles dont j'ai choisi des aspects qui touchent à la problématique du discours rapporté. Je parlerai d'abord des la

¹ Il s'agit principalement des mémoires de maîtrise.

² J'ajoute volontiers encore que le forum de publication peut jouer un rôle important. Une revue consacrée par la tradition finit par imposer ses normes qui feront autorité dans le domaine.

structure du texte, des introductions en particulier (3), ensuite des phénomènes liés à la présence de l'autre (le référencement) dans le texte (4) et enfin j'aborderai la présence de l'auteur (5) et ses façons de se manifester.

3. Partie Introduction, premier symptôme de la différence

Au début j'ai eu l'impression – et cette intuition s'est confirmée à l'analyse – que les façons de comprendre ce qu'on entend par une introduction ou une conclusion diffèrent d'une culture à une autre. En bref, mes collègues francophones natifs sont unanimes pour dire que leurs étudiants finlandais ne savent écrire ni introduction ni conclusion. C'est dire que, primo, ces parties réclament des compétences culturelles qu'il faut leur apprendre et, secundo, que les scolarités nationales jouent un rôle important dans la conceptualisation des manières d'introduire et de conclure un sujet. Faute de place, je me concentre ici sur les parties introductives.

La structure globale d'un article de recherche a été analysée par Swales (1991). Objet de métaphorisation³, les différentes parties dont un texte se compose sont couramment appelées 'steps' ou 'moves' (cf. le modèle de Dudley-Evans 1986) aussi bien dans les textes des analystes de discours que dans les manuels. On peut se demander pourquoi. Dans mon esprit, la métaphore des pas successifs est en parfaite harmonie avec la représentation du cheminement des sciences (ou d'une étude particulière) qui "avancent"⁴. À un niveau plus général, les pas ou les mouvements s'associent à l'idée de faire du chemin, un voyage (Törrönen 2002: 40 utilise le mot 'tutkimusmatka', expédition; l'idée d'une aventure est souvent évoquée en relation avec un projet de recherche dans les manuels).

La métaphore d'un itinéraire par étapes est intéressante du point de vue de la conceptualisation du parcours de l'écriture et de la lecture ainsi qu'en tant que représentation du processus de recherche lui-même. Ce parcours est représenté comme linéaire et chronologique. Reste encore à déterminer s'il s'agit des pas du scripteur-chercheur ou de ceux du lecteur. Si on se place du côté du scripteur, force est de constater que la représentation donne une image erronée de la démarche de l'écriture. Même les manuels conseillent un zigzag: le retour à l'introduction après l'écriture de la conclusion pour vérifier la cohérence des deux parties.

Une autre métaphore intéressante est celle d'un *tour guidé* (*guided tour*). Dans son étude contrastive sur la présence du métatexte dans des écrits académiques anglais/finnois Mauranen (1993: 16) l'utilise pour décrire le lecteur modèle construit à l'intérieur d'un article écrit en anglais, projection qui se concrétise en quantité très élevée de métadiscours. Le qualificatif 'guidé' sert à souligner le contraste frappant entre les cultures rhétoriques finlandaise et anglo-américaine; dans un texte académique anglo-américain, l'auteur doit écrire de façon à *guider* son lecteur. Cela participe à ce qu'on appelle *writer responsibility*; en revanche la culture finlandaise repose sur le lecteur et son travail interprétatif. Par conséquent, l'écriture académique à la finlandaise a été caractérisée comme 'poétique', car

³ Cf. Lakoff & Johnson (1980), *Metaphors we live by*: La métaphorisation sert à construire un lien entre le monde scientifique, abstrait, et le monde quotidien, concret.

⁴ Le mot grec 'methodos' signifie 'voie'. Je remercie Rudolf Mahrer pour cette remarque.

elle s'attend à un lecteur expert et patient tandis qu'un texte en anglais construit une image d'un lecteur moins spécialisé et pressé (Mauranen 1993: 258).

Dans la partie introductive du texte, l'auteur fait face à ce que Fløttum (2003: 97) appelle la double tension entre continuité et originalité; le premier " pas " consiste à se faire une place dans un domaine de recherche peuplé de prédécesseurs. Même si c'est un endroit où on mentionne beaucoup d'auteurs (d'après Fløttum (2003:107), 20% des références bibliographiques⁵ d'un article se situent dans la section Introduction) on y rencontre d'habitude peu de citations directes/intégrales, on y trouve juste la mention des auteurs.

Les introductions sont également le lieu où, dans les cultures anglophones, on dit qu'il faut se vendre, alors que dans la culture latine, on parle plus volontiers de la captation en évitant toute connotation économique. Bref, il s'agit d'inciter le lecteur à lire son texte en entier. Pour faire comprendre cela aux finnophones, certains manuels recourent à des métaphores dramatiques. L'exemple suivant est tiré du manuel de Törrönen (2002:40):

- (1) [...] l'auteur peut motiver son lecteur à le rejoindre pour **une expédition/un voyage** en soulignant que les vrais types d'information manquent ou que *la vie humaine est en danger et pour éloigner le danger*, nous avons besoin d'alternatives pour résoudre ou éliminer la situation menaçante. (Traduit du finnois par moi-même)

Ce type de discours émotionnel est censé inciter un auteur finnophone à s'orienter davantage vers le lecteur, orientation constituant la norme globale aujourd'hui.

En ce qui concerne le rôle de l'introduction par rapport à l'ensemble des informations véhiculées, les traditions anglo-américaine et française diffèrent considérablement de la nôtre: elles veulent que les résultats soient annoncés d'emblée, tandis qu'un auteur finlandais les garde volontiers jusqu'à la conclusion.

4. Référencement au discours d'autrui ou l'autre mêlé au mien

La citation bibliographique, jeu complexe de références intra- et inter-textuelles, constitue indéniablement un procédé constitutif du texte académique sous sa forme actuelle (Lucas 2004: 420). Comme le suggère Poudat (2003: 80), la quantité des références bibliographiques varie selon la discipline, les domaines de recherche et le statut du chercheur. Fløttum (2003: 105) ajoute à cela un nouveau paramètre: la langue. Selon elle, la linguistique française utilise beaucoup moins de références bibliographiques que leurs collègues s'exprimant en anglais⁶. À un niveau général, on constate aussi que les conventions d'indication de sources varient entre les sciences humaines et les sciences appliquées. De plus, on observe des différences dans les traditions entre la recherche linguistique et les recherches littéraires: en linguistique, on donne généralement le nom d'auteur suivi de

⁵ Je note tout simplement ici que cette statistique semblerait être contradictoire avec l'assertion suivante de Lucas (2004: 422): "Par exemple, les introductions et les conclusions sont souvent dénuées d'ARB [appel à référence bibliographique]".

⁶ Mais, sauf erreur de ma part, le projet KIAP ne prend pas en compte la langue d'origine d'un auteur s'exprimant en langue étrangère. À noter aussi que Lucas (2004: 419) avance, en revanche, que la langue utilisée constitue un facteur mineur pour la variation des systèmes de référencement.

l'année de la publication + une indication de la page concernée, dans les études littéraires en revanche, on a tendance à donner le titre de l'ouvrage en question au lieu de la date, par exemple. Comme le constate Grossman (2002: 258), les variantes mériteraient d'être examinées de plus près du point de vue sémiotique; l'indication de la page, par exemple, permet de marquer une proximité plus grande entre la source et le discours tenu par l'auteur.

Le placement d'une citation ou d'une indication de source vis-à-vis des unités typographiques de taille variable (phrase, paragraphe, section) s'est avéré un paramètre important pour contraster des textes académiques (cf. Lucas 2004). Les positions occupées par des unités du système de référencement méritent l'attention pour deux raisons au moins. Elles mettent d'abord le doigt sur le rôle joué par le cotexte pour l'interprétation d'une citation et nécessitent ainsi une analyse macro-syntaxique (Lucas 2004: 423). Ensuite, elles sont aussi un facteur qui varie à un niveau culturel, c'est-à-dire dans l'élaboration discursive d'une identité culturelle. Lucas (2004: 422) observe que, d'une manière générale, les formes d'appel à référence bibliographique occupent souvent des positions remarquables dans le texte. Ce constat corrobore mes propres analyses concernant les positions des fragments du discours rapporté direct dans des articles d'un corpus complètement autre, celui de la presse écrite (Tuomarla 2000). Lucas fait ressortir des schémas récurrents variant selon la discipline. Il me paraît évident pourtant que la langue utilisée doit être prise en compte pour décrire la variation existant dans le genre académique; si la langue importe pour la structuration discursive, elle importe pour le référencement aussi. Par exemple, selon la tradition anglo-américaine, il est souhaitable d'éviter de cumuler⁷ ses sources à la fin d'un paragraphe, pratique qui s'exerce assez couramment dans les textes écrits par des finnophones. Dans la tradition anglo-américaine, les sources sont en connexion avec l'introduction des idées (*topic sentences*) en début de paragraphe.

Un détail technique concerne l'emplacement de la parenthèse bibliographique, soit en dehors soit à l'intérieur d'une phrase. Dans la tradition anglo-américaine, la source parenthésée est normalement située à l'intérieur d'une phrase (ce qui ne signifie pas pour autant que la citation typographiquement incluse dans une phrase ne participe pas à des constructions textuelles de portée supérieure!), tandis que la tradition finlandaise distingue souvent entre placement à l'intérieur/l'extérieur d'une phrase pour indiquer la sphère d'action de la source: la source à l'intérieur d'une phrase ne concerne que cette phrase, la source à l'extérieur montre que plusieurs phrases antérieures sont concernées. En effet, déterminer la frontière exacte de cette rétroaction pose couramment problème. Les étudiants doivent apprendre à marquer les limites de la partie concernée du texte. Une frontière naturelle se construit avec le changement de paragraphe justement, car on présuppose que la source donnée à la fin d'un paragraphe ne peut concerner (maximalement) que les informations données dans le paragraphe même.

Enfin, en ce qui concerne la citation textuelle et le choix du verbe de communication, il me semble que les textes écrits en finnois tolèrent une monotonie toute autre que les textes français, c'est-à-dire qu'en finnois on ne cesse de répéter, par exemple *Pitkänen kirjoittaa*

⁷ Ici, il n'est pas question de l'accumulation des références bibliographiques entre parenthèses dans une phrase, phénomène qui mériterait l'attention.

[P. écrit] sans que cela pose problème. Dans un contexte universitaire, l'attention des étudiants apprenant le français est explicitement portée sur la variation lexicale des verbes de communication dans un texte académique professionnel en français. Les analyses de Fløttum (2003: 110) confirment mon expérience vécue: non seulement la variation est plus importante en français qu'en anglais ou en norvégien, mais la traduction d'un verbe typique en anglais par son équivalent en français n'est pas toujours une solution heureuse. Il semble donc que le système en français soit particulièrement complexe et que tel ou tel verbe ne soit à sa place que dans un certain type de cotexte citationnel.

Toujours lié au rapport du DR avec son cotexte, il reste à signaler que la mise en cotexte d'une citation pose souvent problème à nos étudiants. Le rapport à autrui et les usages argumentatifs découlant de leur intégration contextuelle sont une zone particulièrement exigeante, puisque riche en enjeux sociaux. Encore une fois, la difficulté à articuler une citation dans son texte personnel touche à la tendance générale de la pauvreté de la fonction interpersonnelle du finnois; il arrive souvent que la citation occupe une place un peu solitaire dans les textes de nos étudiants. Autrement dit, ils oublient d'explicitier les liens entre la citation et le cotexte, faute compréhensible si l'on pense que la rhétorique finlandaise repose sur l'implicite. Un auteur finlandais ou japonais se présente moins comme un guide touristique pour son lecteur, pour reprendre la métaphore consacrée; les transitions entre énonciateurs et parties du texte sont subtiles, implicites le plus souvent. Du point de vue illocutoire, on peut dire qu'il suffit (pour un finnophone) que les informations soient là. Dans les termes de Halliday, on parle de la mise en valeur de la fonction idéationnelle au détriment d'une orientation vers la participation du destinataire. Dans ces cultures, savoir respecter l'intelligence d'un lecteur spécialiste veut dire qu'on lui laisse la tâche d'interpréter sans trop lui forcer la main. C'est précisément là que se confrontent l'éducation discursive de la culture d'origine et les exigences d'une autre langue ou relatives à une discipline.

L'absence de cotextualisation appropriée compte à la fois parmi les traits de la culture rhétorique favorisant l'implicite et comme un problème de l'écriture académique non-native en général (Thompson & Yiyun 1991). La norme universelle (sur la base de l'anglais?) exige, en revanche, que l'auteur exprime sa position vis-à-vis de la citation. Au niveau discursif, une citation conforme à la norme est donc couplée avec un cotexte explicitant plus ou moins la fonction de la citation.

Quant à la forme du discours rapporté, reste à signaler qu'un locuteur allophone recourt volontiers aux citations pour s'exprimer, profitant ainsi d'un travail de formulation «prête-à-porter». En dernière instance, le recours aux énoncés d'autrui résulte en une abondance de citations directes au détriment des autres formes du DR⁸ et favorise probablement l'emploi des formes hybrides DD/DI (aucunement absentes des textes d'experts non plus, cf. Tuomarla 2000).

On constate cependant une opposition plus ou moins nette entre la description et la prescription; les manuels créent l'illusion d'un système de référencement transparent, précis et exact, tandis qu'en pratique ce système repose en grande partie sur l'ellipse et l'allusion.

⁸ Je laisse de côté évidemment les phénomènes de plagiat.

Non seulement le marquage scriptural prête à l'ambiguïté quant à sa portée et à sa fonctionnalité, mais il tend volontairement à ce type de brouillage. Pour un expert, c'est un espace de jeu – jeu qui présuppose un savoir partagé, car les textes sont le lieu privilégié des clins d'œil et de la connivence. Par conséquent, une citation allusive est un atout chez un auteur consacré, mais risque d'être sanctionnée dans les dissertations d'étudiants ! (Voit Grossman 2003)

D'une manière générale, le statut du scripteur est lié à son aptitude à la violation des normes – aptitude tendanciellement supérieure chez les chercheurs utilisant leur langue maternelle et ainsi plus solides d'un point de vue langagier.

5. Construire la fonction auteur

Ouvrons un troisième volet concernant les rhétoriques: celui des degrés de présence auctorielle et leur réalisation à la surface textuelle. La construction de la *persona* de l'auteur est étroitement liée à l'idée d'une culture rhétorique. Ainsi un auteur qui se manifeste peu via le métadiscours et qui exprime sa relation aux autres par des moyens implicites, est-il un auteur absent de la surface textuelle. La construction progressive de la fonction auteur se reflète dans le maniement des noms d'auteur, dans la complexité de l'imbrication argumentative entre les sources citées et les discours d'accueil; le point de vue de l'auteur est à chercher dans le maniement des discours d'autrui. Dans le genre académique, la présence de l'auteur se concrétise principalement (ou non) via l'emploi des pronoms, le métadiscours et l'autocitation. Tous ces aspects de l'écriture académique offrent du matériel pour une analyse contrastive: le métadiscours est abondant dans un texte en anglais, et souvent quasi-absent dans un texte en finnois, le système des pronoms personnels et surtout leur évitement présente une variation selon la langue utilisée, etc.

L'écriture académique est traditionnellement considérée comme un genre impersonnel où l'objectivation aboutit à une absence au moins apparente du moi scientifique, l'auteur se cachant derrière le contenu de son article. Pour les rares occasions où l'auteur sent le besoin de référer à lui-même, il doit se choisir un pronom. Le choix du pronom personnel qu'un auteur d'un texte académique utilise pour référer à lui-même est porteur de sens puisque lié à son identité culturelle et professionnelle. Un auteur débutant hésite à opter pour le *je* qui peut être interprété comme une marque d'autorité scientifique. En effet, il existe des études qui montrent que l'emploi du *je* va croissant avec l'âge et le prestige d'un auteur (cf. p.e. Korhonen & Kusch 1989 concernant Gadamer). Le *nous* dit de modestie est très étrange pour un finnophone moderne, car le pronom pluriel n'a pas cet emploi en finnois. De plus, son emploi en français crée des difficultés grammaticales liées à l'accord des participes passés. Avec la tendance actuelle qui favorise les groupes de chercheurs plutôt que les auteurs individuels, cet emploi est parfois difficile à distinguer des emplois du pronom réellement pluriel.

Quant au pronom indéfini *on*, sa capacité de référer soit à l'indéfini soit au personnel, fait que son emploi est connu pour engendrer des problèmes chez les auteurs débutants non natifs en même temps qu'il offre une gamme de subtilités à un auteur expert. C'est dire que ce qui fonctionne à merveille, avec beaucoup de nuances, chez un expert natif, pose problème chez les non-natifs. Du point de vue d'un allophone au moins, l'ambiguïté du *on*

s'oppose à l'idéal scientifique de la clarté dans la désignation des sources et sa fréquence est donc surprenante.

Poudat (2003: 81) montre dans son étude sur la variation morphosyntaxique des articles de recherche en français que les verbes conjugués à la 3^e personne du singulier sont très clairement majoritaires (73 %). Ce fait est expliqué par la volonté de garder une distance objectivante et par la préférence générale pour les constructions impersonnelles. On y ajouterait volontiers le besoin de citer les autres auteurs, phénomène qui se concrétise souvent par la forme: X écrit/ constate/ propose, etc.

L'autocitation académique participe à la construction biaisée de l'auteur lui-même, car l'auteur traite alors de son propre nom comme s'il était un autre (Rosier 2002).

6. Remarques finales

L'idée d'un discours scientifique universel a été remise en question il y a longtemps déjà. En fin de compte, définir la "scientificité" d'un texte dépasse le potentiel des analyses purement linguistiques. Le lien entre la culture et le discours est aussi à comprendre à partir de facteurs extralinguistiques. Les facteurs impliqués dans les profils textuels distincts sont nombreux et complexes; j'ai évoqué les différences des sous-genres, disciplines, publications (éditeurs) et langues/cultures sans oublier les variations liées au statut du scripteur. Arrivée à la fin des études de la phase exploratoire du projet KIAP en cours, Fløttum (2003: 92) constate que "le facteur des disciplines est plus important que le facteur des langues dans la problématique des identités culturelles en discours scientifique". Quoique cette hypothèse me semble assez forte, je me demande pourtant si les résultats seraient les mêmes pour une comparaison entre des langues aussi différentes que le finnois et le français ou le japonais et l'anglais, par exemple. Rappelons à ce propos que Kaplan voyait un lien entre les rhétoriques culturelles et les différences typologiques des langues; les langues typologiquement lointaines étaient, selon lui, les plus contrastées au plan rhétorique. J'ajouterai pour ma part qu'il n'est pas suffisant de comparer les langues de publication, mais qu'il faut intégrer à l'analyse, en situation de plurilinguisme, le paramètre de la langue maternelle.

À l'examen des données, mon parcours s'est avéré heuristique; la présence de l'auteur se reflète dans la manière dont il met en scène les autres, l'hétérogénéité, et sa manière de guider le lecteur.

Je conclus en disant qu'en tant que membres de la communauté scientifique, nous devons prendre conscience de toutes les différences rhétoriques liées au plurilinguisme. Cette adaptation va de pair avec la verbalisation des normes. Pratiquement, il s'agit de pousser plus loin les analyses contrastives de ce que j'ai appelé ici les styles rhétoriques. L'objectif de ces analyses est double: elles servent, d'une part, à des applications didactiques et, de l'autre, à notre compréhension du genre (mais aussi à la compréhension de notions telles que la cohérence) en général. La relation entre manuels d'écriture, études sur le discours académique et matériaux authentiques mériterait également d'être étudiée plus en détail.

Enfin, il reste la question politique: sommes-nous prêts à accepter que le style rhétorique de l'anglais, comme lingua franca globalisée, devienne la norme pour toutes les langues et les cultures?

Références

- Chesterman, A., 1995, "Norm-breaking in B. Wärvik & S-K. Tanskanen & R. Hiltunen (eds), *Academic Discourse*", in *Organization in Discourse. Proceedings from the Turku Conference*, University of Turku, p 201-212.
- Fløttum, K., 2003a, "Bibliographical references and polyphony in research articles", in K. Fløttum & F. Rastier (éds), *Academic discourse. Multidisciplinary approaches*, Oslo, Novus Press, p 97-119.
- Fløttum, K., 2003b, "Y a-t-il des identités culturelles dans le discours scientifique?", *Estudios de lengua y literatura francesas*, 14, p 83-94.
- Grossman, F., 2003, "Du discours rapporté au discours autorisé. le maniement des noms d'auteur dans l'article en Sciences Humaines", *Estudios de lengua y literatura francesas*, 14, p 9-32.
- Halliday, M.A.K., 1973, *Explorations on the Functions of Language*. London, Edward Arnold.
- Halliday, M.A.K., 1994, *An Introduction to Functional Grammar*. London, Edward Arnold, 2nd éd.
- Hinds, J., 1987, "Reader versus Writer Responsibility: A New Typology", in U. Connor & R. B. Kaplan (éds), *Writing Across Languages: Analysis of L2 Text*, USA, Addison-Wesley Publishing Company.
- Kaplan, R. J., 1972, *The Anatomy of Rhetoric: Prolegomena to a functional theory of Rhetoric*, Philadelphia, Heinle & Heinle.
- Lucas, N., 2004, "La Citation et l'appel à référence bibliographique dans les articles académiques" in Lopez Muñoz, Marnette & Rosier (éds), *Le discours rapporté dans tous ses états*. Paris, L'Harmattan.
- Mauranen, A., 1993, "Contrastive ESP rhetoric: metatext in Finnish-English economics texts", *English for special purposes*, 12, p 3-26.
- Poudat, C., 2003, "Characterization of French linguistic research articles", in K. Fløttum & F. Rastier (éds), *Academic discourse. Multidisciplinary approaches*. Oslo, Novus Press.
- Régent, O., 1985, "A comparative approach to the learning of Specialized written discourse", in P. Riley (éds), *Discourse and Learning*, Londres, Longman.
- Rosier, L., 2002, "Je n'ai jamais appris à citer. À propos de la gestion de la "polyphonie" dans certaines écritures scientifiques", *Enjeux*, 54, p 11-27.
- Thompson, G. & Y. Yiyun, 1991, "Evaluation in the Reporting Verbs Used in Academic Papers", *Applied Linguistics*, 12, 4, p 365-382.
- Luomaala, U., 2000, *La citation mode d'emploi. Sur le fonctionnement discursif du discours rapporté direct*, Helsinki, Annales Academia Scientiarum Fennica.
- Törrönen, J., 2002, "Tieteellisen tekstin rakennus", in M. Kinnunen & O. Löytyy (éds.), *Tieteellinen kirjoittaminen*, Tampere, Vastapaino.
- Swales, J.M., 1991, *Genre Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press



19

Le rôle des discours rapportés dans l'organisation textuelle: le cas des comptes rendus de lecture

Antónia Coutinho

Universidade Nova de Lisboa, Portugal

1. Introduction

On dispose, à l'heure actuelle, d'un travail significatif sur le discours rapporté (DR), les formes sous lesquelles il se fait repérer et les fonctions qu'il assume¹. Pourtant, en le reliant aux genres dans lesquels il s'inscrit, il y a de nouvelles questions qui s'avèrent pertinentes. Peut-on prévoir la présence ou l'absence du DR en fonction d'un genre donnée? A quelles composantes du genre faudra-t-il relier la présence du DR? Quelles fonctions assume-t-il dans l'organisation générique?

Dans les pages qui suivent, nous nous proposons de vérifier le rôle joué par le DR dans l'organisation textuelle d'un genre particulier, le *compte rendu de lecture*². Tout en faisant appel à des outils descriptifs que l'on peut associer à l'analyse des discours, à la linguistique textuelle et à l'interactionnisme socio-discursif, la perspective globale dont relève la recherche est celle d'une *linguistique des genres*³ – susceptible de décrire des rapports entre genres et textes effectivement produits.

2. Le genre comme catégorie descriptive centrale

Toute réflexion sur la problématique des genres, dans le cadre linguistique, passe inévitablement par la contribution fondatrice de M. Bakhtine. Rappelons que les "*types relativement stables d'énoncés*" que Bakhtine désigne comme des *genres de discours* sont indissociables des "sphères d'activités" où ils prennent sens (Bakhtine 1984:265): cela signifie que le genre n'est pas une catégorie exclusivement linguistique, comme le pointe assez nettement Maingueneau, lorsqu'il le définit comme "un dispositif de communication socio-historiquement défini" (Maingueneau 2002:50). Le rapport constitutif entre le genre et sa fonction de communication, dans des situations particulières, est généralement reconnu –apparaissant sous différentes formulations, chez d'autres auteurs. Selon F. Rastier, le genre

¹ Au-delà des références citées dans le présent travail (Rosier 1999 et 2002, Boch & Grossman 2001 et 2002), on pourra consulter la bibliographie disponibilisée en ligne par le groupe Ci-Dit (<http://www.ulb.ac.be/philoserlifra/ci-dit/biblio.index.html>).

² Le présent travail s'inscrit dans une recherche plus large sur les genres du portugais européen contemporain, menée dans le cadre de l'Unité de Recherche n° 5 du Centre de Linguistique de l'Université Nouvelle de Lisbonne.

³ Expression empruntée à F. Rastier (Rastier 2001: 231, 257).

relie un texte à un type de discours, celui-ci compris comme pratique linguistique codifiée, associée à une pratique sociale donnée (Rastier 1989: 40). Pour J.-P. Bronckart, tout texte participe d'un genre, sélectionné parmi l'ensemble flou de genres disponibles dans l'architexte, en fonction des contraintes d'une activité donnée – à comprendre dans sa double dimension d'*activité générale* et d'*activité de langage* (Bronckart 1997: 46). Tout en suivant le choix de ce deux auteurs, en ce qui concerne le fait de prendre en considération des *genres de texte* (au lieu de genres de discours), nous parlons de *genre* en tant que catégorie de description des textes tels qu'ils circulent en société, c'est-à-dire, des objets empiriques et donc, complexes – qui n'ont pas été soumis à des réductions méthodologiques qui les rendent (plus) contrôlables. Les genres constituent donc des *formats textuels*: d'un côté, ils correspondent aux formes socialement reconnues et acceptées pour les différentes situations de communication, dans une période et/ou une société données; en même temps, il s'agit de modèles, plus ou moins stabilisés (dans une période et/ou une société données) dont disposent, de façon plus ou moins maîtrisée, les agents de production et d'interprétation des textes. Ceci dit, la question qui s'en suit est celle de savoir comment décrire le genre ou comment décrire en termes linguistiques une catégorie qui n'en est pas confinée.

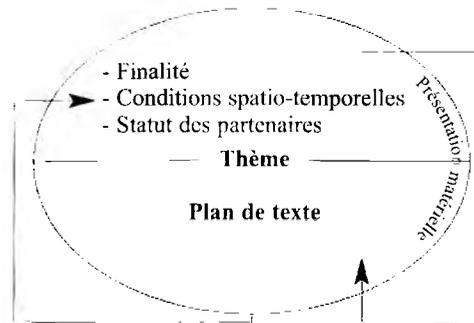
3. Comment décrire un genre?

Bakhtine a bien pointé les trois éléments qui, à son avis, intègrent un genre: contenu thématique, construction compositionnelle et style (Bakhtine 1984: 265). Même si l'on peut rapprocher ces trois composantes de la triade rhétorique (*inventio*, *dispositio* et *elocutio*), comme l'a fait J.-M. Adam (Adam 1999: 92), il faut reconnaître que l'approche de Bakhtine a constitué une bonne suggestion de travail. Sans prétention d'exhaustivité⁴, nous retiendrons ici les points de vue de D. Maingueneau et de J.-M. Adam. Le premier a commencé par considérer, comme "contraintes définitoires" d'un genre, le statut des énonciateurs et des co-énonciateurs, les circonstances d'espace et de temps associées à l'énonciation, le support, le thème et le mode d'organisation (Maingueneau 1996: 44). En introduisant quelques remaniements mineurs, l'auteur a postérieurement retenu les composantes suivantes: finalité, lieu, temporalité, statut des partenaires, support/présentation matérielle et organisation textuelle/plan de texte (Maingueneau 1998: 51-54, 2002: 55-62). Ces aspects sont susceptibles d'être répartis, selon une approche plutôt discursive ou plutôt textuelle – le thème et la présentation matérielle (ou le support) recouvrant les deux. Le but de cette relecture n'est pas de dissocier les deux approches, mais plutôt de souligner le fait qu'elles se contraignent réciproquement, comme le montre la Figure 1.

En se rapportant explicitement au travail de Maingueneau (Maingueneau 1996), J.-M. Adam a proposé d'élargir les cinq aspects à huit composantes: sémantique, énonciative, pragmatique, stylistique et phraséologique, compositionnelle, matérielle, péri-textuelle et métatextuelle (Adam 2002c: 40-41). Ce n'est pas le moment de discuter, dans le détail, cette proposition – mais on peut quand même souligner que, tout en réitérant des aspects déjà remarqués par Bakhtine et Maingueneau, elle introduit de nouvelles questions. C'est le cas, notamment, des composantes péri-textuelle et métatextuelle – la première associée aux

⁴ Nous ne prendrons en compte, notamment, les quatre composantes que propose F. Rastier.

Figure 1.



"frontières du texte" (la délimitation du texte, telle qu'elle est prévue ou réglée par le genre dont relève le texte), la seconde évoquant le rôle des discours, voire des théories produit(e)s sur un genre donné (Adam 2002c: 41). Si la composante péritextuelle ne pose pas de difficultés particulières, en ce qui concerne les genres en question dans les pages suivantes, la composante métatextuelle, par contre, pèse considérablement sur eux. En fait, articles et compte-rendus de lecture se voient privés de toute naïveté: les derniers étant susceptibles de devenir objets d'apprentissage explicite, les uns et les autres sont fréquemment objet de jugements selon la représentation du genre qui s'est figée dans les discours académique et/ou scientifique, voire scolaire. Mais c'est surtout la composante compositionnelle qui attirera notre attention – en discutant, plus en détail, la notion de *plan de texte*.

4. Le plan de texte

Comme on l'a vu plus haut, D. Maingueneau a remplacé l'expression *organisation textuelle* (Maingueneau 1998) par celle de *plan de texte* – qui apparaît dans l'article de 2002, où l'emprunt à J.-M. Adam est soigneusement explicité. En fait, sous ces deux expressions, l'enjeu est le même: il s'agit de reconnaître les "modes d'enchaînement de ses constituants [d'un genre de discours] sur différents niveaux: de phrase à phrase mais aussi dans ses grandes parties" (Maingueneau 1998: 54 et 2002: 59).

De son côté, J.-M. Adam intègre les séquences, les plans de texte et les rapports entre texte et image (dans le cas de productions plurisémiotiques) dans la composante compositionnelle, lorsqu'il la commente brièvement (Adam 2002c: 40). D'après ce que l'auteur propose, dans les pages précédentes, il faut prendre aussi en compte les périodes, en tant que paquets non prototypés de propositions (par opposition aux séquences prototypées). On arrive ainsi à une idée plus explicite de ce que l'on peut considérer comme les "grandes parties" d'un genre (ou les unités qui le composent). Les séquences comme les périodes, les images (s'il y en a) aussi bien que les rapports entre texte et image, tout ça aboutit dans une structure compositionnelle, ou plan de texte – fixe ou occasionnel, qui peut être marqué de façon explicite ou plutôt subtile (Adam 2002a: 173-175; 434). Soulignons d'abord que le plan de texte constitue un niveau obligatoire de la mise en texte – ou, dit autrement, nous considérons qu'il faut bien prévoir une réponse affirmative à la question que pose J.-M. Adam, lorsqu'il se demande «faut-il postuler, entre la période et le texte, un niveau facultatif

de mise en texte, celui de la *séquence* et un niveau obligatoire, celui du *plan de texte*?» (Adam 2002b: 172-173). Deuxièmement, rappelons que, selon J.-M. Adam, c'est aux procédés de segmentation (intertitres, changements marqués de paragraphes, de chapitres, numérotation des développements, sommaire) qui revient la tâche de souligner explicitement un plan de texte (Adam 2002a: 434). Mais que se passe-t-il, lorsque ces procédés sont absents – ou, si l'on reprend la formulation de l'auteur, lorsque le plan de texte est "peu signalé en surface"? À notre avis, il faudra distinguer différents ensembles de procédés susceptibles de signaler un plan de texte. D'abord, il y a tous ceux que l'on peut considérer spécialisés dans cette tâche: les procédés de segmentation, tels que les comprend J.-M. Adam, et ce que nous avons appelé ailleurs des *marqueurs de métaséquentialisation* (Coutinho 2003: 234). Il s'agit d'expressions qui délimitent des unités textuelles, tout en explicitant leur rôle en termes rhétoriques, ou en termes de *disposition* – par exemple, "Pour commencer", "En conclusion", "Pour finir cette introduction", "Cette section", etc. Deuxièmement, il faudra prendre en considération tous les mécanismes susceptibles de configurer des unités textuelles – comme les connecteurs (argumentatifs) ou les organisateurs énumératifs, entre autres. Dans l'absence de procédés de segmentation et/ou de marqueurs de séquentialisation, c'est à ces mécanismes – que l'on peut regrouper sous la désignation générale d'*organiseurs textuels*⁵ – qui revient la tâche de marquer le plan de texte⁶. Finalement, il conviendra d'admettre que n'importe quelle construction linguistique est susceptible d'assumer un rôle supplémentaire, en faisant coïncider sa fonction spécifique (quelle qu'elle soit) avec celle de marquer le plan de texte. Dans la mesure où le plan de texte est une composante du genre, il faut admettre que les mécanismes qui marquent le plan soient aussi réglés par le genre: on ne s'attend pas à des marqueurs de séquentialisation dans un *slogan* (qu'il soit publicitaire ou politique), ni à des connecteurs argumentatifs dans un ticket (de train ou d'avion).

C'est d'après ce qui vient d'être exposé que nous faisons notre hypothèse de travail par rapport au DR, en admettant qu'il puisse jouer un rôle dans le plan de texte des comptes rendus de lecture (ce qui n'est pas nécessairement le cas pour les articles, en tant que textes source). C'est ce qui montre, schématiquement, la Figure 2:

Figure 2.
Genre: comptes rendus de lecture



⁵ À la suite de Schneuwly, Rosat & Doiz, 1989: 40.

⁶ On peut dire que c'est une double tâche, une fois qu'il s'agit d'établir le plan de texte et de le donner à voir.

5. Du texte source aux comptes rendus de lecture

Les pages suivantes proposent une analyse du genre *compte rendu de lecture* -- à partir d'un ensemble de trente textes élaborés par des étudiants (en 2^{ème} ou 3^{ème} année) de licence en Linguistique et en Langues et Littératures Modernes (Faculdade de Ciências Sociais e Humanas, Universidade Nova de Lisboa). Les comptes rendus, qui constituaient un des éléments d'évaluation, ont été produits en dehors du cours -- après des sessions où l'on a rendu explicite ce qu'on attendrait d'un travail pareil, et pouvant bénéficier de sessions de travail individuelles avec le professeur. Le texte proposé, signé par la linguiste portugaise Fernanda Irene Fonseca, est intitulé "Deixis e pragmática linguística" (Deixis et pragmatique linguistique), et intègre le volume *Introdução à linguística geral e portuguesa* (Introduction à la linguistique générale et portugaise)⁷. Ce caractère d'introduction que signale le titre implique que le chapitre en question -- comme d'ailleurs les autres articles -- est une sorte d'*article scientifique aux contours didactiques*. Tout imprécise qu'elle puisse paraître, à première vue, cette désignation du genre pourrait être dédoublée en termes de composantes génériques: en fait, elle est associée à *des conditions de temps et d'espace* (notamment, la date et l'endroit de parution), elle évoque une *finalité* (celle de la transmission didactisée d'un certain savoir scientifique, à savoir, celui que le titre *thématise*), elle va de pair avec le *statut présumé des partenaires* (le pôle énonciateur étant censé maîtriser le savoir scientifique demandé par le pôle destinataire). D'après ce qui a été exposé précédemment, nous admettons que ces aspects conditionnent le plan de texte -- et c'est pourquoi nous pouvons nous attendre à un *plan expositif relativement conventionnel*. Sans entrer dans les détails, nous avancerons que ce plan sera lié à une organisation d'ordre rhétorique, qui prévoit donc de grandes unités d'introduction, de développement et de conclusion; en même temps, le caractère expositif (associé à différents niveaux d'organisation) pourra se manifester par l'occurrence de séquences explicatives, argumentatives ou descriptives (les séquences dialogales étant plutôt inattendues), ainsi que par des segments de *discours théorique* et, éventuellement, de *discours interactif* -- qui configurent l'ordre de l'*exposer* (Bronckart 1997: 157-159).

À ces pistes d'analyse du genre *article scientifique/didactique* -- désignation qui sera abrégée sous l'étiquette *article* -- nous ajouterons maintenant la description du texte particulier qui est à l'origine des comptes rendus⁸. Dans l'analyse qui va se suivre, nous nous limiterons à deux aspects: le rôle des intertitres numérotés et le rôle du DR.

Du côté scientifique, l'article en question développe un thème, en construisant une *schématisation* de connaissances: il s'agit de sélectionner certains aspects en laissant tomber d'autres, de les regrouper selon des critères (qui pourraient être différents), d'établir un ordre possible (mais pas unique); en un mot, de construire un parcours thématique qui est lancé par le titre et scandé par des intertitres numérotés:

Titre:

"Deixis e pragmática linguística" (fr.: *Deixis et pragmatique linguistique*)

⁷ FONSECA, F. I., 1996, "Deixis e pragmática linguística" in MATEUS, M. H. M. et al., *Introdução à linguística geral e portuguesa*, Lisboa, Caminho, pp. 437-445

⁸ Soulignons que la description d'un seul texte pourra nous renseigner sur le genre duquel il relève dans la mesure où le texte particulier constitue un *exemplaire*, voire un *bon exemplaire*, du genre (Ouellet 1989).

Intertitres numérotés:

- "1. 'Apontar': do fazer ao dizer" (fr.: "*Pointer*": *du faire au dire*)
- "2. Evolução do conceito de deixis" (fr.: *Evolution du concept de deixis*)
- "3. Deixis, subjectividade e intersubjectividade" (fr.: *Deixis, subjectivité et intersubjectivité*)
- "4. Tipologias da deixis" (fr.: *Typologies de deixis*)
- "5. Deixis e produtividade referencial" (fr.: *Deixis et productivité référentielle*)

Si on peut s'attendre à que les plans occasionnels soient plus ostensiblement marqués que les plans conventionnels (Adam 2002a: 434), il faut quand même reconnaître que l'intention didactique peut provoquer des changements. En fait, la présence des intertitres et le fait qu'ils soient numérotés, dans cet article, répond à son exigence didactique: en faisant le parcours thématique/scientifique, on le signale soigneusement pour que l'autre (censé savoir moins) puisse à son tour le refaire. Autrement dit, en même temps que l'on construit la schématisation on assure les moyens de sa reconstruction: la numérotation signale l'évolution des sous-thématiques, les intertitres explicitent celles-ci, en configurant l'espace où elles sont cantonnées – c'est-à-dire, en délimitant visiblement des unités macrostructurelles (chacune étant dotée d'une globalité de sens qu'atteste la possibilité de recevoir un titre).

Nous arrivons maintenant au point qui nous intéresse en particulier – le rôle du DR. Son importance dans le texte va de pair avec une stratégie globale d'effacement de l'origine énonciative. En fait, les formes de première personne n'émergent jamais, tout le long de l'article, tandis que les constructions typiques du *discours théorique* sont fréquentes: le présent à la valeur gnominique (et non pas déictique), les constructions passives, le recours à des constructions aspectuelles qui permettent des tournures impersonnelles ("Quanto ao primeiro aspecto, *continua a ser* pertinente distinguir (...), fr.: *Quant au premier aspect, c'est toujours pertinent de distinguer...*"; "Com Karl Bühler, (...), *começa a* processar-se um significativo alargamento teórico deste conceito, fr.: *Avec Karl Bühler, (...), un significatif élargissement théorique de ce concept commence à se développer*"; "Uma referenciação que *costuma ser designada como* egocêntrica", fr.: *Une référenciation qui est d'habitude désignée comme égocentrique*); l'occurrence de formes anaphoriques qui établissent des liens intratextuels et de multiples organisateurs textuels (notamment des connecteurs, des marqueurs d'intégration linéaire et des introducteurs d'univers de discours). Cet effacement de la source énonciative va de pair avec la présence récurrente du DR – dont l'inscription peut apparaître sous forme de citation, d'îlot textuel ou de reformulation, voire de simple évocation (Boch & Grossman 2002: 43-44)⁹. On constate aussi un large éventail de procédés

⁹ Les auteurs en question considèrent que les "modes de référence au discours d'autrui" (DA) intègrent le DR (sous forme de citation, d'îlot textuel ou de reformulation) et l'évocation, où il n'y a qu'un renvoi au discours d'autrui – qui n'est pas, à proprement parler, rapporté. Puisque nous avons signalé, dès le début, que nous prenons le DR dans son acception la plus large, il ne nous semble pas impossible d'y intégrer les formes d'évocation.

d'attribution, plus ou moins équivoque, de responsabilités énonciatives: à côté de procédés plutôt communs (comme la désignation de la source énonciative à travers un groupe nominal en position de sujet syntaxique, le verbe introducteur étant suivi de *que* et/ou de marques typographiques), il y a des expressions de prise en charge (par exemple, "segundo o mesmo linguista" – selon le même linguiste) et des procédés typiques de l'activité scientifique académique (comme les parenthèses contenant la référence bibliographique abrégée).

Cette brève description sera suffisante pour mettre en évidence les deux principales fonctions que le DR assume. Tout d'abord, il s'agit d'un moyen de refaire le parcours de construction d'un savoir (celui que le titre thématise). C'est de ce point de vue que l'on peut comprendre le rôle particulier joué par l'évocation – dans la mesure où elle "permet de mettre en arrière-plan les connaissances partagées ou les éléments non essentiels au propos, tout en inscrivant la recherche dans un espace épistémique identifiable, (...)" (Boch & Grossman 2002: 44). Deuxièmement, on peut constater la fonction argumentative des DR, qui assument fréquemment des rôles de justification ou d'explication à l'intérieur de séquences diverses. C'est le cas de l'exemple suivant:

"(...) o sistema formal das línguas não precede o uso, antes é um resultado desse uso, como acentua Lyons quando afirma, justamente, a propósito do funcionamento dos deícticos: "Há muita coisa na estrutura das línguas (...) (Lyons, 1977: 637).", fr.: (...) le système formel des langues ne précède pas l'usage, il en est le résultat, comme le souligne Lyons lorsqu'il affirme, justement, a propos du fonctionnement des déictiques: "Il y a beaucoup de choses dans la structure des langues (...)".

D'après ce que l'on vient de voir, on peut dire que le DR fait partie de l'identité du genre en question (dans la mesure où il assume le développement scientifique qui le caractérise) – mais il n'assume aucun rôle spécifique au niveau du plan de texte. Comme on le verra par la suite, c'est là une différence majeure par rapport aux comptes rendus de lecture.

6. Le rôle du DR dans les comptes rendus

Nous avons réparti en trois groupes les trente comptes rendus sujets à l'analyse, de façon à mieux repérer les convergences et les divergences entre eux. En fait, ce seront les groupes A et B qui nous intéresseront en particulier – le troisième groupe (qui est le plus nombreux) n'ayant d'autre caractéristique que de se situer entre les deux autres. Les textes inclus dans le groupe A sont facilement reconnus par rapport au genre dont ils relèvent, tandis que ceux du groupe B, tout en portant l'étiquette du genre, s'éloignent de sa représentation prototypique. Le fait que ce soit le DR, dans une large mesure, à opérer ce tri, nous permettra de montrer qu'il joue un rôle très particulier dans le plan de texte des comptes rendus.

Groupe A

Ce groupe (qui contient une petite demi-douzaine de textes analysés) se laisse décrire par les caractéristiques suivantes (combinées de différentes manières):

- Il y a construction d'un plan de texte propre, qui se dégage du plan du texte source tout en restant en rapport avec lui – par exemple, marquant la distinction entre la conclusion

du texte source et la conclusion du compte rendu; soit, par exemple (dans le même texte): "(...), concluindo a sua exposição, F. I. Fonseca procura aproximar...", fr.: (...) *pour conclure son exposé, F. I. Fonseca essaie de rapprocher...*) / "(...) podemos concluir que F. I. Fonseca analisa..." (fr.: *nous pouvons conclure que F. I. Fonseca analyse...*).

- Les unités macrostructurelles du texte-source sont prises en compte à travers des reformulations ou des résumés: "No primeiro ponto,...", fr.: *Dans le premier point...*; "O quarto ponto é sobre...", fr.: *Le quatrième point est sur...*; "O ponto 3 pode ser resumido da seguinte forma:...", (fr.: *Le point 3 peut être résumé de la façon suivante:...*).

- Les intertitres sont repris (signalés par des guillemets ou des italiques) en tant que marques macrostructurelles – soulignant donc le parcours thématique: "No primeiro ponto, cujo tema é " 'Apontar': do fazer ao dizer", pode-se...", (fr.: Dans le premier point, dont le thème est " 'Pointer': du faire au dire", on peut...); "No ponto dois, *Evolução do conceito de deixis...*", (fr.: Dans le point deux, *Evolution du concept de deixis, ...*); "No quinto e último ponto, cujo tema é "Deixis e produtividade referencial"...", (fr.: Dans le cinquième et dernier point, dont le thème est "Deixis et productivité référentielle"...).- Il y a attribution de la responsabilité énonciative: "A autora afirma que...", (fr.: *L'auteur affirme que...*); "Segundo a autora,...", (fr.: *Selon l'auteur...*); "Fonseca informa que...", (fr.: *Fonseca informe que...*).

- L'attribution de la responsabilité énonciative fonctionne souvent comme un moyen de souligner le plan de texte, du point de vue de son développement *dispositionnel*: "A autora começa por mostrar como ...", (fr.: *L'auteur commence par montrer comment...*); "A autora cita então...", (fr.: *L'auteur cite alors...*); "A seguir, apresenta...", (fr.: *Ensuite, elle présente...*).

- L'attribution de responsabilités énonciatives exhibe l'enchâssement de discours rapportés: "No segundo ponto a autora refere Karl Bühler que atribui à deixis...", (fr.: Dans le second point l'auteur réfère Karl Bühler qui attribue à la deixis...).

Groupe B

Les textes inclus dans ce groupe manifestent les caractéristiques suivantes:

- Les intertitres sont repris, tels quels, sans aucune marque qui signale (la conscience de) la citation.

- Il y a reproduction de l'effacement énonciatif, ce qui équivaut à l'absence de création d'un espace énonciatif propre: des passages du texte source sont repris, tels quels, dans le compte rendu: "Foi esta a noção de deixis que ficou consagrada na gramática tradicional como definição dos demonstrativos" (fr.: *C'est cette notion de deixis qui a été consacrée dans la grammaire traditionnelle comme définition des démonstratifs*).

- Il n'y a pas de marques qui signalent d'autres énonciateurs, d'autres discours, d'autres savoirs, comme il n'y a pas de rapport (marqué) au texte source (ou à sa lecture/interprétation); en fait, il n'y a que contraction de texte, avec effacement de segments apparemment tenus comme superflus, notamment des parenthèses explicatives et justificatives, les références bibliographiques qui situaient une évocation, dans le texte source, des procédés typographiques comme les gras ou les italiques qui, dans le texte source, signalaient des aspects importants ou permettaient des mises à distance. Comparons les deux passages suivants: texte source: "Apesar de ter sido aplicada à descrição das línguas

desde a Antiguidade (como termo metalinguístico, deixis foi usado, pela primeira vez, pelos gramáticos gregos), só muito mais tarde a noção de deixis..." (fr.: "*Quoiqu'elle ait été appliquée à la description des langues depuis l'Antiquité (en tant que terme métalinguistique, deixis a été employé, pour la première fois, par les grammairiens grecs) ce n'est que beaucoup plus tard que la notion de deixis...*"); compte rendu: "Apesar de ter sido aplicada à descrição das línguas desde a Antiguidade, só muito mais tarde a noção de deixis..."

Ces textes sont donc comme des plagiats malgré leurs producteurs: ceux-ci n'ont pas l'intention du plagiat mais, puisqu'ils n'établissent pas vraiment le rapport avec le texte source, ils n'en rendent pas compte (tout en portant l'étiquette de comptes rendus). Le DR apparaît comme essentiel à l'opération de *rendre compte* du texte source – et il constitue donc un trait constitutif du genre *compte rendu*.

7. Conclusion

C'est sûrement parce qu'ils ne maîtrisent pas le genre en question que les producteurs des textes du groupe B n'arrivent pas à produire de 'vrais' comptes rendus. Mais il faut souligner les enjeux de cette maîtrise, pour ne pas retomber dans une analyse du purement linguistique – soit-il textuel... En fait, la capacité d'établir un plan de texte adéquat va de pair avec la compréhension de la situation de communication, de la fonction que le texte à produire y assume, des statuts des partenaires – et aussi avec la capacité de gérer les multiples représentations de ces différents aspects. Tandis que, dans le cas des articles, le producteur du texte est suffisamment reconnu pour qu'il puisse construire librement son parcours, le producteur du compte rendu doit montrer sa capacité de lire et de comprendre un texte d'une certaine difficulté: il est censé rester proche du texte source, tout en arrivant à se construire un parcours personnel. Ce qui manque donc dans les textes du groupe B, c'est un ensemble de rapports constitutifs: rapport à la situation, y compris le rapport au texte source. Et tout particulièrement, rapport au savoir: un savoir dont le producteur textuel s'approprie, à condition "qu'il s'installe dans le rapport au monde que suppose la constitution de ce savoir." (Charlot 1997: 73)

Références

- Adam, J.-M., 1999, *Linguistique Textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan.
- Adam, J.-M., 2002a, "Plan de texte" in P. Charaudeau & D. Maingueneau (éds.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, pp. 433-434
- Adam, J.-M., 2002b, "De la période à la séquence. Contribution à une (trans)linguistique textuelle comparative", in H.Nolke & H.L.Andersen (éds.), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Berne, Peter Lang, pp.167-188.
- 2002c, "En finir avec les types de textes" in M. Ballabriga. (dir.), *Analyse des discours. Types et genres: Communication et Interprétation*, Toulouse, Editions Universitaires du Sud, pp. 25-43.
- Bakhtine, M., 1984, "Les genres du discours", *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, pp. 263-308.
- Boch, F. & F. Grossman, 2001, "De l'usage des citations dans le discours théorique: des constats aux

- propositions didactiques”, *Lidil*, n°24, pp. 91-112.
- Boch, F. & F. Grossman, 2002, “Se référer au discours d’autrui: comparaison entre experts et néophytes” *Enjeux*, n°54, pp. 41-51
- Bronckart, J.-P., 1997, *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionisme socio-discursif*, Lausanne, Delachaux et Niestlé
- Charlot, B., *Du rapport au savoir. Éléments pour une théorie*, Paris, Anthropos
- Coutinho, M. A., 2003, *Texto(s) e competência textual*, Lisboa, FCT-FCG.
- Duarte, I.M., 2003, *O relato de discurso na ficção narrativa*, Lisboa, FCT-FCG.
- Maingueneau, D., 1996, *Les termes clés de l’analyse du discours*, Paris, Seuil.
- Maingueneau, D., 1998, *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod.
- Maingueneau, D., 2002, “Un genre de discours” in Dardy, C., Ducard, D & D. Maingueneau, *Un genre universitaire. Le rapport de soutenance de thèse*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, pp. 47-86.
- Ouellet, P., 1989, “«Par exemple...»: statut cognitif et portée argumentative de l’exemplification dans les sciences du langage” in Reichler-Béguelin, M.-J. (ed.), *Perspectives méthodologiques et épistémologiques dans les sciences du langage*, Berne, Peter Lang, 95-114
- Rastier, F., 1989, *Sens et textualité*, Paris, Hachette.
- Rosier, L., 1999, *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*, Louvain-la-Neuve, Duculot
- Rosier, L., 2002, “Je n’ai jamais appris à citer. Gestion de la polyphonie dans certaines écritures scientifiques”, *Enjeux*, n°54, p 11-27
- Schneuwly, B. , M.-C. Rosat & J. Dolz, 1989, “Les organisateurs textuels dans quatre types de textes écrits (élèves de 19, 12 et 14 ans)” *Langue Française* 81, pp. 40-58

20

Le brouillage énonciatif dans le compte rendu journalistique de documents techniques: le cas du *Monde* et des *Notes de conjoncture de l'INSEE*

Pierre Lejeune

Université de Lisbonne, Portugal

1. Compte rendu et assimilation du discours-source

Dans la recherche de critères permettant d'affiner les classifications des genres textuels en fonction du mode d'intégration des formes de discours rapporté, le "rapport de force" entre discours citant et discours cité peut s'avérer être une piste intéressante. Dans le cas de textes hôtes qui convoquent un événement discursif (quasi-)unique, il est peut-être opportun de classer ces textes non seulement en fonction de la présence du discours autre en termes quantitatifs ou de la répartition des différentes formes de DR (DD, DI, DL, DIL, modalisation en discours second, etc.) mais aussi, en les situant au niveau de l'organisation textuelle globale sur une échelle dont les deux pôles seraient, pour parler en termes piagétiens, les suivants:

- accommodation du discours citant au discours-source;
- assimilation du discours-source dans les schèmes propres au discours citant.¹

Par exemple, le procès-verbal d'une réunion relèverait a priori de la première de ces configurations, l'énonciateur citant devant s'effacer au maximum et transcrire le plus objectivement possible la substance des propos tenus; à l'opposé, la convocation de discours faisant autorité dans les débats parlementaire sur la peine de mort ou l'intégration dans le portrait journalistique des paroles du "portraturé" seraient à ranger comme des cas d'assimilation du discours cité, au service respectivement d'une argumentation et d'une description².

"[...] tout besoin tend 1° à incorporer les choses et les personnes à l'activité propre du sujet, donc à 'assimiler' le monde extérieur aux structures déjà construites, et 2° à réajuster celles-ci en fonction des transformations subies, donc à les 'accommoder' aux objets externes." (Piaget 1964:17)

Les concepts d'assimilation et d'accommodation ont été développés par J. Piaget dans le domaine du développement psychocognitif. La transposition que nous en faisons à l'analyse de discours n'a rien de rigoureux. Il s'agit tout au plus d'une analogie parlante.

On peut discriminer entre ces deux cas d'assimilation du discours cité à partir de la distinction que J. Authier-Revuz (1995: 316-345) opère entre un "discours approprié" à l'objet du discours citant (cas du portrait: les mots de la personne dont il est fait le portrait servent à mieux la cerner) et un "discours associé" qui se fraye un chemin à travers la jungle de l'interdiscours (cas du débat sur la peine de mort).

Une autre façon d'envisager un tel critère distinctif est de parler:

- dans le premier cas, d'un discours sur le discours: "L a dit que P";
- dans le second, d'un discours sur le monde: P ("la peine de mort est une barbarie", "Johnny Halliday est un optimiste"), comme le prouve telle déclaration de L (citation de Victor Hugo, extrait de l'entretien avec Johnny).

La dichotomie assimilation / accommodation nous semble particulièrement pertinente dans la catégorisation des sous-genres du compte rendu, parmi lesquels le *compte rendu journalistique de documents techniques* mérite qu'on s'y intéresse:

- 1° Il met en scène deux énonciateurs pouvant se prévaloir de l'autorité de l'expert qui "dit le vrai", d'une part le journaliste en charge d'une rubrique spécialisée, de l'autre l'(es) auteur(s) du document-source.
- 2° Il pose la question du rôle social du journaliste en tant que fournisseur de clés d'accès à des connaissances spécialisées dans le cadre de la formation d'une opinion citoyenne. A ce titre, on pourra confronter:
 - le rôle assigné au journaliste par la déontologie professionnelle, et plus spécifiquement, par le projet éditorial de la publication pour laquelle il écrit;
 - l'image de lui-même que le journaliste construit énonciativement dans le texte;
 - la contribution effective du journaliste.

Nous penchant sur un corpus de commentaires des *Notes de conjoncture*³ de l'INSEE par A. Vernholes dans *Le Monde*, publiés entre 1987 et 1994, nous avons tenté cette confrontation. Pour ce faire, nous avons mis en regard les articles et les extraits des *Notes de conjoncture* qu'ils reproduisaient ou du moins dont ils s'inspiraient.

Nous présentons ici un certain nombre de cas de "brouillage énonciatif", où la frontière entre discours citant et discours cité est évanescence, donnant au lecteur une image déformée à la fois du contenu des *Notes* et de la contribution effective du journaliste.

2. Valideur et locuteur

Afin de clarifier notre propos, nous effectuerons, à la suite de S. de Vogüé (1985: 281-282), une distinction entre *locuteur* et *valideur*, instances textuelles séparées mais entre lesquelles peut s'établir un rapport d'identification, de différenciation, de rupture ou d'indétermination. Dans le cas du discours rapporté, le locuteur est l'instance que l'énoncé construit comme ayant tenu les propos rapportés, alors que le valideur est l'instance qui prend en charge ces propos. Dans un énoncé comme:

³ La *Note de conjoncture* est une synthèse quadrimestrielle d'une cinquantaine de pages en moyenne du diagnostic et des prévisions sur l'économie française établis par une équipe de spécialistes au moyen d'un arsenal puissant de données et de modèles statistiques. Elle se présente comme une mosaïque de textes portant sur des thèmes spécialisés (emploi, commerce extérieur, investissement, etc.) généralement précédés d'une synthèse globale de la conjoncture appelée "Vue d'ensemble".

- (1) Jean a dit qu'il n'aimait pas la choucroute.

Jean est à la fois locuteur (il a dit quelque chose comme "Je n'aime pas la choucroute") et valideur de la relation prédicative <Jean ne pas aimer la choucroute>, tandis que sur le plan de la validation, la position de S_0 (le sujet énonciateur, origine de l'énonciation) reste indéterminée. En revanche, dans l'enchaînement suivant:

- (1') Jean a dit qu'il n'aimait pas la choucroute. Il ne va pas rigoler en Alsace

S_0 valide implicitement la relation prédicative <Jean ne pas aimer la choucroute> car "Il ne va pas rigoler en Alsace" est interprétable comme conséquence de "Jean aime la choucroute" (et non de "Jean a dit qu'il aimait la choucroute").

Nous nous intéresserons ici à des zones-frontières de balisage flou entre discours citant et discours cité, qui ne sont marquées de façon explicite ni positivement comme du discours rapporté, au moyen de guillemets citationnels (ex. 2 *infra*), d'une attribution explicite du dire (3) ou d'une combinaison des deux (4 et 5), ni négativement par le biais d'une mise à distance du discours cité instituant *a contrario* le sujet énonciateur à la fois comme locuteur et valideur (6)⁴.

- (2) VERN⁵ Les conditions d'un redémarrage de la production sont en passe d'être réunies.
- (3) VERN La situation de l'économie française pourrait s'améliorer au premier semestre 1994, *estime l'INSEE*.
- (4) VERN "Dans cette phase initiale du cycle de croissance, l'emploi continuerait à se dégrader mais à un rythme moindre qu'en 1993", *poursuit l'INSEE*.
- (5) VERN *Selon l'INSEE*, le PIB (produit intérieur brut) devrait croître de 0,3 % par trimestre d'ici à l'été prochain, soit à un rythme de 1,2 % l'an "avec une tendance à l'accélération".
- (6) VERN Un risque tout de même sérieux existe de voir se dérouler, au début de l'année prochaine, un scénario beaucoup plus gris que *celui décrit par l'INSEE*.

C'est dans ces zones-frontières que nous identifierons deux types de brouillage énonciatif, l'un se présentant sous la forme d'une fusion des instances de validation, l'autre comme une confusion des instances de locution. On circonscrira ainsi:

- 1° des zones où le discours de l'INSEE est en quelque sorte court-circuité, où l'état du monde décrit par l'Institut est validé par le journaliste sur le mode du constat et où les prévisions de l'Institut sont transformées en un avenir déjà lisible dans le présent pour tout observateur, notamment l'INSEE et le journaliste dont les points de vue deviennent indifférenciés;
- 2° des fragments que le lecteur aura interprétés comme attribuable au journaliste alors qu'ils sont des reprises de passages de la *Note* et, à l'opposé, des fragments que le

⁴ Les extraits (2) à (6) proviennent de l'article du 18/12/1993.

⁵ Les extraits des *Notes de conjoncture* seront dorénavant introduits par INSEE et ceux des articles par VERN (Vernholes).

lecteur aura interprétés comme repris de la *Note* alors que les informations qu'ils contiennent ne s'y trouvent pas.

3. Fusion des instances de validation

3.1. Des reprises du texte-source directement validées ailleurs par le journaliste

S'agissant du compte rendu d'un document technique, on conçoit aisément que dans des passages en résumé avec citations (Maingueneau 1998: 132), un certain nombre d'énoncés ne contiennent ni mention de la source énonciative ni distanciation explicite de la part du rapporteur car il serait pour le moins fastidieux de répéter l'opération pour chaque énoncé. En particulier, s'agissant des données conjoncturelles *observées* par l'INSEE, la validation par le journaliste d'énoncés dont le cotexte permet de supposer qu'ils ont fait l'objet d'une première assertion dans la *Note* n'est pas problématique.

En revanche, lorsqu'il est question de prévisions, présenter comme une description du monde tel qu'il est une projection de l'INSEE, et partant prendre celle-ci pour argent comptant, va à l'encontre du devoir de réserve du journaliste vis-à-vis de ses sources. C'est notamment ce qui se passe quand s'intercalent au sein de passages en résumé avec citations des énoncés pris en charge par le journaliste dans lesquels les prévisions de l'INSEE (discours sur le futur) sont traitées plus ou moins explicitement comme des "perspectives" actuelles, accessibles à tout observateur et annonçant sur le mode du certain le futur qui nous attend, comme des nuages noirs annoncent de façon certaine la pluie ("il va pleuvoir"). Dans ce cas de figure d'ailleurs, la métaphore météorologique est fréquente:

- (7) **VERN** L'analyse de l'INSEE est *assez sombre*. Elle se fonde notamment sur le pessimisme profond manifesté par les chefs d'entreprise depuis la rentrée, pessimisme qui s'étend au début de l'année prochaine, et va parfois jusqu'à l'été. Dans l'industrie automobile, branche la plus dynamique en 1992, *les perspectives* se sont un peu détériorées et la croissance devrait être modérée au début de 1993. Dans tous les autres secteurs, c'est *la grisaille* pour les prochains mois: [...]. (18/12/1992)
- (8) **VERN** *L'horizon apparaît plus bouché* du côté du bâtiment et des travaux publics. "Le ralentissement se poursuit dans le bâtiment. Le mouvement, jusqu'ici plus accentué dans le gros œuvre, s'étend au second œuvre. Une reprise significative dans ce secteur est peu envisageable, du fait de la faiblesse de la demande de logements par les particuliers. La poursuite de mises en chantier par les promoteurs publics assure néanmoins un volant minimum d'activité", note l'INSEE, qui ajoute qu'"un financement public encore important soutient la production dans les travaux publics". (6/3/1992)
- (9) **VERN** Malgré *ces perspectives globalement assez grises*, les créations dans le secteur tertiaire permettront à l'emploi salarié (hors agriculture) de se stabiliser au cours du premier semestre. (6/3/1992)
- (10) **VERN** Cette *grisaille* a tout de même quelques contreparties positives: la hausse des prix de détail au cours du premier semestre serait légèrement inférieure à celle des deux semestres précédents: + 1.4 %, après + 1,7 % et + 1.6 %. (8/3/1991)

3.2. Les enchaînements logico-argumentatifs

Les chaînes argumentatives et causales se rapportant aux prévisions peuvent donner lieu à la validation implicite par le journaliste du point de vue de l'INSEE, qu'il soit repris comme argument ou comme chaînon explicatif.

L'argumentation

Quand A. Vernholes, s'érigeant en expert, émet ses propres hypothèses sur la conjoncture, il les étaye parfois en validant le point de vue de l'INSEE repris comme argument d'autorité. Dans l'extrait suivant, A. Vernholes envisage l'hypothèse d'une reprise de l'investissement et de la consommation en s'appuyant d'abord sur des faits avérés (les achats des ménages au troisième trimestre), ensuite sur la prévision de l'INSEE, qu'il place sur le même plan ("autre facteur positif").

- (12) **VERN** Dans le second cas, les entreprises, ayant redressé leurs comptes, recommenceraient à investir [...] Les ménages, quant à eux, stimulés par les baisses de prix et la décrue des taux d'intérêt, reprendraient le chemin des magasins, permettant à un nouveau cycle de croissance de s'amorcer. Ce qui est certain, c'est qu'au troisième trimestre les achats des ménages ont été importants. *Autre facteur positif: l'INSEE prévoit un léger ralentissement du rythme d'augmentation du chômage [...]. (5/11/1993)*

Les relations causales

Une des fonctions du journaliste consiste à évaluer la cohérence des prévisions de l'INSEE, ce qui renvoie à une problématique de justification d'un discours. Or dans les cinq extraits qui suivent, le journaliste court-circuite le niveau discursif en présentant les relations entre prévisions comme des explications, ce qui ne laisse pas d'être étrange dans la mesure où une explication part généralement d'un constat portant sur un événement avéré (Bronckart 1996: 231-232), alors que celles qui sont proposées ici portent sur des événements futurs, dont par définition la survenance est incertaine.

- (13) **VERN** L'INSEE annonce un arrêt des pertes de parts de marché à l'étranger et même de légers gains pour les produits manufacturés fabriqués en France, probabilité qui, si elle se vérifiait, mettrait fin à une détérioration continue enregistrée depuis 1985. Les exportations françaises progresseraient ainsi de 9,2 % cette année en volume, soit un peu plus vite que la demande mondiale (+ 8,7 %).

Ces très bons résultats, s'ils étaient confirmés, s'expliqueraient non seulement "par une demande mondiale toujours très active quoique ralentie - du fait des Etats-Unis, - mais aussi par une amélioration de notre compétitivité-prix". (12/7/1989)

- (14) **VERN** Autre facteur positif: l'INSEE prévoit un léger ralentissement du rythme d'augmentation du chômage, dont le taux par rapport à la population active pourrait ne pas dépasser 12 % [pour le second semestre 1993] alors que le chiffre de 12,5 % avait été avancé en juillet. *Il est vrai que cette très relative amélioration s'expliquerait essentiellement par le développement des stages et des dispositifs de conversion qui compenserait l'impact des suppressions d'emplois. (5/11/1993)*

- (15) **VERN** La hausse des prix - qui depuis cinq ans s'est stabilisée autour de 3 % l'an - s'accélérait un peu pour atteindre 3,4 % en juin (par rapport à juin 1991) du fait d'un fort relèvement des

prix du tabac. *Les loyers et les services de santé expliqueraient aussi, mais dans une moindre mesure, la légère accélération que nous allons connaître.* (6/3/1992)

- (16) **VERN** La progression de la consommation des ménages serait de 2 % en rythme annuel au cours du premier semestre après + 2,6 % au deuxième semestre 1992. *Ce freinage s'expliquerait par une légère accélération des prix de détail prévisible au premier semestre 1993: + 1,7 % après + 0,9 % au deuxième semestre 1992.* (18/12/1992)
- (17) **VERN** L'INSEE ne prévoit pas de véritable reprise avant l'été prochain. Dans sa note de conjoncture, publiée mercredi 16 décembre, l'Institut de la statistique estime qu'au cours du premier semestre 1993 la croissance économique ne serait que de 0,8 % en rythme annuel. *Cette atonie s'expliquerait essentiellement par la poursuite de la baisse des investissements ainsi que par une moindre progression des exportations due à la faiblesse de l'activité en Europe.* (18/12/1992)

L'assertion de ces explications est suspendue - via un conditionnel - à la réalisation d'une condition, explicite en (13) ("s'ils étaient confirmés"), implicite dans les autres cas, les énoncés signifiant quelque chose comme "Si l'événement à expliquer se réalise, voilà l'explication qu'il faudra en donner". Cela étant, au lieu d'expliquer des prévisions de l'INSEE par d'autres prévisions de l'INSEE qui y sont corrélées (ce qui constituerait un discours sur le discours), A. Vernholes "explique" des événements futurs prévus par l'Institut au moyen d'événements corrélés également prévus par lui (ce qui donne un discours sur le monde), la référence au discours étant seulement dans un second temps, la cas échéant, inférable du cotexte.

Dans tous ces énoncés, on relève un nombre élevé de nominalisations, tant dans l'*explicandum* que dans le facteur explicatif. Dans le cas de l'*explicandum*, les nominalisations correspondent à une préconstruction de la relation prédicative (<ces résultats être bons>, <y avoir une très relative amélioration>, <les prix accélérer légèrement>, <la consommation des ménages freiner>, <la croissance être atone>). Si rien n'est dit sur le rapport à la réalité des relations prédicatives (pré)construites à travers ces nominalisations, une sorte d'interprétation par défaut amène le lecteur à privilégier l'hypothèse qu'elles sont vraies, d'autant plus que certaines prédications secondes des énoncés l'y incitent (en 13, "résultats" qui renvoie à de l'avéré, en 15 la relative "que nous allons connaître", en 16 "prévisible"⁶).

4. Confusion des instances de locution

Le contrat de lecture qui lie les journalistes du *Monde* à leurs lecteurs impose que ces derniers puissent identifier clairement l'origine des informations. Dans le cas qui nous occupe, il s'agit de savoir si ces informations étaient ou non présentes dans la *Note*. Or le lecteur est souvent induit en erreur, qu'il soit conduit à identifier comme provenant de la *Note* des éléments qui ne s'y trouvent pas (4.1.) ou au contraire à attribuer au journaliste des éléments repris de la *Note* (4.2.).

⁶ Le *Petit Robert* paraphrase "prévisible" par "qui peut être prévu". La prévision de l'INSEE est ainsi devenue sous la plume du journaliste la propriété de tous ceux qui "peuvent prévoir" (fusion des instances de validation), acquérant le statut de ce qui va *nécessairement* se passer.

4.1. Des éléments qui paraissent à tort extraits de la Note

On comprend bien qu'afin de rendre le document technique dont il fait le compte rendu plus accessible à son public, un journaliste de quotidien généraliste cherche à effectuer des rapprochements entre le contenu de ce document et une actualité qui "parle" à ses lecteurs. Ainsi, c'est en toute légitimité que A. Vernholes se réfère à des événements qui n'ont pas été traités dans la Note. En revanche le fait que, de façon récurrente, le journaliste introduise des considérations sur l'actualité immédiate dans la continuité du résumé de la Note, sans signaler le silence de l'INSEE à son propos, enfreint clairement la convention de séparation entre résumé et commentaire. Les deux chapeaux d'articles suivants sont révélateurs de ce procédé⁷:

- (18) **INSEE** La compression des coûts de production passe aussi par la modération des coûts salariaux. [...] D'autre part, le ralentissement de la rémunération moyenne par personne se poursuit au second semestre (A): [...]

Enfin, les suppressions d'emplois se poursuivraient dans les secteurs marchands non agricoles tout en s'atténuant au second semestre [...] (B).

VERN La situation de l'économie française est en cours d'amélioration, selon l'INSEE. L'environnement international est plus porteur. Malgré la quasi-stagnation de leur pouvoir d'achat, les ménages ont accru leur consommation au troisième trimestre en tirant sur leur épargne. Ces facteurs positifs sont toutefois contredits par la politique de redressement des entreprises qui taillent dans les salaires (A') et suppriment des emplois (B'), *aggravant ainsi la précarité. C'est pourquoi Simone Veil a présenté, mercredi 3 novembre, un "plan d'urgence pour l'hiver", qui doit "permettre d'héberger pour la nuit toutes les personnes qui en auront besoin". (5/11/1993)*

- (19) **VERN** La situation de l'économie française pourrait s'améliorer au début de l'année prochaine, estime l'INSEE, qui vient de publier ses dernières prévisions. La production industrielle recommencerait à croître lentement, entraînant une modeste reprise de la production nationale au rythme annuel de 1,2 %, insuffisante pour empêcher le chômage de continuer à augmenter. Ces perspectives pourraient inciter les chefs d'entreprise à investir davantage. *Restent deux inconnues: l'évolution de l'économie allemande et le comportement des consommateurs. Les achats de Noël ne montrent pas de regain de confiance. (18/12/1993)*

En (18), l'énoncé initial ("La situation de l'économie française est en cours d'amélioration, selon l'INSEE"), qui se présente comme un résumé du diagnostic de l'INSEE, induit le lecteur à penser que le reste du chapeau n'est qu'un développement de ce diagnostic, en l'absence de passage explicite au commentaire du journaliste. Or si on retrouve bel et bien dans la Note des indications se rapportant à l'environnement international, au pouvoir d'achat et à la consommation, on observe ensuite un glissement progressif vers une lecture personnelle de la situation.

Dans la Note, pour évoquer la politique de salaires et d'emploi des entreprises, on a eu recours à des nominalisations avec effacement de l'agent: "le ralentissement de la rémunération moyenne par personne" (A), "les suppressions d'emploi" (B). Dans l'article, ce sont les entreprises (agent identifié) qui "taillent – terme appréciatif évoquant une mutilation - dans les salaires" (A'), "suppriment des emplois" (B') et "aggravent la précarité". D'autre part,

⁷ Afin de faciliter la comparaison des extraits des deux documents, nous avons indexé au moyen des mêmes lettres (par exemple A pour la Note et A' pour l'article) les énoncés comparables.

la relation entre la politique de compression des coûts salariaux et la précarité ("aggravant ainsi la précarité") a été rajoutée par le journaliste, tout comme le glissement thématique vers le plan pour l'emploi présenté par Simone Veil, qui remplit une fonction argumentative (argument d'autorité permettant de justifier le diagnostic porté par A. Vernholes).

Dans la participiale "aggravant ainsi la précarité", la question du "qui parle?" et surtout du "qui parle en ces termes?" est indécidable: il s'agit d'un phénomène inhérent aux prédications secondes du DI et du DIL. L'indécidabilité n'est pas forcément gênante quand il s'agit de fournir des informations documentaires objectives mais l'est davantage quand on introduit par la bande un commentaire fortement teinté de subjectivité, comme ici. Quant à l'énoncé qui fait référence au "plan d'urgence pour l'hiver" de Simone Veil, en l'absence de balisage du changement de plan discursif, seul un lecteur particulièrement attentif aura repéré l'impossibilité, étant donné la récence de la nouvelle rapportée (le 3/12, alors que le journal, daté du 5/12, est sorti le 4), que celle-ci ait pu être mentionnée dans la *Note*.

Quant à (19), il présente de nombreux points communs avec (18):

- il s'agit d'un chapeau;
- le premier énoncé, assorti d'une modalisation en discours second rétrospective, peut se lire comme un résumé du point de vue de l'INSEE développé dans le reste du chapeau, lequel est dénué d'attribution explicite du dire;
- on passe sans marquage explicite du résumé ("Le production industrielle [...] investir davantage") au commentaire ("Les achats de Noël [...]") en passant par une zone d'ambiguïté énonciative ("Restent deux inconnues": pour qui? pour l'INSEE ou pour A. Vernholes?);
- Le dernier énoncé, qui comme en (18) sert à étayer une assertion effectuée précédemment (ici celle que le comportement des consommateurs reste une inconnue), apporte une information absente de la *Note*⁸.

A nouveau, on retrouve, sur le mode du fondu-enchaîné, un glissement imperceptible des instances de locution, et le contrat de lecture, qui impose au journaliste de citer ses sources et de les distinguer les unes des autres, n'est pas respecté.

4.2. L'image flatteuse d'un journaliste expert

Quand des informations en provenance d'autres sources passent pour avoir été fournies dans la *Note de conjoncture*, on peut se dire que ce n'est là rien d'autre qu'un avatar de la primauté du discours sur le monde par rapport au discours sur le discours: la teneur des informations importe plus que leur origine. Dans le cas de figure inverse, i. e. quand des données alimentant le commentaire du journaliste sont balisées textuellement comme ayant été fournies par celui-ci alors qu'elles proviennent de la *Note* (ou au moins qu'elles y sont disponibles), se pose la question de l'honnêteté intellectuelle du journaliste, qui donne une image flatteuse de ses connaissances et de sa perspicacité.

⁸ Il semble qu'elle provienne d'un article paru dans le même numéro du *Monde*, intitulé "Le père Noël est économe").

Nous avons relevé un nombre élevé de cas où, alors que l'article comportait des marques de passage du résumé au commentaire, on trouvait au delà de ces marques une quantité non négligeable d'éléments de la *Note de conjoncture*, intégrés aux extrapolations échafaudées par le journaliste. On peut ranger les indices textuels qui marquent le passage du résumé au commentaire en deux grandes catégories:

- les marques de clôture du résumé (p. ex. "cette analyse");
- les marques de reprise en main du discours par le journaliste ("à y regarder de plus près"; "tout le problème est maintenant de savoir"), qui présentent souvent celui-ci comme un expert doté d'un regard pénétrant et d'une vision à long terme.

Nous nous limiterons ici à présenter un extrait parmi les plus significatifs. Situé en fin d'article, il consiste en la présentation de deux scénarios mutuellement exclusifs montés par le journaliste à propos de l'évolution conjoncturelle à long terme. Le passage du résumé au commentaire est signalé par une clôture explicite du résumé ("Telle est l'analyse faite par l'INSEE").

Dans le commentaire proprement dit, l'INSEE n'est mentionné qu'une seule fois comme source, et encore, la référence ne concerne qu'un élément ponctuel (en l'occurrence le prix du pétrole; D') subordonné à la démonstration d'ensemble. Pour le reste, rien dans le texte de l'article ne permet d'interpréter tout ou une partie des deux scénarios présentés comme provenant de la *Note de conjoncture*. Or non seulement des données locales sur l'évolution des variables mais aussi des enchaînements consécutifs plus complets se trouvent être repris, à l'un ou l'autre détail près, de la *Note*.

Dans le premier scénario, tant les données sur la croissance des encours de crédits de trésorerie aux particuliers en 1987 (B) que l'effet envisagé d'un arrêt de cette croissance (C) sont mentionnés dans le *Point*.

Dans le second, outre l'hypothèse émise par l'INSEE, et signalée comme telle, d'une baisse limitée (de 18 \$ à 17 \$) du prix du baril de pétrole, le scénario qui envisage les conséquences qu'une baisse plus importante de ce prix aurait sur la balance commerciale et la consommation des ménages est également décrit dans le *Point*.

(23) **INSEE** Le taux d'épargne, qui s'était stabilisé au cours de l'année dernière (14 %) se réduirait donc de 1 point cette année et atteindrait 13 % en moyenne annuelle. [...]

La prise en compte de la vive croissance des encours de crédits de trésorerie aux particuliers (+ 40% en 1987, comme en 1986) (B) permet de mieux expliquer la sensible réduction du taux d'épargne cette année. La progression de ces crédits est équivalente à 2 points de revenu disponible des ménages en 1987 (après 1,5 point en 1986); un éventuel ralentissement de ces crédits pourrait alors amplifier les effets [sur la consommation] de celui des revenus courants 1988 (C). [...]

Le déficit commercial pourrait se réduire légèrement en début 1988 du fait du ralentissement des importations, et de la baisse du prix de l'énergie retenue en prévision (le prix du baril de pétrole passerait de 18 dollars au premier semestre 1988 à 17 dollars au deuxième) (D); [...]

Par ailleurs, une baisse importante du prix du pétrole (A) intervenant rapidement améliorerait la balance commerciale (E) et pourrait permettre, comme en 1986, des gains de pouvoir d'achat induits par une moindre hausse des prix (F), susceptibles à court terme de soutenir la demande intérieure.

VERN Telle est l'analyse faite par l'INSEE. Deux éléments d'incertitude pourraient bouleverser en sens contraire le pronostic d'un lent ralentissement de l'activité. Le premier est l'interrogation concernant le crédit à la consommation. Les ménages y auront fait massivement appel en 1987. Une progression de 40 % l'an (B'). Si pour une raison ou pour une autre ce "pouvoir d'achat emprunté" disparaissait, la chute de la consommation serait sévère. Et le ralentissement de la croissance probablement brutal (C').

En sens inverse, une forte baisse du prix du pétrole (A') (l'INSEE retient 17 dollars au deuxième trimestre 1988) (D') allégerait les déficits commerciaux des pays comme les Etats-Unis et la France (E'), leur donnant soit un répit soit quelques marges de manœuvre.

Le pouvoir d'achat supplémentaire dont bénéficieraient les ménages en France (F') et dans les pays industrialisés prolongerait beaucoup plus longtemps que prévu le boom de la consommation qui a été le principal facteur du dynamisme surprenant de l'année 1987. (23/12/1987; 198-211)

Le journaliste nous apparaît ainsi comme un expert capable d'aller plus loin que l'INSEE en proposant des projections à long terme nourries de vastes connaissances factuelles alors qu'il n'a pas dû aller très loin pour se procurer l'essentiel de celles-ci.

5. Conclusion

La fusion des instances de validation se manifeste de façon insidieuse dans divers types d'enchaînements textuels intégrant des passages en discours rapporté - reprises anaphoriques, enchaînements logico-argumentatifs - dans lesquels ce qui n'était au départ qu'un point de vue acquiert le statut de vérité pour le sujet énonciateur. Cette configuration discursive rappelle celle des prévisions des instituts météorologiques telles qu'elles sont reprises par la presse, où la référence à l'origine des prévisions ("Météo France prévoit [...]") est généralement discrète voire nulle (si Météo France prévoit qu'il fera beau sur toute la France, on dira "Il fera beau sur toute la France").

Cette situation où le discours cité devient en quelque sorte "transparent", et où le discours citant devient un discours tenu directement sur le monde est d'autant plus susceptible d'apparaître que le discours cité est celui d'une autorité a priori peu contestable (discours d'expert), qu'il concerne une question peu sujette à controverse et que le lecteur-modèle est profane (dans le cas des *Notes de conjoncture*, il s'agira d'un lecteur désireux de connaître l'"état de santé" et les "perspectives" de l'économie).

Quant à la confusion des instances de locution, elle permet au journaliste - impunément car il est peu vraisemblable que les lecteurs consulteront le document-source - l'assimilation au sens piagétien des éléments du discours autre auquel il va puiser des informations, un peu comme on se sert des dépêches d'agences de presse⁹, dans un article qu'il organise à sa guise tout en s'érigeant textuellement en expert bien documenté et capable d'émettre ses propres prévisions, si bien qu'on est en droit de se demander si les articles de notre corpus sont vraiment des comptes rendus.

⁹ Mais dans ce cas, le paiement d'un abonnement autorise à reprendre et à retravailler librement les informations.

Références

- Authier-Rcvuz, J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse, 2 vol.
- Bronckart, J.-P., 1996, *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionnisme socio-discursif*, Lausanne, Delachaux & Niestlé.
- Maingueneau, D., 1998, *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod.
- Piaget, J., 1964, "Le développement mental de l'enfant", in *Six études de psychologie*, Folio Essais, p. 11-101.
- Vogüe de, S., 1985, *Référence, prédication, homonymie: le concept de validation et ses conséquences sur une théorie des conjonctions*, Thèse de l'Université de Paris VII, 2 vol.

21

Reprendre les mots de l'interlocuteur: Séquences métalexicales et circulation des objets de savoir dans des groupes de recherche

Johanna Miecznikowski

Université de Bâle, Suisse

Les problématiques du discours rapporté (DR) et des genres seront abordées, dans la présente contribution, dans une perspective procédurale et interactionniste centrée sur le développement des connaissances au sein de groupes de recherche. Je discuterai un type d'activité métadiscursive et métalinguistique particulier – le traitement interactif de problèmes lexicaux –, qui peut comprendre diverses formes de DR, en me demandant quel est le rôle de cette activité dans le travail de collaboration entre chercheurs. La perspective choisie me conduira à insister, en particulier, sur la contribution du travail métalexical au développement interactif des objets de savoir et à leur reprise et circulation dans un réseau d'événements communicationnels appartenant à différents genres de discours.

1. Les séquences métalexicales

Les analyses qui seront présentées ici prennent comme point de départ une étude réalisée à propos d'un type particulier de séquence interactionnelle, les *séquences métalexicales* (Miecznikowski à paraître). Il s'agit de séquences de discussion métacommunicatives (Meyer-Hermann 1978: 128) pendant lesquelles les participants à une interaction verbale traitent un problème issu de l'interaction en cours, lié à une unité lexicale. Le problème est défini lors de la phase d'ouverture de la séquence, grâce à des procédés (a) qui établissent une unité lexicale comme objet de discours (Mondada 1995) métalinguistique, notamment en la pointant comme lacune ou en la mentionnant comme autonome (cf. Rey-Debove 1978, Authier-Revuz 1995), et (b) qui spécifient un problème à propos de l'unité en question.

Dans certaines séquences, essentiellement de nature réparatrices (dans le sens conversationnaliste), la définition du problème comporte nécessairement un renvoi à l'énonciation préalable d'une unité-source. C'est le cas lorsque les interactants traitent des problèmes de compréhension ou des désaccords à propos de choix lexicaux précis (cf. 3.1. ci-dessous). Dans d'autres séquences, on peut avoir des renvois – plus génériques – à l'histoire discursive de l'unité problématique au sein du groupe de recherche; c'est le cas lorsque les interactants s'engagent dans ce que j'ai appelé des "discussions terminologiques" (cf. 3.2.).

Grâce à cette orientation en partie rétrospective, vers du déjà-dit, la problématique des séquences métalexicales rencontre celle du DR, en tant que reprise de segments discursifs qui sont typiquement plus complexes qu'une unité lexicale. Notons toutefois que la reprise

d'unités lexicales constitue un type de DR spécifique. Au niveau formel, on ne rencontre qu'une partie des procédés pouvant servir à reprendre du discours, notamment:

- les mentions autonmyiques d'unités lexicales, marquées à l'oral par l'intonation, l'isolement syntaxique (p.ex. l'absence de déterminants) ou le code-switch, qui partagent des traits formels ainsi qu'une partie de leur spectre fonctionnel avec le DR direct;
- diverses formes de modalisation autonymique (cf. Authier-Revuz 1995);
- l'usage d'un lexique métalinguistique, allant des verbes (p.ex. *parler de*, *définir*, *signifier*, *comprendre*) aux présentateurs métalinguistiques nominaux comme *terme* ou *mot*.

Ces moyens linguistiques permettent de saisir l'unité lexicale problématique en tant qu'élément qui est pertinent à la fois sur le plan du discours et sur le plan de la langue, grâce à une opération qui n'est pas seulement reprise métadiscursive – comme d'autres instances de DR – mais en même temps thématisation métalinguistique, explicitant et actualisant des savoirs linguistiques et des attitudes normatives (Miecznikowski 2001, Miecznikowski à paraître).

2. Circulation d'objets de savoir dans des groupes de recherche

Dans ce qui suit, les séquences métalexicales seront analysées par rapport à un contexte spécifique, celui du travail de recherche en équipe dans les sciences humaines.

Cette analyse s'inscrit dans un projet plus vaste portant sur "la construction interactive du savoir scientifique en situation plurilingue"¹, dans lequel le travail de recherche a été étudié selon une approche praxéologique, interactionniste et constructiviste du travail scientifique, inspirée de la sociologie des sciences (cf. p.ex. Knorr-Cetina 1981, Garfinkel et al. 1981, Latour 1985). Cette approche conçoit la genèse des connaissances scientifiques comme un développement pendant lequel certaines idées, ou *objets de savoir*, gagnent le statut de faits communément acceptés grâce à des processus interactifs de négociation, grâce à leur réaffirmation répétée dans différents contextes et grâce à leur exploitation dans la fabrication d'outils et d'objets matériels. On peut conceptualiser ce développement à l'aide des métaphores de la *traduction* et de la *circulation* (Latour 1985): la stabilisation des objets de savoir est liée à leur traduction dans différentes formes orales, écrites et matérielles et à leur circulation, sous ces formes, dans un réseau croissant d'acteurs sociaux, d'institutions et d'infrastructures techniques².

Dans le projet mentionné ci-dessus, nous avons choisi le micro-réseau du groupe de recherche comme observatoire du travail scientifique. Dans les sciences humaines, sur lesquelles je me concentrerai ici, les pratiques du travail en équipe comportent une succession d'événements et de textes appartenant à des genres de discours divers, au fil desquels les chercheurs élaborent des objets de savoir essentiellement de nature discursive. Ce terrain a été abordé par le biais d'une enquête documentant la collaboration, à travers une

¹ Ce projet (subside FNRS n° 1214-051022.97) a été dirigé de 1997 à 2001 par Lorenza Mondada à l'Université de Bâle.

² À noter que la notion de circulation ainsi interprétée s'applique aussi à des entités matérielles et n'est donc pas seulement "circulation de discours" (Rosier 2003).

période d'une année et demie, de quatre groupes de recherche interuniversitaires, dont trois dans les sciences humaines. Les données exploitées ici comprennent à la fois les enregistrements et transcriptions des rencontres de ces groupes et des documents écrits produits avant, pendant et après ces rencontres.

3. L'impact des séquences métalexicales sur la circulation des objets de savoir

Le traitement interactionnel de problèmes lexicaux est particulièrement fréquent dans certains types de contextes – par exemple dans le discours en classe ou dans la conversation exolingue (Lüdi 1987). Comme le révèle l'examen du corpus, c'est le cas aussi des discussions scientifiques étudiées ici. Quel rôle cette activité joue-t-elle dans le développement des objets de savoir lors de ces discussions? Comment s'intègre-t-elle dans le processus de transformation à plus long terme des objets de savoir, qui comporte aussi la traduction des objets de savoir dans des genres écrits? Et, par rapport à ces questions, quel est l'importance spécifique de l'opération de reprise, rapprochant le travail métalexical du DR?

Dans ce qui suit, j'essaierai de répondre à ces questions en discutant deux exemples, illustrant deux types de parcours menant du colloque – un type d'événement important dans le travail des groupes de recherche – au texte écrit rendant compte du colloque, les actes.

3.1. Le rôle des critiques métalexicales dans le parcours exposé lors d'un colloque –discussion– contribution aux actes

Le premier exemple nous permettra de "suivre" un objet de discours à travers trois genres de discours: premièrement, l'exposé académique lors d'un colloque, une activité oralo-graphique complexe (cf. Miecznikowski, Mondada, Müller & Pieth 2001) et essentiellement monologale; deuxièmement, la discussion après l'exposé, organisée autour d'une suite d'interactions dyadiques entre l'exposant et des auditeurs qui permettent aux participants de rethématiser et de développer certaines idées formulées dans l'exposé; et troisièmement, la contribution écrite de l'exposé publiée dans les actes.

L'objet de discours en question est désigné par l'expression "poésie nationale". Cette expression est employée par une spécialiste de la littérature allemande (B) lors d'un exposé sur Goethe et Schiller, et apparaît aussi deux fois dans les notes préparatoires de B:

- (1a) "[...] il s'agit [pour Goethe et Schiller] de délivrer l'Allemagne de l'emprise culturelle française [...]. Pour y parvenir il faut: [...] instaurer une esthétique une poésie nationale, en quelque sorte un ordre de mots qui corresponde à une vision du monde."
 (1b) "Y a-t-il des poésies nationales?"

La deuxième mention de l'expression (1b) pose l'objet de discours 'une poésie nationale'³, pour questionner aussitôt son existence. Lors de la discussion suivant l'exposé,

³ Dans les notes, on a "des poésies nationales"; les deux variantes ont un sens générique.

le locuteur A s'adresse à B en se référant à cette question, en mettant en doute la pertinence de l'objet de discours 'une poésie nationale' de façon encore plus radicale:

(2) *Discussion après un exposé de B sur Goethe et Schiller*⁴

1/A je: voudrais juste intervenir un peu comme madame/ eu:h sur la. ta conclusion\.. xxxx xxx
les termes. qu'on entende bien la même chose\ [xxxx]

2/B [mhm=mhm]

3/A la ques- les deux questions que tu poses/ euh. peut-il y avoir une poésie nationale\.. alors/.
qu'est ce que cela veut dire\.. est-ce que ça veut dire que. une poésie peut s'inscrire. dans
une tradition et culture/. dans une tradition d'histoire/ xxxxxx xxx/ et que euh quelque part.
à partir. de cette. expérience. spécifique/. elle débouche sur l'universel/. à ce moment là je
comprends ce que ça veut dire une poésie. nationale\.. si c'est une poésie qui s'intègre/..
dans le particularisme/. si c'est une poésie qui se met. au service/

4/B mhm

5/A euh de l'état/. de la politique/. à ce moment là il y a pour moi/. antinomie du terme. c'est-
à-dire c'est plus la poésie. c'est autre chose/

6/B voilà\

7/A c'est une oeuvre de propagande/ et: et à ce moment là c'est la NE:Gation même/. de ce
que je conçois comme. l'expérience de la poésie\

((une minute plus tard))

8/B ouais\ alors euh. pour ce qui est de la poésie nationale\.. c'est une question que je pose/ et
je trouve que. peut-être par la suite. je pourrais y réfléchir:r\.. hein/ mais moi ce que j'ai dit
effectivement/. et je l'ai dit c'est que la poésie/. hein/ c'est de l'ordre de la verwandlung
c'est de l'ordre de la transfiguration/. hein/ et donc il y a euh. euh.. si: euh national il y a/.
hein/. il faut. il faut bien savoir en quoi ça peut consister/ hein/ et ça ça vaudrait le coup.
de se pencher dessus/. hein/ mais je ne pense pas/ que ça puisse être une poésie une poésie
une poésie/ euh. NATIONALisée\

Dans l'introduction à son tour, A utilise des expressions métadiscursives ("ta conclusion", "la ques- les deux questions que tu poses") ainsi que le DR direct – il cite la question de B. Ces procédés de reprise, avec identification explicite du discours de l'interlocuteur comme discours-source, ont une triple fonction: (a) ils établissent un cadre de participation dyadique comprenant A et B; (b) ils soulignent l'écart interlocutif entre 'je' et 'tu', en laissant déjà entrevoir la possibilité d'un désaccord entre A et B; (c) ils pointent des endroits précis dans l'exposé servant d'ancrage thématique à l'intervention de A.

Or, comme le montrent entre autres deux occurrences du mot "terme" (1/A, 5/A), A ne vise pas seulement un développement de la question posée en conclusion, mais une critique

4 Conventions de transcription et de citation:

	début, fin de chevauchement	((rire))	phénomènes non transcrits, commentaires
	allongement vocalique	< >	délimitation des phénomènes entre (())
.....	pauses d'une longueur inférieure à 2 sec.	par-	truncation
(2s)	pauses en secondes (à partir de 2 sec.)	–	enchaînement rapide
xxx	segment inaudible	((il va))	essai de transcription
/ \	intonation montante/ descendante\	{...}	omission dans la citation d'un passage oral
exTRA	syllabe accentuée		

métalexicalement de l'expression complexe "poésie nationale" (cf. aussi la modalisation autonymique de l'adjectif "nationale" réalisée à l'aide de moyens prosodiques dans 3/A: "ce que ça veut dire une poésie. nationale").

A commence sa critique en construisant deux versions opposées de l'objet de discours 'une poésie nationale', qui correspondent à deux interprétations possibles de l'expression "poésie nationale". Elles se définissent par une énumération de propriétés qui explicitent différents aspects de la notion de nation: "tradition", "culture", "histoire", "débouche sur l'universel" d'un côté, "particularisme", "se met au service de l'état", "politique" de l'autre. La première version est acceptable pour A (3/A). L'autre, par contre, est rejetée, du fait d'une contradiction interne (une "antinomie") entre les deux éléments de sa dénomination, "poésie" et "nationale" (5/A). Elle constitue un objet de discours inverti, voire perverti, qui cesse d'être ce qu'il prétend être, c'est-à-dire un genre de poésie (5/A, 7/A). Le développement de cette deuxième version fait reculer la première version au second plan et conduit à la désintégration de l'objet de discours 'une poésie nationale'.

Un peu plus tard (8/B), B prend position par rapport au commentaire de A, en reprenant 'la poésie nationale' comme objet de discours ("pour ce qui est de"). B réagit au reproche concernant la possible "antinomie du terme" en mettant en question elle-même l'adjectif "national" comme qualificatif de "poésie". Finalement, elle se distancie d'une interprétation de "poésie nationale" qui correspondrait à celle rejetée par A. Or, là où A était abouti à un objet de discours déconstruit et dépourvu de dénomination, elle forge "poésie nationalisée", expression qui est fortement mise en relief par son accentuation et sa position en fin du développement thématique et en fin de tour. Dans la mesure où le participe dans "poésie nationalisée" suggère un processus de transformation de la poésie en quelque chose qui n'est plus autonome, B condense dans cette expression la partie finale de l'argumentation de A et se montre d'accord avec elle. Mais grâce au remplacement de "nationale" par "nationalisée" et grâce à une négation explicite ("je ne pense pas/ que"), elle minimise la pertinence de cette version possible pour l'interprétation et la stabilité de l'objet de discours initial 'une poésie nationale'.

Cette séquence illustre de façon exemplaire plusieurs effets typiques des séquences métalexicales sur le développement des objets de discours figurant dans un exposé:

- La prépondérance de l'objet de discours désigné par l'unité lexicale problématisée, résultant ici déjà de son placement en conclusion de l'exposé, est renforcée par sa rethématisation.
- En mettant en doute un aspect du terme – ici son interprétation exacte, et le fait même qu'il ait un sens et un potentiel référentiel – l'initiateur de la séquence déconstruit et déstabilise l'objet de discours désigné par le terme.
- La négociation d'un consensus sur le problème lexical a des conséquences directes au niveau de l'élaboration interactive des objets de discours comme objets de savoir; ici, l'analyse des significations et formes lexicales proposée par A et confirmée par B a un effet de restabilisation.

Les séquences métalexicales comportent des interventions particulièrement profondes sur le texte de l'exposé, du fait de la mise en question explicite de sa texture linguistique. Dans le travail interactif réalisé lors de ces séquences, l'opération de reprise – des mots de

l'interlocuteur – joue un rôle important en établissant un cadre interactionnel et argumentatif ainsi qu'une continuité topicale par rapport à l'exposé. Cependant, c'est l'opération de décontextualisation typique du travail métalexical qui permet aux interactants de déconstruire et de modifier plus radicalement des objets de discours.

Cette analyse est confirmée par le fait que les séquences métalexicales laissent des traces bien identifiables dans les versions écrites des exposés dans les actes du colloque, qui concernent chaque mention de l'objet de discours concerné. Dans le cas de "poésie nationale", on constate ainsi, dans le texte final, non seulement l'absence de la question posée en conclusion de l'exposé, mais l'absence totale de l'expression. Voici les passages correspondant au passage (1a) des notes:

- (3a) "Il s'agit enfin d'instaurer une esthétique, une poétique nationales, en quelque sorte un ordre des mots qui corresponde à une vision, à une conception du monde."
- (3b) "L'entreprise de rénovation littéraire de Goethe et Schiller comporte également un volet sinon politique ou nationaliste, du moins civique [...]."

Dans (3a), on a une reformulation ("une esthétique, une politique") ainsi que le remplacement de "poésie" par "poétique" – une modification sémantique assez profonde de l'objet de discours original qui maintient toutefois la racine lexicale en question sur le plan formel. Dans (3b) (à quelques lignes de distance de 3 a), B développe cet objet de discours, en reproduisant un double mouvement que nous avons vu dans la discussion, c'est-à-dire l'opposition de deux interprétations possibles et le rejet de l'une des deux. La variante rejetée ("sinon [...]") contient l'adjectif "politique", qui rappelle le substantif "politique" mentionné par A (2: 5/A), et une version suffixée de l'adjectif 'national', "nationaliste", qui rappelle "nationalisée" et qui rend explicite les connotations négatives de l'adjectif simple mises en évidence dans la discussion. La variante retenue ("du moins civique") est une innovation lexicale par rapport à l'exposé.

Dans cet exemple comme dans d'autres cas, le texte final "traduit" le traitement du problème lexical lors du colloque à deux niveaux. D'une part, l'opposition de différents points de vue, soulignée à l'oral entre autres par le DR, apparaît à l'écrit par un travail de reformulation intratextuel, observable au niveau argumentatif et énonciatif. D'autre part, on observe un travail interdiscursif⁵ subtil sur les choix lexicaux, non exhibé, qui maintient une continuité de l'objet de savoir problématique par rapport aux événements discursifs précédents tout en le transformant profondément en tenant compte des critiques faites par les interlocuteurs.

3.2. Le rôle des discussions terminologiques dans le parcours débats – introduction aux actes d'un colloque

Le deuxième exemple concerne une discussion terminologique autour des termes de 'culture' et d'interculturel' dans un groupe interdisciplinaire réunissant des chercheurs travaillant sur les rapports interculturels.

⁵ Comme le rapport en question s'instaure entre un texte et une interaction de face-à-face, je préfère ici parler d'interdiscursivité plutôt que d'intertextualité.

Les discussions terminologiques, souvent étendues, donnent l'occasion aux membres d'un groupe de problématiser les présuppositions théoriques véhiculées par des termes couramment employés au sein d'un groupe et de confronter différentes définitions du même terme pour en stabiliser certaines. Les termes eux-mêmes deviennent alors des objets de savoir, plutôt que les phénomènes du monde qu'il servent à désigner. Comme ces discussions concernent d'habitude des termes-clé, elles sont souvent continuées à travers différentes rencontres et laissent des traces à l'écrit – mais moins dans les écrits individuels des participants que dans des textes rédigés au nom du groupe, notamment dans les introductions aux actes de colloque.

Le travail terminologique autour des termes de 'culture' et d'interculturel', que je résumerai dans ce qui suit, donnera une impression de ce type de parcours et du rôle qu'y jouent les opérations de reprise et de thématization métalinguistique.

Ces termes deviennent l'objet de discussions d'abord lors d'un colloque de trois jours avec des invités extérieurs, où les participants sont confrontés plusieurs fois à des difficultés de catégorisation liés à la définition des deux termes. Pour eux – surtout pour les membres du groupe noyau –, il est crucial de déterminer dans quelle mesure et dans quel sens les rapports sociaux discutés dans les contributions individuelles relèvent du phénomène de l'interculturalité, une des thématiques centrales du colloque. Ces problèmes de catégorisation mènent à des discussions terminologiques répétées à propos de la définition de 'culture', notamment sur ses rapports avec les concepts d'ethnie', 'nation', 'classe', 'milieu' et 'génération'. Ces discussions continuent, en outre, lors d'une réunion ultérieure servant à préparer les actes du colloque.

Ces discussions se caractérisent par une forte décontextualisation des unités lexicales en question, dans le sens que leurs emplois par des locuteurs individuels dans des contextes spécifiques reculent au second plan. En revanche, les chercheurs renvoient, à l'aide d'énoncés métadiscursifs généralisants, à un contexte d'usage plus générique dominé par un 'nous' énonciateur. Les extraits suivants illustrent ce type d'énoncés:

(4) *Réunion servant à préparer les actes d'un colloque sur l'interculturel*

1/M euhm.. e- d- diffèrents gens surtout les jeunes qui sont très motivés. euh me demandaient mais p- mais mais. pourquoi on discute JAmis directement/. de ce que nen- ce que nous entendons/ par interculturel\ ce que nous entendons par culture\ qu'est-ce que c'EST. [exactement/ parce que quand même il faut avoir une&

2/E [hm

3/M &critique à ce terme parce qu'il est. hyperutilisé

(5) *Réunion servant à préparer les actes d'un colloque sur l'interculturel*

1/M je me rappelle une longue discussion. à la: à la villa ((nom)). les mêmes problèmes. mais qu'est-ce que NOUS on veut exactement exprimer si on utilise le terme. interculturel\

Ces énoncés font usage de moyens lexicaux et syntaxiques analogues à ceux qui sont utilisés ailleurs pour marquer une unité lexicale comme du déjà-dit spécifique: la mention autonymique, les présentateurs métalinguistiques et les verbes du dire. Cependant, ils

généralisent sur les événements d'énonciation et les sujets énonciateurs. Ainsi on a "ce que nous entendons/ par interculturel\ " (4: 1/M), "ce terme {...} il est hyperutilisé" (4: 3/M) et "si on utilise le terme" (5), qui (a) renvoient au groupe comme énonciateur par 'nous', 'on' ou le passif; et (b) expriment un aspect itératif par le présent, une construction hypothétique et le morphème 'hyper-'.

En ce qui concerne la mention de l'unité lexicale problématique même, on est donc bien aux limites du champ fonctionnel du DR. Notons pourtant que le DR proprement dit rentre en jeu lorsqu'il s'agit pour les locuteurs de construire l'histoire discursive du débat terminologique en cours: dans les exemples cités, les questions posées par M sont du DR direct, renvoyant à une énonciation antérieure par d'autres et en même temps pris en charge par M. L'ensemble des opérations de reprise contribue ainsi à la décontextualisation des termes problématiques et à leur recontextualisation dans un discours métalinguistique devenu autonome.

La construction d'un discours métalexical autonome s'exprime dans l'introduction aux actes du colloque. Les auteurs y réservent en effet une attention particulière au problème de définir 'culture' et 'interculturalité':

- (6) "Les discussions internes et les colloques ont d'abord écarté certaines conceptions de l'interculturel. Ont été rejetées les définitions essentialistes des "identités" fondées sur les origines et la comparaison de cultures "ethniques" ou "nationales". L'interculturel ne désigne pas la coexistence et l'interaction de cultures radicalement différentes et "pures" ou la coexistence d'identités homogènes. Les cultures sont a priori des cultures de contact."

Dans ce texte, les auteurs officialisent et stabilisent une certaine version des concepts en question ("Les cultures sont a priori des cultures de contact"). Pour ce faire, ils emploient des procédés syntaxiques typiques de l'écriture scientifique, visant à effacer les traces de sujets énonciateurs (en premier lieu les phrases factives à sujets inanimés, ainsi "les discussions [...] ont d'abord écarté [...]", "L'interculturel désigne [...]", "Les cultures sont [...]"). Ces techniques sont d'autant plus efficaces qu'elles contrastent avec la modalisation autonymique des définitions "rejetées" et "écartées", exprimée par la mise entre guillemets de termes-clé.

Le texte écrit vise ainsi l'établissement des concepts de culture et d'interculturalité comme "mobiles immuables" (Latour 1985), commencé déjà lors des séquences métalexicales: ces concepts sont "mobiles" parce qu'ils sont détachés de leurs usages dans des exposés individuels et circulent désormais dans un discours théorique et métalinguistique plus abstrait, et ils sont en train de devenir "immuables" grâce à des techniques rhétoriques de stabilisation.

4. Conclusion

Si toute activité dans le domaine de la recherche scientifique fait circuler des objets de savoir, l'objectif de cette contribution a été d'examiner le rôle spécifique que joue le traitement interactionnel de problèmes lexicaux dans ce processus. La discussion de deux exemples a permis d'illustrer différents types d'opérations métadiscursives et métalinguistiques qui se combinent de façon récurrente dans les séquences métalexicales, et de réfléchir sur leurs fonctions respectives dans le travail collaboratif des acteurs.

J'ai souligné, premièrement, l'opération consistant à thématiser et à problématiser une unité lexicale. Cette opération, qui signifie un changement – et souvent une rupture – thématique, a essentiellement un effet déstabilisant par rapport à l'objet de discours "mondain" (Rey-Debove 1978) désigné par l'unité problématisée. Au niveau énonciatif, elle a une fonction d'opacification: elle fait apparaître, dans une perspective non seulement métadiscursive mais aussi métalinguistique, les présupposés véhiculés par les signifiés lexicaux; et elle dénonce le caractère construit, non-immédiat et potentiellement problématique de la référence. Cette opacification est souvent exploitée, au niveau pragmatique et interactionnel, pour mettre en question le caractère partagé et consensuel d'un objet de discours.

Deuxièmement, il convient de mettre en évidence l'importance des processus de négociation pendant les séquences métalexicales. C'est parce que les acteurs aboutissent à un accord sur la solution du problème lexical que leur travail analytique, critique et déconstructeur peut avoir un effet permanent et donc de stabilisation, qui est consolidé par les traces que ce travail laisse dans leurs publications communes.

Les procédés métadiscursifs marquant une reprise de discours, finalement, participent à cette transformation d'objets de discours à plusieurs niveaux. De manière générale, ils permettent de saisir des objets de discours ou des énoncés dans leur rapport à des sujets énonciateurs et de construire un rapport temporel entre différents événements énonciatifs. Les locuteurs les utilisent d'une part aux fins de l'interaction en cours, notamment pour créer un cadre de participation ou souligner une configuration argumentative. D'autre part, ces procédés servent aux membres d'un groupe à construire l'histoire de leur dialogue des tours immédiatement précédents à des événements communicationnels plus distants dans le temps – et à inscrire les objets de discours dans cette histoire. Lorsque les entités dont on construit ainsi la trajectoire sont des unités lexicales en tant qu'objets de discours métalinguistiques, les procédés de reprise ont une signification particulière: ils permettent d'explicitier la saisie sémiotique de ces unités sur un continuum allant du segment de discours spécifique jusqu'à l'unité largement décontextualisée.

L'analyse proposée ici des séquences métalexicales a saisi un ensemble de moyens linguistiques – les marques de l'autonymie, certains types de DR, le lexique métalinguistique – en tant qu'éléments de dispositifs métadiscursifs plus complexes, intégrés dans des processus de négociation. Elle a montré, en même temps, la complexité interne des procédés en question, en insistant sur le fait que leurs composantes fonctionnelles aux niveaux sémantique, énonciatif et thématique sont exploitées de façon systématique comme ressources de l'interaction.

Références

- Authier-Revuz, J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles énonciatives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse.
- Garfinkel, H., Lynch, M., & E. Livingston, 1981, "The Work of a Discovering Science Construed with Materials from the Optically Discovered Pulsar", *Phil.Soc.Sci.*, 11, p 131-158.
- Knorr-Cetina, K., 1981, *The Manufacture of Knowledge. An Essay on the Constructivist and Contextual Nature of Science*, Oxford, Pergamon Press.

- Latour, B., 1985, "Les 'vues' de l'esprit. Une introduction à l'anthropologie des sciences et des techniques", *Culture technique*, 14, p 4-29.
- Lüdi, G., 1987, "Travail lexical explicite", in G. Lüdi, H. Stricker, & J. Wüest (éds.), *Romania Ingeniosa. Mélanges offerts à Gerold Hilty à l'occasion de son 60e anniversaire*, Bern, Peter Lang, p 463-496.
- Miecznikowski, J., 2001, "Scientific vocabulary in use: negotiating words and constructing discourse objects", in I. Pr. Association (éds.), *Selected Papers from the 7th International Pragmatics Conference, Budapest, July 2000*, Antwerpen, International Pragmatics Association.
- Miecznikowski, J., à paraître, *Le traitement de problèmes lexicaux lors de discussions scientifiques en situation plurilingue*. Bern, Peter Lang.
- Miecznikowski, J., & L. Mondada, 2001, "Pratiques d'écriture dans la recherche scientifique: planifier et rédiger collaborativement des arguments", in M.-M. de Gaulmyn, R. Bouchard, A. Rabatel (éds.), *Le processus rédactionnel. Ecrire à plusieurs voix*, Paris, L'Harmattan.
- Miecznikowski, J., Mondada, L., Müller, K., & C. Pieth, 2001, "L'exposé scientifique comme activité pratique et interactive", in *Interactions et discours professionnels. Carnets du Cediscor*, 7, p 187-202.
- Mondada, L., 1995, "La construction interactionnelle du topic", in L. Mondada (éd.), *Formes linguistiques et dynamiques interactionnelles. Actes du colloque de Lausanne, Cahiers de l'ILSL* 7, p 111-135.
- Rey-Debove, J., 1978, *Le métalangage*, Paris, Le Robert.
- Rosier, L., 2003, "Du discours rapporté à la circulation des discours: l'exemple des dictionnaires de «critique ironique»", in *Formes et stratégies du discours rapporté: Approche linguistique et littéraire des genres de discours. Estudios de lengua y literatura francesas*, 14, p 63-81.

IV. DR et genres du discours public, politique et d'ideologie

22

Le discours rapporté dans les procès-verbaux: les Registres du Consistoire de Genève (1542-1546)

Denis Apothéloz et Bernard Combettes

Université de Nancy 2, ATILF (UMR 7118), France

1. Introduction

Le but de cet article est d'explorer certains mécanismes relatifs à la parole rapportée dans le corpus des procès-verbaux du Consistoire de Genève, sorte de tribunal ecclésiastique qui a fonctionné au milieu du XVI^e siècle. Après un bref rappel historique, nous nous attacherons, dans un premier temps, à étudier la façon dont est restituée, dans ces textes, l'alternance des tours de parole et à passer en revue quelques-uns des procédés linguistiques permettant, d'une part de noter cette alternance, d'autre part de la reconstituer du point de vue du lecteur. Dans un second temps, nous montrerons comment la manière d'enregistrer les interventions de l'accusateur et des prévenus a évolué au cours des années, tant du point de vue de l'équilibre des parties que dans la manière de noter leurs interventions respectives. Nous montrerons enfin comment, et à partir de quelles marques linguistiques, les notations du secrétaire de ces séances évoluent entre le récit et les divers registres du discours rapporté (ci-après 'DR').

2. Le Consistoire et les Registres du Consistoire¹

2.1. L'institution

Le Consistoire de Genève est une sorte de tribunal ecclésiastique créé en 1541 à l'instigation de Jean Calvin. Son but était principalement de surveiller les mœurs, d'arbitrer les disputes, de réprimer les vestiges de pratiques religieuses "papistes" et de promouvoir un mode de vie réformé. Il tenait séance une fois par semaine. Les procès-verbaux de ces séances constituent ce qu'on appelle les *Registres du Consistoire*.

Le Consistoire était composé de douze conseillers des divers conseils de la ville de Genève, ainsi que de tous les ministres (i.e. les Pasteurs) de la ville. Il était présidé par un syndic, dont la fonction était aussi d'interroger les comparants. Un secrétaire dressait un procès-verbal de chaque comparution.

On estime que le Consistoire convoqua chaque année entre 5% et 7% de la population de Genève. Pendant ses deux premières années d'existence, 850 personnes furent convoquées, sur une population estimée à quelque 12000 habitants.

¹ Les informations données dans cette section sont tirées de l'Introduction des deux volumes cités.

Les séances se déroulaient à peu près de la façon suivante: l'interrogatoire était mené par un syndic, qui commençait par informer le prévenu des motifs de sa comparution. Parfois l'un des autres membres du Consistoire intervenait et posait une question. Après l'interrogatoire, on pouvait faire comparaître des témoins et procéder à une confrontation des parties. On demandait en général à l'accusé de dire l'Oraison (une prière) et la Confession (c'est-à-dire de réciter le formulaire des articles de la foi), dans le but de vérifier ses connaissances en matière de pratiques religieuses. L'audition se terminait en général par des admonestations plus ou moins sévères, souvent prononcées par Calvin lui-même. Dans les cas plus graves, le Consistoire pouvait excommunier les coupables. Il pouvait aussi les renvoyer devant le Conseil.

Deux secrétaires se sont succédé durant la période que couvrent les textes édités: George Maillat (jusqu'en juillet 1544), puis Jean Porral (d'octobre 1545 à décembre 1546)². Ce changement correspond, du point de vue éditorial, à la transition entre les deux tomes. Corrélativement à cette transition, on observe toutes sortes de modifications, en particulier dans la manière de noter et d'équilibrer les propos tenus par les différentes parties (avec le second scribe, la partie réservée aux questions est plus développée et plus précise), dans la manière de conduire les interrogatoires, dans l'attitude des prévenus (qui paraissent beaucoup moins soumis dans la seconde période), voire dans les rapports que le tribunal entretient avec la justice civile. Des différences très sensibles apparaissent également dans la nature des causes: les causes strictement religieuses sont beaucoup plus nombreuses dans la première période (absence aux sermons, vestiges de pratiques catholiques), alors que les affaires de mœurs ou les affaires civiles dominent dans la seconde période. Il n'est pas toujours facile de démêler ce qui, dans ces différences, doit être mis au compte du changement de secrétaire, et ce qui tient à une évolution du tribunal lui-même, de son statut, de ses objectifs, de ses rapports avec la société genevoise ou encore de l'évolution de cette société elle-même.

2.2. Les Registres

A feuilleter même rapidement les *Registres du Consistoire*, on ne peut manquer d'être frappé par l'aspect répétitif de ces textes, du moins dans certaines "phases" de la procédure. Deux raisons expliquent probablement ce phénomène: d'une part, la ritualité propre à ces séances, et dont les procès-verbaux portent nécessairement la trace (notamment les étapes successives de la procédure, la reprises des mêmes formules accusatoires, des mêmes demandes, comme la Confession et l'Oraison, etc.); d'autre part, la ritualité que chaque scribe finit par mettre en place en guise de technique de notation rapide: formulations elliptiques, sténographies diverses, répétition de formules plus ou moins figées dans des situations identiques, etc. Il en résulte que la compréhension de ces documents mobilise obligatoirement toutes sortes de connaissances d'arrière-plan.

Ces procès-verbaux portent de nombreuses traces de la précipitation dans laquelle ils ont été pris. Il n'est pas rare par exemple que certaines phrases soient laissées inachevées ou

² Entre juillet 1544 et octobre 1545, le Consistoire ne siègea que très rarement, en raison d'une épidémie de peste.

que des passages entiers soient incompréhensibles, voire franchement illisibles. Cela n'a rien d'étonnant, si l'on songe à la tâche que représente la notation "en temps réel" d'une audience de ce type, au cours de laquelle les participants peuvent se couper la parole, s'exprimer avec précipitation, colère, etc., et où de surcroît le secrétaire est confronté à une variation sociolectale et dialectale probablement importante. On rencontre aussi parfois dans les *Registres* d'apparentes contradictions, pouvant prendre la forme d'une affirmation suivie immédiatement d'une affirmation contraire ou incompatible avec la précédente. Certains de ces télescopages sont dus au fait que, alors que le greffier écrivait, l'interrogatoire se poursuivait et le prévenu, dans l'intervalle, pouvait se raviser sous la pression de son interrogateur. Ce simple exemple montre bien ce que peut être cette prise de note sur le vif, et l'intérêt que présente ce type de document à la fois pour l'historien et pour le linguiste s'intéressant à ce genre de pratiques scripturales.

Le texte tel qu'il a été publié respecte en général l'orthographe du manuscrit, mais applique une ponctuation moderne, avec majuscules en début de phrase. Les éditeurs ont par ailleurs adopté un découpage en paragraphes qui est un compromis entre l'original et la pratique moderne. Il n'ont pas retenu, sauf cas exceptionnel, les mots ou passages raturés par le scribe.

3. La restitution de l'alternance des tours de parole

La tâche à laquelle est confronté le secrétaire du Consistoire comporte une multitude d'aspects. Il s'agit tout d'abord de trier et d'organiser des "événements conversationnels", et de donner un compte rendu écrit d'un débat argumenté. Indépendamment des problèmes de choix et de cohérence que cela implique, il doit également transformer des formulations orales – avec tout ce que cela implique de redites, de corrections, de remords, de constructions incomplètes voire contradictoires – en formulations écrites qui se conforment au vocabulaire juridique, administratif et ecclésiastique en vigueur, de sorte que ce document puisse éventuellement être relu (et compris!) longtemps après l'audience.

Il est clair que la fonction attachée à ces procès-verbaux, les usages auxquels ils étaient destinés, ont nécessairement dû conditionner la prise de note des secrétaires. Or nous savons très peu de chose de ces usages. Cependant, ces notes n'ayant pas été retravaillées, on peut faire l'hypothèse que leur destination était avant tout interne et qu'elles devaient surtout constituer une mémoire des activités du Consistoire.

Il n'est pas inutile d'observer que les faits consignés dans ce type de situation sont presque exclusivement des énonciations. Le secrétaire doit restituer des séquences de questions et de réponses, ne pas se tromper dans l'"attribution" des propos, noter éventuellement des comportements ou événements non verbaux, dans un contexte où les rôles des protagonistes sont fortement prédéfinis par le cadre institutionnel. Il s'agit donc d'un genre textuel spécifique, où le DR est central, voire exclusif, et où les contraintes aussi bien institutionnelles que matérielles sont extrêmement fortes.

Comment, dans ce contexte, l'alternance des prises de parole est-elle notée? Quelles ressources linguistiques (ou pragmatiques, ou autres) sont mobilisées pour "représenter" ce phénomène? Quels indices laisse le scribe au lecteur, permettant à ce dernier de reconstituer

une séquence dialoguée? – Tel est le premier problème que nous allons examiner. C'est donc moins le phénomène du DR, que celui de la représentation d'une interaction dialogale dans un "texte" monologal, qui va nous retenir dans le premier volet de cette étude.

Commençons par examiner les extraits suivants:

- (1) Ne scet pourquoy est demandé ceans: a cause des sermons. Respond qu'il veult rendre son debitoir a l'Eglise et vaz aux sermons. Az troys enfans et est povre home. [...] (I, 386)
Ne sait pourquoi il est demandé ceans: à cause des sermons. Répond qu'il veut rendre son devoir à l'église et va aux sermons. Il a trois enfants et est un pauvre homme.
- (2) Ne scet pourquoy. A cause des sermons. Respond qu'elle vaz aux sermons et az esté ung moys a Privissin ou on presche comme ici et n'az pas parlé de la papisterie et ne scet que papisterie est. [...] (I, 250)
Ne sait pourquoi. A cause des sermons. Répond qu'elle va aux sermons et a été un mois à Privissin où on prêche comme ici et n'a pas parlé de la papisterie et ne sait pas ce qu'est la papisterie.
- (3) [...] Jana, saz femme, fillie de Nycod Voland, de Balleyson. Ne scet pourquoy on l'a demandé ceans. Qu'elle ne vit pas selon l'Evangille et sont toujours en debat, elle et son mari. Respond que son mari la destruyt et qu'il luy mange toute sa labeur et ne veult rien fayre [...] (I, 246)
[...] Ne sait pourquoi on l'a demandée ceans. Qu'elle ne vit pas selon l'Evangile et que son mari et elles sont toujours à se disputer. Répond que son mari la détruit et qu'il lui mange tout son labeur et ne veut rien faire.

Il s'agit dans les trois cas du début d'un procès-verbal. Les trois extraits commencent de la même manière, par un énoncé négatif: *Ne sait pourquoi...* Dans (1) et (2), cet énoncé est immédiatement suivi d'un syntagme prépositionnel elliptique censé donner une explication au *pourquoi*. Dans (3), il est suivi d'un tour apparemment complétif (disons, une *que-P*) dont la proposition principale est ellipsée. Ces syntagmes incomplets sont suivis dans les trois exemples par une formulation introduisant du DR sur le mode indirect lié (*Répond que...*). On notera que cette troisième "phase" est la seule qui marque par des moyens explicites la présence de DR.

Il ne fait pas de doute que ces extraits notent chacun une séquence dialoguée faite de trois interventions. L'énoncé initial négatif, lui-même elliptique dans (2), note une intervention du prévenu – une assertion négative? ("Je ne sais pas pourquoi je suis ici") ou une question? ("pourquoi est-ce que je suis ici?"); le syntagme prépositionnel et la *que-P* notent la réponse du Consistoire; et le discours indirect rapporte les explications données par le prévenu aux accusations impliquées par la réponse qui lui a été faite.

Au-delà de cette évidence, la question que nous devons nous poser est la suivante: qu'est-ce qui fait que, pour tout lecteur, cette interprétation va de soi? Pourquoi lisons-nous ces extraits comme des représentations d'échanges dialogués, avec alternance de tours de parole, alors que ces événements ne sont pas explicitement décrits? – La réponse à cette question est probablement plus complexe qu'il n'y paraît. Mais un phénomène est au cœur de ces automatismes d'interprétation: c'est celui des paires adjacentes, telle qu'il a été défini et étudié en analyse conversationnelle. Il se trouve que nous mobilisons ici, en tant que lecteur, tout un savoir-faire en matière d'interactions dialoguées, quand nous donnons une

interprétation événementielle aux notations (1)-(3) et "attribuons" les propos à des locuteurs. Dans cette logique interprétative, le phénomène des paires adjacentes est le principe organisateur central. C'est par lui que l'énoncé négatif ou réfutatif initial se voit interprété comme une requête ou comme une question; le syntagme prépositionnel elliptique, et la *que*-P (qui a valeur ici de circonstancielle causale), comme une réponse à cette question; et que le discours indirect lié qui suit cette réponse est automatiquement attribué au prévenu, notamment aussi pour des raisons de sens.

Rappelons qu'on peut caractériser les paires adjacentes par les propriétés suivantes: il s'agit de séquences ou d'énoncés qui sont liés: (i) par l'adjacence proprement dite, (ii) par le fait qu'ils sont produits par des locuteurs différents, (iii) qu'ils sont ordonnés, et (iv) qu'ils sont "typés": chacun relève d'un type d'activité verbale spécifique, le type du premier élément de la paire déterminant celui du second élément de la paire (Schegloff et Sacks 1973). Les paires adjacentes ont souvent été décrites comme l'unité de base de l'organisation des tours de parole et, partant, comme la matrice même de l'interaction conversationnelle. Il apparaît dans nos exemples qu'elles fonctionnent aussi, dans le texte monologal, comme matrice à la fois de la représentation des événements dialogaux, et de l'interprétation de cette représentation.

Voyons maintenant quelques-unes des ressources grammaticales que peut mobiliser la mise en œuvre de cette matrice. L'exemple suivant nous permettra d'introduire une autre dimension.

- (4) Respond la femme qu'il a VI ans qu'il sont ensemble et az ung enfant il i a VI sepmaines et fust bastisé a la Magdalene il i a VII jour. Elle az eu III enfans de luy et Jo [phrase inachevée]. Touchant sa mere impotente. Et en allant vers sa mère, elle estoit ensainte que vouloyt mori et fist la l'enfant. **Quant l'enfant fust sorti de son corps, elle ne voulut pas qu'on le baptise aud. lieu et si led. enfant az esté baptisé la, elle n'en scet rien. Et led. enfant fust baptisé en ceste ville et n'en scet pas qu'il fust jamais baptisé la.** Elle ne scet point qu'il [fust] baptisé synon en ceste ville et le parren que le porta est fidele et est de Vyri. Led. mari ne vouloyt aucunement baptiser sond. enfant ou il fust. Ont dit tous deux leurs prieres et leur confession. Pource que la femme ne vouloyt pas baptiser son enfant a la papisterie, elle n'est rien des biens de sa mere. (I, 371, PV intégral)

La femme répond qu'il y a six ans qu'ils sont ensemble et elle a eu un enfant il y a six semaines et il fut baptisé à la Madeleine il y a sept jours. Elle a eu quatre enfants de lui et Jo [...]. Concernant sa mère impotente. Et en allant voir sa mère, elle était enceinte au point de vouloir mourir et elle fit là l'enfant. Quand l'enfant fut sorti de son corps, elle ne voulut pas qu'on le baptise audit lieu et si ledit enfant a été baptisé là, elle n'en sait rien. Et ledit enfant fut baptisé en cette ville et elle ne sait pas s'il fut jamais baptisé là. Elle ne sait point qu'il [fut] baptisé sinon en cette ville et le parent qui le porta est fidèle et est de Vyri. Ledit mari ne voulait aucunement baptiser son enfant où il était. Ont dit tous deux leurs prières et leur confession. Pour n'avoir pas voulu baptiser son enfant à la papisterie, la femme n'hérite rien des biens de sa mère.

Bien que certains passages de ce texte ne soient pas très clairs, on comprend que la polémique porte sur le lieu où a été baptisé l'enfant dont a accouché la prévenue. Le tribunal soupçonne vraisemblablement que l'enfant a été baptisé dans une localité où est encore pratiqué le baptême catholique. Du point de vue de la compréhension des événements

dialogaux, la séquence intéressante est celle en gras. Dans cette séquence, la phrase *et si led. enfant az esté baptisé la, elle n'en scet rien* est une construction complétive introduite par un verbe épistémique ("interrogative indirecte"), la P complétive étant de surcroît "disloquée à gauche". Or, cette dislocation paraît ici noter un fait typiquement conversationnel. Plus exactement, elle peut être interprétée comme représentant l'un des deux événements suivants:

(i) Une question posée par un membre du Consistoire, question que le scribe aurait en quelque sorte intégrée syntaxiquement, sous la forme d'une P interrogative indirecte, dans une phrase rapportant les propos du prévenu. La complétive disloquée serait alors utilisée comme ressource de la notation sténographique des événements dialogaux.

(ii) Mais elle peut aussi être interprétée comme la reformulation de cette question par la prévenue elle-même dans sa réponse. La formulation du scribe serait dans ce cas très proche de la formulation représentée (*et si l'enfant a été baptisé là, je n'en sais rien*). Cette interprétation pourrait être confortée par le fait que l'un des usages conversationnels des dislocations à gauche est justement de marquer, par une reprise en écho, l'articulation du tour de parole actuel sur le tour précédent (cf. sur ce point Mondada 1995).

Quoi qu'il en soit, la signification dialogale de cette séquence est confirmée par la notation qui suit le passage qui vient d'être commenté: *Et led. enfant fust baptisé en ceste ville* correspond vraisemblablement à une assertion du Consistoire.

Dans les exemples qui viennent d'être analysés, l'alternance des tours coïncide avec un marquage grammatical particulier. Mais parfois la seule ressource sur laquelle le lecteur puisse compter est la cohérence pragmatique des enchaînements. Comme par exemple dans les extraits suivants:

(5) Interroguer se elle n'astz pas heu ditz qu'elle se craygnoyt d'estre grosse, le nye. Et elle l'a heu ditz à une voysine seulement jeudi passé. Le nye. [...] (II, 289)

Interrogée si elle n'a pas eu dit qu'elle craignait d'être grosse, le nie. Et elle l'a eu dit à une voisine pas plus tard que jeudi passé. Elle le nie.

(6) A cause de la Parolle de Dieu et des sermons. Répondent toutes deux qu'elles n'y peulvent aller gayres car il leur fault gagner leur vie **et ne font que leur donner aux dyables et blasfemer Dieu et ce combactre**. Respondent qu'elles ne se combatent point. Ont dit le Pater et confession. [...] (I, 94)

A cause de la parole de Dieu et de sermons. Répondent toutes deux qu'elles n'y peuvent guère aller car il leur faut gagner leur vie et elles ne font qu'invoquer les diables et blasphémer Dieu et se battre. Répondent qu'elles ne se battent point. Ont dit le Pater et la confession.

Dans (5), la répétition de *le nye* ainsi que des critères de cohérence obligent à interpréter la phrase *Et elle l'a heu ditz à une voysine seulement jeudi passé* comme une intervention de l'interrogateur, que la formulation du scribe représente comme assertive. On notera que sans la reprise de *le nye*, cette phrase pourrait théoriquement être interprétée comme une pure connaissance que le scribe prendrait l'initiative de rapporter (dans cette interprétation, il quitterait sa stricte fonction de secrétaire). Dans (6) la situation est presque identique, en raison de la répétition de *Répondent que...* Le changement d'énonciateur a lieu,

comme dans (5), à la faveur d'une coordination (cf. le *et*). Que cette dernière soit ici interne à une phrase graphique est un fait probablement marginal, compte tenu de l'instabilité de la ponctuation à cette époque, *a fortiori* dans ce genre de manuscrit.

Dans l'extrait suivant, c'est la cohérence sémantique, pour ne pas dire la consistance logique, qui détermine l'interprétation de la séquence en gras comme coïncidant avec une alternance du tour de parole:

- (7) Sus la papisterie. Respond qu'il n'en est rien et qu'il veult maintenir du contrayre et qu'il n'a pas parlé contre la religion et que sont parolles controvés et n'a jamays rien parlé contre la loy et n'en az rien parlé. Et qu'il veult vivre selon le cours de la ville et que Geneve n'a point changé de Dieu et qu'il ne fist jamays adoration en ymage **et a fayt honneur aux ymages**. Interrogué s'il feroyt honneur a ung ymage pour l'honneur de Dieu. Respond que non et que [ce] qu'a esté fayt par le passé estoyt a la bonne intencion et qu'il change opinion XXIII foys le jour. [...] (1, 370)

Sur la papisterie. Répond qu'il n'en est rien et qu'il veut soutenir le contraire et qu'il n'a pas parlé contre la religion et que ce sont paroles inventées et n'a jamais rien dit contre la loi et n'en a rien dit. Et qu'il veut vivre selon les usages de la ville et que Genève n'a point changé de Dieu et qu'il ne fit jamais adoration d'image et a fait honneur aux images. Interrogé s'il ferait honneur à une image pour l'honneur de Dieu. Répond que non et que ce qui a été fait par le passé l'était de bonne intention et qu'il change d'opinion 24 fois par jour.

La séquence *et a fayt honneur aux ymages* ne peut être interprétée sans contradiction si la parole qu'elle rapporte est attribuée au prévenu. Ce qui est dit par la suite semble exclure que cette contradiction soit la conséquence d'une rétractation de ce dernier. En conséquence, cette formulation représente bien une prise de parole d'un membre du tribunal, celui-ci contredisant littéralement la dénégation du prévenu. Comme dans (6), le changement de tour de parole est représenté dans cet extrait à l'intérieur d'une phrase graphique et à la faveur d'une coordination³.

4. Deux traitements différents du discours rapporté

Même s'il est difficile de tirer des règles de fonctionnement dans un domaine où il s'agit essentiellement de tendances plus ou moins marquées, on peut facilement constater une différence assez nette, du moins dans certains aspects du DR, entre les pratiques d'écriture de chacun des deux scribes qui se sont succédé pour la rédaction des deux volumes constituant notre corpus. Voir dans ce changement, qui porte essentiellement sur la sélection des paroles à rapporter et sur le choix d'un type particulier de DR, le simple résultat d'une variante individuelle, qui tiendrait par exemple à la formation du secrétaire, est sans doute trop réducteur; l'évolution qui permet d'opposer les deux tomes semble correspondre davantage, c'est du moins ce que nous essayerons de montrer, à des modifications dans la représentation du rôle et du statut de l'institution.

³ On observera également le caractère elliptique de la formulation par laquelle débute ces deux exemples: *A cause de la Parolle de Dieu et des sermons*, et *Sus la papisterie*. Ces notations, et d'autres du même type, sont très fréquentes dans les *Registres*; elles paraissent être utilisées comme des sortes de catégorisations des causes qui amènent les prévenus à comparaître. Dans le texte du procès-verbal, elles ont pratiquement le statut d'un titre (cf. 4.1)

Les deux parties qui constituent les procès-verbaux, l'interrogatoire du prévenu, les réponses qu'il apporte, sont affectées par les modifications qui nous intéressent ici, mais elles le sont d'une manière, somme toute relativement logique, que l'on pourrait dire symétrique: le premier volume présente en effet un effacement assez généralisé des séquences et des marques qui pourraient renvoyer à l'énonciation des membres du Consistoire et développe le rapport des propos de l'accusé, alors que le second volume se caractérise par un mouvement inverse, la partie consacrée aux questions ou aux affirmations des juges se différenciant nettement, par son importance quantitative et par l'effet de "fidélité" du DR, sur le rapport de l'énonciation des prévenus. Nous mettrons donc l'accent sur l'évolution qui affecte chacune des deux composantes des interrogatoires, en examinant les diverses marques linguistiques qui permettent de donner ainsi une explicitation plus ou moins grande aux phénomènes de DR.

4.1. L'effacement des marques énonciatives dans les premiers procès-verbaux

Respectant apparemment la chronologie du déroulement des séances, les comptes rendus s'ouvrent, dans la quasi-totalité des cas, par le rapport de l'accusation portée par un des membres du Consistoire. Il arrive, assez rarement, que cette partie soit absente du procès-verbal, comme dans:

- (4) Respond la femme qu'il a VI ans qu'il sont ensemble et az ung enfant il i a VI sepmaynes et fust bastisé a la Magdalene il i a VII jour [...] (I, 371)

La femme répond qu'il y a six ans qu'ils sont ensemble et (elle) a eu un enfant il y a six semaines et (il) fut baptisé à la Madeleine il y a sept jours.

ellipse quelque peu surprenante, dans la mesure où l'interrogatoire ne porte pas sur les thèmes habituels (assistance aux offices, connaissance des prières, etc.), mais concerne des événements particuliers, qui doivent être reconstruits à partir des réponses. Si l'on excepte quelques exemples de ce type, qui s'expliquent probablement par des raisons matérielles auxquelles on ne peut attacher de réelle signification, la grande majorité des rapports se caractérise par l'emploi de structures linguistiques qui non seulement maintiennent l'anonymat de l'interrogateur, mais permettent d'éviter toute forme renvoyant à l'énonciateur. On pourrait en effet s'attendre à l'usage d'expressions indéfinies (*on, quelqu'un, l'un de...*), qui auraient suffi à ne pas révéler l'identité du locuteur; il n'en est rien, et ce sont les constructions passives, les tours impersonnels, les phrases nominales, qui se trouvent systématiquement utilisées. La disparition de toute forme de surface se rapportant à la source énonciative a ainsi une double conséquence: le Consistoire apparaît comme un ensemble dont on ne peut isoler telle ou telle individualité, les faits rapportés semblent relever d'une évidence qui dépasse les énonciations particulières et "se raconter eux-mêmes", pour reprendre la formule de Benveniste. Sur le premier de ces deux points, le premier tome ne se distingue guère du second, le souci d'anonymat étant une caractéristique constante; sur le deuxième aspect, en revanche, le changement de scribe s'accompagne, comme nous le verrons, d'une explicitation bien plus nette des actes de parole.

Parmi les constructions les plus fréquentes, on relèvera les syntagmes prépositionnels, qui fonctionnent comme des sortes de titres, sous-entendant des éléments verbaux comme *interrogé* ou *admonesté*. Les prépositions *de*, *sur*, la locution *à cause de*, le participe *touchant*, apparaissent couramment dans cette configuration. On notera que ces formules ne sont pas réservées aux premières questions ou aux premières accusations du rapport, mais qu'elles peuvent également survenir en cours de séance pour signaler une nouvelle demande, un changement de thème, comme dans les exemples (8) et (11):

- (8) Respond qu'il fust au sermon dymenche deux foys, une à Saint Pierre et l'autre à Saint Gervays. Et du mariage, la relexie de Jehan Faucoz luy avoyt promis C florins et fust à Sang Gervays, et demanda son argent et qu'il n'en avoyent point [...] (I, 348)
(Il) répond qu'il fut au sermon dimanche deux fois, une à Saint Pierre et l'autre à Saint Gervais. Et au sujet du mariage, la veuve de Jehan Faucoz lui avait promis cent florins et (il) alla à Saint Gervais et (il) demanda son argent et qu'ils n'en avaient point.
- (7) Sus la papisterie. Respond qu'il n'en est rien et qu'il veult maintenir du contrayre et qu'il n'a pas parlé contre la religion et que sont parolles controvés et n'a jamays rien parlé contre la loy et n'en az rien parlé. [...] (I, 370)
Sur la papisterie. (Il) répond qu'il n'en est rien et qu'il veut maintenir le contraire et qu'il n'a pas parlé contre la religion et que ce sont des paroles inventées et (il) n'a jamais parlé contre la loi et n'en a rien dit
- (9) A cause des sermons et d'autres. Respond que de son commencement il disoyt l'ausmone en disant les Scaulmes et depuis l'Evangile a pris mestier de vendre mercerie et az une femme et des enfans. [...] (I, 171)
A cause des sermons et d'autres choses. (Il) répond qu'au début il disait l'aumône en disant les Psaumes et ensuite l'Evangile (il) a pris le métier de vendre de la mercerie et (il) a une femme et des enfants
- (10) A cause de quelque enfant. Qu'il az eu ung enfant de quelque fille ou femme car (phrase inachevée) Respond qu'il n'entend avoir point d'enfant que de sa femme. [...] (I, 373)
A cause d'un enfant. Qu'il a eu un enfant avec une fille ou une femme car (phrase inachevée) (Il) répond qu'il ne veut avoir d'enfant sinon de sa femme
- (4) Respond la femme qu'il a VI ans qu'il sont ensemble [...] Touchant sa mere impotente. Et en allant vers sa mère, elle estoyt ensainte que vouloyt mori et fist la l'enfant [...] (I, 371)
La femme répond qu'il y a six ans qu'ils sont ensemble (...) Touchant sa mère impotente. Et en allant chez sa mère, elle était enceinte (au point) que (elle) voulait mourir et (elle) fit l'enfant là

De telles formules d'introduction d'un référent ne constituent pas un système particulier, limité à notre corpus; il semble en effet intéressant de rappeler que, dès le moyen français, se développent des marqueurs de topicalisation (*quant à*, *au regard de*,...) qui, sur le modèle proposé par les textes scolastiques en latin, fonctionnent comme les expressions que nous venons de citer (cf. Combettes & Prévost 2003): les syntagmes ainsi introduits ne sont pas à considérer comme des circonstants détachés en début d'énoncé, mais davantage comme des constituants hors proposition, sans relation syntaxique particulière avec le contexte de droite. Les exemples fournis par notre corpus correspondent bien à ce type d'organisation: même s'il est difficile, voire impossible, de prendre en compte les faits de ponctuation, la présence, dans le contexte immédiat de ces formules, de propositions commençant par exemple par: *respond que*, *qu'il a eu*, (7, 9) ou d'enchaînements s'opérant,

sans transition, sur des passages de récit (8, 11), montre bien que l'on est en présence de deux mouvements successifs, renvoyant à la relation de deux énonciations différentes. On peut légitimement supposer que le scribe, formé aux pratiques du texte juridique et, plus généralement, au style du texte argumentatif, transpose ici des moyens d'expression qui lui sont quelque peu familiers. Il n'en reste pas moins que des choix étaient possibles, comme nous le verrons plus loin, et que les procédés adoptés vont très nettement dans le sens d'une ellipse de toute forme qui ferait référence à la source énonciative lorsqu'il s'agit du questionnement. En ce qui concerne le contenu de l'interrogatoire, les thèmes abordés, il faut remarquer que sont mis en avant, sous des formules stéréotypées, les manquements à la pratique religieuse, et que la présence d'autres chefs d'accusation est simplement mentionnée par l'emploi fréquent de l'expression *et autres choses*, ou, dans certains cas, se trouve passée sous silence, seul le contenu des réponses du prévenu permettant de comprendre qu'il a été question, dans l'interrogatoire, d'autres thèmes que ceux qui étaient annoncés dans l'ouverture du procès-verbal. Tout se passe donc comme si la connaissance partagée de la communauté permettait d'éviter de grands développements sur les sujets que le Consistoire a pour fonction de traiter, et comme si les autres accusations, plus "individuelles" en quelque sorte, constituaient des ajouts, des annexes à l'interrogatoire principal, alors qu'elles occupent parfois, quantitativement du moins, une place plus importante que les thèmes attendus. L'effacement de marques énonciatives, la présentation distanciée des faits s'accompagnent ainsi d'une sélection dans ce qui constitue le thème titre du passage.

4.2. Les changements de la deuxième période

Le changement de rédacteur ne conduit pas à l'identification précise des locuteurs membres du Consistoire; le maintien de l'anonymat est une règle constante qui n'est qu'exceptionnellement enfreinte, lorsque survient un incident grave qui conduit à une modification du déroulement normal de la séance, ou lorsqu'il s'agit de mentionner une intervention particulière de Calvin, comme cela est rapporté par exemple dans:

- (11) [...] Et si prie ny saint ny sainte, ne⁴. Et que il ne adore que Dieu et qu'il prent la Cene comme ung homme de bien. Monsieur Calvin ditz qu'il ne luy baillera point la Cene s'il ne respond myeulx de sa religion. L'opinion du Consistoyre: vehu son parler qu'est maulvays est que [...] (I, 370)

Et ainsi (il) ne prie ni saint ni sainte, ni (...) Et qu'il n'adore que Dieu et qu'il prend la Cène comme un homme de bien. Monsieur Calvin dit qu'il ne lui donnera point la Cène s'il ne répond mieux sur la religion. L'opinion du Consistoire: vu ses paroles qui sont mauvaises est que...

Les modifications que l'on peut constater concernent en fait la façon dont sont présentés les faits reprochés au prévenu: l'utilisation des syntagmes nominaux laisse la place à l'emploi plus systématique de formes verbales référant à l'acte de parole de l'accusateur. Il s'agit, en règle générale, de formes passives ou impersonnelles, qui permettent une ellipse du sujet

⁴ Les éditeurs indiquent ici "Phrase inachevée".

agentif et laissent ainsi intact l'aspect collectif, non individualisé, des énonciations des membres du conseil. Ces formules, construites le plus fréquemment sur les verbes *interroger*, *admonester*, ou sur la locution *faire remontrances*, ont également pour caractéristique de pouvoir introduire une subordonnée conjonctive en *sur (de) ce que*, ou en *si*; la généralisation de ce type de structure syntaxique va de pair, nous semble-t-il, avec le changement qui affecte les thèmes traités et leur présentation. Là où un syntagme prépositionnel à valeur de topique suffisait pour renvoyer à un petit nombre de référents correspondant à des nominalisations, la subordination autorise l'emploi d'un ou plusieurs prédicats pouvant renvoyer à une succession d'événements. Dans les exemples qui suivent, on est évidemment loin de l'aspect de "résumé" qui caractérisait les premiers textes:

- (12) Interroger Janon [...] se elle ne a pas heu ditz à son mari: "C'est Dieu que luy envoie cesd. pierres", avecq certains proupos que c'est pour le pechés, qu'il leur vould oster leur esbas [...] (II, 63)
Interroger Janon [...] si elle n'a pas eu dit à son mari: "C'est Dieu qui lui envoie cesdites pierres", avec certains propos (disant) que c'est à cause du péché (à savoir) qu'il voulait interdire leur ébats
- (13) [...] Admonester de ce qu'elle a heu ditz [...] qu'il avient aultresfois plus de bien que maintenant. "Y a 25 ans que nous viviens en une aultres loys et estiens plus riches que maintenant". Et que son filz luy ditz: "Mere, ne dite pas ainsi. Vos vous en porroyés bien repentir" [...] (II, 118)
Admonester de ce qu'elle a eu dit [...] qu'il advient autrefois plus de bien que maintenant. "Il y a vingt-cinq ans que nous vivions sous d'autres lois et que nous étions plus riches que maintenant". Et que son fils lui dit: "Mère, ne parlez pas ainsi. Vous pourriez vous en repentir". (Elle) le nie et ne sait ce que c'est.
- (14) Auquel furent faictes remontrances de ce qu'il usat de parolles rigoreuses à ung ministres [...] Item ditz aud. ministre telle parolles: "Vertu Dieu, este-voz ici venu pour nous gouverner?" Item une autre fois en derision ditz aud. ministre: "Adieu, mon amy". Se excuse et est rebelle et rigaux [...] (II, 306)
Auquel furent faites des remontrances de ce qu'il employa des paroles rebelles envers un ministre [...] De plus, il dit au ministre telles paroles: "Vertu Dieu, êtes-vous venu ici pour nous gouverner?" De plus, une autre fois, (il) dit au ministre par dérision: "Adieu, mon ami". (Il) s'excuse et est rebelle et révolté.
- (15) [...] et luy interroger sus les articles s'il n'a pas ditz aud. ministre "Cocart!" et qu'il n'estoyt pas digne d'estre en l'office où y est. Aussi l'a demmenti: "Flacteur! Cordellier!", et qu'il ensuyvratz le chemin des aultres, "Boutefeu! Placebo de cordellier!", et qu'il avoyt mechamment detracter de luy. Le confesse. Respond ne sçavoir luy avoyt apellé coquard et n'en estre record. Nye l'avoyt apellé bouteffeu. Confesse l'avoir dementi, et ceux que ont ditz les parolles. Nye luy avoyt ditz qu'il suyvroit le chemin des aultres. (II, 329)
et l'interroger sur les articles s'il n'a pas dit audit ministre "Coquard!" et qu'il n'était pas digne d'être en l'office où il est. (Il) l'a aussi contredit: "Flatteur! Cordelier!", et qu'il suivrait le chemin des autres, "Boutefeu! Placebo de cordelier!", et qu'il avait dit méchamment du mal de lui. (Il) le reconnaît. (Il) répond ne savoir (qu'il) l'avait appelé coquard et ne pas s'en souvenir. (Il) nie l'avoir appelé bouteffeu. (Il) reconnaît l'avoir contredit, ainsi que ceux qui ont dit les paroles. (Il) nie lui avoir dit qu'il suivrait le chemin des autres.

La nature des sujets traités est évidemment de première importance: il s'agit ici de véritables récits, qui contiennent d'ailleurs eux-mêmes du DR direct, et qui, quantitativement, occupent souvent une portion de texte plus longue que celle qui est consacrée aux réponses des accusés. Il ne faudrait cependant pas se contenter de ce type

d'explication, dans la mesure où, dans le premier volume, ces thèmes sont également rapportés, mais, comme nous l'avons dit, se trouvent beaucoup plus condensés dans leur présentation, et que, inversement, les sujets habituels portant sur les pratiques religieuses sont toujours présents, mais leur relation est développée, augmentée de détails et de précisions qui l'éloignent de l'aspect formulaire des premiers textes. On remarquera que cette importance accordée à l'interrogatoire va souvent de pair avec l'ellipse de marques dont la fonction serait de signaler la continuité dans le DR, le maintien d'une même source énonciative (cf. sup.); si, dans l'exemple 13, la répétition de la conjonction *que* devant chaque proposition permet un balisage précis du texte et délimite clairement la partie relevant de l'énonciation d'un membre du Consistoire, la situation est déjà moins claire lorsqu'il s'agit de la répétition de *item*, dans l'extrait 14, cette forme pouvant être interprétée comme un marqueur de progression textuelle (= *et de plus*), proche d'une simple coordination, qui pourrait éventuellement correspondre à un changement d'énonciateur; dans le passage cité, c'est le contexte de droite (*Se excuse ...*) qui signale plus clairement le tour de parole. Dans ce deuxième volume, le discours rapportant les faits passe donc majoritairement, pourrait-on dire, du côté du Consistoire, sous un aspect à la fois détaillé et distancié, qui, par contrepartie, ne va laisser que peu de place aux réponses des fidèles.

5. La conduite du récit

Les passages de récit, relativement abondants dans la deuxième partie du corpus, méritent une attention particulière; nous avons déjà signalé la façon dont les marques énonciatives se trouvaient peu utilisées pour laisser la place à une narration que rien, à la limite, ne signale comme du DR. Il nous semble intéressant d'insister sur quelques aspects de cette modification du système d'écriture. Qu'il s'agisse de la partie question ou des réponses, ce glissement vers le récit s'opère essentiellement, comme nous l'avons mentionné, par l'emploi d'enchaînements interphrastiques de l'ordre de la parataxe, les coordinations les plus simples s'opérant par *et* ou par des adverbes comme *alors*. Dans l'extrait suivant, où quatre occurrences de *et que* rappellent qu'il s'agit d'un passage de DR:

- (16) [...] Laquelle respond estre vray que [...] Et que sela se commençatz desja dimenche matin, et que futz alors que sa mere futz frapper, et que sependant survint Jehan Content luy disant qu'il faisoyt mal. Alors led. Costel print la petite fille et en jectant par terre, alors sorti le sang par le nef et bouche de la fille. Et que une nuit il se levatz du pres d'elle et la volli tuer [...] (II, 262)
- laquelle répond qu'il est vrai que [...] Et que cela commença déjà dimanche matin, et que ce fut alors que sa mère fut frappée, et qu'alors survint Jehan Content lui disant qu'il faisait mal. Alors ledit Costel prit la petite fille et en la jetant par terre, alors le sang sortit par le nez et par la bouche de la fille. Et que une nuit il se leva d'à côté d'elle et voulut la tuer.*

l'ellipse du marqueur de subordination conduit à des séquences qui relatent les événements dans leur dimension chronologique, l'insertion fréquente de DR direct ajoutant à l'effet de réel:

- (17) [...] Item interroguer de dire ceulx qui entrarent par dernier, ditz que se fustz Jehan Villet et le filz de Galloppe, et leur fustz faict une couche en une chambre aulte, et entrarent droit au poille, et trovastz led. Claret coucher avecq son maistre et maistresse, et desguennastz en

frappant sus le listz, disant aud. Claret: "Es-tu ici? Faict moy place! J'en veult avoir ma part" [...] (II, 233)

De plus interroger de dire ceux qui entraient en dernier, (elle) dit que ce fut Jehan Villet et le fils de Galloppe, et il leur fut fait une couche dans une chambre haute, et (ils) entrèrent directement dans le poêle, et (il) trouva ledit Claret couché avec son maître et sa maîtresse, et (il) dégaina en frappant sur le lit, disant audit Claret: "Es-tu ici? Fais-moi place! Je veux en avoir ma part."

- (18) A laquelle fut interroguer de dire les proupos qu'elle ouy de Pontet. Ditz que led. Pontet une fois luy ditz: "Donne Loyse, vous avez les cheveux rosset". Et elle luy responditz: "Vous ne sarés jamais sage". Lequel responditz que l'on l'eusse bien trouver s'il estoit fol. (II, 295)

A laquelle il fut interrogé de dire les propos qu'elle entendit de Pontet. (Elle) dit que ledit Pontet une fois lui dit: "Madame Louise, vous avez les cheveux un peu roux". Et elle lui répondit: "Vous ne serez jamais sage". Lequel répondit qu'on l'aurait bien su, s'il était fou.

Il serait certes possible de considérer, si l'on s'en tenait à cet emploi de la juxtaposition, qu'il y a là une transcription qui serre d'assez près le flux d'un discours oral, et que l'aspect narratif n'est jamais que celui de l'énoncé cité, dans un effet qui rappelle celui d'un exemple comme:

- (19) [...] Laquelle respond estre vray que [...] Et que sela se commençatz desja dimenche matin, et que futz alors que sa mere futz frapper, et que sependant survint Jehan Content luy disant qu'il faisoyt mal. Alors led. Costel print la petite fille et en jectant par terre, alors sorti le sang par le nef et bouche de la fille. Et que une nuit il se levatz du pres d'elle et la volli tuer [...] (II, 262)

Laquelle répond qu'il est vrai que [...] Et que cela commença déjà dimanche matin, et que ce fut alors que sa mère fut frappée, et qu'alors survint Jehan Content lui disant qu'il faisait mal. Alors ledit Costel prit la petite fille et en la jetant par terre, alors le sang sortit par le nez et par la bouche de la fille. Et que une nuit il se leva d'à côté d'elle et voulut la tuer.

Certains indices, toutefois, font bien apparaître l'opération de réécriture, de mise en récit, qui empêche de voir dans ces exemples une volonté de rendre au plus près le discours premier. Nous relèverons par exemple l'utilisation du relatif de liaison *lequel* en (18) ou le participe présent *disant*, détaché en fin d'énoncé en (17), phénomènes qui ne relèvent pas du registre oral; plus généralement, et de façon constante, l'opération de redénomination des référents s'effectue dans un système propre à un certain type d'écrit, qu'il s'agisse de la répétition des noms propres (17) ou de l'emploi systématique, dans l'ensemble du corpus, du déterminant *ledit*. Il conviendrait aussi de prendre en compte un autre domaine, plus difficile sans doute à évaluer, celui des temps verbaux, passé simple et passé composé, qui traduisent le premier plan. Certaines formes sont ambiguës, en particulier la troisième personne *di(s)t* du verbe *dire*, fréquente dans le texte, mais qui ne fait guère partie des passages narratifs dans la mesure où elle est essentiellement utilisée comme introducteur de DR; dans la quasi-totalité des cas, le passé simple est de règle (cf. 17, 18, etc.), et correspond exactement à la valeur qu'il a par exemple dans les textes historiques, dans les chroniques, ou dans les œuvres de fiction de l'époque. La question qui se pose est celle des conditions d'emploi de cette forme dans les situations orales; problème difficile, qui met en jeu des facteurs sociolinguistiques et géolinguistiques complexes; ce qui peut être cependant noté, c'est la présence de quelques occurrences de passé composé, qui semblent

attester d'un emploi effectif dans le discours premier. On distinguera toutefois l'exemple suivant:

- (2) Ne scet pourquoy. A cause des sermons. Respond qu'elle vaz aux sermons et az esté un moys a Privissin ou on presche comme ici et n'az pas parlé de la papisterie et ne scet que papisterie est. [...] (I, 250)

(Elle) ne sait pourquoi. A cause des sermons. (Elle) répond qu'elle va aux sermons et a été un mois à Privissin où on prêche comme ici et n'a pas parlé de la papisterie et ne sait ce qu'est la papisterie [...].

où, comme c'est d'ordinaire le cas dans le premier volume, les réponses du prévenu, interrogé sur son comportement habituel, sont rapportées dans le système du présent et relatent ainsi au passé composé des faits écoulés, de passages comme celui-ci:

- (20) [...] et luy interroguer sus les articles s'il n'a pas ditz aud. ministre "Cocart!" et qu'il n'estoyt pas digne d'estre en l'office où y est. Aussi l'a demmenti: "Flatteur! Cordellier!", et qu'il ensuyvratz le chemin des aultres, "Boutefeul! Placebo de cordellier!", et qu'il avoyt mechamment detracter de luy. Le confesse. (II, 329)

et l'interroger sur les articles s'il n'a pas dit audit ministre "Coquard!" et qu'il n'était pas digne d'être en l'office où il est. (II) l'a aussi contredit: "Flatteur! Cordellier!", et qu'il suivrait le chemin des autres, "Boutefeul! Placebo de cordellier!", et qu'il avait dit méchamment du mal de lui. (II) le reconnaît.

qui porte sur un événement précis, qui aurait pu être rapporté, comme dans bon nombre d'autres cas, dans un système du récit caractérisé par le passé simple. Les exemples de ce type, s'ils ne sont pas d'une grande fréquence, laissent toutefois penser que le système de l'oral était pour le moins dans une situation de variation, l'emploi du passé simple ne pouvant être considéré comme systématique. On ajoutera, pour aller dans ce sens, que les passages de discours direct ne contiennent pas d'occurrences de passé simple, alors que le passé composé est quelquefois attesté, comme dans:

- (21) [...] Item ditz aud. ministre telle parolles: "Vertu Dieu, este-voz ici venu pour nous gouverner?" [...] (II, 306)

De plus, il dit au ministre telles paroles: "Vertu Dieu, êtes-vous venu ici pour nous gouverner?"

Cette réécriture des événements sous une forme qui se rapproche de la chronique, nettement plus sensible dans la seconde partie du corpus, peut enfin se traduire par l'élimination de tout ce qui renverrait aux hésitations, aux rectifications, aux maladresses d'expression des personnes interrogées. Sans rapporter avec précision des formules qui rappelleraient le discours original dans son aspect spontané, le premier scribe mentionne assez régulièrement, sous forme de discours narrativisé ou de discours indirect libre, les moments qui ont dû constituer des interruptions, des ralentissements, dans le cours de l'interrogatoire et dans le fil des récits; d'où des expressions comme: *il (elle) ne sait pas, ne s'en souvient pas*:

- (4) [...] Quant l'enfant fust sorti de son corps, elle ne voulut pas qu'on le baptise aud. lieu et si led. enfant az esté baptisé là, elle n'en scet rien. Et led. enfant fust baptisé en ceste ville et n'en scet pas qu'il fust jamais baptisé là. Elle ne scet point qu'il [fust] baptisé synon en ceste ville et le parren que le porta est fidele et est de Vyri. [...] (I, 371)

Quand l'enfant fut sorti de son corps, elle ne voulut pas qu'on le baptise audit lieu et si ledit enfant a été baptisé là, elle n'en sait rien. Et ledit enfant fut baptisé en cette ville et (elle) ne sait pas qu'il fût jamais baptisé là. Elle ne sait point qu'il [fût] baptisé si ce n'est en cette ville et le parent qui le porta est un fidèle et (il) est de Vyri.

- (22) [...] et qu'elle ne ditz pas que Dieu luy donna premier poyne avant que delivra de l'enfant qu'elle portoy. Et ne luy en souvient pas. Et si elle l'a ditz, elle crie mercy a Dieu et a la justice que on luy pardonne. [...] (I, 191)

et qu'elle ne dit pas que Dieu lui donnât d'abord un châtiment avant que (il) (la) délivrât de l'enfant qu'elle portait. Et il ne lui en souvient pas. Et si elle l'a dit, elle crie merci à Dieu et à la justice qu'on lui pardonne.

Ces mentions dont la fonction est d'évoquer moins les propos eux-mêmes que l'aspect parfois heurté et peu "fluide" du dialogue et des justifications apportées par les prévenus, et qui contribuent ainsi à maintenir au texte son aspect de compte rendu, apparaissent beaucoup moins souvent dans le deuxième volume, où la prégnance d'un modèle narratif supprime presque obligatoirement tout ce qui pourrait rappeler les péripéties de la situation orale.

6. Conclusion

Ce rapide parcours sur un corpus volumineux et extrêmement riche a montré combien sont complexes les différentes facettes du compte rendu d'audience. Les pratiques scripturales qui se mettent en place dans ce type de situation sont soumises à toutes sortes de contraintes: outre la difficulté que représente toute prise de note en temps réel, *a fortiori* quand ces notes n'enregistrent que de la parole, il s'agit d'une part de permettre à un futur lecteur de restituer des événements conversationnels, d'autre part de reformuler dans un langage juridiquement et administrativement acceptable les propos qui ont été tenus par les prévenus.

Nous avons observé que le DR ainsi que l'alternance des tours de parole n'étaient souvent pas signalés de manière explicite, et que le scribe paraissait alors miser sur les savoir-faire de tout lecteur en matière d'enchaînements conversationnels. Dans ce type de séquence du procès-verbal, c'est la notion de paire adjacente, telle qu'elle est utilisée en analyse conversationnelle, qui est de toute évidence concernée et qui permet au lecteur de reconstituer les tours de parole.

Nous avons également observé que dans une première période, les propos du Consistoire étaient le plus souvent notés de manière anonyme, sans aucune trace de leur source. Cet effacement est très visible dans les rapports d'accusation, souvent donnés sous la forme d'un syntagme prépositionnel détaché et faisant figure de titre de rubrique. Ce type de notation produit deux effets principaux: d'une part, il anonymise l'accusateur; d'autre part, sur un plan plus linguistique, il coïncide avec l'effacement de toute marque faisant référence à une source énonciative. Il arrive même parfois que le chef d'accusation soit

passé sous silence, et ne puisse être reconstitué que par l'intermédiaire de la réponse du prévenu.

Mais cette forme de notation évolue progressivement pour faire place à des formulations qui, quoique toujours anonymes, font explicitement allusion à des actes de parole du Consistoire et relèvent donc du DR au sens courant du terme. Ce développement toujours plus important, dans les comptes rendus, des propos tenus par le Consistoire, donne lieu à un autre phénomène. Etant donné la relative longueur du rapport des propos accusatoires, ces derniers tendent à se transformer en de courts récits. Ce phénomène est lui-même renforcé par le fait que, dans les séquences relativement longues de DR, le scribe ne maintient pas toujours les marques de subordination signalant la continuation du DR.

Références

- Combettes, B. & S. Prévost, 2003, "Texte argumentatif et topicalisation d'une proposition: approche diachronique", *Scolia*, 16, p 63-75.
- Mondada, L., 1995, "Planification syntaxique des énoncés et séquentialité de la conversation", *Scolia*, 5, p 319-342.
- Kingdon, R.M., Lambert, T.A. & I.M. Watt (éds), 1996, *Registres du Consistoire de Genève au temps de Calvin*, Genève, Droz, tome I (1542-1544).
- Kingdon, R.M., Lambert, T.A., McDonald, W. & I.M. Watt (éds), 2001, *Registres du Consistoire de Genève au temps de Calvin*, Genève, Droz, tome II (1545-1546).
- Schegloff, E.A. & H. Sacks, 1973, "Opening up closings", *Semiotica*, 7, p 289-327.

23

La citation militaire: système sémiotique, pratique honorifique

Marie-Anne Paveau

Université de Picardie, France

Introduction

L'étude des discours d'honneur, peu développée en sciences humaines par rapport aux travaux sur les moyens de surveiller et punir, doit tenir compte des paramètres suivants: le statut actuellement confidentiel des sanctions positives tant comme pratiques sociales que comme objets du discours scientifique (Caille 2004, Heinich 1999); le problème de la définition de l'honneur comme valeur théoriquement discutable car adossée à des normes évolutives (Pitt-Rivers 1997); la dimension pratique des discours d'honneur étroitement articulés aux comportements sociaux.

C'est dans ce cadre que nous examinerons les citations militaires (*citations à l'ordre* selon la terminologie des armées, désormais CAO), récompenses attribuées pour fait de guerre. Ce sont des textes écrits sous forme de diplômes comportant les références administratives, celles de l'autorité décernante, le niveau d'ordre, les nom, grade et rattachement du récipiendaire, le récit de l'action introduit par le verbe *citer* et guillemeté, la mention éventuelle de l'attribution d'une croix, la date et la signature de l'autorité décernante (voir exemples 1 et 2 en annexe). Ces textes sont conformes à un script générique dont les deux grandes contraintes sont le vocabulaire codifié de l'éloge (*magnifique sous-officier, intrépide soldat...*) et l'emploi de la négation et de la concession (*n'a pas craint de, malgré le feu nourri de l'artillerie ennemie...*).

Notre corpus comporte actuellement environ 400 CAO individuelles et collectives concernant des actions accomplies dans l'armée de terre entre 1915 (création de la Croix de guerre) et 2002 (opération Pamir, Afghanistan). Le recueil s'est fait par contacts personnels, photographies, petites annonces, consultation d'ouvrages et de sites internet. Il s'agit donc d'un corpus pré-formaté constituant une série avec des contraintes textuelles fortes.

Notre question est double: quel rapport la CAO entretient-elle avec les caractéristiques définitoires de la citation linguistique comme forme de discours rapporté (DR)? Le genre de la CAO, si genre il y a, est-il constituable et définissable à partir de ces caractéristiques?

Nous adopterons les méthodes d'une analyse du discours à coefficient linguistique plutôt faible et à coefficient historique et socio-anthropologique fort: nous pensons en effet que ce sont les phénomènes étudiés qui prescrivent les méthodes et les inscriptions théoriques, ce qui constitue par ailleurs un bon garde-fou aux applicationnismes réducteurs.

Nous acceptons le principe fondamental de l'analyse du discours: travailler sur une frange particulière définie comme l'articulation des pratiques discursives et de ses extérieurs (ici les évolutions des formes de la guerre et de ses cadres mentaux). Nous souscrivons

entièrement à cette description de S. Moirand qui considère que le travail du discursiviste est de "[...] rapporter la distribution des marques aux extérieurs du discours et [de] rapporter les fonctionnements linguistiques aux représentations et aux valeurs des communautés productrices de discours" (1999:19). Notre cadre de travail sera celui d'une théorie de la pratique qui considère le discours comme un comportement social. Nos outils théoriques seront la notion de genre institué routinier établie par D. Maingueneau (2002b, 2004), et la notion d'interdiscours dans sa deuxième version donnée par J.-J. Courtine (1981) et D. Maingueneau (1984), la première étant celle de M. Pêcheux (1975) et la troisième nous semblant actuellement proposée par S. Moirand (2002). Nous y intégrerons notre propre réflexion guidée par la notion de cadre représentationnel (Paveau 2003).

1. Une forme textuelle de la sanction positive

1.1. Histoire d'un texte

La pratique de la CAO apparaît dans les armées de la fin de l'Ancien Régime: sur le plan militaire la division comme élément d'organisation des armées date de 1780 et sur le plan lexical F. Brunot donne "ca 1790" pour *citation à l'ordre* (1912:671). Elle est alors proclamée à haute voix sur le front des troupes, la proclamation constituant la récompense. C'est sans doute Bonaparte qui la fait passer à l'écrit en l'inscrivant au bulletin des opérations, dans ses rapports au Directoire et les ordres du jour de la Grande Armée. Il y a donc un processus de mise en texte par DR: le discours oral est rapporté à l'écrit, comme peuvent l'indiquer les guillemets encadrant systématiquement le récit d'exploit.

1.2. Une énonciation hétérogène

Examinons le dispositif énonciatif de la CAO à partir de l'exemple 1 donné en annexe. Apparemment il s'agit d'un DR: un locuteur A1 (l'État: "Décision n° 28 – J.O. du 1^{er} août 1953") rapporte les paroles d'un locuteur A2 ("Le Ministre de la défense et des forces armées"), concernant un individu (X – Chef de bataillon – 3/4^e R.T.M.) dont il énumère les actions au moyen d'un verbe potentiellement locutoire (*citer*), via une forme de discours direct ("Officier supérieur de grande valeur. Commande depuis cinq mois..."). Cela conduit à l'attribution de la décoration ("Cette citation comporte l'attribution..."). Mais la CAO présente plusieurs particularités qui rendent cette analyse insuffisante.

D'abord le verbe *citer* semble mobiliser simultanément deux axes sémantiques, issus des sens étymologiques de *citare*, sur lesquels l'ensemble des dictionnaires consultés (19^e et 20^e s.) construisent leurs entrées *citation* et *citer*:

- une acception juridique (*citer à comparaître, citation à comparaître*), suggérée par la présence du mot *ordre* et par le fait qu'on cite un individu et non ses paroles;
- une acception locutoire (les dictionnaires disent "didactique") signalant un DR.

Les dictionnaires, qui mentionnent l'acception militaire de *citation* et *citer* comme telle (la marque est généralement *Milit.* ou *Art milit.*) la classent très diversement: les uns en font un cas particulier du sens didactique, les autres du sens juridique, d'autres encore (surtout au 19^e s.) la présentent comme une troisième acception autonome. Nous qualifions cet emploi de "juridico-locutoire".

Ensuite l'origine énonciative de l'énoncé entre guillemets n'est pas aisément identifiable. La question rituelle "qui parle?" peine à trouver réponse. Est-ce A1 (l'État), A2 (celui qui cite l'individu) ou un autre locuteur non identifié? En fait il existe toujours un avant-texte à la CAO, le rapport sur lequel s'appuie la proposition de CAO, isolé ou intégré dans un ordre du jour; les guillemets signalent alors bien un isolement, et la CAO relèverait de la citation linguistique, sans qu'il soit possible de parler de découpage. On aurait alors un DR sans extraction préalable d'un ensemble textuel selon le sens didactique de *citation*. Mais parler de citation dans le cadre du DR n'autorise pas non plus à l'identifier comme un DD, malgré la tentation graphico-énonciative des guillemets. Comme le rappelle L. Rosier, citation et DD ne sont pas du même ordre, même si leur "signalisation linguistique" et leur "usage rhétorique" sont analogues (Rosier 1999: 24). Nous préférons parler pour la CAO d'une forme de citation produisant l'effet d'un texte sans énonciateur, effet qui permettra la circulation du texte dans d'autres contextes.

Mais nous n'esquiverons pas la question rituelle du "qui parle?": si, matériellement, les rapports préalables et les CAO définitives sont rédigés par des mains militaires, et si, lors de la cérémonie, la CAO est lue à haute voix par l'autorité décernante, il semble que, institutionnellement, ce soit l'Ordre (de l'armée *via* l'État qui le contrôle) qui parle. Dans ce cas, la question de l'identification précise de l'énonciateur ne se pose pas plus que dans un texte juridique ou religieux: l'Ordre n'a pas besoin d'identité, il est l'autorité.

1.3. Un système sémiotique

Dans la perspective pratique qui est la nôtre, l'étude de la CAO doit intégrer les deux types de croix qui lui sont souvent associés: croix de guerre et croix de la valeur militaire. Texte et croix forment un système sémiotique, et le lien entre les deux constituants verbal et symbolique est d'ordre commémoratif, comme l'indique cet intitulé: "Loi du 8 avril 1915, instituant une croix, dite 'Croix de guerre', destinée à commémorer les citations individuelles pour faits de guerre à l'ordre des armées de terre et de mer, des corps d'armée, des divisions, des brigades et des régiments (*J.O.* du 9 avril 1915)".

Si le constituant symbolique commémore le constituant verbal, cela fait de la croix une sorte de monument. De plus, dans ce système mixte, c'est la décoration qui est première, et même seule en réception, car c'est elle qui est montrée et éventuellement lue par l'initié à partir de ses cadres de savoir: les barrettes de décorations sont alors des récits iconiques de la carrière d'un combattant, substitués des énoncés verbaux des CAO. Ce silence du texte au profit du discours du symbole est à mettre sur le compte d'une organisation professionnelle qui sur-exhibe les signes de reconnaissance (galons, insignes, etc.) pour des raisons tant opérationnelles que traditionnelles. Mais il y a quand même là un fonctionnement énonciatif particulier où la mémoire (la croix comme monument) prend le pas sur l'histoire (la CAO comme récit de l'événement).

2. Un genre professionnel

2.1. Un genre institué routinier

La définition proposée par D. Maingueneau des genres routiniers est particulièrement opératoire pour notre interrogation générique sur les CAO:

Il s'agit de genres qui résultent d'une stabilisation relative de contraintes liées à une situation de communication déterminée [...]. Ces routines se distribuent entre deux pôles opposés: d'un côté celles qui sont totalement ritualisées, qui laissent une marge de variation minimale (actes juridiques par exemple), de l'autre celles qui, à l'intérieur d'un script peu contraignant, laissent une grande part aux variations personnelles (2002:50).

Dans un travail plus récent, D. Maingueneau pose deux types de genre: institué et conversationnel, le genre routinier étant une sous-catégorie du premier, où il distingue quatre modes de généricité définis selon le degré de figement des contraintes:

Genres institués de mode (1): ce sont des genres institués qui ne sont pas ou peu sujets à variation.

Genres institués de mode (2): ce sont des genres pour lesquels les locuteurs produisent des textes individués, mais soumis à des cahiers des charges qui définissent l'ensemble des paramètres de l'acte communicationnel.

Genres institués de mode (3): pour ces genres [...] il n'existe pas de scénographie préférentielle [...].

Genres institués de mode (4): ce sont les genres proprement auctoriaux, ceux pour lesquels la notion même de 'genre' pose problème [...] (2004: 112-113).

La CAO répond aux critères du mode (1) du fait même qu'elle se constitue en citation juridico-locutoire: ce segment de pseudo-DR qu'est le récit d'exploit est une nécessité professionnelle qui fonde le genre routinier "CAO" comme activité socio-discursive figée. Ce figement est prescrit par deux nécessités pratiques du métier militaire: sur le plan technique, le besoin d'information et sur le plan axiologique, le recours à l'honneur garantissant la fiabilité du combattant.

2.2. Une activité discursive professionnelle

La CAO constitue une pratique discursive professionnelle. Elle repose sur l'avant-texte du rapport, lui-même genre fortement contraint en milieu militaire, du fait de l'organisation hiérarchique des armées (obligation de rendre compte à son supérieur) et du type d'activité professionnelle (la guerre implique une nécessité informationnelle maximale). La CAO construit alors ses propres contraintes génériques sur celles du rapport. On peut parler de pratique informationnelle codifiée dans le groupe militaire, et certaines productions internes et externes au groupe militaire nous montrent ces contraintes génériques à l'œuvre. Les pastiches internes sont précieux pour notre étude puisqu'il délivrent le stéréotype. L'extrait suivant insiste par exemple sur l'usage de la négation, vérifié dans l'exemple authentique présenté à la suite:

- (1) Pastiche: "Tout le monde connaît les citations du type 'n'a pas hésité'. Exemples: 'N'a pas hésité à s'emparer d'une position qui, si elle eût été occupée, eût été imprenable'; 'n'a pas hésité à suivre son commandant d'unité dans une zone particulièrement exposée'; 'n'a pas hésité à exploiter avec habileté les renforts judicieusement envoyés par son commandant de secteur' (Monteil 1958: 64).
- (2) Exemple (1958, Algérie, ordre de l'armée, croix de la VM, extrait):
X – Aspirant · 29e Régiment de Dragons

"Chef d'escorte d'un convoi de ravitaillement, le 20 avril 1958 *n'a pas hésité* à intervenir immédiatement et à se porter au secours de l'élément d'ouverture de route attaqué par une forte bande rebelle".

Les rares discours externes sur les CAO (journaux, mémoires, romans, bandes dessinées) présentent le même intérêt. Une bande dessinée traitant de la guerre d'Algérie (document 3 en annexe) contient une intéressante analyse spontanée de la pratique de la CAO: dans le rôle du héros, le sous-officier; dans celui du scribe, le jeune appelé; et dans celui du garant du genre, l'officier qui donne son *imprimatur* en concluant: "Il y a tout".

2.3. Une pratique honorifique

La CAO comme discours d'honneur ressortit à l'éloquence démonstrative et s'inscrit de ce fait dans la filiation des discours épидictiques. On pense bien sûr au panégyrique, discours élogieux qui porte sur les actions vertueuses d'hommes distingués de ce fait, mais qui peut aussi concerner une ville, comme la CAO. Par ailleurs, les décrets de récompense de la démocratie athénienne, dont certains sont rapportés par Démosthène (2000), présentent des analogies frappantes avec nos CAO, montrant que le figement générique et le statut officiel d'un texte impliquent naturellement sa transmission. Filiation donc, mais aussi paradigme: l'armée est l'un des espaces sociaux où les sanctions positives sont le plus maintenues dans leur forme traditionnelle et la CAO entre dans une série codifiée par l'institution (témoignage de satisfaction, lettre de félicitations, notation).

La CAO n'est cependant pas décernée au seul titre individuel mais participe d'une gestion groupale des valeurs: c'est d'une citation en exemple qu'il s'agit, exhibant la distinction de l'individu pour l'intégrer au corps collectif. Cette intégration est signalée dans la formule finale qui clôt la majorité de nos CAO, sur un patron syntaxique et lexical particulièrement stable. Quelques exemples:

- (3) 1918 (cit. coll. 401^e d'infanterie): "Il a disputé pied à pied le terrain à des attaques ennemies très puissantes et donné un bel exemple de sacrifice".
- (4) 1925: "Mérite que son nom soit inscrit au livre d'or de l'armée comme exemple de l'esprit du devoir et du sentiment de l'honneur poussé jusqu'au sacrifice".
- (5) 1949, Tonkin (cit. coll. 4^e RTM): "A fait preuve, au cours de ces combats d'une rare violence, d'un courage et d'un allant qui ont fait l'admiration de tous et qui sont dignes des plus belles traditions militaires".
- (6) 1978, Kolwezi (cit. coll. 2^e REP): "Par cette action courageuse et efficace [...], le 2^e Régiment Étranger de Parachutistes a mérité, une nouvelle fois, la reconnaissance des Armées et de la Nation".
- (7) 1991 Golfe: "Par son courage exemplaire a fait honneur à l'armée française".
- (8) 2002 Afghanistan: "Pour sa rigueur et sa détermination, mérite d'être cité en exemple".

On a là le vocabulaire d'une image publique construite à partir d'un acte individuel. La CAO procède au marquage honorifique d'un individu par une autorité officielle, et cela à des fins institutionnelles et professionnelles: l'honneur est en effet une garantie de

“fiabilité éthique”, selon l’expression d’A. Gobbicchi (2003), particulièrement nécessaire depuis les années 1980 dans les nouveaux contextes d’intervention qui ne sont plus liés aux pratiques guerrières de la guerre. Se référant à G. Simmel, il explique: “L’appel au sens de l’honneur militaire en réponse au besoin de fiabilité morale doit être relié à l’une de ses caractéristiques: il représente un système de règles couvrant un domaine dans lequel la loi officielle ne peut intervenir” (Gobbicchi 2003: 51). On comprend alors que la CAO, comme pratique honorifique, participe d’un système global de maintien du devoir du combattant, devoir professionnel d’efficacité guerrière et devoir moral de conformité aux normes de l’honneur militaire et national.

3. Un lieu d’inscription des cadres de la militarité

La CAO possède aussi une fonction sociocognitive: elle permet d’inscrire et de construire les cadres représentationnels de l’activité et des valeurs militaires.

3.1. Évolution des formes lexicales de la guerre

L’observation du corpus entre 1915 et 2002 met en évidence une évolution des formes lexicales de la guerre, en particulier à partir des années 1970: le vocabulaire guerrier fait place à celui, moins mortifère, du maintien de l’ordre ou de la paix. Un sondage aléatoire des verbes d’action employés dans les CAO de la guerre d’Indochine comparativement à celles postérieures à 1978 est particulièrement révélateur:

- (10) Indochine: *fit un prisonnier - mit un rebelle hors de combat - tuant deux chefs de groupe - a asséné une série de coups très durs à l’adversaire - a anéanti un nid de résistance rebelle - tuant plus de 100 rebelles - a infligé aux rebelles des échecs*
- (11) Opérations à partir de 1978: *apporter du réconfort - limiter l’extension des combats - a empêché un affrontement - assurer la sécurité du régiment/de l’Ambassadeur - calmant les miliciens participant à des opérations de déminage - sauver à Loyada de jeunes Français*

L’évolution est visible à l’œil nu: la CAO qui célébrait le combattant dans son rapport intime et légitime avec la mort donnée ou reçue, fait désormais l’éloge du soldat porteur de paix et de sécurité. Mais le cadre générique et textuel est intégralement conservé, ainsi qu’un certain nombre de patrons syntaxiques récurrents. Nous avons montré ailleurs (Paveau 1998) qu’il en était de même pour des récits d’exploit inversant radicalement les fonctions guerrières traditionnelles: les actions de sauvetage accomplies par des militaires dans le monde civil sont formulées dans les formes et les cadres représentationnels de la CAO pour fait de guerre.

3.2. Discours d’honneur, interdiscours du déshonneur

Si l’on admet qu’une valeur doit se considérer dans son rapport avec son antagoniste, alors l’expression langagière des normes de l’honneur a sans doute quelque chose à dire de celles du déshonneur. Pour montrer comment les valeurs antagonistes s’inscrivent dans le discours même des CAO, nous nous appuyerons sur la notion d’interdiscours définie en 1984 par D. Maingueneau:

Si dans l'univers du grammaticalement dicible un discours définit un îlot d'énoncés possible qui sont censés saturer l'énonciation à partir d'une position donnée, dans l'ensemble des énoncés ainsi récusés il définit également un territoire comme celui de son Autre, de ce qui plus que toute autre chose ne doit pas être dit. L'Autre circonscrit donc justement le dicible insupportable sur l'interdit duquel s'est constitué le discours; dès lors il n'a pas besoin de dire à chaque énonciateur qu'il répugne à cet Autre, qu'il exclut par le seul fait de son dire (1984: 32).

Nous choisissons cet état de la notion d'interdiscours préférentiellement aux deux autres (voir l'introduction) pour deux raisons: l'interdiscours est ici spécifiquement construit sur la notion d'altérité, ce qui est particulièrement bien adapté au groupe militaire, organiquement constitué sur une version radicale de l'autre, à savoir l'ennemi; il est également défini comme l'interdit du discours, ce qui permet de rendre compte efficacement du fonctionnement des discours axiologiques, toujours fondés sur l'antagonisme valeur vs anti-valeur. Nous conservons en revanche l'impératif méthodologique de l'interdiscours selon M. Pêcheux: il ne se définit et travaille que dans son rapport avec l'intradiscours.

3.2.1. L'emploi de la négation polémique.

Les pastiches vus plus haut rendent compte d'une récurrence des négations dans les CAO. Nous avons vu que la construction "n'a pas hésité à" était authentiquement employée, et nous citerons également: "violemment contusionné, a refusé de s'éloigner"; "sous un feu violent il n'a pas cessé un seul instant de..."; "ne s'est replié que sur ordre", "sans souci des pertes", "sans s'inquiéter des progrès des unités voisines". Nous admettrons avec O. Ducrot, dans la perspective énonciative posée par la théorie de la polyphonie, qu'il n'existe que deux types de négation, métalinguistique et polémique, la négation descriptive étant définie comme un "dérivé délocutif de la négation polémique" (1984: 218). Les négations de notre corpus appartiennent au type polémique, qui pose implicitement, comme base de l'énoncé négatif, un énoncé positif antérieur. Dans le discours des valeurs, la négation porte donc sur l'anti-valeur: l'honneur est alors défini sur la négation du déshonneur interdit: "n'a pas hésité à" pose l'interdit de "a hésité" comme une expression indicible de la lâcheté; "ne s'est replié que sur ordre" formule l'indicible "s'est replié spontanément", autrement dit la catégorie judiciaire de l'abandon de poste.

3.2.2. L'emploi des tours concessifs.

Comme cause inopérante, la concession ressortit à une forme de négation et présente un fonctionnement analogue. Nous avons relevé de nombreuses occurrences de constructions en *malgré* ou *bien que* du type "bien que blessé... a continué d'assurer..." ou "malgré un feu violent dirigé contre lui". Ce qui est nié ici, c'est la conséquence logiquement attendue par la cause si elle avait été opérante, conséquence qui définit la valeur antagoniste par inférence interdiscursive.

Ces deux constructions formulent donc, explicitement ou par inférence, un interdiscours de la lâcheté interdite, véritable non-moi du discours d'honneur.

4. Circulations d'un discours mémoriel

Activité professionnelle et pratique honorifique en milieu militaire, la CAO circule également dans l'ensemble de la société française.

4.1. La CAO dans la cité: histoire et mémoire

Il s'agit là véritablement de la CAO comme DR, introduit dans un autre ensemble discursif.

Considérée comme un document, la CAO constitue un des principaux modules de l'histoire militaire interne (livres d'or et historiques des armes et corps, monographies, biographies, hagiographies). Mais elle est aussi un module de l'histoire-mémoire nationale et municipale qui peut se lire sur les monuments aux morts, dans les salles d'honneur et les salles de conseil. Elle circule enfin dans les lieux d'histoire familiale, "papiers de famille" parfois mis en ligne, comme illustration du moment militaire de la vie de tel ou tel ancêtre. Usage que l'on trouve aussi chez des historiens professionnels: sur les cinq chapitres du livre de S. Audouin-Rouzeau, *Cinq deuils de guerre* (2001), trois débutent par une CAO.

4.2. Citer la CAO: un lieu argumentatif

La CAO est aussi l'objet d'une pratique citationnelle au sens linguistique. On cite la CAO, dans un contexte argumentatif: c'est la CAO-preuve, qui récupère la valeur de vérité du discours direct, grâce à ses guillemets d'isolement fonctionnant comme des valideurs. Un exemple: J.-M. Varaut, avocat de M. Papon, lit *in extenso* au cours de son plaidoyer du 16.10.1997 une CAO reçue par l'accusé en 1958, signée de J. Chaban-Delmas, et comportant l'attribution de la croix de la Valeur militaire avec palme (les "actions d'éclat" sont des actions politiques accomplies par le récipiendaire comme inspecteur général de l'administration). On a là un usage de la CAO comme preuve de l'honorabilité de l'accusé, reconnue et sanctionnée positivement par le Gouvernement français qui lui accorde le droit au port d'un signe d'honneur: conformément au script générique, il y est mentionné "l'ascendant et l'exemple" de M. Papon qui "n'a jamais hésité à se rendre dans les Secteurs les plus menacés par la rébellion". La formule finale contient un éloge prononcé du préfet, dans le style "citationnel" le plus pur: "Unanimement estimé, il a su, par son rayonnement personnel, imposer le respect de la France qu'il a brillamment représentée dans l'Est Algérien".

5. Conclusion

Nous avons voulu montrer la multiplicité fonctionnelle et la richesse anthropologique de la CAO comme discours d'honneur, en la considérant comme une pratique discursive professionnelle et sociale, et non comme une simple pièce de *cursus honorum*. Sa définition générique est étroitement articulée à son dispositif énonciatif particulier, qui insère un récit rapporté au sein d'un diplôme dont l'origine énonciative est l'Ordre lui-même. En ce sens la CAO se constitue comme citation linguistique dessinant les frontières d'un genre inscrit dans le paradigme plus large des discours d'honneur. Son étude éclaire le fonctionnement social des DR, les enjeux de leur circulation, de leur inscription et de leur utilisation dans la société.

ANNEXES

1. Exemple de CAO 1953 (Indochine)

DÉCISION N° 28
(J.O. du 1^{er} août 1953)
Sur la proposition du Secrétaire d'État aux Forces Armées "Guerre",
Le Ministre de la Défense nationale et des Forces Armées,
CITE
A L'ORDRE DE L'ARMÉE

X – Chef de bataillon – 3/4^e R.T.M.

Officier supérieur de grande valeur. Commande depuis cinq mois avec une autorité et un brio remarquables le 3/4^e R.T.M. et le sous-secteur autonome d'Haï Duong.

A su former, à partir de ses unités implantées, un bataillon de marche excellent avec lequel il s'est personnellement distingué à maintes reprises et notamment le 28 novembre 1952 dans un dur combat à Van O et Kin Xuyen où l'ennemi perd 25 tués, 11 prisonniers, 2 F.M., 2 P.M. et 10 fusils, et les 15-16 janvier 1953 dans le Gia Loc, au cours d'une opération de moyenne envergure où il fournit l'effort principal et qui coûte au régiment V.M. 42, 104 tués, 33 prisonniers, 1 mitrailleuse, 3 F.M., 6 P.M. et 25 fusils.

A brillamment participé de bout en bout avec son bataillon de marche à la série d'opérations de plus grande envergure *Normandie et Nice* du 26 janvier au 12 février et du 23 février au 3 mars.

S'est distingué par ses qualités manœuvrières et un dynamisme exceptionnel et a pris une part importante aux succès remportés.

Cette citation comporte l'attribution de la croix de guerre des T.O.E. avec palme.

Fait à Paris, le 15 juillet 1953
signé: PLEVEN

2. Exemple de CAO collective, 1948 (soulignements originaux)

République française
Guerre 1939-1945
CITATION
Décision n° 78
Le secrétaire d'État aux forces armées (Guerre) Max LEJEUNE
Cite:
À L'ORDRE DU CORPS D'ARMÉE

- MONTSAUCHE (Nièvre)

"Cité martyr, a payé de sa destruction totale et du meurtre de plusieurs de ses habitants le patriotisme de ses citoyens, qui ont apporté un concours sans réserve à la Résistance."

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec Étoile de vermeil

Fait à Paris, le 11 novembre 1948
Signé: Max LEJEUNE

Pour ampliation

L'Administrateur de 1^e classe

BAULET

Chef du bureau "Décorations"

(signature)

3. Bignon & Vignal 1982: 13.

Références

- Audoin-Rouzeau, S., 2001, *Cinq deuils de guerre. 1914-1918*, Paris, Noesis.
- Bignon, A. & G. Vidal, 1982, *Une éducation algérienne*, Paris, Dargaud.
- Caille, F., 2004, "Honneur et patrie 2004: réflexions sur la non-histoire de la Légion d'honneur", Journées AFSP "Science politique et histoire", 4-6 mars, consulté sur www.afsp.msh-paris.fr le 15.05.2004 à 20 h 50.
- Courtine, J.-J. & J.-M. Marandin, 1981, "Quel objet pour l'analyse du discours?", in Conein B. *et al.*, *Matérialités discursives*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, p 21-33.
- Démosthène, 2000, *Sur la couronne*, Paris, Les Belles Lettres.
- Ducrot, O., 1984, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- Gobbichi, A., 2003, "Maintien de la paix, éthique et sens de l'honneur", *Les champs de Mars* 13, Paris, La documentation française, p 37-53.
- Heinich, N., 1999, *L'épreuve de la grandeur*, Paris, La Découverte-Syros.
- Maingueneau, D., 1984, *Genèses du discours*, Liège, Mardaga.
- Maingueneau, D., *et al.*, 2002, *Un genre universitaire. Le rapport de soutenance de thèse*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- Maingueneau, D., 2004, "Retour sur une catégorie: le genre", in Adam J.-M. *et al.*, *Texte et discours: catégories pour l'analyse*, Dijon, EUD, p 107-118.
- Moirand, S., 1999, "Éléments de théorisation d'une linguistique du discours", *Modèles linguistiques*, 20, 2, Lille, Presses universitaires de Lille, p 5-21.
- Moirand, S., 2002, "Discours sur la science et positionnements idéologiques", intervention au colloque *De l'analyse du discours à celle de l'idéologie: les formations discursives*, Montpellier, 26-27 avril.
- Monteil, V., 1958, *Les officiers*, Paris, Éditions du Seuil.
- Paveau, M.-A., 1998, "L'Anti-Achille: formulations actuelles de l'exploit militaire dans la revue *Terre Magazine*", *Les Champs de Mars* 3, p 47-66.
- Paveau, M.-A., 2003, "Interdiscours et sens commun: partages cognitifs et sémantiques", intervention au colloque *L'intertextualité*, Albi, 7-9 juillet.
- Pêcheux, M., 1975, *Les Vérités de La Palice*, Paris, Maspéro.
- Pitt-Rivers, J., 1997 (1977), *Anthropologie de l'honneur*, Paris, Pluriel.
- Rosier, L., 1999, *Le discours rapporté*, Bruxelles, Duculot.
- Tableau d'honneur de la grande guerre*, 2001, Paris, Archives et culture, 3 tomes.
- Thiéblemont, A., 2001, *Expériences opérationnelles dans l'armée de terre. Unités de combat en Bosnie (1992-1995)*, Paris, Les documents du C2SD, 3 tomes.

24

Le poids de la doxa ou le prestige d'une parole illustre? Formes et fonctions du discours rapporté dans l'argumentation parlementaire

Raphaël Micheli

Université de Lausanne, Suisse

1. Discours rapporté et "autorité citée" dans l'argumentation parlementaire

Je m'interrogerai ici sur les usages possibles du discours rapporté au sein de l'argumentation parlementaire. Je m'appuierai, pour ce faire, sur un corpus d'extraits tirés des débats qui eurent lieu en 1981 à l'Assemblée Nationale et au Sénat à propos de l'abolition de la peine de mort. Il s'agit d'examiner *comment* et à *quelles fins* l'argumentation des députés et des sénateurs met parfois en scène une autre source énonciative pour en rapporter les paroles. Je partirai de l'hypothèse suivante: les usages du discours rapporté ont, dans les débats parlementaires en question, très souvent partie liée avec la problématique de l'*autorité citée*, au sens de Christian Plantin. En effet, lorsque les députés et les sénateurs rapportent des discours, c'est bien souvent afin de légitimer la thèse qu'ils défendent ou l'action qu'ils recommandent à l'auditoire d'accomplir en "les référant à une source tenue pour légitimante" (Plantin 2002: 86). Les divers usages du discours rapporté semblent ainsi *grosso modo* exercer une *fonction* argumentative identique chez les partisans et les opposants au projet de loi sur l'abolition de la peine de mort. Cependant, et c'est là l'un des intérêts du corpus retenu, le *choix* même de la source énonciative "légitimante" diffère radicalement selon qu'on a affaire à des orateurs abolitionnistes ou anti-abolitionnistes. Les premiers rapportent les paroles d'hommes "illustres" ayant marqué, à divers titres, l'histoire de la France: ils en appellent à une *autorité par le prestige*. Les seconds, pour leur part, rapportent les paroles d'hommes et de femmes anonymes, mais parfaitement représentatifs de l'ensemble des citoyens de la nation: ils en appellent à une *autorité par la représentation*.

Mon étude du discours rapporté dans les argumentations abolitionnistes et anti-abolitionnistes s'articulera autour de trois axes majeurs. (1) Il s'agira, dans un premier temps, de s'interroger sur les procédures d'*attribution* du dit, en prenant ces dernières dans leur dimension argumentative. J'examinerai ainsi la désignation et la qualification de la source énonciative, mais aussi le type de *valorisation* dont elle fait l'objet de la part des orateurs qui prétendent en rapporter les paroles. (2) Il s'agira ensuite de voir quel type de discours rapporté est mis en œuvre par les différents orateurs. Je tâcherai alors d'expliquer pourquoi les orateurs anti-abolitionnistes se cantonnent quasi-exclusivement dans l'usage des discours indirect et narrativisé, alors que leurs adversaires abolitionnistes marquent une très nette préférence pour le discours direct. (3) Enfin, je me pencherai sur les stratégies d'*appropriation* (ou d'*assimilation*) qui, comme l'ont relevé plusieurs auteurs (notamment

Dubois et Vincent 1997: 21-23 et Perrin 2000: 90), semblent aller de pair avec le discours rapporté, lorsque celui-ci exerce une fonction d'autorité. En effet, chaque groupe d'orateurs tente à sa façon d' "assimiler" le discours d'autrui, qu'il s'agisse de celui de Victor Hugo ou d'un représentant de la "France profonde". J'irai cependant plus loin: le discours rapporté à fonction d'autorité, s'il implique dans une certaine mesure l'appropriation du discours d'autrui, ne s'y réduit pas.

Comment mettre en rapport ces usages distincts discours rapporté avec les déterminations génériques propres au discours parlementaire? Dans le cadre de ses travaux sur le discours parlementaire, Teun Van Dijk souligne que les participants à une interaction élaborent des *modèles de contexte*:

Context should [...] be defined [...] as [...a] *model*, constructed by the speech participants *of or about* [the] situation [in which the discours takes place]. [...] One of the crucial category of context models is of course *Participants* and their relevant properties. (2004)

L'idée est la suivante: le contexte et ses principales composantes font l'objet de représentations, et celles-ci peuvent fortement diverger selon les participants. Le discours porte la trace de ces représentations non concordantes. Dans le cas qui nous intéresse, chaque groupe d'orateurs formule de manière explicite le *rôle* que doit jouer celui ou celle qui participe au débat parlementaire. Je tâcherai de montrer que la divergence des modèles de contexte explique en partie les usages du discours rapporté. Le modèle de contexte semble en effet venir légitimer le choix de la source énonciative, en indiquant *de qui il est légitime de rapporter les paroles lorsqu'on argumente en tant que député ou sénateur au sein du Parlement*.

2. Faire écho aux voix de la "France profonde": Le discours rapporté dans les argumentations anti-abolitionnistes

Considérons, pour amorcer notre étude des argumentations anti-abolitionnistes, les extraits suivants¹:

- (1) Quelle que soit leur appartenance politique, de nombreuses personnes viennent me trouver pour réclamer une plus grande fermeté et davantage de justice. Ces électeurs expriment tous leur indignation devant l'espèce de sollicitude avec laquelle on se penche sur le sort de tel grand criminel, devant la publicité que l'on fait à tel assassin, alors que jamais on ne paraît se soucier de la situation matérielle et morale des proches de la victime.

Ce que demandent ces Françaises et ces Français, c'est que la peine de mort soit non seulement maintenue, mais appliquée aux auteurs de meurtres les plus odieux. Et rien, sachez-le bien, ne les fera changer d'avis, ni les statistiques, ni la théorie sur la non-exemplarité [...], ni le fait que la France soit le dernier pays de l'Europe occidentale où subsiste le châtiment suprême. (Hyacinthe Santoni, AN, 1185)

¹ Les extraits sont tirés des comptes-rendus des séances de l'Assemblée Nationale (17 et 18 septembre 1981) et du Sénat (28 au 30 septembre 1981), publiés dans le *Journal officiel de la République française*, pp. 1136-1223 et pp. 1662-1749. Nous adopterons désormais le système de références suivant: nom de l'orateur, lieu institutionnel (AN = Assemblée Nationale, S = Sénat) et numéro de la page du *Journal Officiel* d'où est tiré l'extrait choisi.

- (2) Monsieur le Garde des Sceaux, ces derniers temps, j'ai rencontré beaucoup de mes concitoyens à qui, bien sûr, j'ai parlé de votre projet. Quelle que soit la couche sociale à laquelle ils appartiennent, quelle que soit leur tranche d'âge, ils sont, dans une très grande majorité [...] contre votre projet de loi, Monsieur le Garde des Sceaux. (Rémi Herment, S, 1721)

Les orateurs se présentent ici comme les dépositaires privilégiés d'une opinion publique qu'ils prétendent rapporter au sein de l'hémicycle. Pour être efficace, une telle posture implique que le discours rapporté se soumette à une procédure d'*attestation*. L'enjeu est le suivant: le discours rapporté ne doit pas sembler faire écho au bruissement d'une rumeur ou au flottement d'un *on dit*. Il doit plutôt paraître se raccrocher à des interactions verbales authentiques. Dans un tel esprit, son introduction s'accompagne, au sein des argumentations anti-abolitionnistes, de ce que Sylvie Dubois et Diane Vincent appellent la "mise en scène d'une rencontre":

L'acte de rapporter des paroles représente, à un niveau strictement interactionnel, la mise en scène d'une rencontre: d'une façon ou d'une autre, des paroles doivent avoir été transmises au [...] locuteur en titre. En citant des paroles, le "rapporteur" signale qu'il a participé – plus ou moins directement – à un acte de communication. (1997: 18)

Ici, les orateurs insistent tous deux sur le fait qu'il y a bel et bien eu, en amont du discours rapporté, un "acte de communication" auquel ils ont *directement* participé. Dans les extraits cités, les orateurs arguent de "rencontres" – le mot est utilisé en (1): ils soulignent qu'ils sont effectivement entrés en interaction avec des "électeurs", des "concitoyens", des "Françaises et [d]es Français", ou, tout simplement, avec de "nombreuses personnes". Une telle "mise en scène d[e la] rencontre" avec la source énonciative permet aux orateurs anti-abolitionnistes d'anticiper les objections de leurs adversaires qui auraient beau jeu de faire valoir que l'opinion publique "n'existe pas", ou qu'elle relève purement et simplement d'une "fabrique".

Si l'on observe plus avant la "mise en scène d[e la] rencontre", on ne peut manquer d'être frappé par la désignation et la qualification de la source énonciative. On relèvera que cette dernière est *collective* et nettement *sous-qualifiée*. *Collective*: il ne s'agit pas d'un seul énonciateur, mais bien d'un groupe d'énonciateurs qui tiennent peu ou prou le même discours. On pourrait parler, suivant Dominique Maingueneau (2000: 124), d'"énonciateur générique". Ici, les énonciateurs ne sont en effet pas pris dans leur dimension individuelle, mais bien en tant qu'ils *représentent* (ou *instancient*) un "ensemble" plus large – une "classe" dont l'extension recouvre quasiment, on le verra, celle de la nation. *Sous-qualifiée*: les énonciateurs ne font pas l'objet d'une description minutieuse qui les ferait apparaître dans leur singularité. Au contraire: ils apparaissent comme *indistincts*. Les seules caractéristiques pertinentes semblent être leur appartenance nationale et les droits politiques dont ils jouissent. Les subordinées concessives ("Quelle que soit leur appartenance politique..." en (1) et, en (2), "Quelle que soit la couche sociale à laquelle ils appartiennent, quelle que soit leur tranche d'âge...") ont pour fonction de *désingulariser* les individus décrits. On relèvera, de plus, que les orateurs prennent bien garde de ne pas constituer leur source énonciative en *autorité* au sens usuel du terme: ils ne lui prêtent aucune compétence particulière, par exemple de type professionnel, qui conférerait à son avis un caractère

autorisé. Si la source énonciative fait autorité, c'est davantage en vertu de son caractère *parfaitement représentatif*, ce qui exige un régime descriptif de sous-qualification.

Comment rapporter la parole de cette source énonciative collective et sous-qualifiée? On constate, à la lecture des exemples cités, une très nette prédominance du discours narrativisé et une occurrence du discours indirect: en (1), de "nombreuses personnes viennent trouver [l'orateur] pour réclamer plus de fermeté..." ces "électeurs expriment tous leur indignation..." et "ce que demandent ces Françaises et ces Français, c'est que la peine de mort soit [...] maintenue [...]". En (2), l'orateur dit "a[voir] parlé [du projet de loi sur l'abolition]" à des "concitoyens" qui "sont, dans une très grande majorité [...] contre [...]". La préférence des orateurs anti-abolitionnistes pour le discours narrativisé et indirect s'explique assez aisément si l'on revient un instant sur la nature de la source énonciative à laquelle ils se réfèrent. Il ne s'agit pas, pour eux, de tendre à une restitution de la parole sous sa forme originelle. Ils diffèrent en cela de leurs adversaires abolitionnistes: ces derniers, on le verra, se gardent bien d'altérer en quoi que ce soit le discours qu'ils rapportent. L'usage systématique du discours direct est, dans leur cas, l'indice d'une *sacralisation* de la parole d'un énonciateur fortement singularisé en vertu de ses compétences ou de son prestige. Les orateurs anti-abolitionnistes, en revanche, ne se soucient pas de restituer le discours d'un énonciateur distinct dans sa "dimension locutive" (Rosier 1999: 158), ce que permettrait le discours direct: ils visent plutôt, par le biais du discours narrativisé, à *faire la synthèse* de discours similaires tenus par plusieurs énonciateurs interchangeables. On touche ici au cœur du fonctionnement de l'argumentation par autorité – entendue au sens d'*autorité par la représentation*. Le discours rapporté est, dans un premier temps, attribué à des énonciateurs particuliers avec lesquels l'orateur est lui-même entré en interaction, ce dont témoigne, on l'a vu, la "mise en scène d[e la] rencontre". Cependant, et c'est là l'essentiel, ces énonciateurs pourraient être remplacés par d'autres: derrière eux se profilent une foule d'énonciateurs potentiels dont on peut supposer qu'ils tiendraient le même discours. En fait, ces énonciateurs sont constitués en source légitimante précisément dans la mesure où ils sont *exemplaires* d'une communauté discursive beaucoup plus large.

Ces énonciateurs interchangeables finissent d'ailleurs parfois par se fondre de manière saisissante en un seul énonciateur *collectif*:

- (3) [I] faut bien s'en convaincre, c'est *la France profonde et provinciale* qui demande, dans la proportion des deux tiers, une justice exemplaire et une vraie peine. Le projet ne répond pas à cette attente de nos concitoyens qui, eux au moins, ne sont pas guidés par le parti-pris idéologique de certains milieux intellectuels. (François Grussenmeyer, AN, 1201, je souligne)²

Ici, l'usage du discours narrativisé permet à l'orateur d'attribuer des contenus de parole à une *communauté discursive* désignée par métonymie – la "France profonde et provinciale". Il importe d'ajouter que les orateurs anti-abolitionnistes ne prétendent pas seulement rapporter les paroles ou le point de vue de cette communauté discursive, mais se présentent comme en faisant *eux-mêmes* partie. Ainsi, dans les discours anti-abolitionnistes,

² Il faut préciser, dans ce cas, que l'orateur ne se base pas sur un dialogue effectif avec ses "concitoyens", mais sur un sondage paru dans le *Figaro* le jour même de l'ouverture des débats à l'Assemblée Nationale. Selon ce sondage, 62 % des personnes interrogées se déclaraient favorables au maintien de la peine de mort.

l'appel à l'autorité comporte une double exigence. D'une part, l'orateur doit rapporter le discours ou, moins spécifiquement, le point de vue d'énonciateurs jugés représentatifs d'une communauté extrêmement large – la "France profonde". D'autre part, il doit *lui-même* être représentatif de cette communauté en incarnant, par son discours, des valeurs comme "le bon sens" ou la méfiance à l'endroit des "raisonnement spécieux" et des "grandes théories" – pour reprendre les termes d'un autre sénateur hostile à l'abolition (Louis Souvet, S, 1684).

Ainsi, dans une perspective anti-abolitionniste, rapporter des discours consiste avant tout à faire écho à la *doxa*. Comme je l'ai suggéré en introduction, un telle posture s'accompagne d'un appareil justificatif reposant lui-même sur un modèle de contexte particulier. Voyons comment les députés et les sénateurs hostiles à l'abolition de la peine de mort formulent le *rôle* qu'ils pensent avoir à jouer lorsqu'ils prennent part au débat parlementaire. Selon eux, le parlementaire, "qui n[est] qu[un] mandataire[e], vot[e] suivant la volonté de [ses] mandants et non pas en fonction de [ses] conceptions idéologiques" (Jean Amelin, S, 1701): il doit "exprimer la volonté de ceux et celles qui lui ont accordé leur confiance" (Hyacinthe Santoni, AN, 1185). En somme, si l'on suit le modèle anti-abolitionniste, les députés et les sénateurs doivent relayer la *doxa* à l'Assemblée Nationale ou au Sénat, leur discours n'étant que son *après-coup* institutionnalisé. Un tel modèle de contexte diffère radicalement de celui qui sous-tend l'usage du discours rapporté dans les argumentations abolitionnistes, comme on va l'observer à présent.

3. Paraphraser [...] nos grands anciens: le discours rapporté dans les argumentations abolitionnistes

Considérons les quatre extraits qui suivent:

- (4) Je ne ferai que paraphraser ce qu'ont exposé, tout au long de l'histoire de notre démocratie, nos grands anciens – Lamartine, Victor Hugo et Jaurès, par exemple. [...]

[En appliquant la peine de mort], nous ruinons les fondements mêmes de notre civilisations, ses fondements chrétiens, dans la mesure où, comme le proclamait déjà à cette tribune Victor Hugo, en 1848, "Nous dérobons à Dieu ce qui n'appartient qu'à lui, le droit de vie et de mort!" Nous renions aussi les fondements humains de notre démocratie. Comme le disait encore Victor Hugo: "La peine de mort est le signe spécial et éternel de la barbarie." (Florence d'Harcourt, AN, 1201)

- (5) Une autre raison pour ne pas croire [à la peine de mort], c'est la foi que nous avons, nous hommes de gauche, en l'homme. A ce sujet, je fais mienne les paroles de notre camarade Jean Jaurès, que vous avez si bien rappelées hier, Monsieur le Garde des Sceaux. "Je crois pouvoir dire, déclarait-il voici soixante-treize ans, que la peine de mort est contraire à ce que l'humanité, depuis 2000 ans, a pensé de plus haut et de plus noble. Elle est contraire à la fois à l'esprit du christianisme et à l'esprit de révolution".

[...] Je termine, car le temps qui m'est imparti est révolu. Je souhaite de tout cœur, Monsieur le Garde des Sceaux, que vous mettiez tout en œuvre afin que, pour ces condamnés à mort de la faim comme pour ceux de la France, notre ancien collègue Victor Hugo ne se soit trompé que d'un siècle lorsqu'il disait: "Le XVIIIème siècle a aboli la torture, le XIXème siècle abolira la peine de mort".

Le monde a les yeux tournés vers la France. Ne décevons pas ceux qui attendent de notre pays le droit de vivre. (*Applaudissements sur les bancs des socialistes et des communistes*) (François Mortelette, AN 1193-1194).

- (6) Enfin, je terminerai en évoquant celui qui siégea ici (*L'orateur montre la place ou siégea Victor Hugo*) – une plaque le rappelle et son buste se trouve dans le salon qui porte son nom – celui qui s'est battu toute sa vie contre la peine de mort et qui, le 15 septembre 1848, prononçait devant l'Assemblée Nationale cette phrase que je fais mienne: "Je vote l'abolition pure, simple et définitive de la peine de mort"(Michel Dreyfus-Schmidt, S, 1681)
- (7) Mes chers collègues, le vote de l'abolition rappellera à la face du monde les mots du plus glorieux des Français, si vivant parmi nous en ce débat, je veux parler de Victor Hugo: "La peine de mort est le signe spécial et éternel de la barbarie. Le droit de vie et de mort n'appartient qu'à Dieu" (*Applaudissements sur les travées socialistes et communistes*) (Félix Ciccolini, S, 1683).

On s'interrogera en premier lieu sur la désignation et la qualification de la source énonciative, comme on l'a fait lors de l'étude des argumentations anti-abolitionnistes. Les énonciateurs mis en scène sont fortement *singularisés* par rapport à la communauté dont ils émanent – que cette communauté soit envisagée sous un jour strictement parlementaire ou, plus largement, national. En témoignent non seulement l'usage systématique du nom propre et d'adjectifs axiologiques ("nos grands anciens"), mais aussi leur intégration dans des tournures superlatives. Celles-ci, on le sait, isolent à partir d'un ensemble un individu qui présente à son degré le plus haut la qualité exprimée par l'adjectif. Cet ensemble peut être coextensif à la nation: Victor Hugo est ainsi présenté, en (7), comme "le plus glorieux des Français". On est ici loin de l'*indistinction* qui prévalait lorsque les orateurs anti-abolitionnistes faisaient référence à de "nombreuses personnes", à "des citoyens" ou, par métonymie, à la "France profonde". Dans les argumentations abolitionnistes, le régime de désignation et de qualification vise bien à *distinguer* des énonciateurs dont le point commun est d'occuper une place *à part* dans la Cité.

Un tel régime implique certes une forme de mise à distance respectueuse, mais ne s'y réduit aucunement. En effet, si les orateurs abolitionnistes s'efforcent de présenter leurs sources énonciatives comme parfaitement *distinctes*, ils n'oublient pas, dans le même temps, de souligner, leur grande *proximité*. Il y va ainsi d'un double mouvement qui combine la *distinction* de la source énonciative et sa (*ré*)*intégration* dans la communauté. Ainsi, Victor Hugo est certes le "plus glorieux des Français" (7), mais il est également "notre ancien collègue" (5), "si vivant parmi nous en ce débat" (7), puisqu'il a "siég[é] ici" (6) et s'est exprimé "à cette tribune" (4). La proximité repose d'abord sur l'identité du rôle institutionnel – Victor Hugo a en effet été député à l'Assemblée Nationale sous la II^{ème} République et sénateur sous la III^{ème} République. Elle peut également reposer sur l'affiliation à un même parti ou, à tout le moins, à un même espace de l'échiquier politique – ce que souligne l'orateur de (5) par le biais du syntagme "notre camarade Jean Jaurès". Des syntagmes comme "notre ancien collègue" ou "notre camarade" permettent en somme aux orateurs de suggérer qu'ils appartiennent à la *même* communauté que les énonciateurs prestigieux dont ils rapportent les paroles. Enfin, les orateurs jouent sur l'identité de lieu – ce que soulignent de manière emphatique le déictique spatial "ici" et le déterminant démonstratif "cette" dans le complément circonstanciel "à cette tribune".

Si l'on en vient à présent au type de discours rapporté mis en œuvre par les orateurs abolitionnistes, on constate qu'il s'agit exclusivement de discours direct. Comme le rappelle Dominique Maingueneau, ce dernier se caractérise par le fait qu'on y "dissocie nettement

[...] deux situations d'énonciations, celle du discours citant et celle du discours cité" (2000: 118). Dans les fragments au discours direct, on sera attentif à l' "actualisation de la triade énonciative" (Rosier 1999: 159) du discours cité: on relèvera, à ce sujet, le pronom personnel "je" en (5) ("Je crois pouvoir dire...") et en (6) ("Je vote l'abolition pure, simple et définitive de la peine de mort"). On notera également système verbo-temporel de type *discursif* (au sens de Benveniste), avec l'usage du passé composé et du futur en (5) ("Le XVIII^{ème} siècle a aboli la torture, le XIX^{ème} siècle abolira la peine de mort"). A mon sens, les stratégies de *rapprochement* qui caractérisent en partie la désignation des énonciateurs servent précisément à compenser la disjonction énonciative propre au discours direct. En effet, pour les orateurs abolitionnistes, dire de Victor Hugo qu'il est "un ancien collègue" et qu'il s'est exprimé "ici" (ou "à cette tribune") revient à amenuiser la distance entre le discours citant et le discours cité – ou, si l'on préfère, à *donner comme jointes deux situations d'énonciation disjointes*.

L'usage particulier du discours direct semble ici participer d'un double effet. Il signale d'abord que les paroles rapportées sont intangibles et que le rapporteur leur témoigne le plus grand respect³. Les procédures d'attribution du dit viennent toutefois contre-balancer cet effet de sacralisation: les orateurs abolitionnistes se présentent, on l'a vu, comme occupant la même fonction que l'énonciateur dont ils rapportent le discours, et comme délibérant dans le même lieu et sur le même objet – par delà le décalage temporel! Ils vont plus loin encore: ils ne contentent pas de réduire la distance qui les sépare de leur source énonciative, mais se *réapproprient* le discours de celle-ci. Un tel phénomène est particulièrement frappant en (5) et (6): dans les deux cas, l'orateur dit "faire [s]iennes" les paroles de Hugo ou de Jaurès. Cette locution verbale comporte une dimension performative: en effet, un énoncé de type *Je fais miennes ces paroles* permet, en vertu de sa seule énonciation, d'accomplir l'acte qu'il désigne. Le phénomène est d'autant plus complexe que dans les extraits (5) et (6), les paroles que l'orateur "fait siennes" comportent le pronom personnel "je". En un sens, on dépasse ici le strict cadre du discours rapporté: les orateurs abolitionnistes ne se contentent pas de mettre en scène les énonciateurs du discours cité, mais s'*instituent eux-mêmes*, par un coup force de nature performative, en énonciateurs de ce discours. Ils réinvestissent le "je" de Hugo ou de Jaurès en venant le remplir d'une nouvelle référence. Un tel phénomène illustre bien ce que dit Laurent Perrin de l'argument d'autorité:

Contrairement au simple discours rapporté qui ne fait que reproduire et qualifier un discours-objet, l'argument d'autorité consiste à assimiler l'énonciation effective du locuteur à un discours-objet imputé à un être du monde. Loin de se contenter de rapporter un discours-objet, le locuteur le prend ici à son compte; il assimile ce qu'il cherche personnellement à communiquer. (2000: 90)

De manière générale, le discours rapporté à "fonction d'autorité" implique un double mouvement qui ne se réduit pas à l'appropriation égocentrique du discours d'autrui. Certes, les orateurs abolitionnistes s'*approprient* le discours de Victor Hugo et de Jean Jaurès, sources énonciatives qu'ils tiennent pour légitimantes sur la scène parlementaire. Il faut cependant ajouter que dans le même temps, ils s'*intègrent* eux-mêmes à une communauté d'énonciateurs, en l'occurrence une communauté restreinte de figures historiques fortement singularisées: l'usage du discours rapporté leur permet, selon l'image d'une autre députée (Denise Cacheux, AN, 1188), de reprendre le "flambeau".

On mesure sans doute à présent la spécificité du modèle de contexte qui sous-tend l'usage du discours rapporté dans les argumentations abolitionnistes. Le rôle du parlementaire s'y voit plus souvent qu'à son tour soumis à un travail de définition qui ne recoupe en rien celui mené au sein des argumentations adverses. Ainsi, un député affirme: "[I] nous appartient d'éclairer l'opinion publique et de la devancer" (Jean-Paul Desgranges, AN, 1191). Une autre députée soutient que c'est "l'honneur des législateurs de dépasser le stade trop facile des impressions, de donner une dynamique à une idée qui, peu à peu, s'affirmera dans [la] population..." (Denise Cacheux, AN, 1188). Le parlementaire ne peut ici se contenter d'être le porte-voix fidèle de la *doxa* au sein de l'Assemblée Nationale ou du Sénat. Pour les orateurs anti-abolitionnistes, on s'en souvient, le discours parlementaire n'est que l'*après-coup* d'un discours endoxal qu'il s'agit d'entériner lors de l'élaboration et du vote des lois. Les orateurs abolitionnistes, en revanche, opèrent un renversement de perspective: selon eux, le discours parlementaire peut légitimement compter un temps d'avance sur la *doxa*.

4. Pour conclure

J'ai tenté ici de mettre en évidence les liens qui peuvent unir, au sein de l'argumentation parlementaire, l'usage du *discours rapporté* et la question de l'*autorité*. Pour les orateurs abolitionnistes comme pour leurs adversaires, le discours rapporté permet, on l'a vu, de légitimer un "dire" ou un "faire" en le référant à "une source tenue pour légitimante". S'il semble exercer une *fonction* peu ou prou identique chez les uns et les autres, le discours rapporté ne puise cependant pas à la même *source*. Les orateurs hostiles à l'abolition de la peine de mort s'en réfèrent à des énonciateurs peu singularisés, qui ne valent qu'en tant qu'ils représentent un ensemble beaucoup plus large – la "France profonde". L'usage du discours narrativisé permet aux orateurs de faire la synthèse de discours similaires tenus par des énonciateurs interchangeables et, ainsi, de se faire le relais des *endoxa* au sein de l'assemblée délibérante. Dans le second cas, les orateurs favorables à l'abolition s'en réfèrent à des énonciateurs fortement singularisés de par leur prestige ou leur caractère "illustre". Le discours direct suggère alors la mise à distance respectueuse d'une parole intangible. Cependant, les orateurs prennent bien garde, dans le même temps, de contre-balancer cet effet de sacralisation: certaines procédures d'attribution du dit suggèrent en effet l'existence d'une *proximité* entre l'orateur et sa source énonciative. Ces usages du discours rapporté sont les corollaires de modèles de contexte divergents – ce que l'on a observé dans le travail de (re)définition que les différents orateurs opèrent sur leur rôle de député ou de sénateur.

Il resterait à se demander si ces modèles du "bon" parlementaire relèvent, chez les différents groupes d'orateurs, de représentations durables, qui dépassent le strict cadre du débat sur l'abolition de la peine de mort, ou si, au contraire, ils sont choisis de manière plus opportuniste *pour les besoins de la cause*. On pourrait alors imaginer des orateurs, qualifiés d' "abolitionnistes" dans le débat en question, qui, délibérant sur un autre objet, n'auraient plus Victor Hugo de leur côté et, du coup, se mettraient à louer la *doxa* et à lui faire docilement écho dans leur discours⁴.

³ Le fait que le discours direct soit parfois l'indice d'une sacralisation de la parole rapportée est notamment relevé par Maingueneau (2000: 120).

⁴ Je remercie Nicole Jufer et Rudolf Mahrer pour leurs commentaires et leurs suggestions lors de l'élaboration de cet article.

Corpus

Comptes-rendus intégraux des séances des 17 et 18 septembre 1981 à l'Assemblée nationale, publiés dans le *Journal Officiel de la République Française*, pp. 1136-1223.

Comptes-rendus intégraux des séances des 28, 29 et 30 septembre 1981 du Sénat, publiés dans le *Journal Officiel de la République Française*, pp. 1662-1749.

Références

- Amossy, R. (éd.), 1999, *Images de soi dans le discours*, Lausanne, Delachaux et Niestlé.
- Amossy, R., 2000, *L'argumentation dans le discours*, Paris, Nathan.
- Breton, P., 2001, *L'argumentation dans la communication*, Paris, La Découverte.
- Danblon, E., 2004, "Un discours rapporté dans une argumentation délibérative: le *paradigma* d'Aristote", in Lopez Munoz, J. M., Marnette, S. & L. Rosier (éds.), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris. L'Harmattan, p 428-437.
- Dubois, S. & D. Vincent, 1997, *Le discours rapporté au quotidien*, Québec. Nuit Blanche Editeur.
- Ducrot, O., 1984, "L'argumentation par autorité", in *Le dire et le dit*, Paris, Minit, p 149-169.
- Maingueneau, D., 2000, *Analyser les textes de communication*, Paris, Nathan.
- Maingueneau, D., 2002, "Discours rapporté", in P. Charaudeau & D. Maingueneau (éds.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, p 190-195.
- Perrin, L., 2000, "L'argument d'autorité comme forme de modalité "allusive" dans la conversation" in Martel, G. (éd.), *Autour de l'argumentation. Rationaliser l'expérience quotidienne*, Québec, Nota Bene, p 81-106.
- Perrin, L. & D. Vincent, 1999, "On the narrative vs non-narrative functions of reported speech: a socio-pragmatic study", *Journal of Sociolinguistics*, 3/3, p 291-313.
- Plantin, C., 2002, "Autorité" et "Doxa", in P. Charaudeau & D. Maingueneau (éds.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, p 84-86 & 197-198.
- Rosier, L., 1999, *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*, Bruxelles, Duculot.
- Van Dijk, T., "Text and Context of Parliamentary Debates", in P. Bayley (éd.), *Cross-Cultural Perspectives on Parliamentary Discourse*, London, Benjamins, p 339-372.

25

Quand hétérogénéité sémiotique et hétérogénéité énonciative se conjuguent. Le cas des brochures d'entreprise

Marie Veniard et Geneviève Tréguer-Felten

Université Paris III, Syled-Cediscor, France

Les études sur l'hétérogénéité énonciative portent le plus souvent sur des textes médiatiques ou littéraires, ce qui implique le repérage de certaines marques (guillemets, déixis...). Changer de genre implique-t-il la recherche d'autres observables? Cette question sera posée au genre *brochure d'entreprise* (dorénavant BE) à partir d'un corpus de brochures chinoises: des documents en version dialingue¹ (anglais/chinois) distribués en Chine à destination d'autres entreprises, chinoises et étrangères. La BE est un document doublement hétérogène: énonciativement et sémiotiquement. Nous montrerons comment l'hétérogénéité énonciative dans un genre polysémiotique fait intervenir ensemble les ressources textuelles et visuelles du document. Cette problématique sera abordée sous l'angle de la visée communicative de la brochure: promouvoir l'entreprise. Les phénomènes s'actualisent sous diverses formes: certaines peuvent avoir un lien avec la culture chinoise; d'autres peuvent être perçues comme directement liées au caractère polysémiotique du document. Après une présentation de l'objet d'étude et du cadre théorique de l'analyse, nous étudierons les formes linguistiques de l'hétérogénéité énonciative puis ses formes polysémiotiques, pour finalement comparer ce fonctionnement du discours autre à celui observable dans d'autres genres polysémiotiques.

1. Le genre *brochure d'entreprise*

La BE est un document professionnel dont les fonctions sociales et le traitement linguistique montrent des récurrences transculturelles. Ces régularités à deux niveaux la classent dans la catégorie du genre tel que défini par S. Branca-Rosoff comme une "notion biface qui fait correspondre une face interne (les fonctionnements linguistiques) avec une face externe (les pratiques socialement signifiantes)" (Branca-Rosoff 1999: 116). Nous appuyant sur les pratiques socialement signifiantes de la BE, nous présenterons les fonctionnements linguistiques et, plus précisément, dans ce corpus-ci², les fonctionnements sémiotiques qui leur sont subordonnés.

¹ On considère comme dialingue tout texte "présenté en deux ou plusieurs langues et directement accessible à la réception simultanée ou immédiatement successive dans les langues proposées" (R. Porquier 1999: 51).

² Le corpus d'origine se compose de 33 brochures de secteurs d'activités divers: 19 d'entreprises chinoises et 14 d'entreprises françaises mais distribuées en Chine. Les documents sont en anglais ou en version dialingue. L'analyse porte, dans cet article, uniquement sur les brochures des entreprises chinoises.

1.1. La "face externe": les pratiques

La brochure institutionnelle, support utilisé par l'entreprise pour sa communication (au même titre que ses annonces publicitaires ou les plaquettes de présentation de ses produits) est le plus souvent remise au cours de rencontres personnalisées à des particuliers, des entreprises et des institutions. Sa fonction principale consiste à promouvoir l'entreprise en présentant ses produits et ses services (Johansen 1997: 432). Il s'agit d'un document polysémiotique visant à convaincre le lecteur d'établir un partenariat avec l'entreprise. Ces caractéristiques pourraient donner à penser qu'il s'agit d'une forme de discours publicitaire. Cependant, si la brochure relève bien d'un discours "info-persuasif", pour reprendre les termes d'Adam et Bonhomme (1997: 25), c'est-à-dire qu'elle répond à une double visée informative et argumentative, elle ne cherche pas à déclencher un acte d'achat en créant un besoin chez le destinataire. Document de base de toute communication dans l'univers professionnel, elle fait office de 'carte d'identité' de l'entreprise, document dont on ne saurait ignorer la tendance apologétique.

1.2. La "face interne": le fonctionnement sémiotique

Le genre particulier sur lequel repose notre analyse impose de revoir la définition du terme *discours*.

1.2.1. Une redéfinition de discours

La redéfinition de *discours* découle de notre position théorique quant au rôle des images. Malgré le caractère polysémiotique de la BE, notre approche ne s'inscrit pas dans une perspective sémiotique mais dans le cadre de l'analyse du discours, généralement convoquée sur des corpus strictement linguistiques. De fait, on ne peut considérer séparément les éléments textuels et les éléments visuels dans la brochure. W. Johansen définit celle-ci comme un *icono-texte* dans la mesure où "tous [l]es signes se combinent et [où] la compréhension complète du message est [...] assurée uniquement par le décodage de l'interaction des éléments" visuels et textuels (Johansen 1997: 431). Le discours ne peut se réduire au texte seul. Cela nous conduit à préférer la définition suivante, proposée par F. Rakotonolaina (1999: 99) dans le cadre d'une étude portant sur un corpus de cédéroms: "la notion de discours ne renvoie pas uniquement à l'ensemble des données linguistiques mais à un ensemble de données sémiotiquement hétérogènes".

1.2.2. Les éléments visuels

Les fonctions assurées par le texte envers l'image ont souvent été abordées, contrairement à celles de l'image envers le texte. P. Léon (1990), ainsi que nous le verrons plus loin, a adopté cette perspective dans le cadre d'un travail effectué sur la Une des quotidiens. Son approche est particulièrement appropriée pour notre corpus dans lequel l'image tient une place prépondérante. En effet, G. Tréguer-Felten (2001), lors de l'étude comparative des corpus français et chinois, a montré que l'essentiel de l'argumentation repose sur les photographies dans les brochures chinoises, alors qu'elle est prise en charge par le texte dans les brochures françaises. Ainsi, on constate que les photos des dirigeants, mais aussi celles des diplômés ou des trophées obtenus par l'entreprise, tiennent lieu d'arguments d'autorité.

Dans cet argument, "le prestige d'une personne ou d'un groupe de personnes est utilisé pour faire admettre une thèse" (Perelman 1997: 107). Les photos des présidents accompagnées de leurs titres sont des arguments d'autorité *directs*: c'est le prestige des dirigeants qui donne tout sa force à leurs propos; les photos de trophées ou diplômes, attestant du niveau de technicité de l'entreprise, fonctionnent comme des arguments d'autorité *indirects*: car ce sont des témoignages, émanant d'autorités, qui sont présentés par E1. Plusieurs traits culturels peuvent expliquer l'importance ainsi accordée à l'image. D'une part, la primauté de la relation humaine, fondement de la société chinoise depuis toujours mais encore très présente aujourd'hui dans le monde des affaires en Chine (Besanger 1997: 74). Les présidents représentés incarnent l'entreprise et les clients potentiels peuvent considérer que ces dirigeants seront, sinon leurs interlocuteurs directs, du moins les garants de toute relation future. D'autre part, on ne peut ignorer les hypothèses formulées par des psycholinguistes sur le lien entre le système d'écriture à base d'idéogrammes et la réceptivité des sujets aux images (Hoosain 1991).

1.2.3. Les éléments verbaux

Pour ce qui est de l'aspect linguistique, nous postulons l'existence d'un énonciateur général (E1), instance discursive dissociée des différents scripteurs effectifs des textes, qui serait la voix de l'entreprise dans la brochure. L'énonciation se fait le plus souvent à la 3^{ème} personne du singulier, comme dans l'extrait suivant³:

- (1) Through 30 years of arduous effort, DBC has become the national large enterprise, the key enterprise of machinery industry and one of the bases for manufacturing thermal power plant equipment in China⁴.

Mais il ne s'agit pas d'un texte monologal puisque la voix de l'entreprise introduit les dires d'autres énonciateurs. Ces énoncés apparaissent sous des formes variées: citations, énoncés de type proverbial, *Mot du Président* et messages calligraphiés; ils sont tous issus d'énonciateurs E2, distincts de E1. Ce peut être un individu, le président de l'entreprise, une personnalité, un homme d'Etat ou plus largement la mémoire collective. Il arrive que la situation d'énonciation du propos rapporté (S2) soit précisée, comme c'est le cas pour les calligraphies datées dans le texte chinois et parfois dans la légende en anglais. Nous sommes face à une configuration énonciative du type: E1 [E2]. En cela, on peut considérer la BE comme un discours plurilogal, à plusieurs voix. Il nous semble cependant difficile, en raison de la diversité des formes rencontrées, de parler de discours rapporté. C'est pourquoi nous recourons à la notion plus générale d'hétérogénéité énonciative montrée. Or, si l'on admet, avec D. Maingueneau, que "la manière dont une parole est attribuée à une autre source énonciative est solidaire des caractéristiques de l'ensemble du discours citant" (Maingueneau in Charaudeau & Maingueneau 2003: 195), il résulte que, dans la BE

³ Nous adoptons le point de vue d'un lecteur non sinophone – ou tout du moins ne lisant pas le chinois. Compte tenu de notre objectif, la référence au texte chinois n'interviendra que ponctuellement. Le texte anglais est reproduit dans sa version d'origine.

⁴ "En trente ans d'efforts soutenus, DBC est devenue une grande entreprise nationale, l'entreprise clé de l'industrie mécanique et l'un des centres de fabrication des équipements de centrales thermiques en Chine" [Notre traduction, pour tous les exemples et citations]

polysémiotique, l'hétérogénéité énonciative devrait se manifester tant sur le plan linguistique que sur le plan visuel.

2. Les hétérogénéités dans la brochure d'entreprise

Nous commencerons par aborder des formes d'hétérogénéité énonciative telles les citations et les proverbes avant de nous concentrer sur les formes mettant en jeu un fonctionnement polysémiotique.

2.1 L'hétérogénéité énonciative marquée au niveau linguistique

Les formes d'hétérogénéité énonciative marquée à un niveau linguistique occupent dans les brochures une fonction d'argument d'autorité, ce qui est très fréquent (Tuomarla 1999: 164). Ce rôle est prégnant dans la culture chinoise dans la mesure où "la culture des lettrés chinois repose non point sur un ensemble de notions, encore moins de définitions – ni non plus de doctrines –, mais sur un lot ancien, et capitalisé par la mémoire, d'expressions significatives, de références canoniques et de citations" (Jullien 1989: 11). Ce fonctionnement ne se retrouve pas dans les brochures d'entreprise françaises dont l'argumentation repose sur des arguments par les conséquences positives et sur la démonstration des résultats de l'entreprise.

2.1.1. Peu de citations

Les citations sont assez peu nombreuses. Elles concernent spécifiquement l'entreprise et émanent le plus souvent d'un représentant de l'Etat dont le nom suffit à témoigner de l'autorité:

- (2) Mr. Zhang Renwei praised BNBM "the model of the enterprises which have competence underlined by innovation". Mr. Chen Qingtai who visited BNBM when he was the Vice-Minister of State Economic and Trade Commission, summarized his impression of BNBM as "New Materials, new enterprise, new ideology"⁵.

Notre analyse portant sur la traduction anglaise parfois approximative du texte chinois, il est de peu d'intérêt de s'attarder aux formes précises que revêt ici le discours rapporté.

Certaines citations présentent un contenu beaucoup plus général et se rapprochent de maximes:

- (3) There is an old Chinese saying: "knowing the enemy and know yourself, you can fight 100 battles without defeat"⁶.

5 "Monsieur Zhang Renwei a félicité BNBM [d'être] un modèle d'entreprise dont la compétence est soulignée par son innovation. Monsieur Chen Qingtai, qui a rendu visite à BNBM alors qu'il était Vice-Ministre de la Commission d'Etat pour l'économie et le commerce, a résumé ses impressions sur BNBM [en ces termes]: 'De nouveaux matériaux, une nouvelle entreprise, une nouvelle idéologie'".

6 "Connaissez l'ennemi et connaissez-vous vous-même; en cent batailles vous ne courrez jamais aucun danger".

Cette citation, tirée de *L'art de la guerre* de Sun Zu (1972: 116) est souvent reprise dans les écrits de Mao Tse Tung. Elle est ici utilisée par un consultant en marketing pour convaincre ses lecteurs de la nécessité de s'appuyer sur une entreprise chinoise, seule capable de faire découvrir la Chine et son milieu d'affaires à un investisseur étranger. La relation entre hétérogénéité énonciative et mémoire collective est encore plus forte dans les proverbes et dictons, très présents dans les brochures.

2.1.2. Les 'chengyu' et les 'suyu'

On relève en effet de nombreuses expressions de type proverbial, qui se rapprochent soit des *chengyu*, expressions issues de la littérature traditionnelle, soit des *suyu*, expressions "qui résument la sagesse de la vie quotidienne, tels les proverbes, les dictons" (Hui-Ching Chang 2003: 176).

Voici quelques exemples, dans la traduction anglaise qui en est proposée:

- (4) a. The client is highest, the quality is foremost; b. Industry and Sincerity establish High Reputation; c. Promoting a diversified economy, deepening reform and creating first rate⁷.

Nous constatons qu'il s'agit là de préceptes s'appliquant soit au niveau de l'entreprise (a,b) soit au niveau de la politique nationale (c). Du fait de leur forme particulière dans la version chinoise, une combinaison de quatre caractères, les Chinois, d'après Hodge et Louie (1998: 103), reconnaissent à ces expressions la qualité de *chengyu* et sont même en mesure de les resituer dans leur contexte politique, temporel, etc. Le fonctionnement de ces *chengyu/suyu* est la reprise: les Chinois "utilisent l'immense fonds culturel de l'antiquité chinoise pour créer [...] des codes de conduite qui [...] deviendront des symboles ou des images avant de se transformer en catachrèse ou de s'annihiler en pures 'expressions idiomatiques'" (P. Serres 1999: 10). La notoriété seule du *chengyu* garantit son statut de citation et l'utilisateur d'une telle forme ne se pose pas en tant que responsable de l'énonciation mais il fait entendre par sa voix une autre voix, celle de la sagesse des nations. Ainsi se construit la valeur d'argument d'autorité de ces préceptes: l'entreprise, en annonçant que son personnel adhère aux valeurs énoncées sous cette forme de 'vérité' reconnue par tous, renforce sa respectabilité et sa crédibilité. Elle s'appuie sur ces éléments pour inspirer confiance et susciter le partenariat recherché.

Les formes d'hétérogénéité énonciative de la brochure, citations et proverbes, jouent le rôle d'arguments d'autorité fortement marqués culturellement. Ces formes strictement linguistiques de discours autre cohabitent avec des formes plus spécifiques au caractère polysémiotique de la brochure.

⁷ a "Le client est roi, la qualité est primordiale"; b "Le travail et la sincérité garantissent une bonne réputation"; c "Pour une économie diversifiée, accentuons les réformes et créons [des produits] de premier plan".

2.2. La construction polysémiotique de l'hétérogénéité énonciative

On relève deux formes d'hétérogénéité énonciative faisant intervenir le caractère polysémiotique du genre BE. Il s'agit du *Mot du Président* et des calligraphies, qui seront abordés sous les angles énonciatif, polysémiotique et pragmatico-culturel.

2.2.1. Le Mot du Président

Le *Mot du Président*⁸ est une séquence introductive à la brochure attribuée au président de l'entreprise et comportant le plus souvent une photographie du dirigeant (cf. fig. 1). Des marques énonciatives et la représentation polysémiotique de l'hétérogénéité énonciative se combinent pour isoler cette séquence du reste de la brochure et mettre l'accent sur la personne du président, centrale dans une entreprise chinoise.

L'énonciation du *Mot du Président* s'oppose très nettement à la voix de l'entreprise du reste de la brochure, énoncée à la 3^{ème} personne du singulier. Si le locuteur est rarement présent dans l'ensemble de cette séquence sous forme de pronom de 1^{ère} personne, singulier ou pluriel, on constate en revanche que le texte, commencé à la 3^{ème} personne se conclut souvent à la 1^{ère} personne du pluriel.

- (5) *SDEPDI carries out actively modernization management and pays much attention to advancement in science and technology. [...] In recent years, we [...] make technical exchange and cooperation with U.S.A., England, France*⁹.

L'hétérogénéité de cette séquence est donc marquée énonciativement mais également par trois indices sémiotiques: la désignation (titre) de la séquence, la photographie du président et, parfois, la reproduction de sa signature manuscrite.

La séquence *Mot du Président* est souvent nommée: *Introduction*, *Chairman's Speech* ou *Chairman's Address*. Dans ces deux derniers cas, les intitulés renvoient à un acte de parole individuel, oral ou écrit. Nommer cette séquence isole le texte du reste de la BE, contribuant à renforcer son statut d'élément hétérogène. D'autre part, cette désignation réfère à un acte de parole et, en ce sens, peut jouer, en l'absence de guillemets, le rôle d'introducteur de discours autre (de type discours direct). La photographie, quant à elle, représente l'énonciateur du texte ou, plus précisément, celui qui est mis en scène comme énonciateur (rien ne nous permet d'affirmer que c'est le cas). P. Léon (cf. 1.2.2.) a décrit le rôle que l'image joue par rapport au texte. Il lui attribue dans certains cas une fonction d'énonciation: l'image permet d'identifier l'énonciateur. Elle "désign[e] l'instance énonciatrice défaillante" (Léon 1990: 98), défaillante parce que physiquement absente. Ce phénomène est observé dans 13 brochures sur les 19 analysées. Notons que le personnage représenté sur la photographie semble regarder le lecteur, tendant à confirmer l'interprétation qu'il s'agit de l'énonciateur absent. Cette configuration hypertextuelle s'observe sur une page ou sur une

⁸ La terminologie est de K. Fløttum (1998).

⁹ "SDEPDI modernise activement son management et accorde beaucoup d'attention au progrès de la science et de la technologie. [...] Au cours de ces dernières années, nous avons [...] procédé à des échanges techniques et des coopérations avec les USA, l'Angleterre, la France [...]".

double-page dialingue, si bien que le lecteur non-sinophone fera le lien entre le texte anglais et la photographie sans que le texte chinois soit perçu comme un obstacle. Si l'on veut bien admettre que la représentation visuelle sera analysée par le récepteur avant le texte, on peut dire que l'hétérogénéité sémiotique introduit, à la manière de guillemets, l'hétérogénéité énonciative et la matérialise. Un troisième élément renforce cette idée: la reproduction d'une signature manuscrite. Or, pour B. Fraenkel, "l'autographie est un mode d'inscription caractérisé par le fait qu'un signe est écrit 'par soi-même', de la propre main de l'auteur. Elle suppose un contact direct avec le support écrit et, de ce fait, constitue une sorte de preuve de la présence de celui qui a signé" (Fraenkel in Charaudeau et Maingueneau 2003: 531). L'énonciateur est donc également représenté par sa signature manuscrite. En l'absence de marqueurs typographiques ou linguistiques, désignations de la séquence, photographies et signatures manuscrites s'associent pour marquer l'hétérogénéité énonciative et désigner l'énonciateur de discours autre.

L'accent mis sur la personne du président est central dans une culture où la relation humaine prime, aujourd'hui encore. C'est le président qui incarne l'entreprise favorisant ainsi la relation avec les clients. Son importance est soulignée par la mention de ses titres, ce qui renforce la valeur de son propos. Ainsi, la photographie de monsieur Song Zhiping est accompagnée des mentions: "Excellent entrepreneur de niveau national; Représentant au 15^{ème} congrès national du parti communiste, Président et Directeur Général de BNBM". La reconnaissance des qualités de l'énonciateur par l'Etat, son rôle au sein du parti communiste chinois et sa position au sein de l'entreprise lui confèrent l'autorité nécessaire à son entreprise persuasive.

Dans le *Mot du Président*, l'ensemble formé par le texte et la représentation visuelle construit ce qui pourrait être considéré comme une mise en scène d'un acte de dire. Ce mécanisme participe à l'incarnation de l'entreprise par son président. Ce dernier n'est toutefois pas la seule personnalité marquante introduite dans la brochure.

2.2.2. Les calligraphies

Les textes calligraphiés sont des dédicaces laissées par de hauts personnages – l'ancien Président de la République de Chine, Jiang Zemin, par exemple (cf. fig. 2) – lors de visites sur les sites des entreprises. La calligraphie se caractérise par son hétérogénéité tant sémiotique qu'énonciative. C'est la marque, signée et authentifiée par l'écriture manuscrite, d'un énonciateur E2, intégrée à E1, la voix de la brochure. Dans certains cas, apparaît dans la légende en anglais la mention de la situation d'énonciation d'origine. De même que pour le *Mot du Président*, la calligraphie peut être accompagnée de la photographie de l'énonciateur. Le message met en général l'accent sur l'importance de l'activité de l'entreprise et témoigne de la confiance qui lui est accordée:

- (6) Valorisons l'esprit d'autonomie et les efforts entrepris pour construire le nouveau succès de l'industrie nucléaire. [signé, daté]

La calligraphie peut simplement représenter le nom de l'entreprise (cf. fig. 2): le document sera alors religieusement gardé et affiché en bonne place dans l'entreprise. Dans

la brochure, cette mise en valeur se traduit par la surface accordée dans la mise en page (pleine page, double page) mais aussi par la couleur (le rouge, associé à tout événement heureux ou le jaune, jadis réservé à l'Empereur et toujours symbole de pouvoir). Ces écrits ont une forte valeur symbolique dans la culture chinoise: en effet, la calligraphie est perçue comme un acte au cours duquel le calligraphe transmet une part de son être. Ces raisons culturelles et le dispositif sémiotique associé expliquent que les calligraphies aussi fonctionnent comme des arguments d'autorité indirects: le prestige des calligraphes et de leur œuvre rejaillit sur l'entreprise qui les cite.

Les différentes formes participent toutes d'une argumentation basée sur l'autorité. Ces analyses ont révélé différents indices visuels d'hétérogénéité énonciative: la photographie, le regard qui en émane et la signature manuscrite. Des phénomènes similaires existent-ils dans d'autres genres polysémiotiques?

3. Hétérogénéités énonciative et sémiotique dans d'autres genres

Une ouverture sur d'autres genres polysémiotiques permettra de souligner l'importance des caractéristiques du genre dans l'analyse de l'hétérogénéité énonciative. Nous prendrons l'exemple du journal télévisé et du discours publicitaire en abordant les indices et la visée communicative de l'hétérogénéité énonciative.

Dans le journal télévisé, on repère des indices variés: verbaux, tels les syntagmes introductifs (de type *x affirme que*); prosodiques (variation du débit, pauses encadrant le discours autre); mais aussi visuels. Au discours direct, l'image d'un énonciateur apparaît, accompagnée d'une incrustation à l'écran indiquant son nom et son statut. Celle-ci pourrait être considérée, selon P. von Münchow (2004: 165), comme un introducteur nominal de discours direct, de même que les désignations de la séquence *Mot du Président* (voir 2.2.1). L'apparition de l'énonciateur donne l'illusion d'accéder directement à l'énoncé original. Il n'en est pas ainsi: "ce qu'on voit à l'écran et [ce] qu'on entend n'est [...] qu'une image d'un acte d'énonciation 'd'origine'" (von Münchow 2004: 131). Cependant, cela produit un effet d'authenticité, également présent dans les brochures où il contribue à la force de l'argument d'autorité.

Quant au discours publicitaire (qu'il semble difficile de considérer comme un genre dans le sens défini en 1.), il comprend parfois un dispositif énonciatif pouvant être interprété comme de l'hétérogénéité énonciative¹⁰. C'est le cas de visuels où un personnage en gros plan est accompagné d'un énoncé introduit, ou non, par des guillemets. Un des indices pris en compte, également présent dans les brochures, est le regard, tourné vers le récepteur. On suppose que cette mise en scène incite à attribuer l'énoncé au personnage, créant ainsi l'illusion d'une adresse directe au récepteur dans laquelle "il n'est plus d'intermédiaire entre un groupe de décision ou une firme et moi" (Fresnault-Deruelle 1983: 65). La visée pragmatique de la publicité est de chercher "une implication maximale du lecteur face à elle-même" (Lugrin 2001¹¹). Pour cela, elle "favorise invariablement soit les processus d'identification [...] soit les

¹⁰ Cela suppose un énonciateur E1 (l'entreprise) qui fait parler un énonciateur E2 représenté sur la photographie. On peut alors parler d'emboîtement des situations d'énonciation. Il reste que, pour la publicité, si le discours cité est présent, le discours citant, celui de l'entreprise, n'apparaît pas.

¹¹ Article non paginé.

processus d'interpellation" (*Ibid.*). L'utilisation de l'hétérogénéité énonciative participe du processus de l'interpellation, processus absent dans le cas de la BE.

Ainsi, dans les trois cas, brochure, journal télévisé et discours publicitaire, on trouve des indices similaires d'hétérogénéité énonciative avec un même effet: donner réalité au discours autre. Nous faisons l'hypothèse qu'indices et effets sont liés au caractère polysémiotique du genre, mais chaque genre les utilise dans la visée communicative qui lui est propre.

Dans les brochures d'entreprises chinoises, l'hétérogénéité énonciative est de nature variée: citations d'hommes politiques, proverbes, *Mot du Président* et calligraphies. Ces différentes voix construisent l'image valorisante de l'entreprise. Selon les cas, l'hétérogénéité énonciative est intégrée au texte ou fait intervenir des éléments visuels, dont le plus courant est la photographie de l'énonciateur, généralement une personne dont le prestige fait autorité. L'hétérogénéité énonciative est donc, pour nous, subordonnée aux caractéristiques du genre, et cela à deux titres: au niveau de la *face interne* du genre – le caractère polysémiotique du document: indices linguistiques et visuels combinés; au niveau de la *face externe* correspondante – la visée pragmatique: la promotion de l'entreprise qui passe dans la culture chinoise par une mise en valeur des autorités. En ce qui concerne les brochures d'entreprise, ce fonctionnement est culturellement ancré, puisqu'il n'est pas observé dans les brochures françaises, alors qu'il apparaît dans les rapports annuels. Une comparaison rapide avec d'autres genres polysémiotiques a montré que la représentation de l'énonciateur participait d'un effet de réalité: l'écoute d'autres voix serait meilleure quand elle est doublée d'une représentation visuelle. Toutefois, si les indices d'hétérogénéité énonciative sont similaires (mais pas identiques), les visées communicatives restent spécifiques à chaque genre.

Références

- Adam, J.-M. et Bonhomme M., 1997, *L'argumentation publicitaire*, Paris, Nathan Université.
- Authier-Revuz J., 1984, "Hétérogénéité(s) énonciative(s)", *Langages*, 73, p. 99-111.
- Besanger, S., 1997, *Le défi chinois*, Roissy-en-France, Alban Éditions.
- Branca-Rosoff, S., 1999, "Des innovations et des fonctionnements de langue rapportés à des genres", *Langage et société*, 87, p. 115-129.
- Charaudeau, P. & D. Maingueneau (éds.) 2003, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- Fløttum, K., 1998, "Le *Mot du P.D.G.* – descriptif ou polémique?", in Y. Gambier (éd.), *Discours professionnels en français*, Berne: Peter Lang, p. 105-122.
- Fresnault Deruelle, P., 1983, *L'image manipulée*, Paris, Edilig.
- Hodge, B., & Louie, K., 1998, *The Politics of Chinese Language and Culture*, Londres, Routledge.
- Hoosain, J., 1991, *Psycholinguistics Implications for Linguistic Relativity: A Case Study of Chinese*, Hillsdale, N.J., Lawrence Erlbaum Associates Inc. Publishers.
- Hui-Ching, Chang, 2003, "Chinese Artistry in Verbal Communication", in *Journal of Asian Pacific Communication*, 13-2, p.165-195.
- Johansen, W., 1997, "Codage interculturel d'un icono-texte: la brochure d'entreprise", in *Images, Cultures, Communication*, 7th Sietar Europa Annual Congress, Poitiers, Sietar Europa, p. 429-437.
- Jullien, F., 1989, *Procès ou création. Une introduction à la pensée chinoise*, Paris, Seuil.
- Léon, P., 1990, *Le jeu de la Une et du hasard. Une approche poétique de l'écriture de presse*, Université de Provence, Thèse de doctorat.

- Lugrin, G., "À quoi peut servir une image? Les six fonctions d'étayage du texte par l'image: une lecture de Paul Léon", en coll. avec S. Pahud, in *Comm In*, n° 08/01, <http://www.comanalysis.ch/ComAnalysis/Publication24.htm> (consulté le 20/05/2004).
- von Münchow, P., 2004, *Les journaux télévisés en France et en Allemagne*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- Perelman, Ch., 1997, *L'Empire rhétorique*, Paris, Vrin.
- Porquier, R., 1999, "Une situation particulière de contacts de langue: les textes et documents dialingues", in E. Suomela-Salmi (éd.), *Curiosités linguistiques*, Finlande, Université de Turku, p. 49-68.
- Rakotonolaina, F., 1999, "Le cédérom: l'hétérogénéité sémiotique au service de la transmission des savoirs", in J.-C. Beacco (éd.), *L'astronomie dans les médias. Analyses linguistiques de discours de vulgarisation*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, p. 99-138.
- Serres, M., 1999, *Le grand livre des proverbes chinois*, Paris, Presses du Châtelet.
- Sun Zu, 1972, *L'art de la guerre*, Paris, Flammarion, traduit de l'anglais par F. Wang.
- Tuomarla, U., 1999, *La citation mode d'emploi*, Tuusula, Academia Scientiarum Fennica.
- Tréguer-Felten, G., *Une étude de l'ethos dans des brochures institutionnelles*, 2001, D.E.A. Paris III, Sorbonne Nouvelle.



Figure 1. *Mot du Président*, intitulé *Chairman's speech*.



Figure 2. Calligraphie du Président Jiang Zemin.

Légende: *Chairman Jiang accompanied by Luyanqiou, chairman of the board, was inspecting workshop (Le président Jiang accompagné par M. Luyanqiou, président du conseil d'administration, inspectant l'atelier).*

26

Le discours rapporté dans le débat politique: une arme de séduction

Diane Vincent et Olivier Turbide

CIRAL, Université de Laval, (Québec) Canada

Le discours politique occupe un espace public dans lequel s'actualisent des luttes, portées par des politiciens, entre diverses représentations du monde social. En période électorale, l'aspect conflictuel du discours est exacerbé par sa médiatisation, et encore plus lors des débats. De fait, l'organisation interactionnelle et discursive des débats repose sur la confrontation entre différentes positions politiques et idéologiques et surtout sur l'affrontement de personnalités - de personnages - politiques. Comme l'avaient aussi remarqué Trognon et Larrue (1994: 123), "les thèses politiques ne sont pas au centre des débats et si elles affleurent, c'est au travers de l'affrontement des personnes".

En contexte démocratique, la dépendance des politiciens au vote d'un peuple ayant des attentes et des intérêts diversifiés, voire contradictoires, n'est pas étrangère à la prédominance de cette lutte de personnalités et place la séduction au cœur des débats. Imprégnant toutes les sphères de l'activité politique, cette manière d'envisager le rapport au pouvoir en termes marchands impose une obligation de plaire qui passe avant tout par l'image. La personne même du politicien étant plus facile "à vendre" aux électeurs que ses idées, la logique du "faire impression", propre au marketing politique, s'est donc matérialisée dans sa pratique.

Cette logique du faire impression appliquée à la joute oratoire que représente le débat politique se transforme rapidement en une logique de "défaire l'adversaire". Le débat n'est orienté ni vers l'atteinte d'un compromis entre les différents protagonistes, ni vers un idéal d'intercompréhension, mais vers une confrontation soutenue d'où seront proclamés un vainqueur et un perdant. Dans cette perspective, faire prévaloir argumentativement sa vision du monde sur celle de son adversaire ne fait pas nécessairement de ce politicien le vainqueur de l'affrontement. Encore faut-il qu'il soit en mesure de miner l'image publique de son adversaire, de le mettre k-o en quelque sorte. Ainsi, l'enjeu principal du débat est d'amener "l'adversaire sur son propre terrain et [à] diriger à son gré les opérations" (Amossy 1994: 33) afin de le déstabiliser, de montrer ses contradictions, de lui faire perdre la face. Or, il appert que seul un comportement agressif permet d'y parvenir. Faisant contrepoids, l'enjeu secondaire est de se positionner sur l'échiquier politique en affichant ses allégeances, ses orientations, ses intentions de façon convaincante, rassurante. La défense de son image, de son territoire, de son statut passe par la valorisation et la promotion de son personnage politique, de son parti et de ses alliés.

Ces enjeux traduisent la double contrainte qui pèse sur le personnage politique - séduire l'électorat à la fois par l'agression de l'adversaire et par l'auto-promotion - et se révèlent par un ensemble de stratégies discursives qui semblent contradictoires, mais qui sont de fait utilisées de façon complémentaire. Le discours rapporté (pris dans un sens large) offre un terrain privilégié pour observer la tension entre agression et auto-promotion: il permet tantôt d'attaquer ou de contre-attaquer l'adversaire, tantôt de défendre son personnage en s'affichant sous son meilleur jour ou en affichant des coalitions.

1. L'analyse du discours rapporté dans le discours politique

Parmi les fonctions du discours rapporté, la fonction d'autorité est certainement la plus efficace pour attaquer. La fonction d'autorité est activée lorsqu'un locuteur cite des propos à ses propres fins, c'est-à-dire lorsqu'il cherche à communiquer au présent le contenu propositionnel de la citation (Vincent et Perrin 1999). Contrairement à ce qui est habituellement considéré comme argument d'autorité (par exemple chez Perelman et Olbrechts-Tyteca 1988), la fonction d'autorité n'est pas définie au regard de l'auteur d'une citation faisant office d'autorité dans un domaine, mais par l'effet visé par la reproduction de propos. Il s'agit, pour un locuteur, de faire siens, donc de réintroduire dans le discours en cours, des propos empruntés à une autre énonciation pour appuyer son argumentation¹. Les "figures d'autorités", dans ce contexte, ne sont pas nécessairement des spécialistes dans une matière, mais quiconque ayant dit quelque chose qu'il est bon (rentable) de répéter. Se côtoient donc sous cette fonction des énoncés d'experts, bien sûr, mais aussi des propos que le locuteur a déjà lui-même produits, des propos de non-experts, des propos attribuables à l'interlocuteur ou à tout le monde, voire des proverbes et des dictons.

En termes énonciatifs, les énoncés rapportés sont qualifiés d'autophoniques s'ils reproduisent les propos du locuteur en titre, de diaphoniques s'ils reproduisent ceux de l'allocutaire et d'hétérophoniques ceux de tiers. Ce critère d'analyse permet de comprendre à quelle source s'abreuvent les débattants pour conquérir l'électorat. En termes stratégiques, le discours rapporté a un effet agressif s'il sert à déstabiliser l'adversaire en montrant une faille ou une faiblesse dans les propos de son auteur; l'effet est défensif s'il sert à montrer une propriété positive ou valorisante de son auteur que le politicien peut faire sienne. Ce critère d'analyse offre une perspective nouvelle sur la fonctionnalité du discours rapporté. Le croisement de ces deux critères permet de tirer des conclusions sur la gestion discursive de la double contrainte qui agit sur le processus de séduction de l'électorat lors des débats politiques.

Notre démonstration repose sur les 161 productions polyphoniques des chefs des trois principaux partis politiques qui se sont affrontés lors du débat télévisé de la campagne électorale du printemps 2003 au Québec. L'enjeu est de taille: les trois candidats aspirent à devenir Premier ministre du Québec et le débat télévisé peut influencer l'opinion publique.

¹ Faire sien ne signifie pas être d'accord. Un locuteur peut emprunter des propos spécifiquement pour en démontrer l'invalidité.

Tableau 1: Les acteurs du débat		
Candidat	Parti	Fonction au sein du précédent gouvernement
Bernard Landry(BL)	Parti québécois / PQ (parti indépendantiste)	Premier ministre sortant
Jean Charest(JC)	Parti libéral / PLQ (parti fédéraliste)	Représentant de l'opposition officielle
Mario Dumont(MD)	Action démocratique / ADQ (parti fédéraliste)	Représentant d'un tiers parti

Ajoutons que, bien que la promotion du programme électoral soit une composante importante du discours, le rôle de chaque candidat au sein du précédent gouvernement sous-tend des comportements discursifs différents: Landry doit défendre ses actions passées comme Premier ministre, alors que Charest et Dumont, qui étaient dans l'opposition et n'ont conséquemment qu'un maigre bilan à défendre, misent sur leurs critiques pour contrer l'adversaire. Ces deux derniers se distinguent cependant en ce que Charest est en position de se faire élire comme Premier ministre alors que Dumont représente un tiers parti². Ces rôles différenciés se manifesteront dans l'usage que chacun fait du discours rapporté.

2. L'effet du discours rapporté

Le discours politique produit dans le débat à l'étude ne se réduit pas à la succession de trois monologues représentant chacun la vision du monde des trois partis en présence mais fait davantage ressortir l'aspect conflictuel de l'interaction. Comme nous l'avons expliqué précédemment, les politiciens mettent en scène leur propre parole ou celle des autres à des fins agressives ou défensives, c'est-à-dire pour attaquer ou contre-attaquer l'adversaire (Exemple 1) ou pour montrer une image positive d'eux-mêmes ou d'un allié (Exemple 2).

Exemple 1

JC à BL À chaque fois **vous dites que ça va bien** alors que c'est très évident que ça va très mal dans le système de santé

Exemple 2

MD à BL Votre question était probablement prête d'avance mais **je l'ai très bien expliqué** tout à l'heure *On veut que le privé soit complémentaire, le réseau public demeure prioritaire*

L'analyse quantitative révèle que l'usage agressif (112 / 160; 70%) prévaut sur l'usage défensif (48 / 160; 30%), ce qui confirme que le débat est compris comme une activité interactionnelle conflictuelle. Cependant, bien qu'au total les trois chefs aient eu recours au discours rapporté davantage pour défaire l'image de leur adversaire que pour se présenter positivement à l'électorat, il reste que chacun n'en fait pas le même usage.

² Pour une analyse détaillée de la performance communicationnelle de ces politiciens en fonction de leurs rôles professionnels lors de ce débat, voir Martel et Turbide (2004).

Tableau 2: Les effets des énoncés rapportés

	B. Landry	J. Charest	M. Dumont	Total
Effets agressifs	27 (59%)	61 (84%)	25 (60%)	113 (70%)
Effets défensifs	19 (41%)	12 (16%)	17 (41%)	48 (28%)
Total	46	73	42	161

L'usage différencié de l'attaque souligne avec force le caractère stratégique du discours rapporté, c'est-à-dire que les politiciens ne mettent pas en scène au hasard leurs propos, ceux de leur adversaire ou d'un tiers. Charest adopte une stratégie centrée sur l'attaque (84% de ses énoncés rapportés sont agressifs), jugeant que déstabiliser ses adversaires est plus rentable pour son image et pour s'attirer des votes que de mettre en valeur sa propre personne. On comprend bien son jeu: il se doit d'attaquer parce qu'il a accumulé, comme chef de l'opposition, beaucoup de critiques à l'endroit du gouvernement et parce qu'il est le candidat le plus sérieux pour succéder à l'ancien Premier ministre. Landry et Dumont, nettement moins agressifs que Charest, ont des comportements comparables face à l'attaque: Dumont, en tant que chef d'un parti relativement méconnu, a tout intérêt à faire la promotion du programme politique de son parti. En ce sens, ses attaques visent moins à défaire ses adversaires qu'à montrer comment il s'en distancie ou en quoi son parti est différent des "vieux partis". Quant à Landry, son statut de Premier ministre sortant l'oblige à défendre les réalisations de son gouvernement. Cette défense se réalise par des énoncés de justification. Cependant, en dépit du fait qu'être chef du gouvernement et chef d'un tiers parti conditionnent une production discursive plus positive qu'être chef de l'opposition, il demeure que la meilleure défense demeure l'attaque, surtout en situation de débat où un comportement agressif est valorisé.

3. La source des énoncés rapportés à fonction d'autorité

Le discours rapporté est présent dans un grand nombre d'activités de parole, les références à un discours autre étant requises pour mettre en scène son propre univers.

Dans le parler courant de tout homme vivant en société, **la moitié au moins des paroles qu'il prononce sont celles d'autrui**³ transmises à tous les degrés possibles d'exactitude et d'impartialité (ou plutôt de partialité). (Bakhtine, [1929] 1977: 158)

Que les proportions postulées par Bakhtine soient justes ou non, il n'en demeure pas moins que les locuteurs utilisent une part de leur temps de parole pour reproduire les propos d'autrui. Il ne faut cependant pas négliger qu'autrui peut être l'allocutaire ou le tiers -il s'agit d'une différence majeure-, et que les individus n'hésitent pas à reproduire aussi leurs propres propos⁴. Les instances énonciatives sont révélatrices de différentes stratégies de mise en relation avec le monde extérieur.

³ Nous soulignons.

⁴ Dans le discours entre pairs, nous avons montré qu'ils reproduisent plus souvent leurs propos que ceux des autres (Vincent et Dubois 1997).

Tableau 3: Les instances énonciatives des énoncés rapportés

	B. Landry	J. Charest	M. Dumont	Total
Autophonie	13 (28%)	18 (25%)	17 (40%)	48 (30%)
Diaphonie	11 (24%)	32 (44%)	12 (29%)	55 (34%)
Hétérophonie	22 (48%)	23 (32%)	13 (31%)	58 (36%)
Total	46	73	42	161

Dans l'ensemble, les citations proviennent des trois instances énonciatives possibles et ce, dans des proportions comparables. Cependant, chaque candidat a un type d'auteurs privilégié. Landry préfère les références à des tiers (Exemple 3), Charest reprend les propos de son interlocuteur (Exemple 4) et Dumont aime bien se citer (Exemple 5). Ce résultat brut est conforme avec les personnages politiques et leur rôle au sein de la campagne électorale: l'ancien Premier ministre fait appel à des autorités du monde extérieur pour défendre ses actions politiques antérieures, le chef de l'opposition attaque ses adversaires en mettant en contradiction leurs propos et le chef du parti secondaire cherche à faire valoir ses propres positions.

Exemple 3

BL à JC **la Banque Royale a dit qu'il-y-avait une dichotomie c'est-à-dire une déchirure entre le programme libéral et le cadre financier qui l'accompagne** Lise Bastarache Banque Royale.

Exemple 4

JC à MD rappelez-vous un jour **vous disiez que vous alliez couper 25% des fonctionnaires**. Vous le dites plus aujourd'hui là. [...] vous avez été obligé de reculer là-dessus

Exemple 5

MD à JC **j'ai dit en des termes très clairs que le Québec allait défendre son point sur toutes les tribunes allait participer à tous les forums pour emmener ses: ses points [...].**

4. Instances énonciatives et effets

L'intérêt de notre démarche est de voir la portée combinée de la source et de l'effet pour comprendre comment le discours rapporté répond à des visées spécifiques dans le discours de confrontation. Intuitivement, on pourrait croire que la diaphonie servira des fins agressives alors que l'autophonie et l'hétérophonie interviendront de façon défensive. Cependant, la réalité est plus complexe.

4.1 La diaphonie

La diaphonie est le lieu privilégié pour observer la confrontation typique du débat. L'organisation physique et interactionnelle de cette confrontation, être en situation de face-à-face, prédispose les politiciens à mobiliser de telles attaques.

Lorsqu'un politicien reprend les propos de ses adversaires, c'est la plupart du temps parce qu'il a trouvé une faille dans leur raisonnement ou dans leurs actions. Il utilise alors leurs propos pour les rejeter, considérant qu'attaquer les propos est une manière de viser l'homme. Le discours rapporté sert donc à exhiber des contradictions, des incohérences qui se manifestent principalement à travers des arguments ad hominem. Trois types de contradictions sont particulièrement utilisées: celle qui fait valoir l'hypocrisie de l'adversaire (Exemple 1), celle qui exhibe d'autres propos que son adversaire a tenu, l'accusant ainsi d'inconsistance ou pire de mensonge (Exemple 4) et celle avec des actions, montrant une incohérence entre le dire et le faire (Exemple 6).

Exemple 6

JC à BL Vous **vous dites que** *vous pouvez pas réduire les impôts* mais Monsieur Landry vous donnez 172 millions de dollars à la compagnie IBM sur une période de dix ans.

Tableau 4: Les effets de diaphonic

	B. Landry	J. Charest	M. Dumont	Total
Diaphonic agressive	11 (100%)	30 (94%)	9 (75%)	50 (91%)
Diaphonic défensive	0 (0%)	2 (6%)	3 (25%)	5 (9%)
Total	11	32	12	55

Les trois candidats utilisent la diaphonie à des fins majoritairement sinon exclusivement agressive. La reformulation ironique de propos d'autrui accentue l'odieux, l'absurde de l'adversaire (Exemple 7).

Exemple 7

BL à MD *On est tous égaux devant la maladie mais ça dépend laquelle, c'est ça que vous me dites*

Utilisée surtout par Landry, cette stratégie est doublement rentable: en plus de ridiculiser l'adversaire en accentuant l'impression de manque de sérieux de son jeune vis-à-vis, il défait l'image véhiculée par les médias selon laquelle il est un homme austère.

Fait à signaler, les seules fois où la diaphonie est mobilisée dans un sens valorisant, il s'agit d'un leurre. Présentée dans une structure concessive, la valeur positive est amoindrie au détriment d'un argument plus fort qui en inversera la force. L'exemple 8 est particulièrement intéressant puisqu'il donne un rôle à chacun des trois interactants.

Exemple 8

MD à JC Quand **vous dites on:** *on manque de médecins* je le sais bien hein. [...] Sous la gouverne du Parti québécois il-y-a plus que 500 médecins qui ont fui le Québec dans les cinq dernières années. Ce serait pas une raison de plus pour les faire travailler?

Ici, Dumont montre un accord avec Charest, créant une alliance momentanée avec lui, ce qui lui permet par la suite d'attaquer son autre adversaire, Landry, en le tenant responsable du manque de médecins. Ce procédé du *tir croisé* se révèle particulièrement efficace du point de vue de l'argumentation: il ne permet pas à l'attaqué de se défendre parce que ce dernier n'a pas de droit de parole. Bien que peu significative quantitativement, cette utilisation de la diaphonie de défense dans une structure concessive se révèle cohérente avec l'image publique que veut se donner Dumont: un chef politique conciliant qui sait reconnaître la valeur de certaines propositions adverses afin de se montrer plus rassembleur et moins agressif tout en restant critique, sceptique.

4.2 L'autophonie

Bien que les paroles des autres puissent être mises au service de sa propre personne, il demeure que chaque individu est le meilleur porte-parole de ses propres positions. En ce sens, l'auto-citation constitue le procédé par excellence de construction de l'image publique de chaque individu. À preuve, plus de la moitié des citations autophoniques sont défensives (26 / 48; 54%). Chaque politicien a avantage à répéter ses paroles passées d'autant plus qu'il est un leader populaire apprécié du public et jouissant d'expériences dignes de mention. L'auto-citation, en se confondant avec le dire présent (Perrin et Vincent 1998), permet au politicien de réaffirmer une position, ce qui en augmente sa visibilité, sa crédibilité tout en montrant la cohérence de son programme, de ses politiques et de son personnage.

L'autophonie défensive permet surtout de créer un effet discursif d'insistance, de mettre l'emphase sur une proposition que l'on veut qui s'imprègne dans l'esprit des téléspectateurs (Exemples 5 et 9).

Exemple 9

BI à JC [...] Les gens qui nous écoutent là qui ont été soignés **je vous l'ai dit moi j'ai passé là par le système de santé indirectement**. Il-y-a des millions de gens qui ont été soignés, qui ont été guéris dont la vie a été améliorée

Dans l'exemple 9, Landry tente de déconstruire la perception médiatique selon laquelle il est un gestionnaire froid en mettant en valeur dans cette auto-citation son expérience personnelle, son humanité ainsi que sa capacité de saisir les problèmes du système de la santé parce que lui il a "passé par là".

Bien qu'on conçoive aisément le rôle défensif de l'autophonie, il ne faut pas négliger son rôle agressif. Il s'agit, en l'occurrence, de répéter un jugement négatif sur autrui (Exemple 10). Mais il ne faut pas se leurrer, lorsqu'on locuteur attaque sa propre image, c'est toujours pour minimiser la portée d'un argument qui pourrait lui être défavorable, comme en témoigne la fausse contrition de Landry dans l'exemple 11.

Exemple 10

JC à BL Alors **j'étais** en train de vous **dire** que sur cette question-là *c'est proprement absurde ce que vous recommandez*

Exemple 11

BL à JC Puis *c'est vrai qu'il-y-a des listes d'attente* puis **je le confesse** mais il-y-en a moins au Québec qu'à peu près partout au Canada

Tableau 5: Les effets de l'autophonie

	B. Landry	J. Charest	M. Dumont	Total
Autophonie agressive	1 (8%)	13 (72%)	8 (47%)	22 (46%)
Autophonie défensive	12 (92%)	5 (28%)	9 (53%)	26 (54%)
Total	13	18	17	48

Ici encore, la distribution des énoncés autophoniques agressifs ou défensifs chez les trois politiciens est en accord avec leur rôle et leur comportement: Charest est toujours agressif, Landry a un comportement défensif et Dumont alterne entre les deux usages.

En dépit des usages stratégiques (d'agression ou de défense) que permet l'autophonie, ce procédé doit être manipulé avec parcimonie. À trop vouloir se montrer sous son meilleur jour discursif, un politicien peut se voir accuser par l'électorat de vantardise, voire de narcissisme. Bien que cette remarque s'adresse davantage à Dumont pour qui l'auto-citation constitue la principale forme de discours rapporté mobilisé, le pourcentage de 41,5% d'énoncés rapportés autophoniques (17 / 41) n'est pas excessif, le mettant en quelque sorte à l'abri de ce type d'accusations.

4.3 L'hétérophonie

L'usage canonique de l'argument d'autorité est l'appel aux supporters, une armada d'experts – individus, groupes, rapports – aux simples citoyens ou aux représentants du sens commun. Utilisé dans une perspective défensive, il permet d'appeler à la barre des témoins qui viennent appuyer la position du locuteur (Exemple 12). Mais il peut aussi être agressif lorsqu'il sert à piéger l'adversaire (Exemple 13).

Exemple 12

MD à JC il-y-avait un **sondage qui disait** qu'une majorité de Québécois sont tannés de ces vieilles étiquettes alors moi là je respecte la décision des des citoyens qui l'ont pris ensemble en référendum en 1995.

Exemple 13

JC à MD j'essaye de vous suivre là-dessus alors que **tout le monde vous dit** que ça marche pas pourquoi persistez-vous <Rires> à essayer de mettre en place des idées qui de toute façon riment à rien

Dans ces deux cas, les locuteurs font appel à l'opinion publique pour justifier leur position. En 12, Dumont offre une image de lui très favorable, ajoutant à la citation la démonstration d'un grand esprit démocratique "je respecte la décision des des citoyens". En 13, Charest se replie derrière l'opinion publique pour adresser une critique à son adversaire. En s'incluant dans la

masse, il augmente la force de frappe de sa critique. Le procédé est d'autant plus habile que Charest se présente tout d'abord comme un homme de bonne foi "j'essaie de vous suivre" pour ensuite faire valoir un contraste entre ce que "tout le monde dit" et la proposition de son adversaire, l'accusant à mots couverts de ne pas être à l'écoute de la population.

L'autorité d'un tiers expert spécifique offre un poids argumentatif probablement plus fort, plus "autoritaire" que celui de l'opinion générale mais elle peut être plus facilement contre-attaquée par la mobilisation d'un autre expert, de même compétence et dans le même domaine d'activité.

Exemple 14

BL à JC **la Banque Royale a dit qu' il-y-avait une dichotomie c'est-à-dire une déchirure entre le programme libéral et le cadre financier qui l'accompagne** Lise Bastarache Banque Royale. Vous avez cité Claude Piché je vous réponds par la Banque Royale.

Dans le contexte de la campagne électorale de 2003 l'hétérophonie n'a été en définitive que peu utilisé par les trois politiciens dans sa fonction de valorisation et de défense; c'est plutôt à travers son potentiel d'attaque qu'on a pu apprécier son efficacité.

Tableau 6: Les effets de l'hétérophonie

	B. Landry	J. Charest	M. Dumont	Total
Hétérophonie agressive	15 (68%)	18 (78%)	8 (62%)	41 (71%)
Hétérophonie défensive	7 (32%)	5 (22%)	5 (38%)	17 (29%)
TOTAL	22	23	13	58

L'hétérophonie agressive consiste à mobiliser l'autorité d'un expert ou d'un groupe dont la compétence est reconnue dans un domaine d'activité précis pour montrer comment les propos de cette autorité sont en contradiction avec les actions ou les paroles de l'adversaire⁵.

Exemple 15

BL à JC Vous avez démoli la Caisse là comme si c'était une ruine. Et quand vous avez fini ce travail-là, à partir de New York, **une cotation internationale Standard and Poors [...] a donné la cote 3A** à notre caisse de dépôt après tout ce que vous avez dit sur son compte. Ils sont pas mal plus objectifs que vous. **Tous les gestionnaires de fonds de pension ont en plus assuré que les fonds de pension n'étaient pas en jeu. Même la Gazette dit que vous faites une campagne de peur**

Dans cet extrait, l'attaque de Landry s'appuie sur trois différentes autorités: la première (*Standard and Poors*), dont la compétence dans le domaine financier est reconnue

⁵ Notons que Landry est celui des trois chefs qui a recours le plus souvent à cette forme de polyphonie agressive (6/15).

internationalement, lui permet de prétendre à une certaine "objectivité"; la seconde (*Tous les gestionnaires de fonds de pension*) ajoute à l'expert le poids du nombre par le procédé de généralisation hyperbolique; enfin la troisième (*la Gazette*) émane d'un acteur médiatique associé au parti attaqué et qui désapprouve l'action du parti dont traditionnellement elle se réclame. Cette dernière autorité s'apparente davantage à une attaque des "frères ennemis" où Landry met en contradiction Charest avec les propos d'un de ses alliés, un procédé que nous verrons plus en détail ci-dessous.

Aussi reconnu soit l'expert, aussi puissante soit la confrontation entre les points de vue, un politicien peut toujours se défendre des attaques relatives à ses propos ou aux propos des experts de toute sorte, mais quand il s'agit des paroles de ses alliés, la tâche s'avère très difficile: comment désavouer les propos de cet allié sans désavouer en même temps l'alliance? Ainsi, l'usage le plus dévastateur du discours rapporté, sur le plan argumentatif, consiste sans contredit à reproduire les propos d'un allié de l'adversaire, soit pour se réapproprier les propos d'un personnage emblématique (Exemples 16 et 17), soit pour confronter l'adversaire aux contradictions de son parti (Exemple 18).

Exemple 16

JC: *Nous voulons redonner aux citoyens le droit de s'exprimer sur l'avenir de leur communauté.* Cette position par ailleurs est exactement celle que **défendait René Lévesque** sur les questions des fusions municipales en 1976.

Citer René Lévesque, certainement le personnage politique le plus important du XX^e siècle au Québec parce qu'il a fait élire le premier gouvernement indépendantiste et à cause de son charisme, lorsqu'on est chef d'un parti fédéraliste est un jeu habile. Cette stratégie a un double effet positif: le politicien se construit une image de celui qui sait reconnaître la valeur des personnages centraux de l'histoire mais plus important encore il infère, par ce procédé, que l'adversaire, en l'occurrence ici Landry, trahit l'idéologie de son clan, qu'il n'est pas fidèle aux membres fondateurs de son parti. Dans un discours de confrontation, la seule façon de contrer cet effet positif est de **dénoncer le caractère racoleur** d'une telle attitude ou de nier la justesse des propos rapportés, comme dans l'exemple 20, mais dans les deux cas c'est peu efficace.

Exemple 17

BI, à JC: BL: Je veux imiter un de vos prédécesseurs **Robert Bourassa** qui voulait faire avancer le Québec [...] **il a parlé de la question de Bruxelles.**[...]

JC: [...] Robert Bourassa n'était pas un souverainiste Monsieur Landry. J'ai connu: j'ai connu Robert Bourassa il n'était pas un souverainiste Robert Bourassa. Il n'était pas un souverainiste.

Plus que l'embarras causé par la référence aux paroles d'un personnage emblématique associé au parti adverse, la citation d'un allié de l'adversaire pour montrer une contradiction au sein même de son équipe rapprochée constitue certainement l'usage le plus agressif du discours rapporté.

Exemple 18

JC à MD JC: **Yvon Cyrenne, votre conseiller [...] a dit** le lendemain de l'annonce d'un cadre financier que *c'était crédible et que ça rejoignait les: les priorités des Québécois*. Si **votre conseiller économique monsieur Cyrenne pense que le cadre financier du Parti libéral du Québec est bon et crédible, je présume qui vous en a parlé et que c'est lui:c'est lui:**

MD: On parle du long terme on parle du long terme

JC: oui mais **Yvon Cyrenne vous le dit que c'est bon** il est votre conseiller

L'effet ici est assez percutant et place Dumont devant une réelle double contrainte: aucune réplique n'est acceptable. S'il désavoue son conseiller, il montre que son équipe n'est pas cohérente: s'il accepte les propos de son conseiller, il montre la faiblesse de son programme et félicite par la même occasion son adversaire. Il perd à tout coup, d'autant plus que la répétition de différents propos de l'expert (Cyrenne) contribue à accentuer l'effet de la contradiction. La preuve en est qu'à cette mise en contradiction, la seule réplique de Dumont est de rappeler à son adversaire qu'il est hors propos, toutes autres contre-attaques sur le discours même qui est rapporté se retourneraient contre lui.

5. Conclusion

On savait déjà que le discours rapporté est un outil puissant lorsqu'il est utilisé comme argument d'autorité. On savait aussi que plusieurs personnes (individus, groupes, collectivités, experts, profanes, monsieur-tout-le-monde, on-dit) pouvaient être citées à témoin pour appuyer un point de vue. Mais son usage comme arme offensive ou défensive a été moins décrit.

Le discours rapporté est un révélateur de la tension que doivent gérer les politiciens au cours d'un débat. Entreprise globale de séduction, le débat les conduira à alterner entre les stratégies agressives et défensives. Il y a fort à parier que les partisans d'un clan appuient un comportement agressif ou défensif là où les adversaires y voient coups bas ou hypocrisie. Dans les débats -et surtout dans les débats politiques-, l'usage du discours rapporté à des fins agressives prime sur l'usage défensif. La confrontation prend allure d'affrontement et le discours rapporté contribue à alimenter les attaques. Ce résultat, déjà peu banal, prend une pertinence plus grande lorsqu'on le met en relation avec le rôle que se donne chaque adversaire dans le débat, selon les intérêts en jeu et les expériences à faire valoir. Dans ce contexte, la dimension stratégique du discours rapporté devient évidente.

Références

- Amossy, R., 1994, "Les dessous de l'argumentation dans le débat politique télévisé", *Littérature*, n° 93, février, p 31-47.
- Bakhtine, M., 1977 [1929], *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Éditions de Minuit.
- Martel, G. & O. Turbide, 2004 – à paraître, "Argumentation et performance communicationnelle. Le débat politique médiatisé", in G. Martel et M. Burger (éd.), *Argumentation et communication dans les médias*, Québec, Éditions Nota Bene.

- Perelman, C. & L. Olbrechts-Tyteca, 1988, *Traité de l'argumentation*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles.
- Perrin, L. & D. Vincent, 1998, "L'interprétation du verbe 'dire' en contexte conversationnel. Des clauses réflexives aux clauses métadiscursives", *Revue de sémantique et pragmatique*, 2, p 201-217.
- Trognon, A. & J. Larrue, 1994, "Les débats politiques télévisés", in A. Trognon & J. Larrue (éd.), *Pragmatique du discours politique*, Paris, Armand Colin, p 55-126.
- Vincent, D. & L. Perrin, 1999, "On the narrative versus non narrative functions of reported speech. A socio-pragmatic study", *Journal of Sociolinguistics*, 3, 3, p 291-313.
- Vincent, D. & S. Dubois, 1997, *Le discours rapporté au quotidien*, Québec, Nuit blanche éditeur.

V. DR et genres du discours publicitaire



In-Bong Chang

Université Ewha, Séoul, Corée du Sud

Introduction

Le langage publicitaire crée une situation de communication fictive dans laquelle on cherche à intégrer les lecteurs-consommateurs. Mais alors comment expliquer la présence fréquente d'énoncés entre guillemets dans la publicité ? S'agit-il de discours rapporté en style direct (désormais DD), ou sinon que signalent ces guillemets ?

Pour répondre à ces questions, nous prendrons en compte d'une part les discours d'autrui utilisés dans la publicité de la presse écrite, et nous nous concentrons d'autre part sur les jeux de rôles polyphoniques. Pour ce faire, nous commencerons par envisager les éléments linguistiques indiquant différentes voix, comme les embrayeurs et les particules finales.

1. Repères linguistiques pour différentes voix

Avec la publicité, nous sommes devant une situation de communication créée. Nous avons relevé les embrayeurs et les particules finales agissant comme révélateurs de "paraître dialogique" à côté de "être monologique" (Adam & Bonhomme 1997 : 37).

1.1. Embrayeurs

Le rôle le plus important des embrayeurs est de créer une situation d'énonciation. Ces éléments linguistiques permettent au lecteur de s'intégrer dans une communication, comme le montre l'exemple suivant :

- (1) "우린, 주부가 아니라 공주입니다"²
uli-n jupu-ka anila kongju-i-pnita
 nous-TH femme au foyer-S n'est pas princesse-est-PF
 공주? 공부하는 주부니까 공주죠...
kongju kongpuha-neun jupu-nikka kongju-ji-yo
 princesse étudiant-REL femme au foyer-comme princesse-est-PF
 당신이 있는 바로 그 자리가 캠퍼스입니다
*tangsin-i iss-neun palo keu jali-ka k'aemp'oseu-i-pnita*³
 vous-S être-REL juste DEM place-S campus-est-PF

Ce travail a été subventionné par Brain Korea 21 project, Korea Foundation en 2004. Nous tenons à remercier Michèle Abud qui a eu la gentillesse de relire une première version de cet article.

² Voici les abréviations employées dans ce travail : CLAS - classificateur, DEM - démonstratif, HON - marque honorifique, NOM - nominalisateur, O - marque d'objet, PL - marque de pluriel, R - marque de rapport, REL - relateur, S - marque de sujet, TH - marque du thème

³ C'est un jeu phonétique : *kongju* ('princesse') est la combinaison des syllabes initiales de *kongpuha* ('étudier') et *jupu* ('femme au foyer').

평생공부가 내 성공전략! 한국방송통신대학교 (Université)
p'yeongsaeng kongpu-ka nae seongkong jeonlyak hankuk pangsong t'ongsin taehakkyo
 toute la vie étude-S mon réussite stratégie Université ouverte nationale de Corée
 ("Nous, nous ne sommes pas femmes au foyer, mais princesses"
 princesse?... Là où vous êtes est le campus
 Etudier toute la vie, c'est ma stratégie de succès!
 Université ouverte nationale de Corée)

Les embrayeurs créent une situation communicative par excellence : intégrés comme allocutaires appelés *tangsin* (vous), les lecteurs finissent par devenir le locuteur marqué par *nae* (mon). Les embrayeurs témoignent également du changement d'énonciateur. Souvent marqués par différentes graphies (par exemple, la taille et la police de caractère, la couleur, etc.), les énoncés appartenant aux différents énonciateurs se distinguent par les embrayeurs. Voici un autre exemple :

- (2) I'm GATEMAN! 우리집은 게이트맨입니다!... 나는 GATEMAN입니다
uli jip-eun Gateman-i-pnita na-neun G. -i-pnita
 notre maison-TH -est-PF je-TH -est-PF
 (Je suis Gateman! Chez moi, Gateman! Je suis Gateman) (Système d'alarme)

Dans l'exemple (2) comprenant l'image d'une architecte d'intérieur et de sa signature, les embrayeurs ne désignent pas la même personne : dans le premier énoncé en anglais, le pronom personnel *I* désigne le produit. Avec *uli* (nous) du 2^e énoncé désignant le personnage, l'énoncé s'interprète comme "Pour chez moi, c'est Gateman"⁴. Le dernier énoncé ayant le même sens littéral que le premier montre une ambiguïté, étant donné qu'avec la marque de thème *-(n)eun*, on a la même structure dans les énoncés comme *na-neun haksang-ita* ('je-TH étudiant-est', Je suis étudiant) et *na-neun k'eop'i* ('je-TH café', Pour moi, café). Ainsi le nom de la marque anglaise intégrée dans la phrase coréenne a une double interprétation : *Je suis Gateman* ou *Pour moi, Gateman*.

1.2. Particules finales

En coréen, le locuteur doit marquer doublement les relations dans son énoncé : il faut choisir d'une part la particule finale verbale (désormais PF) selon la relation hiérarchique par rapport à son allocutaire, d'autre part le suffixe verbal honorifique selon la relation par rapport à la personne dont il parle. Ainsi le même propos s'exprime de façons différentes selon l'allocutaire comme dans (3) et (4)⁵ :

⁴ En coréen, *uli* (notre) remplace *nae* (mon) pour l'emploi de possessif : par exemple, on dit *uli eomma* (ma maman), *uli namp'yeon* (mon mari) et *uli hakkyo* (mon école), etc.

⁵ Voici les formes de PF de chaque modalité (Chang 2002 : 117) :

assertive	-ta, -ji, -o, -a, -ne, -pnita
interrogative	-neunya, -ni, -kka, -ji, o, -a, -pnikka
impérative	-la, -a, -o, -ke, -psio
exhortative	-ja, -se, -psita
exclamative	-kun, -kuna

- (3) *na-neun sp'ein-e ka-n-ta* [- respect]⁹
 je-TH Espagne-à aller-présent-PF
 (Je vais en Espagne)
- (4) *jeo-neun sp'ein-e ka-pnita* [+ respect]
 je-TH Espagne-à aller-présent-PF
 (Je vais en Espagne)

Lorsque je parle d'une personne à qui je dois marquer le respect (par exemple, ma mère), je dois utiliser la forme honorifique de marque thématique, *-kkeseoneun* et ajouter le suffixe honorifique *-si* dans le prédicat :

- (5) *eomeoni-kkeseoneun sp'ein-e ka-si-n-ta*
 mère-TH Espagne-à aller-HON-présent-PF
 (Ma mère va en Espagne)

Dans la mesure où le sujet grammatical peut être omis, PF joue un rôle important comme support modal et marque les relations interlocutives.

Une autre fonction importante de PF concerne la distinction communication / narration. Par exemple, le degré neutre de PF est employé "dans les écrits destinés à tout le monde (journaux, revues, ...) ou à soi-même (journal intime)..." (Li 1985 : 84). Ainsi dans un roman, la narration prend PF de degré neutre alors que la communication est marquée par différentes formes de PF selon les relations interlocutives. En ce qui concerne la publicité pour laquelle on crée une communication fictive, il est courant d'employer PF marquant le respect. Mais on observe des cas où la publicité prend une forme neutre de PF comme dans l'exemple (6) :

- (6) 진정한 런너는 어떠한 악조건 속에서도 당당히 달릴 수 있는 용기가 있어야 한다
 때문에 어떠한 노면도 이겨낼 런닝 솔루션이 필요하다 (Chaussure de sport)
- jinjeonghan leonneo-neun eotteohan akjokeon sok-eseo-to tangtanghi*
 vrai coureur-TH n'importe quel mauvaise condition dans-même audacieusement
tallil su issneun yongki-ka isseoya han-ta ttaemune eotteohan nomyeon-to
 pouvoir courir-REL courage-S être devoir-PF alors n'importe quel surface-même
ikyeonae-l leonning solusyeon-i p'lyoha-ta
 parcourir-REL course solution-S est nécessaire-PF
 (Le vrai coureur doit avoir le courage de courir audacieusement dans les pires conditions. Alors Running Solution est nécessaire pour parcourir n'importe quelle surface)

L'exemple (6) qui est une publicité pour des chaussures de sport, prend la forme neutre de PF, *-ta*. Loin de marquer l'échange direct, le texte est présenté comme une devise pour les sportifs. D'ailleurs, l'image qui l'accompagne n'est pas interlocutive : au lieu d'un personnage on voit les pieds d'un sportif courir sur une surface enneigée.

⁹ [- respect] peut indiquer l'égalité ou l'infériorité. Dans (4) la forme humble *jeo* (je) accompagne la PF honorifique.

2. Guillemets dans la publicité

2.1. Effet de communication

Pour étudier les fonctions des guillemets dans la publicité, comparons les exemples suivants :

- (7) "난, 부부 한정특약!" (Assurance)
na-n pupu hanjeong t'eukyak
 je-TH couple limite contrat
 ("Pour moi, la formule couple!")
- (8) 저는 오렌지를 좋아합니다 (Vitamines)
jeo-neun olaenji-leul johaha-pnita
 je-TH orange-O aimer-PF
 (J'aime l'orange)

Les publicités contenant (7) et (8) présentent exactement la même mise en page : l'image de chacun des membres d'une famille est accompagnée d'un discours présenté dans une bulle comme dans les bandes dessinées. Le caractère fictif de la communication dans la publicité étant connu et accepté de tous, l'emploi des guillemets dans (7) semble fortuit. Or les formes prédicatives dissipent ce doute : (7) ne contient que des substantifs sans forme verbale tandis que (8) possède une forme verbale avec PF marquant le respect, *-pnita*. L'énoncé (7) ne marque pas la relation interlocutive par PF mais recourt aux guillemets pour remplir la lacune communicative. Donc dans une situation de communication fictive comme la publicité, pour un énoncé marquant parfaitement la relation interlocutive moyennant les embrayeurs ou PF, il n'est pas nécessaire d'ajouter les guillemets. Par contre, pour un énoncé incomplet, les guillemets sont un excellent outil pour compléter l'effet de communication.

2.2. Changement de voix

Nous observons un emploi intéressant des guillemets dans les exemples suivants :

- (9) "상이 아니라 회초리라 생각하시오" (Grand magasin)
sang-i anila hoech'oli-la saengkakha-si-o
 récompense-S n'est pas châtement-comme considérer-PF
 "고객 만족엔 끝이 없다"는 것, 현대 홈쇼핑은 잘 알고 있습니다
kokaek manjok-e-n kkeut'-i eopta-neun keos, ... jal alko iss-eupnita
 client satisfaction-à-TH fin-S il n'y a pas-REL ce que... bien savoir-PF
 ("Ne le considérez pas comme une récompense, mais comme un châtement"
 "Il n'y a jamais de fin dans la satisfaction des clients", Hyundae le sait bien)

Les emplois des guillemets dans (9) ne montrent pas le même fonctionnement : le premier emploi marque l'échange direct entre le lecteur et l'annonceur alors que le deuxième sépare la proposition "*kokaek manjok-e-n kkeut'-i eopta*" (Il n'y a jamais de fin dans la satisfaction des clients) du relateur suivi de nom, *-neun keos* (le fait que). Avec la

construction [P-neun keos] (le fait que P) présupposant la vérité de P, l'exemple (9) présente la proposition comme une vérité générale et vise à faire entendre "On-dit". Les exemples (10) et (11) montrent un fonctionnement encore différent de ceux de (9).

- (10) "이 광고를 보고 많은 분들이 물어셨습니다"
i kwangko-leul po-ko manh-eun pun-teul-i muleu-si-eoss-eupnita
 DEM publicité-O voit-et beaucoup de personne-PL-S demander-HON-PASSE-PF
 어디 가면 렉서스를 만날 수 있느냐고...
eoti ka-myeon Lexus-leul mannal su iss-neunya-ko...
 où aller-si L.-O rencontrer pouvoir-PF-R
 ("Après cette publicité, beaucoup de gens ont demandé" ...où l'on pouvait rencontrer Lexus)
 (Voiture)

Dans une structure de discours indirect (désormais DI), la partie introductrice est mise entre guillemets et séparée du discours rapporté. Dans ce cas, les guillemets indiquent le changement de voix : celle de l'annonceur et celle du lecteur. L'exemple (11) montre également le changement de voix, mais cette fois-ci les guillemets sont ajoutés au discours du personnage :

- (11) 회사원 나시청씨가 월차를 낸 이유는 ?
hoesaweon nasich'eong ssi-ka weolch'a-leul nae-n iyu-neun ?
 salarié N. monsieur-S congé-O déposer-REL raison-TH
 "아프다고 회사에 전화를 했다. 그리고..." (Câble TV)
ap'euta-ko hoesa-e jeonhwa-leul hae-ss-ta keuliko
 est malade-R bureau-à téléphone-O faire-PASSE-PF et
 (La raison pour laquelle un salarié Monsieur Na Sich'eong a pris son congé ?
 "J'ai appelé à mon bureau en disant que j'étais malade. Et...)

Le premier énoncé relevant de l'annonceur est dépourvu de forme verbale alors que le deuxième est muni de PF neutre, *-ta*. Cela donne à l'ensemble l'effet d'un questionnaire - réponse et aucun énoncé n'indique l'échange direct avec le lecteur. Ce qui est marqué par les guillemets, c'est le changement de voix.

3. Discours d'autrui dans les publicités

Observons à présent les formes du DR utilisées dans les publicités de la presse écrite.

3.1. DI

Voici la forme canonique du DI en coréen :

- L1-neun P-ko verbe DIRE
 (12) *keu-neun Ø pappeu-ta-ko malha-eoss-ta*
 il - TH est occupé-PF-R parler-PASSE-PF
 (Il a dit qu'il était occupé)

Dans la proposition enchâssée indiquant le discours rapporté, il n'y a pas de concordance temporelle. Le sujet grammatical est supprimé lorsqu'il coréfère au sujet

principal et PF prend la forme neutre (pour l'assertif, *-ta*). Dans la publicité, on observe deux caractéristiques du DI. Premièrement, à la place de la forme complète du prédicat, on utilise, comme dans (12'), la terminaison amalgamée *-tae* :

(12') *keu-neun pappu-tae*

Cette forme, réservée strictement à l'oral, remplace la construction [PF de la proposition enchâssée - marqueur de rapport, *ko* - verbe DIRE] et indique que le locuteur n'assume pas le discours rapporté. Deuxièmement, la marque du L1 est souvent absente et le DI sans la source est interprété comme ON-dit. Cette construction est souvent utilisée pour donner une objectivité à son énoncé, comme dans (13) :

(13) 맛있는 첫공부, 곰돌이 공부는 맛만 잘 들이면 저절로 된대요! (Manuel)⁷
masissneum ch'eos-kongpu, Komtoli kongpu-neun mas-man jal teuli-myeon jeojeollo toen-tae-yo
 délicieux premier-étude K étude-TH goût-seul bien s'habituer-si automatiquement se fait-PF
 (La première étude, si on commence par Komtoli, elle se fait toute seule, dit-on !)

3.2. DD

Le DD a la construction suivante :

L1-neun "P"-lako verbe DIRE
 (14) *keu-neun "pappu-pnita"-lako malha-eoss-ta*
 il-TH est occupé-R parler-passé-PF
 (Il a dit "Je suis occupé")

On ne trouve pas de construction complète du DD dans la publicité. Le DD est marqué seulement par les guillemets sans verbe DIRE ni marqueur *-lako*. Le L1 est en général représenté par l'image du personnage, accompagné de son nom et de sa profession :

(14) "갖고 싶은 건 제가 직접 모아서 사요" ...
kajko sip'-eun keo-n je-ka jikjeop moaseo sa-yo
 avoir vouloir-REL ce que-TH je-S directement accumuler acheter-PF
 김성규 서일초등학교 2학년
Kim Seong-Kyu seoil ch'oteung-hakkyo 2 haknyeon
 école primaire année
 ("J'achète ce que je veux avec mon épargne" Kim S-K., 2^e année à l'école Seoil)

Le personnage représente en général un consommateur ou un expert dans le domaine du produit en question. Ainsi l'image remplit la fonction de "X dit" et l'ensemble s'interprète comme si le personnage parlait directement aux lecteurs. En faisant entendre le témoignage en direct, cette mise en scène vise à créer l'authenticité. Si la presse vise

⁷ Nous reprenons l'exemple de Kim et al. (1999 : 439).

"l'hypperréalisme" (Rosier 2002 : 30) moyennant les variantes de DD, la publicité vise à créer une situation de communication avec les lecteurs. Ceci correspond au modèle de la conviction qui "reposerait sur une démonstration en bonne et due forme (preuves ou témoignages à l'appui)", selon une analyse d'articulation entre message publicitaire et cible proposée par une agence (Lochard & Boyer 1998 : 40).

3.3. Reprise

A côté des formes du DR, la reprise est fréquente dans les énoncés publicitaires. Souvent accompagné du point d'interrogation, ce mode de "dédoublage" énonciatif (Ducrot 1984 : 197) crée un champ d'échange interlocutif et laisse entendre une autre voix que celle du locuteur, d'où vient l'effet de polyphonie :

- (1) ...공주 ?... (Université)
kongju
 princesse
 (princesse?...)
- (15) 어린이 영양제 동그란 레모나 ? (Vitamines)
eolini yeongyangje tongkeulan lemona
 enfant complément nutritionnel rond L.
 (Comprimés Lemona : complément nutritionnel pour les enfants ?)
- (16) 같아도 다르다 ? (Magasin d'informatique)
kat'-ato taleu-ta
 pareil-même différent-PF
 (Différents même s'ils sont pareils ?)

Différemment des DD et DI, les énoncés indiquant la reprise sont soit dépourvus de PF (ex. 1, 15) soit accompagnés d'un prédicat composé de PF neutre (ex. 16).

4. Énonciateur et destinataire dans les publicités

A la télévision, les voix s'entendent successivement. La presse écrite, par contre, présente des énoncés et des images sur un seul plan. Certes les énoncés écrits sur le même plan n'appartiennent pas forcément au même énonciateur. Mais l'assemblage de différentes énonciations n'est pas polyphonique, car le dédoublage énonciatif se situe au niveau d'un énoncé. Pour examiner les différents jeux énonciatifs de la publicité, nous avons relevé les textes publicitaires accompagnés d'une image de personnage. Les embrayeurs, PF et les guillemets étudiés dans § 1 et § 2 nous serviront de repère pour discerner le registre énonciatif. Nous distinguons quatre types d'énonciateur, à savoir le personnage, l'annonceur, le lecteur et plusieurs voix.

4.1. Personnage

Dans la plupart des cas, le discours mis entre guillemets est compris comme appartenant au personnage. Nous distinguons quatre sous-classes selon le destinataire.

4.1.1. Personnage → lecteur⁸

Le premier cas concerne la communication entre le personnage et le lecteur comme dans l'exemple suivant :

(17) ① "갖고 싶은 건 제가 직접 모아서 사요"

kajko sip'-eun keo-n je-ka jikjeop moaseo sa-yo

avoir vouloir-REL. ce que-TH je-S directement accumuler acheter-PF

② 올바른 금융교육을 받은 아이들은 돈을 모아야 뭘도 키울 수 있다는 것을 느끼고 있습니다. 금융교육, 지금 시작하세요. KB가 함께 합니다

olpal-eun keumyung koyuk-eul pateun ai-teul-eun ton-eul moaya kkum-to

correct-REL finance éducation-O recevoir enfant-PL-TH argent-O amasser reve-O *k'ül su iss-ta-neun keos-eul neukki-ko iss-eupnita*

nourrir pouvoir-ce que-O sentir-est en train de-PF

keumyung kyoyuk jikeum sijakha-seyo// KB-ka hamkke ha-pnita

finance éducation maintenant commencent-PF // KB-S ensemble faire-PF

③ 김성규 서일초등학교 2학년

Kim Seong-Kyu seoil ch'oteung-hakkyo 2 haknyeon

école primaire année

④ 금융교육이 잘 된 아이가 부자가 됩니다⁹ (Banque)

keumyung kyoyuk-i jal toen ai-ka puja-ka toe-pnita

finance éducation-S bien fait enfant-S riche-S devenir-PF

(① "J'achète ce que je veux avec mon épargne"

② Les enfants à qui on a appris à économiser savent qu'il faut épargner pour réaliser ses rêves. Commencez maintenant à apprendre à économiser. KB est avec vous.

③ Kim Seong-Kyu 2^e année à l'école Seoil

④ Les enfants bien formés deviennent riches)

D'abord l'énoncé ① mis entre guillemets contient l'embrayeur *je* et l'énonciateur est le personnage, l'enfant dont on voit l'image. Cet énoncé est marqué également par une forme typographique différente du reste du texte, à savoir une écriture d'enfant. Cet "analogue écrit des marques d'expressivité" (Gaulmyn 1996 : 31) nous laisse entendre la voix d'un enfant. Par contre, les énoncés ② et ④, accompagnés de PF honorifique *-eupnita*, relèvent de l'annonceur. Donc l'embrayeur, PF et les guillemets indiquent le changement d'énonciateur.

4.1.2. Personnage → annonceur

L'exemple suivant montre un cas intéressant au point de vue énonciatif. Au milieu du texte, l'énoncé ② est entre guillemets :

(18) ① 압구정 지점에서 오피러스를 선택하신 103분! 그 분들 중 어느 한 분께도 컴플레인을 할 수 없었습니다

apkjujeong jijeom-esco opileos-leul seont'aekha-si-n 103 pun// keu pun-teul jung

⁸ 'A → B' signifie 'A s'adresse à B'.

⁹ C'est nous qui avons numéroté les énoncés de l'exemple dans ce texte. Différentes formes de PF sont également mises en gras par nous.

Apkujeong succursale-à O.-O choisir-HON-REL 103 CLAS//DEM CLAS-PL parmi
eoneu han pun-kke-to k'eomplein-eul teul-eul su eop-eoss-eupnita

n'importe quel un CLAS-de-même plainte-O entendre ne pas pouvoir-PASSE-PF

② "기사에게 key를 넘기기가 싫다!"

kisa-eke ki-leul neomki-ki-ka silh-ta

chauffeur-à clé-O passer-NOM-S détester-PF

③ 어떤 대형세단에서도 경험할 수 없었던 부드러운 드라이빙! 테크놀러지!
 승차감! 국내 최초로 수출되는 대형세단

otteon taehyeong sedan-eseo-to kyeongheomha-su eop-eoss-teon

n'importe quel voiture de grande taille-à-même faire l'expérience de-ne pas pouvoir

puteuleoum traiping t'keumolloji seungch'akam kuknae ch'oech'olo

douceur conduite technologie confort intérieur du pays pour la 1^o fois

such'ultoe-neun taehyeong setan

est exporté-REL voiture de grande taille

④ - 오피리스를 감탄해 주셨습니다.

Op'ileos-leul kamt'anhae ju-si-eoss-eupnita

Ophyrus-O admirer-PASSE-PF

⑤ 당신을 감탄합니다! 오피리스

tangsin-eul kamt'anha-pnita op'ileos

vous-O admirer-PF

(① Sur 103 personnes qui ont choisi Ophyrus... Il n'y a eu aucune réclamation

② "Je ne veux pas passer la clé au chauffeur!"

③ Conduite souple! Technologie! Confort! Jamais éprouvés dans aucune voiture de grande
 taille, la première voiture de grande taille exportée

④ (Ils) ont admiré Ophyrus

⑤ (On) vous admire! Ophyrus)

L'énoncé ②, mis entre guillemets, est présenté comme un discours du personnage. Précédé de ② et accompagné du point d'exclamation, l'énoncé ③ peut être interprété comme les raisons pour lesquelles les personnages ne veulent pas passer la clé au chauffeur. Pourtant cela n'exclut pas qu'on l'interprète comme venant de l'annonceur, étant donné la juxtaposition des substantifs indiquant les qualités de la voiture et surtout l'information ('la première voiture de grande taille exportée'). On entend donc à la fois les voix de l'annonceur et du personnage. L'énoncé ④ appartient à l'annonceur. Pour ⑤, sans sujet grammatical, l'énoncé montre le sujet général "on" comme énonciateur s'adressant au produit désigné par le nom personnel *tangsin* (vous). Ainsi on observe dans (18) le changement d'énonciateur comme suit : ① annonceur - ② personnage - ③ personnage + annonceur - ④ annonceur - ⑤ "on"

4.1.3. Personnage → personnage

Dans la publicité contenant (19), l'énoncé ① entre guillemets est intégré dans l'image et le reste se trouve en dehors de celle-ci, en bas de page :

(19) ① "날아라, 정은아!"

nal-ala jeongeun-a

voler-PF J.-vocatif

② 가장 와보고 싶은 곳이 스케이팅장이었다는 정은아... 우리 아이들... 강건하게

자라날 것을 삼성카드는 바라고, 믿고 있습니다...

kajang wapo-ko sip'-eun kos-i sk'eit'eujang-i-eoss-ta-neun jeongeun // uli ai-teul
 le plus venir-vouloir-REL endroit-S patinoire-cst-PASSE-PF-REL J. nous enfant-PL
kangkeonhake jalana-l keos-eul samseong k'ateu-neun pala-ko mit-ko iss-eupnita
 fermement grandir-REL ce que-O S. carte-TH espérer-et croire-est en train de-PF
 ① "Envole-toi, Jeongeun !"

② Pour Jeongeun, la patinoire était l'endroit où elle rêvait d'aller... Ça fait plaisir de voir les regards pleins d'espoir. Nos enfants... Avec la carte Samsung, on croit qu'ils grandiront en pleine forme...)

Pour l'exemple (19), l'image intervient dans l'interprétation du discours entre guillemets : l'énoncé ① est celui des enfants s'adressant à la fille appelée *Jeongeun*. La description ② avec les PF honorifiques *-yo*, *-pnita*, placée en dehors de l'image, relève de l'annonceur s'adressant au lecteur. L'énoncé contenant *uli* (nous) incite les lecteurs à être partie de l'annonceur.

4.1.4. Personnage → tiers

Les exemples (20) et (21) comprennent le vocatif et s'adressent à un destinataire particulier :

- (20) *tuli-ya jal jinae-ni jip jeonhwa-neun maeil sam pun-ssik*
 Tuli-vocatif bien passer-PF maison téléphone-TH chaque jour trois minute-chaque
kongjja-ya naeil tto jeonhwaha-lkke
 gratuit-PF demain encore téléphoner-PF
 (Tuli, ça va ? Avec le téléphone fixe 00700, trois minutes sont offertes chaque jour !
 Je te rappelle encore demain !) (Téléphone)

L'interprétation de (20) demande une connaissance préalable : le personnage s'adresse à son fils appelé *Tuli*, footballeur qui se trouve actuellement en Allemagne.

- (21) *joesongha-pnita hankuk jeonlyeok kongsa sajangnim*
 est désolé-PF Corée électricité compagnie président-HON
 (Désolé, Monsieur le Président de l'électricité de Corée)
 Comme (20), (21) s'adresse à une personne spécifique désignant son allocutaire.

4.2. Annonceur

Pour un discours accompagné de l'image d'un personnage, le locuteur ne coïncide pas toujours avec le personnage. Par exemple, (22) est accompagné de deux images d'une petite fille. L'une la montre souriante, l'autre faisant la grimace :

- (22) "화질이 좋아지면 보는 표정까지 맑아집니다 !" (Téléviseur)
hwajil-i johaji-myeon po-neun p'yojung-kkaji palkaji-pnita
 qualité de l'écran-S s'améliorer-si voir-REL. mine-jusque s'éclaircir-PF

(Avec une meilleure qualité d'écran, les visages s'éclairent)
L'image est présentée dans ce cas comme illustration du texte.

4.3. Lecteur → annonceur/personnage

On trouve des publicités dont l'énonciateur est le lecteur et contenant plusieurs destinataires. L'énoncé (23) est disposé à côté d'une image de crapaud :

- (23) 현 휴대폰 줄게 새 휴대폰 다오.
heon hyutaep'on ju-lkke // sae hyutaep'on ta-o
vieux téléphone mobile donner-PF// nouveau téléphone mobile donner-PF
(Je te donne mon vieux portable Donne-moi le nouveau) (Téléphone mobile)

La publicité recourt à la délocutivité en rappelant une chansonnette d'enfants qui dit "crapaud, crapaud, je te donne ma vieille maison, donne-moi la neuve...". Donc ce sont les lecteurs qui s'adressent au crapaud, et en même temps on entend "On-dit" à l'aide de la délocutivité.

4.4. Plusieurs voix

A part la reprise que l'on a étudiée dans § 3.3., nous remarquons dans les publicités les cas de polyphonie.

4.4.1. Personnage / annonceur

On rencontre souvent le discours faisant entendre la voix de l'annonceur en même temps que celle du personnage. Dans l'exemple (24), l'information donnée par l'annonceur est intégrée dans le discours du personnage :

- (24) ①"누구는 주식형이 대박이다. 누구는 채권형이 안전해서 좋다... 친구들도 만나면 한마디씩 합니다. ②원금보장을 추구하면서 수익률도 괜찮은 상품, 쉽지는 않죠?"
트루브랜드 서비스 1호 투자자 김세일 부장 (Assurance)
nuku-neun... taepak-i-ta... joh-ta... ch'inkuteul-to manna-myeon
until-TI grand succès-est-PF bon-PF ami-PL-même rencontrer-si
han mati-ssik ha-pnita ... sangp'un, swip-jineun anh-ji-yo ?
un CLAS-chaque faire-PF produit facile-ne pas-PF
(①"Les actions rapportent. Les bourses sont sécurisantes... me disent les amis. ②Un produit assurant l'investissement avec de bons intérêts, ce n'est pas facile à trouver, n'est-ce pas?" Kim S-I, premier investisseur à True Brand)

Le discours du personnage est mis entre guillemets et il est suivi du nom et du titre. A l'intérieur de ce discours, on remarque une structure du DR, ① dont le locuteur est le personnage. Par contre, l'énoncé ② montre une ambiguïté : la description sur les qualités du produit ('assurant l'investissement avec de bons intérêts') est faite par l'annonceur pour le personnage, mais intégrée dans le discours de celui-ci. La voix de l'annonceur est confirmée par le titre de cette publicité, à savoir "Ne vous inquiétez pas, Monsieur Kim, S-I).

4.4.2. Personnage / lecteur

(25) ① Good !

②당신의 이 한마디를 위해 삼성카드의 모든 서비스는 움직이고 있습니다

tangsin-eui i han mati-leul wihae S k'ateu-eui moteun seopiseu-neun umjiki-ko iss-eupnita

vous-de DEM un CLAS-O pour S. carte-de tout service-TH bouger-est en train de-PF

듣고 싶습니다. 기분좋은 이 한마디! 당신 입가에 절로 'Good!'이라는 한마디가 번질 수 있도록 삼성카드가 고객 한분한분을 위한 Good! 서비스를 새롭게 펼쳐갑니다.

teut-ko s'ip-seupnita kipun joheun i han mati tangsin ipka-e jeollo

entendre-vouloir-PF humeur bon DEM un CLAS vous lèvres-à naturellement

G-ila-neun han mati-ka peonji-l su iss-tolok S k'ateu-ka kokaek han pun han pun-

G-est-REL un CLAS-S s'entendre-pouvoir S. carte-S client un CLAS un CLAS-

eul wihan G seopiseu-leul saelopke p'yeolch'yeo ka-pnita

O pour G. service-O nouvellement étendre-PF

(① Good!

② Tous les services de la carte Samsung attendent ce mot de votre part. On voudrait l'entendre. Ce mot qui fait plaisir! Pour que vous puissiez dire 'Good!', la carte Samsung déploie son service 'Good!' pour chacun de ses clients)

A première vue "Good!" apparaît comme l'exclamation du personnage dont on voit l'image. Mais le discours ② en caractères plus petits fait interpréter ① comme une appréciation provenant des consommateurs et destinée à l'annonceur. Il crée l'effet polyphonique en laissant les lecteurs s'identifier au personnage.

5. Conclusion

Partant d'abord de notre question initiale concernant les guillemets dans les publicités, nous arrivons aux réponses suivantes : dans une communication fictive faisant l'objet d'un consensus commun, les guillemets pourraient paraître redondants. Pourtant ils présentent un double intérêt dans la publicité : d'une part ils complètent la lacune communicative, d'autre part ils servent à marquer le changement d'énonciateur.

Ensuite la première question nous a conduite à prendre en compte les DR dans la publicité. Nous constatons que les formes canoniques du DD sont très rares. Pour faire entendre directement la voix du personnage, l'image de celui-ci remplace souvent la partie introductrice. Quant au DI, sa structure est en général dépourvue du sujet grammatical indiquant la source de sorte que l'ensemble est interprété comme "On-dit" et acquiert un caractère objectif. A côté des formes du DR, la reprise est fréquente dans les textes publicitaires. Ce mode de dédoublement énonciatif crée un champ interlocutif et laisse entendre une autre voix que celle du locuteur, provoquant ainsi un effet de polyphonie.

Enfin nous nous sommes intéressée aux jeux énonciatifs qui apparaissent dans les textes publicitaires. Les éléments linguistiques comme les embrayeurs et PF servent par excellence de repère pour différents registres interlocutifs.

Références bibliographiques

- Adam J.M. & M. Bonhomme, 1997, *L'argumentation publicitaire*, Paris, Nathan.
- Bonhomme, M., 2002, "La publicité comme laboratoire du français actuel", *L'Information grammaticale*, 94, p 33-38.
- Chang, I.B., 2002, *Discours rapporté en coréen contemporain. Avec référence au français*, Louvain - Paris, Peeters.
- Doury, M., 2003, "L'évaluation des arguments dans les discours ordinaires : le cas de l'accusation d'amalgame", *Langage et société*, 105, p 9-37.
- Ducrot, O., 1984, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- Gaulmyn, M.-M. (de), 1996, "Témoignage et crédibilité performativité du discours rapporté", *Cahiers du français contemporain*, 3, p 27-44.
- Kim, C.S, Kim, M.S, & I.B. Chang, 1999, "sinmun kwangko slogane nat'anan eoneo hyeonsang yeonku"(Etude sur les faits linguistiques des slogans de la publicité dans les journaux), *puleopulmunhak yeonku* (Etude de la linguistique et de la littérature françaises), Séoul, Association de la linguistique et de la littérature françaises, p 413-445.
- Li, J.M., 1985, *Grammaire du coréen*, Tome 1. Paris, PAF.
- Lochard, G. & H. Boyer, 1998, *La communication médiatique*, Paris, Seuil, coll. Mémo, 95.
- Rosier, L., 2002, "La presse et les modalités du discours rapporté : l'effet d'*hyperréalisme* du discours direct surmarqué", *L'Information grammaticale*, 94, p 27-32.

Corpus

Journal *Dongailbo*, avril-septembre 2003

Journal *Chosunilbo*, avril-septembre 2003

www.advertising.co.kr

Comment distinguer les relations intertextuelles des discours rapportés?

Exemple du discours publicitaire¹

Gilles Lugrin

Université de Lausanne, Suisse

Laboratoire d'analyse linguistique des discours médiatiques (Laldim)

Les relations intertextuelles, c'est-à-dire certaines citations (ou allusions) à une parole externe, partagent avec le discours rapporté non seulement des marques linguistiques (noms propres, verbes introducteurs²...) et typographiques (guillemets, italique, deux points, parenthèses...), mais aussi une forme de polyphonie³ (Ducrot 1984, *chapitre VIII*) ou d'hétérogénéité (Authier 1982a, 1984; Riffaterre 1979, 1980), qui rendent leur distinction malaisée: "[...] Si toute forme d'intertextualité implique une hétérogénéité, toute hétérogénéité discursive ne signifie pas intertextualité" (Piégay-Gros 1996:31). Cette distinction semble s'être peu posée jusqu'ici aux théoriciens. Comme elle ne pose apparemment pas de problème, elle connaît peu de gloses et l'assimilation des relations intertextuelles et des discours rapportés est assez fréquente. La distinction est présente dans un article d'A. Grésillon et D. Maingueneau (1984). L'introduction annonce l'analyse du proverbe comme un "discours rapporté et, plus précisément, comme un cas de polyphonie" (Grésillon & Maingueneau 1984: 112); en conclusion, le détournement du proverbe est quant à lui présenté comme "une pratique intertextuelle" (Grésillon & Maingueneau 1984:125). L'assimilation est en revanche présente chez J. Authier-Révuz, qui inclut dans l'hétérogénéité montrée le "discours direct, guillemets, formes de la retouche ou de la glose, discours indirect libre, ironie" (Authier-Révuz 1984: 98), mais aussi les italiques, les incises de glose, le pastiche et l'imitation. L'assimilation se manifeste aussi chez A. Compagnon, qui range sans distinction la citation et le discours direct

¹ Cette contribution s'inscrit dans le cadre d'une recherche financée par le FNS (Fond National de Recherche Suisse, requête n° 1214-063943.00). Elle synthétise une perspective développée ailleurs par l'auteur (Lugrin 2005).

² "Le marqueur fondamental du discours rapporté semble bien être le *verbe*, pivot entre le discours d'accueil et le discours rapporté [...]" (Rosier, Marnette & Lopez Muñoz 2002:7). En revanche, nombre de marqueurs permettent de distinguer DD et DI et non DR et intertextualité: "Concernant les seuils de démarcation et les marqueurs de cohérence interne du DR, les appréciatifs (interjections, ligateurs, connecteurs), les déictiques (pronoms, marqueurs spatio-temporels, temps des verbes...) et les marqueurs de construction référentielle sont essentiels dans le tracé de la frontière entre direct et indirect" (Rosier, Marnette & Lopez Muñoz 2002:8).

³ Le terme de polyphonie connaît principalement trois acceptions, une première proprement linguistique (Ducrot), une seconde d'origine discursive (École de Genève) et une troisième plutôt littéraire, fondée sur les théories bakhtiniennes. L'utilisation du terme "polyphonie" dans des contextes très différents et pour désigner des faits textuels et discursifs variés empêchant pour l'heure toute réconciliation, nous renonçons ici à l'utiliser. En revanche, on peut signaler que ces trois acceptions ne s'opposent pas de manière radicale. Ainsi, O. Ducrot présente sa théorie de la polyphonie comme "une extension (très libre) à la linguistique des recherches de Bakhtine sur la littérature" (Ducrot 1984:173) et définit son programme comme l'application du dialogisme bakhtinien à l'énoncé isolé (Ducrot 1984:171).

dans l'interdiscursivité: "Adoptant une définition simple de l'interdiscursivité – les relations d'un discours avec un ou d'autres discours –, la répétition est l'une possible de ces relations; on en peut concevoir diverses formes, complexes ou moins complexes: citation, proverbe, discours direct ou indirect, imitation, copie, réplique, pastiche, source, influence, commentaire, etc. [...]" (Compagnon 1979: 54). L'analyse de *l'intertextualité publicitaire* nécessite pourtant de placer au cœur de la réflexion la distinction entre relations intertextuelles et discours rapportés, réflexion qui semble devoir s'engager à partir de la notion de dialogisme.

1. Quatre formes de dialogisme⁴

M. M. Bakhtine juge inacceptable l'analyse de la langue comme un système abstrait. Le rejet de la conscience individuelle de l'énonciation et l'adoption du concept de "dialogisme" le conduisent à faire de l'interaction verbale l'élément central de toute théorie portant sur le langage. À la suite de M. M. Bakhtine, le principe dialogique désigne ainsi la dimension intrinsèquement interactive du langage (le "primat de l'interdiscours" pour M. Pêcheux):

Le locuteur n'est pas un Adam, et de ce fait l'objet de son discours devient, inmanquablement, le point où se rencontrent les opinions d'interlocuteurs immédiats (dans une conversation ou une discussion portant sur n'importe quel événement de la vie courante) ou bien les visions du monde, les tendances, les théories, etc. (dans la sphère de l'échange culturel). (Bakhtine 1984: 302)

De là ressort que toute production monologique, quelle qu'elle soit, est par essence dialogique⁵ dans la mesure où elle est déterminée par un ensemble de productions antérieures et où elle se présente nécessairement comme une parole adressée, répondant à des attentes, impliquant des efforts d'adaptation et d'anticipation et pouvant s'intégrer dans le circuit du dire et du commentaire:

Toute énonciation, même sous sa forme écrite figée, est une réponse à quelque chose et est construite comme telle. [...] Toute inscription prolonge celles qui l'ont précédée, engage une polémique avec elles, s'attend à des réactions actives de compréhension, anticipe sur celles-ci. (Bakhtine 1977: 106)

Ainsi, pour M. M. Bakhtine, tout énoncé est enraciné dans un contexte discursif et énonciatif qui le marque profondément:

Un énoncé vivant, significativement surgi à un moment historique et dans un milieu social déterminés, ne peut manquer de toucher à des milliers de fils dialogiques vivants, tissés par la conscience socio-idéologique autour de l'objet de tel énoncé et de participer activement au dialogue social. (Bakhtine 1978: 100)

⁴ On doit à E. Roulet et à ses collaborateurs (& al. 1985) d'avoir précisé les différentes catégories liées au dialogisme. Suivant leurs distinctions, on dira que le discours monologal, produit par un seul locuteur / scripteur, s'oppose au discours dialogal, produit par deux locuteurs / scripteurs au moins. Le discours monologique, qui présente un seul énonciateur principal, s'oppose au discours dialogique, qui présente deux énonciateurs principaux au moins. Ces catégories peuvent varier selon le niveau d'analyse auquel on se situe: "Il importe seulement de préciser dans chaque cas à quel niveau on se situe" (Roulet & al 1985: 62).

⁵ "Le dialogue, l'échange des mots, est la forme la plus naturelle du langage. Davantage: les énoncés, longuement développés et bien qu'ils émanent d'un locuteur unique [...] sont monologiques par leur seule forme extérieure, mais, par leur structure sémantique et stylistique, ils sont en fait essentiellement dialogiques" (Todorov 1981: 292).

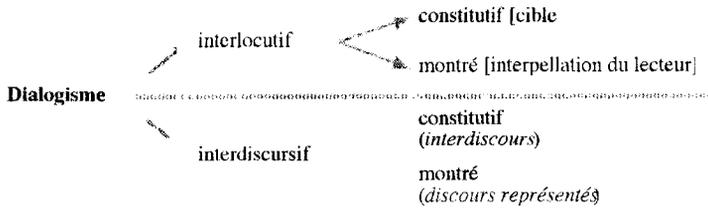
Le terme de dialogisme s'est par la suite chargé d'une pluralité de sens qui, bien que "parfois embarrassante" (Todorov 1981: 95), parfois "auberge espagnole" (Authier-Revuz 1982b: 102), parfois encore "enjeu d'affrontements significatifs" (Angenot 1983: 103), permet de pointer un certain nombre de faits discursifs intéressants. On peut en son sein distinguer les relations dialogiques interlocutives des relations dialogiques interdiscursives (Moirand, in Charaudeau & Maingueneau (dir.) 2002: 176-178).

Le *dialogisme interlocutif* désigne les énoncés qui intègrent, prévoient, anticipent les réponses, objections, remarques qui pourraient être formulées par un co-énonciateur réel ou virtuel. Cette forme de dialogisme peut être à son tour subdivisée selon qu'elle reste latente (constitutive) ou qu'elle se manifeste ouvertement (montrée). De ce point de vue, relayé par un média unidirectionnel et différé dans l'espace-temps (vs instantané et *in praesentia*), le discours publicitaire n'en convoque pas moins un mode d'interlocution particulier: "Mettre un sujet en présence d'un message publicitaire, c'est lui proposer d'accepter sa place dans un contrat de parole déterminé qui lui confère une position particulière à l'intérieur d'un type de communication" (Vion 1999: 96). Le *dialogisme interlocutif constitutif* permet ainsi de prendre en compte la nature construite du discours publicitaire en fonction d'une cible pré-déterminée à laquelle il s'adresse. Le *dialogisme interlocutif montré* permet quant à lui de saisir les interpellations du lecteur par des artifices divers.

Le *dialogisme interdiscursif* regroupe les énoncés antérieurs ou contemporains avec lesquels le texte entre en résonance: "La polyphonie peut aussi désigner chez Bakhtine un cas particulier de dualité de voix dans l'énoncé: la reprise et l'intégration du discours de l'interlocuteur dans le discours du locuteur" (Roulet & al. 1985: 70). Cette catégorie peut là aussi être complétée par la subdivision entre *hétérogénéité montrée* et *hétérogénéité constitutive* (Authier-Revuz 1982b; 1985; Moirand 1988), selon que les énoncés sont désignés d'une manière ou d'une autre, ou qu'ils sont au contraire des formes d'allusions lâches, non motivées (non délibérées, non intentionnelles, non conscientes)⁶. Le *dialogisme interdiscursif constitutif* est défini comme l'interdiscours, dans son acception large⁷, et le *dialogisme interdiscursif montré* comme l'ensemble des "discours représentés" (Todorov 1981: 110; Fairclough 1988; Roulet 1999). L'ensemble de ces propositions peut être résumé selon la *figure 1*.

⁶ Cette catégorie se retrouve de manière un peu différente chez E. Roulet (& al. 1985: 72-73), qui distingue la diaphonie de la monophonie et de la polyphonie: "À la différence des phénomènes polyphoniques où l'on n'a aucune indication d'origine de la voix mise en scène par le locuteur, la reprise diaphonique fait entendre les paroles de l'interlocuteur pour les exploiter dans sa propre intervention" (Plantin, in Charaudeau & Maingueneau (dir.) 2002: 180). Cette distinction est d'autant plus intéressante qu'elle conçoit la diaphonie comme une trace privilégiée de la "négociation des points de vue qui caractérise toute interaction" (Roulet & al. 1985: 71).

⁷ La notion d'*interdiscours* connaît différentes acceptions du terme. Espace d'échanges entre plusieurs discours, il peut s'entendre, dans son acception restreinte, comme l'ensemble des discours déjà tenus dans une pratique discursive ou, dans son acception large, comme l'ensemble des discours avec lesquels un discours entre en relation. Pour notre usage, nous entendons par "interdiscours" l'ensemble des discours avec lesquels un discours particulier entre en relation implicite. Il inclut non seulement une grande partie des relations transtextuelles, mais également l'ensemble des savoirs encyclopédiques convoqués. Le *dialogisme interdiscursif* désigne ainsi l'interdiscours, entendu dans son acception large. Mais, pour des questions de commodités, nous entendrons par la suite par "interdiscours" les relations *dialogiques interdiscursives constitutives*, qui se distinguent des discours représentés, c'est-à-dire des relations *dialogiques interdiscursives montrées*: "L'usage a tendance à employer *intertexte* quand il s'agit de relations à des textes sources précis (citation, parodie...) et *interdiscours* pour des ensembles plus diffus" (Maingueneau, in Charaudeau & Maingueneau (dir.) 2002: 329).



1. Les deux formes de dialogisme.

Disons tout de suite que la distinction entre interdiscours et discours représentés doit être pensée sur un continuum allant des formes les plus explicites aux formes qui le sont le moins, et des formes implicites aux formes constitutives. P. Charaudeau conforte cette idée de gradation en distinguant les textes fortement institués des textes faiblement institués :

[Les domaines de référence] sont portés par du discours. Ce discours est tantôt configuré dans des textes que nous dirons institués, parce qu'ils laissent une trace stable, qu'ils sont repérables, souvent signés, le plus souvent institutionnalisés, et que donc ils peuvent être cités; on dira dans ce cas que le jeu de citations (explicite ou non) et la circulation de ces textes constituent une intertextualité.

Mais il est des cas où le discours est configuré de manière que nous dirons flottante, parce qu'il y a peu de traces stables; il apparaît sous forme de fragments d'oralité anonymes et ne peut, à proprement parler, être cité. On dira plutôt qu'il constitue la rumeur publique (le "comme on dit"), que parfois il se durcit en stéréotype, et que sa circulation constitue une interdiscursivité. (Charaudeau, in Decosse 1993: 57)

2. La distinction entre les deux formes de discours représentés: le critère de sédimentation

On a dit du *dialogisme interdiscursif montré* qu'il regroupe l'ensemble des discours représentés, c'est-à-dire des discours rapportés et des relations intertextuelles. Plusieurs critères peuvent être invoqués pour différencier ces deux types de discours représentés: existence de l'hypotexte; régime factuel/fictionnel; existence matérielle; degré de consécration; appartenance au fond culturel; signature.

Le critère d'existence – intimement lié à une existence matérielle⁸ et fondé sur la dichotomie factualité/fictionnalité⁹ –, séduisant par son apparente simplicité, pose plus de problèmes qu'il n'en résout. D'une part, dans certains cas, l'existence de l'hypotexte est sujette à caution. D'autre part, ce critère oblige à considérer comme intertextuelles les paroles d'un témoin rapportées par un journaliste, paroles que l'intuition rangerait plus volontiers dans les discours rapportés.

⁸ P. Charaudeau recourt à un tel critère lorsqu'il distingue l'interdiscursivité de l'intertextualité: "[L'interdiscours est] un jeu de renvois entre des discours qui ont eu un support textuel mais dont on n'a pas mémorisé la configuration [...]. En revanche, l'"intertexte" serait un jeu de reprise de textes configurés et légèrement transformés, comme dans la parodie" (Charaudeau, in Charaudeau & Maingueneau (dir.) 2002: 325).

⁹ Adoptant une posture similaire, S. Holthuis propose une typologie des relations intertextuelles fondée sur une première distinction entre auto-textualité et hétéro-textualité, suivie d'une distinction entre "nicht-fiktionale Texte" et "fiktionale Texte" (1993: 49), deuxième distinction articulée à l'opposition entre textes littéraires et textes non littéraires que nous ne convoquons pas ici.

Le critère de la signature – qui voudrait que les discours représentés dont l’auteur serait connu verseraient dans l’intertextualité – ne paraît pas plus satisfaisant. En particulier, les citations de proverbes, que nous rangeons dans les relations intertextuelles, sont de l’ordre de la sagesse populaire et n’ont donc pas d’auteur présumé, sauf à le considérer comme la *doxa*.

Une voie salutaire paraît être le croisement de plusieurs critères par le biais d’un critère rassembleur, le critère de *sédimentation*¹⁰ – entendu comme le statut socio-discursif d’un texte –, qui est à la fois de l’ordre du matériel (existence donnée comme telle), de la consécration et de l’appartenance au fond culturel. Fondée sur l’interprétation, cette distinction dépend de la manière dont le *texte citant* introduit (présente) le *texte cité*. Elle fait également intervenir la distinction¹¹ entre les énoncés oraux, les paroles exprimées ou pensées¹² (discours rapportés), et les énoncés graphiques (relations intertextuelles). Les textes écrits profitent en effet d’une sédimentation plus marquée, alors que les textes oraux ont souvent besoin d’une retranscription écrite pour entrer véritablement dans cette catégorie: leur sédimentation s’opère souvent par une forme ou une autre de “conservation”. Mais ce critère n’est pas absolu. Le critère de sédimentation exclut par exemple des relations intertextuelles la reproduction d’un ticket de caisse, mais inclut en revanche des citations telles que “Je vous ai compris”¹³. De même, lorsqu’un iconotexte¹⁴ publicitaire cite un proverbe, l’inscription de ce dernier dans le fond culturel en fait une relation intertextuelle¹⁵. Les paroles retranscrites dans l’interview journalistique ou le dialogue romanesque demeurent enfin des discours rapportés.

En résumé, un texte sédimenté installera plutôt une relation intertextuelle, alors qu’un texte non sédimenté instaure plutôt un discours rapporté, les *textes représentés* se distribuant sur l’axe graduel de la *sédimentation* (figure 2).

¹⁰ Le choix de ce terme a été en partie motivé par sa dimension diachronique, suggérant qu’un discours doit détenir suffisamment de “poids” pour pouvoir se déposer sur le fond culturel “solide”, et servir dans ce cas d’hypotexte. Un discours restant en suspension serait pour sa part de l’ordre des discours rapportés.

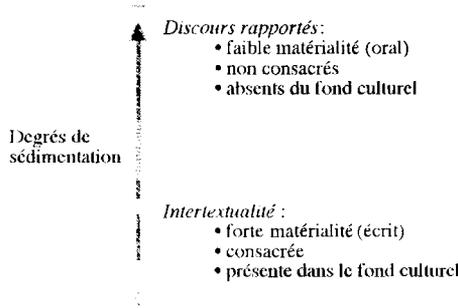
¹¹ “Cette distinction plurimillénaire est aujourd’hui relativisée par la numérisation généralisée des informations et l’était déjà par l’apparition des médias audio-visuels (cinéma, télévision) ou des enregistrements sonores, qui ont permis de ne pas réserver la conservation des énoncés au seul code graphique” (Maingueneau, in Charaucau & Maingueneau (dir.) 2002: 203).

¹² Sur ce point, voir S. Marnette (2002).

¹³ On pourrait encore être tenté de distinguer les deux formes de discours représentés à partir de la dimension plus interactionnelle de la première par rapport à la seconde. Ce sentiment provient probablement de la nature interactionnelle des énoncés oraux, par nature aussi moins sédimentés. Le critère de sédimentation permet toutefois d’échapper à ce piège: lorsque l’on cite la fameuse (adjectif témoignant du caractère sédimenté de cet énoncé) phrase de Ch. De Gaulle “Je vous ai compris”, on la considérera comme une citation intertextuelle. À l’inverse, le ticket de caisse, bien que matériel, ne satisfait pas aux conditions des critères de sédimentation, à moins qu’il connaisse une destinée très différente de celle de ses congénères (comme l’a été le bidet de Duchamp).

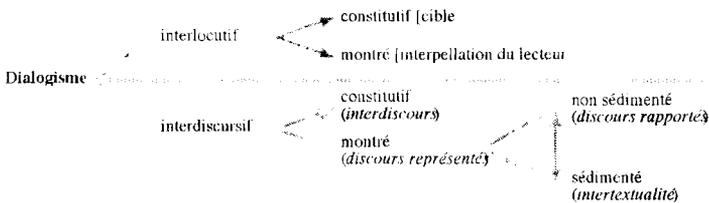
¹⁴ Dorénavant, nous parlerons d’“iconotexte” publicitaire pour désigner une annonce publicitaire publiée dans un journal ou un magazine, voire diffusée par affichage. L’iconotexte publicitaire peut être défini comme ensemble d’éléments linguistiques, plastiques et iconiques graphiquement regroupés et complémentaires, déterminé par un contexte immédiat (mise en pages) et un péritexte (cadre, désignation générique, etc.).

¹⁵ Un cas exemplaire de sédimentation inattendue est l’inscription “Omar m’a tué”, qui avait servi à l’accusation pour faire condamner Omar Raddad pour le meurtre de Ghislaine Marchal (24 juin 1991), suspect depuis gracié, puis innocent. Cette phrase est devenue emblématique de l’injustice à l’encontre des faibles.



2. Le degré de sédimentation permet de distinguer intertextualité et discours rapportés, entre lesquels existe une zone grise où les discours représentés sont à cheval entre les deux catégories.

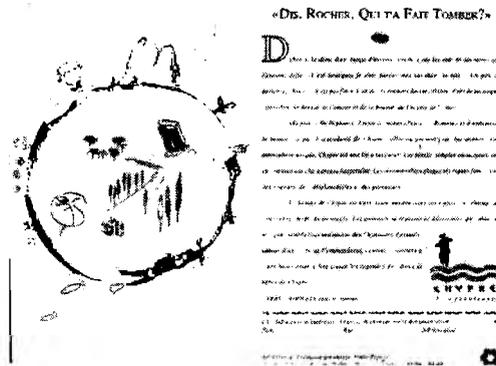
Le critère de sédimentation permet au final de distinguer trois catégories. Les discours représentés dont le texte n'est pas sédimenté regroupent l'ensemble des discours rapportés, qui peuvent être subdivisés selon qu'ils sont présentés comme factuels ou fictionnels: le dialogue romanesque est un discours rapporté fictionnel; les paroles d'un badaud rapportées par un journaliste relèvent du discours rapporté factuel. À l'inverse, lorsque le discours représenté est donné comme un discours sédimenté, il engage une relation intertextuelle. L'ensemble de ces propositions peut être replacé dans le contexte plus général du dialogisme, résumé dans la *figure 3*.



3. Résumé des différentes formes de dialogisme.

3. Superposition et glissement entre dialogismes

Lorsqu'un critique littéraire cite un dialogue romanesque, la relation intertextuelle reproduit un discours direct. À l'inverse, lorsqu'un personnage romanesque profère un proverbe, le discours rapporté est dans ce cas aussi une relation intertextuelle. Ces deux exemples illustrent la possible superposition des deux formes de discours représentés. Au-delà de ces deux exemples d'ordre général, un iconotexte publicitaire pour l'île de Chypre est exemplaire de la manière dont on peut passer d'une allusion (relation intertextuelle) d'un dialogue romanesque (discours rapporté) – interprétée comme telle par la présence d'un visuel intertextuel allusif – à une interpellation (*dialogisme interlocutif montré*) propre aux contes étiologiques.



4. Iconotexte pour l'île de Chypre faisant allusion au Petit Prince de Saint-Exupéry.

"Dis, Rocher, Qui t'a Fait Tomber?"

Dighenis, le demi-dieu, lança d'énormes rochers sur les marins sarrasins qui l'avaient défié. "C'est pourquoi je dois passer mes vacances là-bas?" Un peu de patience, l'histoire n'est pas finie. L'un de ces rochers devint célèbre. Près de lui naquit Aphrodite, la déesse de l'amour et de la beauté, de l'écume de la mer.

"Et puis?" De Dighenis, il reste le rocher "Petra tou Romiou" et d'Aphrodite, la beauté. Le passé légendaire de Chypre s'allie au présent pour lui donner cette atmosphère unique. Chypre est une île à savourer. Les hôtels, simples ou luxueux, ont en commun une chaleureuse hospitalité. Les innombrables plages et criques font la joie des nageurs, des véliplanchistes et des plongeurs.

La beauté de Chypre est aussi toute entière dans ses vignes, ses champs de fleurs et ses forêts de montagne. Les gourmets se régalaient de délicieuses spécialités et se réjouissent de l'accueil amical des Chypriotes. Lesquels, autour d'un verre de Commandaria, content volontiers à leurs hôtes émerveillés toutes les légendes des dieux et héros de Chypre.

CYPRUS AIRWAYS vous y transporte.

LOGO

L'île fabuleuse m'intéresse. Veuillez m'envoyer votre documentation.

Le visuel fait allusion aux illustrations de l'ouvrage (figure 5) telles qu'elles ont pu être publiées (Saint-Exupéry 1977: 31).



5. Illustration du Petit Prince et détail de l'iconotexte pour l'île de Chypre.

Le slogan d'accroche ("Dis, Rocher, Qui t'a Fait Tomber?") est dès lors immédiatement rattaché aux questions symptomatiques du Petit Prince. Il entre également en relation avec le troisième chapitre, où le narrateur, "tombé du ciel" avec son avion, entame une conversation avec le Petit Prince:

Chapitre III.

Il me fallut longtemps pour comprendre d'où il venait. Le petit prince, qui me posait beaucoup de questions, ne semblait jamais entendre les miennes. Ce sont des mots prononcés par hasard qui, peu à peu, m'ont tout révélé. Ainsi, quand il aperçut pour la première fois mon avion (je ne dessinerai pas mon avion, c'est un dessin beaucoup trop compliqué pour moi) il me demanda:

– Qu'est ce que c'est que cette chose-là?

Ce n'est pas une chose. Ça vole. C'est un avion. C'est mon avion.

Et j'étais fier de lui apprendre que je volais. Alors il s'écria:

– Comment! tu es tombé du ciel!

– Oui, fis-je modestement.

– Ah! ça c'est drôle!... (Saint-Exupéry 1977: 16)

Pour représenter idéalement cette situation, il faudrait donc doubler les guillemets bornant le discours rapporté (dialogue romanesque) par des guillemets marquant cette fois l'allusion intertextuelle (allusion au *Petit Prince*): ""Dis, Rocher, Qui t'a Fait Tomber?"".

Dès le premier mot du rédactionnel, une seconde relation intertextuelle est engagée par le nom propre "Dighenis", qui renvoie à la mythologie grecque, et plus précisément à un héros légendaire des temps byzantins¹⁶. La forme verbale du *passé simple* renvoie au couple verbo-temporel canonique du récit/histoire (PS/IMP), soutenant l'allusion mythologique. Sur cette double allusion intertextuelle, la seconde phrase du rédactionnel enchaîne par une nouvelle question: "C'est pourquoi je dois passer mes vacances là-bas?". Celle-ci semble beaucoup moins conforme à une question susceptible d'être posée par le Petit Prince et paraît au contraire provenir d'un interlocuteur fictif hésitant à partir en vacances sur l'île de Chypre. En même temps, elle inscrit le jeu de question-réponse dans une logique didactique, propre au conte étiologique¹⁷. La suite du paragraphe maintient l'ambiguïté entre les trois formes de dialogisme interdiscursif –l'intertextualité au texte de Saint-Exupéry, l'intertextualité à la mythologie grecque et la forme générique du conte étiologique–, tout en la complétant par une allusion supplémentaire à la mythologie grecque, engagée par le nom "Aphrodite"¹⁸.

Mais dès l'alinéa, les modalités discursives sont renversées. Le dialogue s'efface après "Et puis?" et la trace de l'interlocuteur ne réapparaîtra que dans la dernière phrase du

¹⁶ "Petra tou Romiou", le site où Aphrodite aurait surgi de l'écume des flots, est aussi associé au souvenir du héros légendaire des temps byzantins, Digenis Akritas, dit le Romios (le Grec), qui aurait lancé dans la mer cet énorme roc afin de briser le bateau des pirates Sarrasins.

¹⁷ Le conte étiologique est en général fondé sur un jeu de questions-réponses est vise à expliquer merveilleusement l'origine des choses.

¹⁸ Selon la version hésiodique, Aphrodite, déesse grecque de l'amour et de la fécondité, fille de Zeus et de Dioné, serait née de l'écume de la mer, fécondée par le sang d'Ouranos lors de sa mutilation (d'où son nom "née de l'écume"). Sortie du creux d'une vague, elle fut portée à Cythère, puis sur les rivages de Chypre. Dans les faits, Aphrodite était déjà idolâtrée sur cette île, sous la forme d'une pierre noire symbolisant la fertilité. Ce n'est donc que plus tard que les Grecques l'incarnèrent en une femme, alliant à la fécondité, l'immortalité, la beauté et l'amour.

rédaçionnel: "CYPRUS AIRWAYS vous y transporte". Le couple verbo-temporel du récit/histoire (PS/IMP) est remplacé par le couple verbo-temporel PR/PC (Adam, Lugrin & Revaz 1998: 97), qui sera maintenu jusqu'au point final du rédaçionnel. Cette transition est thématisée par la seconde ligne du rédaçionnel: "Le *passé légendaire* de Chypre s'allie *au présent* pour lui donner cette atmosphère unique". La suite du rédaçionnel est conforme à un texte promotionnel vantant l'"atmosphère unique" de l'île de Chypre, tout en restant dans un mode énonciatif non-actualisé.

Finalement, sur le plan générique, on passe de formes littéraires (*Petit Prince*; mythologie grecque; conte étiologique) à un argumentaire publicitaire. Sur le plan dialogique, se combinent dialogisme interlocutif (*Petit Prince*; conte étiologique) et dialogisme interdiscursif (*Petit Prince*; Dighenis; Aphrodite). Or, la richesse de ces relations ne peut être appréciée qu'à l'aune d'un modèle permettant de distinguer divers types de relations (*figure 3*).

4. Conclusion

Le défi de cette contribution était de distinguer, au sein de la jungle des discours, les relations intertextuelles des discours rapportés, autrement dit du *dialogisme interdiscursif montré*. L'ensemble des *discours représentés* peuvent être pensés en termes graduels à partir du critère de sédimentation: les discours représentés donnés comme non sédimentés constituent les discours rapportés; les discours donnés comme sédimentés engagent des relations intertextuelles. Un tel critère, s'il paraît opératoire, n'en laisse pas moins la part belle à l'interprétation... Enfin, les distinctions qu'une approche de la pratique discursive publicitaire permet d'établir semblent transposables à d'autres pratiques discursives, ce que les quelques incursions dans le discours journalistique et le discours littéraire ont laissé présager.

Références

- Adam, J.-M., 1999, *Linguistique textuelle: Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan.
- Adam J.-M., & Bonhomme, M. 1997, *L'argumentation publicitaire: Rhétorique de l'éloge et de la persuasion*, Paris, Nathan.
- Adam, J.-M., Lugrin, G. & Fr. Revaz, 1998, "Pour en finir avec le couple récit/discours", *Pratiques*, 100, p 81-98.
- Angenot, M., 1983, "Intertextualité, interdiscursivité, discours social", *Texte*, 2, p 103-106.
- Authier-Revuz, J., (éd.) 1982a, *Parole multiple: aspect rhétorique, logique, énonciatif et dialogique*, Paris, Centre de recherche de l'Université de Paris VIII.
- Authier-Revuz, J., 1982b, "Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive: éléments pour une approche de l'autre dans le discours", *DRLAV*, 26, p 91-151.
- Authier-Revuz, J., 1984, "Hétérogénéité(s) énonciative(s)", *Langages*, 73, p 98-111.
- Authier-Revuz, J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse.
- Authier-Revuz, J., 2000, "Aux risques de l'allusion", in Murat, M. (éd.): *L'allusion dans la littérature*, Presses universitaires de Paris Sorbonne, p 209-235.

- Bakhtine, M., 1977, *Le Marxisme et la Philosophie du langage*, Paris, Minuit.
- Bakhtine, M., 1978, *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard.
- Bakhtine, M., 1984, *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard.
- Charaudeau, P. & D. Maingueneau (éds.), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- Compagnon, A., 1979, *La seconde main ou le travail de la citation*, Paris, Seuil.
- Decrosse, A., (éd.) 1993, *L'esprit de société*, Paris - Liège, Mardaga.
- Ducrot, O., 1984, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- Fairclough, N., 1988, "Discourse representation in media discourse", *Semiotinguistics*, 17, p 125-139.
- Grésillon, A. & D. Maingueneau, 1984, "Polyphonic, proverbe et détournement", *Langages*, 73, p 112-125.
- Holthuis, S., 1993, *Intertextualität: Aspekte einer rezeptionsorientierten Konzeption*, Stauffenburg Verlag.
- Lugrin, G., 2005, *Généricité et intertextualité dans le discours publicitaire de presse écrit*, Berne, Peter Lang.
- Marnette, S., 2002, "Étudier les pensées rapportées en français parlé: Mission impossible?", *Faits de Langues*, 19, p 211-220.
- Moirand, S., 1988, *Une histoire de discours*, Paris, Hachette.
- Piégay-Gros, N., 1996, *Introduction à l'intertextualité*, Paris, Dunod.
- Riffaterre, M., 1979, *La production du texte*, Paris, Seuil.
- Riffaterre, M., 1980, "La trace de l'intertexte", *La pensée*, 215, p 4-18.
- Rosier, L. & Marnette, S. & J. M. López Muñoz, 2002, "Présentation générale", *Faits de Langues*, 19, p 5-12.
- Roulet, E., 1999, "Une approche modulaire de la complexité de l'organisation du discours", in H. Nølke & J.-M. Adam (éds.), *Approches modulaires: de la langue au discours*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, p 187-258.
- Roulet, E. et al., 1985, *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, Peter Lang.
- Saint-Exupéry, A., (de) 1977, *Le Petit Prince*, Allemagne, Ferdinand Schöningh Paderborn.
- Todorov, T., 1981, *Mikhaïl Bakhtine: le principe dialogique*. Suivi de *Ecrits du cercle de Bakhtine*, Paris, Seuil.
- Vion, R., 1999, "Pour une approche relationnelle des interactions verbales et des discours", *Langage et société*, 87, p 95-114.

DR en géneros publicitarios: marcadores, estrategias y representaciones

Florencia Miranda

UNR (Argentina) y Centro de Linguística da FCSH-UNL (Portugal)

1. Introducción

El presente trabajo propone indagar las relaciones entre la publicidad y las formas del discurso referido (en adelante DR). Para este abordaje – que deberá ser necesariamente parcial –, tomaremos como espacio de observación el caso de las formas de DR que operan en el plano de la intertextualidad y adoptaremos como ejes de análisis los medios de marcación del DR y las estrategias en que se integran. Asimismo, y asumiendo que todo acto de interacción discursiva se teje sobre la base de presupuestos y representaciones (en el sentido de Grize, 1990), buscaremos establecer posibles conexiones entre tales representaciones, por un lado, y los marcadores, los tipos de enunciados convocados y los mecanismos de introducción del discurso ajeno, por otro.

Los casos que ilustrarán esta indagación son textos que circularon -en soporte gráfico- en Portugal durante los últimos dos años y forman parte de un conjunto de cerca de una centena de ejemplares (orales y escritos) reunidos para un estudio que se encuentra en curso en el *Centro de Linguística da Universidade Nova de Lisboa*.

2. Género(s) y publicidad

La publicidad es una práctica social a la que se asocia un modo particular de funcionamiento lingüístico (ya sea desde el punto de vista de la producción o del de la comprensión). Es decir, la publicidad constituye un *"type de discours"* en los términos de Rastier (2001), una clase de *"activité langagière"* como podría verla Bronckart (1997). En este sentido, deberemos considerar necesariamente la existencia de "géneros" (en plural) de la publicidad, que serían los diversos "formatos textuales" a que recurre (y que se construyen en y por) la práctica publicitaria.

El problema de la identificación y delimitación de los géneros publicitarios no es ajeno a la dificultad observada para el estudio de los géneros en términos generales (cualquiera sea el campo discursivo en el que se inscriban)¹. Puede afirmarse, además, que en el ámbito publicitario el estudio lingüístico de los géneros se encuentra prácticamente en sus inicios, siendo por ello necesario identificar algunos elementos que nos posibiliten especificar al menos globalmente diversas modalidades genéricas.

¹ Ver propuestas de criterios a considerar para la identificación de géneros en Maingueneau (1998, entre otros) y Adam (2001).

Sin dudas el soporte² constituye un parámetro (situacional) condicionante. Los anuncios en la prensa no podrán disponer de ciertos recursos de que se vale la publicidad en medios audiovisuales (y viceversa), para un cartel callejero se deberá optar por construcciones que permitan una lectura rápida y a distancia, la carta publicitaria (que se envía al domicilio del potencial consumidor) podrá ser personalizada, los envases de productos destacarán la marca y limitarán el desarrollo de argumentos, etc. Asimismo, otros parámetros incidirán en las opciones lingüísticas realizadas para la producción de los textos – por ejemplo el estatuto del destinatario (edad, sexo, profesión, etc.) condicionará el tipo de léxico y las formas de tratamiento³. Otro factor condicionante en la práctica publicitaria es, evidentemente, el hecho de tratarse de una actividad social regulada por leyes y códigos deontológicos. Tales normativas abarcan cuestiones ligadas a, por ejemplo, los tipos de productos, los soportes, los diversos destinatarios, los datos que se deben o no incluir y cómo, la utilización de expresiones en lenguas extranjeras, la presencia de testimonios y otras modalidades de introducción de la palabra ajena⁴.

Más allá de estos condicionamientos que podríamos considerar “exteriores” hay ciertos aspectos (“internos”) que podrían permitirnos identificar formatos textuales de relativa estabilidad, para lo que podríamos tomar como base los componentes de género propuestos por Bakhtine – tema, estilo y composición – e incluso cabría interrogarse, en el marco de este trabajo, si la propia presencia (o la ausencia) de formas del DR no funcionará también como un parámetro de caracterización de los géneros.

3. DR, intertextualidad e intertextualización

La noción de DR – en su concepción más lata y no reductora – remite a la *introducción* (o tal vez mejor, a la *convocación*) de una enunciación en (o por) otra⁵. Podemos considerar que las enunciaciones, en tanto que acciones lingüísticas, se materializan en textos (cualquiera sea su soporte) y, por lo tanto, el proceso de “referir discurso(s)” podría ser visto, en principio, como un hecho de intertextualidad. Sin embargo, aproximar estas nociones a tal grado no haría más que anular su validez, ya que fenómenos de diferente naturaleza permanecerían indiferenciados.

Es cierto, además, que la propia noción de intertextualidad (en adelante InTx) ha ido modificándose y redefiniéndose desde que “nació” de la mano de Kristeva hacia fines de la década del 60, inspirada en el *dialogismo* bakhtiniano. La tendencia ha sido hacia una

² La noción de “soporte” tiene la ventaja teórico-práctica de superar la oposición escrito/oral; lo que permite comprender, por ejemplo, casos en los que textos que “nacen” escritos con la intención de ser *orales* (como los anuncios radiofónicos) utilicen recursos de lenguaje asociados a la oralidad. Esta observación será, como es evidente, un elemento esencial para el estudio de los medios de marcación del DR en publicidad.

³ El caso de la variación en las formas de tratamiento diferirá, además, entre las diversas lenguas naturales e incluso en ciertas variedades de una misma lengua.

⁴ Para el caso de la publicidad portuguesa, ver José (1995).

⁵ Dos definiciones me parecen poder ser demostrativas de tal concepción. Una, más reciente, propuesta por Rosier (1999: 125): “*Le discours rapporté est la mise en rapport de discours dont l'un crée un espace énonciatif particulier tandis que l'autre est mis à distance et attribué à une autre source, de manière univoque ou non*”. Otra, más antigua y siempre vigente, de Voloshinov (1992: 155): “*Discurso ajeno es discurso en el discurso, enunciado dentro de otro enunciado, pero al mismo tiempo es discurso sobre otro discurso, enunciado acerca de otro enunciado*”

restricción del alcance del término (Cf. Samoyault, 2001), instituyendo una línea conceptual que no puede dejar de reconocer como punto de inflexión el aporte estimulante de Genette. En su obra de 1982, Genette propone reservar la noción de InTx para los casos de "*présence effective d'un texte dans un autre*", es decir, para la copresencia de textos empíricos (o fragmentos)⁶ en un único espacio textual.

Admitiendo esta definición restringida de InTx, observamos que si bien todo fenómeno de relación intertextual es un caso de DR, no todo DR constituye un caso de InTx. En otras palabras, siempre que un texto convoca otro(s) enunciado(s), sea cual fuere la modalidad (citación, alusión, etc.), hay una coincidencia entre ambos procedimientos (DR e InTx).

Aunque nuestro trabajo se centra especialmente en ese espacio de convergencia, cabe preguntarse qué sucede cuando el DR no se opera sobre otro texto empírico. Es claro que otras alternativas son posibles. Puede tratarse de un *DR hipotético*, por ejemplo, en que el enunciador construye una referencia a un enunciado (aún) no realizado (o, incluso, irrealizable). O también puede ser el caso de las formas de *DR ficcionalizado*. Las formas hipotéticas y ficcionales del DR no pueden ser localizadas en el plano de la InTx pues, como dijimos, reservamos esta noción para un cruzamiento de textos empíricos (o sea, que han sido efectivamente producidos y que tienen como una de sus características más significativas el hecho de poder funcionar en forma autónoma),.

El caso del *DR ficcionalizado* puede ser situado, con todo, en un plano particular de construcción dialógica: el de la *intertextualización*⁷. Esta noción remite a los cruzamientos entre diferentes modos de textualizar (asociados a parámetros de distintos géneros textuales) en el espacio de un único texto. Tal es el caso de un anuncio publicitario que se construye "como si fuera" una entrevista o una carta, por ejemplo, o con ciertos rasgos identificados con estos géneros. El ejemplo más evidente de DR ficcionalizado en el discurso publicitario es el de las declaraciones o testimonios creados *ad hoc*, atribuidos a personalidades socialmente reconocidas o a sujetos discursivamente creados. Esta es una práctica que se muestra con alguna frecuencia en el caso de los folletos y anuncios y tiene interesantes especificidades (de marcación y estratégicas) que, sin embargo, deberemos dejar sin abordar en esta reflexión.

4. DR en el plano de la Intertextualidad

A grandes rasgos encontraremos dos clases generales de mecanismos⁸ de DR en el plano de la InTx. Por un lado, los *mecanismos de reproducción*, asumiendo que "re-producir" implica la búsqueda de una nueva producción de algo ya producido, y que, por lo tanto, se trata siempre de una re-enunciación que, aunque lo pretenda, no podrá ser "fiel". Estas son las formas de citación (incluyendo sus diversas variantes de marcación). Por otro lado, veremos en la publicidad *mecanismos de reformulación*; es decir, los modos de "volver a formular". Es este el caso de la paráfrasis, de las alusiones más o menos veladas, etc. Podemos decir

⁶ En adelante el término "enunciado" será equivalente tanto a texto como a fragmento de texto.

⁷ Para una introducción a la noción tal como aquí la utilizo, y extrapolando los límites del discurso publicitario, puede consultarse Miranda & Coutinho (en prensa) y Miranda (en prensa).

⁸ Estas dos clases pueden ser puestas en relación con las dos "direcciones" observadas por Voloshinov (1992: 160).

que estos dos grupos de mecanismos forman un continuo (y no clases cerradas) que va desde la cita (que se pretende) más textual e incluye una fuente expresa hasta la alusión menos nítida (aquella que exige mayor trabajo interpretativo).

4.1. Mecanismos de reproducción

Cuando se recurre a este tipo de mecanismos se trata de la introducción en el texto de un enunciado-fuente buscando crear un efecto de autenticidad; es decir, que se espera sea interpretado como una "reproducción fiel" de una enunciación que realmente existió. En la publicidad, como en otros tipos de discurso, se explicitará el origen del que procede el enunciado convocado; de modo que la enunciación ajena reproducida resultará manifiestamente distanciada, por la indicación de una fuente a la que se le atribuye la responsabilidad del enunciado.

El ejemplo 1 es el anuncio de un automóvil relativamente reciente en el mercado. Como vemos en la imagen, rodeando la fotografía del vehículo hay cuatro "recortes" de diferentes publicaciones (dos revistas especializadas en autos, una revista femenina y un periódico). Estas reproducciones están marcadas no sólo por la segmentación gráfica y por el fondo sobre el que se encuentran, que imita la textura del papel recortado, sino también por la presencia de comillas y por la indicación de la fuente de procedencia. Como podemos ver en la ampliación de uno de los enunciados reproducidos (1.a), de la fuente se ofrece el nombre de la publicación y la fecha, no hay números de página (como sería corriente en un artículo académico, por ejemplo), ni información adicional sobre el ámbito de circulación original o sobre la responsabilidad enunciativa del enunciado-citado (que sólo podrá ser atribuida a la figura vaga de la entidad de publicación citada)⁹.



1.

9

Llama la atención en este ejemplo el empleo de la forma "in", que no es usual en publicidad y que parece remitir a otras modalidades genéricas (como los artículos científicos), por lo que podemos asumir que se trataría de un caso de intertextualización, ya que se convoca un rasgo asociado a otro(s) género(s).

“Os 109 cv do motor 1.6 TDCi são um trunfo.”

1.a

in “Automotor”, Janeiro 04

En términos estratégicos, los enunciados reproducidos buscan legitimar la argumentación. Haciendo intervenir cuatro voces diferentes – dos de ellas expertas, dos que provienen de publicaciones no especializadas pero populares – el anuncio juega con la “evidencia” de que ya se conoce la calidad del producto (y en el segmento inferior del texto vemos *“Muito já se disse do novo Ford...”*), para afirmar que la “novedad” es que “ahora incluye aire acondicionado”. Una modalidad de la indirección argumentativa publicitaria: la convocación de la voz ajena para decir nuestros argumentos. Conviene notar también que en publicidad, y sobre todo en los géneros más limitados por razones de soporte, las citas de voces autorizadas sólo entran orientadas positivamente en favor de la argumentación construida. No se incluirá una cita que necesite ser refutada si eso requiere disponer de gran espacio (o tiempo)¹⁰.

En el ejemplo 2, también se reproducen enunciados provenientes de diversas publicaciones (de la prensa diaria, en este caso).

2.



La imagen que domina la construcción de este anuncio de una cadena de supermercados (un carrito de supermercado) ha sido elaborada – con un estilo casi infantil o escolar, con la técnica del collage – a partir de diferentes recortes de publicaciones diarias.

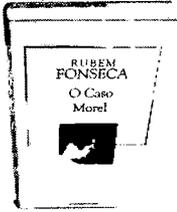
¹⁰ Un caso en que esto sí es posible es el del “comunicado de prensa” – que puede ser considerado un género publicitario –, cuya construcción argumentativa puede orientarse, justamente, hacia la refutación de una declaración previa que se introduce (reproducida o reformulada) para ser rebatida.

Cuatro de esos recortes son reproducciones integrales de artículos que fueron publicados por distintos periódicos. Como vemos, se trata de una reproducción que se podría decir "fotográfica". En estos casos, la fuente se expresa fuera del recorte, sobre alguno de sus lados, en un formato que incluye: *Nombre del periódico (fecha)*. Los artículos reproducidos fueron publicados todos el mismo día e informan acerca de un estudio realizado en que la marca del anuncio 2 se indica como la empresa del rubro con precios más bajos (cf. más adelante). La estrategia es similar a la del caso 1. Introducir las voces de la prensa parece ser para la publicidad una vía de legitimación que juega doblemente con la evidencia de la importancia social de la noticia, por un lado, y con el presupuesto de la objetividad periodística, por otro.¹¹

Dentro del género publicitario *anuncio en soporte gráfico*, es posible identificar algunos casos particulares. Veamos dos posibilidades: por un lado, los anuncios de *objetos* que pueden ser citados (que son textos, como en el caso de libros, diccionarios, revistas, etc.) y, por otro, los de películas cinematográficas.

"Macao e Vila se encontram na porta da penitenciaría. Segundo Vila, não terá dificuldade para entrar, mas com Macao as portas são abertas. Chegim a sala de Maed!"

Continuar quarta-feira



1988 - Editora Nova - 127 páginas - R\$ 12,00



3. PUBLICO. O livro em nossa coleção de literatura brasileira "O CÍRCULO" de Rubem Fonseca. Quando sair o dia 19. Rubem em FONSECA: uma viagem. R\$ 12,00. Rubem, volta a ser publicado. Adquirir em: www.fernandobrasil.com.br

4. LATA E CÍRCULO MILPÓLIA

El ejemplo 3 forma parte de una campaña de anuncios que promueven una colección de libros vendidos semanalmente con un diario portugués. Casi toda la campaña está constituida por anuncios que incluyen, destacado en la región superior de la página, un fragmento del libro que estará en venta. Además de la segmentación, este fragmento es colocado entre comillas y los caracteres tipográficos son mayores a los utilizados en la sección inferior, en la que se indican los datos para la adquisición del producto. En principio, la fuente de donde procede el enunciado reproducido no aparece lingüísticamente

¹¹ En este ejemplo vemos también un caso de intertextualización. Se trata de la "llamada" del anuncio ("*Os nossos preços são tão baixos que até são notícia*"), para cuya construcción se imita la tipografía característica de los titulares de prensa.

explicitada; sin embargo, la utilización de comillas, la presencia de la fotografía del libro y, sobre todo, el enunciado parentético entre la cita y la foto, (*continua quarta-feira*), son pistas que permiten inferir con un mínimo trabajo interpretativo – y con apoyo en la experiencia con textos plurisemióticos – la relación entre enunciado-citado y fuente¹².

La introducción de una "muestra" del propio objeto publicitado funciona como una estrategia de captación¹³ del interés del destinatario (para la lectura, para el "consumo", en definitiva, para la compra del producto). En el ejemplo, la estrategia está reforzada, además, por el suspenso creado con la fórmula "continua...", a semejanza de las series televisivas.

El texto 4 se inscribe en lo que podríamos considerar un subgénero (temático) dentro de los anuncios. Y de hecho la introducción de enunciados ajenos (bajo determinadas circunstancias) es una marca propia del (sub)género *anuncio cinematográfico*. Si la película ya está en cartel o si ya ha sido vista por la crítica o en otros países, es frecuente encontrar reproducciones de enunciados surgidos en textos anteriores (básicamente en críticas). En este caso, las citas cumplen el mismo papel legitimador que en nuestros ejemplos 1 y 2, pero los marcadores divergen: no hay uso de comillas (aunque podría haberlo) pero sí segmentación gráfica, y la indicación de la fuente no incluye la fecha, sino el nombre del autor, además del de la publicación. Este último dato no es una cuestión sin relevancia. En efecto, si para retomar la divulgación de una noticia interesa conocer el medio de difusión y su fecha, para el caso en que se convoca una crítica, interesará sobre todo saber quién es el enunciador que asume (o a quien se le asigna) la responsabilidad del enunciado, pues en cierta forma el propio crítico puede funcionar como un "elemento legitimador" en el discurso de la crítica.

Legitimación, captación, segmentación, entrecomillado (o alternancia tipográfica) e indicación de fuente; estas son algunas de las especificidades de los mecanismos de *reproducción* del discurso ajeno en publicidad. Nótese que no sólo los medios de marcación difieren de otros tipos de discurso (como el periodístico, el académico o el jurídico, por ejemplo) sino que, además, los propios datos incluidos en las referencias ofrecidas suelen formar parte de la estrategia discursiva en que se integra la convocación de otras enunciaciones. Desde el punto de vista de la comprensión, el lector podrá desconocer los enunciados convocados; no obstante, es por su conocimiento acerca de los *medios de marcación* del discurso ajeno (especialmente los signos de puntuación y las formas de explicitación de la fuente) que podrá identificar las fronteras entre lo "propio" y lo introducido, y es con este saber que cuenta la instancia productora del texto¹⁴.

12 Esta modalidad de marcación de la relación cita-fuente apoyada en la imagen es frecuente en publicidad (así como también en otros casos de textos que combinan diversos sistemas semióticos), y especialmente en la forma del DR ficcionalizado cuando simula introducir declaraciones.

13 Utilizo la noción de "estrategia de captación" con un sentido próximo al que le da Charaudeau (1994).

14 Apoyando esta observación, conviene notar que los anuncios que se dirigen a niños no suelen reproducir enunciados tomados de otras publicaciones, por ejemplo, aunque sean infantiles. Por lo que asumimos que la instancia de producción considera en su representación del destinatario el tipo de conocimientos lingüísticos (tales como las marcas de puntuación) y experiencia textual previa que este deberá poner en juego para la interpretación del texto que le propone.

4.2. Mecanismos de reformulación

Estos mecanismos operan según una variada gama de opciones, que se organizan sobre la base de tres clases de procedimientos generales: sustitución, incorporación o eliminación de elementos. Las formas de reformulación en publicidad privilegian enunciados que son compartidos por la comunidad discursiva en que circulan los textos. Así encontraremos, por ejemplo, títulos (de películas, libros, programas televisivos...), fragmentos de obras (en especial, parlamentos de personajes y versos de poemas), enunciados bíblicos o religiosos, proverbios y enunciados del mundo infantil (ya que, en definitiva, recurrir a las memorias de la infancia es apelar a un seguro denominador común).



El anuncio 5 combina lúdicamente estereotipos y memorias comunes. Un teléfono móvil pensado para mujeres es publicitado con una imagen del aparato sobre una rosa, y sobre él un breve enunciado interrogativo: *"Telemóvel meu, telemóvel meu, existe alguém mais bela do que eu?"*. Un enunciado bajo el cual resuena la voz de la madrastra vanidosa de Blancanieves: *"Espelho meu, espelho meu..."*. La simple sustitución de una palabra abre el juego. La segmentación favorece que el enunciado tenga un destaque especial y funcione como una pieza de captación de la lectura. El tipo de enunciado reformulado crea una vía para la relación identitaria entre la enunciadora discursivamente construida (a su vez identificada con la madrastra *enunciadora-origen*) y la destinataria-consumidora a que se espera llegar. Es por ello que podríamos decir que la estrategia favorecida es doble: captación/identificación.

Los mecanismos de reformulación cuentan con los conocimientos que el destinatario posee del enunciado convocado y, muchas veces, pueden instituirse verdaderas modas de convocación de enunciados. Este es el caso del título de la obra "El señor de los anillos" que ha sido retomado, por ejemplo, por una campaña de una cadena de cines (*"O senhor dos bilhetes"*) y en los *outdoors* de una marca de aceites (*"O senhor dos azeites"*).

Fuera de lo que pueda parecer hasta aquí, recurrir a palabras ajenas no es una exclusividad de los anuncios en la prensa o callejeros. El género *envase de producto* se rige también por normas (legales y discursivas) del campo publicitario. La introducción de recetas de cocina, por ejemplo, es frecuente en los envases de productos alimenticios. La reformulación de enunciados ajenos es menos habitual y tal vez por eso mismo es que la estrategia de marketing que está desarrollando una marca de café en Portugal llama la atención de los consumidores. En el ejemplo 6, vemos la fotografía de un sobre de azúcar de los tantos que se pueden encontrar hoy en los locales en que se sirve esa marca de café. La campaña implementada busca captar la atención de los consumidores gracias a la introducción de enunciados identificables reformulados (proverbios y frases de autor reconocido). Los juegos de reformulación (normalmente por vía de una sustitución de términos) proponen construir una resignificación de los enunciados convocados, poniéndolos en relación con el café¹⁵. En el ejemplo, "*mais vale um café na mão do que dois no balcão*" reformula el proverbio "*mais vale um pássaro na mão do que dois a voar*". Otro de los casos afirma "*Bebo café logo existo*" y es firmado vagamente por *O Pensador*. Los enunciados se muestran como siendo citas textuales: frases entrecomilladas y firmadas. Pero el lector deberá entrar en el juego de reformulación y alusiones para llegar a las voces que subyacen a los ecos.

La estrategia perseguida es, otra vez, la captación. Tanto es así, que para confirmarlo encontramos un envase que sugiere: "*Beba o seu café com uma caneta. Escreva uma frase divertida e envie-nos a (...). As 4 melhores frases serão publicadas neste espaço, com o nome dos autores*". ¿Acaso alguien resistiría a verse publicado junto a su café?



6.

No es raro que la publicidad (sobre todo en géneros gráficos) incluya proverbios y frases de autor identificado¹⁶. Esta clase de enunciados sólo ocasionalmente se encuentra sin reformulación y en la mayor parte de los casos funciona como un medio de captación para

¹⁵ Generalmente, esto se procesa por "captación" del sentido del proverbio convocado; asumiendo aquí la idea de *captación* tal como es definida en oposición a *subversión* por Grésillon & Maingueneau (1984)

¹⁶ Para la publicidad en lengua portuguesa, los proverbios parecen haber sido un descubrimiento bastante reciente. En una entrevista publicada en un estudio sobre la publicidad en portugués, un especialista en la materia responde a la pregunta sobre cuáles son los recursos que más utilizan del siguiente modo: "*Há seis anos (...) percebemos que o uso dos provérbios populares era um material inexplorado. (...) Atualmente a alusão a provérbios já está muito explorada. O interesse só se renova pela inclusão de um elemento que dê uma sensação de estranhamento ou novidade.*" Carvalho (2001: 30)

la lectura del texto (que es quizá la estrategia primaria y fundamental de toda publicidad). Incluso, la utilización de estos enunciados puede transformarse en el sello de toda una campaña¹⁷.

Un caso especial de reformulación es el que encontramos en el ejemplo 2, citado más arriba. En el segmento textual de la región inferior de la página podemos leer:

“Já toda a gente sabia, mas agora é oficial. Segundo um estudo da Direcção-Geral do Comércio e da Concorrência, o Continente pratica os preços mais baixos do mercado. Este estudo foi feito com base no preço de um cabaz de compras com 128 produtos de consumo corrente (...)”

Como vemos, una modalización en discurso segundo (introducida por la forma “según”) convoca el enunciado que subyace a los textos reproducidos (los artículos periodísticos). El estudio no se “reproduce”, sino que se reformulan algunos de sus datos para legitimar la argumentación del anuncio. Las formas modalizadas podrán estar reformuladas o introducir citas en discurso directo¹⁸, pero siempre perseguirán un objetivo legitimador, convocando voces autorizadas (estudios oficiales o académicos, textos críticos, etc.) y además podrán acompañarse con gráficos o tablas.

Sólo en estos últimos casos encontramos mencionada la fuente (o sea, cuando hay una reformulación legitimadora), mientras que en los casos en que se busca la captación, como dijimos, no será suficiente conocer los mecanismos de marcación de introducción de otras enunciaciones, sino que será necesario contar con conocimientos específicos de los propios enunciados convocados. Sin disponer de tal conocimiento, no podrán recuperarse los lazos de asociaciones, significaciones y sentidos pretendidos por la instancia de producción – o quizá otros sentidos diferentes se construirán – y la estrategia podrá no lograr el efecto pretendido.

5. Conclusiones

Como pudimos verificar, existen relaciones que manifiestan una relativa estabilidad en ciertas formas y funciones del DR en géneros publicitarios. De modo global, en los casos de DR del plano de la *intertextualidad* las formas de reproducción de enunciados se encuentran marcadas (segmentación gráfica, entrecomillado, indicación de fuente) y tienden a favorecer estrategias de legitimación del propio discurso publicitario, convocando para el efecto voces autorizadas. Entre las formas reformuladas, sólo las introducidas por “según” (es decir, las que están modalizadas y que se atribuyen a una fuente precisa) perseguirán ese mismo propósito estratégico, mientras que las restantes formas (en general más lúdicas) serán herramientas válidas para la captación de la atención y del interés de los destinatarios. En el plano de la *intertextualización*, el DR ficcionalizado (bajo la forma de testimonios, declaraciones, diálogos) podrá funcionar estratégicamente como medio de provocación de una relación identitaria entre destinatario y enunciador responsable de la enunciación referida.

¹⁷ Actualmente en Portugal, por ejemplo, es ese el caso no sólo de este café, sino también de una marca de whisky que introduce enunciados centrados en las ideas de camino y caminante, y de un Banco que encabeza sus textos con enunciados proverbiales cuyo tema es el dinero.

¹⁸ Un ejemplo de este tipo fue observado en un trabajo anterior (Miranda & Coutinho, en prensa).

Hemos visto, además, que la instancia de producción textual, al convocar otras enunciaciones para tejer su enunciado, pone en marcha la red de presupuestos y representaciones que tiene acerca del destinatario, o de algunos aspectos con relación a él (sus características, conocimientos, valores...). En tal sentido, es posible inferir que toda vez que se introducen enunciados ajenos reformulados (y sin explicitación de fuente), la instancia productora asume que el destinatario será capaz de comprender el juego de alusiones que se le propone, o sea que conoce el enunciado-fuente subyacente. En cambio al introducirse enunciados no reformulados, la presencia (casi obligatoria podríamos decir) de formas de marcación y de indicación de la fuente, demuestra que la instancia de producción cuenta con que el destinatario sabrá (pues tendrá los conocimientos necesarios para) identificar las formas de marcación del proceso de DR, independientemente del conocimiento que pueda o no tener del enunciado-fuente.

Referencias bibliográficas

- Adam, J.-M., 2001, "En finir avec les types de textes" in M. Ballabriga (ed) *Analyse des discours. Types et genres: Communication et Interprétation*, Toulouse, EUS, p 25-43.
- Bronckart, J.-P., 1997, *Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionisme socio-discursif*. Lausanne, Delachaux et Niestlé.
- Carvalho, N. (2001): *Publicidade. A linguagem da sedução*. São Paulo, Ática.
- Charaudeau, P., 1994, "Le contrat de communication de l'information médiatique", *Le Français dans le monde, spécial*, p 9-19.
- Genette, G., 1982, *Palimpsestes*. Paris, Seuil.
- Grésillon, A. & D. Maingueneau, 1984, "Polyphonic, proverbe et détournement", *Langages*, 73, p 112-125.
- Grize, J.-B., 1990, *Logique et langage*. Paris, Ophrys.
- José, P., 1995, *A publicidade e a Lei*. Lisboa, Vega.
- Maingueneau, D., 1998, *Analyser les textes de communication*. Paris, Dunod.
- Miranda, F., en prensa, "Aspectos do cruzamento de géneros como estratégia discursiva". Actas del II Encontro de Análise Linguística do Discurso, Braga.
- Miranda, F. & A. Coutinho, en prensa, "Interaction textuelle et generique – quelques aspects", Actas del XXV Colloque d'Albi Signification et Langages, Albi.
- Rastier, F., 2001, *Arts et sciences du texte*. Paris, PUF.
- Rosier, L., 1999, *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*. Paris, Duculot.
- Samoyault, T., 2001, *L'intertextualité*. Paris, Nathan.
- Voloshinov, V., 1992, *El marxismo y la filosofía del lenguaje*. Madrid, Alianza.

VI. DR et genres du discours des medias

30

De la surassertion à l'aphorisation

Dominique Maingueneau
 Université de Paris XII, France

Il circule dans la société un grand nombre d'énoncés qu'on pourrait ranger sous le terme de *formules*: des énoncés brefs, facilement mémorisés, dont le signifiant et le signifié sont pris dans une organisation prégnante (par la prosodie, des rimes internes, des métaphores, des antithèses...). On songe tout de suite aux proverbes ou aux slogans, à des énoncés autonomes donc; en fait beaucoup de ces formules sont extraites de textes. Il s'agit alors de citations qui circulent dans une communauté plus ou moins large: par exemple dans l'espace francophone "Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement" (*l'Art poétique* de Boileau), "Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là" (les *Châtiments* de Victor Hugo), etc.

Ces citations peuvent entrer dans deux types de fonctionnements: il y a celles qui sont utilisées comme des énoncés autonomes, dont on ne prend pas en compte l'origine exacte, et celles qui sont rapportées à leur contexte de production. La formule "autonome" est en règle générale interprétée pour son sens immédiat dans une interaction entre locuteurs qui ne sont pas spécialistes du type de discours dont elle provient. Ainsi, "Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement" peut être employé comme une sorte de proverbe, ou être cité parce qu'il est lié à un certain positionnement esthétique, historiquement daté, un auteur et un lieu déterminés (c'est le cas par exemple dans un sujet de dissertation littéraire).

On va voir que ces « formules » ne sont que la partie émergée de l'iceberg, que ce "détachement" qui autonomise certains énoncés pose des problèmes intéressants qui concernent des corpus extrêmement divers.

1. La détachabilité

Il ne suffit pas, en effet, de constater que certains énoncés qui fonctionnent comme des formules ont été *détachés* d'un texte. Beaucoup parmi eux se présentent, dans leur texte d'origine, comme *détachables*¹. C'est le cas par exemple pour ces deux premiers vers d'une fable de La Fontaine:

Chacun tourne en réalités
 Autant qu'il peut, ses propres songes.

¹ Je ne connais pas de travaux sur cette question de la "détachabilité". On a plutôt analysé des phénomènes touchant à la réception et à la reconnaissance d'énoncés détachés et non marqués linguistiquement. On peut néanmoins trouver quelques réflexions à ce sujet dans *La seconde main ou le travail de la citation* d'À. Compagnon, mais qui insiste plutôt sur l'arbitraire du découpage.

Par leur position distinguée dans le texte comme par leur valeur générique, ils sont un bon candidat au détachement.

Il arrive néanmoins qu'un énoncé qui n'a pas de propriétés de *détachabilité* accède au statut de formule; c'est le cas de l'incipit de *La Recherche du temps perdu* de Marcel Proust: "Longtemps je me suis couché de bonne heure." Mais sur ce point la prose romanesque est désavantagée par rapport à la poésie régulière, qui entretient par nature une relation privilégiée avec la détachabilité. On peut imaginer par exemple qu'un locuteur, en présence d'un coucher de soleil particulièrement impressionnant invoque le vers de Baudelaire "Le soleil s'est noyé dans son sang qui se fige"; ce vers n'occupe pas une position saillante dans le poème, il n'est pas non plus autonome énonciativement (il n'est pas générique, ni même itératif), mais le seul fait d'être un alexandrin et d'être fortement métaphorique le prédispose davantage à la détachabilité. De manière générale la relation essentielle qu'entretient la poésie avec les représentations stéréotypiques et sa structure rythmique prégnante favorisent le détachement.

La maxime héroïque

Un bon exemple d'énoncé qui *prétend* à la détachabilité est celui des "maximes" qui émaillent le théâtre classique français du XVII^e siècle. Par exemple dans *le Cid* de Corneille:

- À qui venge son père il n'est rien impossible.
- La valeur n'attend pas le nombre des années.

Ces assertions généralisantes énoncent un sens complet; elles sont brèves, fortement structurées, de manière à frapper, à être aisément mémorisables et réutilisables. Elles doivent en outre être prononcées avec l'ethos emphatique qui convient.

De telles "maximes", même si leur contenu n'a rien d'original, ne sont pas, comme les proverbes, renvoyées à la responsabilité d'un ON doxique: ce sont des énoncés inédits, mis dans la bouche d'un personnage particulier. Ces maximes qui se présentent comme détachables de leur cotexte reposent sur la combinaison apparemment paradoxale de deux propriétés: elles doivent être perçues à la fois comme inédites et comme immémoriales. C'est précisément là le nœud de l'effet recherché: le personnage produit du *mémorable*, c'est-à-dire un énoncé digne d'être consacré, ancien en droit, nouveau en fait. C'est parce qu'il est digne d'être ancien, qu'il peut prétendre à un statut "monumental". Il inaugure en aval une série illimitée de reprises en se présentant comme l'écho d'une série illimitée de reprises en amont. Il vise donc à produire dans la réalité ce qui n'est au fond qu'une prétention énonciative: en se montrant comme une sentence qui appartient déjà au patrimoine des formules consacrées, il prescrit par là-même sa reprise illimitée.

La formule philosophique

Je ne prends pas ici en compte les formules emblématiques de philosophies (en particulier dans l'Antiquité grecque) qui produisent des énoncés sentencieux d'emblée autonomes, sortes de slogans qui servent de règle de vie ou de support de méditation. Les formules qui

nous intéressent sont les citations que leur texte d'origine marque comme détachables. Cela peut être marqué de diverses façons:

- Par le paratexte: titre d'un livre ("L'existentialisme est un humanisme", de Sartre) ou intertitre;
- Dans le texte proprement dit: une position saillante (en particulier, mais pas seulement, une position d'incipit ou de clausule).
- Par l'embrayage énonciatif: valeur généralisante ou générique;
- Par une structuration prégnante de son signifiant et/ou de son signifié;
- Par le métadiscours: "en somme...", "cette vérité essentielle..."
- Par la typographie: en particulier l'italique, les capitales, le gras...

En voici un exemple tiré des *Deux sources de la morale et de la religion* de Bergson:

"(...) Tout s'éclaire au contraire, si l'on va chercher, par-delà ces manifestations, la vie elle-même. Donnons donc au mot *biologie* le sens très compréhensif qu'il devrait avoir, qu'il prendra peut-être un jour, et disons pour conclure que *toute morale, pression ou aspiration, est d'essence biologique.*"² (1951: 103)

Ici la détachabilité de la séquence que nous avons mise en italique est manifeste: elle cumule une saillance textuelle (position de clausule d'un chapitre d'une œuvre qui n'en contient que 4), autonomisation énonciative (énoncé généralisant), opération métadiscursive ("disons pour conclure") qui lui attribue un rôle clé, brièveté, caractère paradoxal (par rapport à la doxa et par rapport à la représentation de la doctrine bergsonnienne, qui passe pour spiritualiste). On a là un parfait candidat au statut de formule philosophique.

Dans la mesure où elle est à la fois un énoncé autonomisé et un fragment extrait d'un texte déterminé, la formule philosophique est néanmoins prise dans une tension constitutive. D'une part, c'est une énonciation qui se replie sur son intransitivité, sorte de profération absolue, rapportée à une Source authentifiante. D'autre part, c'est un fragment qui donne accès à l'ensemble d'une doctrine. Par la condensation sémantique qu'elle implique, associée à une structure de signifiant prégnante, elle se donne comme *énigmatique*: elle suppose ainsi diverses pratiques de commentaire liées à un dispositif institutionnel qui confère leur autorité à ses interprètes. C'est en effet une citation qui est vouée à un *dépliage*, par lequel on l'inscrit dans la doctrine dont elle fait partie. Ce dépliage vise à l'inscrire dans un intertexte: intertexte "interne", celui d'autres textes relevant du même positionnement doctrinal, ou intertexte "externe", c'est-à-dire un réseau ouvert de textes passés ou contemporains relevant d'autres positionnements. Ces deux modes de dépliage sont en fait indissociables.

2. La notion de surassertion

Pour ce type de marquage qui distingue un fragment comme détachable, qui le formate en quelque sorte pour une reprise citationnelle virtuelle, on ne peut pas parler de "citation", ni

² C'est nous qui soulignons.

même d'embryon de citation: c'est seulement une mise en saillance qui est opérée, qui distingue les énoncés qui sont pris en charge, sans plus, par leur locuteur, et ceux que ce locuteur lui-même assigne à une répétabilité. Cette opération énonciative, nous allons l'appeler *surassertion*. Elle concerne un énoncé

- relativement bref, de structure prégnante sur le plan du signifié et/ou du signifiant;
- en position saillante dans un texte qui lui confère un statut de condensé de sens;
- dont la thématique doit être en relation avec l'enjeu essentiel du genre de discours du texte concerné: il s'agit d'une *prise de position* dans un conflit de valeurs.
- qui implique une sorte d'amplification de l'énonciateur, liée à un ethos qui marque un engagement subjectif dont la modalité varie avec le type de discours concerné.

C'est à l'évidence le cas des maximes héroïques du *Cid* ou de la formule de Bergson. Mais la surassertion n'est en rien réservée à des textes anciens ou prestigieux: elle est massivement présente dans les médias contemporains (radio, presse écrite, télévision), en particulier avec le phénomène de que dans l'espace francophone les médias eux-mêmes dénomment des "petites phrases", ces énoncés brefs qui pendant un court laps de temps vont être intensément repris dans les bulletins d'information et citées dans les débats. En fait, il est impossible de déterminer si ces "petites phrases" sont telles parce que les locuteurs des textes sources les ont voulues telles, c'est-à-dire détachables, vouées à la reprise, ou si ce sont les journalistes qui les disent telles pour légitimer leur découpage. De toute façon, par le jeu classique d'anticipation des modalités de la réception, les locuteurs professionnels de la vie publique s'efforcent de façonner leurs textes en fonction des réemplois qui vont en être faits.

Ce type de citation n'arrive pas de surcroît dans la machine médiatique, elle est inscrite dans son fonctionnement même; ses acteurs sont constamment en train de découper des fragments de textes pour les insérer dans de nouveaux textes: pour faire des titres et des intertitres, des compte rendus, des résumés, des interviews, etc. C'est par exemple une routine journalistique que de placer certains énoncés dans des positions textuelles saillantes – le plus souvent en fin d'unité textuelle – pour les rendre détachables. Comme si les professionnels des médias (producteurs ou conseillers en communication) indiquaient en pointillés les fragments qu'ils espèrent voir repris.

Regardons par exemple cet interview de l'acteur Samuel Le Bihan, dans *Télé Star* (12-18 avril 2003):

Vous dites qu'incarner un nouveau rôle, c'est partir à la découverte de soi. Qu'avez-vous exploré cette fois?

La relation avec mon frère. Quand il a eu 16 ans, nos parents se sont séparés. Il a quitté l'école – il était très turbulent comme son grand frère – et il est venu vivre avec moi. J'avais 23 ans et je me suis occupé de lui avec toute la maladresse de mon jeune âge: j'ai voulu lui donner le meilleur, pour qu'il réussisse là où j'avais échoué. Bref, *je voulais jouer au père et je n'en avais pas la carrure.*

Avec les femmes, Rapha a une façon très enfantine de séduire...

Oui et en cela il me ressemble: en dépit de mes efforts pour avoir l'air adulte, il y a en moi une part d'enfance qui ne demande qu'à exister. Quand on grandit, on joue toujours

à l'homme. Adolescent, j'ai eu l'impression qu'on me demandait de mettre en avant ma virilité. Mon côté fofou, il a bien fallu le planquer. Finalement, *c'est quand je joue ou quand je séduis que je redeviens un môme* (p.17).

Les deux énoncés que nous avons mis en italique sont détachables: par leur position en fin d'unité textuelle, par la présence d'un connecteur reformulatif ("bref", "finalement"), par leur structure sémantique prégnante et la référence à des procès non singuliers.

Dans ce type de publication, la détachabilité est inséparable des contraintes qu'impose le paratexte (titre, intertitres, légendes des photos...). Ainsi dans cet entretien on trouve en outre en position paratextuelle deux énoncés détachés entre guillemets, l'un près de la photo de l'acteur ("Il y a en moi une part d'enfance qui ne demande qu'à exister"), l'autre comme titre ("Avec les femmes je joue la légèreté"). Même dans un quotidien comme *Le Monde*, les articles d'opinion un peu longs sont parsemés de citations extraites du texte environnant.

La presse écrite exploite les surassertions de diverses façons. La manière la plus simple consiste à en faire des titres d'articles. Mais le phénomène prend une tout autre ampleur quand on se tourne vers des formes moins classiques de citation. Ainsi les pages des journaux quotidiens gratuits (en France surtout *Métro* et *20 minutes*) sont-elles parsemées d'encadrés qui sont présentés sous des rubriques diverses:

La phrase qui tue: Valéry Giscard d'Estaing: "Raffarin, cela a été trois mois d'illusions, trois mois d'incertitudes et, depuis, c'est la certitude qu'il n'est pas à la hauteur." (*20 minutes*, 18-12-2003, p.23).

La citation du jour: "Il y a une panne européenne, il y a une crise, mais ce n'est pas l'explosion. -Le commissaire européen **Michel Barnier**, hier" (*Métro*, 15-1-2003, p.4)

C'est dit! "Tous ceux qui vivent en France doivent se soumettre aux règles et coutumes de la société française." Le Conseil représentatif des institutions juives de France a salué, hier, le discours du chef de l'État. (*20 minutes*, 18-12-2003)

Il peut même y avoir des rubriques plus étoffées. Ainsi *Métro* qui dans tel encadré intitulé "**Ils ont dit**" fait une liste de citations de G. Bush, Tony Blair, Ariel Sharon, D. de Villepin, Kofi Annan qui portent sur le Moyen Orient.

Les locuteurs (et leurs conseillers en communication) ont beau chercher à anticiper le découpage des journalistes, en surassertant les énoncés qu'ils souhaitent voir détacher, rien n'interdit à un journaliste de convertir souverainement en "petite phrase" n'importe quelle séquence d'un texte. Les locuteurs sources se retrouvent ainsi bien souvent les surasserteurs d'énoncés autonomisés qu'ils n'ont pas posés comme tels. Il se produit dès lors un décalage essentiel entre le locuteur du texte d'origine et le locuteur en tant qu'il est source d'un énoncé qu'a détaché la machine médiatique: la surassertion est produite par le travail même de la citation, elle n'est plus rapportable à une intention. Ce phénomène est aggravé quand la citation fait l'objet de manipulations en chaîne, les textes étant en fait bien souvent un produit collectif où interviennent le locuteur cité, son agent, le journaliste, le maquettiste, le responsable de rubrique...

L'autonomisation de la surassertion à l'égard du texte source va encore plus loin quand il y a transformation de l'énoncé originel ou de tel ou tel de ses paramètres énonciatifs. Considérons par exemple cet entretien donné à *Télé Star* (17-7-2003) par les premiers vainqueurs de l'émission de télé-réalité, "Le Bachelor" et sa "fiancée". Un grand titre s'étale sur les deux premières pages:

Olivier et Alexandra

"Si ça ne marche pas entre nous, on vous le dira"

Or, si l'on se reporte au texte source, à la page suivante, l'énoncé en question n'a pas Olivier et Alexandra pour locuteurs, mais seulement Olivier; en outre, l'énoncé originel est différent:

"O.: Si, un jour, ça va moins bien entre nous, on ne le cachera pas non plus." (p.18)

On le voit, les transformations subies par l'énoncé originel ont pour effet d'accroître son caractère surasserté.

Autre exemple, cet entretien avec l'actrice Alexandra Kazan, qui a pour titre:

Alexandra Kazan

"Pour durer dans ce métier, il faut être costaud"

Le texte placé en dessous donne une version différente:

"Les gens ne se rendent pas compte, ils ont l'impression que lorsqu'on est connu, on est arrivé. Mais c'est difficile de durer. Il faut être très costaud psychologiquement. Parfois, je le suis, parfois non." (p.91)

Un mouvement argumentatif complexe réparti sur quatre phrases, avec des modulations du locuteur, est ainsi transformé en une phrase unique généralisante, une sorte de sentence surassertée.

Nous n'allons pas multiplier les exemples. On peut déjà établir une distinction entre surassertion *forte* (énoncés dissociés physiquement de leur texte source) et surassertion *faible* (énoncés au contact de leur texte source). Les énoncés à surassertion forte ont rompu avec le texte source: à moins de faire une enquête qui n'est pas à la portée de tout le monde, nul ne va remonter à l'entretien dans lequel Giscard d'Estaing a dit du mal de Raffarin; pour l'usager modèle des médias ce texte originel n'existe pas.

3. À la croisée de l'anthropologie et de l'analyse du discours

En fait, cette notion de "surassertion" apparaît problématique. Nous avons commencé par parler de "surassertion" pour des énoncés qui sont modulés comme détachables; dans cette perspective, l'énonciateur, occasionnellement "surasserteur", souligne certaines séquences de son texte. Mais nous avons ensuite parlé de "surassertion" pour des énoncés détachés (avec d'éventuelles altérations) par un découpage approprié, mais qui n'étaient pas présentés comme détachables. Cette hétérogénéité pose problème. On peut être tenté de

distinguer alors entre surassertion *prétendue* (au sens d'une prétention pragmatique impliquée par l'énonciation) et surassertion *dérivée*. La première serait attachée à l'énonciation, elle marquerait des séquences comme détachables; la seconde résulterait seulement du détachement, le surasserteur apparaissant alors comme l'effet de la surassertion, non comme son agent.

Mais est-ce suffisant? Ne crée-t-on pas une unité artificielle en parlant de surassertion pour ces deux cas de figure? Une solution serait de dire que l'énoncé détachable implique un certain locuteur, et que l'énoncé détaché en implique un autre, même si ces deux instances – comme c'est le plus souvent le cas – sont indexés par le même nom propre. Mais cette solution est trop drastique: c'est bien parce que c'est le *même* auteur qui a produit le texte source et l'énoncé détaché qu'il y a surassertion. Peut-on dire que le Giscard qui a dit "la phrase qui tue" évoquée plus haut n'a rien à voir avec le Giscard qui a produit le texte dont est extraite cette phrase surassertée? Si l'on admettait qu'un énoncé dans un texte et cet énoncé converti en surassertion n'ont pas le même locuteur, on se trouverait dans une situation inextricable. Le problème se poserait d'ailleurs pour n'importe quelle citation au discours direct, même si ce n'est pas tout à fait dans les mêmes termes.

Il nous semble préférable de distinguer la *surassertion*, qui fait ressortir une séquence sur un fond textuel, et ce que l'on pourrait appeler l'*aphorisation*³ (pour être exact le *détachement aphorisant*) qui implique un tout autre type d'énonciation: une autre figure de l'énonciateur et du co-énonciateur, un statut pragmatique différent pour l'énoncé, qui apparaît fondamentalement autonome. De ce point de vue, peu importe que l'énoncé détaché ait été ou non détachable auparavant. Si la surassertion implique une figure d'énonciateur qui non seulement *dit* mais *montre qu'il dit ce qu'il dit*, l'aphorisation va plus loin: avec elle la citation ne vise pas à re-présenter mais à rendre présent, à exhiber une énonciation qui condense un message fort, engage à la face du monde une prise de position exemplaire, une responsabilité. Ce faisant, elle tend à rendre énigmatique l'énoncé, à en faire un objet d'interprétation.

Ce type de problème n'est pas sans évoquer un épisode célèbre des controverses liées au jansénisme: l'affaire dite "des 5 propositions". Le 1^{er} juillet 1649 Nicolas Cornet, syndic de la Faculté de théologie, demanda à la Sorbonne de condamner 7 propositions sur la grâce divine qu'il prétendait avoir trouvées dans les thèses des étudiants. Il ne disait pas explicitement que ces propositions étaient de Jansénius, mais dans le contexte tout le monde a compris qu'il s'agissait de condamner l'*Augustinus*. Le débat se concentra sur les 5 premières propositions; on demanda au pape Innocent X de trancher, ce qu'il fit le 31 mai 1653, par la bulle *Cum occasione*, qui les condamnait.

L'objection des jansénistes consistait à dire que ces propositions n'étaient pas des citations, qu'elles ne figuraient pas dans le texte de Jansénius, qu'elles n'y avaient pas fait l'objet d'une assertion de sa part, qu'il ne pouvait donc en être le locuteur. Ils contestaient

³ Le choix de ce terme n'est pas totalement satisfaisant; en grec *aphorizo* signifie avant tout une opération de détermination, et *aphorisma* une définition. Nous préférons nous appuyer sur l'usage français contemporain qui voit dans l'aphorisme, de manière plus large, "une phrase d'allure sentencieuse, qui résume en quelques mots une vérité fondamentale". (*Grand Larousse de la langue française*).

ainsi l'opération réalisée par leurs adversaires, qui condensaient dans quelques énoncés aphoristiques la supposée doctrine de Jansénius; la 2^o proposition, par exemple ("Dans l'état de la nature déchue, on ne résiste jamais à la grâce intérieure.") se présentait comme une *thèse* au sens fort, attribuée à un "aphoriseur" qui la profère à la face du monde avec l'ethos approprié. Dans ce cas précis l'aphoriseur était particulièrement autonome par rapport à Jansénius: non seulement parce qu'il ne s'agissait pas à proprement parler de citations de son ouvrage, mais encore parce que cet aphoriseur devait assumer en bloc des propositions que Cornet attribuait à divers étudiants et dont l'unité doctrinale était en fait imposée par leur renvoi implicite à la doctrine de Jansénius.

Ce qui retient ici notre attention, c'est le geste même qui consiste à condenser dans quelques énoncés aphoristiques "la" doctrine de Jansénius. Les adversaires des jansénistes auraient pu procéder autrement, en intégrant par exemple les éléments de doctrine dans une forme de discours rapporté ("l'idée défendue par Jansénius selon laquelle...", "Jansénius avance à tort que...", etc.). Or il est clair qu'ils ne se contentent pas de condamner des idées, ils entendent condamner des *propositions*, susceptibles d'être assumées par un sujet responsable à la face du monde, alors même que l'*Augustinus* - un in-folio de plus de 1100 pages, écrit sur deux colonnes serrées et dont la trame textuelle serrée agence et commente des citations - obéit à une tout autre logique que celle de l'aphorisation.

4. Marquages linguistiques

Ces distinctions entre assertion, surassertion et aphorisation excèdent les fonctionnements strictement linguistiques; elles s'appuient néanmoins sur des phénomènes omniprésents dans le langage naturel et qui sont marqués très diversement selon les langues. On en considérera deux exemples.

Celui d'abord de la phrase nominale en indo-européen, telle que l'étudie Benveniste (1966: 151-167), c'est-à-dire des phrases à prédicat nominal, sans verbe ni copule, dans des langues qui disposent par ailleurs d'une structure de phrase à verbe *être*. Benveniste montre que la phrase nominale et sa contrepartie à copule (par exemple en latin "Homo homini lupus" et "Homo homini lupus est") sont deux énoncés de type distinct: "une assertion nominale, complète en soi, pose l'énoncé hors de toute localisation temporelle ou modale et hors de la subjectivité du locuteur" (1966:159-160). En grec ancien, par exemple,

La phrase nominale a valeur d'argument, de preuve, de référence. On l'introduit dans le discours pour agir et convaincre, non pour informer. C'est hors du temps, des personnes et de la circonstance, une vérité proférée comme telle. C'est pourquoi la phrase nominale convient si bien à ces énonciations où elle tend d'ailleurs à se confiner, sentences ou proverbes, après avoir connu plus de souplesse. (1966: 165).

Tournons-nous à présent vers un exemple moins familier, celui de la langue andoke (Amazonie colombienne), telle que la décrit Jon Landaburu (2004)⁴. Il existe dans cette langue un préfixe initial sur le sujet *ke-*, choisi dans un paradigme de quatre possibles qui marquent l'engagement du locuteur dans son énonciation. Nous n'allons pas entrer dans le

⁴ Je remercie ma collègue Zlatka Guentcheva de m'avoir signalé cet exemple.

détail; signalons seulement que le "même" énoncé, selon qu'il présente le préfixe *ke-* ou le préfixe *b-* diffère sur le plan énonciatif. Si pour dire "Les blancs arrivent", j'emploie *b-*, c'est dans une situation ordinaire, quand mon interlocuteur peut partager la perception qui fonde mon assertion; en revanche, pour employer *ke-* deux conditions doivent être réunies: 1) l'allocutaire ne doit pas avoir accès direct à l'événement; b) le savoir du locuteur doit être absolument garanti. On comprend que ce préfixe soit utilisé de manière privilégiée pour exprimer les révélations, les évidences intérieures, bref, les énoncés qui renforcent et présupposent l'autorité du locuteur. Les chamans l'utilisent beaucoup pour évoquer des événements qu'ils ont vécus dans des états seconds et qu'ils racontent aux profanes; les maîtres d'école l'emploient aussi devant leurs élèves. Ici, à la différence de la phrase nominale en indo-européen, l'accent n'est pas mis sur le caractère non-embrayé, l'effacement des références déictiques, mais sur l'autorité du locuteur, et le nonaccès de l'allocutaire à l'information. Cela explique l'affinité de *ke-* avec certaines situations de discours (récit de mythe, relation didactique...) et avec des statuts socio-discursifs prestigieux.

Ce type de phénomènes linguistiques rencontre notre problématique en ce qu'ils montrent que les systèmes linguistiques offrent diverses possibilités de choisir entre plusieurs régimes d'énonciation pour un "même" énoncé: 1) un régime dans lequel le locuteur empirique placé face à un allocutaire empirique est responsable d'un énoncé discutable en prise directe sur la situation de communication; 2) un régime dans lequel l'instance responsable de l'énonciation ne se réduit pas au locuteur empirique: elle se détache de la situation de communication, et en particulier de l'allocutaire, pour proférer un énoncé qui fait autorité. À partir de là, les conditions précises de ce "détachement" sont très variables: elles peuvent aller vers le non-embrayage et l'effacement de l'énonciateur (la phrase nominale), ou plutôt mettre l'accent sur le nonaccès de l'allocutaire à la source d'information (cas représenté par l'andoke). Dans le premier cas l'énoncé tend vers le sentencieux, l'autonomie à l'égard de l'enchaînement textuel; dans le second cas l'autonomie à l'égard d'un texte n'a rien de nécessaire.

L'aphorisation, elle, est fondamentalement le produit d'une opération citationnelle; ses valeurs pragmatiques ne résultent pas d'un choix par le locuteur d'un certain régime d'énonciation, mais d'un travail de découpage, même si elle entretient des relations privilégiées avec la généralisation et le désembrayage. L'aphorisation est une catégorie proprement *discursive*, qui prend en compte les processus d'altération et de mise en circulation des énoncés.

Avec l'aphorisation, on touche à l'archaïque. À travers elle, c'est la Vérité assumée par un Sujet qui rend sensible sa manifestation. Elle nous fait revenir en deçà de la diversité générique, en deçà même de la spatialité du texte. Le point de vue des spécialistes du discours - pour qui, dans la lignée de Bakhtine, il n'est de parole qu'enfermée dans l'horizon d'un genre de discours-, s'oppose ici à l'idéologie spontanée des locuteurs, pour qui on dit ce qu'on pense, dans une proposition absolue, où se montre la relation intime du locuteur à son vouloir-dire. Ce point de vue de l'usager est aussi traditionnellement celui de tous ceux qui portent devant des tribunaux tel ou tel énoncé jugé hétérodoxe: il n'est pas question pour eux de rapporter à un genre, une situation, ce qui relève d'un Sujet responsable qui serait dans l'erreur.

Tout se passe comme si entre l'énoncé aphorisé et le texte, il n'y avait pas tant une différence de taille que *d'ordre*. La coupure entre l'énoncé phrastique, simple ou complexe, tout ce qui peut faire office de "formule", et le texte, renvoie à une coupure obscure entre d'une part ce qui relève d'un genre de discours et d'autre part un dire qui excède tout genre, entre la pluralité irréductible des modes de subjectivation énonciatives et des jeux de langage, et le geste par lequel un Sujet de plein droit pose une proposition face à une collectivité dépositrice d'un ensemble de valeurs. Quand on voit au haut d'une page du *Nouvel Observateur*,

"On ne trie pas les citoyens français en fonction de leur origine ou de leur religion"

"Monsieur Ramadan ne peut pas être des nôtres"

par Jean-Luc Mélenchon, Vincent Peillon et Manuel Valls

Tariq Ramadan a accusé les intellectuels juifs français d'obéir à des logiques communautaires ou nationalistes pro-israélienne. Trois dirigeants du PS récusent sa participation au Forum social européen.

on perçoit une différence d'ordre entre le chapeau (et l'article qui le suit) et les deux aphorisations placées en titre. Le chapeau résume, l'article argumente, les énoncés aphorisés *disent*. L'aphoriseur prend de la hauteur, il libère l'ethos autorisé de celui qui est au contact d'une Source transcendante, de valeurs au-delà des interactions et des argumentations. Avec l'aphorisation l'effacement du cotexte va de pair avec un renforcement de l'engagement illocutoire. Quand Marx dit "La religion est l'opium du peuple", Olivier et Alexandra "Si ça ne marche plus entre nous, on vous le dira", les dirigeants du PS "Monsieur Ramadan n'est pas des nôtres", ils sont censés énoncer une vérité mûrement réfléchie, l'expression d'une totalité signifiante: une doctrine philosophique, une conception de l'existence, de la politique, etc.

Références

- Benveniste, E., 1966, "La phrase nominale", *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, p.151-167.
- Bergson, H., 1951, *Les deux sources de la morale et de la religion*, Paris, PUF, 64^e édition (1^{ère} éd. 1932).
- Compagnon, A., 1979, *La seconde main ou le travail de la citation*, Paris, Seuil.
- Landaburu, J., 2004, "La modalisation du savoir en langue andoke", in Guentcheva Z. & Landaburu, J. (éds.), *Enonciation médiatisée et modalité épistémique*, Paris-Louvain, Peeters.

Éléna Météva

Université de Sofia, Bulgarie

La presse est le lieu de rencontre de différentes voix. Ces voix lui donnent accès aux faits, et, quand elles appartiennent à des acteurs de la vie publique, elles ont leur propre poids, ce qu'elles disent constitue l'événement à rapporter. La façon dont le journal les laisse entendre est significative pour sa propre fiabilité.

Nous allons proposer une classification des formes de discours rapporté dans la presse, en attirant l'attention sur les facteurs qui y jouent pour suggérer le positionnement du journal par rapport au dit et en essayant de dégager ceux qui sont spécifiques pour les journaux bulgares, sur le fond de la comparaison avec la presse française. L'étude statistique que nous avons effectuée dans le cadre de notre thèse de doctorat qui analyse la reprise du discours électoral de Jacques Chirac et de Petar Stoyanov, ex-président bulgare, durant leurs deux dernières campagnes présidentielles donne une idée de la fréquence de ces formes dans la reproduction d'un discours politique. Certains exemples seront donc repris de ce corpus analysé, tiré du *Figaro*, du *Monde*, de *Libération* et de quatre journaux bulgares: *Démokratzia*, *Douma* (l'un pour, l'autre contre le candidat), *Troud* et *24 tchassa* – les journaux à plus gros tirages se disant neutres.

Nous avons groupé les types de discours rapporté en deux catégories: discours cités et discours reformulés. Nous allons essayer d'ordonner les formes du DR dans un continuum en partant de celle qui se rapproche le plus du dit d'origine (le discours direct) pour arriver à celle qui efface l'énonciation d'origine pour transformer le dit en simple fait discursif.¹ Chaque forme suivante perd des éléments de l'énonciation d'origine qui s'estompe de plus en plus et finit par se fondre dans l'énonciation seconde.

1. Discours cité où les deux énonciateurs sont nettement démarqués par les guillemets. Beaucoup de linguistes mettent un signe d'égalité entre *discours direct* et *citation*. Nous allons restreindre le terme de DD à sa forme classique et désigner par *citation* tout énoncé, qu'elle qu'en soit la longueur, entouré de guillemets de citation. Pour nous le discours cité peut être subdivisé en trois types essentiels: *citation indépendante*, *citation intégrée* qui reprend au moins une proposition achevée, insérée dans la

¹ À l'instar de Sullet-Nylander (2001) nous avons opté pour cette orientation, parce que les discours autres servent de point de départ au langage de la presse. L'idée de l'existence d'un continuum entre les formes de DR est chère à Rosier. La dernière version qu'elle en propose (2003: 148) est orientée dans deux axes : homogénéité-hétérogénéité (DN, DIL, DI, formes mixtes) et hétérogénéité-homogénéité (formes mixtes, DD, DDL, énoncé doxique).

reformulation du discours, et *citation fragmentée* (îlot textuel). Les deux dernières peuvent être subdivisées en *transposée* et *non-transposée*.

1.1. Citation indépendante

C'est le discours cité, tel qu'il apparaît dans le cadre du discours direct classique, où il est syntaxiquement indépendant, entièrement défini par la déixis de la situation d'énonciation primaire. À part dans le syntagme introducteur et son pivot le verbe, le positionnement du journaliste par rapport au dit et/ou à son auteur se fait sentir dans la mise en avant de la parole citée, dans les accents mis par le gras et la grosseur des caractères dans les titres, les intertitres, les carrés, les légendes des photos, etc.² Le discours direct n'est pas très fréquent dans la presse bulgare (16% des 225 exemples de DR relevés). Les journalistes bulgares ont tendance à réserver le DD classique aux affirmations plus personnelles sans caractère officiel. La part du DD dans la presse française n'est pas importante non plus (23% des 683 exemples analysés). Pourtant les formes de rapport qui s'y substituent, comme nous allons le voir, ne sont pas les mêmes. La rareté du DD renforce son caractère marqué déjà par sa démarcation typographique et morpho-syntaxique du reste du texte.³

1.2. Citation intégrée

Elle est syntaxiquement dépendante du discours citant et forme parfois avec lui des *formes mixtes* où *hybrides* où "cohabitent" les traits classiques du discours reformulé et du discours cité. Dans les journaux bulgares, tout comme dans les journaux français où elles sont beaucoup plus fréquentes, nous avons relevé des citations intégrées dans tous les types de discours reformulé. Dans la plupart des cas, l'indifférenciation personnelle et temporelle tend à neutraliser la confrontation entre citation et reformulation. La présence d'éléments déictiques subdivise la citation intégrée en deux sous-groupes:

a) citation non-transposée – terme plus large que *discours direct avec que*, proposé par Laurence Rosier⁴. Nous l'avons choisi parce que toutes les reformulations du discours l'accueillent. Les éléments déictiques renvoient à la situation de communication d'origine, et créent une structure syntaxique hétérogène:

- (1) Стоянов обаче обеща, ако спечели изборите, "да работим заедно и да имаме по-големи успехи". (24 часа, 11.10.01)
 [Stoyanov a pourtant promis, s'il gagne les élections, "que nous travaillerons ensemble et que nous remporterons des succès encore plus notoires". à un dîner avec des hommes d'affaires) - DI]

² v. Mouillaud et Tétu, 1989 : 131-138.

³ v. Marnette 2003: 135.

⁴ 1999 : 217. Dans le schéma du continuum du système du DR qu'elle propose (2003 : 148) elle le désigne comme *discours indirect mimétique*.

b) citation transposée – terme que nous avons préféré au *discours indirect quasi-textuel* de Jacqueline Authier⁵ et au *discours indirect avec guillemets* de Laurence Rosier⁶ pour les mêmes raisons : son emploi déborde le cadre strict du discours indirect. Dans la citation transposée les éléments déictiques sont ceux du rapporteur et la structure syntaxique reste homogène malgré les guillemets :

- (2) Пред съдебната банка трябвало да бъдат изправени и онези "гешефтари, които чрез банки и пирамиди източили парите на българите". (*Труд*, 8.02.03)
[On devrait citer en justice également tous ces "affairistes qui par l'intermédiaire de banques et de pyramides avaient saigné à blanc les Bulgares". – reprise d'une réplique de l'écrivain bulgare Anton Dontchev - DIL.]

Les modifications syntaxiques n'empêchent pas que le dit garde un effet de discours direct. Nous partageons la thèse de Rosier que ces formes hybrides, par le décalage qu'elles offrent, attirent l'attention, créent un effet de surmarquage, d'hyperréalisme.⁷

1.3. Citation fragmentée ou ilot textuel (appellation proposée par Jacqueline Authier) qui, au sein d'une reformulation, renvoie au dit d'origine. Elles sont plutôt rares dans les journaux bulgares. Toutefois, tout comme dans les journaux français, elles peuvent se combiner avec le discours enchâssant dans des formes hybrides, être :

a) non transposée

- (3) Симеон казал, че хубаво би било повече хора да присъстват, "а не само монте хора", допълни Бучков. (*Труд*, 30.04.03)
[Siméon avait dit qu'il serait bien qu'il y ait plus de monde, "et non pas que mes gens à moi", a ajouté Boutchkov [un des proches du premier-ministre Siméon Saxe-Kobourg-Gotha] - DIL.]

b) transposée

- (4) Камелия Касабова се "умори от сложната нормативна материя". (*Монитор*, 19.10.01)
[Kamélia Kassabova [vice-présidente de l'Assemblée nationale] "s'est sentie fatiguée de la matière normative compliquée".]

Les citations fragmentées et intégrées n'apparaissent que dans 5 % des exemples bulgares. Elles sont présentes par contre dans 55,5% des exemples, tirés des journaux français. Ces reformulations avec citations qui permettent de marier la concision à la fidélité au dit d'origine envahissent de plus en plus le terrain du discours direct.

2. Discours reformulé

La forme de discours rapporté qui fait le pont entre le discours cité et le discours reformulé est le

⁵ 1993 : 14.

⁶ 1999 : 245.

⁷ 2002 : 31.

2.1. Discours direct reformulé

Les mots, cités sans guillemets pour être distingués de la citation textuelle, sont plus ou moins modifiés, "traduits" par le citeur, mais la forme conservée du discours direct (discours citant, discours cité) crée un effet de fidélité au dit d'origine et l'attribue entièrement à son auteur. L'absence de guillemets crée pourtant la possibilité d'équivoque dans la prise en charge du dit, ce qui, d'après les manuels français et belges de journalisme, est inadmissible pour la presse. Ils exigent "une frontière claire (typographique et attributive) entre les différents énonciateurs, même si les discours guillemetés ne sont pas littéraux."⁸ Voilà pourquoi dans les rares cas où elle recourt à ce type de reprise (10% des occurrences dans notre corpus) le dit est attribué soit d'avance, soit par une incise intercalée juste après les premiers mots :

- (5) **IMPUNITÉ ZÉRO, SAUF POUR MOI** (*Libération*, 20.02.02 sur une grande photo de Chirac qui occupe la une)
- (6) C'est, estime Jacques Chirac, le seul moyen de tenir compte de la «diversité» des entreprises, et de rendre aux salariés la "liberté de travailler et de gagner plus". (*Le Figaro*, 28.02.02).

Dans la presse bulgare, au contraire, l'effacement de la frontière entre la parole du journaliste et celle de l'autre paraît recherché. Les journaux bulgares omettent souvent de mettre des guillemets même quand les mots sont littéralement reproduits. On pourrait y parler plutôt de *discours direct non-guillemeté*. Cette pratique n'est pas récente. Elle était fréquente dans la presse totalitaire sous l'influence, selon toute évidence, de la presse soviétique où le linguiste ukrainien Tchoumakov a repéré l'emploi fréquent de cette forme.⁹ Il la désigne comme *discours direct libre* – terme que nous ne pouvons pas accepter, vu l'existence de l'incise qui marque la présence du rapporteur. Les journaux publiaient sans guillemets surtout les déclarations officielles des dirigeants bulgares ou bien celles des dirigeants des "partis-frères". L'explication pourrait être recherchée dans le fait que ces gens-là étaient considérés comme porte-voix du parti, ergo de l'Etat, donc leur parole était plus ou moins dépersonnalisée. Dans la presse post-totalitaire, le manque de guillemets est sorti du domaine officiel pour devenir une modalité dominante de rapport. Dans notre corpus, 44% des occurrences sont de ce type, dont 75% apparaissent dans le journal qui soutenait la candidature de Petar Stoyanov. Nos observations nous permettent d'affirmer que les journaux bulgares en ont fait un moyen privilégié pour suggérer leur adhésion au dit qu'ils rapportent :

- (7) България получи категоричната подкрепа на Франция за българския график за своето европрисъединяване. Подкрепата е за приключване на преговорите през 2004 г., подписване на договора за присъединяване през 2005 г. и реално членство в ЕС през 2007 г.

⁸ Rosier, 2002 : 29.

⁹ C'est Radishtchev qui y recourt le premier dans son écrit politique *Voyage de Saint-Petersbourg à Moscou* (1790) – synthèse entre style journalistique et style littéraire. C'est notamment dans cette synthèse que Tchoumakov, voit l'origine de cette forme (1975: 48-55).

Това обяви президентът Георги Първанов след среща с френския си колега Жак Ширак [...] (*Труд*, 29.11.03)

[La Bulgarie a reçu le soutien catégorique de la France concernant les délais qu'elle prévoit pour son intégration à l'Europe : à savoir achèvement des négociations en 2004, signature de l'accord pour l'intégration en 2005 et adhésion effective en 2007.

C'est ce qu'a annoncé le président Gueorgui Parvanov à la suite de ses entretiens avec son homologue français Jacques Chirac.]

Cet exemple est typique de ce type de reprise. L'attaque de l'article semble de prime abord endossée par le journal. L'incise qui n'apparaît qu'en fin de paragraphe (en l'occurrence même à la ligne), lui redonne son statut de parole rapportée. Ainsi la parole citée en position topicale liminaire perd son caractère saillant que les guillemets et l'italique lui confèrent dans la presse française¹⁰, mais en revanche elle paraît validée comme un fait.

Un effet semblable peut être obtenu dans les titres où le journaliste joue avec le gras et la grosseur des caractères. La source est annoncée en plus petits caractères au-dessus, devant ou sous le titre et c'est le dit, mis en vedette, qui s'impose d'emblée. Il fait l'effet d'un fait et ce n'est qu'après coup que l'œil le reconnaît comme parole endossée par son auteur. Excellente possibilité de parler *avec* les mots de l'autre, dont les journaux bulgares profitent largement¹¹ :

(8) Актърът Стефан Мавродиев:

Шена вулгарни типове разиграват цял народ (*Труд*, 14.02.2004)

[Le comédien Stefanc Mavrodiev :

Une poignée de types vulgaires font tourner en bourrique tout un peuple]

(9) На пазара:

У нас вече е нетърпимо – като в Ирак (*Сеза*, 21.03.03)

[Au marché:

Chez nous ce n'est plus supportable – comme en Irak]

La présence des guillemets dans les journaux français atténue cet effet. Elle ne permet pas au journaliste de substituer, mais seulement de joindre sa voix à celle de l'autre.

Le journal peut également mettre en avant la parole pour polémiquer avec :

(10) България има нужда от ПАРАЛЕЛНА интеграция в Европейския съюз и НАТО. Европа е клуб, в който се влиза с две карти - една на Европейския съюз и една на НАТО.

Тези думи звучат добре, но издават една от многото заблуди на синия кандидат-президент във външнополитическата област. (*Дума*, 17.10.96)

¹⁰ v. Tuomarla, 2000 : 182.

¹¹ Notre thèse que le dit, mis en avant sans guillemets, marque l'adhésion du journal est appuyée par la remarque de Thaumoux que « lorsque les guillemets ou les italiques ne sont pas placés là où ils sont attendus, le discours signifie que les énoncés appartiennent de plein droit à son espace » (2002 : 110). Nous puisons aussi nos arguments dans l'analyse que font Mouillaud et Tétu pour la mise en avant du dit dans les titres des journaux français (1989 : 136-138).

[La Bulgarie a besoin d'une intégration PARALLÈLE à l'Union européenne et à l'OTAN. L'Europe est un club qui demande deux cartes d'adhésion -- celle de l'Union européenne et celle de l'OTAN.

Ces mots font un bel effet, mais révèlent une des nombreuses méprises du candidat des Forces démocratiques à la présidence.]

Le journaliste se place dans ce cas au même niveau que celui qu'il cite, en revendiquant lui-même le rôle d'actant du jeu politique¹². L'objection ou l'incise conclusive qui mine d'une façon ou d'une autre la parole citée, y font revenir en la chargeant de cette "pesée critique plus forte de l'ordre de *prétendre*" dont parle Laurence Rosier¹³ et qui résulte, selon nous, du fait de l'attente trompée.

Le nom de l'auteur du dit, mis en avant, accentué ou non par rapport à sa parole, guillemetée ou pas, légitime son discours grâce à son autorité.

ПЕТЪР СТОЯНОВ : Ще се кандидатирам като независим за следващите избори. (*Труд*, 6.10.01)

[PETAR STOYANOV : Je vais me présenter comme candidat indépendant aux prochaines élections]

2.2. Discours indirect

Les deux univers de croyance sont séparés par la particule *que* en français, *че* en bulgare. Le rapporteur endosse sa reformulation, répond de sa fidélité à la parole d'origine, dont le contenu est laissé à la charge de son auteur. Il fait sentir son positionnement par son discours introducteur, ainsi que par le mode verbal choisi pour la reformulation. En français, il mise sur le respect ou le non respect de la concordance des temps qui peut subjectiver ou objectiver le dit.¹⁴ Le bulgare n'exige pas la concordance des temps mais il dispose de deux modes indirects. L'un, tout en médiatisant la parole, souscrit à sa vérité. Il est appelé *conclusif* ou *présomptif* et signale en principe que le dit est le résultat d'une déduction¹⁵. La forme en est périphrastique (auxiliaire + participe passé actif). Dans le cas du discours indirect, il ne fait que marquer ce qui ne pourrait pas être une affirmation personnelle du rapporteur :

- (11) Твърди се, че [Зоран Джинджич] с успял да убеди армията и службите за сигурност да не защитават режима на Милошевич. (*Стандарт*, 14.03.03)

[On affirme que [Zoran Djindjic] a réussi à persuader l'armée et les services de sécurité de ne pas défendre le régime de Miloshevic.]

L'autre mode indirect, d'où l'auxiliaire disparaît, accentue la distance entre rapporteur et parole rapportée. Il pose le dit comme incertain ou faux pour le rapporteur et le charge de différentes valeurs modales - de réserve, de doute, d'ironie, voire de rejet, assumé surtout

¹² v. Mouillaud et Tetu, 1989 : 144.

¹³ 1999 : 141.

¹⁴ v. Bertonneau & Kleiber, 1997

¹⁵ Guentcheva, 1996 : 49.

par sa forme surcomposée¹⁶. Zlatka Guentchéva l'analyse en détails, elle l'appelle *médiatif*, mais pour pouvoir englober également sa présence dans des formes où la source est explicitée et où sa valeur médiative s'estompe, nous avons opté pour le terme plus large de *distanciel*, proposé par Krassimir Mancev¹⁷.

- (12) Пак същият Петър Стоянов обяви, че бил готов със своята програма за управление от висотата на сградата на Дондуков 2. (*Дума*, 28.09.96)
[Toujours le même Pctar Stoyanov a annoncé qu'il était prêt avec le programme de la politique qu'il va mener du haut du siège de la présidence au 2, bd Dondoukov.]

2. 3. Discours indirect libre

Il désigne un discours qui, par son sens, et par sa forme devrait être soumis à un syntagme introducteur du type *il a dit que*. Toutefois, celui-ci en est absent ou bien apparaît en incise intercalée ou postposée. Dans ce type de discours rapporté, il est souvent difficile de dire qui en fait prend en charge le dit. La voix du rapporteur et celle de l'auteur de la parole se confondent :

- (13) Стоянов ще следва същата политика, както и досега. (24 часа, 14.10.01)
[Stoyanov va suivre la même politique que jusqu'à présent.]

Par le conclusif, le rapporteur se pose comme médiateur d'une constatation qu'il considère comme vraie. Comme cette constatation peut être le résultat d'investigations faites par le journal lui-même, de prime abord le dit de nouveau acquiert le statut de fait. Ce n'est qu'après coup qu'il reprend son statut de parole :

- (14) Петър Стоянов е взел 1,5 милиона лева от Майкъл Чорни за предизборната си кампания. Това заяви Богомил Бонев в предаването "Наблюдател" по Нова телевизия. (*Дума*, 5.11.01)
[Pctar Stoyanov a reçu 1,5 mln de leva de Michael Tchorni¹⁸ pour financer sa campagne électorale. C'est ce qu'a annoncé Bogomil Bonev¹⁹ dans l'émission télévisée "Observateur".]

Le distanciel, comme le conditionnel français, permet au rapporteur de laisser la parole sur le compte de son auteur :

- (15) Само Стоянов и вицето му можели да обединят нацията. Дано! (*Труд*, 2.10.96)
Ce n'est que Stoyanov et son « vice- » qui seraient en mesure d'unifier la nation. Espérons-le ! (Troud, 2.10.96)

¹⁶ il s'agit de *преизказно наклонение*.

¹⁷ 1987 : 155.

¹⁸ Maffieux russe, lié aux services secrets, chassé de la Bulgarie en 1999

¹⁹ Concurrent de Stoyanov à la présidence.

La réplique du journal, conjuguée à la désignation familière et dévalorisante *вицето* du candidat à la vice-présidence, charge le distanciel d'ironie, pose que la prétention rapportée est fautive. La forme surcomposée du distanciel exprime à elle seule une forte réserve qui va jusqu'à la réfutation.

- (16) Той [Петър Стоянов] бил отишъл [в Германия] не да дири подкрепа за себе си, а за националните интереси (24 часа, 11.10.96)
 [Il [Petar Stoyanov] y serait allé [en Allemagne] non pas pour chercher du soutien pour lui-même, mais pour défendre les intérêts de la nation.]

Dans notre corpus sont repris au DIL presque exclusivement les promesses et les propositions du candidat. L'alternance donc se fait entre le futur et le conditionnel, répartis presque à égalité 7 à 9 occurrences dans les exemples français. Le conditionnel dans tous les cas ne fait que céder la parole à Chirac. À l'opposé, toutes les 11 occurrences du *distanciel* bulgare, deux fois plus nombreuses que celles où le mode verbal est direct, sont chargés de réticence, de raillerie, d'ironie, etc. Il tient souvent lieu d'argument, d'analyse critique en principe déficients dans les journaux bulgares.

En ce qui concerne les informations journalistiques, là les temps primaires alternent avec le conditionnel et le distanciel dits épistémiques. Ils laissent sous-entendre un introducteur indéfini du type *on dit que, on nous informe que* :

- (17) Садам бил заве.тен тайно в САЩ (Труд, 9.02.04) - distanciel
 [Saddam aurait été emmené en cachette aux États-Unis]

Le recours au *conditionnel* est fortement déconseillé par les manuels de journalisme pour le flou énonciatif qu'il introduit. Le *distanciel* abonde, par contre, dans les journaux bulgares, surtout dans *Troud* et *24 tchassa*, des journaux qui se veulent pourtant de qualité. Il rend peu crédibles leurs informations, les rapproche du potin, de la presse à sensation.

2.4. Discours attribué par *selon, pour, d'après X*

Si l'assertion dans le discours indirect porte sur l'autre acte de parole, dans le cas des modalisateurs en discours second c'est l'affirmation elle-même qui en est l'objet.²⁰ Ils ne font que médiatiser l'énonciation²¹, la relativiser. Nous considérons que ces formes, tout en étant des formes à part, devraient faire partie du système du DR. Bien qu'elles ne représentent pas "une énonciation sur une autre énonciation"²², elles permettent différents degrés de distance, signalés par la place de l'attribution et par le mode verbal choisi, influencés également par la nature de l'affirmation reprise²³.

²⁰ v. Authier, 1992 : 39.

²¹ v. Guentchéva, 1996.

²² Maingueneau, 1998 : 117.

²³ En ce qui concerne le discours électoral, nous avons constaté que si ces modalisateurs ne font qu'attribuer les constatations des problèmes, ils sont en mesure de suggérer une certaine réserve quand ils introduisent des mesures de changement proposées, pour aller jusqu'à détruire les tentatives d'autovalorisation du

- (18) Според сръбските медиин убийците [на Джинджич] са на възраст между 20 и 30 години. (Стандарт, 14.03.03)

[Selon les medias serbes les assassins [de Djindjic] ont entre 20 et 30 ans. À comparer avec : *Les assassins [de Djindjic] ont entre 20 et 30 ans, selon les médias serbes.* où l'affirmation semble posée comme un fait, jusqu'au moment de son attribution.]

Le recours au distanciel, ainsi qu'au conditionnel français, va normalement de pair avec la préposition des modalisateurs. Ils accentuent la distanciation, leur valeur médiative s'estompe pour céder la place à des valeurs modales et aléthiques²⁴ :

- (19) Според свидетел на убийството, цитиран от АФП, снайперистът стрелял от сграда, която в миналото е била използвана от военни. (Стандарт, 14.03.03)

[D'après un témoin de l'assassinat, cité par l'AFP, le tueur aurait tiré d'un bâtiment qui dans le passé a été utilisé par des militaires.]

Le *distanciel* apparaît dans 7 des 22 exemples bulgares de notre corpus, tandis que le conditionnel n'est présent que dans 4 exemples français. Dans les journaux français, en revanche, la démarcation est souvent appuyée par les guillemets. Leur utilisation est massive - dans 35 des 41 occurrences, dont 16 représentent des citations intégrées. Ce qui nous fait affirmer que ces modalisateurs assument de plus en plus dans la presse française le rôle d'introducteurs de discours cité :

- (20) [...] selon le président-candidat, "notre fiscalité est devenue trop lourde, parfois confiscatoire". (Le Figaro, 28.02.02)

À l'opposé, seulement 4 des 22 occurrences bulgares portent des citations.

2.5. Discours narrativisé²⁵

Il résume la parole de l'autre, l'assimile, transforme le dire en faire. La prise de position y est suggérée surtout par les présupposés que le verbe introducteur véhicule (pour ne citer l'exemple déjà classique de *dénoncer* et d'*accuser*). Les journaux bulgares s'en servent assez peu (seulement 5% de tous nos exemples). Cette modalité de rapport, la plus concise, est, par contre, privilégiée par les journalistes français. Avec ses 33% des exemples de notre corpus, à 71 % envahis de citations, elle dépasse le DI et ses 25%.

Pour conclure : les préférences des journaux français et bulgares pour les différentes formes de DR déterminent également le choix des moyens qui suggèrent l'attitude envers les mots de l'autre. Pour "dire" leur approbation du dit les journalistes bulgares recourent surtout aux accents, mis par la typographie, par la mise en avant de la parole, citée le plus souvent sans guillemets. La désapprobation se concentre dans les nuances modales

candidat ou la dévalorisation de ses concurrents. Le fonctionnement de *selon, pour X*, pour nous, se rapproche de celui des verbes d'opinion.

²⁴ v. Dendale, 1993.

²⁵ Avec Marnette (2003: 134-135) nous rangeons sous le DN toutes les extensions du verbe sauf la complétive et la proposition infinitive qui relèvent du DI.

assumées par le distanciel. Ce n'est que dans 1/3 des exemples dans notre corpus que la parole de l'autre se voit soumise à un verbe introducteur qui, dans la grande majorité des cas (72%) est déclaratif neutre. L'éventail de ces verbes n'est pas très large, il n'y en a que 18 qui reviennent – surtout *dire, déclarer, souligner, ajouter*, etc. La monotonie que le nombre restreint de ces verbes risque de conférer au récit journalistique (danger assez redoutable pour la presse) est évitée dans une certaine mesure notamment par la mise en avant de la parole elle-même qui en fait pose le rhème (le discours cité) avant le thème (le discours citant) en y attirant l'attention de la sorte et en reléguant le verbe introducteur au second plan.

Dans les journaux français le rapport s'inverse. Dans 2/3 des cas l'effet des paroles est déterminé par un verbe introducteur. Les verbes utilisés par les journalistes français traduisent surtout des actes locutifs (60% des occurrences relevées). Ils offrent une gamme assez riche et variée (dans notre corpus nous avons répertorié 59 verbes différents). Des chercheurs américains voient dans cette richesse de verbes introducteurs, caractéristique pour la presse française, un danger potentiel de manier la parole politique, de nuire à la clarté du récit journalistique.²⁶ Nos observations sur ce corpus assez important, tiré des trois journaux français, réputés comme des journaux de référence, pendant la période électorale où se joue l'avenir d'un homme politique, nous font affirmer que les journalistes français s'efforcent d'être objectifs malgré le large éventail de verbes introducteurs auxquels ils recourent. La richesse, la variété, les trouvailles linguistiques sont des avantages pour un journal. Il suffit de ne pas en abuser et de ne pas en faire une fin en soi au détriment de l'objectivité de l'information. D'ailleurs le grand nombre de verbes déclaratifs dans les journaux bulgares est loin de garantir leur attitude neutre à l'égard de la parole qu'ils rapportent.

La presse bulgare ne fait que ses premiers pas en tant que presse libre. Elle a encore à apprendre en ce qui concerne le traitement de la parole autre, la stricte démarcation des énonciateurs qu'elle met en scène, le respect pour eux et pour leur parole.

Références

- Authier, J., 1978, "Les formes du *discours rapporté*. Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés", *DRLAV*, N° 17, p. 1-87.
- Authier-Revuz, J., 1992, 1993, "Repères dans le champ du discours rapporté", *L'information grammaticale*, Paris, n 55, p. 38-42, n 56, p. 10-15.
- Berthonneau A.-M. & G. Kleiber, 1997, "Subordination et temps grammaticaux : imparfait en discours indirect", *Le Français moderne*, LXV, n. 2, p. 113-141.
- Dendale, P., 1993, "Le conditionnel de l'information incertaine : marqueur modal ou marqueur évidentiel ? ", in : Gerold Hilty (éd.), *Actes du XXe Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, Université de Zurich (6-11 avril 1992), Tübingen, Francke Verlag, tome 1, p. 165-176.

²⁶ v. Torck, 1998 : 793.

- Guentchéva, Z., 1990, "L'Énonciation médiatisé en bulgare", *Revue des études slaves*, LXII/1-2, p. 174-196.
- Guentchéva, Z., 1994, "Manifestations de la catégorie du médiatif dans les temps du français", *Langue française*, 102, p. 8-23.
- Guentchéva, Z. (éd), 1996, *L'Énonciation médiatisée*, Louvain-Paris, Éditions Peeters.
- Haillet, P., 1998, "Le conditionnel d'altérité énonciative et les formes du discours rapporté dans la presse écrite", *Pratiques* N 100, décembre, p. 63-79.
- Maingueneau, D., 1991, *L'Énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette Supérieur.
- Maingueneau, D., 1998, *Analyser les textes de communication*, Paris, Nathan=
- Mancev, K., 1987, Organisation interne des systèmes verbo-temporels de l'indicatif en français et en bulgare, *Philologia*, Sofia, 17-18, p. 140-155.
- Marnette, S., 2003, "Stratégies du discours rapporté et genres de discours dans la presse contemporaine", in *Formes et stratégies du discours rapporté : approche linguistique et littéraire des genres de discours*, *Estudios de lengua y literatura francesas*, n 14, Universidad de Cádiz, p.127-147.
- Mouillaud, M. & J.-F. Tétu, 1989, *Le journal quotidien*, PUL, Lyon.
- Rosier, L., 1999, *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*. Paris, Bruxelles, De Boeck & Larcier s.a., Département Duculot.
- Rosier, L., 2000, "Les "bâtards" du discours : de la nomenclature, des discours grammaticaux et des pratiques de référence en matière de discours rapporté en français", *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, 1-4, pp. 325-343.
- Rosier, L., 2002, "La presse et les modalités du discours rapporté: l'effet d'hyperréalisme du discours direct surmarqué", *L'Information grammaticale*, N° 94, p. 27-32.
- Rosier, L., 2003, "Le discours indirect libre: un discours en liberté surveillée", *Bulletin de la société de stylistique anglaise*, numéro spécial *Stylistique et énonciation : le cas du discours indirect libre*, p. 143-155.
- Sullet-Nylander, F., 2001, "Reported speech in French media discourse", in W. Vagle & K. Wikberg (eds.) *New Directions in Nordic Text Linguistics Discourse analysis : Methodological Issues*. Novus förlag, Oslo.
- Sullet-Nylander, F., 2004, "Le discours narrativisé : quels critères formels ?", in J.-M. Lopez-Muñoz, S. Marnette & L. Rosier (éds.). *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, p. 386-397.
- Thaumoux, J.-H., 2002, "Le discours confidentiel de l'extrême droite", *Faits de langue*, Ophrys, n° 19, pp. 109-116.
- Torck, D., 1998, "Partial quotes in headlines and subheads in *Le Monde*. An exploration in polyphonic journalistic writing and option forming", F. van Eemeren et al. (eds.) *Proceedings of the Fourth International Conference of the International Society for the Study of Argumentation*, Sic Sat. Amsterdam, p. 791-798.
- Tuomarla, U., 2000, *La citation mode d'emploi. Sur le fonctionnement discursif du discours rapporté direct*. Academia Scientificarum Fennica. Scr. Humaniora. Tom. 308. Saarijärvi, Finlande.

32

Le rôle de *pour* et de *selon* relativement aux fonctions des séquences échos dans la presse écrite

Laurent Perrin

Université de Metz, France

Le fait de *rapporter* ou de *représenter* un discours ou un point de vue, sous forme de *séquence écho*, dans le cadre d'un discours de premier niveau, les différents procédés sur lesquels se fondent cette intégration, peuvent être abordés sous deux angles différents. On peut s'interroger sur les formes en soi, tenter de décrire les faits sémiotiques et sémantico-syntaxiques en quoi consiste cette intégration, se demander ce qui rapproche et ce qui oppose le style direct au style indirect et indirect libre, et le style direct ou indirect libre aux diverses formes d'intertextualité, de polyphonie, etc. Mais on peut aussi laisser cela de côté temporairement, et se poser d'entrée de jeu la question de la fonction de ces procédés dans le discours. Plutôt que de se demander comment, par quels moyens, se demander pourquoi l'on a recours à diverses formes de séquences échos.

Afin de démontrer que les faits en question, au-delà de ce qui les caractérise formellement, reposent sur des régularités fonctionnelles associées à certaines pratiques ou stratégies du locuteur dans la communication, je m'y suis intéressé ces dernières années sous différents angles. Avec Denise Deshaies et Claude Paradis, nous avons considéré la fonction des reprises dites *diaphoniques*, à savoir des répétitions ou reformulations du discours de l'interlocuteur dans la conversation, en relation aux marques linguistiques et prosodiques qui s'y rattachent, à leurs effets sur la structuration dynamique des dialogues (Perrin, Deshaies & Paradis 2003). Il nous est apparu que les reprises en question sont systématiquement pourvues d'une fonction soit de *prise en compte* (signaux de 'back-channel'), soit de *question écho* (demande de confirmation, d'éclaircissement), soit encore de *réponse écho positive* ou *négative* (c'est-à-dire confirmative, concessive, réfutative ou sarcastique, ironique, etc.). Avant ces recherches sur les reprises diaphoniques dans le dialogue, je m'étais aussi intéressé, en collaboration cette fois avec Diane Vincent, aux diverses fonctions du discours rapporté et autres formes d'échos dans le récit (Vincent et Perrin 1999). Inspiré par les travaux de Labov sur le récit oral dans les interactions conversationnelles, et en nous fondant sur une approche à la fois pragmatique et sociolinguistique, nous soutenions notamment que les discours et points de vue représentés dans un récit, imputés aux personnages de l'histoire relatée, pouvaient être associés à un nombre limité de fonctions que nous avons appelées *narrative*, *illustrative*, *appréciative* et *autoritaire*. Comme celles des reprises diaphoniques dans un dialogue, ces fonctions sont impliquées dans la structuration dynamique des récits non seulement à l'oral mais aussi à l'écrit, notamment dans les récits littéraires.

Ces fonctions pragmatiques des séquences échos sont plus ou moins tributaires de différents paramètres contextuels, notamment de certaines propriétés génériques ou praxéologiques. À quel que niveau que ce soit, ce que prétend faire le locuteur à travers son discours (converser, raconter, argumenter, informer, instruire, etc.), semble avoir une certaine influence sur la fonction pragmatique des séquences échos susceptibles d'être mises en jeu. Ainsi les reprises diaphoniques à fonction de question ou de réponse écho, par exemple, ne se conçoivent que relativement à un dialogue au moins virtuel, les reprises à fonction de prise en compte relativement à une conversation en face à face, les séquences échos narratives relativement à un récit, etc. Dans le discours d'information journalistique dont il sera question ici, certaines fonctions ne sont jamais activées, ou tout à fait exceptionnellement, tandis que d'autres semblent au contraire plus souvent sollicitées, parfaitement accordées aux activités superordonnantes du sujet parlant (Mouillaud & Tétu 1989). Trois fonctions seront au premier plan de nos observations dans cette étude: nous parlerons de séquences échos à fonction respectivement *narrative*, *délibérative* et *modale* (ou *évidentielle*). Bien que ces fonctions puissent être activées dans d'autres types de contextes, indépendamment de toute activité journalistique, certains de leurs effets semblent être accentués dans la presse écrite. Si les séquences échos *narratives* consistent systématiquement, de la part du locuteur rapporteur, à ne pas prendre position, à ne pas s'engager personnellement à l'égard de la vérité ou de la fausseté du point de vue qu'elles expriment, et si au contraire les séquences échos *délibératives* manifestent un accord ou un désaccord du locuteur à l'égard de ce point de vue, ces fonctions prennent un relief particulier dans la presse écrite (où l'attitude du journaliste à l'égard des propos qu'il rapporte est prépondérante). Et de même, si les séquences échos *évidentielles* consistent à spécifier la source, l'origine d'une information que le locuteur a acquise par ouï-dire (Dendale et Tasmowski 1994), on conçoit aisément ce qu'une telle fonction peut avoir de déterminant dans un article de presse (où le journaliste est tenu de préciser d'où il tire les informations qu'il donne, de citer ses sources précisément). Au-delà de ces questions socio-pragmatiques, relatives aux fonctions des séquences échos dans le discours, l'objectif de cette étude sera de formuler quelques hypothèses relatives aux instructions sémantiques susceptibles d'être associées aux prépositions *pour* et *selon* comme marqueurs de séquence écho. Très fréquemment exploitées dans la presse écrite, ces prépositions y jouent un rôle déterminant en ce qui concerne la fonction susceptible d'être attribuée aux séquences échos qu'elles qualifient en incise. Il n'est d'ailleurs pas exclu que certains de leurs emplois journalistiques contribuent à influencer diachroniquement leur signification linguistique, quel que soit le contexte où elles apparaissent.

1. Séquences échos référentielles et séquence échos modales

À un niveau général propre à toute forme de production langagière, les séquences échos permettent de faire alternativement deux choses différentes. Elles peuvent consister à informer de ce que quelque chose a été dit (ou pourrait être dit, ou pensé) par quelqu'un, éventuellement accompagné de précisions concernant la façon dont cela a été dit dans le cas d'un discours rapporté au style direct, parfois simplement à citer un mot ou une expression. Dans ces conditions la séquence écho n'est nullement constitutive de ce qui est communiqué

par le locuteur rapporteur; elle est sémantiquement inerte, inactivée, dans le discours du rapporteur; elle ne fait que produire (ou reproduire) l'objet de référence de ce qui est communiqué. Nous parlerons alors de séquence écho *référentielle*. Mais bien souvent les séquences échos ne sont nullement inertes ou inactivées en ce sens. Plutôt que de constituer le simple objet de référence d'une information de premier niveau communiquée par le rapporteur, elles expriment au contraire une information qu'il prend personnellement à son compte. Il ne s'agit plus dès lors fondamentalement de faire savoir que quelque chose a été dit, mais plutôt de modaliser allusivement ce que le locuteur cherche personnellement à communiquer (afin de préciser d'où il tire ses informations, de leur attribuer plus d'authenticité, de force de conviction, ou encore de ne pas en prendre toute la responsabilité, de les tenir à distance). Nous parlerons dans ce cas de séquences échos à fonction *modale* (vs *référentielles*) (Perrin 2004). Une telle opposition dépasse largement ce qui oppose, selon Jacqueline Authier-Revuz (1995), les faits de *modalisation* (ou de *connotation*) autonymique aux formes de simple autonymie, ou les formes dites de *modalisation en discours second* aux formes de discours rapporté. Bien que chapeautant ces dernières oppositions qui correspondent strictement, chez Authier-Revuz, à des configurations syntaxico-sémantiques distinctes, l'opposition qui nous intéresse est bien plus générale et peut même ne pas être marquée formellement. Ainsi les simples discours rapportés directs ou indirects, par exemple, ne sont pas forcément référentiels, en sens entendu dans cette étude. Selon le contexte, un discours rapporté peut faire l'objet de deux interprétations tout à fait différentes, respectivement modale ou référentielle. Comme le notaient Arnaud et Nicole, dans la grammaire de Port-Royal:

[...] si je dis: *Tous les philosophes nous assurent que les choses pesantes tombent d'elles-mêmes en bas*; si mon dessein est de montrer que les choses pesantes tombent d'elles-mêmes en bas, la première partie de cette proposition ne sera qu'incidente, & ne fera qu'appuyer l'affirmation de la dernière partie. Mais si au contraire je n'ai dessein que de rapporter cette opinion des Philosophes, sans que moi-même je l'approuve, alors la première partie sera la proposition principale, & la dernière sera seulement une partie de l'attribut. Car ce que j'affirmerai ne sera pas que les choses pesantes tombent d'elles-mêmes; mais seulement que tous les philosophes l'assurent. Et il est aisé de voir que ces deux différentes manières de prendre cette même proposition la changent tellement que ce sont deux différentes propositions, & qui ont des sens tout différents (1978 [1662], 174-175).

La première option interprétative ne met pas en jeu un discours rapporté référentiel ordinaire. Selon l'alternative que nous proposons Arnaud et Nicole, les renvois au discours objet (en gras dans l'exemple ci-dessous), ainsi que les séquences échos qui s'y rapportent (en italique) ne visent pas tant à informer de ce que quelque chose a été dit qu'à le reconduire, à le réactiver dans le discours du journaliste, tout en qualifiant son origine évidentielle, les sources du journaliste en l'occurrence:

- (1) L'épidémie sans précédent de grippe aviaire qui touche les élevages de poulets dans neuf pays asiatiques représente, **de l'avis unanime des spécialistes**, *une menace sanitaire de toute première importance pour l'espèce humaine*. **Les études scientifiques conduites sur ce thème aboutissent à la conclusion que tout doit être mis en œuvre en urgence pour parvenir à l'éradication de l'épidémie animale**. [...] *“Les plumes souillées par les fientes et les poussières contaminées constituent donc une source potentielle de virus”*, **souligne un groupe de virologues** [Le Monde, 28/1/04]

Quelles que soient les formes adoptées, variantes de style indirect et finalement citation directe, les séquences échos sont ici purement et simplement assimilées à ce qui est communiqué par le journaliste. D'où la nature en quelque sorte accessoire ou incidente des incises et formules introductives dans l'exemple précédent; on peut en faire abstraction dans l'interprétation sans briser la cohérence de ce qui est communiqué (le texte peut être lu sans faire appel aux séquences en gras). Les déclarations d'Alain Juppé dans l'exemple ci-dessous font l'objet d'une tout autre interprétation. Dans ce cas le journaliste ne communique pas personnellement ce qui a été dit par Alain Juppé; l'allusion à ce dernier n'est alors nullement accessoire:

- (2) Une bonne partie du gouvernement se joint à la haie d'honneur. Quelques élus écrasent une larme. Fait rare, Juppé a écrit son discours. Il s'en excuse et fait part de son état d'esprit: *"J'ai eu vendredi le sentiment que le ciel me tombait sur la tête."* *"Il a aussi parlé des innombrables messages de soutien qu'il a reçus et nous a dit qu'il avait le sentiment que beaucoup de Français l'aimaient"* raconte Bernard Accoyer, vice-président du groupe. (*Libération*, 4/2/04)

Ce passage se clôt sur deux citations directes, pourvues respectivement d'une fonction référentielle et d'une fonction modale. La première citation a une fonction référentielle; en l'occurrence plus spécifiquement narrative. Elle vise essentiellement, par sa fonction référentielle, à faire savoir ce qu'a dit Juppé, et ceci dans le cadre d'un récit consistant à relater une réunion des députés UMP venus soutenir leur président suite à ses récents déboires judiciaires. L'acte de parole rapporté, attribué à Juppé, est alors constitutif des événements relatés, plutôt que du récit proprement dit. La citation est intégrée à l'histoire que le récit relate, mais elle n'est pas constitutive de ce récit; elle n'exprime pas le point de vue du narrateur, c'est-à-dire du locuteur rapporteur. La seconde citation en revanche, attribuée à Bernard Accoyer, participe non de l'histoire, mais du récit proprement dit. Elle intervient au premier niveau qui est celui de la voix narrative elle-même. Ce que raconte Accoyer se confond, se substitue au récit du journaliste. Contrairement à la précédente, cette seconde citation n'a pas pour fonction de rapporter un acte de parole constitutif des événements relatés, mais plutôt de modaliser allusivement ce que le journaliste cherche personnellement à faire savoir. Comme dans l'exemple (1), la fonction de cette dernière citation est *modale* et plus spécifiquement *évidentielle*; elle vise à préciser comment le journaliste a pris connaissance des informations qu'il donne¹. Les séquences échos évidentielles ne sont qu'une valeur parmi d'autres, une application spécifique de la fonction modale, consistant à préciser que les informations communiquées par le rapporteur ont été acquises par ouï-dire.

2. Séquences échos narratives et délibératives

De même que les séquences échos *évidentielles* relèvent d'un genre particulier de citations *modales*, les séquences échos *narratives* relèvent d'un genre particulier de citations *référentielles*. Une séquence écho est *narrative* lorsque l'acte de parole qu'elle prend pour

¹ On peut relever au passage que cette seconde citation comprend elle-même un discours rapporté de second niveau dont la fonction est référentielle. Pour le journaliste, le discours que rapporte Bernard Accoyer, attribué à Alain Juppé, est référentiel.

objet est constitutif d'une histoire relatée, c'est-à-dire d'une suite d'actions consécutives auxquelles renvoient les séquences successives d'un récit (Vincent & Perrin 1999). Dans ces conditions la séquence écho est non seulement référentielle, mais plus précisément narrative; elle consiste à faire savoir ce qui a été dit non pas en soi mais en raison de ce qui s'est produit auparavant et afin d'expliquer ce qui va se produire ensuite. Non seulement ce qui s'y trouve exprimé n'est que l'objet de référence et reste ainsi sémantiquement inerte, distinct de ce qui est communiqué par le rapporteur, mais il faut ajouter que le narrateur ne prend alors même pas position à l'égard de la vérité ou de la fausseté des propos imputé à son personnage; l'accord ou le désaccord du rapporteur est ici tout à fait étranger au sens. Ce dernier point est essentiel, car il va nous permettre de saisir ce qui distingue, parmi les séquences échos référentielles, celles qui sont *narratives* et celles que nous appelons *délibératives*, qui s'opposent à la fois aux séquences échos narratives et aux séquences échos modales (ou évidentielles). Comparons à ce sujet les exemples suivants:

- (3) Loin de contester la crédibilité de M. Key, M. Cheney salue en lui *"un homme très capable qui a beaucoup d'expérience et est allé sur le terrain, en Irak"*, et sort d'un dossier des notes personnelle, écrites de sa main sur de petites fiches en carton, pour mieux répondre aux questions sur ce sujet. [...] Il conclut: *"L'Irak était un endroit très dangereux. Il avait la capacité de produire des ADM [...] même s'il n'y avait peut-être pas de stock."* À la question: *"Saddam Hussein constituait-il une menace directe?"*, il répond: *"Saddam Hussein constituait une menace sérieuse."* Puis l'un des collaborateurs de M. Cheney lui fait passer un petit papier avec un mot manuscrit et le vice-président revient de lui-même à la question des ADM, pour rectifier une phrase précédente: *"A propos des stocks, en fait, et ce qui reste du programme irakien, je ne suis pas prêt à émettre un jugement définitif [...]"* [Le Monde, 29/1/04]
- (4)² Il y a un an, dans son discours sur l'état de l'Union, le président George W. Bush n'avait pas de formule assez alarmiste pour décrire *le danger immédiat que l'arsenal d'armes de destruction massif irakien faisait peser sur les Etats-Unis*. Le 5 février suivant, devant le Conseil de sécurité de l'ONU, le secrétaire d'Etat Colin Powel prétendait *avancer des preuves péremptoires de l'existence d'une telle menace*. Quelques semaines plus tard, évoquant les contraintes de la météo, le président Bush lançait la guerre. *Il n'était pas question d'attendre davantage: le danger était trop grand. Il n'était pas possible de laisser les inspecteurs en désarmement de l'ONU faire leur travail sur place: on en aurait pour des mois, avec ces gens incapables de trouver quoi que ce soit...* À Londres, le Premier ministre, Tony Blair, tenait le même langage: *non seulement les Irakiens disposaient d'ADM, mais ils étaient en mesure de les utiliser dans les 45 minutes d'une attaque contre eux*. Près d'un an après la chute du régime de Saddam Hussein, le chef de la mission d'inspection américaine en Irak vient de livrer ses conclusions. Il a travaillé avec des centaines d'hommes. Il a opéré dans l'environnement favorable d'un pays administré par les Etats-Unis. David Key est formel: *les ADM n'existaient pas*. [Le Monde, 27/1/04]

Dans les deux cas les séquences échos sont référentielles, elles visent à informer de ce qui a été dit; mais pas pour les mêmes raisons, pas dans le même but pragmatique ou discursif. En (3), les citations sont narratives; les actes de paroles auxquels elles font échos relèvent d'une conférence de presse que le journaliste relate, à savoir en l'occurrence de la suite d'actions consécutives que constituent les échanges de questions/réponses rapportées

² Je souligne en italique les séquences échos au style indirect et indirect libre. Les séquences échos directes sont généralement déjà en italique dans les articles de presse.

au style direct, assorties de quelques indications subsidiaires concernant les gestes et comportements de Dick Cheney. Quelles que soient par ailleurs les opinions personnelles que le lecteur pourrait imputer au journaliste à l'égard des propos du vice-président américain, il n'en demeure pas moins que le journaliste se contente alors de nous relater ce qui a été dit, et que cela exclut toute inférence relative à un quelconque engagement de sa part à l'égard de la vérité ou de la fausseté des propos en question. C'est essentiellement la fonction narrative des séquences échos, le fait qu'elles renvoient aux actes de parole constitutifs d'une histoire relatée, qui exclut la prise de position du narrateur à l'égard de ce qui est rapporté. Dès lors que les actes de parole auxquels renvoient les séquences échos référentielles ne relèvent pas d'une histoire relatée, c'est-à-dire d'une suite d'actions temporellement et causalement articulées, leur interprétation s'ouvre à une délibération du locuteur sur la vérité ou la fausseté des propos rapportés. C'est ce qui se produit en (4) où les séquences échos ont une fonction *délibérative* (vs narrative). Bien que référentielles dans la mesure où elles consistent prioritairement à informer de ce qui a été dit (du fait que cela a été dit), les séquences échos ne sont pas pour autant narratives en (4). Certes les actes de paroles auxquels elles font écho sont situés temporellement les uns par rapport aux autres, mais rien n'indique alors qu'ils s'inscrivent dans une suite d'actions consécutives susceptibles de fonder un récit. Bien que référentielles, les séquences échos ne se justifient plus alors à un niveau diégétique, en fonction des événements d'une histoire relatée, ce qui conduit l'interprète à leur associer d'autres motivations au premier rang desquelles figure l'intention du locuteur de spéculer sur la vérité ou la fausseté de ce qui a été dit. Plutôt qu'au déroulement d'une histoire relatée, les séquences échos renvoient alors à une forme de *raisonnement par autorité* au sens de Ducrot (1984), d'argument d'autorité (ou anti-autorité) selon les anciens rhétoriciens, consistant en l'occurrence à opposer un point de vue présenté comme raisonnable, digne de foi, à celui des partisans de la guerre en Irak.

3. Le rôle de *pour* et de *selon* dans le marquage de la fonction des séquences échos

Les deux distinctions établies précédemment – entre séquences échos modales et référentielles, et parmi ces dernières entre séquences échos narratives et délibératives – permettent de rendre compte non seulement de certaines articulations discursives et de certaines stratégies du locuteur dans la communication, mais aussi de certaines formes linguistiques. Les emplois extra-prédicatifs de prépositions comme *pour* et *selon*, *d'après*, par exemple, les nuances de sens entre ces prépositions, ne peuvent être saisies que relativement aux oppositions qui précèdent. Ainsi la préposition *pour* ne s'accorde qu'à un contexte délibératif. Il s'agit d'un marqueur de séquence écho à fonction délibérative. Tout comme *selon* et *d'après*, *pour* est incompatible avec une séquence écho narrative. Dans le passage ci-dessous, *pour* exclut toute intégration diégétique du dernier acte de parole rapporté (*Pour l'avocat, le danger...*). *Pour* interrompt ici temporairement le récit de parole, en instaurant une délibération. Il marque l'intention du locuteur de raisonner sur la vérité ou la fausseté de ce qu'a dit l'avocat:

- (5) *Où sont vos preuves scientifiques pour dire que votre produit a un effet?*, demande la présidente. *Je n'ai jamais dit que le Silanol guérissait*, soutient le prévenu. *Il restructure les défenses immunitaires de l'organisme*. Maître François Jambin, conseil de l'ordre des pharmaciens, le soupçonne de ne pas avoir demandé l'autorisation de mise sur le marché pour

"éviter un désaveu sur les capacités réelles de son produit". Pour l'avocat, "le danger, c'est que des personnes atteintes de maux extrêmement graves comme le sida se détournent des thérapies classiques pour prendre Silanol". (Le Monde, 7/2/04)

Cette propriété de *pour* (et de *selon*, *d'après*) est attestée notamment par leur inadéquation après un indicateur d'enchaînement narratif comme un *alors* temporel. *Alors* serait compatible avec les séquences échos narratives sur lesquelles s'ouvre cet exemple (*Où sont vos preuves, demande alors la présidente*), mais une construction du type: *Alors pour l'avocat, le danger...* serait ici tout à fait inadéquate. *Pour* et *selon* sont à leur place dans des contextes délibératifs comme le suivant, où il s'agit pour le locuteur de confronter différents points de vue, indépendamment de toute considération narrative:

- (6) Certains policiers n'en reviennent toujours pas: *"C'est fou, une personne dangereuse comme ça, le laisser sortir et venir ici pendant la période de Noël". D'autres, proches de l'enquête, s'interrogent: "Il ne recevait que des éloges sur son comportement, tout indiquait qu'il pouvait sortir: a-t-il caché son jeu et mûri sa vengeance depuis des années?"* Ce n'est pas l'avis de l'avocate, Maître M.P. **Pour elle**, *"la décision de sa libération conditionnelle n'est pas le vrai débat."* Quant à Tony, le jeune frère, jamais condamné, mais ancien toxicomane sous produit de substitution, *il se serait, selon son avocat, Maître A.C., laissé entraîner.* [Le Monde, 1/2/04]

Ce qui oppose *pour* et *selon* est moins aisé à appréhender que ce qui les rapproche. Dans quelles conditions ces prépositions sont-elles substituables? Leur substitution semble possible dans les exemples précédents, mais qu'en est-il dans le suivant? *Selon* est-il ici aisément substituable à *pour*?

- (7) Un frisson a parcouru l'ONU quand elle a eu confirmation vendredi 16 janvier, de la visite de Paul Bremer. **Pour l'ONU, Paul Bremer, c'est l'homme de l'occupation, le symbole de la volonté hégémonique américaine [...].** [Le Monde, 20/1/04]

On a pu lire ici ou là que *selon* prend pour objet un acte de parole, tandis que *pour* renvoie parfois à un simple point de vue comme dans l'exemple ci-dessus (Charolles 1987). Je ne sais si une telle hypothèse expliquerait à elle seule la difficulté de *selon* en (7), mais en tout cas elle n'éclaircit en rien ce qui oppose *pour* à *selon* (ou à *d'après*) en (8) et (9). D'où vient que ces prépositions ne sont pas toujours aisément substituables, que leur substitution n'est pas complètement dépourvue d'effets?

- (8) **Pour le ministère de l'Intérieur, cette augmentation** [des actes antisémites] *s'explique notamment par la vigilance accrue de ses services et de la communauté juive.* Haïm Musicant, le directeur du CRIF, souscrit à cette explication. [Le Monde, 3/5/04]
- (9) **Selon l'hebdomadaire Independent on Sunday, Tony Blair aurait convoqué dès jeudi une cellule de crise pour examiner les mesures à prendre contre ces menaces.** La police des transports a commencé à revoir ses dispositifs de sécurité. **D'après l'Observer, elle projette de placer des agents en civil dans les trains et les rames de métro.** Ses patrouilles seront équipées d'appareils détectant la présence d'armes chimiques, nucléaires ou biologiques. [Libération, 15/3/04]

En (7) et (8), la substitution semble affaiblir la personnification que *pour* fait subir à l'ONU ou au ministère de l'Intérieur. *Pour* personnifie l'énonciation rapportée, instaure un être pensant derrière les propos rapportés, un individu susceptible d'avoir raison ou tort. Avec

pour, le locuteur rapporte quelque chose et en déduit parfois que c'est vrai (ou faux); il se déclare d'accord ou non sur la base d'une forme de *raisonnement par autorité* selon Ducrot (1984). *Selon* ou *d'après* n'excluent en rien une telle interprétation, mais ils ne l'imposent pas. S'ils semblent parfois substituables à *pour*, moyennant quelque déficit interprétatif, l'inverse est souvent moins aisé, plus ou moins exclu dans certaines circonstances, comme dans les exemples suivants, où les séquences échos ne sont pas directement imputées à des personnes:

- (10) Demain soir, Tony Blair saura si son projet a été ou non adopté par les Communes. **Selon les calculs**, l'arithmétique parlementaire lui serait toujours défavorable. [*Libération*, 26/1/04]
- (11) Ses hôtes ont été, **selon le récit** d'un témoin, un peu effarés par la candeur du Président des Etats-Unis. Aujourd'hui il se fait plus discret [...]. [*Libération*, 19/5/04]
- (12) **Selon le mot** d'un éditorialiste moquant sa promesse électorale de ne négliger aucun déshérité, Bush n'aura laissé aucun milliardaire au bord de la route. [*Le Nouvel Observateur*, 12-18/03/04]
- (13) Viktor Bout semble avoir repris du service en Irak. **Selon plusieurs sources**, ses avions y assurent le transport de matériel. [...] C'est à la faveur de ce "toiletage", **selon une source diplomatique**, que le nom de Victor Bout a disparu de la liste britannique proposée en avril. **Selon cette même source**, qui corrobore des informations parues dans le Financial Time, l'initiative en revient aux Etats-Unis. Après le 11 septembre, Viktor Bout est soupçonné d'avoir fourni des armes à Ben-Laden, alors hébergé par les Talibans. Cela n'empêche pas les Etats-Unis, **selon une source des services de renseignement belge**, de lui confier des livraisons d'armes à l'Alliance du Nord, alors en guerre contre les Talibans. [*Le Monde*, 19/5/04]

Même en (9), *pour* ne se substitue aisément ni à *selon* ni à *d'après*. Dans tous ces exemples, l'inadéquation de *pour* tient au fait que la séquence écho n'est alors en rien référentielle et délibérative comme en (7) et (8). En (9), le journaliste ne prétend pas dissenter sur le fait que certains journaux ont raison ou tort et cela explique que *pour*, qui est un marqueur de fonction délibérative, soit alors problématique. En (9) comme en (10) à (13), le journaliste ne prétend pas raisonner sur la vérité ou la fausseté de ce qui a été dit; il ne prétend que modaliser allusivement ce qu'il cherche personnellement à communiquer afin de préciser d'où il tire les informations qu'il donne. Il s'agit alors pour le locuteur de citer ses sources, comme c'était le cas dans le tout premier exemple examiné, où *selon* aurait été aisément intégrable. Bien que compatibles avec certaines séquences échos délibératives, *selon* et *d'après* sont parfois des marqueurs de séquences échos modales et plus précisément évidentielles (Coltier 2002, Dendale & Coltier 2004). Contrairement à *pour*, ces prépositions ne déclenchent alors aucun *raisonnement par autorité* mais une forme d'*autorité polyphonique* au sens de Ducrot (1984). Les fortes sollicitations dont elles sont l'objet dans la presse écrite ne sont sans doute pas étrangères à ce rôle.

Références

- Arnould, A. & P. Nicole, 1978 [1662], *La logique ou l'art de penser*, Paris, Flammarion.
- Authier-Revuz, J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non coïncidences du dire*, Paris, Larousse.

- Charolles, M., 1987, "Spécificité et portée des prises en charge en *selon A*", *Revue européenne des sciences sociales*, 25, 77, p. 243-269.
- Coltier, D., 2002, "*Selon* et les verbes de dire: quelques éléments de comparaison", *Linx*, 46, p. 81-101.
- Dendale, P., & D. Coltier, 2004, "Discours rapporté et évidentialité. Comparaison du conditionnel épistémique et des constructions en *selon SN*", in M. Lopez, S. Marnette & L. Rosier (éds), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, p. 587-597.
- Dendale, P., & L. Tasmowski, 1994, "L'évidentialité et le marquage des sources du savoir", *Langue française*, 102, p. 3-7.
- Ducrot, O., 1984, "L'argumentation par autorité", *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, p. 149-169.
- Mouillaud, M. & J.-F. Tétu, 1989, *Le journal quotidien: événement, mise en page, illustration, titres, citations, faire savoir, faire croire*, Presses Universitaires de Lyon.
- Perrin, L., 2004, "Le discours rapporté modal", in M. Lopez, S. Marnette & L. Rosier (éds), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, 64-74.
- Perrin, L., Deshaies, D. & C. Paradis, 2003, "Pragmatic functions of local diaphonic repetitions in conversation", *Journal of Pragmatics*, 35, p. 1843-1860.
- Vincent, D. & L. Perrin, 1999, "On the narrative vs non-narrative functions of reported speech. A socio-pragmatic study", *Journal of Sociolinguistics*, 3, 3, Blackwell, p. 291-313

33

Les formes indécidables dans le genre textuel de la presse écrite française

Greta Komur

Université de Metz. France

Parmi les formes du discours rapporté (désormais DR) on observe celles qui sont répertoriées depuis des siècles par les grammaires et ouvrages théoriques et ceci aussi bien pour le français que pour les autres langues.

Dans le présent article nous démontrerons que, outre les formes canoniques du DR, telles que le discours direct (DD), le discours indirect (DI) et le discours indirect libre (DIL) il existe, selon les genres, d'autres formes dont la classification en terme d'appartenance à tel ou tel type de discours s'avère impossible. Nous présenterons la manifestation ainsi que les raisons d'être de ces formes que nous avons dénommées "indécidables" dans un genre textuel particulier, à savoir dans le genre de la presse écrite.

1. Quelques éléments sommaires sur l'écriture journalistique

L'écriture journalistique, contrairement à l'écriture littéraire, est rapide. Elle est contrainte, commandée par les circonstances, conditionnée dans le temps, l'espace et la forme. On peut dire que l'écriture journalistique met en oeuvre une gamme de moyens linguistiques aussi large que la gamme des fonctions à remplir en fonction de ce qu'on veut faire: informer, convaincre, etc. Une des caractéristiques principales de l'écriture journalistique est d'être fonctionnelle. Elle doit convenir au service que le produit final, l'article, veut rendre ou à l'effet qu'il veut produire, selon qu'il s'agit de faire savoir, de raconter, de réagir, de passer un bon moment, de conseiller, d'émouvoir, de distraire, etc.

Les différentes formes de DR constituent des moyens de faire connaître le contenu d'événement, de réunion, de débats, d'interviews, de conférences de presse. Chaque formes a ses caractéristiques propres. Ainsi, le DI permet de présenter le dire d'autrui en le résumant, en le paraphasant. Le DD, quant à lui, permet de le citer. La citation est, certes, fort efficace dans le genre journalistique comme moyen de rapporter les propos d'autrui, mais elle n'est pas toujours possible. Il est rare par exemple qu'un journaliste reproduise *in extenso* la totalité d'un débat qui a duré plusieurs heures, faute de temps et d'espace. Par conséquent, il est obligé de recourir à des formes particulières du rapport du discours. Ces formes, comme nous allons voir dans les pages qui suivent, cumulent les avantages aussi bien du DD que du DI ce qui les rend indécidables quant au classement à tel ou tel type de discours.

2. Le corpus

Les faits de DR qui sont décrits dans la présente étude et qui forment notre corpus sont extraits essentiellement d'articles du quotidien *Le Monde*.¹ Il nous semble que la sélection de ce quotidien national, considéré comme objectif, si toutefois on peut parler de l'impartialité parfaite chez les journalistes, constitue la meilleure façon de neutraliser au maximum le mode de penser de différents journaux. En effet, nous voulions faire l'impasse sur *l'interprétation idéologique* pour nous intéresser uniquement aux *faits linguistiques*.

L'étude de notre corpus nous a permis de constater que le degré de présence du dire d'autrui est plus élevé dans des articles relevant de l'information, que S. Moirand appelle "genre à énonciation objectivée" (comprenant la brève, le reportage, l'enquête, le commentaire, les comptes-rendus, etc.) que dans des articles relevant du commentaire, "genre à énonciation subjectivée" (S. Moirand, 2001) (comprenant l'éditorial, la chronique, l'analyse, le dessin de presse, etc). Le genre à énonciation subjectivée fonctionne davantage sur le mode allusif quant à ses sources. Le chroniqueur se donne comme l'auteur de la parole et assume la responsabilité de la pensée exprimée. Ainsi on y observe une subjectivité clairement déclarée. Des marques linguistiques du type *je pense, je crois, etc.* en sont témoins. On y trouve plutôt rarement les traces du dire d'autrui et par conséquent peu de formes de DR. En revanche le genre à énonciation objectivée, est riche en paroles et pauvre en engagement de la part du journaliste, constituant ainsi un des lieux privilégiés de DR où la fonction du journaliste est essentiellement celle de *dire ce que l'on a dit* sans mettre en avant son opinion. C'est la raison pour laquelle c'est ce dernier qui est pris en considération dans la présente étude.

3. Deux types de l'indécidabilité

A l'intérieur des formes pour lesquelles on ne peut réellement pas décider sous quelle enseigne les classer, nous pouvons distinguer, d'un côté celles qui comprennent les marques aussi bien propres au DI que celle propres au DD (M.-M. de Gaulmyn (1983), L. Rosier (1999, 2001, 2002b), S. Marnette (2003))², et de l'autre côté celles où l'on observe l'absence de marques typiques de chacune des formes canoniques ce qui les rend substituables aussi

¹ Néanmoins, parfois, nous avons eu recours à d'autres journaux, lorsque nous y avons trouvé des faits pertinents illustrant les phénomènes linguistiques qui nous intéressent dans cette étude.

² M.-M. De Gaulmyn (1983) analyse ces formes comme un mélange de formes simples, DD et DI. Les études de L. Rosier et S. Marnette vont dans le même sens. L. Rosier évoque la mixité des séquences *dire que* + DD du fait qu'elles combinent les avantages de deux discours canoniques, DI et DD. Ce procédé illustre, selon l'auteur "la tendance à l'actualisation du DR" (1999: 218-221). Pour S. Marnette des "discours hybrides" ont pour particularité de "créer une stratégie de discours qui permet aux journalistes de présenter des faits [...] de manière directe et donc supposément objective (utilisation des guillemets et, dans tous le cas du discours direct avec *que*, non transposition des embrayeurs et des déictiques présents) tout en paraissant détachés de ces faits en tant que simples "rapporteurs" [...]" (2003:128)

bien au DD qu'au DI qu'au DIL. Pour le premier type des formes indécidables nous réservons le terme de formes *mixtes* (FM) (ou *hybrides*)³, par exemple:

- (1) Malgré les lettres de parents d'élèves **accusant la mairie de "charcuter les périmètres scolaires"**, "d'envoyer **nos enfants dans les mauvaises écoles**" et s'achevant sur un "**nous saurons nous en souvenir**", Eric Ferrand défend sa politique en faveur de la "*mixité sociale*" et de "*l'équilibre des effectifs*". (*Le Monde*, 16/02/01)

Pour le deuxième type des formes indécidables nous donnons le nom de *archi-forme* (ARCH) par exemple:

- (2) Face à cette croissance très ralentie, un coup de pouce pourrait venir de la Banque centrale européenne, stime Francis Mer. (*Le Monde*, 19/07/03)

C'est à ce deuxième type de formes indécidables que nous consacrerons le présent article⁴ en nous arrêtant tout particulièrement sur les raisons de leur emploi dans la presse écrite.

4. Les "archi-formes"

4.1. La notion d'archi-forme

Les "archi-formes" sont représentées, majoritairement, par les structures avec incise. L'incise, relève de l'ajout et fonctionne comme les parenthésiques⁵. Elle est facultative, mobile et a une totale liberté syntaxique. Elle constitue une sorte d'accompagnement modal, de commentaire. S'il est vrai qu'elle signale la présence d'une parole autre que celle du rapporteur, elle ne dit rien sur la nature de la forme de DR.

Malgré la prépondérance des formes avec incise pour le DD dans certains genres, notamment dans le genre journalistique, on ne peut pas caractériser automatiquement toutes les formes avec incise comme relevant de DD. Car la réalité discursive montre que l'incise est présente dans l'intégralité du champ de DR et de ce fait peut être associée à toutes les formes. Ainsi, nous avons pu l'observer adjointe à la paraphrase de l'indirect, par exemple:

- (3) Sarkozy, explique Raffarin, a compris que "la sécurité est une question sociale. Ce que la gauche avait oublié". (*Le Canard enchaîné*, 09/10/02)

³ Notons que J. Authier-Revuz, P. von Munchow et G. Komur reconnaissent parfaitement l'existence des formes mixtes, tout comme M.M. de Gaulmyn, L. Rosier, S. Marnette d'ailleurs, mais contrairement à ces dernières, elles les distinguent nettement des formes de DI avec "îlot textuel". En effet, pour J. Authier-Revuz, P. von Munchow et G. Komur l'ensemble de formes mixtes est constitué uniquement par des formes où l'on observe une rupture syntaxico-énonciative, les autres formes, comme des DI avec des guillemets, du fait de leur homogénéité du point de vue syntaxique et énonciatif subsistent en tant que véritables discours indirects (cf. J. Authier-Revuz (1996) et G. Komur (2004). Telle n'est pas la position de L. Rosier pour qui "[le discours direct avec *que*] ainsi que le discours indirect entre guillemets: toutes deux sont des 'formes mixtes', c'est-à-dire superposant des critères relevant de deux types de DR." (2002: 31).

⁴ Les formes que nous considérons comme *mixtes* (ou *hybrides*) ont été décrites dans G. Komur (2003a).

⁵ Sur le fonctionnement des parenthésiques voir B. De Cornulier (1973), S. Bouteillon (1996).

à l'autonymie du direct, par exemple:

- (4) *"Nous nous attendons à ce que l'Arabie saoudite, qui a beaucoup assisté l'Afghanistan auparavant, apporte son aide au peuple afghan pour la reconstruction de son pays"*, a déclaré samedi son ministre des Affaires étrangères Abdullah Abdullah. (*Le Monde*, 19/01/02)

et au bivocal (DIL)⁶:

- (5) Anne regarda par la fenêtre. Pourrait-elle, se demanda-t-elle, encore espérer une faveur?

Les questions que nous nous posons concernent la classification de ces formes indécidables qui peuvent relever aussi bien du DD que du DI que du DIL.

Ainsi il ne s'agit pas des formes comme celles représentées par A:

A Relevant clairement du DD

- (6) Anne a dit: "Je viens demain" (DD)
 (7) "Je viens demain", a dit Anne. (DD)

Mais des cas comme B:

B Pouvant relever aussi bien du DI que du DIL

- (8) Anne a dit qu'elle viendrait le lendemain.(DI)
 (9) Elle viendrait le lendemain, a-t-elle dit. (DI ou DIL)
 ou encore comme C:

⁶ Les différentes définitions donnent lieu à différents critères censés permettre de détecter le DIL. Ainsi, le DIL, qui serait "une forme intermédiaire entre le discours direct et le discours indirect" (M. Lips 1926: 51), ne peut pas être le COD d'un verbe introducteur. Il obéirait à quelques contraintes permettant de préserver sa spécificité: "exclusion du "je" et du "tu" et exclusion de la subordination syntaxique". (D. Maingueneau 1994: 139). En outre, le DIL existerait seulement dans la littérature et de ce fait serait exclu de la langue parlée (M. Lips 1926: 81, A. Banfield 1982: 141, D. Maingueneau 1994: 137), ainsi le présent et le passé simple seraient exclus du DIL (A. Banfield 1982: 104, 121). Il y aurait absence du locuteur dans le DIL et par conséquent toutes les marques qui renvoient à un locuteur en seraient exclues (A. Banfield 1982: 115). Du fait que le DIL aurait un statut mixte "certains textes seront plutôt dominés" par les traits du DI et d'autres par le DD (D. Maingueneau 1994: 139). B. Combettes va jusqu'à proposer des critères de repérage du DIL selon qu'il se rapprocherait du DI ou DD. C. Veters, quant à lui, met à mal la plupart des critères pour distinguer le DIL stipulant qu'elles "sont au moins insuffisants [...] ou dans certains cas même complètement faux." (1989: 66). C. Veters admet, en termes de L. Rosier, "la liberté relative [du DIL qui] concerne au premier chef la subordination [...]." (L. Rosier, 2000: 6) et par conséquent, ce qui généralement est reconnu par tout le monde, l'impossibilité pour le DIL d'être le complément d'objet d'un verbe transitif, néanmoins considère que ce verbe peut réapparaître, en tant que verbe parenthétique, dans l'incise. Du point de vue de la syntaxe, il est pratiquement impossible, selon l'auteur, de donner une description syntaxique adéquate du DIL au niveau phrastique. C'est un point de vue qui est partagé par J. Authier-Revuz pour qui "la notion de phrase du discours indirect libre ne répond à rien." (2001: 201). "C'est seulement relativement à un contexte discursif donné que telle séquence pourra être interprétée comme discours indirect libre, et perçu le mode sur lequel s'opère ce partage des voix." (J. Authier-Revuz 2001: 201). Ce sont ces dernières définitions que nous retenons pour cette étude.

C Pouvant relever aussi bien du DD que du DI, que du DIL:

- (10) Il a dit: La bourse a baissé (DD)
 (11) Il a dit que la bourse a baissé (DI)
 (12) La bourse a baissé, a-t-il dit. (DIL, DI, DD)

Les hypothèses que nous pouvons avancer sont les suivantes:

En premier lieu, on observe des structures dont l'incise permet une neutralisation de l'opposition des deux formes, DI et DIL, ce qui est illustré par B et notamment par l'exemple (9).

En deuxième lieu, on observe des structures dont l'opposition entre les trois formes (DD, DI, DIL) est neutralisée via l'incise. Ce que montre C et notamment l'exemple (12).

La structure avec l'incise, comme le C ou comme le B, nous signale simplement qu'on a affaire à la représentation du dire, cependant elle se place au dessus du classement en mode du rapport. Cela est dû à la neutralisation de tous les éléments pertinents de l'opposition, qui, normalement, sont visibles dans chaque forme clairement définie. La conséquence en est la possibilité de substitution de cette forme à toutes les autres formes, ce qui rend impossible l'analyse en faveur de DD ou DI voire DIL. C'est pour ces cas que nous réservons la dénomination de l'archi-forme.

Il est important de noter que, la neutralisation qui caractérise les archi-forme est à distinguer très clairement d'une autre notion considérée comme proche, celle de l'ambiguïté. L'ambiguïté relève plutôt de la réunion dans certaines formes des éléments pertinents, ce qui entraîne la possibilité d'avoir plusieurs sens sans savoir lequel choisir. En l'occurrence, c'est le contexte qui aide à trouver soit le sens X soit le sens Y, comme par exemple dans les énoncés du type: *L'amour des enfants*. Illustrons ce que nous venons d'évoquer par le schéma ci-dessous:

éléments pertinents X éléments pertinents Y

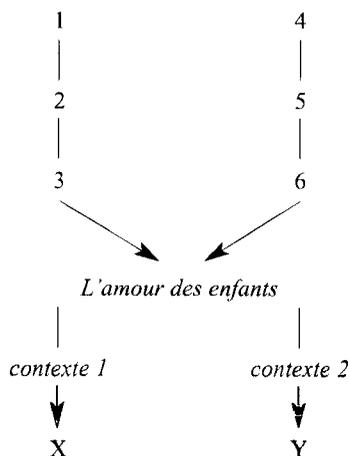


Schéma 1: ambiguïté formelle

La neutralisation, quant à elle, est due à la suspension d'éléments pertinents pour les distinguer et les opposer. Il ne demeure plus qu'une intersection qui ne les différencie pas et permet même de les utiliser indifféremment, ce qui est illustré par le schéma suivant:

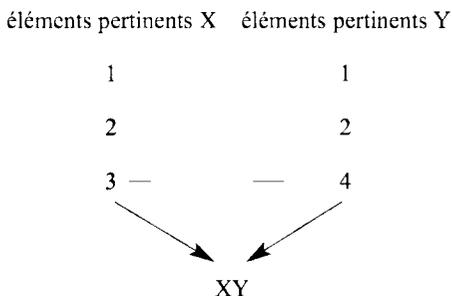


schéma 2: neutralisation formelle

L'intersection des éléments pertinents permet la création de formes qui véhiculent une valeur beaucoup plus pauvre que les formes bien définies, autrement dit des formes "archi", XY, qui fait d'elles les formes inclassables.

En ce qui concerne le contexte, s'il est primordial pour résoudre l'ambiguïté, il semble qu'il ne soit pas pertinent pour la neutralisation. Dans ce dernier cas, il s'agit seulement de constater qu'il y a eu des paroles (et notre interprétation peut en rester là) et le fait d'étiqueter la forme en termes d'appartenance à un type du DR s'avère non important.

En nous inspirant de l'idée qui guide nos recherches, à savoir qu'une forme en langue de chaque type de DR (par exemple, DD qui relève de l'autonymie, DI, qui relève de la paraphrase) a l'infinité de variétés en discours (DD fidèle, en substance, imaginaire, etc., DI allant de quasi textuel jusqu'à indiquer seulement le contenu)⁷, nous avançons que pour une archi-forme il y a aussi une valeur en langue qui couvre les variétés infinies d'interprétations. En d'autres termes, une archi-forme de DR correspondrait au plan du signifié à l'ensemble de valeurs des formes contenant le dire: le dire que le rapporteur donne tel qu'il a été prononcé, le dire que le rapporteur donne en résumé (paraphrasé), le dire que le rapporteur donne en même temps que son propre dire, etc. L'archi-forme correspondrait ainsi à un croisement de tous "X dit ce qu'on dit", croisement qui rend impossible le fait de trancher entre le DD, le DI, le DIL.

4.2. Les archi-formes dans le genre de la presse

Le corpus de la presse écrite nous a permis de relever en premier lieu des exemples qui confirment la première hypothèse avancée, à savoir des exemples d'une neutralisation de DI et de DIL. Cela est illustré par (13), (14) et (15):

- (13) Accuser ses chefs – et donc lui-même – d'avoir manipulé les institutions et les responsables politiques ne tient pas debout, clame le général. (*Le Monde*, 03/07/03)

⁷ Ce qui est décrit par J. Authier-Revuz (1978), S. Bouteillon (1996), P. von Münchow (2001), Komur (2003b).

- (14) On ne l'a pas envoyé au front, il restait cantonné dans les baraquements de branchages, préposé, comme la plupart des autres enfants, à la cuisine, à la lessive. Il n'a, dit-il, utilisé sa kalachnikov qu'une seule fois, lorsque le camp a été attaqué. (*Le Nouvel Observateur*, 25/08/02)
- (15) En lever le rideau du sommet de Johannesburg, notre secrétaire d'Etat au développement durable, Tokia Saïfi, interviewée sur RTL (26/08), a fourni quelques précieux conseils pour conserver en état la planète: ne pas laisser de pièces allumées derrière soi, ne pas faire tourner inconsidérément son moteur quand on attend les enfants à la sortie de l'école, etc. Surtout, a-t-elle précisé, elle a été très sensible à une initiative irlandaise. Dans les super et hypermarchés de la République d'Erire, désormais, les sacs [...] sont payants, [...]. (*Le Canard enchaîné*, 27/11/02)

Ce qui peut être très clairement établi, en observant les exemples ci-dessus, c'est qu'il y s'agit d'une homogénéité énonciative, c'est-à-dire qu'on note la présence d'un seul cadre de repérage de déictiques, celui ramené au rapporteur. Cela permet, d'ores et déjà, d'écarter l'hypothèse selon laquelle il y aurait, dans ces trois exemples, une neutralisation de trois formes de DR: de DD (qui se caractérise par l'hétérogénéité énonciative), de DI et de DIL (se caractérisant par l'homogénéité énonciative). Ainsi, on observe que dans (13) le pronom possessif *ses* et le pronom personnel *lui* du segment entre guillemet, renvoient, tous deux, au *général* de l'incise finale. Tous ces déictiques sont introduits par le journaliste et calculés par rapport à lui. Il en va de même dans l'exemple (14) où les deux pronoms *il* renvoient à la même personne: à l'énonciateur. C'est aussi le cas dans (15). En effet, pour parler de Tokia Saïfi ainsi que de ses paroles, le journaliste emploie le pronom *elle*.

Le fait d'avoir un seul cadre énonciatif, ce qui caractérise aussi bien le DI que le DIL, ne nous permet pas de distinguer entre ces deux formes dans les exemples de (13) à (15). Pour confirmer pleinement notre hypothèse nous devons exclure l'existence de tous les éléments pertinents qui permettraient de faire la distinction DI vs DIL dans ces exemples. Une des caractéristiques qui permet de distancier le DI et le DIL est que le DIL, contrairement au DI, peut comporter des éléments expressifs, exclamatifs, des évaluatifs, des manières de dire de *l'énonciateur d'origine*.

Ainsi, si par exemple dans (15), au lieu de *Surtout, a-t-elle précisé, elle a été très sensible* on observait *Surtout, a-t-elle précisé, comment elle était sensible*, on se trouverait clairement dans le cas d'une forme bivocale écartant de cette façon la possibilité de neutralisation d'opposition du DI et du DIL. Or, notre exemple ne permet pas de trancher entre reformulation homogène et bivocalité. En effet, rien n'indique que la manière de dire de la séquence *elle a été très sensible* est celle du journaliste-rapporteur pas plus qu'elle est celle de *l'énonciateur d'origine*. Ce qui signifie que nous nous trouvons en présence de deux interprétations parfaitement possibles et qu'il n'y a aucun élément qui permettrait de pencher vers telle ou telle analyse. C'est aussi le cas pour les exemples (13) et (14). Ainsi, nous constatons que, dans les trois exemples cités le divorce entre la reformulation homogénéisante qui est à l'œuvre du DI et la bivocalité qui est à l'œuvre du DIL n'est peut être clairement établi.

En deuxième lieu, nous avons relevé des formes qui permettent de soutenir la deuxième hypothèse, à savoir les formes où on observe la neutralisation de l'opposition entre DD, DI, DIL. Considérons les exemples (16) et (17):

- (16) Les procès de détenus britanniques et australiens devant des tribunaux militaires spéciaux américains vont être suspendus dans l'attente de discussions bilatérales entre Washington et leurs pays respectifs, a annoncé vendredi la Maison Blanche. (*Le Monde*, 19/07/03)
- (17) La France et l'Espagne ont déjà rédigé un texte à peu près similaire, à cela près que tout appareil franchissant la frontière serait alors soumis à l'autorité du pays qu'il survole, a précisé le général. (*Le Monde*, 19/07/03)

Tout comme dans les cas précédents nous allons observer dans les exemples (16) et (17) s'il y existe des éléments pertinents permettant de les interpréter en faveur de telle ou telle forme. Voyons d'abord si l'on y trouve des éléments permettant de distinguer clairement le DD et le DI. Nous partons de l'idée que ce qui spécifie le DD par rapport au DI est le caractère autonymique du segment présenté dans le DD. En effet, c'est l'autonyme qui permet, grâce à son statut nominal qui assure le fonctionnement d'objet du verbe de dire, de régler, dans des structures particulières du DD, tous les problèmes de rupture syntaxique. Il est souvent possible que l'incise correspondant aux paroles du journalistique soit en rupture syntaxique avec l'élément entre guillemet, autonyme, reflétant des paroles de l'énonciateur d'origine. Mais il est faux, selon nous, de dire que l'incise constitue à tous les coups une rupture avec les autres éléments. Observons les exemples (16) et (17) et nous constaterons que l'incise y présente ne constitue nullement une rupture syntaxique avec le segment présenté du fait qu'elle soit libre syntaxiquement et supprimable. Car pour que l'on puisse parler d'éventuelle rupture, nous devons observer la présence de deux cadres énonciatifs hétérogènes: l'un, calculé par rapport au rapporteur dans le segment présentateur et l'autre, calculé par rapport à *l'énonciateur d'origine* dans le segment présenté. Or, dans nos exemples, rien n'indique une telle hétérogénéité. Tout d'abord il n'y a aucun déictique dans le segment présenté renvoyant formellement à *l'énonciateur d'origine* (ni des pronoms personnels de l'énonciateur d'origine, ni des adverbiaux temporels de l'énonciateur d'origine, etc.). Ensuite, on observe l'absence totale d'éléments expressifs relevant du *l'énonciateur d'origine*. Puis, il n'y a aucune hétérogénéité clairement établie ni dans les modalités phrastiques ou énonciatives ni dans les registres de langues, entre le segment présentateur d'un côté et le segment présenté de l'autre. Enfin, le dernier indice qui permettrait de pencher notre interprétation sans hésitation vers le DD, indice très important dans le genre journalistique, à savoir la présence de guillemets entourant le segment présenté est, lui aussi, absent. Mais ce qui est important à souligner c'est que si la présence de toutes ces caractéristiques n'est pas nécessaire dans les formes de DD leur absence n'interdit aucunement l'interprétation de (16) et de (17) en termes de DD.

Regardons à présent s'il y a des caractéristiques interdisant clairement l'interprétation de nos trois exemples en termes du DI ou du DIL. Ainsi, du fait de l'absence de déictiques, nous pouvons considérer le (16) et le (17) comme des formes homogènes. Cette caractéristique nous pourraient indiquer l'interprétation de ces formes en termes de DI. Mais là aussi, rien n'implique et rien n'interdit cette interprétation. Il en va de même dans l'analyse de ces formes en termes de DIL. En effet, si la manière de dire, qui permettrait distinguer le DI et le DIL, n'est pas visible explicitement comme provenant de *l'énonciateur d'origine*, rien n'indique que cette interprétation soit impossible.

Tout ce que nous venons d'évoquer permet de dire qu'il y aucun élément qui impose une interprétation en faveur de DD, de DI ou DIL, et d'autre part, qu'il n'y a aucun élément pour interdire l'interprétation choisie. Il s'ensuit que l'on peut substituer le (16) et le (17) soit au DD soit au DI soit au DIL puisqu'une interprétation n'exclut pas l'autre. La condition qui permet cette neutralisation est, il nous semble, l'absence totale, dans le segment présenté, de déictiques et de marquages typographiques.

4.3. Raisons d'être d'archi-formes

On peut se demander pourquoi le journaliste recourt à ce type de formes "archi" qui peuvent se substituer à toutes les autres formes du champ de DR, sachant que l'emploi d'une forme donnée n'est jamais gratuit dans le genre de la presse écrite.

Une des raisons peut être le fait que, dans certains cas, ce qui importe c'est de constater que le *dire* dans le journal provient d'un autre *dire* et aucune autre interprétation supplémentaire n'est nécessaire. Dans ce cas, il n'est pas important pour le lecteur de savoir qu'une forme donnée se range sous une étiquette de DD, de DI ou de DIL. Le journaliste laisse ainsi une totale liberté d'interprétation.

Mais il nous semble que l'emploi d'archi-formes dans la presse peut être motivé aussi par une autre raison. La structure syntaxique d'archi-forme, associée fréquemment à celle de DD, permet au journaliste d'entrer avec le lecteur dans le jeu d'illusion d'authenticité du message rapporté tout en indiquant que c'est lui même et personne d'autre qui en est responsable. Ainsi, en omettant des guillemets, censés normalement assurer, dans le genre journalistique, la véracité du propos, le journaliste se protège, lui-même et la rédaction, contre d'éventuelles accusations de diffamation, en cas de provenance et d'exactitude du *dire* douteuses.

Le besoin de séduire le lecteur à travers un jeu d'illusion que permettent les archi-formes résulte, il nous semble, du fait que, la plupart du temps, les informations arrivent des agences de presse à la rédaction du journal, les journalistes n'ayant pas toujours le moyen physique ou la permission d'être présents sur les lieux. Il s'ensuit que rien ne peut garantir la véracité de leur communiqué et de ce fait, dans certains cas, l'emploi de guillemets, tel que le prévoient les normes du journalisme, s'avère impossible.

De surcroît, les journalistes sont tenus par des restrictions concernant la place accordée à un événement donné dans un journal (dans telle ou telle rubrique), et par conséquent résumer des dépêches s'avère nécessaire, ce que permettent aussi les archi-formes.

5. Conclusion

L'existence attestée de formes indécidables nous a confrontée à quelques complexités rendant difficile la délimitation du discours d'autrui dans la presse. Les obstacles concernant la délimitation des formes de DR sont dus, d'une part au cumul dans une seule forme des déictiques de la nouvelle situation d'énonciation et de ceux de la situation d'origine, et d'autre part à l'absence de déictiques indiquant le changement d'énonciation associée à l'absence de signalisation typographique pour le segment présenté.

Ces deux phénomènes opposés, d'un côté la densité de marquage hétérogène caractérisant les formes mixtes (ou hybrides) et de l'autre côté l'absence de marques, caractérisant les archi-formes, créent le même effet, à savoir l'indécidabilité quant au choix de l'appartenance à tel ou tel type de DR.

Les formes indécidables se trouvent ainsi, dans le genre journalistique, aux deux pôles extrêmes du champ de DR. Ce qui permet de constater que les formes de DR ne s'organisent pas dans ce genre selon des oppositions binaires bien tranchées, mais suivent des répartitions selon un continuum de caractéristiques formelles qui va de beaucoup à peu.

Références

- Authier, J., 1978, "Les formes du discours rapporté – Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés", *DRLAV*, 17, p. 1-78.
- Authier-Revuz, J., 1996, "Remarques sur la catégorie de 'l'îlot textuel'", *Cahiers du français contemporain*, 3, p. 91-115.
- Authier-Revuz, J., 2001, "Le discours rapporté", in: Tomassone, R., éd., 2001, *Encyclopédie Grands Repères Culturels du XXI^e Siècle*, volume *Le Langage*, Quatrième partie, ch.3, Hachette, Paris, p. 192-201.
- Dessaintes, M., 1960, *La construction par insertion incidente. Étude grammaticale et linguistique*, D'Artey, Paris.
- De Gaulmyn, M.M., 1983, *Les verbes de communication dans la structuration du discours. Essai sur la réflexivité du langage*, Thèse d'Etat Université de Lyon / Université de Paris 8.
- Bouteillon, S., 1996, *Parenthèse et tiret double: étude linguistique de l'opération de décrochement typographique*, Thèse de 3^{ème} cycle, Université de la Sorbonne Nouvelle Paris III.
- De Cornulier, B., 1973, *Les incisives en français contemporain*, Thèse de 3^{ème} cycle, Université de Provence.
- Komur, G., 2003a, "Quelques réflexions autour des formes hybrides dans la presse française contemporaine", *Roczniki Humanistyczne*, Tom LI, pp. 131-145.
- Komur, G., 2003b, *La représentation du dire dans la presse française contemporaine? Etude qualitative et quantitative de quelques formes de discours rapporté*. Thèse de 3^{ème} cycle, Université de Paris 8.
- Komur, G., 2004, "L'îlot textuel et la prise de distance par le locuteur dans le genre journalistique", dans Juan Manuel Lopez-Munoz, Sophie Marnette et Laurence Rosier (éds.) *Le Discours rapporté dans tous ses états*.
- Marnette, S., 2001, "Du discours insolite: le discours indirect sans *que*", *French Studies*, 55.3, p. 297-313.
- Marnette, S., 2003, "Stratégies du discours rapporté et genres de discours dans la presse contemporaine", *Estudios de Lengua y Literatura francesas*, 14, p. 127-148.
- Moirand, S., 2001, "Du traitement différent de l'intertexte selon les genres convoqués dans les événements scientifiques à caractère politique", *Semen*, 13, p. 97-117.
- Mouillaud, M. & Tétu, J.-F., 1989, *Le journal quotidien*. Presses Universitaires de Lyon.
- Von Munchow, P., 2001, *Contribution à la construction d'une linguistique de discours comparative: Entrées dans le genre journal télévisé français et allemand*, thèse de 3^{ème} cycle, Université Paris III – Sorbonne Nouvelle, Paris.
- Rosier, L., 1997, "Entre la binarité et continuum, une nouvelle approche théorique du discours rapporté?", *Modèles linguistiques*, 35, XVIII, fasc. 1, p. 7-16.
- Rosier, L., 2000, "Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques. Présentation", *Cahiers Chronos*, 5, p. 1-8.
- Rosier, L., 2001, "Les 'bâtards' du discours. De la nomenclature des discours grammaticaux et des pratiques de référence en matière de discours rapporté", *Cahier de linguistique de Louvain*, p. 325-343.

- Rosier, L. (éd.), 2002a, *Le discours rapporté: formes et frontières*, Ophrys, Gap. *Faits de Langues*, 19.
- Rosier, L. 2002b, "La presse et les modalités du discours rapporté: l'effet d'hyperréalisme du discours direct surmarqué". *L'information grammaticale*, 94, pp. 27-32.
- Rosier, L. & Wilmet, M., 2003, "La concordance des temps revisitée: de la concordance à la convergence", *Langue Française*, 138, pp. 97-110.
- Vetters, C., (éd.), 1989, *Temps et discours*, Universiteit Antwerpen, Anvers, Antwerp Papers in Linguistics 59.
- Vetters, C., 1989, "Le style indirect libre", in Vetters 1989, p. 30-70.



34

De l'entretien au portrait: modes d'intégration du discours autre dans le portrait journalistique. L'exemple du quotidien *Libération*

Sabine Pétilion

ITEM – CNRS ENS, France

Nous commencerons simplement en posant, de nouveau, que l'un des objectifs majeurs de ce colloque est d'analyser les modes de passage du discours rapporté d'un genre textuel à un autre¹.

Dans cette perspective, nous proposons de confronter *deux moments discursifs* distincts: d'une part l'*entretien* et d'autre part, le *portrait* journalistique qui en résulte. Le corpus sur lequel nous avons travaillé est constitué des portraits légèrement corrosifs que publie régulièrement le quotidien français *Libération* en dernière page.

Dans le cadre des analyses que nous proposons, on PART donc d'un premier genre – un genre oral, celui de l'entretien journalistique et l'on PASSE à un second genre – écrit: celui du portrait – portrait dans lequel sont intégrés – mais de quelle façon, c'est bien ici toute notre problématique! – les propos de l'interviewé devenu le portraituré. Et c'est dans le cadre du passage d'un genre textuel à un autre que l'on peut parler de *genèse*: l'entretien – et les propos qu'il s'agit de rapporter – interviennent comme des traces dans le *texte final* qu'est le portrait².

Dans le corpus de portraits sur lesquels nous avons travaillé, l'insertion du discours rapporté se fait évidemment grâce à toutes les configurations langagières du discours rapporté: discours direct, indirect, modalisation en discours second, etc. Mais l'insertion se fait également, de façon très privilégiée, grâce à la parenthèse et au tiret double qui fonctionnent – ainsi que nous allons maintenant le voir en détail – comme des signes problématiques d'intégration-délimitation du discours de l'autre³.

1. Problématique générale et spécificité du discours rapporté

L'espace dessiné par la parenthèse et le tiret double intervient très souvent, dans le genre de portrait pratiqué par les journalistes de *Libération*, comme un espace dans lequel les propos

¹ Voir à ce titre, Maingueneau, D., 1998, *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod.

² Il serait intéressant de mener de front l'étude de l'entretien (avec transcription) et celle des *différents états* du portrait. Objectif difficile car les journalistes n'acceptent pas aisément d'être *observés*. Nous réservons ces analyses pour une étude ultérieure.

³ Voir, à ce titre, Boucheron-Pétilion, S., 2002, *Les détours de la langue. Etude sur la parenthèse et le tiret double*, Collection Bibliothèque de l'Information Grammaticale, Paris-Bruxelles, Peeters.

du portraituré, rapporté au style direct, sont comme posés dans un arrière plan énonciatif, un ailleurs discursif distinct du texte insérant.

Avant d'aller plus loin, on peut revenir très rapidement sur la spécificité du discours direct. Il apparaît souvent, dans les grammaires, comme une retranscription fidèle et non problématique dans l'énoncé (E) de L (rapporteur) des paroles tenues (e) par un locuteur autre (l)⁴. S'arrêter à cette présentation serait insuffisant: on peut aborder la spécificité du discours direct en faisant appel à l'opposition entre l'usage et la mention. Alors que dans le discours indirect l'énonciateur fait usage de ses propres mots par lesquels il reformule les mots de l'autre message (le discours indirect est une reformulation-traduction), le discours direct transcrit un autre acte d'énonciation. Nous citons ici J. Authier: "Dans le discours direct, l'énonciateur rapporte un autre acte d'énonciation e, en *faisant usage* de ses mots à lui dans la description qu'il fait de la situation d'énonciation de e (qui parle, à qui, quand...?) c'est à dire dans ce qu'on appelle le syntagme introducteur, mais il *fait mention* des mots du message qu'il rapporte; le mode sémiotique du DD, est ainsi *hétérogène*: standard dans le syntagme introducteur, il est autonome dans la partie "citée", c'est-à-dire montrée"⁵.

On retrouve donc, dans le discours direct, deux traits caractéristiques de l'autonyme: d'une part le message rapporté, délimité par les guillemets, a la fonction d'un SN-COD du verbe de dire, d'autre part ce message est soustrait à la synonymie.

Ainsi, l'opposition entre l'usage et la mention permet de définir le discours direct comme relevant d'un mode sémiotique hétérogène, à la fois standard (usage) et autonome (mention). Cela étant, et toujours dans le cadre de ce mode sémiotique hétérogène du DD, d'autres difficultés apparaissent, qui ont trait, pour ce qui nous intéresse aujourd'hui, aux *frontières* entre l'énoncé du journaliste et celui du portraituré. La question des frontières touche également celle des *outils* (notamment des verbes de dire introducteur du DD) et des *marques* (guillemets, italique) du discours direct⁶.

Or, de façon récurrente dans les portraits que nous avons étudiés, la parenthèse et le tiret double interviennent de façon originale, dans l'établissement de ces frontières, c'est-à-dire qu'ils peuvent être regardés comme des frontières plus ou moins poreuses entre les mots de L, le journaliste qui dresse un portrait; et ceux de l, le portraituré, dont la voix peut être entendue dans une sorte d'arrière plan énonciatif comme le montre l'énoncé suivant:

- (1) La famille a du mal à joindre les deux bouts: Michelle cherche un job. Secrétaire, shampouineuse, sténographe ("*après deux mois de travail, dès que quelqu'un me parlait, mes doigts se mettaient en route immédiatement. Je faisais de la sténo dans le vide...*"), et retour chez Vion où elle est caissière. (*Libération*, 24. 10.2003)

⁴ Il faut souligner ici que le discours direct ne représente pas nécessairement des paroles qui ont été dites réellement. Le discours direct peut en effet parfaitement représenter un acte d'énonciation futur, ou même imaginaire.

⁵ Authier-Revuz, J., 1992, "Repères dans le champ du discours rapporté (I), *L'information grammaticale*, 55, p.38-42, p. 40 & 1993, *L'information grammaticale*, 56, p.10-15.

⁶ Voir également, Rosier, L., "Le discours rapporté", *Faits de langue*, 19, Paris, Ophrys. Mais aussi, Marnette, S., 2003, "Stratégies du discours rapporté et genres de discours dans la presse contemporaine", *Estudios de lengua y literatura francesas*, 14, p 127-147.

Dans cet énoncé, la parenthèse permet d'isoler les mots de celui dont on fait le portrait, et de distinguer le mode autonome, également marqué par les guillemets et l'italique, du mode standard propre au reste de l'énoncé; elle permet aussi de faire l'économie du verbe de dire nécessaire au discours direct.

Dans l'entremêlement des voix du journaliste et du portraituré, nous sommes ici dans le cadre de la Configuration N°1:

L = mode standard (l = discours direct, guillemets, italique, verbe de dire) mode standard.

- (2) Un mythe fait de bouc, de peur et de cadavres (*"un morceau de cadavre est pire à voir qu'un cadavre"* assure-t-il), que Muller raconte de façon presque jubilatoire sans jamais être obscène. (*Libération*, 12.14. 2003)

Mais par ailleurs, certains énoncés entre parenthèses ou entre tirets doivent être interprétés comme un "retour aux mots de L", c'est-à-dire au discours citant du journaliste et au mode standard. Nous sommes alors dans la configuration N°2:

L = mode standard + verbe de dire + deux points introducteurs du DD (discours direct-mention des mots de l (mode standard, usage des mots de L) discours direct l) mode standard.

- (3) Jeune homme de bonne famille, Raphaël n'était pas particulièrement branché par le X avant de faire carrière dans le film érotique (*"Auparavant (chinois?), je n'avais pas un intérêt particulier pour ce genre de production"*). (*Libération*, 9.06.98)

Ainsi, l'écrin graphique que constituent la parenthèse et le tiret permet aussi bien de délimiter les mots de l dans le discours de L avec l'aide des guillemets et, éventuellement, d'un verbe de dire (configuration N°1) que de délimiter les mots de L dans le discours de l (configuration N°2).

2. La parenthèse et le tiret comme porte-voix du portraituré

C'est à l'analyse détaillée de la configuration N°1 que nous souhaitons nous consacrer d'abord. Dans cette configuration, la parenthèse et le tiret double ont une fonction de frontière entre l'usage et la mention. La phrase insérante relève intégralement du mode standard tandis que l'élément décroché, c'est-à-dire le discours du portraituré correspond au discours direct.

Pour faire simple, on peut distinguer deux cas de figure:

1: Délimité par la parenthèse et le tiret double, le discours direct est signalé à la fois par un verbe de dire et par les guillemets;

2: Le DD n'est signalé que par les guillemets et les signes doubles de la parenthèse ou du tiret. Dans ce dernier cas, le verbe de dire a disparu: les signes doubles (guillemets, parenthèses ou tirets) suffisent à signaler le discours direct.

2.1 Discours de "I" et verbe de dire

Ici, le discours direct est signalé par tous les outils classiques: verbe de dire, guillemets, italique; les deux points introducteurs disparaissent au profit d'un signe double (parenthèses ou tirets)⁷. Deux configurations peuvent être définies: *soit* le verbe de dire se situe dans l'espace décroché, c'est-à-dire l'espace contenu entre le signe ouvrant et le signe fermant (il fait partie du X-décroché, le "X-décroché" désignant les segments langagiers contenus entre la parenthèse et le tiret double), *soit* le verbe de dire appartient à la phrase insérante, mais dans ce cas, il ne s'agit pas d'un verbe introducteur au sens syntaxique.

1: La première configuration de notre structure peut être schématisée comme ceci:

X-décroché = message cité + verbe de dire

Dans les énoncés suivants, le X-décroché est constitué à la fois des paroles rapportées sur le mode direct (marquées par les guillemets) et du verbe de dire (verbe de parole en incise):

- (4) L'ancienne apparatchik –"je le suis toujours", corrige-t-elle – membre du PCSU, qui jouit encore d'une datcha mise à sa disposition par la banque, n'a pas mâché sa peine pour se reconverter en partisane de l'économie de marché. (*Libération*, 15/16.04.98)

Dans l'énoncé qui précède, le X-décroché, c'est-à-dire le segment compris entre les deux signes, est constitué des paroles du portraituré (mention), et d'un verbe de dire (usage): on peut souligner que le message cité peut-être analysé comme le COD du verbe. Les deux exemples suivants sont structurés de la même façon, mais le retour au mode standard autorise, en plus, un "commentaire personnel" du journaliste ("fièrement", "malignement"):

- (5) À l'occasion de son 71^e meeting depuis le début de sa campagne à l'automne –"le plus grand" –, a glissé fièrement Robert Hue – le secrétaire national du PCF a tempêté pendant plus d'une heure contre les candidats de droite. (*Libération*, 15-16.04.98)
- (6) Ses polars peuvent se lire comme l'histoire secrète mais constituante des années 70. La dérive de l'extrême gauche vers la lutte armée dans *Nada* en 1972 ("les personnages sont sympas, mais leur méthode doit être critiquée", dira malignement Manchette); la collusion du milieu politique avec le "milieu"; l'utopie baba-cool et la psychiatrie dans *Folle à tuer*; le malaise et la "servilité" des cadres dans *Le petit bleu de la côte ouest*. (*Libération*, 5.06.99)

Ces configurations, dans lesquelles le X-décroché est constitué à la fois du message cité et d'un verbe de dire, nous conduisent à souligner que les outils de décrochement – parenthèses et tiret double – ne constituent pas des frontières franches entre la voix du journaliste et celui du portraituré. Seule la présence des guillemets sépare les deux modes. Mais cette non étanchéité entre les deux modes permet justement au journaliste de se glisser dans l'écran graphique accordé aux paroles du portraituré, pour mieux les commenter et garder, en quelque sorte, la *mainmise discursive*.

⁷ À ce titre, voir Rosier, L., 2002, "La presse et les modalités du discours rapporté: l'effet d'hyperréalisme du discours rapporté", *L'information grammaticale*, 94, p 27-31. Voir également, Marnette, S., 2003, "Stratégies du discours rapporté et genres de discours dans la presse contemporaine", *Estudios de lengua y literatura francesas*, 14, p 127-147.

2: La 2^e configuration de cette première structure peut-être schématisée comme ceci:

X-décroché = message cité uniquement

Ici, la frontière entre l'usage et la mention des mots et, par conséquent l'opposition entre les mots du journaliste et les mots de celui dont il dresse le portrait correspond rigoureusement aux limites tracées à la fois par les guillemets et les parenthèses ou tirets. Le verbe de parole fait partie de la phrase insérante, mais il n'est pas un verbe introducteur au sens strict. Du coup, le discours du portraituré devient syntaxiquement autonome par rapport à la phrase insérante: il est un vestige syntaxiquement autonome d'un état dialogal antérieur au portrait, celui de l'entretien.

Dans l'énoncé qui suit, le verbe de dire –"trancher"– et les deux points ouvrent à la fois sur ce qui peut être interprété comme du discours direct libre –"*une seule chaîne d'Etat*"– et sur du discours direct:

- (7) Berlusconi tranche de tout avec aplomb et redessine à la truelle le paysage audiovisuel italien: une seule chaîne d'Etat –"*c'est bien suffisant, non?*"–, et le reste rendu au marché. (*Libération*, 23.02.99)
- (8) Un mythe fait de boue, de peur et de cadavres ("*un morceau de cadavre est pire à voir qu'un cadavre*"), que Muller raconte de façon presque jubilatoire sans jamais être obscène. (*Libération*, 9.06.97)

Dans ces configurations, si l'énoncé insérant comporte bien un verbe de dire ("trancher" et "raconter"), il ne s'agit évidemment pas d'un verbe introducteur au sens syntaxique: le message cité, qui constitue le décrochement, n'est pas le COD du verbe de dire.

Assez souvent, surtout dans la presse, mais pas seulement, nos signes doubles délimitent le discours direct. Ainsi il est très fréquent de trouver, dans le discours du journaliste, "du discours direct non annoncé", c'est-à-dire sans marque de dire. En effet, le plus souvent, le journaliste donne des informations au sujet du portraituré (préoccupations du moment, projets, environnement de l, etc.), développant, sur le mode standard, un propos qu'il assortit de discours direct. De cette façon, on a l'impression que le discours du portraituré vient confirmer, illustrer, ou simplement ponctuer les propos du journaliste. On peut sans doute considérer qu'il y a là une sorte d'inversion des rôles: dans le portrait, par rapport à l'entretien, ce n'est plus le journaliste qui se met "au service" des paroles de l, dont il devient le rapporteur, mais c'est bien plutôt le discours du portraituré qui est convoqué par le journaliste, à des fins diverses: validation, illustration, etc.

Dans les énoncés suivants, le discours direct n'est pas annoncé comme tel, ni dans la phrase insérante, ni dans le X-décroché. Il n'y a plus aucun verbe de parole:

- (9) Alain Chamfort a été pour de vrai le clone de Cloclo. De 1971 à 1976, le chanteur de *Alexandrie*, *Alexandra* l'a couvé, lui a trouvé son nom de scène. Succès, argent et minettes parmi lesquelles il n'avait qu'à choisir ("c'était pathétique, vulgaire, mais c'était difficile de résister"). (*Libération*, 2 mars 2004)
- (10) Chamfort achète une ferme à Fontainebleau. Cette fois le destin tire dans l'autre sens. Deux cambriolages, un accident de voiture et un rappel d'impôt ("Claude François n'avait pas déclaré mes revenus"). (*Libération*, 2 mars 2004)

- (11) Delors, qui exige qu'on respecte sa liberté (*"Personne n'a jamais disposé de moi"*), a choisi de laisser dire et de laisser faire. (*Libération*, 2.07. 2001)

Comme nous l'avons souligné, dans cette configuration, le verbe de la phrase insérante ne comporte pas de trait de dire, ce n'est pas un introducteur syntaxique du DD et – logiquement – il n'a pas pour COD les paroles rapportées. Cette configuration – qui insère du discours direct (grâce au décrochement) – et qui ne comporte aucun verbe de dire est la plus courante. Dans cet ensemble d'énoncés, les paroles rapportées de l ne constituent plus le principal objet du discours de L, elles viennent en parallèle – sur un autre plan – confirmer, illustrer les propos du journaliste.

Dans ces deux derniers énoncés, on a l'impression qu'il s'agit d'une bi-partition, d'un "chant à deux voix", d'un *dialogisme original*: le journaliste tisse son discours (mode standard) à l'aide du discours du portraituré (mention). Dans cette partition à deux lignes, le discours de l n'est plus *grammaticalement* lié à celui de L, il ne lui est plus rattaché syntaxiquement et il est d'ailleurs parfaitement supprimable, ce qui n'est évidemment pas le cas lorsque le message cité est le COD du verbe de dire. On est bien en présence de deux plans différents, de *deux niveaux hétérogènes*: celui de la phrase insérante, structurée par le mode standard et celui du X-décroché, qui relève de la mention, du discours autr⁸.

3. Quand le journaliste reprend (de) la voix

Si le X-décroché coïncide souvent avec les paroles de celui dont on dresse le portrait (configuration N°1), il arrive que le journaliste, au cœur même de l'écran graphique offert à l, cherche à reprendre le fil du discours. La configuration N°2 représente un enchâssement des voix de L/l, enchâssement complexe que l'on peut schématiser comme ceci: $L < l < L > l > L$.

Dans cette configuration, les paroles du portraituré sont rapportées par le portraitiste sur le mode direct (mention), mode délimité par les guillemets et c'est dans le cadre de cette citation-monstration que le journaliste reprend le fil du discours (mode standard). Ce retour aux mots du journaliste n'est pas sans ambiguïté: mis à part les crochets, qui peuvent apparaître comme les signes non équivoques du retour au mode standard, les autres signes – parenthèse, tiret double, caractères droits – n'offrent pas les mêmes certitudes interprétatives.

En effet, dans certains énoncés, l'insertion des paroles de l dans le discours de L est signalée par les guillemets, l'italique et le décrochement (configuration N°1). Inversement, l'insertion de L dans le discours direct de l est soulignée, le plus souvent, par la présence des crochets et par un retour aux caractères droits (configuration N°2). Il ne faut cependant pas se leurrer: ces frontières sont parfaitement poreuses!

3.1 Les crochets: marques non équivoques du retour aux mots de L

Les crochets et les caractères droits peuvent être considérés comme des signes non équivoques du retour aux mots de L. Dans les énoncés suivants, les segments délimités à la fois par les

⁸ Cette distinction, grâce à l'opération de décrochement, des deux modes hétérogènes que sont l'usage et la mention est souvent soulignée par l'italique qui accompagne le DD.

crochets et par un retour aux caractères droits (par opposition à la phrase insérante) constituent des signes forts du retour, à l'intérieur même du discours direct, au mode standard:

- (12) Lionel Jospin reproche au PS, avec un brin de mauvaise foi, de lui avoir fait perdre un mois au début de sa campagne: *"Il a fallu tout improviser dans les premières semaines, régler les problèmes d'argent, de siège [de campagne] (...), élaborer des propositions alors que la campagne avait déjà commencé"*. (*Libération*, 15.05.99)
- (13) Furax contre Tony Curtis, sa fille Allegra déclare à un magazine autrichien: "Ce qui me gêne le plus, c'est de voir mon père sortir avec des filles nettement plus jeunes que moi [elle affiche 29 ans au compteur] et qui ressemblent à des poupées Barbie". Le vieux Tony doit aimer faire l'ange (lange) et la bête. (*Libération*, 10.02.98)

Dans le premier énoncé, le segment [de campagne] est clairement délimité par les crochets et le retour aux caractères droits: il s'agit là des deux marques associées et non équivoques du retour aux mots de L. Dans le dernier énoncé, le discours direct n'est pas souligné par l'italique, par conséquent, les seuls signes non équivoques du retour aux mots du journaliste sont les crochets et bien sûr, le pronom "elle". L'opposition entre les caractères droits et les caractères italiques n'est donc pas véritablement opérante, même si – de façon massive – les caractères italiques épousent les paroles rapportées au style direct tandis que les caractères droits accompagnent les paroles de L.

3.2 La parenthèse ou le bénéfice du doute

Comparée aux crochets, la parenthèse n'offre pas la même garantie d'étanchéité entre les paroles de l et celles de L. C'est pourtant elle – bien plus que les crochets – qui intervient pour distinguer les deux voix. Le plus souvent, la parenthèse ou le tiret double (signes doubles + contenu), qui correspondent à un retour aux mots du journaliste, s'accompagne d'un changement de caractères: droits par opposition à l'italique, ou inversement. Ainsi, dans les énoncés suivants, le retour aux mots du journaliste est marqué à la fois par la déixis, par le décrochement et par un changement de caractères:

- (14) *"Depuis un an, je reçois des cadeaux utiles: à Noël mes parents (son père est fonctionnaire au ministère de la jeunesse et sa mère assistante commerciale, ndlr) m'ont offert un abonnement au Journal du Textile et le Dictionnaire Historique des étoffes"*. (*Libération*, 17.04.95)
- (15) *"En termes de résistance psychologique, c'est aussi un exploit. Moi, j'ai été sauvé parce que j'avais quelque chose à défendre (prouver qu'un naufragé pouvait survivre, ndlr)." (Libération, 10.02.95)*

Dans les deux énoncés précédents, la déixis et la "signature" de la rédaction ("ndlr") confirment le retour à l'usage. En revanche, il n'en est rien dans les énoncés suivants. Seuls la parenthèse et le changement de caractères différencient les deux voix:

- (16) Francis Nogues énonce la rigueur et le respect qu'il a pour ses animaux: *Il ne faut pas les habituer à des rythmes inconstants d'entraînement... Quand ils ne courent pas, eux (trois mois par an durant l'été, la "saison" commençant en septembre), c'est moi qui y vais*. (*Libération*, 10.02.95)

- (17) Balladur est sorti des nuages à l'occasion de la fête des guides de Chamonix, le 19 août. Il s'est hautement félicité, sur TFI, de la diminution du chômage: "*C'est la consécration de l'action que nous (de majesté?) avons menée*". (*Le Canard Enchaîné*, 23.08.95, p.8)

4. En guise de conclusion

Nous avons donc distingué deux configurations différentes. La première configuration permet aux parenthèses ou au tiret double de délimiter, en même temps que les guillemets, le mode autonome. Dans ce cas, les parenthèses ou le tiret double sont des frontières franches entre l'usage et la mention, ils encadrent rigoureusement la partie citée.

Mais cette configuration N°1 n'est pas toujours réalisée aussi nettement. Si les parenthèses et le tiret double coïncident rigoureusement avec la partie citée (dupliquant ainsi les guillemets), il arrive qu'ils ne soient plus des frontières franches, mais qu'ils délimitent des "zones sensibles", contenant non plus seulement le discours de celui dont on fait le portrait, mais également des verbes de parole, en incise, et même des commentaires appréciatifs du journaliste portant sur l'énonciation du portraituré. Dans ce dernier cas, la fonction des parenthèses ou du tiret double n'est plus de dupliquer les guillemets, mais de délimiter des espaces polyphoniques dans lesquelles les mots du journaliste et ceux du portraituré s'entremêlent, se tissent et se répondent.

La seconde configuration *renverse*, en quelque sorte, la donne de la première puisqu'elle permet aux parenthèses et au tiret double de délimiter – au coeur des mots de *l*, c'est-à-dire à l'intérieur même de la partie citée en mention – un retour aux mots du journaliste, opérant ainsi une "remontée" du mode standard dans lequel les mots de l'un et ceux de l'autre mènent parfois une danse singulièrement polyphonique.

Dans le passage de l'entretien au portrait, c'est à l'analyse détaillée de cette rencontre insolite entre un fait de langue – le discours rapporté – et une configuration énonciative originale – la mise entre parenthèses ou tiret – que nous avons souhaité nous attacher.

En effet, l'analyse détaillée des configurations qui intègrent *dans le portrait* (c'est-à-dire dans le discours de *L*) les propos tenus par *l*, *lors de l'entretien* permet d'observer une *inversion originale des rôles discursifs*. Dans l'entretien, le pôle dialogique central est occupé par l'interviewé qui est invité à saisir ce fil de la parole que le journaliste lui offre. Dans le portrait, au contraire, ce fil est repris par le portraitiste qui intègre le discours de celui dont il dresse – dont il tisse? – le portrait. Lorsqu'elle intervient dans le petit écran graphico-énonciatif de la parenthèse ou du tiret – écran qui marque toujours une opération énonciative d'ajout, – écran qui crée toujours un dédoublement du linéaire, une autre scène énonciative, une ramification du dire, une double voie (v.o.i.e.) pour une polyphonie réinventée – lorsqu'elle intervient dans ce petit écran, la voix du portraituré, autrefois au coeur du dialogue propre à l'entretien, peut se détacher du portrait et n'avoir plus aucun lien syntaxique avec celui-ci. On trouve alors, entre parenthèses ou entre tirets, les propos du portraituré que le journaliste vient d'ailleurs parfois commenter, sans aucun lien formel avec le texte du portrait: la voix de celui dont on dresse le portrait se muant ainsi en une sorte d'écho vivant et validant mais tenu et maintenu dans une distance graphiquement marquée: comme si – devenu l'objet du texte – le sujet n'avait plus tout à fait son mot à dire.

Références

- Anis, J., 1983, "Pour une graphématique autonome", *Langue française*, 59, p 31-44.
- Anis, J., 1984, "La construction du graphème et ses enjeux théoriques", *Archives et Documents de la société d'Histoire et d'Epistémologie des Sciences du Langages*, 5, p 1-45.
- Anis, J., 1988, *L'écriture, théories et descriptions*, Bruxelles, De Boeck.
- Anis, J., 1989, "De certains marqueurs graphiques dans un modèle linguistique de l'écrit", *DRLAV*, 41, p 33-52.
- Anis, J., 1993, "L'écriture à sa place", *LINX*, 28, p 53-65.
- Arrivé, M., 1988 "Ponctuation: grammaire, énonciation", in Maurand G. (éd), *Nouvelles recherches en grammaire. Actes du Colloque d'Albi*, Toulouse.
- Authier-Revuz, J., 1978, "Les formes du discours rapporté. Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés", *DRLAV*, 17, p 1-78.
- Authier-Revuz, J., 1993, "Repères dans le champ du discours rapporté (I) & (II)", *L'information grammaticale*, 55, 1992, p.38-42 et 56, p 10-15.
- Authier-Revuz, J., 2001, "La représentation du discours autre", dans *Une langue: le Français* (dir. R. Tomassonne), Paris, Hachette.
- Authier-Revuz, J., 2004, "La représentation du discours autre: un champ multiple ment hétérogène", *Actes du colloque Le discours rapporté dans tous ses états*, Bruxelles (8-11 novembre 2001).
- Boucheron-Pétillon, S., 2002, *Les détours de la langue. Étude sur la parenthèse et le tiret double*, Bibliothèque de l'Information Grammaticale, Paris-Bruxelles, Peeters.
- Pétillon, S., 2002-2003, "Les parenthèses comme 'forme' graphique du rythme. Successivité et enchâssement: deux chorégraphies graphico-rythmiques de la phrase", *Semans*, 16, *Revue de sémio-linguistique des textes et des discours*, Université de Besançon, p 45-58.
- Rosier, L., 1998, *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*, Bruxelles-Louvain-la-Neuve, Duculot



35

Journal télévisé et discours rapporté: une approche du discours convoqué

Séverine de Proost

Aspirant FNRS – Groupe Médias-TIC, Université Libre de Bruxelles, Belgique

Introduction

Dans cet article, nous traitons d'une pratique journalistique aujourd'hui devenue commune: celle qui consiste à tendre le micro, dans le cadre des vidéogrammes composant le journal télévisé, à des intervenants externes au dispositif médiatique. Ces occurrences de discours externes rapportées, que nous considérons comme relevant du "discours convoqué" (chapitre 1), si elles jouent un rôle *pratique* spécifique dans le cadre énonciatif du journal télévisé (chapitres 2 et 3), peuvent également faire l'objet *théorique* d'une analyse plus proprement linguistique (chapitres 4 et 5). Quels sont les usages et effets du "discours convoqué" au sein du discours d'information télévisée? Un rapprochement du "discours convoqué" avec la citation est-il pertinent? Le "discours convoqué" peut-il être assimilé à une forme du discours rapporté? Ce sont là les principales questions autour desquelles s'articule le présent article.

1. Définition du "discours convoqué"

Par "discours convoqué", nous entendons ici désigner, à l'instar de Manuel Fernandez (Charaudeau 2001: 72), "la forme particulière du discours rapporté des médias audiovisuels qui consiste à donner la parole à des intervenants extérieurs au dispositif d'énonciation proprement médiatique"¹. En d'autres termes, le discours convoqué englobe toutes les interventions des experts, porte-parole, témoins, etc., au sein des vidéogrammes composant le journal télévisé. Si la définition donnée ici conviendrait tout autant, à première vue, au discours direct, le "discours convoqué" constitue bien, à notre sens, une catégorie à part de discours rapporté. Il s'agit là d'un aspect du "discours convoqué" sur lequel nous reviendrons plus loin.²

Pourquoi parler de "discours convoqué", et non simplement de "discours rapporté à la télévision", comme on parle, par exemple, de "discours rapporté" pour la presse écrite? Il est certain que le discours rapporté, en particulier sous la forme du discours indirect, est

¹ C'est en cherchant à mettre au jour les dénominations octroyées par les médias aux différents acteurs du conflit en Bosnie que Manuel Fernandez propose le terme de "paroles convoquées", précisant, en note de bas de page, ce qu'il convient d'entendre par "discours convoqué"

² Voir le chapitre 5, ci-dessous.

hautement présent dans le journal télévisé, lequel constitue un genre hautement polyphonique³. Ce qui caractérise le "discours convoqué" par rapport aux autres formes de discours rapporté dans l'information télévisée, c'est précisément l'aspect de "convocation", c'est-à-dire le fait que le choix des intervenants, la sélection et la diffusion ou non de leurs dires, relèvent de la discrétion du journaliste, lequel *convoque* littéralement ce discours externe afin d'illustrer et/ou d'accréditer ses propos. Raison pour laquelle nous n'hésitons pas, pour qualifier ce phénomène, à recourir à cette appellation de "discours convoqué"⁴, nous fondant notamment sur la première des définitions du verbe "convoquer" donnée par la quasi totalité des dictionnaires de langue française, à savoir: "faire venir à soi de manière impérative".

2. Un exemple de typologie "des" discours convoqués

Nous présentons ici un exemple de typologie proposé par François Jost (2001: 63-67), lequel reprend à son compte l'opposition établie par Benveniste entre "énonciation historique" et "énonciation théorique" (1966; 240 et suivantes). En se référant à ces notions, Jost distingue deux types principaux de témoignages, en fonction du type de sujet d'énonciation qu'ils incarnent; en d'autres termes, cette typologie vise à mettre au jour le lien entre le témoin -- au sens large -- et l'énonciation qu'il tient, ou plutôt, le lien entre le témoin et le rôle qu'on lui fait jouer dans le cadre du discours d'information (dans la mesure où le montage du vidéogramme, et donc aussi le rôle attribué à l'intervenant externe dans le cadre de celui-ci, relève de la seule discrétion du journaliste -- au sens large à nouveau). Précisons que les exemples qui vont suivre concernent essentiellement des situations d'énonciation dans lesquelles l'énonciation rapportée émane d'une personne "ordinaire"⁵.

Les deux catégories principales établies par Jost sont les suivantes (les exemples sont issus de notre corpus):

A) Le sujet d'énonciation historique est celui dont la personnalité individuelle est fondamentalement mise en jeu (Jost 2001: 63). Il s'agit d'abord, bien entendu, des témoins oculaires; exemple:

- (1) [Un jeune Équatorien de quinze ans a été tué d'un coup de couteau lors d'un match de basket, en rue à Saint-Gilles (un quartier de Bruxelles).]

³ Un journal télévisé est, en effet, constitué d'une succession d'ouvertures d'espaces d'énonciation distincts; toutefois, si la polyphonie est considérée "classiquement" -- au sens bakhtinien -- comme l'agglomération de plusieurs voix sans qu'aucune ne soit dominante, il est clair que le discours du journal télévisé est largement dominé par le présentateur, lequel distribue les tours de paroles (et cela en dépit du fait que le temps d'intervention total du présentateur sur l'ensemble de la durée d'un journal télévisé soit presque toujours inférieur aux temps d'intervention dévolus respectivement aux journalistes et aux intervenants externes.

⁴ DC dans la suite.

⁵ Nous souhaitons, en effet, insister ici sur l'effet de factuelisation et d'objectivation opéré par le DC, en nous fondant, comme nous l'avons indiqué, sur le lien établi entre l'identité du sujet et l'énonciation qu'on lui fait tenir, or: *primo*, dans le cas d'un énoncé rapporté en DC émanant d'un homme politique ou d'un porte-parole, le dit rapporté, la déclaration, constitue souvent le fait même d'actualité, et ce dit se verra accrédité par la notoriété de la personne qui parle ou dont on relaie les paroles, dans le cas du porte parole; *secundo*, dans le cas de l'expert, il semble que la question du lien entre l'identité du sujet et le type d'énonciation qu'on lui fait tenir soit moins pertinente, puisque, par définition, un expert est convoqué pour son "expertise".

(Un témoin oculaire) [Notons qu'il n'est pas identifié]:

Finale­ment, c'est un assassinat prémédité à trois personnes. La personne est arrivée ici et a crié "Tu es Latino, toi?". Et Santiago a répondu "oui" et il a reçu un coup de couteau dans le cou. (RTBF - La Une 6; Journal Télévisé de 19h30 du 19/08/2001) [remarquez le DD dans le DC, ce qui ne va pas sans évoquer l'idée selon laquelle le DD serait le moyen le plus utilisé pour rapporter un vécu.]

Fondé sur l'irréfutable de l'expérience individuelle, ce récit confirme les faits, et opère donc la factua­lisation des événements, et ce, alors que le témoin, on le remarquera, ne livre pas beaucoup plus d'informations essentielles que celles déjà données par le journaliste dans son commentaire (indiqué entre [])

Une autre variante du récit d'énoncia­tion historique est celle du "récit de vie". Ici, il s'agit d'avantage de "faire sentir", afin de créer ce même "effet de fait" (ou "effet de vrai"), tel qu'il a notamment été décrit par Mouillaud et Tétu (1989: 136-147):

- (2) (Lors d'un incendie dans un hôtel aux Philippines) [Les pompiers ont eu beaucoup de mal à détruire ces barreaux.]

(Un rescapé) [traduction]

On n'arrivait pas à sortir de là. Il aurait fallu des issues de secours sur l'avant du bâtiment. Il n'y en avait aucune dans tout l'hôtel. (RTBF-La Une: Journal Télévisé de 19h30 du 18/08/2001)

Ou encore:

- (3) [Tout s'est passé très vite ce matin. À 8h55, des policiers en voiture banalisée ont arraché une petite fille de 5 ans des bras de sa maman.]

(Scarlett Kogel - Maman de Colette)

J'ai ouvert le garage, et j'allais conduire Coco à l'école comme tous les jours. Ils sont venus à quatre pour prendre Coco. Il y a une voiture qui attendait là, et ils l'ont emmenée dans la voiture. (RTBF-La Une: Journal Télévisé de 19h30 du 12/06/2003)

Parfois, les deux types de témoignage (oculaire et récit de vie) peuvent être imbriqués:

- (4) [La nuit dernière, des bruits suspects ont réveillé quelques habitants]

(Un monsieur)

J'avais l'impression qu'on sifflait, et un peu après il y a chaque fois une voiture qui passait. Je me dis tiens c'est quelqu'un qui avertit qu'il y a des voitures qui passent dans la rue. Et je me suis levé et j'ai aperçu deux jeunes qui étaient dans la pénombre. (RTBF-La Une: Journal Télévisé de 19h30 du 12/06/2003).

⁶ Radio Télévision Belge Francophone; chaîne publique.

Nous avons pu observer, au travers de nos différents corpus⁷, que le véritable témoignage (c'est-à-dire celui du témoin oculaire) est quasi-absent de l'actualité, alors que le témoignage "récit de vie de M. et Mme Tout-le-monde" est, quant à lui, amplement présent. Cela tient sans doute au nombre considérable de faits divers diffusés, tant sur les chaînes publiques que sur les chaînes privées; cela renvoie aussi au fait que la télévision, dans sa globalité, semble de plus en plus s'intéresser à la vie privée (cf. la télé réalité), au détriment du débat public et citoyen. Il s'agit là d'un phénomène largement étudié dans la littérature scientifique consacrée à l'étude des médias, sous l'angle de "la profusion de la parole profane" (Mehl 1998), de "l'omniprésence du témoin", de "l'exaltation du vécu", ou encore de "la télévision dont vous êtes les héros" (Thoveron 2004).

B) Le sujet d'*énonciation théorique*: "L'énoncé ne décrit plus ce que vit ou a vécu l'orateur, mais un cas général caractérisant l'attitude de n'importe quel spectateur. Le sujet de l'énonciation est *théorique*, dans la mesure où chacun [qui s'y reconnaît] peut venir remplir ce *je* totalement abstrait. Autrement dit, même si le locuteur dit *je*, son discours embrasse plus que sa situation particulière" (Jost 2001: 64). Ici, le sujet endosse pleinement, parce qu'il la revendique, la responsabilité énonciative de l'énoncé rapporté:

- (5) [Aujourd'hui encore, à Tulkarem, dans le nord de la Cisjordanie, un activiste du Hamas a été tué. Et ce matin, à Gaza, il ne restait que des ruines du quartier général des forces de sécurité palestiniennes]

(Une habitante de Hébron)

Nous n'avons pas peur d'eux, laissez-les faire ce qu'ils veulent, nous n'avons pas peur de leurs tanks et de leurs hélicoptères. Dieu est avec nous [...] (RTBF-La Une: Journal Télévisé de 19h30 du 5/08/2001).

3. Discours convoqué: entre légitimité et légitimation

L'usage (pour ne pas dire la gestion) du discours convoqué constitue un élément essentiel dans l'économie discursive du journal télévisé, dans la mesure où, tout en servant d'illustration et/ou d'accréditation au discours du journaliste, il produit, comme l'illustrent les exemples ci-dessus, un effet de réel et d'objectivation: le fait qu'on voie à l'écran, en train de s'exprimer, la personne convoquée concourt à crédibiliser à la fois son propre dit et celui du journaliste. Et ce, au point où l'on pourrait même poser l'hypothèse que ce qui compte, pour le média télévisuel, c'est peut-être moins ce qui est dit que le fait que cela soit dit par le "bon" témoin, ou encore que, dans le discours convoqué, ce n'est finalement pas tant le contenu de l'énoncé rapporté qui importe, que le fait qu'on voie à l'image la personne qui tient cet énoncé. Tout se passe comme si le segment cité était en pure *mention*, (ou *monstration*, ou encore *citation*)⁸ et ce serait sur ce fait linguistique objectif qu'est la

⁷ Notre premier corpus couvre les journaux télévisés de la RTBF de l'été 2001, soit les mois de juillet et août 2001, ce qui représente au total 62 journaux télévisés. Notre second corpus, sur lequel est fondée l'étude menée dans le cadre de notre thèse de doctorat, se compose de 84 éditions de journaux télévisés de début de soirée, diffusés sur les chaînes La Une-RTBF (chaîne publique) et RTL-TVi (première chaîne privée en Belgique francophone). Ce corpus est divisé en trois périodes: une période d'actualité "chaude", couvrant la période post-électorale en Belgique de mai 2003; une période d'actualité "froide", couvrant l'été 2002; une période d'actualité "normale", couvrant l'automne 2002.

⁸ Sur l'usage et la mention, le lecteur est invité à se référer aux travaux de Jacqueline Authier-Revuz, en particulier *Ces mots qui ne vont pas de soi*.

mention que s'appuierait le discours journalistique pour valoriser son rôle de *medium* de la réalité. Et ce, en même temps que la prétention du segment en *mention* à être fidèle à la réalité est renforcée par son insertion marquée, son *usage*, au sein d'un discours englobant dont il est, par ailleurs, tenu à distance. C'est grâce à l'effet de *monstration* produit par la *mention* que la subjectivité à l'œuvre dans le discours citant (*i.e.* celui du journaliste énonciateur) peut s'exercer en variant les stratégies énonciatives d'introduction du DC (*i.e.* sa modalisation), et ce tout en se drapant du voile de l'objectivité. La *mention* ne suspend cependant pas pour autant la signification du segment convoqué: celui-ci continue bien à renvoyer à son signifié mondain, mais s'il signifie pour lui-même, son interprétation au niveau de l'énoncé insérant dépend de sa pertinence, ainsi que des différentes modalisations ou introductions du DC par le journaliste. On est proche de la notion de "connotation autonymique" proposée par Josette Ray-Debove (1978) pour désigner des énoncés où les éléments entre guillemets sont utilisés à la fois en *usage* et en *mention*.

Le DC est donc à la fois *légitimant* pour le discours qui l'accueille (dans la mesure où, son contenu étant soigneusement sélectionné afin de "coller" aux propos du journaliste, il ne peut que renforcer la crédibilité de ces propos) et *légitimé* par ce même discours (puisque le fait d'être insérés au cœur d'un énoncé qui se donne pour "objectif" – *i.e.* le journal télévisé – donne du crédit aux propos rapportés, ainsi qu'à la personne qui les rapporte). En cela, on peut dire que le DC, à l'instar des formes de discours rapporté mixtes étudiées notamment par Laurence Rosier, permet au journaliste de dramatiser le récit médiatique tout en se retranchant derrière l'illusion de la neutralité, et donc de produire un "effet d'*hyperréalisme*" (Rosier, juin 2002). Le recours au DC contribue directement au "méta-discours" journalistique, dans la mesure où, en même temps qu'il permet de dire le dit, il permet aussi de se monter soi-même, en tant que journaliste scrupuleux.

Plus largement, ces figures prototypiques que sont les témoins de tout poil, souvent incarnées par des individus interchangeables, participent, selon nous, à la fabrication et la cristallisation des imaginaires sociaux. En imposant des limites à l'interprétation du monde médiatisé, les occurrences de discours convoqué participeraient à la cristallisation, mais aussi, peut-être, à l'appauvrissement d'un certain "sens commun". Ce qui, soit dit en passant, contredit la thèse des programmeurs (pointés, dans la littérature autour des médias, comme "ceux qui font la télévision") selon laquelle la profusion de la "parole profane" constituerait un gain démocratique, puisqu'il y aurait davantage de confrontations de points de vue ainsi qu'une appropriation de l'écran, jusque là réservé à l'élite éclairée, par les téléspectateurs⁹.

4. Le discours convoqué: une forme de citation?

Nous en venons à présent à l'objet "discours convoqué" considéré sous l'angle de l'analyse du discours. En effet, outre l'objet que constitue cette pratique journalistique aujourd'hui devenue banale, il nous semble que l'on a là affaire à un phénomène linguistique rarement étudié en tant que tel, en tout cas à notre connaissance. De très nombreuses études en

⁹ Ce qui, en même temps, pose une question d'ordre déontologique: le journal télévisé doit-il, peut-il, argumenter?

analyse du discours ont été consacrées au discours rapporté dans la presse écrite, et aussi, plus récemment, en radio. Mis à part l'article de Patricia von Münchow (2000) consacré expressément au discours direct et la discussion de son statut autonymique dans les journaux télévisés français et allemand, nous n'avons, à ce jour, rencontré aucune étude menée en analyse du discours sur ce thème précis, que ce soit sous l'appellation "discours convoqué" (certainement pas) ou sous une autre appellation.

Nous abordons ici deux aspects plus spécifiquement linguistiques du DR:

- d'une part: celui d'un rapprochement formel et fonctionnel du DC avec la pratique de la citation; le DC est-il assimilable à une "citation"?

- d'autre part: celui d'une assimilation du DC à l'une des formes "canoniques" du DR? si oui, laquelle? ou bien, le DC constitue-t-il une forme particulière à part entière du discours rapporté?

En ce qui concerne la pratique de la citation, nous nous autorisons un détour par le précieux travail sur la "citation télévisuelle" de Marie-France Chambat-Houillon (1998), dans la mesure où, à première vue, on pourrait penser que le DC s'apparente à une *citation par la télévision*, ce qu'elle n'est pas, du moins selon nous.

Le grand mérite de l'étude de Chambat-Houillon est néanmoins de proposer un élargissement de la notion classique de "citation". Selon Chambat-Houillon, il y a bien des pratiques citationnelles à la télévision et la "citation télévisuelle" désigne, dans ce cadre, les citations réalisées "par le discours des émissions de télévision" (Chambat-Houillon 1998: 8). Autrement dit, il s'agit des cas où la télévision est le citant; les œuvres citées, quant à elles, peuvent être de provenances et de natures sémiotiques multiples: œuvre musicale, picturale, cinématographique, littéraire ou même télévisuelle, seule demeure la qualité télévisuelle du discours citant (il ne s'agit donc pas seulement de cas de "réflexivité télévisuelle", où la télévision se cite elle-même, comme, par exemple, dans l'émission *Les enfants de la Télé*). Étant donnée sa diversité sémiotique, la télévision, en tant que énonciateur citant, se caractérise en effet par sa capacité d'intégration de toutes les autres formes de discours, ce qui lui permet, en même temps, de prendre des libertés avec l'exhaustivité de leur littéralité, et ce, comme l'indique Chambat-Houillon, "alors que les œuvres à une seule dimension expressive, l'œuvre écrite par exemple, n'autorisent en général qu'une répétition citationnelle littérale, sous peine de voir leur degré de présence effective dans le texte citant s'annuler" (Chambat-Houillon 1998: 123). Par conséquent, la littéralité, propre à la citation dans sa définition "classique" d'énoncé répété, n'est pas nécessairement reproduite.

L'objectif de l'étude de Chambat-Houillon est donc de revaloriser l'importance du contexte citant dans la dimension pragmatique des citations, et, dans le même temps, d'élargir la définition classique de la citation: "notre position méthodologique consiste à poser les fondements d'une définition de la citation comme pratique *discursive*, de telle sorte que déliée de toute attache identitaire à une matière expressive spécifique, elle puisse être transcendante à tous les discours et autres modes de représentations symboliques" (Chambat-Houillon 1998: 106). Ce qui est contesté ici, c'est donc le statut intrasémiotique de la citation, issu de la tradition littéraire dans laquelle un écrivain cite les paroles, les mots d'un autre écrivain; le champ des possibles citationnels est donc, dans cette conception classique (celle de la citation

comme fragment emprunté à un texte), réduit au seul cas de concordance sémiotique entre le texte cité et le texte citant. La définition large de la citation donnée par Chambat-Houillon nous autorise donc à considérer le discours convoqué, *a priori*, comme un cas de citation. Toutefois, si elle élargit ainsi considérablement le champ des possibles citationnels, la définition de Chambat-Houillon conserve néanmoins les aspects d'antériorité et de notoriété propres à la citation classique: "L'existence d'un objet stable et fixe comme un texte¹⁰ permet de mesurer la citation, de se rendre compte de ce qui est répété et de ce qui ne l'est pas. [...] Le texte antérieur légitime la citation en apportant la preuve de la répétition. La reconnaissance de l'autonomie et de la singularité d'un texte cité antérieur à l'acte de citer est un moyen d'attester de l'existence d'une répétition citationnelle" (Chambat-Houillon 1998: 144). Le texte cité, pour garantir la citation, a dû donc avoir une existence publique préalable qui l'a cristallisé sous une forme fixe et reconnaissable. Raison pour laquelle, sauf pour diffusion d'interviews d'archives particulièrement mémorables, le discours convoqué n'est pas un type de "citation télévisuelle" au sens où l'entend Chambat-Houillon.

Autrement dit, si le discours convoqué fonctionne en un certain sens comme la citation, en ce qu'il permet à l'énonciateur citant d'illustrer ou d'appuyer ses propos, ce même énonciateur ne peut pas tabler sur un effet de "reconnaissance" de l'énoncé cité (reconnaissance qui permet généralement à la citation de faire autorité, et donc de déployer pleinement ses effets). Si, comme nous le démontre, *a contrario*, l'étude de Chambat-Houillon, on ne peut parler de "citation télévisuelle", cela n'empêche que, d'un point de vue *fonctionnel*, le DC fonctionne bien comme une citation, c'est-à-dire en n'opérant pas uniquement comme garantie de la qualité des paroles prononcées, de leur contenu propositionnel, mais aussi en asseyant et légitimant la position du locuteur empirique citant. Par ailleurs, outre la fonction, force est de remarquer que le DC partage également certaines caractéristiques *formelles* de la citation: conservation de la littéralité de l'énoncé rapporté et contours net et francs qui l'isolent du discours citant. Ces dernières caractéristiques sont aussi propres au discours direct, au point que certains auteurs ont assimilé la citation au discours direct. Ainsi Tuomarla (1999), qui considère citation et discours direct comme équivalents, l'une, la citation, étant plutôt associée au domaine littéraire, alors que l'autre, le discours direct, serait simplement un terme plus technique pour qualifier le même phénomène.

Par conséquent, en tenant compte du fait que la citation, ici, n'en n'est pas vraiment une au sens "classique", mais qu'elle en partage néanmoins certains aspects fonctionnels, tout en ne les revendiquant pas (le caractère accréditant de la citation se veut, en effet, le moins perceptible possible), nous proposons de parler, pour qualifier le DC, de "mise en abîme citationnelle".

5. Discours convoqué: quel rapprochement avec le discours rapporté?

Concernant le rapprochement avec l'une des formes "canoniques" du DR, il est clair que le DC peut, à première vue, être formellement, mais aussi fonctionnellement, rapproché du DD: en effet, les propos rapportés par le journaliste le sont dans la bouche même de celui

¹⁰ "Texte" étant entendu ici dans un sens très large.

qui les a tenus (ou qui les tient, dans le cas d'une interview en direct)¹¹ et, dès lors, il y a évidemment restitution des paroles telles qu'elles ont été prononcées, ce qui correspond bien à la définition "classique", ou "scolaire", du discours direct. Maintenant, on sait que cette définition dite "classique" a largement été discutée, notamment entre les partisans du statut purement autonymique et opaque du segment cité (cité donc dans son seul signifiant, sans référence à une réalité extérieure) et ceux qui considèrent, par contre, que les paroles citées conservent une interprétation sémantique, et donc peut-être pragmatique, au niveau de la phrase dans laquelle s'insère l'énoncé cité. Pour notre part, nous prenons le parti de ceux qui pensent que ce n'est pas parce que le DD prétend restituer fidèlement les paroles citées, qu'on peut dégager le locuteur citant de toute responsabilité énonciative; forcément, sinon nous ne poserions pas l'hypothèse que le DC produit des effets d'objectivation du discours journalistique.

Ceci dit, pourquoi dès lors ne nous contentons nous pas de parler de "discours direct" enchâssé dans le discours télévisuel? Parce qu'il nous semble que, si le DC partage effectivement certains aspects formels et fonctionnels avec le DD, ceux-ci sont néanmoins amenés à leur paroxysme. Pour notre démonstration, nous retiendrons trois aspects du DD:

- *primo*: la présence de deux sources de repérages énonciatifs distincts, contrairement au DI, comme dans le DC, où la mise à distance est opérée par la césure, le passage abrupt du récit du journaliste à l'image du témoin. Toutefois, si hétérogénéité montrée il y a dans le DC, celle-ci doit peut-être être qualifiée de "*on ne peut plus montrée*"; en effet, la distinction entre les deux énonciations, celle du journaliste et celle du témoin, est accentuée par une rupture au niveau du son et de l'image. D'ailleurs, pour jouer davantage sur les mots, l'hétérogénéité n'est pas seulement "*on ne peut plus techniquement montrée*", mais elle est aussi, et surtout, "*on ne peut plus volontairement montrée*", puisque, plus que le contenu de l'énonciation rapportée, c'est le passage à une énonciation seconde, venant illustrer et/ou attester la première qui importe;

- *secundo*: la prétention du DD à rapporter les paroles citées telles qu'elles ont réellement été formulées: c'est ici qu'un rapprochement formel avec le DC est le plus envisageable, bien que, dans ce dernier cas, le fait de voir à l'écran la personne en train de parler nous assure de la fidélité du dit rapporté: nous sommes, en effet, dans le cas du DC, face à une image formellement fidèle à la réalité du dit. Néanmoins, si DD n'est pas forcément synonyme de fidélité, DC non plus; rappelons que dans tous les cas, le DC relève d'une mise en scène, dans la mesure où l'acte d'énonciation secondaire est entièrement, d'amont (l'interview) en aval (le montage), sous le contrôle du journaliste;

- *tertio*: la prétention du DD à dégager le locuteur citant de la responsabilité de l'énoncé cité. C'est d'ailleurs là que résiderait toute la force argumentative du DD: le DD est la forme grammaticale qui permet au locuteur citant d'énoncer un contenu tout en ne le prenant pas en charge. Toutefois, au DD, si le locuteur citant ne prend pas en charge l'énoncé cité, il prend néanmoins en charge l'assertion que quelqu'un a tenu les propos

¹¹ Selon nous, l'interview "en direct" d'un témoin participe bien du discours convoqué. Bien que ce type de discours n'est pas antérieur et ne peut être coupé au montage, il y a, malgré tout, dans le principe même de l'interview une part de contrôle du journaliste sur le dit de la personne interviewée.

rapportés. De même, au DC, en même temps que l'instance énonciative journal télévisé entend se décharger d'une partie de sa responsabilité par le recours aux propos d'intervenants externes, il prend en charge l'assertion citante, et la revendique même, car elle participe à la justification du travail des journalistes; autrement dit, en citant des personnes externes, le journal télévisé se dit comme média citoyen, donnant la parole à la société civile.

En conclusion, hétérogénéité "on ne peut plus montrée", "paroles rapportées on ne peut plus fidèles", rôle essentiel de la séquence citante, autant de caractéristiques, certes dues à la nature sémiotique particulière du média télévisuel, mais qui nous amène néanmoins à une variante paroxystique du discours direct, et pourquoi pas, qui ferait du DC, non pas un dérivé, une variante exotique du DD, mais peut-être une forme à part entière, du discours rapporté. Peut-être la forme la plus minimale, la plus basique du DR, peut-être l'aboutissement du continuum proposé par Rosier (1999).

6. Conclusion

Notre intérêt pour le discours du journal télévisé s'enracine dans la conviction profonde que le discours des médias, en particulier audiovisuels, contribue à alimenter quelque chose comme un *sens commun* artificiel. Ce qui, étant donné l'importance du sens commun au sein des processus de socialisation, peut provoquer un déficit de structuration des identités, tant individuelles que collectives. À cet égard, si nous avons choisi de nous intéresser en particulier au journal télévisé, c'est parce qu'il nous semble constituer *le* lieu où l'individu se trouve le plus directement confronté – tant implicitement qu'explicitement – avec le sens commun propre à sa communauté.

À l'intérieur de ce dispositif discursif complexe qu'est le journal télévisé, nous avons choisi d'étudier plus spécifiquement le discours du "témoin", au sens large (simple témoin oculaire, acteur ou expert), que nous nommons "discours convoqué". L'usage de ce dernier constitue un élément essentiel dans l'économie discursive du journal télévisé, dans la mesure où le DC combine *effet de réel* (le fait qu'on voit à l'écran, en train de s'exprimer, la personne citée concourt à crédibiliser le dit) et *modalisation*, soit la reprise évaluative, de la part du journaliste.

En nous fondant sur des observations de François Jost, nous avons mis en exergue deux modes de relation entre le sujet énonciatif du DC et l'objet de son énoncé, à savoir: le sujet d'énonciation *historique*, d'une part, et le sujet d'énonciation *théorique*, d'autre part. Le premier est le plus souvent (mais aussi de plus en plus rarement) incarné par le témoin oculaire d'un événement important; son rôle est de *faire sentir* cet événement, afin d'en appuyer la factualité: c'est l'"effet de fait". Quant au second, il s'agit du représentant ou porte-parole d'un groupe, d'une classe, d'un type d'individus..., et dont les propos valent moins en tant qu'information qu'en tant qu'illustration de la thèse défendue par le journaliste.

Enfin, et pour conclure, nous avons voulu donner une analyse plus proprement linguistique du DC, mais en nous limitant cependant aux éléments théoriques susceptibles d'éclairer le fonctionnement du DC en tant que pratique. D'un point de vue *pragmatique*,

nous avons suggéré que le recours au DC en télévision permet au journaliste de "dramatiser" le discours (soit de l'inclure dans son récit) tout en se retranchant derrière l'illusion de la neutralité. Ainsi, nous avons rapproché, du point de vue de l'effet produit, le DC de l'effet d'*hyperréalisme*, tel que le décrit Rosier (2002); en même temps qu'ils permettent de dire le dit, ils permettent aussi de se dire soi-même, en tant que "bon" journaliste. D'un point de vue *théorique*, nous avons cherché à rapprocher le DC de la citation et du DD; notre opinion est que le DC est bien une forme de DR, voire de DD, mais il s'agit là d'une piste qui reste à approfondir.

Références

- Authier-Revuz, J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, 2 tomes, Paris, Larousse.
- Benveniste, E., 1996, *Problèmes de linguistique générale*, tome I, Paris, Gallimard.
- Chambat-Houillon, M.F., 1998, *Pour une théorie de la citation audiovisuelle*, thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, sous la direction de François Jost, Université Paris III.
- Charaudeau, P. et al., 2001, *La télévision et la guerre. Déformation ou construction de la réalité? Le conflit en Bosnie (1990-1994)*, Bruxelles - Paris, De Boeck Université INA (coll. "Médias Recherches").
- Jamet, C., Jannet, A.M., 1999, *La mise en scène de l'information*, Paris, L'Harmattan (coll. "Champs visuels").
- Jost, F., 2001, *La télévision du quotidien. Entre réalité et fiction*, Bruxelles - Paris, De Boeck Université - INA (coll. "Médias Recherches").
- Mehl, D., 1998, "La parole profane". in: Bourdon, J., Jost, F. (dir.), *Penser la télévision*, Actes du colloque de Cerisy, Paris, Nathan / Ina (coll. "Médias Recherches").
- Mouillaud, M., Tétu, J.F., 1989, *Le journal quotidien*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- Rey-Debove, J., 1978, *Le métalangage*, Paris, Le Robert.
- Rosier, L., 1999, *Le discours rapporté. Histoire, théories et pratiques*, Bruxelles, Éditions Duculot (coll. "Champs linguistiques").
- Rosier, L., 2002, "La presse et les modalités du discours rapporté: l'effet d'*hyperréalisme* du discours direct surmarqué", in: *L'Information grammaticale*, n° 94, pp. 27-32.
- Thoveron, G., 2004, *La télévision dont vous êtes le héros*, Bruxelles, Le grand Miroir.
- Tuomarila, U., 1999, *La citation mode d'emploi. Sur le fonctionnement discursif du discours rapporté direct*, Helsinki, Academia scientiarum fennica (coll. "Humaniora").
- Von Münchow, P., 2000, "Le discours direct dans les journaux télévisés français et allemands", in: Actes du colloque international *Le fait autonymique dans les langues et les discours*, Université de Paris III, localisé à l'adresse internet: <http://www.cavi.univ-paris3fr/ilpga/autonymic/theme5/vonmunchowpl.pdf>

36

Madame, Monsieur, bonjour...: Les marqueurs du discours rapporté dans le journal télévisé¹

Emmanuelle Labeau

Aston University, Royaume Uni

1. Introduction

Le discours des médias constitue un domaine privilégié du discours rapporté (DR). N'appelle-t-on pas le journaliste 'reporter'? Le DR est particulièrement crucial dans le journal télévisé (JT) présente une structure à trois niveaux (Jamet et Jannet 1999: 132ss):

- (a) les énonciateurs présents ici et maintenant et ceux cités dans le sommaire et les lancements;
- (b) les voix exogènes en direct (intervenant en temps réel hors plateau);
- (c) les voix différées exogènes citées dans les reportages (décalages spatial et temporel).

Jamet et Jannet considèrent qu'il existe aux deux premiers niveaux un archi-locuteur, la rédaction ou la chaîne matérialisée par le présentateur, qui 'cite' toutes les voix dans le journal télévisé (p.167). On est face à des discours rapportés (DR) potentiellement imbriqués. Ce 'dit rapporté' (Charaudeau 1997:180) repose sur trois types d'opération:

- (a) la sélection: partielle, elle suggère la subjectivisation; totale, l'objectivisation;
- (b) l'identification de l'énonciation d'origine (locuteur, interlocuteur, temps et espace) d'autant plus authentique qu'elle est complète;
- (c) la manière de rapporter par: (i) citation texto, (ii) intégration avec modification des personnes et des déictiques ou (iii) narrativisation pour intégrer, voire fondre, le dit dans celui du rapporteur.

A la manière de rapporter de Charaudeau correspondent les catégories traditionnelles du discours direct (DD) - paroles prétendument fidèles -, du discours indirect (DI) avec subordination et transposition des tiroirs verbaux et des déictiques, et du discours indirect libre (DIL) qui supprime le citant en gardant les transpositions. On pourrait y ajouter par symétrie, le discours direct libre (DDL) malgré son 'statut mal assuré' (Wilmet 1998:453). Rosier (1999) prend aussi en compte des formes hors normes telles que le DD combiné avec *que* et le DI avec guillemets et des reformulations correspondant à une narrativisation du

¹ L'auteur remercie la British Academy de lui avoir une bourse de voyage pour participer à la conférence Ci-Dit 2.

discours absorbé (Wilmet 1998: 454) dans celui du rapporteur. En plus, dans la catégorie de l'identification, on pourrait inclure des procédés de distanciation et d'attribution du discours.

Chaque type de DR présente cependant des caractéristiques propres. Le tableau élargit la caractérisation de Jonasson (2002):

	DD	DI	DIL	DDL	DD + <i>que</i>	DI + guillemets	DN
Attribution ²	+	+	-	-	+	+	+
Typographie³	+	-	-	-	+	+	-
Oralité ⁴	+	+/-	+	+	-	-/+	-
Indépendance ⁵	+	-	+	+	-	-	-
Transposition ⁶	-	+	+	-	+	+	+
Subordination	-	+	-	-	+	+	+
Condensation ⁷	-	-	-	-	-	-	+

On voit que certaines catégories reposent sur la typographie: pour le DD, Rosier (1999:208ss) relève 16 formules combinant guillemets, deux points, tirets, parenthèses, imitations phoniques etc. De plus, la ponctuation constitue parfois le seul indice de catégories hybrides. Dans l'exemple ci-dessous de Rosier (1999:31), seule la présence des guillemets suggère le type DD + *que*; à l'oral, on percevrait du DI:

- (1) A Paris, la délégation nord-vietnamienne [...] affirme que 'la force d'union des peuples vietnamiens khmer et lao est invincible' (Le Monde, 2/7/1970, p.14)

Sans ressources typographiques, comment indiquer le discours de l'autre dans les médias télévisuels? Le DR dans les médias écrits a fait l'objet d'études détaillées (Monville-Burston 1993, Moirand 1975). Pour des raisons pratiques évidentes, la presse audio-visuelle n'a été que superficiellement traitée. Pour contribuer à combler ce vide, notre étude va explorer la pratique du DR dans le journal télévisé (JT). Notre corpus se compose de deux '13 heures' de TF1 et de France 2 (F2), diffusés le 10 février 2003 et présentés respectivement par Jean-Pierre Pernaut et Daniel Bilalian. On y identifiera d'abord les marques pragmatiques et grammaticales du DR. On s'inspirera des travaux sur la presse d'information de Monville-Burton (1993:48ss) qui mentionnait comme indices de la 'mise en texte des paroles d'autrui': (a) outre les procédés typographiques, (b) les ruptures syntaxiques (pauses, verbe introducteur ou mot subordonnant), (c) les formules adverbiales

2 Mention de l'énonciateur.

3 Marques de ponctuation.

4 Respect des conventions de la langue parlée.

5 Non subordination.

6 Adaptation des déictiques.

7 Sous forme de nominalisations ou de constructions infinitives.

d'opinion comme *quant à, selon...*, (d) les nomina dicendi, et particulièrement (e) les verbes de parole. On inclura aussi des procédés discursifs de mise à distance: conditionnel journalistique⁸ et formes du 'on-dit' (Rosier 1999). Ensuite, on tentera d'établir si les procédés du discours rapporté identifiés sont typiques du JT en les comparant avec les marqueurs relevés dans d'autres programmes.

2. Les marqueurs du DR dans l'information télévisuelle

On essaiera de voir comment le discours de l'autre est rapporté à l'oral télévisé en nous intéressant d'abord à des procédés extralinguistiques.

2.1. Moyens pragmatiques

2.1.1. La mise en scène de l'autre

Dans le JT, le rapport de parole est le plus évident lorsque l'autre apparaît effectivement à l'écran pour s'exprimer. Ce mécanisme prend deux formes principales: (a) l'interview (ou le micro-trottoir) où un dialogue s'installe entre le journaliste, demandeur d'informations, et la personne citée et (b) le discours convoqué (Fernandez 2001) où des interventions ponctuelles de non professionnels (experts, témoins ou acteurs) viennent illustrer et authentifier le reportage. Ainsi, dans l'exemple (2), un boucher itinérant résume son idéal de défense des campagnes; le subjonctif fautif semble authentifier son credo de paysan:

- (2) il faut que les gens ils restent dans les communes et qu'ils **prendent** [sic] conscience qu'on ne pourra pas tous vivre en ville //⁹ (TF1)

Dans le discours convoqué, la personne citée est montrée disant ce que l'on entend. Cette présentation peut prendre plusieurs formes (Jamet et Jannet 1999):

(a) Le discours convoqué ne présente aucune marque d'introduction dans le commentaire. Ainsi dans un sujet consacré au projet de faire monter la vitesse à 150km/h sur autoroute en Italie, 4 témoins anonymes expriment des opinions:

- (3) - sur une portion à trois voies c'est intéressant de pouvoir aller voir jusqu'à 150 pour pouvoir doubler ///
- moi je trouve que c'est bien quand la route est sèche il n'y a aucun risque à rouler à 150 ///
- ça ne changera pas grand chose puisque tout le monde dépasse déjà les 130 / ce sera pareil ///
- 150 sur l'autoroute ça va mais pas en ville /// (TF1)

La parole convoquée se fait représentative dans ce commentaire de la collaboration douanière franco-allemande:

⁸ On parle aussi de conditionnel évidentiel, épistémique ou médiatif (Kronning 2002), des ouï-dire (Wilmet 1998)...

⁹ Les JT sont retranscrits sans ponctuation, qui indiquerait une interprétation. Les barres marquent les pauses et le tiret le changement d'interlocuteur.

- (4) [...] tous sont volontaires et bilingues // mais certains traits de culture ont / semble t-il / la vie dure ///
- oui ils sont peut-être beaucoup plus rigoureux sur la manière de procéder comment dire en élargissant au niveau de leur enquête / beaucoup plus méthodiquement que nous / ce sera plus au feeling quoi ///
 - si on fait une réunion transfrontalière les Allemands souhaitent sortir avec un résultat / les Français d'abord se réussissent pour se mettre d'accord sur le sujet (TF1)

La première citation stéréotype la perception française des Allemands, alors que les choses se renversent dans la seconde.

Dans le cas d'avis d'experts, on trouvera cependant une identification de l'intervenant et de ses qualifications en bas d'image:

- (5) **Michel Lemoine (Auteur: 'Simenon' [Coll.Découvertes-Gallimard])**: il parle de presque tous les voisins qui habitaient à la rue Pasteur [...] (F2)

(b) Dans un deuxième cas de figure, le discours convoqué est introduit dans le commentaire, juste avant le plan, par un nom propre ou commun indiquant qui parle;

- (6) c'est un voisin qui a tiré la sonnette d'alarme // **Louise 83 ans** n'a plus de famille // elle vit seule dans ce taudis loué à l'amiable aux propriétaires qui vivent à côté de chez elle [...] (TF1)

(c) Dans une troisième variété de discours convoqué, à la désignation de la personne citée peut s'ajouter un affinement progressif du profil de l'intervenant. Cette identification plus détaillée apparaît dans les portraits, comme dans ce reportage consacré à un guide de montagne:

- (8) toujours en montagne on vous propose de découvrir maintenant **un personnage tout à fait étonnant // il a gravi tous les plus grands sommets de la planète dans sa vie / c'est un guide de haute montagne qui partage aujourd'hui sa vie entre ses moutons et cette montagne qu'il aime toujours passionnément pour la faire découvrir aux autres //** à Samoëns en Haute-Savoie **un personnage haut en couleur** vous allez le voir avec Jean-Pierre Feret-Tamisier et Bernard Guerni //
- chaque matin la première course de **Michel** le conduit auprès de ses ânes et de ses moutons // c'est ici qu'il est né il y a **cinquante-sept ans** / c'est ici qu'il fait un peu d'élevage pour arrondir ses fins de mois ///
 - on arrive difficilement maintenant de vivre du **métier de guide et du métier de moniteur de ski** // il faut trouver quand même quelques activités en dehors du métier pour arriver à survivre ///
 - alors **Michel s'est fait éleveur mais aussi menuisier et parfois charpentier à l'automne** // (F2)

2.1.2. La citation explicite

Un second type d'indications pragmatiques recouvre les citations explicites. Jamet et Jannet (1999) mentionnent plusieurs catégories:

(a) La personne citée s'adressait à quelqu'un d'autre d'extérieur au JT. Ils parlent de 'petites phrases':

- (9) pour Paris comme pour Bruxelles, les Nations Unis recherchent toujours une solution de paix en Irak / et dans ce contexte je cite // rien ne justifie que l'OTAN s'associe ici à la préparation d'une éventuelle opération militaire (F2)

Dans l'exemple (9), le 'rien [...] militaire' est présenté comme une reproduction littérale de la déclaration des Nations Unies. Cette déclaration est introduite par le *je cite* et on devine sa conclusion grâce à la mention d'une attribution *mais pour le secrétaire général de l'OTAN* indiquant le changement de point de vue.

(b) Le journaliste cite un autre média ou un texte comme sa source:

- (10) c'est l'hebdomadaire allemand Der Spiegel qui a dévoilé ce matin les éléments d'un plan de désarmement irakien // plan qui pourrait être soumis au Conseil de Sécurité // il prévoit premièrement de tripler le nombre des inspecteurs de l'ONU en Irak // deuxièmement de déployer des milliers des Casques Bleus européens pour faciliter le travail des inspecteurs et mettre en place des barrages de contrôle dans tout le pays // troisièmement, de mettre toutes les ressources de renseignements en commun en quadrillant l'espace aérien à la fois par des mirages français des drones allemands et des avions espions américains U2 // et enfin quatrièmement d'installer à Bagdad un coordinateur permanent des nations unies alors que les forces américaines continueraient à être déployées dans la région /// (TF1)

Dans cet exemple s'y combine un autre type de citation, celle d'un texte existant reformulé et narrativisé de façon systématique, comme le montrent les adverbes d'ordonnement.

(c) Le journaliste cite quelqu'un qui, lui-même, cite. Ici, le Premier ministre ivoirien répond aux questions du journaliste en évoquant les instructions du président.

- (11) écoutez c'est une mission acceptée de tous et je crois qu'il faut se mettre au travail / comme l'a demandé le président /// (F2)

Au-delà de ces mentions explicites du changement d'interlocuteur, la forme linguistique permet également de distinguer la voix du journaliste de celles rapportées.

2.2 Moyens linguistiques

On relève toute une série de procédés de mise à distance, des mentions du discours citant et l'attribution explicite du discours à autrui.

2.2.1. Les moyens de distanciation

Le conditionnel journalistique est un moyen courant largement glosé. Kronning (2002) fait la différence entre l'"information empruntée rapportée" (ex.: *Selon Abdoul Karim, 'les bombes américaines auraient fait 200 morts'*) et le 'discours rapporté emprunté' (ex.: *L'homme /.../ aurait déclaré, deux jours après les attentats, que ce n'était que le début pour*

les Etats-Unis, selon le directeur de l'Institut, Roland Schenkel). La plupart des occurrences fournies dans nos JT relèvent de l'information rapportée.

- (12) plus de mille logements **devraient** être détruits dans les prochains mois pour laisser place à des espaces verts et à des maisons /// (TF1)

Quoique l'opération de rapport du discours soit moins évidente dans ce cas, le COND n'en marque pas moins le discours d'autrui. Ce type de COND se rattache aux formes du 'on-dit'¹⁰ (Rosier 1999) où, comme dans le cas suivant, l'incise marque la non-appropriation d'une opinion par le rapporteur:

- (13) mais certains traits de culture ont/ **semble-t-il** / la vie dure /// (TF1)

Remarquons l'utilisation de *devoir* + infinitif qui indique un *devoir* épistémique de probabilité (Wilmet 1998:289), désengageant d'autant plus le rapporteur.

On pourrait finalement ajouter à ces moyens de se distancer l'emploi des 'subjectivèmes' (Jamet et Jannet 1999:165), adjectifs ou adverbes inattendus dans un commentaire supposé objectif:

- (14) elle vit seule dans ce taudis loué à l'amiable aux propriétaires qui vivent à côté de chez elle et qui ont **bizarrement** condamné les toilettes quand ils ont réaménagé leur appartement /// (TF1)

2.2.2. Mentions du discours citant

On trouve des formules du 'discours citant' telles que *selon, d'après, pour...* que Charolles (1997, dans Kronning 2002) a qualifiés de 'syntagmes prépositionnels cadratifs':

- (15) pourtant il y a bien d'un côté ceux qui soutiennent la position américaine / 80 pays **selon Washington** (TF1)

Notre corpus comprend aussi un certain nombre d'incises mentionnant un emprunt explicite à une parole autre:

- (16) les raviolis // les 'raiois' **comme on les appelle ici** / font partie de l'histoire de Nice (TF1)

2.2.3. Les formes traditionnelles du DR

Outre ces procédés linguistiques de distanciation et la mention du discours citant, une seconde marque du DR consiste à expliciter la reprise du discours d'autrui. Il s'agit ici de passage présumés au DD, comme le prouve l'oralité (Jonasson 2002) et le manque de transposition (*aujourd'hui* dans le premier exemple, *je* dans le deuxième).

- (17) les positions de Vladimir Putin et de Gerhard Schroder au sujet de l'Irak sont très proches / **dit le présentateur de la deuxième chaîne** / et ça me date pas d'aujourd'hui /// (F2)

¹⁰ Ces formes incluent: *il paraît que / paraît-il; on dit que / dit-on; soi disant que; présumé, prétendu* et autres déverbaux.

- (18) je suis stupéfait par le manque d'intérêt de l'Europe pour la question des droits de l'homme en Irak / **a-t-il** [Poutine] **déclaré** /// (TF1)

Dans l'exemple qui suit, on subodore un dialogisme; ainsi, le passage *en l'occurrence la France, la Belgique et l'Allemagne* semble un commentaire du journaliste inséré dans la déclaration de Powell pour l'expliciter (on aurait donc ici du discours absorbé):

- (19) comment 3 pays de l'OTAN, en l'occurrence la France, la Belgique et l'Allemagne peuvent-ils refuser de protéger un quatrième en l'occurrence la Turquie / **a dit Monsieur Powell hier soir** // sans mentionner le fait que la France verrait dans un soutien et un accord à l'OTAN le début de la logique de la guerre / **on le disait tout à l'heure** (F2)

Plutôt que de rapporter des paroles, l'exemple suivant présente un phénomène d'intertextualité que Wilmet (1998:449) intègre à la thématique du DR:

- (20) quand la Chine s'éveillera / **disait Alain Peyrefitte**/// (F2)

On remarque que les passages au discours direct sont généralement attribués a posteriori dans des incises avec inversion. Il semblerait que le journaliste assène une déclaration-massue, pour plus tard s'en désengager.

On notera aussi que, dans le discours citant, l'utilisation du discours direct est limitée et majoritairement réservée aux paroles importantes d'autorités.

D'autres utilisations du DD au sein du discours convoqué présentent des caractéristiques très différentes:

- (21) il m'**a dit** / moi je prends mes affaires et je retourne dans ma maison ici /// (TF1)

On constate ici l'antéposition des verba dicendi ainsi que le niveau de langue familier (*moi, je; on*) des paroles rapportées.

Pour ce qui est du discours indirect, ses occurrences sont également limitées:

- (22) Gabriel Natta nous **a dit** en tout cas **que** c'était délicieux /// (TF1)

Dans ces deux formes canoniques du DD et du DI, le verbe introducteur *dire* prédomine. C'était le verbum dicendi le plus fréquent dans *Le Monde*, *France-Soir* et *Les Nouvelles calédoniennes* que Monville-Burston (1993) avait étudiés. *Dire* est en effet non marqué et un primitif sémantique (Wierzbicka 1987). De plus, tant le locuteur primaire dont on rapporte les paroles que le locuteur secondaire, le journaliste prétendent à l'objectivité. Le premier sait que ses paroles seront commentées, étudiées et jugées; le second y est tenu professionnellement. Les DD et DI privilégient la première catégorie de verbes établie par Larochette (1980, cité dans Rosier 1999: 204), les verbes de communication, au détriment des verbes d'opération mentale ou de perception.

Dans notre corpus, les instances de discours indirect libre sont limitées: on remarquera que toutes les instances relevées concernent des expressions d'affectivité:

- (23) ...même si son général George Robertson **espérait** ce matin à Bruxelles sortir de l'impasse cet après-midi... (F2)

Pareillement, dans les reformulations du discours narrativisé, les *verba et nomina dicendi* se démarquent de l'objectivité des verbes introducteurs ci-dessus en indiquant la véhémence (*affirmer, insister, protester, réclamer ...*), le conflit (*démentir, dénoncer, refuser...*) ou la subjectivité (*prétendre, estimer...*):

Le corpus permet de tirer quelques conclusions. D'abord, les catégories des DD et DI y apparaissent peu. Elles s'avèrent en effet peu économiques, vu la nécessité de verbes introducteurs, dans ce discours de l'immédiat. Ensuite, on constate que le DR utilise fréquemment les moyens de distanciation que réclame la contrainte d'objectivité journalistique. De ce même impératif vient l'utilisation massive du discours convoqué qui, en montrant autrui prononçant son discours, sonne 'vrai', même si le recours aux extraits permet aisément la manipulation du dire d'autrui.

Si le JT appartient aux médias oraux, il présente des caractéristiques spécifiques. Tout d'abord, il ne s'agit pas de vrai oral mais d'écrit oralisé puisque le journaliste s'appuie sur le téléprompteur ou sur ses notes. Le contrôle qu'a le journaliste sur son discours est renforcé par la situation monolocutive où l'interlocuteur ne peut intervenir, malgré le semblant de contact qu'entretient le journaliste avec les salutations initiales, les passages conatifs comme *vous le savez, on se souvient de...* ou les associations entre le *je* et le *vous*.

Clairement différent en cela d'autres genres télévisés, le JT pourrait susciter des marqueurs spécifiques du DR. Dans la section suivante, on examinera donc ses indices dans d'autres genres.

3. Les marqueurs du DR dans d'autres genres télévisuels

Pour ce faire, on a transcrit trois émissions contemporaines (4 février 2003). *Vol de Nuit* (VDN), présentée par Patrick Poivre d'Arvor, offre les interviews en studio d'Omar Raddad, injustement emprisonné qui présente son livre-témoignage et de cinq prix Goncourt, une entrevue pré-enregistrée avec J-M Le Clézio et une interview de Charlotte Gainsbourg.

Vis ma vie (VMV) montre des reportages décrivant les expériences de trois personnages placés dans des situations 'à contre-emploi' et se rapproche structurellement du JT: reportages lancés par l'animatrice, Laurence Ferrari, et interviews des invités mis en scène.

C'est mon choix (CMC) est intrinsèquement polyphonique (plusieurs voix s'affrontent pour occuper l'antenne); l'animatrice, Evelyne Thomas, a parfois bien du mal à faire entendre sa voix dans un débat sur le thème *Pourquoi les hommes des autres viennent toujours vers moi?*

Malgré leurs différences en matière de contrôle, les trois programmes se distinguent nettement du JT en donnant la parole à un interlocuteur. Il y a donc moins d'ambiguïté sur qui parle. De plus, contrairement au JT, la subjectivité est évidente dans les émissions de *chat*, et présente, quoique plus subtilement, dans l'émission littéraire. On va tenter de voir maintenant si et comment ces caractéristiques influencent l'emploi et les formes du DR. On commencera par les marqueurs pragmatiques avant de s'intéresser aux indices linguistiques.

3.1. Les marqueurs pragmatiques

Les moyens pragmatiques comme le discours convoqué sont absents des trois émissions. Elles reposent sur la polyphonie réelle ou affectée, et le présentateur ne peut éditorialiser le discours de l'autre en le convoquant. Si la citation existe, elle semble poursuivre un but autre que dans le JT: le présentateur cite en règle générale son interlocuteur pour l'amener à développer son opinion. C'est particulièrement évident dans ce passage où Evelyne Thomas est contrainte à formuler le témoignage d'une interlocutrice peu loquace:

- (24) (Présentatrice [P]) et pourquoi justement **vous dites à nos invitées qu'il faut qu'elles pensent aux épouses** // tout d'un coup / pourquoi vous vous êtes mise à penser aux épouses ///
- (S) ça fait mal quand même / on voudrait pas qu'on vous fasse la même chose / quoi / si on était mariée//
- (P) **vous vous êtes mise à leur place** ///
- (S) voilà / voilà ///
- (P) est-ce que vous avez eu d'autres échanges avec elles // **peut-être téléphoniques** //
- (S) oui téléphoniques / oui //
- (P) qu'est-ce qui s'est passé ///
- (S) j'ai reçu des appels téléphoniques par la suite / euh bon il y a dû avoir des numéros de téléphone oubliés quelque part et à la suite de ça je me suis vraiment dit que ///
- (P) **ç'a été le déclic un peu** ///
- (S) ah oui / Ah oui ///
- (P) qu'est-ce qu'elles vous ont dit ces femmes ///
- (S) oh la la / Elles m'ont traité de tous les noms donc c'était ///
- (P) **c'est quelque chose que vous n'assumiez plus finalement tout d'un coup** ///
- (S) oh oui / j'en avais marre [...] (CMC)

Remarquons le contrôle effectué malgré les apparences de spontanéité: la présentatrice connaît les grandes lignes du témoignage et incite le témoin à suivre le schéma prévu. Toutefois, elle est parfois débordée par une participante virulente:

- (25) (P) Patrick / **qu'est-ce que vous vouliez dire** ///
- (Nicole [N]) bien sûr / pourquoi vous refusez pas ///
- (Patrick Estrade [PE]) ce que je voulais dire...
- (P) attendez parce qu'il y a Nicole qui est partie là / on ne l'arrête plus ///
- [15 interventions]
- (P) Patrick/ **qu'est-ce que vous vouliez dire**/// (CMC)

3.2. Les marqueurs linguistiques

Pour ce qui est des moyens linguistiques, les mentions du discours citant soulignent aussi, la subjectivité des DR:

- (26) **pour moi** le pisteur c'était le montagnard parfait avec son truc de mouton / un peu alcoolique // c'est un peu ça **pour moi** quoi / la montagne quoi / habitant dans un petit chalet / pas de chauffage rien / pas d'eau / rien /// (VMV)

Il existe également des tentatives de distanciation vis-à-vis du DR. Dans *Vol de nuit*, on constate une tension entre la subjectivité de la présentation de l'œuvre et de sa genèse, et la volonté de critique intellectuelle. On trouve donc de nombreuses indications de distanciation des auteurs par rapport à leurs propos dans des formules telles que *je crois, il me semble* etc pour ne pas apparaître trop dogmatique. C'est particulièrement le cas dans l'entrevue avec Jean Echenoz (JE):

- (27) (JE) et puis au dernier moment **j'ai trouvé que** ça déséquilibrait un peu le livre et que ça tirait vers quelque chose qui n'était pas l'objectif premier du roman donc **j'ai trouvé** au fond que énoncé suffisait ///
- [3 interventions]
- (JE) mais **je crois** qu'il fallait que j'écrive tout # tout le chapitre pour pouvoir l'enlever à ce moment / le livre **me semblait** un peu plus vivant ///
- [1 intervention]
- (JE) Je ne sais pas s'il y a une école de minuit / **je crois** que c'est une # je ne suis pas sûr du tout qu'il y ait une école de minuit / **je crois** que ///
- [3 interventions]
- (JE) Non mais **je crois # il me semble** que c'est un principe même du travail romanesque c'est d'essayer d'arriver à la plus grande économie la plus grande efficacité si c'est possible / mais ça enfin **ça me paraît** la moindre des choses // [...] (VDN)

Pour ce qui est des formes plus traditionnelles du DR, on constate dans les émissions de *chat*, un recours fréquent au discours direct, souvent en auto-citation:

- (28) (Anna [A]) ils n'arrivent pas à se communiquer / ils n'arrivent pas à parler et pourtant la première des choses que **je leur dis / mais est-ce que tu es sûr/ tu as fait toi / tous les efforts** // parce qu'il y a tellement de machos / il y a tellement d'égoïstes / il y a tellement de tous genres // **je dis / est-ce que toi t'as pas, t'as pas quelque chose à te reprocher // est-ce que tu as tout fait** // et précisément demander est-ce que l'autre aussi il a tout fait /// (CMC)

Le discours direct verbalise aussi le monologue intérieur de l'intervenant:

- (29) (Emma [E]) elle s'est mise à pleurer et je retenais cette phrase que m'avaient dit Rami et Marianne / **ne pleure pas devant eux / ne pleure pas devant eux** / [...] (VMV)

Un troisième emploi consiste à fournir une reddition dynamique du dilemme du témoin:

- (30) au jour d'aujourd'hui # il y a peu de temps il a failli se passer la situation d'à l'envers / elle a failli aller voir ailleurs et moi / là / je me suis mis dans la situation / je me suis dit / **voilà / elle a voulu aller voir ailleurs / pourquoi / dans quel but / Est-ce que j'ai pas été à la hauteur / dans quel but elle a voulu aller voir ailleurs** // [...] (CMC)

Le DD semble donc donner une impression de vécu dramatique. Dans l'émission littéraire, le récit au discours direct se retrouve chez les auteurs pour transmettre leur propre réflexion mais le discours narrativisé est présent dans le commentaire de leur œuvre:

- (31) et ce qui était très étonnant c'est qu'elle me racontait son enfance avec le sourire / et une sorte de détachement / et même temps ce qu'elle disait était tellement douloureux que je suis rentrée chez moi le soir et **je me suis dit** / il y a quelque chose là de très humain de très rare / et j'ai commencé d'essayer d'écrire ça (VDN)

Par contre, dans les émissions de chat, la relation d'expériences en discours narrativisé mêlé de discours indirect est limitée:

- (32) (I) [...] il était très à part / **il me le disait pas et moi je me posais des questions** / parce que je suis très amoureuse de mon mari quand même/ tout de même// il a voulu commencer à faire chambre à part // j'étais très malheureuse et **je me demandais pourquoi tout n'allait pas du jour au lendemain alors que tout allait bien** // jusqu'au jour où il m'a avoué qu'il me trompait [...] (CMC)

Il se pourrait, comme on l'a déjà suggéré pour le JT, que la lourdeur de certaines variétés du DR les excluent du langage télévisuel.

Compte tenu de la contrainte moins grande sur le script, on rencontre des formes de discours rapporté non conventionnelles:

- (33) (L.F) Avant de rencontrer Christelle vous aviez des idées très arrêtées / je crois / sur les femmes pompiers / **je vous cite** / **pour vous** il y a des métiers réservés aux hommes / une femme pompier oublie forcément sa féminité de plus elle n'a pas la même force physique ni mentale et elle risque de mettre en danger les victimes et ses collègues // VMV)

Alors qu'une citation stricto sensu est annoncée (*je vous cite*), on constate en même temps une transposition des personnes (*pour vous*). Il y a donc redondance des marques de distanciation.

De cette brève analyse d'autres émissions, on constate donc des marqueurs du DR spécifiques aux différents genres examinés plutôt qu'à l'oral télévisuel en général.

4. Conclusion

Pour conclure, on a vu le problème général des médias oraux pour rapporter le discours de l'autre, vu l'absence de ponctuation, indication fondamentale à l'écrit.

On a remarqué que le JT rencontrait le problème particulier de la situation monolocutive et de la contrainte d'objectivité imposée au présentateur. En conséquence, le journaliste recourt aux procédés linguistiques diversifiés du DR mais aussi à des palliatifs pragmatiques comme le discours convoqué pour créer un semblant de dialogisme.

D'autres caractéristiques du corpus (rythme prosodique ou intonation) n'ont pas été étudiées. Elles fourniraient potentiellement des renseignements sur les changements de voix par la présence de pauses par exemple, ou encore d'un ton ironique marquant la distanciation. Ces traits mériteraient d'être étudiés pour offrir une présentation plus complète des marqueurs du DR dans le JT.

Références

- Charaudeau, P., 1997, *Le discours d'information médiatique: la construction du miroir social*, Paris, Nathan.
- Charaudeau, P., Lochard, G., Soulages, J.C., Fernandez, M., & Croll, A., 2001, *La télévision et la guerre. Déformation ou construction de la réalité? Le conflit en Bosnie (1990-1994)*, Louvain-la-Neuve, De Bocck.
- Jamet, C. & Jannet, A.M., 1999, *La mise en scène de l'information*, Paris, L'Harmattan.
- Jonasson, K., 2002, "Formes du discours rapporté dans Une vic de Maupassant: citation et reformulation", *Romansk Forum XV Skandinaviske romanistkongress*, 16, 517-527.
- Kronnig, H., 2002, "Le conditionnel 'journalistique' médiation et modalisation épistémique", *Romansk Forum XV Skandinaviske romanistkongress*, 16, 561-575.
- Moirand, S., 1975, "Le rôle anaphorique de la nominalisation dans la presse écrite", *Langue française*, 28, 60-78.
- Monville-Burston, M., 1993, "Les verba dicendi dans la presse d'information", *Langue française*, 98, 48-66.
- Rosier, L., 1999, *Le discours rapporté: Histoire, théories, pratiques*, Paris/Bruxelles, Duculot.
- Wilmet, M., 1998, *Grammaire critique du français*, Paris / Bruxelles, Hachette / Duculot. (2e édition).

37

Au carrefour des genres et des discours rapportés: les journaux radiophoniques d'information

Nicole Jufer

Université de Lausanne, Suisse

1. Introduction

Les pratiques du discours radiophonique d'information sont proches de celles de la presse écrite. Ainsi, dans la presse écrite, l'article est considéré comme une *unité d'information* de base appartenant à une rubrique et à un genre. On retrouve cette *unité d'information* de base à la radio sous la forme de ce que je qualifierai de *séquence*¹. Les séquences radiophoniques se regroupent par ailleurs assez conventionnellement en rubriques et se rapprochent des genres de la presse écrite (*éditorial, commentaire, reportage, etc.*).

Cependant, la radio semble accorder davantage de place que les autres médias aux discours extérieurs à l'institution médiatique. L'importance et la multitude des voix retransmises en direct ou en différé ainsi que la richesse des types de discours rapporté présents dans les différentes séquences sont rapidement apparues au moment de l'élaboration d'un corpus de journaux d'information de la Radio Suisse Romande (RSR) entre 2001 et 2003². Il s'agit dès lors de voir si, dans le cas particulier du discours radiophonique d'information, le discours rapporté peut être considéré comme un critère discriminant pour une typologisation des genres.

Il est nécessaire de relever encore que la radio reste une forme discursive très peu étudiée, contrairement à la presse écrite et à la télévision. L'approche choisie se veut donc davantage empirique que théorique.

2. Les genres de la presse écrite

Quels intérêts présentent les genres médiatiques? Ils offrent d'abord des lignes directrices pour les journalistes au moment de la production en proposant des normes plus ou moins contraignantes. La nécessité des genres est confirmée par les très nombreux manuels de journalisme qui élaborent chacun une liste plus ou moins détaillée des *genres de la presse écrite*. Ces mêmes genres offrent ensuite une clé de lecture permettant à l'instance réceptrice de catégoriser un article afin d'en saisir la visée.

¹ La notion de *séquence* est comprise ici comme une succession d'interventions introduites par un animateur ou un présentateur et portant sur un événement faisant l'actualité.

² Le corpus considéré ici traite les journaux d'information de la Radio Suisse Romande La Première (RSR1) des 14 et 15 février 2002, du 12 février 2003 ainsi que des journaux de midi des 18 octobre 2001 et 8 août 2003.

L'importance des genres dans les pratiques discursives des journalistes est d'ailleurs toujours soulignée, même si l'on constate que les professionnels n'arrivent à stabiliser ni le nombre des genres journalistiques, ni leur définition. Cette diversité transparait également dans la pratique, avec une forte confusion des genres que relève Jacques Mouriquand (1997: 73) à propos des genres du *reportage* et de l'*enquête*.

Alors que l'on reconnaît la nécessité des genres, la réalité tend à montrer que leur application pratique n'est pas évidente. Jean-Michel Adam souligne cependant qu'"un genre n'est jamais qu'un prototype et un texte ne relève guère que *plus ou moins* d'un genre" (1999:90). Les critères qui permettent de typologiser les genres sont, dans la plupart des cas, des indices et n'offrent pas toujours les moyens d'une identification définitive.

L'institution journalistique, en tant que formation socio-discursive, aborde la question des genres dans les discours médiatiques le plus souvent, voire systématiquement en termes de *genres de la presse écrite*. La radio³ et la télévision ne sont généralement pas prises en compte dans les différents manuels prescriptifs destinés aux journalistes, lesquels traitent pourtant de *l'écriture journalistique* en général.

Dans le cas de la presse écrite, certains éléments appartenant au support matériel ou au péri-texte de l'article, comme la titraille, l'emplacement sur une page, la signature ou une éventuelle désignation, peuvent faciliter une catégorisation. Ces éléments relèvent des pratiques propres à un journal écrit. Dans le cas de la radio, les conditions matérielles liées à la nature du support, comme la brièveté, de même que l'amélioration des moyens de communication, donnent un cadre et des limites qu'il faut prendre en compte au moment de la production et qui peuvent modifier les critères définissant les prototypes de genres.

3. Les spécificités du média radiophonique

"La radio est par excellence le média du "direct" et du "temps présent"". Par cette phrase, Patrick Charaudeau (1997:120) résume bien la spécificité de la radio, qui, plus que tout autre média, est en mesure de faire coïncider le temps de l'événement et celui de l'écoute. Elle est donc le média idéal pour une transmission immédiate de l'information, instantanéité qui se réalise de manière exemplaire avec des flashes d'information qui rythment la journée et la nuit, en livrant toutes les demi-heures ou toutes les heures une "parole d'information factuelle immédiate" pour reprendre là aussi les termes de Charaudeau (1997: 121).

"Direct" et "information" semblent être les deux termes qui définissent le mieux la radio. Le direct, qui fait coïncider le temps de l'événement et celui de l'écoute, se dévoile pour l'auditeur par la présence de voix physiques⁴ extérieures au monde du média. Il peut s'agir de voix de personnes faisant l'actualité, de témoins ou d'experts, qui viennent attester, par leur seule présence et par leurs propos, la réalité d'un événement. C'est ce que met en évidence la définition suivante de Jacques Mouriquand (1997: 93):

³ Il semble que la radio utilise un certain nombre de genres différents de ceux de la presse écrite (papier, mise en situation, etc.), mais aucun manuel n'en fait état.

⁴ La notion de "voix" est ici prise dans son sens littéral et non dans le sens de "voix énonciatives" par exemple.

"La citation est, en effet, d'abord dans un texte ce qu'une bande sonore est dans un journal parlé ou l'apparition d'un témoin dans un reportage télévisé. C'est un son nouveau qui prémunit contre le risque de lassitude à la lecture.

C'est aussi la preuve que le journaliste a entendu des acteurs du sujet qu'il traite et ne se contente pas d'énoncer son opinion, ce à l'encontre de quoi le lectorat peut être assez facilement méfiant."

La voix se voit dotée de différentes fonctions – variation, attestation d'un événement, apport d'une opinion – qui incitent les journalistes à faire un usage de plus en plus systématique de voix extérieures à l'instance médiatique.

3.1. Voix exogènes

La citation de Mouriquand compare les propos rapportés dans un article de presse écrite à la bande sonore d'un journal parlé. La radio utilise abondamment les voix de personnes extérieures à l'instance médiatique. Mais, comme la presse écrite, elle rapporte aussi des discours qui sont inclus dans l'énonciation des journalistes. Claude Jamet et Anne-Marie Jannet (1999:135-139) choisissent de parler de "voix exogènes" pour catégoriser toutes les voix extérieures à l'"ici et maintenant" du direct. Or, la radio n'offre pas les mêmes repères spatiaux que la télévision, et il parfois impossible de savoir si une personne interrogée se trouve en studio ou non. La notion de "voix exogènes" peut désigner de manière plus adéquate toutes les voix qui n'appartiennent pas à l'instance médiatique. Ces voix apparaissent dans différents types de séquences: *l'interview*, en direct ou en différé, est peut-être le type le plus courant:

- (1) Journal de midi, 12.2.2003)⁵
Journaliste: /- alors avec nous euh Raid Fami / euh responsable du parti communiste euh irakien / et donc évidemment en exil à Paris / alors cette affaire de de missiles évoquée ce matin / à vous ça vous paraît vraisemblable
Raid Fami: oui ça paraît / c'est c'est tout à fait possible / la nature de ce régime / il a toujours /- essayé de / il pense toujours de de s'armer / se réarmer /- mais toutefois je ne pense pas que / ses capacités de se / de réarmement /- sont euh arrivées à tel point de constituer une menace sérieuse pour les Etats-Unis / ou pour les / pays / les allé- / du voisinage /- toutefois / lui n'a pas abandonné cette euh cette folie de de d'un régime fondé sur sur la répression /- donc ça me surprend pas trop
Journaliste: mmh / alors selon vous finalement / qui êtes un / un opposant irakien / un opposant au régime de Saddam Hussein / dans cette affaire tout le monde ment
Raid Fami: tout le monde ment / ou tout le monde dit // certains mentent / certains disent partie /- une partie de la vérité hein / par omission / donc le régime de son côté /- il continue ce jeu de chat et de souris /- [...]

Le *micro-trottoir* n'est pas en reste, comme le montre l'exemple 2 qui convoque, en différé, neuf intervenants extérieurs. Il fait appel à des citoyens représentatifs ici des habitants de Colombier pour commenter un événement faisant l'actualité:

- (2) Journal du matin, 14.2.2002
Présentateur: ça peut paraître un petit peu inquiétant ces mesures
Journaliste: ouais peut-être mais en fait elles sont mises en place pour rassurer plutôt le public

⁵ Dans ces transcriptions, "/" indique une pause, et "- " une respiration.

et les habitants de Colombier rencontrés semblent davantage réjouis qu'effrayés par cet événement

femme: pourvu que le sport gagne

femme: surtout esprit de fête plutôt que crainte

homme: moi alors ça nous fait plaisir / les mesures qui ont été prises euh sont importantes donc y a aucun risque

femme: j'espère qu'y aura pas de bagarres / avec tout ce qu'on entend

femme: j'ai presque un peu peur

homme: c'est plutôt un esprit de fête pour moi

femme: ben c'est un événement sportif pour la région

homme: moi je pense qu'y vont pas faire de mal

femme: y a l'ordre qui va être là et puis ça sert à rien d'avoir peur au contraire /- si on a peur on amène la violence

Contrairement aux interviews qui passent le plus souvent en direct et sans modifications, les micro-trottoirs mettent en scène des voix exogènes différées – que l'on pourrait appeler des *voix rapportées* par analogie avec les *discours rapportés* – qui passent à l'antenne après un travail sur les *sons* enregistrés (coupures par exemple).

Une des formes les plus courantes reste l'insertion d'une intervention enregistrée et limitée à un ou deux échanges entre la personne interrogée et un journaliste. Cette intervention vise à décrire, expliquer ou commenter un événement de l'actualité en faisant appel à une personnalité autorisée et apte à parler de ce sujet, en l'occurrence, pour l'exemple 3, un directeur d'entreprise qui tire parti du bilan de sa société pour réagir au scandale d'ABB et des parachutes dorés de deux anciens patrons:

(3) Journal de 18h00, 15.2.2002

Animateur: Christoph Blocher a profité de la présentation du bilan de sa société EMS-Chemie aujourd'hui /- pour fustiger les traitements exorbitants de certains directeurs d'entreprise

Journaliste 1: il faisait bien sûr allusion directement à ABB et à ses deux anciens patrons / qui ont touchés ensemble près de deux cent trente millions de francs d'indemnités pour leur retraite /- pour Christoph Blocher / les entreprises cotées en bourse devraient être obligées de publier les salaires du conseil d'administration /- et des membres de la direction générale

Christoph Blocher: on peut dire c'est le vol hein ça c'est d'être contre la loi aussi / et pour ça j'ai dit /- en Suisse / il faut avoir une loi pour / les compagnies / qui sont à la bourse / il faut publier toutes les années les salaires des conseils d'administration / et la direction générale /- parce que / ça c'est de la protection du propriété privée / ça c'est ça

Journaliste 2: c'est le pour l'actionnaire

Christoph Blocher: voilà / naturellement / pour moi ça fait rien si quelqu'un a euh gagne vingt ou trente millions si elle a euh des grands succès / ça c'est une chose de des entrepreneurs / mais sans succès beaucoup de l'argent par exemple aussi /- Barnevik et Lindahl ils ont pas eu de succès /- mais les grands salaires / non / ça je trouve ça c'est très nécessaire /- de faire la protection des propriétés privées / parce que sans propriétés privées / vous avez pas un marché libre

Journaliste 1: voilà / Christoph Blocher

3.2. Les discours rapportés

Les *discours rapportés* représentent, pour le média radiophonique, l'autre moyen de transmettre des paroles prononcées antérieurement par des acteurs extérieurs à l'instance médiatique, mais cette fois en les inscrivant dans l'énonciation même des journalistes. On note que le *discours rapporté* est souvent préféré à la diffusion d'une *voix exogène* lorsque

le discours d'origine a été prononcé dans une langue étrangère ou lorsque la distance ou les circonstances n'ont pas permis un enregistrement:

- (4) Journal de midi, 18.10.2001
dans la foule une femme âgée dit à haute voix /- Zeevi a eu une belle mort il est mort comme un combattant

Le discours rapporté par un journaliste peut synthétiser un discours plus long, ce qui est vraisemblablement le cas de l'exemple suivant:

- (5) Journal de midi, 8.8.2003
Charles Taylor a expliqué que à la nation que /- il quittait en fait le pouvoir aujourd'hui poussé à le faire par les Etats-Unis / qui avaient selon lui déclaré une guerre contre le Liberia /- il expliquait aussi qu'il sacrifiait cette présidence pour que la guerre cesse dans son pays /- il remercie enfin la population / et terminait sur un je vous aime / un jour je reviendrai dans le pays)

Le discours rapporté donne aussi une voix à des énonciateurs qui en sont physiquement dépourvus. Il s'agit des administrations publiques, syndicats, partis politiques, entreprises, associations ou groupes de personnes (habitants d'un quartier, juges d'un tribunal):

- (6) Journal de midi, 18.10.2001
en Suisse les syndicats claquent la porte des négociations salariales avec la direction des CFF /- pas questions disent-ils de se contenter seulement d'une compensation du renchérissement de zéro virgule cinq pour-cent ()

L'exemple 7 rapporte au discours indirect les propos d'un énonciateur collectif (des élèves):

- (7) Journal du matin, 12.2.2003
cuh d'ailleurs j'ai rencontré des élèves qui m'ont dit qu'ils avaient effectivement envie de continuer dans cette voie ()

La forte présence de voix exogènes et de discours rapportés, de même que la visée essentiellement informative propre aux journaux radiophoniques, met en relief de façon très nette la question de la disparition de l'instance médiatique, phénomène que Maurice Mouillaud et Jean-François Tétu signalent dans *Le journal quotidien*: "[...] la stratégie des médias par rapport aux voix qu'ils rapportent est l'alibi de leur propre voix – la voix qu'ils semblent avoir perdue." (1989: 132)

Cette disparition du *point de vue médiatique* a bien sûr une influence sur les genres qui sont présents dans les journaux d'information, donnant une place prépondérante aux genres dits *informatifs* au détriment des genres relevant du commentaire, lieu d'expression de ce *point de vue médiatique*. De plus, la nécessité de garantir l'apport d'opinions (donc de commentaires sur des événements du monde) a incité ce média à créer certains genres journalistiques (comme le *micro-trottoir*), ou à en développer d'autres (comme l'*interview* et le *débat*), qui permettent de déléguer la parole à une voix exogène.

Finalement, la radio n'hésite pas à abolir la distance qu'il peut y avoir entre le média et les auditeurs en déclinant sous diverses formes des genres existants afin de leur permettre d'intervenir directement ou indirectement dans une séquence en ouvrant l'antenne aux questions.

4. Les genres dans un corpus de la RSR

Si l'on s'intéresse maintenant à la structure compositionnelle du journal d'information du matin sur la RSR, on observe que les flashes, composés d'informations factuelles, rythment la matinée toutes les demi-heures. Entre ces journaux, des séquences apparaissent, parfois catégorisées par la rédaction elle-même en terme de "genres" (*portrait, revue de presse, commentaire, chronique internet*) ou catégorisées en terme de "rubriques" (*sportive, économique, culturelle, régionale*). Ces séquences permettent le développement de certains événements présentés dans les flashes d'information. On est donc en présence de deux formes de journaux d'information: l'une apportant brièvement des éléments factuels, l'autre développant et parfois commentant l'information délivrée précédemment.

Patrick Charaudeau détermine "trois finalités de base qui caractérisent le traitement de l'information" (1997: 166): *rappporter, commenter* ou *provoquer*. Il classe dès lors les événements médiatiques selon trois groupes: les événements rapportés (qui relèvent des genres de l'information), les événements commentés (lesquels relèvent des genres du commentaire) et les événements provoqués (débat, interview et micro-trottoir). L'importance des genres de l'information dans un média qui, plus que tout autre, a les moyens de livrer de l'information factuelle immédiate, de même que la facilité avec laquelle la radio peut utiliser des voix extérieures pour provoquer interviews et débats font que la tripartition proposée par Charaudeau semble pertinente pour classer les différents genres présents à la radio:

Événement médiatique	Genre	Nb séquences (auto désignée)	% séquences	minutes	% temps d'antenne	Présence de voix exogènes
Événement rapporté	Titre	81	90.7 %	18	76.6 %	jamais
	Brève	100		36		jamais
	<i>Portrait</i>	9 (7)		18		jamais
	Compte rendu, synthèse, analyse	159 (3)		202		parfois
	Revue de presse	5 (5)		20		parfois
	Chronique	3 (2)		10		parfois
	Reportage	17 (3)		47		souvent
Événement commenté	Enquête	6 (1)		22		souvent
	Commentaire	7 (5)	1.9 %	13	3.1 %	jamais
Événement provoqué	Critique	1		2		jamais
	Interview	27 (3)	7.4 %	94	20.3 %	toujours
	Micro-trottoir	4		5		toujours
	Total	419		487		

Tableau 1: pourcentage de séquences et temps de parole en fonction des genres

Relevons en premier lieu que les séquences sont désignées par leur appartenance à un genre dans 6,9% des cas seulement, et que la plupart de ces désignations génériques sont la manifestation d'une stabilisation de séquence.

La volonté d'apporter un maximum d'information dans un minimum de temps transparait dans la longueur des genres relevant de l'information: la *brève* est le genre clairement authentifiable le plus présent en nombre d'occurrences (100), même si elle n'occupe, dans ce corpus, que 7,4% du temps d'antenne. A l'opposé, les genres qui nécessitent un long développement comme le *reportage* et l'*enquête* sont nettement moins fréquents. Au total, 90,7% des séquences du corpus considéré relèvent des *événements rapportés*, ce qui représente 76,6% du temps d'antenne.

Il est intéressant de noter que le type de séquences le plus fréquent dans nos journaux d'information est difficile à catégoriser. Ces séquences mettent parfois en scène une voix exogène, mais pas systématiquement. Le journaliste-locuteur présente les faits, mais sans prendre position, sans donner d'éléments relatifs au cadre physique dans lequel se déroule l'événement rapporté. Si l'on prend les définitions des genres que donne Yves Agnès dans son *Manuel de journaliste*, ces séquences pourraient se rapprocher du genre du *compte rendu* (rapport d'un événement auquel le journaliste a assisté comme une manifestation, une assemblée politique, une audition du tribunal), de la *synthèse* (mise en commun de plusieurs sources d'information et synthèse des éléments recueillis) ou de l'*analyse* (qui vise à donner du sens à un événement sans pour autant le commenter). Les frontières entre ces genres sont floues et la radio propose un continuum allant du compte rendu jusqu'à l'analyse plus développée. Il semble plus simple de ne pas détailler le classement de ces séquences.

Les séquences relevant de l'*événement commenté* (commentaires, critiques) sont très rares (1,9% des séquences, 3,1% du temps d'antenne). 5 des 7 commentaires sont auto-désignés, soit par l'intitulé de la séquence du matin, soit par le présentateur qui introduit l'intervention du journaliste-commentateur. Contrairement aux genres informatifs, ces interventions ont "du style", un ton. L'auditeur perçoit très clairement que c'est un individu qui prend en charge le commentaire ou la critique.

D'autres séquences radiophoniques pourraient être assimilées au genre de la *critique*, mais l'absence régulière de prise de position d'un journaliste en fait finalement de simples *comptes rendus* ou *reportages* sur un film ou un spectacle. Il en est de même pour de nombreuses analyses, qui pourraient être considérées comme des *commentaires*, mais qui ne dépassent pas le stade d'une présentation détaillée des événements sans prise de position de l'instance médiatique.

Finalement, les *événements provoqués* (interview, micro-trottoir) représentent 20,3% du temps d'antenne. Deux séquences de la RSR, dont l'une est basée sur l'interview d'un invité, ouvrent dans une certaine mesure leur antenne aux auditeurs qui peuvent intervenir par téléphone ou e-mail pour l'une (Radio Public), par SMS pour l'autre (dossier SMS).

Ce tableau montre l'absence presque totale des genres du commentaire. Comme on l'a vu, la radio se présente comme le média par excellence de l'information et du direct. C'est aussi celui qui peut le plus facilement mettre en place des stratégies visant l'interactivité directe entre

le monde et les auditeurs. Patrick Charaudeau parle de la création, par la radio, de deux scènes de parole, "l'une de description et d'explication des événements du monde, l'autre d'échange de propos, d'opinions, de point de vue" (1997: 120).

Un rapide calcul montre que le temps d'antenne attribué aux voix exogènes est de 26,1%, soit plus d'un quart. Ces voix exogènes apparaissent bien sûr dans les interviews et les micro-trottoirs, mais aussi dans les genres informatifs, dès lors que la parole est donnée à un acteur, un témoin ou un expert. Dans les deux cas, une interview s'est produite (l'acte d'interroger quelqu'un et de retransmettre les paroles ainsi recueillies), mais la forme finale ne relève pas forcément du genre de l'interview. Rapportés en différé, ces *sons* peuvent être retravaillés. En général, ils ne sont pas retransmis dans leur intégralité, et sont introduits par le discours du présentateur ou du journaliste.

5. Les voix exogènes comme critère de typologisation des genres?

La question des voix exogènes est intéressante en ceci qu'elles peuvent entrer en ligne de compte dans la typologisation des genres pour le discours radiophonique. On note que ces voix sont absentes des genres du commentaire, ce qui n'est pas surprenant compte tenu de la très forte prise en charge de l'énonciation par le journaliste-locuteur.

Les voix exogènes sont cependant présentes dans tous les genres dits "informatifs" à l'exception du portrait, des titres et des brèves. Pour les autres genres, dans un tiers des cas, il est fait appel à une ou plusieurs voix exogènes, en fonction de la longueur de la séquence. De ce fait, les reportages et les enquêtes présentent plus facilement plusieurs voix, contrairement aux autres genres relevant de l'information.

On peut donc considérer que la longueur d'une séquence radiophonique, la présence de voix exogènes, et dans certains cas le recueil de plusieurs avis convergents ou divergents, peut être une base de typologisation des genres, plus spécifiquement des genres informatifs. Cependant, les contraintes matérielles spécifiques au fonctionnement de ce média impliquent des interventions minutées afin de rester dans les limites temporelles accordées pour un flash, un journal d'information ou une séquence spécifique du journal du matin. Certains reportages sont donc relativement courts et ne donnent pas la parole à une voix exogène. La présence de voix exogènes est donc moins un marqueur discriminant de typologisation qu'un indice facilitant celle-ci.

Notons encore qu'un élément apparaît régulièrement dans certains reportages alors qu'il est absent des autres genres: l'insertion d'une bande sonore faisant appel à l'imagination de l'auditoire comme des bruits de trafic pour un reportage sur le tunnel du Mont Blanc, ou un discours dans une cour d'école militaire. Cet élément donne le relief et la vie nécessaire au reportage. Mais là aussi, comme il n'est pas systématiquement présent, on ne peut le considérer que comme un indice.

Les *voix exogènes* constituent donc un indice intéressant qui peut faciliter la typologisation des genres dans les journaux radiophoniques d'information. Ce n'est cependant pas le cas du *discours rapporté* pris en charge par un locuteur, soit, dans 95% des cas, par un journaliste. Ces traces de discours rapporté sont présentes partout, y compris dans les portraits, les titres et les brèves où les voix exogènes sont absentes. Il apparaît donc

que le discours rapporté n'est pas discriminant dès lors qu'il s'inscrit dans l'énonciation même d'un locuteur⁶.

6. Conclusion

Le fonctionnement des journaux radiophoniques d'information vient corroborer ce que Charaudeau dit de la presse écrite en particulier et qu'il déduit pour les autres supports de l'information à savoir que "la presse joue un nouveau rôle, celui de reflet, miroir, écho des diverses paroles qui circulent dans l'espace public." (1997: 183). On relève effectivement que les voix exogènes et les discours rapportés remplissent l'espace de l'information radiophonique au point de supplanter l'instance médiatique.

Les voix exogènes, en direct ou rapportées, sont, on l'a vu, un indice facilitant la typologisation des genres dans les journaux d'information. En imposant leur présence, ces voix tendent à faire disparaître les *genres du commentaire* et semblent favoriser l'essor des *genres provoqués* où elles trouvent leur place naturellement. La disparition de l'instance médiatique devient la garantie, ou peut-être plutôt l'illusion du respect de la parole démocratique:

"Le journal en tant que reproducteur de discours, est dans une position ambiguë par rapport à leurs énonciateurs. Dans la mesure où il est une "chambre d'échos", il est tributaire des voix qu'il reproduit (du coup lui-même est sans voix), mais il est maître du statut qu'il leur assigne, c'est-à-dire de leur pouvoir d'assertion sur le réel." (Mouillaud & Tétu 1989:134)

Une rapide étude des voix exogènes et des discours rapportés montre que, suivant la citation de Mouillaud et Tétu, la radio, comme le journal, garde la maîtrise des différents discours qu'elle rapporte. La radio essaie de donner l'illusion qu'elle ne modifie pas, ou peu, les paroles qu'elle livre pour le débat démocratique, avec les avantages (livrer une parole véridique) et les inconvénients (livrer une parole non commentée qui peut être mal comprise) que cela représente.

On peut revenir à ce propos sur l'exemple 3, qui présente une opinion (celle de Christoph Blocher) en omettant de rappeler son rôle dans la société: il est milliardaire et la figure de proue du parti suisse d'extrême droite, l'UDC; son entreprise délocalise à l'étranger; il souhaite un état moins social et plus libéral, une Suisse plus indépendante, etc. Une telle absence de *cadre* doit être soulignée et interrogée: on peut par exemple se demander si elle n'a pas joué un rôle dans l'élection de Christoph Blocher au Conseil fédéral en décembre 2003.

Cette tentative de livrer une *parole démocratique* vierge de toute intrusion de l'instance médiatique est peut-être spécifique au contexte suisse. Il s'agit en effet d'une démocratie directe, où le peuple vote quatre fois par année, ce qui renforce le besoin d'un espace garantissant une circulation permanente des voix et des opinions.

⁶ Une étude des occurrences des différents types de discours rapporté (discours direct, indirect et narrativisé, modalisation en discours second, etc.) présentes dans notre corpus aboutit au même constat. Ainsi, il n'existe aucun genre radiophonique présentant des occurrences d'un seul type de discours rapporté, ou une forte proportion d'un type de discours rapporté au détriment des autres. Les différents types de discours rapporté ne constituent donc pas un critère de typologisation des genres radiophoniques d'information.

Par ailleurs, le mode de financement et la position institutionnelle de la radio étudiée ont aussi une influence sur l'information livrée par celle-ci. La Radio Suisse Romande est effectivement financée par une redevance perçue auprès des auditeurs, ce qui implique pour elle le devoir de leur rendre des comptes. Pour répondre aux accusations d'un auditeur qui reprochait à la RSR sa partialité, le directeur de la Radio défendait ainsi la position de la chaîne:

(8) Radio Public, 4.3.2004

"[...] je crois qu'il faut rappeler que la Radio Suisse Romande pas plus qu'un autre média de la SSR /- n'a pas de position éditoriale à défendre /- nous ne défendons pas la position face à l'Europe le oui ou le non /- ou face à X ou à Y /- il y a parfois des commentaires chez nous et vous le savez bien /- mais ces commentaires ne sont pas le reflet /- d'une position de l'ensemble de la maison /- et c'est un point important / en revanche ce que nous devons faire c'est /- montrer la diversité des opinions / la diversité des approches"

Il semble que l'on assiste à une augmentation des genres de l'information au détriment des genres du commentaire qui accentue la disparition du *point de vue médiatique* au bénéfice d'une information factuelle. Mais le choix de montrer "la diversité des opinions", de déléguer la parole à des personnalités qui commentent les événements, se fait au détriment d'une information véritable. L'instance médiatique ici n'*informe* plus vraiment, elle se contente de *communiquer* des avis extérieurs, servant ainsi de relais acritique. Si les caractéristiques du contexte dans lequel l'instance médiatique produit son discours expliquent peut-être la disparition du *point de vue médiatique*, elles ne la justifient pas pour autant. Cependant, l'absence de commentaires ne doit pas dissimuler le pouvoir que possèdent les journalistes, tant sur les informations qu'ils décident de communiquer que sur les voix, tronquées ou non, et les opinions qu'ils choisissent de passer à l'antenne.

Références

- Adam, J.-M., 1999, *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan.
- Adam, J.-M., Herman, Th. & G. Lugin (éds.), 2001, "La presse écrite: des genres aux mélanges de genres", *Etudes de Lettres* 3-4/2000, Lausanne.
- Agnès, Y., 2002, *Manuel de journalisme. Ecrire pour le journal*, Paris, La Découverte.
- Charaudeau, P., 1997, *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan.
- Jamet, Cl. & A.-M. Jannet, 1999, *La mise en scène de l'information*, Paris, L'Harmattan.
- Maingueneau, D., 2000, *Analyser les textes de communication*, Paris, Nathan.
- Mouillaud, M. & J.-F. Tétu, 1989, *Le journal quotidien*, Lyon, Presses Universitaires.
- Mouriouand, J., 1997, *L'écriture journalistique*, Paris, PUF

38

Aspects du discours rapporté dans l'information radiophonique

Danièle Torck

Vrije Universiteit, Amsterdam, Pays-Bas

Si la radio reste un médium très consulté, elle est la parente pauvre des analyses du discours médiatique. Je me propose ici d'explorer le domaine, mal connu, du discours rapporté (désormais DR) dans l'information à la radio. L'existence de nombreuses études du DR dans l'écrit journalistique et dans l'oral conversationnel incite à aborder le problème par le biais de la comparaison. De par sa nature entièrement orale, le DR à la radio devrait présenter des similarités de forme avec celui de la conversation. Les formes du DR en conversation sont essentiellement déterminées par l'objectif du rapport et la relation interpersonnelle entre locuteur rapportant et allocataire (Tannen 1989, Torck 2004); dans tous les médias, rapporter les paroles d'autrui a pour objectif d'informer et d'illustrer, de convaincre de la fiabilité et de l'objectivité de l'information présentée et d'intéresser, d'impliquer et de fidéliser l'auditoire. Les modes de représentation des voix d'autrui à la radio pourraient être plus limités que dans la presse ou à la télévision, les formes dites 'libres', discours (in)direct libre et les formes mixtes avec citations partielles, très fréquentes dans la presse française, plus rares du fait de leur 'lisibilité' réduite. La première partie de cette recherche empirique recensera les formes de DR dans quelques journaux de France Inter, et dégagera quelques corrélations entre la forme du DR et la catégorie de locuteurs cités; une comparaison de séquences de DR à la radio et à la télévision (France 2) sur le même thème d'actualité permettra ensuite d'avancer quelques hypothèses sur la spécificité du DR radiophonique.

Je commencerai par un bref commentaire sur un sondage ayant pour thème la confiance des Français dans les médias.

1. Radio et fiabilité de l'information

Un sondage TNS Sofres/Le Point/ La Croix sur la confiance des Français dans les médias (réalisé les 14/15 janvier 2004 auprès de 1000 personnes) montre que les personnes interrogées placent la radio en première position quand il s'agit d'évaluer la fiabilité et la crédibilité des informations ('Les choses se sont-elles passées comme il les raconte?'): Journal 48 Radio 55 Télévision 47. Sur l'échelle de la confiance, les radios publiques, France Info et France Inter (16) devancent les commerciales, RTL (15) et Europe 1 (13).

Mais, le médium préféré pour s'informer n'est pas la radio. La radio arrive nettement en dernière préférence derrière la télévision et la presse lorsqu'il s'agit de connaître ce qui se passe (TV 68 Radio 35 Presse quotidienne 29), d'avoir des explications détaillées sur un événement (TV 48 Radio 17 Presse 36), de comprendre un sujet de fond (TV 46 Radio 14

Presse 32), ou de connaître les points de vue différents qui existent sur un même sujet (TV 54 Radio 22 Presse 28). On peut estimer qu'il y a un certain paradoxe, intéressant et sur lequel le sondage ne revient pas, à avoir plus confiance en la radio tout en l'estimant inférieure au journal TV ou à la presse sur des points aussi essentiels que le détail, la compréhension de fond et le pluralisme des points de vue. Certes, la durée des journaux principaux est en moyenne de 18 à 20 minutes à la radio, mais de 40 minutes à la télévision. Sur le thème de la fiabilité, la spectacularisation de l'information, la confusion entre information et commentaire, les manipulations potentielles de l'information pourraient être, dans la perception de l'auditeur, moins marquées à la radio que dans les autres médias du fait de la dimension purement orale de ce médium.

Si la compréhension des résultats d'un tel sondage nécessite une approche psychosociologique de la réception du discours radiophonique, hors de portée de la présente étude, elle passe aussi par la prise en considération de ce discours dont j'évoquerai quelques aspects.

2. Le discours radiophonique

La radio est le médium du direct et du temps présent: la distance entre temps de l'événement et temps du rapport peut être quasiment abolie (en dépit des précisions locatives et temporelles), de même que celle entre instance de production et instance de réception du fait du direct de l'oralité, "à quoi s'ajoute une énonciation interpellative de la part de l'instance médiatique et diverses stratégies d'interactivité (téléphone, minitel, sondages immédiats, etc.) créant intimité, confiance, voire même confessionnalité" avance Charaudeau (1997:120). Toutes les études sur la radio soulignent cet effet de proximité physique. Par ailleurs, le temps radio est polychronique, contrairement à la pratique de la presse (monochronique), le temps télévision oscillant de l'un à l'autre. L'écoute de la radio accompagne en effet le plus souvent une autre activité (manuelle), et est (devenue) une action plus souvent individuelle que collective, contrairement à la télévision, où le JT est 'l'émission familiale par excellence' disent Jamet & Jamet (1999:57). Cette différence contribue au caractère intimiste de la pratique radio.

La voix est un élément essentiel de cette proximité et intimité. Décrire la voix, c'est approcher les caractéristiques du timbre, de l'intonation, du débit, du rythme, révélatrices de l'état d'esprit de celui qui parle et, pour la voix radiophonique, du cadrage (*framing*¹) retenu par les rédacteurs et présentateurs. Goffman 1981, dans son analyse du *radio talk*, souligne la dimension authentique de la voix radio: 'apparently we are more ready to keep in mind that radio music comes from records and tapes than that speech does' (260).

Le discours radiophonique est dense et rapide. Dans les journaux étudiés, le débit moyen avoisine les 3,5 mots par seconde pour le présentateur, 3,3 pour les correspondants (selon Jamet & Jamet 1999, un présentateur du JT parle en moyenne à raison de 2,9 à 3,3 mots par seconde). Il est aussi caractérisé par son caractère dialogique, se manifestant par de fréquentes adresses directes à l'auditeur par le biais des pronoms 'nous' et 'vous'. Par ailleurs, les contraintes liées

¹ Le terme anglais, basé sur la notion de Goffman (*frame*), est repris dans les études médiatiques (Entman 1993).

à une audience susceptible de changer et de prendre l'écoute à tout moment oblige le présentateur à répéter l'information sous la forme de synthèses brèves, ou à référer de manière réitérée aux voix d'autres locuteurs, stratégies qui s'observent aussi dans l'oral conversationnel.

L'information à la radio comporte deux types de discours (Jamet & Jamet 1999): le discours maîtrisé (celui du présentateur, du journaliste) et le discours non maîtrisé (celui d'intervenants autres, acteurs ou témoins)². Le discours maîtrisé résulte du fait que l'oral de l'information radio est un écrit oralisé, dans lequel la structure prosodique est celle d'unités de diction, à savoir des fragments de discours dont les frontières sont constituées de pauses rythmiques à droite et à gauche, fragments variant du mot isolé à des énoncés relativement longs et prononcés alors avec des variations de débit.³ Les accents d'emphase sur la première syllabe de certains mots sont fréquents, et systématiques sur les données chiffrées (dates, quantités) ou les marqueurs d'enchaînement logique ou argumentatif (mais), détachés du reste par des pauses rythmiques. Cette prosodie domine dans le discours du présentateur, les commentaires et reportages préenregistrés.

Pour Charaudeau 1997, l'information radiophonique comporte description, explication du monde, échange d'opinions et de points de vue. Il en souligne la dimension intimiste, d'analyse à chaud, avec un recours fréquent aux comparaisons et métaphores. Le journaliste de radio se définit souvent comme un 'vulgarisateur':

Pour traiter un sujet pointu ou abstrait, ils ont volontiers recours à la métaphore et font passer l'exemple concret avant le concept. Un bon *papier* radio se décline comme une histoire qu'on raconte ou comme une démonstration. L'écriture doit être simple et directe: des phrases courtes et une utilisation fréquente du présent pour renforcer le caractère instantané du récit. (Chardon & Samain 1995: 20)

Goffman 1981 mentionne que la compréhension et la mémorisation du discours radio sont supérieures quand la forme du discours est celle d'un 'parler frais' (*fresh talk*) qui consiste à 'produce the effect of a spontaneous flow of words [...] under conditions that lay speakers would be unable to manage' (198). Un journaliste, P. Lefèvre, (cité dans Le Bohec 2000: 182), s'inquiétant de la 'déperdition' du commentaire à la télévision, avance qu'en radio 'les gens retiennent un mot sur 3 ou 4, en télévision ils en retiennent un sur 25'.⁴

Ce bref rappel de quelques caractéristiques du discours (de l'information) radiophonique servira de cadre à l'approche empirique du DR.

¹ Le terme anglais, basé sur la notion de Goffman (*frame*), est repris dans les études médiatiques (Entman 1993).

² Selon Le Bohec (2000), les propos enregistrés ont subi un 'nettoyage' qui permet entre autres de réduire la durée des pauses.

³ La notation en unités ne sera retenue que pour le discours journalistique, et non pas pour les discours cités enregistrés. Dans la représentation prosodique simplifiée utilisée ici, les majuscules indiquent les syllabes prononcées avec un accent d'emphase, < > une accélération du débit, / une pause rythmique.

⁴ 'L'image emprisonne complètement le mot, le gomme' (182).

3. Catégories formelles et aspects prosodiques du DR

Les séquences retenues comme DR l'ont été sur la base de deux critères, suivant ainsi Jamet & Jamet (1999: 91): la segmentation du discours original a été opérée par le journaliste citant (présentateur ou rédacteur) et il y a 'décalage temporel par rapport au moment de l'énonciation seconde dans laquelle [le DR] s'inscrit'. L'interview en studio prenant place (en apparence du moins) en temps réel, je ne considérerai donc pas les propos de ces intervenants extérieurs comme une forme de DR.

On distinguera le Discours rapportant (DRant) du Discours rapporté (DR). Le premier, en position initiale, comporte une désignation (ou description) du locuteur et une référence à l'acte énonciatif/illocutoire par le biais d'une préposition ou d'un verbe de parole. Le DRant des politiques annonce souvent, en le commentant, le contenu du DR. Dans beaucoup d'occurrences, il y a rappel du verbe de parole en position médiane ou en post position, avec inversion du sujet nominal ou pronominal (a-t-il ajouté), inversion évocatrice de l'écrit; en conversation, les formes non inversées (il dit) sont de très loin dominantes. En l'absence de repères visuels permettant de distinguer les voix qui s'expriment, comme c'est le cas dans la presse (guillemets, italique) ou à la télévision (visages et sous-titres), le journaliste doit re-préciser en fin de reportage l'origine des voix (instances énonciatives, repères locatifs et temporels): Vous avez entendu X en direct de Y, propos recueillis par X, Y au micro de X.

Les modes du discours rapporté à la radio sont variés et seront regroupés en deux catégories. La première est celle du DR enregistré:

- DDDirect ou discours direct en direct, présenté en contexte monologal (une seule voix, celle du locuteur cité, dont le discours est monté dans la trame narrative et informative) ou dialogal (interview dont souvent seules les réponses sont diffusées).
- DDTraduction ou discours direct avec traduction, pour le DR en langue étrangère avec traduction simultanée et superposition des voix. L'intonation est neutre ou rend compte d'accents originaux ('Moulin Rouge' prononcé à l'américaine dans le DR d'un *marine*), ou d'émotions.

La seconde catégorie est celle du DR représenté:

- DDJournaliste ou discours direct (citation ou dialogue) mis en scène par le journaliste:
- (1) DR 14 [1]⁵ les Israéliens disent/C'EST le moment de vérité/Yasser Arafat DEVRA prouver qu'il lutte effectivement /CONTRE/le terrorisme/or pour l'instant il ne fait rien
- DI ou discours indirect canonique: X a dit que P, Selon X, P.
 - DIL / DDL ou discours (in)direct libre, suivant une forme plus ou moins explicite de DR:
- (2). DR 20 [1] les mots se BOUsculent/elle voudrait dire TANT de choses/les militaires qui n'auRAIENT JAMAIS dû accepter les pouvoirs de police/les appelés TRAUmatisés/...

⁵ Se lit: quatorzième séquence de DR, dans enregistrement [1].

- DN ou discours narrativisé:
 - (3). DR 31 [1] François Bayrou a déclaré sa flamme à la France/mais surtout SA candidature à la présidence de la République
- DNFutur/DDFictif ou discours narrativisé/direct futur ou fictif, avec commentaire précisant que cela n'a pas (encore) été dit ou pas dit dans ces termes:
 - (4). DR 19 [7] oui il ne revient pas à monsieur Bush de siffler la fin du match/bien sûr on ne le dit pas comme cela à l'Élysée ou au Quai d'Orsay
- DI/DN avec citation partielle (en italique):
 - (5). DR 4 [4] elle déplore/ (...) /et le voyage/peau de banane/du seul leader de la majorité
- DRMéta: citation partielle introduite par un verbe métalinguistique⁶:
 - (6). DR 34 [5] la direction de France 2 a qualifié ce dérapage d'erreur

Le marquage prosodique du DR a été essentiellement étudié dans des contextes conversationnels. Les phénomènes relevés s'observent aussi dans le DR du discours radiophonique⁷. Klewitz & Couper-Kuhken 1999 signalent des modifications de la hauteur de la voix, du volume, des accents et schémas rythmiques aux abords du DR, modifications qui ne coïncident donc pas avec les frontières mêmes du DR (comme à l'écrit les guillemets); ce marquage n'est pas limité non plus au DD, mais touche toutes les formes de DR. La pause rythmique se présente essentiellement à gauche, et si cette pause n'est pas rythmique, elle peut alors déclencher une inférence additionnelle. La frontière prosodique à droite du DR est souvent peu marquée, les sorties très abruptes du DR vers la narration ou le commentaire sont fréquentes. Klewitz & Couper-Kuhken remarquent que les locuteurs disposent d'un grand éventail de ressources vocales leur permettant d'individualiser les locuteurs cités, ce qui se présente aussi dans les formes DDJournaliste du corpus.

4. Les DRs de France Inter (et de France 2)

Le premier corpus est constitué de cinq des journaux principaux de France Inter (le 8h, le 13-14 ou le 19h) aux dates suivantes: [1] 27/11/01, [2] 29/11/01, [3] 12/11/03, [4] 8/12/03, [5] 13/1/04. Le second corpus comporte trois éditions du journal de 19h de France Inter, les 17, 18 et 19 mars 2003 [6 à 8], se limitant à la partie consacrée à la crise irakienne (entre 11 et 13 minutes) et trois éditions du journal de 20h00 de France 2 aux mêmes dates [9 à 11], avec la même limitation que pour France Inter (entre 20 et 25 minutes).

⁶ Sur la base d'études antérieures du DR dans la presse, je distingue les citations partielles introduites par un verbe métalinguistique, de celles qui ne le sont pas. Dans l'exemple 6, on peut hésiter sur l'incorporation du terme 'dérapage' dans le DR.

⁷ Une analyse détaillée de cette prosodie est hors de portée de la présente étude à visée essentiellement exploratrice.

4.1. Formes du DR à la radio (premier corpus)

FInter	DRs	DDD	DDT	DDJ	DI	DN	Dcit	DL	Df	DRM	A ⁸
	162	31	4	35	33	30	6	6	4	10	2

Les formes DDTraduction, liées à l'actualité internationale, sont ici peu nombreuses. Il n'y a pas de différence significative entre les formes de DD (Direct/Traduction/Journaliste) (70) et les formes indirectes ou narrativisées (63). Contrairement à l'écrit journalistique (où elles représentent souvent la moitié des DRs, du moins dans *Le Monde*, cf. Mouillaud et Tétu 1989, Goudswaard 1998⁹), les formes mixtes ou libres, ne sont en effet guère représentées.

4.2. Formes du DR et locuteurs cités

Le choix du DR radiophonique en fonction du locuteur a été rarement étudié. L'étude de référence est celle de Roeh & Nir (1990) sur les bulletins d'information de la radio israélienne qui avance une corrélation entre les formes du DR et une idéologie sous-jacente. Dans leur corpus, rassemblé à la fin des années 70 et de style narratif sobre, ils relèvent très peu de DDDirect ou de DDJournaliste, une dominance de DI, et quelques formes dites mixtes (*combined*) qui leur semblent être essentiellement utilisées pour les locuteurs n'appartenant pas à l'élite, ou relevant du camp ennemi. Bell (1991: 194), référant à la même étude, signale que 'Out of 600 stories, 68% featured elite persons saying something, and the rest presented non-elite persons doing or being done to. Elite persons in the news rarely acted: they talked'. Selon le Glasgow University Media Group, cité dans Bell (204): 'The more elite the speaker, the more verbatim the presentation is likely to be'. La différence entre les sources fiables et les autres se répercuteraient, dit-il aussi, au niveau du choix du verbe introducteur.

Dans le premier corpus, les formes de DD (Direct/Traduction/Journaliste) sont souvent précédées par un résumé du DR sous forme de DI/DN. Ceci s'observe essentiellement avec les politiques:

- Bayrou [1]: DN + DN + DDJ + DN + DDD + DDJ
- Le Pen [5]: DI + Dicit + DI + DIL

La forme DDJournaliste, toujours marquée au plan prosodique (accents d'emphase et d'expression de sentiments divers, variations du débit et du volume), est celle des comptes-rendus d'audiences de tribunal (ex.2), de locuteurs dans des contextes conflictuels, journaliste pakistanais [2], chef de tribu irakien [4], Israéliens ou Palestiniens [1] (ex. 1), et pour les prises de parole 'polémiques' ou 'critiques', signées mais non enregistrées: propos irrités de Maurice Druon sur Giscard d'Estaing lors de l'entrée de celui-ci à l'Académie française [4]; critiques de juges à propos de la loi Perben sur la grande criminalité [5].

⁸ Formes ambiguës.

⁹ Sur 1380 occurrences de RS dans une semaine d'articles du *Monde*, Goudswaard 1998 a relevé 518 formes mixtes, 357 DD, 117 DI.

La forme DDDirect (non précédée par d'autres formes de DR) est celle des acteurs secondaires de conflits internationaux, et de témoins divers, en général anonymes. Dans [1], les témoins en faveur de l'amnistie des PV (dans le cadre des amnisties du début de mandat présidentiel), sont tous anonymes, alors que les témoins *contre* sont désignés par un prénom et bénéficient d'un temps de parole plus long.

Le DI et le DN sont les formes dominantes pour les locuteurs collectifs ou ceux désignés de manière métonymique (Paris, Maison Blanche, syndicats, salariés, On) et les acteurs politiques de second rang, ou en dehors des périodes de crise.

Au plan du DRant, la variété des verbes introducteurs est bien inférieure à ce qui s'observe dans l'écrit journalistique¹⁰. Le seul verbe axiologique relevé, 'prétendre', l'a été dans le DR d'Omar Bongo (président du Gabon) et de Le Pen.¹¹ Une description de l'état d'esprit du locuteur s'observe dans les rapports de séances de tribunal et dans le discours des politiques (Bayrou 'très remonté', porte-parole du gouvernement israélien 'avec ironie').

Dans ce premier corpus, la longueur des prises de parole en DD frappe, et sera confirmée par le second. Ces longs DRs n'étant pas l'apanage d'acteurs principaux, on peut se demander si cela tient au hasard de l'actualité ou à un choix rédactionnel: [1/DR 43] directeur d'une école à propos des rythmes scolaires 169 mots, [2/ DR 36] responsable de l'équipe de tennis 133 mots, [3 /DR2] Bayrou (référendum aux Antilles) 175 mots, [4 /DR 8] directeur d'une Chambre de Commerce et d'Industrie (inondations) 151 mots.

4.3. Comparaison Radio/télévision

Aucune forme ambiguë ne s'est présentée.¹²

	DRs	DDD	DDT	DDJ	DI	DN	Dcit	Dlib	Df	DRM
FInter	65	5	4	10	17	21	-	4	4	-
France2	103	17	38	4	26	12	1	-	2	2

Compte tenu du fait que le journal de France 2 a, pendant ces trois jours, consacré en moyenne deux fois plus de temps que France Inter à la crise en Irak, seuls le nombre de DDTraduction et les très nombreux DRs d'experts différencient à première vue la télévision de la radio. Ces experts sont convoqués en support des nombreuses informations chiffrées et images présentant les corps militaires et techniques de guerre, mais leurs interventions

¹⁰ Geis 1987, Burger 1997 (près de 300 verbes différents relevés dans 1300 DRs dans *Le Monde*). La plupart de ces études postulent que le choix du verbe reflète l'évaluation faite par le journaliste du discours ou du locuteur cité.

¹¹ Dans le second corpus, j'ai relevé 'prétendre' et 'se vanter' dans des DRs de citoyens irakiens partisans de Saddam Hussein.

¹² Sur France 2, deux occurrences de DDDirect de Bush sont sous-titrées et trois exemples de DIT ont été relevés (et comptabilisées en DDTraduction); le locuteur cité parle devant la caméra, son discours est rapporté en DI.

sont brèves, la plus longue ne dépassant pas 90 mots (en deux prises de parole). Les tendances relevées dans le premier corpus entre formes de DR et catégories de locuteurs se retrouvent dans le second corpus, sans différence notable entre radio et télévision, à l'exception des DDTraduction. Sur France Inter, ces DDTraduction convoquent Powell, Blix, deux soldats américains anonymes. Pour France 2, la liste est longue et variée: Poutine, Villepin, ministre chinois, officier américain, Bush, Chirac¹³, Blair, porte-parole de l'ONU, journalistes de la BBC et CNN, députés et religieux irakiens et de très nombreux anonymes (soldats et officier de presse américains, miliciens et commerçants irakiens, Kurdes). Mais c'est aussi la longueur des DDDirect et DDTraduction qui différencie la radio de la télévision. Sur les trois jours, 6 DRs de France Inter dépassent les 60 mots, pour seulement 3 pour France 2.

S'il y a plus de locuteurs différents, et, potentiellement, plus de points de vue à la télévision, les temps de parole sont nettement plus courts. Ces locuteurs apparaissent à l'écran, fréquemment sans introduction ou présentation, avec une description ou un nom en sous-titre, produisent quelques énoncés et disparaissent. Il en ressort l'impression d'un France 2 qui se veut partout, et celle d'un émiettement de voix qui confirme la tendance générale de l'écriture journalistique au compactage, aux petites phrases, aux *sound bites* décrits par Clayman 1995, qui cite Hallin 1994 selon lequel 66% des DRs à la télévision américaine ne dépassent pas les 10 secondes.

4.4. Conclusion

Je clôture cette exploration par une brève comparaison de la mise en scène d'une même information. En 2003, il n'y a pas d'ambassade de France en Irak, mais une 'section des intérêts français' et à sa tête, un chargé d'affaire, André Janier (sur France 2 'l'ambassadeur'). Dans le JT du 17 mars (7), Janier intervient dans un DDDirect très bref, après des images d'une villa sans signes d'activité, et un long gros plan sur les fils de fer barbelés des murs d'enceinte. Il est à nouveau cité le 18 mars (8), sur des images dont le symbolisme est souligné par le commentaire (une porte qui se referme, des poignées de main, une voiture qui s'éloigne). Sur les deux jours, son DR comptabilise 48 mots.

- (7) ce soir/la section des intérêts français qui fait ici office d'ambassade ressemble déjà à un camp retranché/ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent/l'ambassadeur/ évacuera vraisemblablement les lieux/demain matin

[DR10] Janier: nous serons restés aussi longtemps que les inspecteurs

- (8) quasiment au même moment/une porte se referme/celle de la section des intérêts français en Irak/l'ambassadeur accomplit lui-même ce geste symbolique/ l'un des derniers diplomates représentants du camp de la paix quitte Bagdad/ André Janier salue ses employés locaux en arabe/ une langue qu'il maîtrise parfaitement/plus loin l'une de ses secrétaires est en larmes/ceux qui restent/réalisent que la guerre est pour demain

[DR17] Janier: nous on va se mettre à l'abri mais on voit autour de nous si on il devait se passer quelque chose tous ceux qu'on laisse ici ils seront pas à l'abri [pause] vous les journalistes faites attention hein

¹³ Si l'anglais de Villepin est sous-titré, celui de Chirac est 'post-synchronisé' en DDTraduction.

Sur France Inter, le témoignage de Janier (120 mots) est dans sa quasi-totalité diffusé (le 18 mars) avec à l'arrière plan les pleurs d'une femme:

- (9) nous allons maintenant nous rendre dans la capitale irakienne à Bagdad/où l'imminence de l'intervention militaire ne fait plus aucun doute/d'autant plus/què tous les inspecteurs en désarmement de l'ONU sont ont aujourd'hui quitté la ville/ au même titre que les diplomates français/ENCORE présents dans la capitale/un signe qui pour les habitants de Bagdad /ne trompe pas qui leur rappelle ce qui s'était passé en 1991/reportage dans la capitale irakienne de notre envoyé spécial R.Bernard

- derrière une voiture une secrétaire tunisienne évacuée pleure/avec elle ils sont quatre Français à quitter le pays/la France SUSpend les activités de <sa section d'intérêt c'est l'expression en langage diplomatique>/ pour le chargé d'affaires André Janier /c'est la deuxième fois en 12 ans qu'il quitte le pays dans ces conditions

[DR 14] Janier:deux fois de suite c'est c'est une fatalité hein mais c'est comme ça repoussons les états d'âmes dans ces cas-là il faut pas avoir trop d'états d'âme je crois ben on a un sentiment d'impuissance échec c'est c'est beaucoup dire mais sûrement d'impuissance oui quand les diplomates s'en vont et qu'ils cèdent la place aux militaires c'est c'est jamais effectivement un grand succès je crois on ne peut être que triste quand on s'en va quand on quitte cuh nos employés nos amis irakiens quand on laisse le peuple irakien nous on va se mettre à l'abri mais on voit autour de nous si on il devait se passer quelque chose tous ceux qu'on laisse ici ils seront pas à l'abri malheureusement

Autres que les différences portant sur la sélection et la durée du fragment, on retiendra, à la télévision, dans l'introduction du DR une insistance sur la position française et une formule finale stéréotypée, régulière des fins de reportage ('la guerre est pour demain'); à la radio, un rappel historique, une référence moins marquée à la position politique française, et un DR, plus personnalisé, au contenu plus complexe.

5. Conclusions générales

Les conclusions seront à l'image de cette exploration, limitées. La régularité des formes relevées et de leur attribution à certaines catégories de locuteurs doit être contrôlée sur un corpus plus étendu, incluant d'autres radios. La corrélation entre formes de DR directes et locuteurs d'élite ne semble pas être confirmée à la radio française, qui, a beaucoup plus recours à ces formes, quel que soit le locuteur. Quelques traits du DR de l'information radio ont été par ailleurs dégagés. Ce que ces DRs ont en commun avec ceux de la conversation, c'est la mise en scène expressive des DDJournaliste. Que ces DDJournaliste soient souvent dialogiques, et toujours liés à des contextes conflictuels (audiences de tribunal, prises de position critiques) renforce cette similarité: en conversation, les dialogues représentés sont presque toujours liés à des idées, opinions ou sentiments forts, les DI ou DN à des interventions plus modérées ou prudentes (cf. la référence au principe de *double bind* dans Torck 2004). Ce qui distingue ces DR de ceux de la presse est un recours très limité aux formes mixtes, en particulier au DR à citation partielle, propre à donner une représentation biaisée des paroles d'autrui (Wortham & Locher 1997, Torck 1999). Il y aurait donc à la radio moins d'imbrication entre discours journalistique et discours rapporté, et une séparation plus nette des voix. La comparaison avec la télévision a essentiellement souligné la différence de longueur du DR. Les acteurs ou témoins s'expriment plus longuement à la radio, ce qui facilite la compréhension de leur témoignage ou opinion, peut-être la mémorisation de leurs propos, et pourrait leur donner une dimension plus humaine, une plus grande authenticité, comme l'a illustré le cas Janier.

Si ces trois caractéristiques se confirmaient sur un corpus plus étendu, elles pourraient constituer un élément d'explication du jugement de fiabilité des auditeurs relatif aux informations à la radio.

Références

- Bell, A., 1991, *The Language of news Media*, Oxford UK, Blackwell.
- Burger, I., 1997, 'Les verbes introducteurs du discours rapporté dans *Le Monde*. Facteurs de variation de la 'volatilité' de ces verbes'. Mémoire de maîtrise, Vrije Universiteit, Amsterdam.
- Charaudeau, P., 1997, *Le discours d'information médiatique. La construction du miroir social*, Paris, Nathan.
- Chardon, J.-M. & Samain, O., 1995, *Le Journaliste de Radio*. Paris: Economica.
- Clayman, S.E. 1995, 'Defining Moments, presidential Debates and the Dynamics of Quotability', *Journal of Communication* 45/3, 118-146.
- Entman, R.M., 1993, 'Framing: Toward Clarification of a Fractured Paradigm', *Journal of Communication* 43 (4), p. 51-58.
- Geis, M., 1987, *Political Bias in News Magazines. The Language of Politics*, New York, Springer.
- Goffman, E., 1981, 'Radio talk', In E. Goffman *Forms of Talk*, Oxford, Basil Blackwell.
- Goudswaard, N., 1998, Le discours rapporté dans *Le Monde*. Une approche quantitative, Mémoire de maîtrise, Vrije Universiteit, Amsterdam.
- Klewitz, G. & Couper-Kuhken, E., 1999, 'Quote - unquote? The role of prosody in the contextualization of reported speech sequences', *Pragmatics* Vol.9, No.4, p. 459-486.
- Mouillaud, M. & Tétu, J.-F., 1989, *Le Journal quotidien*, Presses Universitaires de Lyon.
- Roch, I. & Nir, R., 1990, 'Speech presentation in the Israel radio news: ideological constraints and rhetorical strategies', *Text* 10 (3), p. 225-244.
- Scannel, P (ed.), 1991, *Broadcast Talk*, London, Sage.
- Tannen, D., 1989, *Talking voices. Repetition, dialogue and imagery in conversational discourse*, Cambridge, CUP.
- Torck, D., 1999, 'Partial quotes in headlines and subheads in *Le Monde*. An exploration in polyphonic journalistic writing and opinion forming' in F. van Eemeren et al (éds.) *Proceedings of the Fourth International Conference of the International Society for the Study of Argumentation*, Amsterdam, Sic Sat, p. 791-798.
- Torck, D., 2004, 'Double bind/Double contrainte et discours rapporté en conversation', J. Lopez Munoz, S. Marnette & L. Rosier(éds.) *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, p. —
- Wortham, S. & Locher, M., 1997, 'Voicing on the news: An analytic technique for studying media bias', *Text* 16(4), p. 557-585.

Le discours rapporté comme "révélateur énonciatif" grâce à la comparaison de genres proches

Patricia von Münchow

Cédiscor. Université de Paris III, France

Cet article repose en premier lieu sur l'étude du discours rapporté dans 328 messages postés en 2001 sur le forum de discussion créé sur le site de la DUCSAI (Démarche d'Utilité Concertée pour un Site Aéroportuaire International), www.ducsaï.org, pour susciter un débat public sur l'implantation d'un futur troisième aéroport de la région parisienne. Mon analyse du discours rapporté s'inscrit dans le travail d'un groupe constitué par le laboratoire Communication et Politique du CNRS¹ en réponse au programme de recherche *Concertation, décision et environnement. Quelles places et quels impacts pour les NTIC?* lancé par le Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement en 2001. Nous nous efforçons de mettre au jour les caractéristiques du débat effectif et les représentations du débat tel que l'imaginent les participants au forum. Or la façon dont est représentée la parole de l'autre est l'un des aspects primordiaux dans l'analyse de cet échange de paroles qu'est le débat. Le discours rapporté étant une *opération métadiscursive* (cf. 1. *infra*), il constitue, qui plus est, une entrée particulièrement pertinente pour l'étude non seulement du débat lui-même, mais aussi des représentations que se font les participants de cette activité discursive à laquelle ils participent.

J'ai comparé les actualisations du discours rapporté dans le forum de la DUCSAI à celles que j'ai mis en évidence (cf. von Münchow 2004c) lors d'une description du forum de discussion sur l'environnement *fr.soc.environnement*, fondée sur un corpus également recueilli en 2001. À la différence du forum de la DUCSAI, il s'agit là d'un forum *non modéré* et qui donne lieu à des discussions sur des thèmes très variés sans s'inscrire dans une procédure de consultation. Les deux corpus ne relèvent donc pas exactement du même genre.

À travers l'exposition des résultats auxquels a abouti l'étude des deux forums, je m'efforcerai en particulier de montrer, dans une sorte de "mouvement en aller-retour", l'impact de l'analyse du discours rapporté sur la description des genres discursifs, mais aussi sur l'analyse de tel ou tel corpus en particulier, de même que l'importance de la comparaison de différents genres dans la mise en évidence des caractéristiques de chaque genre sur le plan du discours rapporté.

¹ En collaboration avec le COSTECH (Connaissance, Organisation et Systèmes Techniques) de l'Université de Technologie de Compiègne.

1. Le cadre théorique et méthodologique

L'analyse du discours rapporté dans des corpus relevant de différents genres² s'inscrit pour moi dans une double finalité qui appartient au cadre théorique de la linguistique de discours (cf. von Münchow 2004a). Il s'agit d'une part d'apporter, grâce à la *caractérisation d'un corpus* du point de vue du discours rapporté, un éclairage sur les représentations que se font les locuteurs de l'activité à laquelle ils participent, de ce dont il est question sur le plan thématique, de leur propre statut, du statut de ceux à qui ils s'adressent lorsqu'ils parlent, etc. C'est ainsi que la linguistique de discours peut contribuer à la réponse à une demande sociale, comme celle du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, en l'occurrence. D'autre part, en poursuivant un but inhérent à la linguistique de discours, je m'efforce de *caractériser des genres discursifs* grâce à leurs traits distinctifs sur le plan du discours rapporté.

Les deux objectifs ne peuvent être véritablement atteints que grâce à la comparaison d'un certain nombre de corpus et de genres différents. Car ce n'est qu'après avoir caractérisé plusieurs ensembles de documents qu'on peut prétendre relever les traits *saillants* de chacun d'entre eux. Je réinvestis en effet systématiquement les résultats d'analyses conduites antérieurement dans la caractérisation d'un nouveau genre/corpus, caractérisation qui apporte en retour un gain de savoir sur les genres/corpus précédemment étudiés. Ainsi la comparaison occupe, à mon sens, une position clé à l'intérieur d'une linguistique de discours orientée vers un cumul du savoir sur différents corpus et surtout sur les genres discursifs³. Dans cette étude, il s'agira de comparer des corpus dont l'analyse a justement montré qu'ils appartiennent à des genres proches, mais qu'il convient de distinguer clairement.

L'analyse dont les résultats sont exposés *infra* repose sur une définition large du discours rapporté comme *opération métadiscursive de représentation d'un acte d'énonciation par un autre acte d'énonciation* (cf. Authier-Revuz 2001: 192). Il faut ajouter, dans un souci d'opérativité, qu'un énoncé relevant du discours rapporté doit comporter un trait sémantique de "dire"⁴ de même qu'un minimum d'information sur l'énoncé représenté.

En dehors du relevé des types de base de discours rapporté présents dans le corpus (je distingue, en suivant *grosso modo* les travaux de J. Authier-Revuz, le discours direct, le discours indirect, la modalisation d'emprunt, la modalisation autonymique d'emprunt et le discours bivocal⁵)⁶, je m'intéresse notamment au degré de marquage dont bénéficient les différents énoncés. Parmi les autres paramètres pris en compte se trouve la question de savoir si l'acte d'énonciation rapporté est montré comme constituant des *paroles* ou comme

2 Dans des travaux antérieurs, j'ai notamment analysé le discours rapporté dans les journaux télévisés (von Münchow 2004a) et dans les forums de discussion non modérés (von Münchow 2004c).

3 La comparaison d'une variété de corpus et de genres permet également de faire avancer la théorisation du champ du discours rapporté, mais ce sujet ne sera pas abordé dans le présent article.

4 Cette contrainte ne s'applique pas aux énoncés qui relèvent du *discours rapporté libre* (discours direct libre, discours indirect libre, etc.).

5 Le discours bivocal n'est pas attesté dans le corpus DUCSAI.

6 Pour une définition plus détaillée du discours rapporté et de ses différents types, cf. von Münchow 2004a.

formant avant tout un *acte* de parole. Il faut également prendre en considération l'identité du locuteur dont le discours est représenté. Par ailleurs, j'ai étudié les différentes appréciations portées sur les discours rapportés par les locuteurs "rapportants".

2. Le discours rapporté "intra-forum": une représentation désinvolte, mais souvent clairement marquée

Le discours rapporté "intra-forum" du corpus DUCSAI ressemble assez étroitement au discours rapporté du forum *fr.soc.environnement*, notamment en ce qui concerne la représentation souvent volontairement approximative qui est donnée du discours autre. C'est ce que montre le message 2, qui constitue une réaction au message 1, posté par une enseignante⁷:

(1) A

27/06/01

Pourquoi Rouvillers?

/.../ Je suis dans la région de Rouvillers depuis plus de 30 ans, mon père cultivait les terres de cette zone que vous voulez transformer en plate forme alors que cela me semble une erreur monumentale. /.../

(2) B

07/07/01

Des intérêts particuliers désolants

A réagit de façon très égocentrique à l'annonce de la construction d'un aéroport à Rouvillers. (i) *Ce n'est, en effet, pas une attitude citoyenne que l'on attend normalement d'une enseignante, que de (ii) s'indigner face à un projet visant à bitumer les champs de patates de son père... /.../*

Tout paysage est donc appelé à évoluer, y compris *l'ordre immuable des champs...*

Le discours de A est ici rapporté de façon assez "désinvolte", en discours indirect (ii), et commenté de façon dépréciative (i). On peut supposer que le locuteur se permet cette liberté parce qu'il s'agit de discours rapporté "intra-forum": les différents énonciateurs impliqués sont tous des participants du forum et ont donc le même statut. *L'ordre immuable des champs* peut être compris comme une allusion (ou modalisation autonymique d'emprunt libre) à un discours stéréotypé "bucolique", cette allusion permettant à B de représenter A comme empreinte d'une sorte de "ruralité passéiste". Mais la modalisation d'emprunt et la modalisation autonymique d'emprunt⁸, assez récurrentes dans ce discours rapporté intra-forum, sont souvent marquées clairement, comme le montrent les réactions de protestation que suscite le message 2:

⁷ L'orthographe et l'usage des majuscules et des minuscules dans les différents messages du forum sont conservés tels quels ici. Les italiques servent à mettre en évidence les éléments sur lesquels porte l'analyse. Les noms (ou pseudonymes) des locuteurs ont été remplacés par des lettres, qui figurent au début de chaque extrait, suivies de la date et de l'objet du message en question.

⁸ Relèvent de la modalisation d'emprunt les formes du type *Selon Untel, P*. La modalisation autonymique d'emprunt est représentée par des énoncés comme *Selon les mots d'Untel, P*

(3) C

11/08/01

pauvre c...

B je peux vous poser une question?

ou habitez vous?

certainement pas a cote d une futur implantation du 3 eme aeroport sinon vous ne seriez pas si joyeux et si prêt a ce qu *on bitume vos champs de patates comme vous dites meme au nom de l'interet general [...]*

mais faites attention aux paysans quand ils sont en colere ils sortent les fusils et les fourches [...]

Le locuteur reprend à l'aide d'une modalisation autonymique d'emprunt, bien marquée par le modalisateur *comme vous dites*, cette fois, le discours de B, dont la formulation l'a sans doute choqué (c'est pourquoi il tient à la reprendre telle quelle). La mise en garde provocatrice qui figure à la fin de l'extrait montre bien que le positionnement de B par rapport au "discours rural" a été compris. C'est sur ce thème que porte le discours rapporté dans le message 4, qui clôt la polémique:

(4) D

15/08/01

leçon de démocratie –C et les fourches

[...] Débattre avec des fourches et des fusils, selon votre avertissement primaire, c'est l'envers de la démocratie, l'état de non-droit, la jungle, l'anarchie, les chemins de brigands du moyen-âge, oui c'est l'inverse du PROGRES.

Supposer comme C que les paysans du 28 ne savent pas discuter autrement qu'avec des fourches, c'est leur faire bien peu d'honneur.

Là aussi, le discours rapporté (sous forme de modalisation d'emprunt), est commenté de façon dépréciative, à l'aide de l'adjectif *primaire*. Et là aussi, la modalisation d'emprunt est clairement marquée, par le modalisateur *selon votre avertissement*.

On préfère donc le plus souvent ne pas se reposer sur le jeu de l'allusion et on indique par des modalisateurs le fait qu'on rapporte un discours autre. C'est là une caractéristique du forum de la DUCSAI qui distingue ce forum du forum *fr.soc.environnement*, dont le discours rapporté est le plus souvent non marqué. Le fait qu'on ait affaire à un forum dont le dispositif technique ne permet pas le procédé de la citation automatique (cf. Marcoccia 2004), à l'inverse du forum *fr.soc.environnement*, explique sans doute en partie cette différence: il est plus sûr de rapporter librement des énoncés qu'on fait figurer dans le message même sous forme de citation automatique que de rapporter de façon allusive un discours qu'on ne peut pas rendre présent de cette façon. Par ailleurs, les locuteurs qui envoient des messages à *fr.soc.environnement* semblent le plus souvent discuter pour le plaisir de discuter entre eux – situation créatrice d'une grande connivence, que l'allusion présuppose et renforce à la fois – alors que les participants au forum de la DUCSAI constituent une communauté de fortune (ou d'infortune, plutôt), qui ne repose que sur le conflit engendré par le projet du nouvel aéroport.

3. Un discours rapporté "extra-forum" essentiellement réservé aux "décideurs" et constamment jugé

Un grand nombre des discours rapportés du corpus DUCSAI ne relèvent pas du forum même. Ainsi ce forum contient bien plus de discours rapporté que *fr.soc.environnement*, forum dans lequel les sources extérieures ne sont généralement pas les bienvenues. Dans le forum de la DUCSAI, les locuteurs "rapportés" de ces discours extérieurs, qu'il s'agit généralement de critiquer, sont le plus souvent des personnalités politiques du niveau local, régional ou national ou encore des personnalités de la DUCSAI, notamment Pierre Zémor (Président de la Commission Nationale du Débat Public à l'époque et chargé de conduire la DUCSAI). Une source préférentielle du discours rapporté sont d'ailleurs les réunions publiques organisées par la DUCSAI près des sites envisagés pour la construction du futur aéroport. Ce discours extra-forum est très fréquemment rapporté sous la forme du discours direct. On semble vouloir s'assurer du "sérieux", de l'exactitude matérielle que rend possible ce type de discours rapporté, pour ne pas pouvoir être accusé de manipuler les faits:

(5) E

7/10/01

à propos de la réunion de Laon

Là, il y a un problème! Comment peut-on dire, *je cite le communiqué de la DUCSAI: "A Laon, et pour la première fois en six mois DUCSAI a été empêchée d'organiser une rencontre...*

Des manifestants ont privé les habitants, les élus locaux et les représentants (parlementaires ou associatifs) de la population de s'exprimer librement et de faire valoir leurs arguments et leurs opinions."

C'est faux!!! Et vous le savez bien monsieur Zémor. /.../

Lorsqu'on se sert du discours indirect pour rapporter des actes de parole qu'on juge – ce qui est moins fréquent, mais peut être observé dans l'extrait 6 –, les circonstances d'énonciation temporelles et "locales" de l'acte rapporté sont souvent indiquées de façon fort précise:

(6) F

9/07/01

IL FAUT développer les plateformes REGIONALES !!!

/.../ je voudrais souligner que je regrette beaucoup le fait que *Monsieur Gayssot ait annoncé hier sur Europe 1 qu'il y aurait une plateforme aéroportuaire supplémentaire aux alentours de Paris*. Et ce alors même que la DUCSAI poursuit son travail de rencontres, de débats, de concertation publique. /.../

Ainsi le discours rapporté extra-forum du corpus DUCSAI est généralement représenté de façon précise, le plus souvent sous forme de discours direct, mais le locuteur rapportant se distancie fortement du discours qu'il rapporte... et qu'il juge constamment. La sincérité notamment des personnalités politiques et de celles de la DUCSAI est sans cesse mise en question.

4. Le “comment” supplante le “quoi”

Lorsqu’un locuteur juge le discours qu’il rapporte, son appréciation porte souvent moins sur le contenu exact que sur l’acte que constitue l’énoncé rapporté dans la situation à l’intérieur de laquelle il a été produit. Dans le message suivant, dont le locuteur rapportant est la DUCSAI, subsiste tout de même un *ilot textuel* (Authier-Revuz 1978: 28, 73-74) entre guillemets, inséré dans un discours indirect qui précède l’énoncé dans lequel l’acte rapporté est qualifié d’*allégation*:

(7) DUCSAI

19/9/01

réponse ACAST

./.../ L’ACAST parle même de “manipuler l’opinion publique”. Cette allégation est en contradiction complète avec la méthode de transparence qui, toujours a été donnée à l’avance et a été suivie dans ce débat. ./.../

Au fur et à mesure que le débat avance dans le temps, l’énoncé rapporté a de plus en plus tendance à disparaître derrière les appréciations et il ne peut donc plus être question de discours rapporté à proprement parler. Dans le message 8, on rapporte les *actes* d’énonciation effectués, mais non leur contenu:

(8) G

3/10/01

Lettre ouverte à Monsieur le Premier Ministre

*./.../ On nous leurre, on nous ment ou, pour rester plus courtoise, on nous “désinforme”. ./.../*⁹

Enfin, dans un grand nombre de messages, c’est la forme du débat dans son ensemble qui est jugée:

(9) H

5/10/01

Saint(e) Thèse des Grandes Cloches

Monsieur Zémor,

Je suis sortie furieuse de la *parodie de débat public* à laquelle je viens d’assister pour le site Reims Grandes Loges. Manifestement, vous aviez décidé que le porte-parole des opposants n’aurait pas l’occasion de s’exprimer. C’est ça la démocratie participative?

Il aura fallu attendre 3 heures avant qu’il ne puisse parler et ce, uniquement grâce à la pression de la salle, vous avez raccourci au maximum son temps de parole et pas cessez de l’interrompre!
./.../

Démocratie participative = caution populaire = taisez-vous maintenant, puisqu’on vous a entendu avant (même si on n’a rien écouté). *./.../*

⁹ Le fait que le mot *désinforme* figure dans ce message entre guillemets permet de l’analyser comme relevant de la modalisation autonymique d’emprunt: les guillemets peuvent être paraphrasés par l’énoncé *comme on dit aujourd’hui quand on ne veut pas utiliser le mot mensonge, notamment pour qualifier le discours de responsables politiques.*

Cette forme provoque manifestement une très grande méfiance, voire de la colère car on soupçonne justement le débat de n'être organisé que "pour la forme": ce sont les responsables de la DUCSAI qui parlent de *démocratie participative* et qui, selon le locuteur du message 9, la considèrent comme une caution populaire et la définissent par l'énoncé *taisez-vous maintenant, puisqu'on vous a entendu avant*, qui est à considérer comme un discours direct libre dont la DUCSAI est le locuteur rapporté.

5. "On nous parle de..."

En discours indirect, on rapporte un grand nombre d'énoncés dont le locuteur et les circonstances d'énonciation ne sont pas précisées (ou alors sous une forme impersonnelle), au point où le lecteur a l'impression qu'il s'agit de discours dont personne ne saurait indiquer l'origine:

(10) I

14/7/01

Pas la moindre écoute de la population!

Pour ma part, cela me choque, que l'on ait parlé de concertation, de période d'écoute de la population alors qu'aucune permanence n'a été organisée par exemple sur les sites concernés ou dans les mairies des communes avoisinantes. /.../

(11) J

5/7/01

intéressant!

/.../ Il se dit beaucoup de choses autour de l'effet de serre, du changement climatique et du protocole de Kyoto. /.../ Aujourd'hui tout le monde se réclame du développement durable, de l'écologie et de l'environnement, sauf que le développement qui nous est proposé s'organise toujours essentiellement autour de la seule pression économique /.../.

Ces "beaux discours", rapportés de façon vague, sont ressentis comme étant, eux aussi, vagues... et hypocrites: "on parle, on parle" – *on* étant les responsables politiques et les organisateurs du débat – mais ce n'est pas une parole qui engage à quoi que ce soit en termes d'actions. La méfiance est donc de mise.

6. La représentation de non-discours

Comme je l'ai montré, ce qui est dit, notamment par les personnalités politiques, est souvent mis en doute. En revanche, d'après les participants du forum, ce qu'il faudrait dire n'est pas dit. On découvre sur le forum de la DUCSAI une quantité surprenante d'énoncés qu'on pourrait qualifier comme relevant de la *représentation de non-discours* ou encore du discours rapporté virtuel correspondant au souhait que l'autre se prononce sur certains sujets. Le plus souvent, les locuteurs s'adressent aux responsables politiques ou à la DUCSAI pour leur demander des informations dont ces derniers sont représentés comme étant avarés:

(12) K

21/9/01

Budget de la DUCSAI

/.../ Arrêter le massacre, poser les micros et les langues de bois et dites nous tout de suite ce qui va nous arriver puisque tout est joué d'avance. /.../

(13) E

22/10/01

oulala ça va mal!

/.../ Et alors dites-nous quand même combien ce joli petit débat qui n'aura finalement convaincu personne (même pas le gouvernement) nous auras coûté. Allez messieurs [de la DUCSAI] courage!!

De la transparence!!

Le locuteur du message suivant (14) représente par l'intermédiaire d'un discours indirect "négatif" (ii) (*il a /.../ précisé qu'il n'était pas chargé de répondre /.../*) et d'un "non-discours rapporté" (iv) (*aucune information*) le silence de P. Zémor. Ce silence entre en contraste avec la "sur-information" propagée par la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) au sujet du *besoin d'une 3ème plate-forme aéroportuaire* (iii) et aussi avec le fait que P. Zémor même *précise à maintes reprises* quelle est sa fonction, comme le fait savoir le locuteur L par l'intermédiaire du discours indirect (i):

(14) L

29/9/01

LE DEBAT PUBLIC

Devant un public agacer de voir défiler des clips, (i) *MR ZEMOR à maintes reprises a précisé qu'il était là pour recueillir les positions et enregistrer les arguments.*

(ii) *Aux questions que se posent les citoyens de cette région, il a également précisé qu'il n'était pas chargé de répondre à celles-ci.*

Par contre, (iii) *quand il s'agissait des questions ayant attrait aux trafic aérien et au besoin d'une 3ème plate-forme aéroportuaire, des chiffres, des statistiques, des courbes (à n'en plus finir) étaient présentés par des représentants de la DGCA. Quant aux conséquences environnementales et nuisances pour la population régionale (iv) aucune information...*

(v) *A la question POURQUOI L'ETAT A-T-IL PRESENTE LE SITE DE JUVINCOURT, (vi) il a été répondu par un de ses représentants C'EST NATUREL.*

Quel bel argument!

Aussi ne serait-il pas juste de dire qu'aucune information ne provient des institutions; ce qui est mis en doute c'est la pertinence des informations données: selon le locuteur du message 14, P. Zémor et la DGAC parlent beaucoup (voire trop) de ce qui *les* intéresse, mais non de ce qui intéresse les citoyens. Les questions de ces derniers sont traitées avec mépris, comme le montre la réponse *C'EST NATUREL* (rapportée en discours direct (vi), pour que le locuteur rapportant puisse mieux s'en distancier et mettre à nu son absurdité) à la question portant sur le choix du site de Juvincourt (également rapportée en discours direct (v)). Cette impression

de mépris (traduite par l'énoncé initial *De qui se fiche-t-on*) est également véhiculée dans le message 15, dans lequel le discours de la DUCSAI est représenté, en discours indirect (i), comme étant "vide", n'apprenant au récepteur que des évidences, autrement dit *rien* (ii):

(15) M

19/10/01

DUCSAI GENIALES CONCLUSIONS

De qui se fiche-t-on.

La Ducsaï a remis ses conclusions. Bravo, (i) *on a appris que le site de Montdidier est plus près de Paris.*

Celui d'Hangest-en Santerre et de Beauvilliers sont les plus peuplés.

Celui des Grandes Loges les plus éloigné ainsi que celui Betraucy ETC... ETC

/.../

Des débats qui ont coutés fort cher à tous. (ii) *pour ne rien nous apprendre..* J'ai le sentiment que tout ceci a été fait pour amuser la galerie

Ainsi les participants au forum accusent les responsables politiques et ceux de la DUCSAI d'être absents du débat, de ne pas répondre aux questions posées ou alors de parler pour ne rien dire.

7. Un certain désaccord sur les désignations

On découvre sur le forum de la DUCSAI une forme de modalisation autonymique particulièrement récurrente: le marquage des différentes désignations de l'aéroport à créer comme relevant d'un discours autre, répandu, mais qui brouille le rapport entre les mots et les choses (cf. Authier-Revuz 1995: 548). Le plus souvent, le locuteur marque sa distance par rapport à la désignation par des guillemets: *ce nouvel aéroport international "porte de l'Europe"*; *le 3^{ème} aéroport "parisien"*; *La construction du "troisième aéroport" va-t-elle vraiment être décidée?*. Mais on trouve aussi d'autres marqueurs de modalisation autonymique d'emprunt: *un troisième aéroport dit parisien*, par exemple. Cette mise en question des différentes désignations de l'aéroport à venir porte également sur des noms qui paraissent aussi neutres que *"Montdidier-sud"*. On trouve même une "mise entre guillemets" de *roissy "Charles de Gaulle"*, le locuteur précisant qu' *[i]l y a 35 ans roissy était un charmant petit village qui n'avait rien à envier à la picardie.*

Chacun semble refuser que le nom de sa région serve de nom d'aéroport. Mais on se distancie aussi du *"troisième aéroport parisien"* qui représente une politique centraliste contestée par beaucoup d'habitants de province. Enfin, d'autres désignations encore sont mises en question parce qu'elles ne correspondent pas, selon les habitants, au territoire vraiment concerné par les projets. Dans l'ensemble, le sentiment d'une certaine impossibilité de communiquer s'installe: si on n'est même pas d'accord sur les désignations (ou les *mots*), comment pourrait-on discuter des *choses*?

Mais justement, les participants ne semblent pas être sûrs de s'inscrire dans une logique de discussion. En effet, une autre série de modalisations autonymiques d'emprunt

sert à la mise en doute d'une autre réalité, que ce soit à l'aide de modalisateurs (représentés *infra* en caractères normaux), plus ou moins conventionnels, ou de guillemets: *Vu le peu de liberté de paroles de ce "forum de discussions"; Arrêtez ce simulacre de "débat citoyen"!; ce débat dit concerté; des débats publics (mort de rire!); un processus de décision présenté comme un modèle de concertation et de débat démocratique; le gouvernement ferait mieux d'arrêter de dépenser de l'argent dans l'unique but de faire passer la pillule, sous couvert de "débat démocratique"; je n'attendais pas mieux de ce soit disant débat démocratique....* Ainsi beaucoup de participants affirment que ce à quoi ils participent (dans le forum de la DUCSAI ou dans les réunions publiques) ne relève pas d'une réalité qu'on pourrait appeler *débat*. Dans l'ensemble, la modalisation autonymique portant sur des désignations considérées comme étant inappropriées à la "chose" désignée sert à dénoncer ce que les locuteurs considèrent comme un discours manipulateur s'inscrivant, à travers une série de "fausses" désignations, dans une logique de désinformation.

En résumé, outre une forte opposition au projet du nouvel aéroport, qui va jusqu'au refus des mots censés le désigner, l'étude du discours rapporté dans le forum de discussion de la DUCSAI montre surtout que les locuteurs se méfient de ceux qu'ils appellent *décideurs* et de leur proposition de *débat* qui n'en est pas un, mais qui, selon les locuteurs, relève davantage d'une opération de désinformation et de manipulation. Ainsi, par moments, les participants au forum en arrivent à discuter davantage de la discussion que de l'aéroport. Les "décideurs", quant à eux, sont accusés d'être absents du débat... à moins qu'ils ne parlent pour ne rien dire ou encore pour mentir.

Cela étant, j'ai montré que les locuteurs du forum préfèrent "confondre" l'adversaire à l'aide de citations exactes en discours direct plutôt que de rapporter son discours de façon non marquée et/ou caricaturale, ce qui créerait un jeu de connivence entre les participants. Plutôt que de céder à un plaisir ludique, ces derniers préfèrent prendre certaines précautions et rapporter le discours de façon sérieuse, respectueuse de ceux dont le discours est représenté. Ces précautions montrent sans doute – et c'est là que l'analyse du discours rapporté permet de contredire les paroles explicites des locuteurs – que les participants ne sont pas aussi convaincus qu'ils voudraient le faire croire en ce qui concerne l'absence du débat des "décideurs". Ce trait caractéristique du corpus de la DUCSAI s'oppose fortement à ce que j'ai observé sur *fi.soc.environnement*, forum qui suscite de façon préférentielle des allusions et non du discours rapporté clairement marqué. En effet, comme je l'ai mentionné *supra*, le forum de la DUCSAI est censé s'inscrire dans une procédure de consultation... et les participants ont l'air d'y croire malgré ce qu'ils disent. C'est parce qu'on ne parle pas seulement DES personnalités politiques, mais aussi AVEC elles qu'on rapporte leur discours de façon explicite et exacte et non sous forme d'allusion.

Il paraît désormais démontré que c'est la comparaison qui révèle ce qui est saillant au niveau descriptif et ce qui permet donc d'avancer des hypothèses quant aux représentations que se font les locuteurs. Ainsi, grâce à la comparaison de genres proches, tels que les forums de discussion consultatif et non consultatif, l'analyse du discours rapporté permet de dépasser les évidences dans l'étude d'un corpus comme celui sur lequel porte ce travail, mais elle peut aussi contribuer au cumul du savoir sur les différents genres discursifs.

Références

- Authier, J., 1978, "Les formes du discours rapporté. Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés", *DRLAV*, n° 17, p 1-78.
- Authier-Revuz, J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse, 2 tomes.
- Authier-Revuz, J., 2001, "Le discours rapporté", in R. Tomassone (éd.), *Une langue: le français*, Paris, Hachette Éducation, p 192-201.
- Marcoccia, M., 2004, "La citation automatique dans les messageries électroniques", in J.-M. Lopez-Muñoz, S. Marnette & L. Rosier (éds.), *Le Discours rapporté dans tous ses états: question de frontières?*, Paris, L'Harmattan, p 467-478.
- Mondada, L., 1999, "Formes de séquentialité dans les courriels et les forums de discussion. Une approche conversationnelle de l'interaction sur Internet", *Apprentissage des langues et systèmes d'information et de communication*, vol. 2, n° 1, p 3-25. Document en ligne: <http://alsic.univ-fcomte.fr>.
- von Münchow, P., 2003, "Le discours direct dans les journaux télévisés français et allemands", in J. Authier-Revuz, M. Doury & S. Reboul-Touré (éds.), *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p 175-183. Document en ligne: <<http://www.cavi.univ-paris3.fr/ilpga/autonymie/actes.htm>>, thème 5.
- von Münchow, P., 2004a, *Le journal télévisé en France et en Allemagne. Plaisir de voir ou devoir de s'informer*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- von Münchow, P., 2004b, "La structuration du champ de la représentation du discours autre à la lumière d'une linguistique de discours comparative". in J.-M. Lopez-Muñoz, S. Marnette & L. Rosier (éds.), *Le Discours rapporté dans tous ses états: question de frontières?*, Paris, L'Harmattan, p 479-489.
- von Münchow, P., 2004c, "Le discours rapporté dans un forum de discussion sur l'internet", *Les Carnets du Cediscor*, n° 8, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p 91-111

VII. DR et genres du discours oral spontané



40

Strategie di ricontestualizzazione di parole d'altri in conversazioni italiane e tedesche¹

Peggy Katelhön

Università degli Studi di Bergamo, Italia

Introduzione

La rappresentazione e riproduzione di discorsi (RD) costituisce un universale linguistico nel senso che realizza la caratteristica di riflessività tipica delle lingue umane. Come fenomeno linguistico complesso, relativo all'ambito testuale e dialogico, la RD può essere applicata come categoria funzionale in analisi contrastive e tipologiche. Formando il nucleo della lega linguistica europea, le lingue italiana e tedesca si prestano particolarmente bene come oggetto di un confronto linguistico. L'angolatura contrastiva permette inoltre di slegarsi dalle tradizioni descrittive ormai sclerotizzate che esistono per entrambe le lingue: per l'italiano, l'accento è sempre posto sull'aspetto sintattico e sulla concordanza dei tempi, per il tedesco, invece, prevale l'interesse per il modo del verbo. L'approccio qui adottato nei confronti delle due lingue, che mette in discussione terminologie e criteri fin qui adottati nelle ricerche sulla RD, porta inoltre ad una riflessione sulle cosiddette forme del discorso riportato. Apparentemente identiche in superficie, denominazioni come *discorso diretto*, *direct speech*, *direkte Rede*, *discorso indiretto*, *indirect speech*, *indirekte Rede*, ecc. non si riferiscono alle medesime entità; spesso addirittura in una singola lingua, a seconda della prospettiva adottata, emergono delle differenze notevoli².

¹ Questo contributo fa parte della mia tesi di dottorato dal titolo "Das fremde Wort im Gespräch. Rededarstellung und Redewiedergabe in italienischen und deutschen Gesprächen" presso l'università di Potsdam (Germania), cfr. Katelhön (2004). Per motivi di spazio non posso che limitarmi su alcuni aspetti in particolare. Ringrazio Emilia Calaresu per la revisione critica di questo articolo in lingua italiana.

² Per addurne un esempio quasi prototipico: la forma di RD del *discorso diretto* (classico o tradizionale) è normalmente definita come a) sintatticamente abbastanza indipendente, e b) riproduzione letterale del discorso originario. È invece necessario rilevare, rispettivamente, i seguenti ordini di fatti: per quanto riguarda a), per il substandard svedese (Perridon 1996: 181) e rumeno (Jacquier 1944, cit. in Herczeg 1950), nonché per l'antico francese (Bruña Cuevas 1996) sono state descritte però forme di DD subordinate ad una congiunzione subordinante, in Tikar il DD deve essere introdotto da un complementatore (complementizer), il DI no (cfr. Li 1986: 35). Per quanto invece riguarda b), negli ultimi anni, proprio la nozione della letteralità del DD è stata messa in discussione da numerosi linguisti, partendo da Wierzbicka (1976). Ricordo solamente la nozione di *constructed dialogue* introdotta da Tannen (1986) dovuta proprio alla non-letteralità del DD. Perciò i due criteri finora ritenuti stabili e fondamentali per la definizione del DD classico (indipendenza sintattica e letteralità) si rivelano come alquanto discutibili e non certamente generalizzabili.

Utilizzando due corpora di conversazioni familiari³, questo contributo intende, innanzitutto, individuare le diverse strategie che i parlanti di lingua italiana e tedesca hanno a disposizione per rappresentare o riprodurre discorsi non attuali (ovvero riferibili a situazioni diverse da quella attualmente in corso fra parlanti) e vuole proporre una classificazione alternativa delle forme di RD nella lingua parlata.

1. Rappresentazione e riproduzione di discorsi nella lingua parlata: una definizione

Fino ad oggi, i discorsi riportati sono stati studiati prevalentemente nella lingua scritta e ad un livello descrittivo che raramente supera la frase intesa come entità di analisi. Nelle categorie tradizionali del discorso riportato, cioè il *discorso diretto* e *indiretto*, si riflettono così definizioni basate sulla frase singola come unità d'analisi. Solo negli ultimi anni sono apparsi lavori che hanno osservato il funzionamento della RD nella lingua parlata. Per una descrizione di RD nel parlato i parametri e le categorie della lingua scritta si rivelano tuttavia insufficienti o non adatti.

In questa ricerca la RD è definita come interazione verbale autonoma, nella quale una locutrice o un locutore L_0 segnala ad un'allocutrice o un allocutore A_0 ⁴, (non solo) verbalmente, che si sta riferendo ad un'altra interazione verbale (indicata qui con la sigla IV_{1-n}), diversa da quella attualmente in corso (IV_0) almeno per un elemento. Per differenziare le varie interazioni verbali, l'illocuzione è qui considerata come tratto minimo. In presenza di due illocuzioni diverse ci si trova di fronte a due situazioni comunicative diverse, cioè in presenza di RD. Il numero delle interazioni verbali non attuali incassate nell'interazione verbale attuale è almeno teoricamente aperto e non limitato. Nell'esempio seguente è possibile individuare ben quattro diverse "finestre" comunicative, ovvero quattro interazioni verbali incassate una dentro l'altra:

(1) Scheidung

B: Nee, *ich hab neulich, öh, mal von ner Lehrerin gehört, da isse/ die hat en bekanntes Ehepaar, und die sind jetz, öh, die stehn stehn jetz kurz vor der Pension, ne, und wolln sich scheiden lassen. Weil die sich sagen, wir spinnen doch nich. Wenn wir verheiratet sinn, kricht nur einer die Pension, und wenn wir geschieden sinn, dann kriegen wir se beide.*

A: Das is ne schlaue Idee, ja.

(BA 8: 35)

³ Per l'italiano ho utilizzato testi del gruppo A (conversazioni faccia-faccia) e del gruppo B (conversazioni telefoniche) del corpus LIP, cfr. De Mauro et al. (1993), per il tedesco, per poter ottenere dati comparabili a quelli italiani, ho io stessa registrato un corpus corrispondente come tipo testuale al gruppo A del LIP, mentre per le conversazioni telefoniche, corrispondenti al gruppo B del LIP, ho lavorato col corpus di conversazioni telefoniche di Brons-Albert (1984). A seconda della loro provenienza gli esempi sono contrassegnati con LIP (A o B) per quanto riguarda i dati in italiano, con PK (conversazioni faccia a faccia) e BA (conversazioni telefoniche) per quanto riguarda i dati in tedesco. Per le norme di trascrizione del LIP si vede De Mauro et al. (1993), per quelle utilizzate nel corpus tedesco Brons-Albert (1984).

⁴ Per la terminologia dei ruoli discorsivi in RD usata qui rimando alle spiegazioni di Calaresu (2000: 23-24; e 2004: 84-91) e Katelhön (2004: 256-260).

Ich hab neulich, öh, mal von ner Lehrerin gehört,

da issen/ die hat en bekanntes Ehepaar

und die sind jetz, öh, die stehn stehn jetz kurz vor der Pension, ne, und wolln sich scheiden lassen. Weil die sich sagen,

wir spinnen doch nich. Wenn wir verheiratet sinn, kricht nur einer die Pension, und wenn wir geschieden sinn, dann kriegen wir se beide.

Finestre comunicative in (I)

Una RD può consistere in uno o più oggetti di discorso, ovvero il contenuto proposizionale di IV_{1-n} riprodotto o alluso in modo completo o solo parziale, accompagnato da una o più segnalazioni metapragmatiche che possono essere di carattere prosodico, morfologico, sintattico, semantico, testuale-dialogico ma anche non-verbale (ad esempio, gestuale). Nel caso ideale le segnalazioni metapragmatiche nominano esplicitamente gli elementi dell'interazione verbale non attuale, indicandone i partecipanti in funzione di L_{1-n} o AL_{1-n} , il luogo L_{loc1-n} , il tempo L_{t1-n} , ma possono anche verbalizzare la sua forma (gesti, mimica, prosodia, atto linguistico ecc.). Ciò che corrisponde ad un'interazione verbale non attuale non ha necessariamente riscontro in un evento linguistico reale, si possono cioè riportare o rappresentare discorsi mai realmente avvenuti. Infine, la RD può essere una parte costitutiva di un'enunciato qualsiasi e ogni atto illocutorio può essere rappresentato o ripreso con RD.

2. Le strategie di ricontestualizzazione di RD in conversazioni familiari in italiano e tedesco

Quando locutrici o locutori L_0 raccontano di IV_{1-n} , non solamente ricostruiscono enunciati o i loro elementi, ma anche mettono in scena IV_{1-n} o alcuni dei suoi elementi (Tannen 1989)) sciogliendo il discorso dal suo contesto originario (decontestualizzazione) e riinserendolo in un nuovo contesto linguistico (ricontestualizzazione). Una ricontestualizzazione (Mortara Garavelli 1995: 427-428) implica perciò sempre una modificazione, pur anche minima, dell'interazione verbale non attuale. Presenterò qui di seguito le varie strategie di ricontestualizzazione da me analizzate nei corpora dell'italiano e tedesco parlato.

2.1. Segnalazioni pragmatiche: RD con e senza spostamento del riferimento deittico (SRD)⁵

Gli elementi pragmatici dell'interazione verbale non attuale possono essere rappresentati o riprodotti nell'interazione verbale in corso con o senza spostamento del riferimento deittico. Vediamo di seguito due esempi:

⁵ SDR è la mia traduzione del termine tedesco di *Referenzverschiebung* coniato e definito da von Roncador (1988: 56).

(2) In campagna

A: no nessuna scena di gelosia cazzotti e via

B: ma scusa ma questa non po' anda' da_ dove gli pare come vai te? scusa <F> [rinforzo] <??>

A: m_i 'ha detto $_k$ vado $_k$ in campagna

(LIP MB 36: 1)

Un'indice (i, k) sta sempre per lo stesso referente nella realtà extralinguistica, l'indice (i) si riferisce al locutore attuale in forma di un pronome proclitico della 1^a pers. sgl. con co-referenza $L_0=AL_1$. Nell'oggetto del discorso si usano però indicazioni della 1^a pers. sgl. per indicare il locutore non attuale contrassegnati con l'indice (k). I deittici personali dello stesso tipo si riferiscono a due referenti diversi nella realtà extralinguistica, siamo di fronte ad uno spostamento del riferimento deittico nell'ambito personale. In (3, riga 2-5), le espressioni deittiche personali dello stesso tipo della 2^a pers sgl si riferiscono allo stesso referente della realtà extralinguistica, lo spostamento del riferimento deittico in ambito personale non si manifesta in questo esempio.

(3) Der Bußgeldbescheid

1 A: Jaja...

B: *Sons rufst $_i$ einfach mal da an, bei der Polizeistelle mal an, un fragst $_i$, wie das gewesen*

B: wär, du; hättest $_i$ eben damals die Bankgeschichte nich weiter überprüft, du; hättest $_i$

B: ordnungsgemäß überwiesen und hätst $_i$ nie damit gerechnet, daß die Bank eben so'n Mist

B: macht oder die. entsprechende Zahlungsstelle da.

(BA 35: 194)

Le varie forme di contestualizzazione pragmatica risultano dalla combinazione dei vari elementi deittici ed espressivi con o senza spostamento del riferimento deittico. Von Roncador (1988: 4-6) propone di distinguere le varie forme di RD esclusivamente sulla base dei vari gradi dello spostamento del riferimento deittico. Concordiamo con lo studioso che la contestualizzazione pragmatica sia proprio l'elemento centrale delle varie strategie di ricontestualizzazione di RD, ma osserviamo però che non sempre una RD è identificabile sulla base dello spostamento del riferimento deittico. Esistono infatti forme di RD in cui i deittici personali, locali, e temporali, nonché quelli espressivi⁶, ricorrono o solo nell'oggetto del discorso o solo nelle segnalazioni metapragmatiche. In questi casi non si può più stabilire lo spostamento del riferimento deittico.

2.2. Segnalazioni morfosintattiche di RD

Le segnalazioni morfosintattiche gestiscono la relazione tra oggetto di discorso e segnalazione metapragmatica; sia la forma morfosintattica del oggetto di discorso e quella della segnalazione metapragmatica sia il loro legame sono infatti rilevanti per la costituzione

⁶ Gli elementi espressivi ovvero gli axionimi (Conte 1984: 199) occupano una posizione particolare nel sistema deittico. La loro presenza in RD è spesso ambigua: o provengono da IV_{1-n} o rappresentano una specie di valutazione implicita da parte di L_0 .

della forma di RD. Questo tipo di segnali appartiene al gruppo delle caratteristiche di RD in italiano e tedesco che è stato descritto meglio di tutti, soprattutto sulla base della lingua scritta - anche se, come si è già detto all'inizio, i criteri della lingua scritta sono difficilmente applicabili alla lingua parlata. La lingua parlata si differenzia dalla lingua scritta soprattutto perché preferisce strutture sintattiche più semplici e lineari. Frasi incomplete, paratassi, elissi sarebbero più numerosi (Höhne-Leska 1975: 97, Koch/Oesterreicher 1990 ecc.), ma Auer (2002: 136) specifica che l'ipotassi sarebbe una questione del più o del meno, non del sì o del no. In effetti, nella lingua parlata le varie forme morfosintattiche di RD si possono raggruppare, sia per l'italiano sia per il tedesco, lungo un continuum morfosintattico⁷, di cui diamo una rappresentazione nella tabella seguente:

a) OD: frase autonoma; SM: non espressa (autonomia) [vedi es. (4)]	Autonomia sintattica
b) OD: frase autonoma; SM: frase autonoma (autonomia) [vedi es. (5)]	
c) OD: frase principale, SM: frase principale (coordinazione)	
d) OD: frase ellittica, SM: frase ellittica (coordinazione) [vedi es. (6)]	
e) OD: frase principale, SM: subordinata implicita (subordinazione) [vedi es. (7)]	
f) OD: frase principale, SM: subordinata (subordinazione) [vedi es. (8), (9)]	
g) OD: principale dipendente, SM: principale (subordinazione)	
h) OD: subordinata indipendente, SM: principale (subordinazione)	
i) OD: subordinata dipendente, SM: principale (subordinazione)	
j) OD: gruppo infinito (implicita), SM: principale (subordinazione)	
k) OD: frase preposizionale, SM: frase nominale (integrazione) [vedi es. (10)]	Integrazione sintattica
l) OD: frase preposizionale o nominale, SM: verbo metacomunicativo (integrazione)	
m) OD: frase principale, SM: frase preposizionale (integrazione)	
OD: oggetto di discorso, SM: segnalazione metapragmatica	
<i>Continuum morfosintattico di RD in lingua parlata</i>	

(4) Nutella

1 F: Soll ich dir das Brötchen schmiern?

2 G: Nee, das geht schon.

3 F: Willst da irgendwas drauf habn?

4 G: Ich nehm Nutella.

F: „Ja, ich hab auch mit Nutella schon früh angefangen; ich seh das jetzt auch mein Sohn...

6 G: ((lacht))

7 F: Weißt, was ich meine?

8 G: Biste Boris Becker...

(PK Freundinnen 245-248)

⁷ Per alcune forme forse meno note inserisco dei rimandi a corrispondenti esempi, elencati e commentati di seguito alla tabella.

In (4), L_0 (F, riga 5) allude ad uno spot pubblicitario molto popolare in Germania. L'oggetto di discorso viene introdotto senza un minimo di segnalazione morfosintattica e anche uno spostamento del riferimento deittico non sarebbe linguisticamente identificabile. Il cambiamento nella voce di L_0 è molto lieve, solamente il carattere segnaletico delle parole dello spot qui riprodotte che rimandano a conoscenze condivise da entrambi i parlanti, garantisce l'immediata comprensione della presenza di RD⁸.

(5) La sorella

A: allarmao tutt' cose *mia sorella mia sorella mi chiamaie eh chelle mia sorella manco se sente*

A: *se sente tanto bene no?* chella ogni tanto si sente po<co> poco bene come come tua sorella

Λ: la'

B: ah

(LIP NB 65: 4)

Nell'esempio (5) si constata in riga 1 il fatto che un'interazione verbale è avvenuta. Il seguente enunciato indipendente ('*mia sorella manco se sente se sente tanto bene*') è identificabile come oggetto del discorso di una RD sola sulla base di quest'informazione precedente.

(6) Mai detto

B: mh no ma scusa tanto <F> [rinforzo] ma se fino a poco fino a l'altro ieri ti volevi sposare e

B: avere dei dei figli?

A: *no aver dei figli no sposare mai detto*

B: mh

A: *sposare mai detto*

(LIP MB 36: 6)

In (6) sia L'oggetto del discorso sia la segnalazione metapragmatica vengono rappresentati in forma ellittica (riga 3, 5).

(7) La lezione

A: no io ho accelerato i tempi *l'altra volta a lezione l'ho un po' aggredito dicendo ma*

A: *scusi non ci potrebbe far leggere un soggetto dal vivo?* perche' lui continuava

Λ: *ques<to> da tre lezioni no?* questo non va bene quest'altro non va bene questo

B: [RIDE]

(LIP MA 1:2)

Questa costruzione morfosintattica con subordinata implicita in riga 1 (qui il gerundio) non trova un'equivalente in tedesco nel corpus, anche se teoricamente possibile.

⁸ In quest'esempio si rivela a mio avviso in modo molto ovvio la parentela tra i fenomeni riflessivi di RD e l'evidenzialità, soprattutto delle forme evidenziali indirette, cfr. Willcett (1988).

(8) Feste in Finland

B: Ne, was meinsde, was das in Finnland kostet!

A: Jaja, *aber diese Feste in Finnland, von denen wir gehört haben, wie du das erzählt has,*

3 A: *man säuft erst so viel, daß man nich mehr gehen kann/*

(BA 3: 9)

Questa forma, ben descritta per il tedesco, esiste anche in italiano ma finora non è mai⁹ stata nominata nell'ambito di RD, si vede l'esempio (9, riga 1).

(9) Disponibilità

1 A: in tutta onesta' e con tranquillita' anche *se come mi dici sono delle persone un po'*

2 A: *disponibili mi pare che sia una cosa buona*

3 B: *si' si' si' <?> poi soprattutto guarda questo XYZ io tu l'avevi conosciuto*

(LIP MB 30: 2)

(10) Stipendio alle casalinghe

B: ecco e io sinceramente poi avevo detto non vado in diretta perche' mi rompe poi telefona'

B: tutti i giorni pero' siccome oggi e' ritornato fuori vigorosamente *'sto discorso dello stipendio*

B: *alle casalinghe allora* io e' questo che <?>

A: *che poi sarebbe riconoscimento al lavoro domestico*

(LIP FB 19: 1)

Anche per il sottotipo rappresentato in (10, riga 2-3), nel corpus tedesco non si è trovato un'occorenza, sicuramente ciò è dovuto al fatto che questa costruzione è legata a diversi generi testuali (testi giornalistici o scientifici). Una posizione intermedia tra la forma (k) e la forma (l) occupano in tedesco i cosiddetti "Funktionalverbgefüge" (Helbig/Buscha 2001: 68-94)

2.3. Segnalazioni semantiche di RD: <Referenza> vs <Restrizione>

Meno studiata, soprattutto per l'italiano, ma non per questo meno rilevante è la strategia di contestualizzazione di RD rappresentata dalle segnalazioni semantiche¹⁰. Per la RD si sono verificati decisivi soprattutto i tratti semantici di <REFERENZA> e <RISERVA>. Il tratto <REFERENZA> rappresenta un tratto semantico neutro e le strutture grammaticali e lessicali che portano questo tratto possono determinare una RD anche senza la presenza di altri SM. Portatori tipici di questo tratto sono in italiano il *condizionale citativo* (Calaresu 2000: 124-130), l'*imperfetto citativo* (Calaresu 2000: 124-130) i verbi modali

⁹ Con eccezione del lavoro di Breslaucr (1996) che è anch'esso basato su un confronto linguistico tra il tedesco e l'italiano.

¹⁰ Col termine di segnalazione semantica intendo con Weinrich (1993: 19) tratti semantici con l'aiuto dei quali si possono descrivere le forme verbali. Per una definizione dei tratti semantici qui elencati si veda Weinrich (1993: 1083, 1085).

‘doveva’/‘voleva’; in tedesco invece il *Referatkonjunktiv* (cfr. Askedal 1996, 2000), il *Präteritum* ed i verbi modali ‘wollte’/‘sollte’. L’esempio (11) manifesta una RD con un imperfetto citativo ,epico’¹¹ (riga 14).

(11) Daniele

A: hai visto Daniele?

D: no

A: e’ venuto ieri ma non c’ero

D: mh

A: ha detto niente?

D: mi ha chiesto di te

A: non mi saluta?

D: si’ si’ mi ha detto di salutarti

A: grazie [RIDE] e’ venuto con la sua_ promessa sposa o?

D: no e’ venuto col suo casco

B: ahah

D: e con una fame tremenda

A: gli hai dato niente?

D: no *poi andava a casa a mangiare*

(LIP FA 1: 3)

L’esempio (12) rappresenta per il tedesco invece la categoria dell’imperfetto citativo in funzione del *backchecking* (riga 2).

(12) Geld verdienen

A: Weißdu, was ich jetzt hab?

B: Ja, hasdu mir ma erzählt, zimig wenig netto raus, ne? *Was war das noma*, 600, oder was?

A: jaja, un ich hab ja noch/ nee, ich hatte 710, aber ich hab ja jetz noch en Viertel meiner

A: Stelle abgegeben.

(BA 10: 63)

Nell’esempio (13) si trova un classico esempio per un *Referatkonjunktiv* in tedesco¹² (riga 7):

(13) Der Weinvertreter

D: Ich hab ihm auch nich die Nummer gegeben, die hat er sich selber rausgesucht und dann rief

¹¹ Cfr. Klein, W. (1994: 135-140) differenzia l’imperfetto citativo in due categorie: *epic preterite* e *backchecking*. Per il nostro confronto linguistico, quest’osservazione è molto importante perché l’italiano conosce entrambe le categorie nel parlato, mentre nel tedesco parlato la categoria dell’imperfetto epico è assente.

¹² Per le grammatiche tedesche, la categoria di *Berichtete Rede* sarebbe invece limitata a testi letterari o giornalistici, inoltre un tratto fondamentale nel parlato spontaneo sarebbe l’assenza del Konjunktiv I.

- D: er nach zwei drei Wochen wieder an: Ja und ich hätte n Fotoapparat gewonnen, n sehr schönen Fotoapparat, den möcht er mir persönlich vorbeibringen und gleichzeitig bringt er D: n paar Weine mit zur Kostprobe. „Nee“, sach ich, „Schluss, Schluss aus, behalten Sie Ihrn D: Fotoapparat und behalten Sie Ihre Weine, ich nich.“
- 6 D: „Ja“, sachter, „aba warum sind Sie so unfreundlich?“ „Nee“, sachich ich, hm, ich lass
- 7 D: mich hier nich äh zwingen irgendwas zu/ Nein, das sei doch unverbindlich.
- 8 E: Is doch bloß n Schnack.
- (PK Abendbrot 293-359)

La funzione citativa dei verbi modali, per la lingua tedesca, è un fatto molto noto e ben descritto anche in grammatiche tradizionali, mentre per l'italiano non lo è, nonostante siano forme assai frequenti. Addirittura è da constatare una neo-lessicalizzazione del verbo 'doveva' (vedi anche Milan 2001: 202) che, come nell'esempio seguente (14, riga 2), serve alla riproduzione di un'intenzione espressa precedentemente.

(14) Al cinema

- A: pero' # andate in prima per andare a vedere Volere volare mi sembra un po' da _
- B: no pero' e' bellino dai secondo me c' meritato tra l' altro *doveva venire* Alessandro XYZ no?
- A: ah
- B: invece non e' venuto ha fatto tardi
- (LIP FB 31:1)

Il tratto semantico <RISERVA> è ridondante, cioè le forme portatrici di questo tratto possono formare una RD solo in presenza di altre SM. In italiano come forma grammaticale che può manifestare questo tratto si trova il congiuntivo, mentre tra le forme lessicali ci sono espressioni epistemiche deboli come: 'cosiddetto', 'presunto', 'probabilmente', 'forse', 'praticamente', 'eccetera', 'si dice', 'dicono', ideòfoni (Mioni 1992), espressioni pleonastiche a due elementi come 'di qua di là', 'così cosà', il verbo tuttofare 'fare' ecc. L'esempio (15) illustra un ideòfono in funzione citativa (riga 1).

(15) Sfruttamento

- A: mi sembra una sfruttata sfrutterla così' _ così' cioc' e' piu'onesto dire *sentì cucca cocca*
- B: mh
- A: *vai affanculo e*
- (LIP MB 36: 7)

Per il tedesco, il tratto semantico <RISERVA> si rivela nelle forme del *Konjunktiv* in frasi dipendenti, espressioni lessicali come 'angeblich', 'sogenannt', 'mutmaßlich', 'vermutlich', 'scheinen', in espressioni pleonastiche a due elementi come 'der und der', ideòfoni, espressioni di vaghezza come 'und so', 'so in dem Stil', e la particella modale 'wohl'. Si veda l'esempio (16) con la particella 'wohl' (riga 5) ed il verbo 'scheinen' in funzione citativa (riga 7):

(16) Die X

A: Guten Tag, hier ist A. Ist die X da?

B: Nee, die is nich da, die is im Moment, ich glaub in Hilden oder so, bei ihrem Freund.

A: Ah so...[...]

A: Weißt du, wies ihr an der Schule gefällt?

B: Ja, die hat *wohl* die Woche angefangen, am Donnerstag. Ich hab also seither noch nich mit

B:ihr gesprochen, aber ich glaub, also, sie war ja schon ma vorher da, ne, an der Schule,

B: *schien* ihr ja ganz gut zu gefallen da.

(BA 5: 25)

2.4. Segnalazioni testuali e dialogiche di RD

Molto frequenti sono anche rimandi testuali anaforici o cataforici i quali nel momento in cui si riferiscono a una situazione comunicativa, rappresentano una RD. Anche i segnali discorsivi (Bazzanella 1995, Schank/Schoenthal² 1983) appartengono alle strategie di contestualizzazione più importanti. Nell'esempio (17) si trova un demarcativo di correzione in funzione citativa ('cioè' in riga 3)

(17) La guerra in Iraq

C: aspetta ci sara' Roberto che dice buttiamo una bomba uccidiamoli tutti

B: bravo_ [RIDE] piu' o meno [RIDE]#

C: si' poi ci sara' eh la Franceschina che_ sul psicologico *cioe' a questo punto dovevamo*

C: *intervenire pero' bisognava pensarci prima*

(LIP MBI: 7)

Inoltre, sia per l'italiano sia per il tedesco, si trovano *demarcativi di apertura innovativi* come 'e lui/ e lei' (Dinale 2001: 90), 'und ich so/ und sie so' (Golato 2000). Il tedesco parlato ha sviluppato anche un demarcativo di apertura ('von wegen') che è sempre correlato con una valutazione negativa da parte di L_0 , si veda l'esempio (18) alla riga 2.

(18) So kann ich nich leben

D: Das ärgert mich ja, weil sie ja glaubt, dass alle andren so leben können nur sie/ sie is nun

D: wirklich nichts Besonderes, ne. *Von wegen: So kann ich nich leben, und so* und dann ham se

D: sich die Türen selber machen lassen für zehn/ dreizehntausend Mark, und daraufhin wolln sie

D: jetzt die Eingangstür von ihr habn.

(PK Küche: 229-242)

Per entrambe le lingue è possibile riscontrare processi di grammaticalizzazione (Cfr. Hopper/Closs Traugott 1993, Diewald 1997) in corso di verbi metacomunicativi (Calaresu 2004: 39-42) a demarcativi discorsivi (Auer/Günthner 2003); in italiano tale tipo di processo si verifica nell'uso atemporale e apersonale del verbo 'dice' e in tedesco si manifesta soprattutto in una posizione marcata VS seguita da un enclisi del pronome personale come in (19), soprattutto alla riga 8:

(19) Die Verlobung

B: Hm... Das war so lustig! Meine Mutter, die rief (abends) noch ma donnerstags abends an
 B: und *sagte*, "B, kommst du es Wochenende nachhause?" - "Nee", *sagich*, 'kannichnich, ich
 B: hab dieses Wochenende keine Zeit." - "Ja, aber du wolltest doch kommen!" "Ja", *sagich*,
 B: "wolltich, da is aber was zwischengekommen." "ja", *sachtse*, "du mußt aber kommen das
 B: Wochenende!" "Naja, wieso das denn?" "Ja, Y hat sich verlobt. und am Samstag is
 B: Verlobungsnachfeier." "Ja, ich weiß, die wollt sich doch erst Silvester verlobe!" "ja," *sagte*
 B: "du weißt ja, der Onkel von ihm, der is. öh. Pastor, und öh, da sind die dahin gefahren, ham
 B: den besucht, und da hat er das dann gemacht!" *Sagich* "Wiebitte?"

Lust but not least sono da aggiungere le *segnalazioni prosodiche*. Con molto virtuosismo, i parlanti mettono in scena diversi personaggi utilizzando strategie come la prosodia autonoma o la presenza di diversi voci, o la mutazione di codice, tutte strategie, queste, che molto spesso servono ad una caratterizzazione implicita di L₁ (cfr. Günthner 2000, 2002) e a una autovalutazione positiva (Klein, G. 1994: 259).

3. Forme di RD in lingua parlata italiana e tedesca

Fenomeni finora marginalizzati in descrizioni classiche della RD svolgono invece nella lingua parlata una funzione decisiva per la formazione delle diverse forme di RD. Per evitare le connotazioni classicamente legate alle definizioni tradizionali di *discorso diretto*, *direkte Rede*, *direct speech*, *discorso indiretto*, *indirekte Rede*, *indirect speech* ecc. propongo di abbandonare queste denominazione per quest'analisi contrastiva della RD in lingua parlata italiana e tedesca. La classificazione qui proposta si basa su un continuum funzionale (Thompson 1996) tra *mimesi*¹³ e *diegesi* realizzata dalle varie strategie di contestualizzazione sopra elencate:

CRITERIO DI CLASSIFICAZIONE	REALIZZAZIONE
ricontestualizzazione	mimesi vs diegesi
voce ¹⁴	sé> altro/i specificati> altro/i non specificati>altro/i non specificabili> comunità
segnalazione pragmatica	con SRD (max.) vs senza SRD (min.)
segnalazione metapragmatica	esplicita vs implicita
segnalazione morfosintattica	autonomia sintattica vs integrazione sintattica
segnalazione semantica	tratto <REFERENZA> vs tratto <RISERVA>
segnalazione testuale	cataforica, anaforica
segnalazione dialogica	autonomia prosodica vs integrazione prosodica mutazione di codice presenza vs assenza di segnali discorsivi

¹³ Mimesi sia inteso qui come rappresentazione scenica di RD, mentre la diegesi rappresenta la categoria di riproduzione anche riassuntiva di discorsi.

¹⁴ Il concetto di *voce* che riveste un ruolo decisivo per la descrizione di altri fenomeni riflessivi come la *riformulazione* (Güllich/Kolschi 1987), l'intertestualità (Holthius 1993: 44-45), l'evidenzialità (Willett 1988: 57), esso viene per la RD tematizzato solo da poco (Lanc-Mercier 1991, Thompson 1996, Vincent/Dubois 1996).

atteggiamento L ₀	rilevante	positivo
	non rilevante	neutro negativo
oggetto del discorso	rappresentazione	dialogo enunciato
	riproduzione	lessema
momento della riproduzione	anteriore vs posteriore	

Classificazione delle forme di RD in lingua parlata

4. Conclusioni e prospettive di ricerca

Obiiettivo dichiarato di quest'analisi era il confronto linguistico di RD nel parlato italiano e tedesco. Le tradizionali definizioni e categorie di RD si sono però rivelate non applicabili alla lingua parlata e non comparabili sia a livello interlinguistico sia a quello intralinguistico. Inoltre, le segnalazioni di RD in conversazioni spontanee sono molto numerose e la RD può essere contestualizzata con mezzi verbali, paraverbali e non verbali. Il confronto linguistico ci ha quindi costretto a cercare categorie valide per più di una lingua. L'esito di questa indagine mostra una grande assomiglianza tra le due lingue, e le differenze si sono soprattutto rilevate nell'ambito delle segnalazioni di RD ridondanti.

Per la ricerca futura si è verificata la necessità della descrizione di RD in ambito sociolinguistico. Nuovi risultati dell'analisi conversazionale (dialogo simmetrico-assimmetrico, poliloghi cfr. Kerbat-Orecchioni 2004) dovrebbero essere studiati anche per la RD. Negli articoli di Lavinio (1998) per l'italiano e di Schwitalla (1997) per il tedesco viene inoltre accennato il fatto che le varie forme di RD si rivelano costitutive per la classificazione di sottotipi di generi testuali orali. Per il parlato, ci troviamo dunque solamente all'inizio della descrizione dei meccanismi e delle funzioni della RD.

Bibliografia

- Askedal, J. O., 1996, "Zur Regrammatikalisierung des Konjunktivs in der indirekten Rede im Deutschen", *Deutsche Sprache* 24, p. 289-304.
- Askedal, J. O., 2000, "Satzartendifferenzierung und Sprecherwechsel in 'berichteter Rede'", *Studia Neophilologica* 72, p. 181-189.
- Auer, P. & S. Günthner, 2003, "Die Entstehung von Diskursmarkern im Deutschen- ein Fall von Grammatikalisierung?", *InList* 38, 1-30.
- Auer, P., 2002, "Schreiben in der Hypotaxe-Sprechen in der Parataxe? Kritische Bemerkungen zu einem Gemeinplatz", *Deutsch als Fremdsprache* 3/39, p. 131-138.
- Bazzanella, C., 1995, "I segnali discorsivi" in L. Renzi, Salvi, G. & A. Cardinaletti (éds.), *Grande grammatica italiana di consultazione, vol. III: Tipi di frase, deissi, formazione delle parole*, Bologna, il Mulino, p. 225-257.
- Breslauer, C., 1996, *Formen der Redewiedergabe im Deutschen und Italienischen*, Heidelberg, Julius Groos.
- Brons Albert, R., 1984, *Gesprochenes Standarddeutsch. Telefondialoge*, Tübingen, Gunter Narr.
- Bruña Cuevas, M., 1996, "Le discours direct introduit par *Que*", *Le Français moderne* LXIV/1, p. 28-50.

- Calaresu, E., 2000, *Il discorso riportato. Una prospettiva testuale*, Modena, Il Fiorino.
- Calaresu, E., 2004, *Testuali parole. La dimensione pragmatica e testuale del discorso riportato*, Pavia, FrancoAngeli.
- Conte, M.-E., 1984, "Deixis am Phantasma. Una forma di riferimento nei testi", in L. Coveri (éd.), *Linguistica testuale*, Roma, Bulzoni, p.187-205.
- De Mauro, T., Mancini, F., Vedovelli, M. & F. Voghera (éds.), 1993, *Lessico di Frequenza dell'italiano parlato. Ricerca a cura dell'Osservatorio linguistico e culturale OLCI dell'Università di Roma La Sapienza*, Milano, ETAS-Libri.
- Diewald, G., 1997, *Grammatikalisierung. Eine Einführung in Sein und Werden grammatischer Formen*, Tübingen, Niemeyer.
- Dinale, C., 2001, *I giovani allo scrittoio*. Padova, Esedra.
- Golato, Andrea, 2000, "An innovative German quotative for reporting on embodied actions: *Und ich so; und er so* 'and I'm like; and he's like'", in *Journal of Pragmatics* 32(2000), p. 29-54.
- Gülich, E. & T. Kotschi, 1987, "Reformulierungshandlungen als Mittel der Textkonstitution. Untersuchungen zu französischen Texten aus mündlicher Kommunikation", in W. Motsch (éd.): *Satz, Text, Sprachliche Handlung*, Berlin, Akademieverlag, p. 199-261.
- Günthner, S., 2000, "Zwischen direkter und indirekter Rede. Formen der Redewiedergabe in Alltagsgesprächen", *Zeitschrift für Germanistische Linguistik* 28/2000, p. 1-22.
- Günthner, S., 2002, "Stimmenvielfalt im Diskurs. Formen der Stilisierung und Ästhetisierung in der Redewiedergabe", *Gesprächsforschung* 3/2002, (www.gesprachsforschung-ozs.de), p. 59-80.
- Helbig, G. & J. Buscha, 2001, *Deutsche Grammatik. Ein Handbuch für den Ausländerunterricht*. Berlin, München, Wien, Zürich, New York, Langenscheidt.
- Herczeg, G., 1950, "Il discorso diretto legato in Renato Fucini", *Lingua nostra* II, p. 39-42.
- Höhne-Leska, C., 1975, *Statistische Untersuchungen zur Syntax gesprochener und geschriebener deutscher Gegenwartssprache*, Berlin, Akademieverlag.
- Holthuis, S., 1993, *Intertextualität. Aspekte einer rezeptionsorientierten Konzeption*, Tübingen, Stauffenburg.
- Hopper, Paul J. & E. Closs Traugott, 1993, *Grammaticalization*, Cambridge, University Press.
- Katelhön, P., 2004, *Das fremde Wort im Gespräch. Rededarstellung und Redewiedergabe in italienischen und deutschen Gesprächen*, thèse du doctorat, Philosophische Fakultät, Universität Potsdam (Allemagne).
- Kerbrat-Orecchioni, C., 2004, "Introducing polylogue", *Journal of pragmatics* 36 (2004), p. 1-24.
- Klein, G. B., 1994, "La citazione come strategia conversazionale", in F. Orletti (éd.), *Fra conversazione e discorso. L'analisi dell'interazione verbale*, Roma, La Nuova Italia Scientifica, p. 255-266.
- Klein, W., 1994, *Time in language*, London, New York, Routledge.
- Koch, P. & W. Oesterreicher, 1990, *Geschriebene und gesprochene Sprache in der Romania: Französisch, Italienisch, Spanisch*, Tübingen, Niemeyer.
- Lanc-Mercier, G., 1991, "Quotation as a Discursive Strategy", *KODIKAS/CODE, Ars Semeiotica* 14/3-4, p. 199-214.
- Lavinio, C., 1998, "Tipi di parlato e discorso riportato", in M. T. Navarro Salazar (éd), *Italica Mairitensia. atti del IV Convegno SILFI*, Firenze, Franco Cesati, p. 299-313.
- Li, C. N., 1986, "Direct speech and indirect speech: a functional study", in F. Coulmas (éd.): *Direct and Indirect Speech*, Berlin, New York-Amsterdam, de Gruyter, p. 29-45.
- Milan, C., 2001, *Modalverben und Modalität, eine kontrastive Untersuchung Deutsch-Italienisch*. Tübingen, Niemeyer.

- Mioni, A. M., 1992, "Uao! Clap, Clap! Ideòfoni e interiezioni nel mondo dei fumetti", in E. Banfi, Emanuele & A. A. Sobrero (éds.), *Il linguaggio giovanile degli anni novanta. Regole, invenzioni, giochi*, Bari, Laterza, p. 85-96.
- Mortara Garavelli, B., 1995, "Il discorso riportato", in L. Renzi, Salvi, G. & A. Cardinaletti (éds.), *Grande Grammatica italiana di consultazione, vol.III: Tipi di frase, deissi, formazione delle parole*, Bologna, Il Mulino, p. 427-468.
- Perridon, H., 1996, "Reported speech in Swedish", in: T. A. J. Janssen & W. Van der Wurff (éds.), *Reported Speech: forms and functions of the verb*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, p. 65- 188.
- Roncador, M., von, 1988, *Zwischen direkter und indirekter Rede. Nichtwörtliche direkte Rede, erlebte Rede, logophorische Konstruktionen und Verwandtes*, Tübingen, Niemeyer.
- Schank, G. & G. Schoenthal, 1983 [1976], *Gesprochene Sprache. Eine Einführung in Forschungsansätze und Analysemethoden*. Tübingen, Niemeyer.
- Schwitalla, J., 1997, "Zum Textsortenfeld narrativer mündlicher Texte", in F. Simmler (éd.), *Textsorten und Textsortentraditionen*, Bern, Lang, p. 41-62.
- Tannen, D., 1986, "Introducing constructed dialogue in Greek and American conversational and literary narrative", in F. Coulmas (éd.), *Direct and Indirect Speech*, Berlin, New York-Amsterdam, de Gruyter, p. 311-332.
- Thompson, G., 1996, "Voices in the Text: Discourse Perspectives on Language Reports", *Applied Linguistics* 17/4, p. 501-530.
- Vincent, D. & S. Dubois, Sylvie, 1996, "A Study of the Use of Reported Speech in Spoken Language", in: J. Arnold, J. et al. (éds.): *Sociolinguistic Variation: Data, Theory and Analysis*. CSLI Publications, Stanford, p. 361-375.
- Weinrich, H., 1993, *Textgrammatik der deutschen Sprache*, Mannheim, Leipzig, Wien, Zürich, Bibliographisches Institut&F.A. Brockhaus AG, Dudenverlag.
- Wierzbicka, A., 1976, "The semantics of Direct and Indirect Discourse", *Papers in Linguistics* 7/3-4, p. 267-307.
- Willett, T., 1988, "A cross-linguistic survey of the grammaticalization of evidentiality", *Studies in language* 12/1, p. 51-97.

Liana POP

Université Babes-Bolyai (Roumanie)

1. Introduction

Mon approche est ici de type *métapragmatique* et concerne un hyper-genre¹ désigné en français courant par le terme d'*oui-dire*. Dans ce cadre, je me propose de délimiter plusieurs aspects de la catégorisation de *l'oui-dire*, à plusieurs niveaux: a. des *genres* proprement dits; b. des *séquences*; c. des *unités lexicales*. Si b. et c. relèveraient plutôt d'une **précatégorisation** (ce que j'appelle dans le titre "en deçà des genres"), le cas de figure a. recouvre des **catégories nettes** (*genres* intuitivement reconnus comme tels et dont la preuve sont les dénominations naturelles: *rumeur, légende, proverbe, dicton*, etc.). D'un autre côté et à travers la terminologie générique (naturelle ou spécialisée), on observera les *catégories d'expert* par rapport aux *catégories naturelles* (mots du langage courant) et on verra bien que les catégories d'expert, très diverses², n'ont pas toujours de correspondant dans les langues naturelles. Cette distinction, entre catégories plus émergentes d'*oui-dire* et catégories moins émergentes, permettra d'envisager un continuum de cette catégorisation, sur une échelle des niveaux de textualisation (textes, séquences, unités lexicales, etc.). Enfin, dans une perspective de pragmatique interculturelle, ces catégories seront décrites telles que "vues" par les Roumains, par rapport aux Français, et ce, à travers surtout le métalangage des deux langues concernées.

Le corpus examiné est bilingue et contient des textes anciens et récents, anecdotes, proverbes, témoignages, lettres, discours spontanés, médias, pour la plupart en roumain (v. bibliographie du corpus en fin d'article). La littérature orale fixée par écrit et les textes "populaires" ont notamment été choisis ici pour illustrer telle ou telle catégorie générique. L'approche se veut plutôt pragmatique, et moins linguistique, ce qui fait que les ouvertures linguistiques du thème ne seront qu'invoquées en fin d'article.

Après la définition de la catégorie superordonnée d'*oui-dire* (§ 2.) et un bref rappel des marqueurs spécifiques (§ 3.), l'article propose une démarche générique allant des catégories-textes vers des catégories plus petites que le texte (§ 4-7).

¹ *Hyper-genre*, car plusieurs *genres* proprement dits (*rumeurs, ragots, légendes, proverbes, superstitions*, etc.) lui sont subordonnés.

² Un acquis relativement stable et reconnu en la matière: *discours direct, indirect, indirect libre* et les autres variantes de *discours rapporté; dialogisme; mention; connotation autonymique; polyphonie, diaphonie*, etc.

2. La définition

Le *Petit Robert* définit l'*ouï-dire* comme "Ce qu'on ne connaît que pour l'avoir entendu dire. – Loc. *Par ouï-dire*: par la rumeur publique." et *DHEI* en donne l'exemple: "Apprendre une nouvelle par *ouï-dire*." Il y a là les repères essentiels du "genre": connaissance reçue par une source exclusivement *orale/auditive*. Or, comme l'*ouïe* est généralement perçue comme s'opposant à la *vue* – garantie absolue de véridicité – les formes de l'*ouï-dire* reçoivent généralement des interprétations plutôt réservées.

3. Les marqueurs

Les marqueurs de l'*ouï-dire* sont liés à tous les ingrédients de ce type de situation, qui implique nécessairement un *on dit*, ce qui rend facile le transfert des marqueurs centrés sur l'auditeur (l'*ouï-dire*) vers les marqueurs centrés sur le locuteur (le *on-dit*).³

Les plus fréquents sont: des verbes du dire ou marqueurs qui en résultent; des substantifs déverbaux issus de ces verbes de dire; des verbes de l'*ouïe*⁴, du savoir et de la compréhension; des substantifs ou pronoms indéfinis, indiquant une source référentiellement vague des dires rapportés; des modalisateurs de réserve, lexicaux (*croire, paraître, ...*) et grammaticaux (le conditionnel "de mise à distance", cf. Rosier 1999: 162-172). Une autre catégorie de substantifs désigne des genres figés, au sens de formes perçues comme stables, dont certaines même à l'écrit: fr: *rumeurs, proverbes, dictons*; ro: *legende* 'légendes', *zvonuri* 'rumeurs', *proverbe* 'proverbes', *zicători, dictioane* 'dictons' (indiquant étymologiquement leur origine essentiellement orale). Enfin, les expressions péjoratives sont légion, et plutôt fréquentes dans l'argot, implicitant ou explicitant le côté mensonger de l'*ouï-dire* – fr: *racontars*, ou l'expression *Tu connais la meilleure?*(iron.); ro: *vorbe* 'paroles', *povești* 'contes', *texte* 'textes' (arg.), ou l'expression *Te ții de zvonuri?* 'Tu t'occupes de rumeurs maintenant!?'.

4. Genres textuels

Une preuve évidente de catégorisation de l'*ouï-dire* au niveau textuel sont les étiquettes (substantifs, pour la plupart) qu'utilisent les langues naturelles (*légende, anecdote, rumeur*, etc.), ou les expressions plus ou moins conventionnalisées désignant ces types discursifs; fr: *Je vais vous dire ce que j'ai entendu..., Une bonne nouvelle..., On dit que..., Tu sais la dernière?, Tu connais la meilleure?*; ro: *Am auzit o chestie extraordinară* 'J'ai entendu dire un truc extraordinaire', *Auzi ce se zice* 'Écoute ce qu'on dit', ou encore, pour commencer un célèbre cycle de légendes: *Am auzit multe povești la Hamul Ancuței* 'J'ai entendu beaucoup d'histoires à l'Auberge d'Ancuța'.

³ La plupart des marqueurs pour cette dernière catégorie ont été recensés par Rosier 1999: 162-182).

⁴ À noter que le verbe *a auzi* 'entendre' a développé en roumain, en emploi absolu, un sens particulier de 'entendre parler': *a afla* (o veste, o știre etc.) (DEX) 'apprendre (une nouvelle, etc.)', sens qui se retrouve dans l'expression figée roumaine *din auzite* 'par ouï-dire', litt. 'par ouï'. Ce sens ne semble pas être retenu par les dictionnaires du français pour les verbes équivalents *entendre* et *ouïr* en emploi seul, et les locutions *entendre parler* (*d'une chose*) et *entendre dire* sont explicitées respectivement par 'l'apprendre, en être informé' et par 'apprendre par la parole, par ce qui se dit'. 'Par-ouï' seul n'existe pas non plus.

À ces marqueurs explicites, dénommant l'activité discursive qui va suivre, s'ajoutent des marqueurs grammaticalisés, comme le roumain *cică* (< *zice că* 'on dit que') (1), devenu particule pour signaler et/ou baliser les *légendes* ou les *bruits qui courent* (cf. Pop 2000: 23-26).

Un marquage redondant est possible dans ces genres essentiellement de l'oral:

- (1) *Cică, firtate, se zice din bătrâni, că ziua aia a fost cea mai lungă, pentru că Dumnezeu a ținut carul cu foc al Soarelui tot mereu în același loc, pînă cînd s-o isprăvit cu nunta. (PSL)*
(On dit, frère, les vieillards le disent, que ce jour-là a été le plus long, car Dieu a empêché le char à feu du Soleil à avancer, jusqu'à la fin de la noce.)

Plusieurs récits populaires, genres proches les uns des autres, peuvent être considérés comme appartenant à l'*ouï-dire*: contes oraux, légendes, histoires drôles, rumeurs, potins, etc. (Les exemples non cités dans le texte se retrouvent en annexe, en fin d'article).

4.1. Légendes

La légende est "[un] récit ou tradition populaire qui a, en général, pour sujet soit des événements ou des êtres imaginaires, mais donnés comme historiques, soit des faits réels, mais déformés, embellis et parfois mêlés de merveilleux." (DHEI)

Le *mode oral, transmis par la tradition*, peut être marqué en incipit (2, 3, 5), en chute narrative (8, 9), ou sur tout le parcours du texte. Ainsi, les *entrées dans la narration* sont, du moins pour les récits roumains, marqués par des formules faisant appel à l'ouïe (*a asculta*, 'écouter', *a auzi* 'entendre') et à l'apprentissage du texte en vue d'une transmission ultérieure:

- (2) *Auziți o poveste, (...) cin'e-a auzi/bin'e s-a hod'in'i,/cel ce n-a auzi./a durn'i. (APPE)*
(Entendez une histoire, celui qui l'entendra/bien se reposera/celui qui ne l'entendra pas./dormira)

La formule suivante garantit l'authenticité du texte, même si elle réfère à sa transmission orale:

- (6) *A fost, a fost, că dacă nu ar fi fost nu s-ar fi povestit. (PSL)*
(Il y avait, il y avait [une fois], car s'il n'y avait pas eu on ne le raconterait pas)

Ailleurs, le conditionnel signale l'entrée dans le monde fictionnel:

- (7) *Ar hi fost un om bătrîn și-o femeie, și-a avut o fată și-un băiat. (APPE)*
(Il y aurait eu un vieil homme et une femme, et ils ont eu une fille et un garçon)

Dans les *formules finales*, le même souci, très souvent explicité, de se détacher du récit, tout en assurant que les narrations sont encore vivantes dans la bouche des gens (8 *și acuma se povestește* 'on le raconte aujourd'hui encore') et qu'elles nous viennent par nos ancêtres (9 *așa se zice din moși-strămoși* 'c'est ce qu'on dit depuis le temps de nos ancêtres'):

- (8) De atunci a trecut multă vreme, dar *și acuma se povestește că* licuricii nu sînt altceva decît scînteii din steaua cea aruncată de pe cer. (PSL)
(Beaucoup de temps est passé depuis lors, mais *on raconte encore aujourd'hui que* les lucioles ne sont autre chose que des étincelles de cette étoile que Dieu avait jetée sur terre)

Enfin, notons que, à la question *Qui vous l'a raconté?* que les "enquêteurs" posent aux "informateurs", ces derniers expliquent avoir connu ces histoires dès leur enfance, par leur famille, un voisin, un ami, lors de leur stage militaire ou par une source plus floue (dans la forêt!), dont ils ne se rappellent souvent plus:

- (9) Ieu dintr-o altă parte am prins-o. (APPE) (Moi je l'ai pris ailleurs)

Certains "informateurs" reconstituent toute la chaîne des narrateurs ou indiquent s'ils ont déjà transmis le récit à d'autres personnes. Enfin, pour ce qui est de la véracité des faits, la question *Pensez-vous que cela est vraiment arrivé?*, se voit recevoir des réponses ambiguës (12) ou plaisantes (13), alors que certains "informateurs" avouent reproduire des formes figées (14):

- (14) tot la fel egzact atîta-i, nu poț să modifîci nîmic la ie: atîta mn'i-o spus-o soru-mea, atîta am spus-o și ieu. (APPE)
(c'est exactement ça, tu peux rien y modifier: autant m'a raconté ma sœur, autant je raconte moi aussi)

4.2. anecdotes populaires ("snoave")

Ce genre discursif, appelé en roumain "snoavă", est défini comme "Petit récit (de type populaire) à contenu anecdotique" (trad. d'après DEX), et ce nom (< sl. *iz nova* 'de nouveau') se distingue de "anecdotă", néologisme désignant l'histoire drôle en général. D'ailleurs, *snoavă* n'a pas d'équivalent lexical en français et s'y traduit par une périphrase. Ce genre textuel est essentiellement oral et se transmet de bouche à oreille avec les mêmes marques de l'*on-dit* que dans toutes les anecdotes:

- (15) Zîse c-o fost on sârac și avę tri copii. (APPE)
(On dit qu'il était [une fois] un homme pauvre qui avait trois enfants)

5. Genres-séquences

J'appelle genres-séquences les séquences figées, ne dépassant généralement pas les dimensions d'une phrase, et s'insérant telles quelles ou "détournées" dans le discours.

5.1. Lieux communs (proverbes et dictons)

Un proverbe est "[une] formule figée, en général métaphorique, exprimant une vérité d'expérience, un conseil, et connu de tout un groupe social." (DHEJ). Le dicton est, à son tour, "une phrase passée en proverbe" (*id.*), c'est-à-dire une phrase reprise, d'abord par voie orale, ensuite figée par écrit. Le roumain désigne le dicton populaire par trois noms dérivés du verbe *a zice* ('dire'): *zicătoare*, *zicală* et *zicere*, preuve qu'il s'agit d'un genre de *on-dit*

largement reconnu. Ce genre bref ne dépasse pas les limites d'une phrase, et ses formes figées en sont généralement respectées. Les proverbes s'introduisent comme séquences rapportés dans le discours – "Tous les jolis dictons, proverbes ou adages, dont nos paysans de Provence passaient leurs discours." (*Petit Robert*) – et y acquièrent des fonctions variables selon les contextes. Les formules les annonçant ou les refermant sont très diversifiées:

(17) *Comme dit le proverbe*: Ce qui tombe dans le fossé est pour le soldat. (*Vigny*)

5.2. répliques figées

Elles se distinguent des proverbes et dictons par leur *marquage essentiellement dialogal* (cf. Pop 1998: 431-432). De telles séquences n'ont pas nécessairement d'équivalent dans une autre langue: *À l'aise, Blaise!, Chaud devant!, Toccupe!, Tu sais ce qu'il te dit le...?, C'est la galère!, Laisse-moi mon air!, Vous en êtes un autre!* (ro Cine zice äla e! 'Qui le dit l'est'), *Je vais te faire voir de quel bois je me chauffe.* (ro Îți arăt eu ție! 'Je vais te montrer à toi'), *À qui le dis-tu?* (ro Cine vorbește?! 'Qui parle?!'), etc. Ce sont des marqueurs d'actes figés, conventionnalisés, mais réutilisables à des fins argumentatives, ironiques ou autres (v. Bernet & Rézeau 1989).

5.3. Refrains

Pour ce qui est des chansons populaires, cet autre genre figé de *l'oui-dire*, elles ont une forme mixte (verbale et mélodique à la fois) qui se transmet spontanément. La notion de refrain signifie, au sens restreint: "Suite de mots ou de phrases répétées à la fin de chaque couplet d'une chanson, d'un poème à forme fixe." (*Petit Robert*), et au sens large: "Paroles, idées qui reviennent sans cesse (v. chanson, leimotif, rengaine)." (*id.*). L'insertion d'un refrain est toujours signalée (ro: *vorba cîntecului* litt. 'le mot de la chanson', ou, en 19 ci-dessous, *mi-ai adus aminte de cîntecul cela* 'tu me rappelles cette chanson'):

(18) - [...] tată ,[...] te rog, dă-mi calul, armele și hainele cu care ai fost d-ta mire, ca să mă pot duce. (...)
 - Hei, hei, dragul tatei, cu vorba aceasta *mi-ai adus aminte de cîntecul cela*:
 Voinic tînăr, cal bătrîn,/Greu se-ngăduie la drum! (*Creangă*)
 (- père, donne-moi ton cheval, tes armes et tes habits de marié, que je puisse partir.
 -Hé, mon cher fils, *tu me rappelles* par ces mots *la chanson*: jeune vaillant et cheval vieux ne font pas bon voyage)

Toutes ces séquences figées sont destinées à être reprises telles quelles, raison pour laquelle on les appelle "discours répété" (*wiederholte Rede*) (Coșeriu 1996: 36-37).

6. séquences libres

Il y a des séquences d'*oui-dire* qui n'ont pas de formes fixes, et qu'on pourrait considérer *moins que des genres*, des *séquences floues*, identifiables par certaines traces dans le discours. Il s'agit de "ces informations approximatives" que les locuteurs rapportent

d'habitude avec beaucoup de précautions, à l'aide de *marqueurs de distanciation, d'approximation ou d'excuse*. Les *superstitions* ou certains *bribes d'informations / rumeurs* peuvent se présenter comme séquences plutôt passagères dans les discours.

6.1. Superstitions

Ce sont des croyances transmises par la tradition, dont les folkloristes recueillent des formes plus ou moins approximatives chez les locuteurs. La formule initiale la plus utilisée, avec le verbe *croire* (22 *se crede că* 'on croit que', 20 *poporul crede* 'le peuple croit', 21 *alții cred că* 'd'autres croient que') indique bien qu'il s'agit de croyances populaires; mais il y a aussi des marqueurs du *dire* (22 *se zice că, cică* 'on dit que'; 21 *unii zic* 'certains disent'), ou autres (*e semn că* 'c'est signe que'; *să știi* 'sache', *este obiceiul să* 'la coutume est de!...):

- (20) *Poporul crede că fiecare om are o stea care la moartea lui cade de pe cer. (Gorovei)*
(*Le peuple croit que chaque homme a une étoile qui tombe du ciel quand il meurt*)

Les superstitions s'insèrent dans le discours sous des formes moins figées et à contour flou, et c'est plutôt le contenu, et moins la forme, qui en est rendu, dans des séquences de discours indirect libre (cf. Perrin 1994: 221):

- (23) *Și tot ninsoare și piclă până în pământ, de nu se vedea om pe om alătura fiind.*
- *Așa-i că s-a diochet vremea? zise unul dintre plăieși ofînd. Mă mieram eu să fi mîncat lupul iarna asta așa în pripă. De pe la Întărcători am prăpădit drumul. (Creangă)*
(*Et rien que de la neige et du brouillard qui rendaient invisible son compagnon.*
- *Le temps s'est gâté, n'est-ce pas? dit l'un des montagnards en soupirant. Je m'étonnais de voir cet hiver bouffé si tôt par le loup. On a perdu le droit chemin à l)*

Cette séquence passagère fait allusion à une croyance disant que l'hiver est passé quand le loup-(garou) l'aura mangé. Après ce commentaire, le locuteur reprend le fil de son discours là où il l'a laissé.

6.2. les rumeurs

La rumeur publique est "[un] bruit ou [des] nouvelles qui se répandent dans le public." (*Petit Robert*) Notons que le mot roumain *zvon* 'rumeur' (avec un sémantisme similaire à celui de *rumeur* pour le français) a une famille lexicale très riche par rapport à son équivalent français qui, lui, est orphelin:

fr: *rumeur (publique)* ro: *zvon* 'rumeur' (n.)

zvonar, -ă, -i, -e (n., adj.) 'personne qui répand les rumeurs'

zvonist, -ă, i, -e (n., adj.) id.

a se zvoni (vb imp) *Se zvonește că...*

zvonire, -i (n.) – déverbal

En plus, les dictionnaires du roumain ne disent rien du mot *zvonistică* ('la zvonistique', en traduction plaisante), que les Roumains ont donné à la technique de la

Securitate qui, sous Ceaușescu, était censée répandre de fausses informations dans la population: sa signification, de 'science ou technique de désinformation'⁵, continue d'être actuelle.

En principe, dans les écrits formels, c'est plus rare de voir ce genre de *nouvelles* se manifester aujourd'hui, car la déontologie des médias interdit de diffuser des informations non vérifiées. Mais ce n'est pas le cas pour des écrits plus anciens (époque médiévale, par ex.), où vérifier les informations était souvent difficile. Je reprends ci-dessous une telle séquence (24), reprise au premier texte littéraire roumain: une "lettre" écrite par un marchand qui recevait des nouvelles, par ses agents, sur une campagne militaire turque, et en informait un dirigeant de la ville de Barșov, en Transylvanie⁶:

(24) I pak *dau știre domnietale* za lucrul turcilor,^{1/} CUM AMB AUZITEU^{2/} că '1) părătul au eșit den Sofi: '1,^{3/} și aimintrē nu e,^{4/} și sēu dus □sus pre Dunāre.^{5/} I pak *sā știi domniata*^{6/} că au venit un om de la Nicopoe^{7/} de mie mēu spus^{8/} că au vāzut cu ochii loi^{9/} că au trecut cēle corabii^{10/} ce știi și domniata^{11/} pre Dunāre □sus.^{12/} I pak *sā știi*^{13/} că bagā den tote orașele cāte 50 de omin^{14/} sā fie □n ajutor □corabii.^{15/} .../ I pak *spui domnietale* de lucrul lu Mahamet beg^{16/} CUM AMB AUZIT DE BO□RI^{17/} ce sāntb megiiăș^{18/} și de genere-miu Negre^{19/} cum □u dat □mpărătul slobozie lu Mahamet beg^{20/} pre io-ī va fi vol^{21/} pren Țēra rumānescā iarā elb sā trecā.^{22/} .../ I pak *spui domnietale* ca mai marele miu^{23/} DE CE AM □NTELES SI EU^{24/}.../ (*Scrisoarea lui Neacșu*)

Sont réitérés dans ce texte:

- des marqueurs d'actes informatifs: 1 *dau știre domnietale* 'je vous informe'; 6 *sā știi domniata* 'que votre majesté sache'; 13 *sā știi* 'sachez'; 16 et 23 *spui domnietale* 'je vous dis'

- des marqueurs de l'*ouï-dire* (de réserve): 2 *cum amb auziteu* 'comme je l'ai entendu'; 17 *cum amb auzit de bo□ri* 'comme je l'ai entendu par les boyards'; 24 *de ce am □nteles si eu* 'de ce que j'ai pu comprendre';

- des marqueurs de véridicité: 4 *aimintrē nu e* 'ce n'est pas autrement'; 7-8-9 *un om de la Nicopoe* 'de mie mēu spus' 'cā au vāzut cu ochii loi' 'un homme venant de Nicopoe qui m'avait dit avoir vu de ses propres yeux'; 18-19 *ce sāntb megiiăș* 'și de genere-miu Negre' 'qui sont des voisins/et par mon gendre Negre').

D'autres textes anciens – *lettres de grâce* du XVI^e siècle (cf. Zemon Davis 2003) – consistent les mots des témoins qui, eux, devaient s'en tenir strictement à ce qu'ils ont vu ou entendu.

Malgré l'interdit, les rumeurs peuvent parfois s'insinuer dans les discours médiatiques. L'exemple 25 ci-dessous est tiré d'un journal télévisé roumain qui a cru bon introduire les informations sur les négociations de la Roumanie pour l'entrée dans l'UE par une ironie:

(25) *un alt zvon a început să circule* prin țară și anume că începînd cu 2007 nu va mai fi permisă fabricarea țuicii, băutura... (*Antena1*)

⁵ Une étude plus poussée de pragmatique socio-culturelle pourrait être intéressée de cette pratique communiste diabolique qui comptait justement sur la naïveté d'un peuple qui croyait plutôt à ce qu'on racontait dans la rue qu'aux discours officiels.

⁶ Ce résumé remplace ici la traduction.

(une autre rumeur commence à courir dans le pays, à savoir qu'à partir de 2007 la fabrication de la tzouika, la boisson..., ne sera plus autorisée)

Pareil, dans une déclaration à la presse, le parlementaire européen Oostlander justifiait récemment sa proposition de suspension des négociations de la Commission et du Conseil Européen avec la Roumanie

a) d'un côté par le rapport défavorable de Mme Emma Nicholson (source écrite, d'autorité):

(26) *Am ascultat raportul Emnei Nicholson și am fost cu adevărat șocat de remarcile sale. (EZ 3621: 9)*
(J'ai écouté le rapport d'E.N. et j'ai été réellement choqué par ses remarques)

b) d'un autre, par les "dires" de collègues ayant visité la Roumanie – une référence plutôt vague, d'où le doute sur la véracité (expression *am impresia că* 'j'ai l'impression que'):

(27) *Am vorbit și cu alți colegi care au vizitat recent România și am impresia că situația s-a deteriorat. (id.)*
(J'ai parlé avec d'autres collègues qui ont récemment visité la Roumanie et j'ai l'impression que la situation s'est détériorée)

C'est un type ambigu d'information se rapprochant par sa source quasi anonyme de la rumeur.

Etant donné que des sources "non autorisées" sont à l'origine de ces ouï-dire, les interlocuteurs se voient obligés de demander "des comptes" (*Qui te l'a dit?*) ou de se justifier (*C'est ce qu'on raconte/dit*), et ces formules peuvent instituer rétroactivement une séquence, autrement non marquée, comme *rumeur* proprement dite:

(28) CJ: l-au trimis la o secție de votare în (AK) la Timișoara↓ *c-aș-AM auzit↓* » (CORV)
(ils l'ont envoyé à une section électorale en à Timișoara↓ *c'est ce que j'ai entendu dire↓*)

L'exemple (29) ci-dessous et son double marquage (par *n-ai auzit?* 'tu n'as pas entendu [parler]?', et par *cică* 'on dit que') semble indiquer deux niveaux d'ouï-dire, ce qui laisse penser à une catégorie complexe, celle de *rumeur en abîme*:

(29) *Dac-ar fi să iasă toți învățați, după cum socoți tu, n-ar mai ave cine să ne tragă ciubotele. N-ai auzit că unul cică s-a dus odată bou la Paris, unde-a fi acolo, și a venit vacă? (Creangă)*
(Si tout le monde devait s'instruire, comme tu crois, il n'y aurait plus personne à nous aider enfiler nos chaussures. Tu n'as pas entendu l'histoire de celui qui dit-on est parti bœuf pour Paris, c'est où ça déjà?, et en est rentré vache?)

7. Unités lexicales

Un troisième cas de figure est constitué par les "on l'appelle" – *urnoms* donnés aux gens⁷ ou *leux-dits* – proches des phénomènes de l'ouï-dire par leurs sources généralement non identifiables.

⁷ vs "il s'appelle" des noms propres.

7.1. Les surnoms et sobriquets

Le *Petit Robert* les définit comme suit: "Jadis les gens du peuple n'étaient connus que par un sobriquet tiré de leur profession, de leur pays. (*Balzac*)" et donne l'exemple: "Elle venait de la Suisse allemande, ce qui l'avait fait *surnommer*, 'la Prussienne'. (*Larbaud*)"

Les *récits étiologiques* ont le rôle d'expliquer de tels surnoms (v. 30 ci-dessous):

- (30) În vremea veche, demult-demult, de când minte nu se ține, era pe aici, pe la noi, un domn de-i zicea lumea Domnul de Rouă. Și de ce machea îi zicea lui lumea Domn de Rouă? Să vă spun tărășenia cum este. (*PSL*)
(Dans un temps très révolu, immémorial, vivait dans nos parages un monsieur que *les gens* appelaient Monsieur la Rosée. Et pourquoi l'appelait-on Monsieur la Rosée? C'est ce que je vais vous raconter dans ce qui suit)

N'oublions pas que les noms de personnes étaient, primitivement, de vrais *comment on l'appelle?* (cf. fr: *comment s'appelle-t-il*; ro: *cum îl cheamă* 'comment on l'appelle'; esp: *como se llama*; it: *come si chiama*, sousentendant *les gens appellent x comme ça*).

7.2. Lieux-dits

Un lieu-dit est "[un] lieu de la campagne qui porte un nom traditionnel désignant une particularité d'ordre topographique ou historique. *L'autocar s'arrête au lieudit des 'trois chênes'.*" (*Petit Robert*)

- (31) dans les journaux de l' époque/c' est-à-dire vers mille huit cent quatre-vingt-huit/.../# *on parle beaucoup de la villa/# Thomson/# elle est plus connue sous le nom de villa Thomson* (*Coralrom*)

7.3. Noms populaires de plantes ou d'animaux

Enfin, par extension, toute appellation qui circule est un *oui-dire*, tels les noms populaires d'insectes, de plantes, etc. (32). Dans des séquences métadiscursives (en 32 *li se zice* 'on les appelle'; 33 *on dit, on appelle*; 34 *on dit couramment*; 35 (*comme*) *on dit*), les locuteurs présentent les noms qu'ils utilisent comme des *on-dit*, qu'il s'agisse d'insectes (32 *lucane*), de termes de viticulture (33 *cépages nobles, cépages à rendement haut*), d'un phénomène de zoologie (34 *animaux monogames*), psychologique (36 *télépathe*), ou même de la vie courante (35 *famille*):

- (32) De aceea rădaștelor *li se zice* și bouł lui Dumnezeu și vaca lui Dumnezeu. (*PSL*)
(Voilà pourquoi les lucanes *on les appelle* aussi le bœuf de Dieu et la vache de Dieu)

Or, il s'agit apparemment là non seulement d'histoires de noms, mais aussi d'histoires de concepts (catégorisations naturelles), ce qui ouvre la voie à considérer toute dénomination et, partant, tout le lexique un *on-dit/oui-dire* plus ou moins implicite (cf. chez Perrin 2002 les dénominations citatives).

7.4. Les emprunts

Enfin, certains emprunts se figent dans les langues comme *formes entendues* bien avant qu'une instance terminologique n'ait eu le temps d'en standardiser la prononciation. Ainsi, le mot anglais *site* (informatique) semble s'être imposé en roumain avec sa prononciation d'origine [sajt], et ce, parce qu'une standardisation du terme se laisse encore attendre. Et c'est loin d'être un exemple isolé.

8. Problèmes d'équivalences: les traductions

Lors de la traduction des séquences susmentionnées en roumain ou vice-versa, j'étais tentée plus d'une fois de traduire un marqueur par un autre (les *marqueurs de l'ouïe* par des *marqueurs du dire*), preuve incontestable que les deux opérations, au-delà de leurs significations littéralement distinctes, ont des (effets de) sens identiques. Par exemple, en (28) ci-dessus, l'expression *c-aȘ-AM auzit* signifiant littéralement 'car c'est comme ça que j'ai entendu' se traduirait plus naturellement par *c'est du moins ce qu'on raconte*. Dans (37) encore,

(37) Despre vânt *să crede că este* [...] un balaur mare ...(*Gorovei*)
(*On dit du vent que c'est* [...] un grand dragon...)

au ro: *se crede că 'on croit que'* convient mieux en fr: *on dit que*. C'est bien une preuve que ces marqueurs, qui mettent en scène tous les ingrédients de la situation de *l'ouï-dire* (le dit, l'ouïe, la doxa collective, etc.), sont, par métonymie, interchangeables. Ce n'est pas une approche linguistique qui a été mon but ici; elle demanderait bien une recherche à part.

Références

- Bernet, Ch. & Rézeau, P., 1989, *Dictionnaire du français parlé*, Seuil.
- DHEI - *Dictionnaire Hachette encyclopédique illustré*, Hachette Livre 1997.
- Lingvistica integrală. Interviu cu E. Coșeriu realizat de Nicolae Saramandu*, București, Ed. Fundației Culturale Române, 1996.
- Perrin, L., 1995, "Mots et énoncés mentionnés dans le discours", *CLF 15*, p 215-248.
- Perrin, L., 2002, "Figures et dénominations", *Semen 15*, p. 141-153
- Petit Robert. Dictionnaire alphabétique & analogique de la langue française*, Société du Nouveau Littre, Le Robert, Paris, 1968.
- Pop, L., 1998, "Répliques figées (Entre la lexicologie et le discours)", in *Dialoganalyse VI, Referate des 6. Arbeitstagung Prag 1996*, Teil 1, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p 431-440.
- Pop, L., 2000, *Esaces discursifs. Pour une représentation des hétérogénéités discursives*, Paris-Leuven, Peeters.
- Rosier, L., 1999, *Le discours rapporté*, Duculot.
- Rosier, L., "Le corbeau et le mouchard: mé-disance et mal-faisance du discours rapporté" (ms).

Corpus

- APPE - Birlea, O., 1966, *Antologie de proză populară epică*, București, EPL.
Coralrom (Corpus oral des langues romanes).
Corpus Pop, in Pop, L. (éd.), 2004, *Verba volant*, Cluj, Echinox., p 11-107.
 CORV - Dascălu Jinga, L., 2002, *Corpus de română vorbită. Eșantioane*, București, Oscar Print.
 Creangă, I., 1983, *Povestiri, povești, amintiri*, Iași, Junimea.
 Devos, R., 1976, *Sens-dessus dessous*, Stock.
 Garnir, G., 1994, *Baedeker de physiologie bruxelloise à l'usage des étrangers*, Bruxelles, Labor.
 Gorovei, A., 1995, *Credinți și superstiții ale poporului român*. Ed. Grai și suflet - Cultura Națională.
 "Scrisoarea lui Neacșu", 1521, in J. Byck, *Texte românești vechi*, București, 1930.
 Teiuș, S., 1980, *Coordonarea în vorbirea populară românească*, București, EȘE.
 Zemon Davis, N., 2003, *Ficțiunea în documentele de arhivă*, București, Nemira.
 PSL - *** *Povești, snoave și legende*, București, Ed. Academiei R.S.R., 1967.

Annexe (exemples)

- (1) *Cică*, firtate, *se zice din bătrâni*, că ziua aia a fost cea mai lungă, pentru că Dumnezeu a ținut carul cu foc al Soarelui tot mereu în același loc, *pînă cînd s-o isprăvit cu nunta*. (PSL)
 (On dit, frère, les vieillards le disent, que ce jour-là a été le plus long, car Dieu a empêché le char à feu du Soleil à avancer, jusqu'à la fin de la noce.)
- (2) *Auziț* o poveste, (...) *cin'e-a auzi/bin'e s-a hod'in'i./cel ce n-a auzi/a durn'i*. (APPE)
 (Entendez une histoire, celui qui l'entendra/bien se reposera/celui qui ne l'entendra pas/dormira)
- (3) *Cin'e-o asculta/Bine-o-a-mvăța*. (APPE) (Qui l'écouterà/Bien l'apprendra)
- (4) *O-s e-o fost odată un mpărat* (APPE) (On a dit qu'il y avait un fois un empercur)
- (5) *Acu, cică într-un munte*, – poate-i fi văzut dumnceata, maică, la Rucăr, că acolo *aud că e* -- este o femeie de piatră, un stei, făcută dintr-un tot și, împrejuru-i, tot de piatră, o turmă de oi. Aia e baba Dochia cu oile ei. (PSL)
 (Maintenant, on dit que sur une montagne, – vous avez peut-être vu, à Rucăr, c'est là que j'entends [dire] qu'y a – il y a une femme en pierre, une statue, faite d'un bloc et, tout autour, toujours en pierre, un troupeau de moutons. C'est la vieille Dochia avec ses moutons)
- (6) *A fost, a fost, că dacă nu ar fi fost nu s-ar fi povestit*. (PSL)
 (Il y avait, il y avait [une fois], car s'il n'y avait pas eu on ne le raconterait pas)
- (7) *Ar hi fost un om bătrîn și-o femeie*, și-a avut o fată și-um băiat. (APPE)
 (Il y aurait eu un vieil homme et une femme, et ils ont eu une fille et un garçon)
- (8) *De atunci a trecut multă vreme, dar și acuma se povestește că* licuricii nu sînt altceva decît scînteii din steaua cea aruncată de pe cer. (PSL)
 (Beaucoup de temps est passé depuis lors, mais on raconte encore aujourd'hui que les lucioles ne sont autre chose que des étincelles de cette étoile que Dieu avait jetée sur terre)
- (9) *Oaspeții benchetuiră într-una și-ntr-un timp*, chiar Luna și Soarele danșaseră. *Se zice că a fost atunci atîta strălucire și foc de dragoste în ochii lor*, că mesenii rămaseră uimiți de văpaia asta îngerească ce-i unca. *Lacrămi [curgeau], fără să vrei, de nevinovăția acestei mirese*, cum n-a mai fost alta pe lume, și de mândreața mirelui, cum nu s-a mai dovedit altul de atunci. *Așa se zice din moși-strămoși*. (PSL)
 (Les invités n'ont pas arrêté la fête et à un moment donné, même la Lune et le Soleil dansèrent. On dit qu'il y eut alors tant d'éclat et de feu amoureux dans leurs yeux, que les convives restèrent étonnés par cette flamme angélique qui les unissait. Des larmes [coulaient]

om de la Nicopoe⁷/ de mie mēu spus⁸/ că au văzut cu ochii lui⁹/ că au trecut cēle corabii¹⁰/ ce știi și domniata¹¹/ pre Dunăre !sus.¹²/ I pak să știi¹³/ că bagă den tote orașele câte 50 dc omin¹⁴/ să fie [în ajutor □ corabii.¹⁵/ .../ I pak spui domniatale de lucrul lu Mahamet beg¹⁶/ CUM AMB AUZIT DE BOI IRI¹⁷/ ce săntb megiiș¹⁸/ și de genere-miu Negre¹⁹/ cum □u dat □mpăratul slobozie lu Mahamet beg²⁰/ pre io-i va fi vo...²¹/ pren Țera rumânescă iară elb să trēcă.²²/.../ I pak spui domniatale ca mai marele miu²³/ DE CE AM L.NTELES SI BU²⁴/.../ (Scrisoarea lui Neacșu)

- (25) *un alt zvon a început să circule prin țară și anume că începînd cu 2007 nu va mai fi permisă fabricarea țuicii, băutura... (Antena1)*
(une autre rumeur commence à courir dans le pays, à savoir qu'à partir de 2007 la fabrication de la tzouika, la boisson..., ne sera plus autorisée)
- (26) *Am ascultat raportul Emmei Nicholson și am fost cu adevărat șocat de remarcile sale. (EZ 3621: 9)*
(J'ai écouté le rapport d'E.N. et j'ai été réellement choqué par ses remarques)
- (27) *Am vorbit și cu alți colegi care au vizitat recent România și am impresia că situația s-a deteriorat. (id.)*
(J'ai parlé avec d'autres collègues qui ont récemment visité la Roumanie et j'ai l'impression que la situation s'est détériorée)
- (28) *CJ: I-au trimis la o secție de votare în (AK) la Timișoara! c-aȘ-AM auzit! » (CORV)*
(ils l'ont envoyé à une section électorale en à Timișoara! c'est ce que j'ai entendu dire!)
- (29) *Dac-ar fi să iasă toți învâțați, după cum socoți tu, n-ar mai avē cine să ne tragă ciubotele. N-ai auzit că unul cică s-a dus odată bou la Paris, unde-a fi acolo, și a venit vacă? (Creangă)*
(Si tout le monde devait s'instruire, comme tu crois, il n'y aurait plus personne à nous aider enfiler nos chaussures. Tu n'as pas entendu l'histoire de celui qui dit-on est parti bœuf pour Paris, c'est où ça déjà?, et en est rentré vache?)
- (30) *În vremea veche, demult-demult, de cînd minte nu se ține, era pe aici, pe la noi, un domn de-i zicea lumea Domnul de Rouă. Și de ce machea îi zicea lui lumea Domn de Rouă? Să vă spun tărășenia cum este. (PSL)*
(Dans un temps très révolu, immémorial, vivait dans nos parages un monsieur que les gens appelaient Monsieur la Rosée. Et pourquoi l'appelaient-on Monsieur la Rosée? C'est ce que je vais vous raconter dans ce qui suit)
- (31) *dans les journaux de l' époque/c' est-à-dire vers mille huit cent quatre-vingt-huit/.../# on parle beaucoup de la villa/# Thomson/# elle est plus connue sous le nom de villa Thomson (Coralrom)*
- (32) *De aceea rădaștelor li se zice și bou lui Dumnezeu și vaca lui Dumnezeu. (PSL)*
(Voilà pourquoi les lucanes on les appelle aussi le bœuf de Dieu et la vache de Dieu)
- (33) *bon on dit des cépages nobles// des cépages qui ont remplacé ce que l'on appelait avant des cépages à rendement haut/# tels que l' Aramon/# mais qui ne faisaient sûrement pas du bon vin (Coralrom)*
- (34) *ces deux espèces de sociétés conjugales ont donc une signification très différente//et pourtant le même mot sert à les désigner/car on dit couramment de certains animaux qu'ils sont monogames/quoiqu'il y ait chez eux rien qui ressemble à une obligation juridique (id.)*
- (35) *que ce soit des gens de l' aire privée/# la famille comme on dit hein/# ou que ce soit # l' étranger/# dans son sens très large (id.)*
- (36) *Ce qu'on appelle un télépathe! /C'est-à-dire que je peux transmettre/ma pensée à distance! (Devos)*
- (37) *Despre vânt să crede că este [...] un balaur mare ... (Gorovei)*
(On dit du vent que c'est [...] un grand dragon...)

42

Comment les interjections vocaliques modalisent l'insertion argumentative des discours rapportés non véridiques à l'oral

Bertrand Verine

ICAR/Praxiling, UMR 5191 CNRS - Université Montpellier III, France

i m'a dit mais oh / tu crois pas toi que eh / d'un air de dire eh / enfin on a eu une petite discussion que ça m'a disons ça m'a pas plu / (Ladrecht, Comont 3, 20A).

J'ai engagé à l'occasion du premier colloque Ci-Dit un travail sur les frontières initiale et finale¹ du discours direct (désormais DD) dans les genres de l'oral conversationnel: plus particulièrement, grâce à la collaboration de Laurent Fauré, sur le rôle qu'y jouent les interjections vocaliques (désormais Voc). Nous avons apporté quelques arguments contre la conception classique expliquant la présence de ces Voc par l'imitation de l'occurrence originelle du discours que l'on rapporte, et nous avons proposé d'en chercher la fonctionnalité du côté de la hiérarchisation dialogique des voix en présence non seulement dans l'interaction rapportée, mais aussi dans l'interaction en cours (Fauré et Verine 2004).

Je voudrais ici observer le comportement des Voc par rapport aux autres interjections ou aux connecteurs susceptibles d'articuler le DD à l'interaction en cours et/ou l'énoncé enchâssé à son co(n)texte propre. Cela m'a conduit à m'intéresser de près à la typologie proposée par Vincent et Dubois (1997), pour deux raisons principales. D'abord, parce que les deux auteures distinguent des discours rapportés (désormais DR) que l'on pourrait classiquement considérer comme plus ou moins véridiques, et qu'elles considèrent beaucoup plus justement comme plus ou moins décontextualisés. Ensuite, parce qu'elles établissent des corrélations préférentielles entre ce caractère plus ou moins décontextualisé des DR et leur insertion dans des séquences textuelles de type narratif ou argumentatif.

Or, chemin faisant, elles remarquent, d'une part, que les morphèmes très liés au contexte interactionnel, tels que les Voc, ont tendance à apparaître davantage dans certains DR plus décontextualisés² et que, d'autre part, ces DR plus décontextualisés s'intègrent principalement dans des séquences argumentatives, où l'on s'attendrait *a priori* à trouver

¹ Vu la multiplicité des paramètres pris en compte, je ne traiterai ici que la frontière initiale. J'aborderai pour elle-même la frontière terminale dans ma communication au colloque *Dialogisme, polyphonie: approches linguistiques* (Cerisy-la-Salle, 2-9 septembre 2004).

² Très précisément, "les liens entre les types de marqueurs et les catégories d'emploi ne sont pas significatifs, sauf que les connecteurs sont un peu plus présents dans les énoncés de reproduction que dans ceux d'actualisation. Inversement, les marqueurs de prise de parole sont moins présents dans les énoncés de reproduction que dans ceux d'actualisation" (*op. cit.*: 104).

plutôt des connecteurs explicites que des interjections, et *a fortiori* des Voc. Il y a là deux formes de paradoxe que je questionnerai en m'appuyant sur les 1680 occurrences actuellement dépouillées dans les corpus *Ladrecht*³, *Typhlo* et *Conil*⁴. Je présenterai d'abord la sous-catégorisation de Vincent et Dubois, ainsi que les problèmes rencontrés lors de son application à mes corpus, avant d'en venir au rôle des Voc par rapport aux autres marqueurs.

1. Insertion cotextuelle des DD: la sous-catégorisation de Vincent et Dubois (1997)

Ces distinctions sont particulièrement intéressantes en ce qu'elles donnent toute sa place à la diversité pragmatique et formelle des emplois du DR, en échappant à la problématique de la reproduction littérale. Si, en effet, cette question peut s'avérer importante dans certains genres écrits (ou d'oral préparé comme les informations radio-télévisées), les deux auteurs posent d'emblée qu'elle n'a qu'une pertinence très relative en ce qui concerne l'oral conversationnel puisque, étant "plus préoccupé à préparer sa réplique qu'à mémoriser ce que son interlocuteur énonce", "on ne se souvient que très partiellement de paroles qui viennent juste d'être prononcées" (*op. cit.*: 20-21). Elles considèrent donc tout DR, y compris le DD, comme "une approximation des paroles dites" (*ibidem*), qu'elles caractérisent par "l'évaluation de la possibilité que des paroles puissent avoir été dites, compte tenu du type de marques interactives qui accompagnent les paroles citées" (*op. cit.*: 17; cf. aussi 131-132). C'est dire que, contrairement à ce que pourraient suggérer les désignations de leurs sous-catégories, elles les distinguent en fonction de l'éclairage co(n)textuel du DR par l'énoncé enchâssant, qui "signale un rapport distinct au dire et au dit" (*op. cit.*: 63).

1.1. Définitions

Les traits distinctifs et formules-types qui suivent résumant, en les restreignant au seul DD, les observations très argumentées de Vincent et Dubois (*op. cit.*: 60-73). Dans les occurrences de "reproduction", emploi le plus fréquent et classiquement seul reconnu, l'énoncé enchâssant caractérise l'énoncé enchâssé par les traits [+ antérieur], qu'indiquent les temps verbaux du passé ou le présent historique, [- itératif] et [+ autre situation d'énonciation définie], correspondant à la possibilité, pour le récepteur, d'identifier assez précisément les circonstances et les partenaires de l'interaction représentée; soit quelque chose comme: *en telle occasion, je / X avoir dit à Z: Y*. C'est par opposition à ce type canonique que sont discriminées les trois sous-catégories plus ou moins décontextualisées⁵.

Dans les cas de "pseudo-reproduction", l'énoncé enchâssé se trouve, comme précédemment, affecté des traits [+ antérieur] et [- itératif], mais [+ autre situation d'énonciation indéfinie] en ce sens qu'un, plusieurs ou tous les paramètres contextuels ne sont pas récupérables par le récepteur du DD, en particulier son destinataire spécifique, ce

³ Interviews recueillies par Jacques Bres et Françoise Madray de 1982 à 1984.

⁴ Réunions associatives et échanges familiaux que j'ai moi-même recueillis à micro caché en 1998-1999.

⁵ Je laisse ici de côté les exemples d'"assertion", qui utilisent la structure syntaxique du DD pour modaliser le dire en cours, sur le patron: (*ici et maintenant*), *je (me / te / vous) dis: Y*.

qui conduit Vincent et Dubois à classer sous cette rubrique les discours intérieurs de l'énonciateur enchâssant; soit une formule du type: (*en une occasion*) *je / X avoir dit (à Z) ou je m'être dit: Y.*

Appartient à la sous-catégorie de l'"actualisation" tout DD qui dote l'énoncé enchâssé des traits [+ antérieur et/ou concomitant et/ou ultérieur], [+ itératif] et [+ autre situation d'énonciation généralisable], construisant de la sorte le prototype de plusieurs événements passés similaires, ou une formule représentée comme actualisable dans toute situation de même ordre; soit: *en tel genre d'occasions, je / X avoir dit / dire (à Z): Y.*

La sous-catégorie de l'"invention" s'oppose fortement aux trois précédentes par les traits [+ antérieur et/ou concomitant et/ou ultérieur], [\pm itératif] et surtout [+ autre situation d'énonciation fictive]; elle réunit les énoncés enchâssés représentés par leur cotexte comme hypothétiques ou comme futurs mais aussi, en vertu de l'"impossibilité de connaître les "réflexions" d'autrui" que l'on peut seulement imaginer (*op. cit.*: 116), les discours intérieurs des instances autres que l'énonciateur enchâssant, soit la formule: *en telle(s) occasion(s), je / X ne pas (\pm encore) avoir dit (à Z) ou X s'être dit / se dire: Y.*

1.2. Propositions d'ajustements

La définition de ces trois sous-catégories m'a posé question en raison de leur couplage privilégié avec un type d'insertion séquentielle. En effet, les deux auteurs posent que "les énoncés qui servent à actualiser (...) des propos se lient à l'action et entraînent un argument; les énoncés pseudo-rapportés et les énoncés inventés s'imbriquent dans une argumentation et génèrent des arguments" (*op. cit.*: 70). Or la stricte application de leurs critères définitoires à mes corpus aboutissait à des pourcentages peu tranchés, rapprochant plutôt l'"actualisation" de l'"invention" et signalant la "pseudo-reproduction" par des cotextes davantage narratifs. Je me suis cependant aperçu que je pouvais obtenir des résultats beaucoup plus proches des leurs, à condition d'affiner la catégorisation.

À les observer attentivement, ces trois définitions se signalent par leur caractère bifide. En particulier, si la prise en compte du discours intérieur me paraît d'un intérêt capital, son écartèlement entre les DR "pseudo-reproduits" et "inventés" me semble triplement dommageable. D'abord en ce qu'il rend hétérogène chacune de ces sous-catégories. Ensuite en ce que l'opposition entre la connaissance de son propre discours intérieur par introspection et l'imagination du discours intérieur d'autrui par projection apparaît comme une concession regrettable au référent dans une catégorisation qui s'efforce le plus souvent, au contraire, de forger des critères co(n)textuels. Enfin parce que cette dichotomie gomme le caractère de réflexivité commun à tous les discours intérieurs.

La distinction entre *je, tu* et la non-personne est évidemment fondamentale du point de vue énonciatif, mais elle vaut de manière tout aussi prégnante pour toutes les sous-catégories de DR, alors que ce qui discrimine pragmatiquement le discours intérieur par rapport aux autres DR est bien la réflexivité de l'interaction enchâssée, qu'elle opère de *je* à *moi*, de *tu* à *toi* ou de *X* à *X*. Le fait que le cotexte pose ou induise la transformation du destinataire à *Z* en à *soi-même* apparaissant déterminant, je propose donc de spécifier la sous-catégorie du DD intérieur, qu'illustrera *infra* l'exemple (2), par les traits [+ antérieur

et/ou concomitant et/ou ultérieur], [\pm itératif] et [+ autre situation d'énonciation réflexive], soit la formule: *en une ou plusieurs occasions, je / X s'être dit / se dire: Y.*

La dualité la moins problématique réside dans le regroupement, sous le chef de l'"actualisation", des énoncés enchâssés stéréotypés sur le mode du *on dit souvent* ou du *X disait toujours*, que j'illustrerai infra par l'exemple (5), avec ceux qui apparaissent inscrits dans des situations spécifiques mais ayant pour particularité supplémentaire de s'être répétées deux ou quelques fois, comme *infra* dans les exemples (3) et (4). Leur séparation s'avère cependant justifiée par le fait que, dans mes corpus, les DD stéréotypés s'insèrent très majoritairement dans des séquences argumentatives, alors que les DD itératifs se répartissent presque à égalité entre argumentation et narration. Cette différence s'explique, de façon contingente, par le nombre important d'événements répétés que racontent les interviewés du corpus *Ladrecht*, mais elle s'avère également conforme à l'une des propriétés constitutives du récit, qui peut être semelfactif ou itératif. D'où ma proposition de spécifier les DD itératifs par les traits [+ antérieur], [+ itératif], [+ autre situation d'énonciation définie], et les DD stéréotypés par les traits [+ antérieur et/ou concomitant et/ou ultérieur], [+ itératif] et [+ autre situation d'énonciation généralisable]; soit les formules types modifiées: *en plusieurs occasions, je / X avoir dit à Z: Y* vs *en tel genre d'occasion, je / X avoir dit / dire (à Z): Y.*

On peut enfin entériner telles quelles les deux définitions restantes, allégées des particularités du discours intérieur. La sous-catégorie "pseudo-reproduction" se trouve recentrée sur les DD que je préfère caractériser comme indéfinis, répondant strictement aux traits posés *supra* (1.1.) et à la formule type: *(en une occasion) je / X avoir dit (à Z): Y*, à l'instar de l'exemple (1). La sous-catégorie "invention", recentrée sur les DD que je caractériserai plutôt comme virtuels, répond strictement aux traits posés ci-dessus et à la formule: *en telle(s) occasion(s), je / X ne pas (\pm encore) avoir dit (à Z): Y⁶, comme *infra* dans l'exemple (6).*

Cet ensemble de précisions a évidemment pour inconvénient d'alourdir la taxinomie de deux sous-catégories supplémentaires, mais il me permet de présenter les chiffres suivants, globalement plus conformes à ceux de Vincent et Dubois⁷:

Insertion séquentielle des DD les plus décontextualisés

Sous-catégories de DD	Séq. arg.	Séq. éval.	Séq. narr.	Total
intérieurs	11 (16,92%)	9 (13,85%)	45 (69,23%)	65 (100%)
itératifs	104 (48,6%)	17 (7,94%)	93 (43,45%)	214 (100%)
indéfinis	23 (58,97%)	2 (5,13%)	14 (35,9%)	39 (100%)
virtuels	44 (62,86%)	7 (10%)	19 (27,14%)	70 (100%)
stéréotypés	57 (81,43%)	5 (7,14%)	8 (11,43%)	70 (100%)

⁶ Dans la perspective modale qui est la mienne, le caractère négatif de l'énoncé enchâssant est aussi discriminant que le futur ou les formes hypothétiques; c'est pourquoi j'intègre à la sous-catégorie des virtuels tous les DD de type *ne pas avoir dit Y*, alors que Vincent et Dubois (*op. cit.*: 70) les répartissent entre les sous-catégories.

⁷ Ce tableau prend en compte le type intermédiaire des séquences évaluatives, au sens labovien du terme; mais, vu leur faible nombre d'occurrences dans mes corpus, je n'entrerai pas ici dans le détail de cette distinction.

On constate que la refente des sous-catégories "pseudo-reproduction" et "invention" confère à l'insertion cotextuelle une certaine cohérence, puisque les DD indéfinis et virtuels apparaissent majoritairement dans des séquences argumentatives, alors que les discours intérieurs (de soi-même comme d'autrui) s'insèrent majoritairement dans des séquences narratives; le gain d'homogénéité est un peu moins net pour la refente de la sous-catégorie "actualisation", puisque si les DD stéréotypés s'inscrivent massivement en cotexte argumentatif, les itératifs demeurent les plus partagés entre narration et argumentation.

2. Rôle des Voc dans l'insertion argumentative des DD les plus décontextualisés

Vincent et Dubois (*op. cit.*: 99-101) indiquent que, toutes catégories confondues, une moitié des DD s'intègre librement au co(n)texte, alors que l'autre moitié apparaît précédée par des morphèmes qu'elles dénomment *marqueurs d'attaque ou de prise de parole*. Les plus usités sont, à côté des Voc (*ah, eh, oh...*), d'autres interjections, notamment *bé / ben* et *bon*, les adverbes modaux *oui / non* et le connecteur *mais*⁸. Selon la thèse traditionnelle de l'imitation, on aurait pu s'attendre à ce que les Voc, qui sont les particules les plus liées au contexte interactionnel, soient absentes des DD les plus décontextualisés, sauf à ce que l'énonciateur enchâssant devienne suspect d'affabulation, donc indigne de confiance. Dans une perspective strictement fonctionnaliste, on aurait pu s'attendre, toujours à cause de leur dépendance envers le contexte, à ce que les Voc apparaissent davantage dans les séquences narratives, axées sur la représentation des événements – les autres marqueurs, explicitement axiologiques ou modaux, semblant plus appropriés aux séquences argumentatives, centrées sur l'évaluation de l'objet du discours ou sur la hiérarchisation des voix. Or la réalité s'avère beaucoup plus complexe puisque, ni dans le corpus de Vincent et Dubois ni dans les miens, il n'est possible de relever de telles régularités: "Tes liens entre les types de marqueurs et les catégories d'emploi ne sont pas significatifs" (*op. cit.*: 104).

Il convient donc de chercher ailleurs l'explication de leur présence (ou non), de leur alternance, voire de leur combinaison avec les autres marqueurs. La perspective bakhtinienne et praxématique qui est la mienne, présentée dans Bres et Verine (2002), me conduit à supposer à ces morphèmes⁹ un triple rôle de pivot dialogique: celui d'articuler l'énoncé enchâssé à son co(n)texte spécifique, de baliser le type de rapport dialogique, plus ou moins consensuel ou polémique, qu'entretiennent les deux discours, mais aussi de fournir au destinataire actuel des indices sur le statut assigné au DD dans la séquence où il s'insère. Dans ce cadre d'analyse, la spécificité des Voc tient au caractère plus abstrait et plus implicite des instructions sémantiques qu'elles donnent au récepteur, rendant possible une inscription non disjonctive des points de vue, même lorsqu'ils sont dissensuels. Une telle démarche étend donc aux Voc l'hypothèse d'une valeur instructionnelle formulée à propos des autres marqueurs discursifs par de nombreux chercheurs. C'est ce que je voudrais maintenant envisager à travers quelques exemples des sous-catégories précédemment redéfinies.

⁸ Pour des raisons d'insertion syntagmatique et de fonctionnement interactionnel que je ne peux discuter ici.

⁹ Excepté les phatiques comme *écoute(z)* ou *tiens / tenez*.

2.1. DD intérieurs (de soi-même et d'autrui)

Sur onze cas de discours intérieur appartenant à une argumentation *stricto sensu* dans mes corpus, cinq se trouvent précédés par une Voc. Soit l'exemple (2)¹⁰, dont le cotexte large fournit également les occurrences (3) et (4) analysées *infra*¹¹:

(L'association Aide aux non-voyants prépare la retraite du directeur salarié de ses services en lui cherchant un successeur: le vice-président Jason Nessel, noté F, donne aux autres membres du bureau (dont A et B) son avis sur les questions de statut et de prérogatives qui en découlent entre les administrateurs bénévoles et le directeur sortant, Charles-Henri Thoissey.)

14F - (...) je crois qu'il est pas au clair euh je crois que d'un côté i comprend tout à fait: / euh:: notre attitude qui

- (1) consiste à dire on prend l'engagement minimal pasque on peut toujours passer du minimal au maximal (mm A) c'est beaucoup plus compliqué que d- (oui bien sûr A) de passer du maximal au minimal / euh: mais je crois que si tu veux
- (2) i se dit *oh* quand même d'une certaine façon j'ai joué le rôle d'un directeur d'association¹² / ce qui est un peu vrai ce qui est un peu vrai / d'une certaine façon //

15B - et il l'a voulu

14F - et que i l'a voulu et que les choses se sont euh bon et et moi je crois que: i faut que Charles-Henri euh:: accepte que l'affaire du recrutement / et de la fiche de poste de son successeur c'est l'affaire du bureau et du C.A. aors il est am- / il est très ambivalent là-dessus tantôt

- (3) i vous dit *euh* c'est votre affaire c'est pas la mienne et tantôt si on fait quelque chose
- (4) i vous dira *ah* je suis pas d'accord voilà (*Typhlo* VIII).

Si nous nous centrons sur (2), nous y observons un discours intérieur d'autrui, explicitement introduit par la forme pronominale à valeur réflexive *i se dit*. Son caractère argumentatif est fortement marqué: au niveau de l'énoncé enchâssant par l'opposition entre *d'un côté i comprend tout à fait et mais je crois que si tu veux i se dit*; au niveau de l'énoncé enchâssé par le connecteur concessif *quand même*. Ce connecteur pourrait, seul, suffire à articuler le DD à son co(n)texte; or il se trouve précédé par la Voc *oh* qui, en apparence, crée un redoublement du marquage dialogique, ainsi qu'une redondance sémantique puisque, selon Fauré (Fauré et Verine 2004), cette Voc implique un retour sur le dit ou sur une étape antérieure du déroulement conversationnel. La fonctionnalité de cet emploi me paraît au contraire résider dans une atténuation de la représentation du dissensus, si on compare la forme attestée à l'effet que produiraient:

- (2') quand même d'une certaine façon j'ai joué le rôle d'un directeur d'association /
- (2'') bé quand même d'une certaine façon j'ai joué le rôle d'un directeur d'association /
- (2''') mais quand même d'une certaine façon j'ai joué le rôle d'un directeur d'association /

¹⁰ Je note (1) le DD indéfini attesté dans cette séquence, sans l'analyser puisqu'il ne présente pas de Voc.

¹¹ Conventions de transcription: {;} allongement vocalique; [ʔ] pause; [-] apocope ou aphérèse. Tous les noms désignant des personnes privées ou des associations à but non lucratif ont été remplacés par des pseudonymes.

¹² L'énonciateur enchâssé est directeur de service, statut moins gratifiant que celui de directeur d'association.

L'effet d'atténuation tient, me semble-t-il, à la fois au caractère beaucoup moins explicite de *oh* par rapport à *bé* ou *mais*, et au fait qu'en prêtant une interjection au directeur, Nessel tend à contextualiser la réticence de celui-ci à la thèse des administrateurs: au lieu de mettre à distance – pour mieux le réfuter – l'autre point de vue, Nessel accepte, si implicitement et fugacement que ce soit, de l'adopter et de le faire adopter aux interlocuteurs de l'énonciation en cours. Cette stratégie de rapprochement des points de vue est ici confirmée par un système complexe de concessions réciproques avec, dans l'énoncé enchâssé, le SN modalisant *d'une certaine façon*, repris à son compte par l'énonciateur enchâssant après la répétition de l'évaluation partiellement appréciative *ce qui est un peu vrai*.

Oh apparaît ainsi comme la moins antagonique des marques de dissensus et, symétriquement, comme la plus dissensuelle des Voc, si on la met en perspective avec celles que Nessel prête au même énonciateur dans les deux DD suivants.

2.2. DD itératifs et stéréotypés

Quatorze occurrences itératives apparaissent précédées par une Voc en cotexte argumentatif. Ainsi les énoncés enchâssés (3) et (4) ci-dessus, clairement posés comme itératifs par le couple adverbial *tantôt... tantôt*, viennent-ils exemplifier la thèse de Nessel selon laquelle Thoissey est très ambivalent quant à l'affaire du recrutement et de la fiche de poste de son successeur, thèse préalablement annoncée par *il est pas au clair*. Le début de l'énoncé enchâssant développait le premier versant du dilemme: en bon gestionnaire administratif, Thoissey comprend (intellectuellement) que son successeur doit avoir comme lui le statut de directeur de service, moins onéreux pour l'employeur. Mais le discours intérieur (2) annonçait l'autre versant du dilemme: Thoissey n'accepte pas (affectivement) cette situation, car l'embauche d'un directeur d'association, de salaire supérieur au sien, constituerait une reconnaissance après coup du travail qu'il a lui-même fourni.

En symétrie de l'exemple (2), l'occurrence (4) présente donc l'explicitation la plus nette du dissensus, *je suis pas d'accord*, mais la tempère au moyen de la Voc la plus coopérative, *ah*, qui selon Fauré (Fauré et Verine 2004) marque, en interaction vive, la prise en compte du dit antérieur et le prolongement de la thématique conversationnelle, même quand il s'agit de s'y opposer. Entre temps, l'occurrence (3) apparaît précédée par la vocalisation *eah*, dont le caractère interjectif (ou non) et, par conséquent, l'imputation vocale s'avèrent délicats à établir: son emploi le mieux connu étant celui de marqueur de pause pleine instruisant le destinataire de la tenue du tour de parole, *eah* peut, en effet, relever seulement du niveau locutoire de la profération de Nessel et/ou du niveau énonciatif de l'orchestration des voix.

Sans entrer ici dans ce vaste débat, je souhaite me placer dans la lignée des chercheurs qui, comme Hansen et Hansen (2002: 101), assignent à la vocalisation *eah*, y compris lorsqu'elle n'est pas interjective, des fonctions dérivées au niveau interactionnel. Je constaterai simplement que la Voc utilisée dans l'exemple (3), le moins polémique de toute la séquence, est énonciativement la plus neutre. Du coup, au niveau global de l'argumentation, les trois DD laissent explicitement entendre la voix dissonante de Thoissey, mais le fait de lui attribuer successivement la Voc la plus dissensuelle, *oh*, puis la plus neutre, *eah*, enfin la plus coopérative, *ah*, contribue à la stratégie de rapprochement des

points de vue mise en œuvre par l'énonciateur enchâssant, Nessel.

Cette pesée de l'interaction en cours sur le discours enchâssé paraît encore plus nette pour la sous-catégorie des DD stéréotypés, dont l'insertion la plus fréquente dans mes corpus est argumentative, et dont seize occurrences sur cinquante-sept se trouvent précédées par des Voc. Soit l'exemple (5):

(Le mineur Léon Bonnoure, noté A, commente la décompression psychologique subie par de nombreux grévistes après leurs treize mois de lutte victorieuse; C est l'intervieweuse.)

399A - (...) i faut se rendre compte / on sait pas ce que c'est moi: / -fin /

- (5) quante y a y en a qui disent *oh* mais ne te fais pas de souci / (et ouais C) / que les hommes se font pas du souci / eh bé (eh bé C) / faut dire que si eh / pasque c'est pas pasqu'on y va là eh / que qu'on dit bon /// c'est pas la rigolade eh (*Ladrecht*, Bonnoure).

On remarque la présence conjointe d'une Voc et de *mais*. Leur couplage peut, parallèlement à (2), s'expliquer par la volonté de ne pas représenter l'autre énonciateur comme frontalement adverse et de suggérer, en l'occurrence, qu'il ne délégitime pas absolument le *souci* qu'il cherche à combattre. Cependant, au contraire des trois exemples précédents, c'est la présence même de ces deux morphèmes qui doit intriguer, compte tenu du caractère beaucoup plus décontextualisé de ce type de DD. Cette décontextualisation est ici particulièrement nette, puisque la voix adverse se trouve représentée d'abord de manière impersonnelle par *i faut se rendre compte*, puis par l'indéfini *on* référant à tous ceux qui n'ont pas connu une grève aussi longue (*on sait pas ce que c'est*), enfin par le pronom adverbial *en* et le relatif *qui* dans la proposition rectrice du DD *y en a qui disent*.

Dans la perspective dialogique – au sens bakhtinien du terme – qui est la mienne, la fonctionnalité de ces marqueurs consiste à hiérarchiser les voix, hiérarchisation d'autant plus nécessaire que ces voix sont plus indistinctes. De fait, la voix de l'énonciateur enchâssant utilise ici les mêmes formes que celle qu'il réfute: impersonnel *faut dire* et indéfini *on*, référant cette fois à nous les grévistes (*on y va là... on dit bon*). Le couple *oh mais* s'ajoute donc à la négation *ne te fais pas de souci* pour permettre aux destinataires de l'énonciation en cours d'anticiper sur la réfutation de l'argument par *eh bé / faut dire que si eh*.

L'examen des deux dernières sous-catégories interdit cependant de formuler une hypothèse explicative trop puissante, en particulier celle consistant à supposer que le caractère très interactionnel de la Voc viendrait pallier la plus forte décontextualisation du DD.

2.3. DD indéfinis et virtuels

De fait, sur les 39 DD indéfinis dont je dispose actuellement, aucun ne se trouve précédé par une Voc. Pour autant, rien ne s'oppose théoriquement à l'existence d'une telle configuration, puisque ces DD apparaissent à cinq reprises précédés par une autre interjection, et qu'on ne saurait les considérer comme plus décontextualisés que les DD intérieurs: Vincent et Dubois les caractérisent même comme les plus proches de la sous-catégorie standard dite

“reproduction”. Quant aux DD virtuels, sept de mes occurrences sont précédées par une Voc, dont cinq dans des séquences argumentatives, à l’instar de l’exemple (6)¹³:

(Le mineur Léon Bonnoure, noté A, vient d’évoquer l’omniprésence d’agents des Renseignements Généraux autour des grévistes; B et C sont les intervieweurs.)

335A – (...) i fallait bien que ce soit ces ces gars-là qui: qui disent bon // euh:: 461-MK-30 on le voit passer à tel endroit: bon / i i: passe à telle heu- / à telle heure il était là telle heure à telle heure // (ouais c’est sûr B) avec une voiture eh / (mm C) is is te voient / euh: le numéro de ta voiture c’est fini eh /

- (6) là-bas à la préfecture / oh c’est ah mais c’est untel bon / eh / c’était comme ça eh / on s’occupait¹⁴ / comme des voyous eh / tu vois c’est un peu: / on était comme des voyous quoi / des des gars fichés tu vois / on était fichés eh / (...) (*Ladrecht, Bonnoure*).

En l’absence de verbe introducteur, le double circonstant spatial *là-bas à la préfecture* permet d’inférer de l’éloignement le fait que l’énonciateur enchâssant n’a pas entendu, mais imagine, le contenu de l’énoncé enchâssé. Ce caractère virtuel apparaît annoncé, dans le cotexte large, par le modalisateur épistémique *i fallait bien* et par les subjonctifs *que ce soit ces ces gars-là qui: qui disent*. Or, alors même qu’il représente explicitement ce contenu comme non avéré, l’énonciateur enchâssant hésite sur le choix de la Voc à utiliser: *oh c’est ah mais c’est untel bon / eh*. Compte tenu de leur fonctionnement respectif en interaction vive, la Voc la plus conforme à la situation imaginée semble bien devoir être *ah*, marquant l’enregistrement du numéro d’immatriculation par l’employé préfectoral et le prolongement de ce dit antérieur par l’identification du propriétaire de la voiture.

De son côté, l’actualisation initiale du *oh* ne me paraît interprétable qu’en terme de conflit dialogique entre les points de vue argumentatifs des deux énonciateurs. En effet, cela n’aurait ici guère de sens de supposer une réticence de l’employé préfectoral chargé de vérifier si tel individu fait partie des grévistes. Il apparaît beaucoup plus pertinent d’associer le *oh* à la désapprobation du procédé du fichage que l’énonciateur enchâssant développe longuement dans la suite de l’interview, comme l’annonce la double répétition de *fichés* et de *comme des voyous*. Cet exemple me paraît ainsi avérer ce que laissent pressentir les précédents: dans les séquences argumentatives, le choix d’articuler à son cotexte au moyen de tel ou tel marqueur un DD par ailleurs représenté comme décontextualisé constitue une stratégie discursive dont la mise en œuvre relève de l’énonciateur enchâssant.

Au total, ce parcours à travers les DD plus ou moins décontextualisés se révèle donc en partie déceptif, puisque je n’ai trouvé ni régularité statistique ni principe explicatif susceptible de rendre compte de l’alternance ou de la combinaison des Voc, des autres marqueurs discursifs et des connecteurs. Le seul recours me semble par conséquent d’affiner patiemment la description sémantique de chacun de ces morphèmes et de leurs co(n)textes d’emploi. Du côté du DR, en revanche, le fait que la plupart des combinaisons possibles entre les différents paramètres se trouvent attestées dans mes corpus tend à prouver qu’en

¹³ Dont le cotexte antérieur immédiat présente un autre cas précédé, lui, par l’interjection *bon*.

¹⁴ On réfère cotextuellement aux forces de l’ordre, qui *s’occupaient* des mineurs comme s’ils avaient été *des voyous*.

interaction orale on peut tout faire avec un DD: notamment, nourrir aussi bien une argumentation qu'un récit avec les différentes sous-catégories de DD. Cela confirme que l'énoncé enchâssé, même sous la forme d'un DD, est très loin d'avoir seulement une fonction informationnelle.

En particulier, je ne crois pas qu'on puisse attribuer aux Voc ou aux autres interjections la fonction d'authentifier l'énoncé enchâssé. Elles participent de l'illusion de littéralité généralement reconnue au DD, mais cet effet très secondaire, tout comme celui de délimitation (Fauré et Verine 2004), ne constitue pas la raison de leur présence: il ne s'agit là que de retombées de leur fonction proprement interactionnelle, qui est de marquer l'orientation dialogique du discours. Cette fonction, première en interaction vive, l'est aussi dans le DD en oral conversationnel, à ceci près qu'en raison de l'enchâssement des énonciations, ces morphèmes peuvent de surcroît être utilisés comme pivots dialogiques pour moduler la représentation du DR selon les besoins de l'interaction en cours. Aussi bien pour l'analyse des marqueurs discursifs que pour celle du DR, on se trouve donc renvoyé à la stratégie discursive de l'énonciateur citant et aux conditions de l'interaction enchâssante.

Références

- Bres J. & B. Verine, 2002, "Le bruissement des voix dans le discours: dialogisme et discours rapporté", *Faits de langues* 19, p 159-169.
- Fauré L. & B. Verine, 2004, "Authentifier un discours rapporté direct à l'oral", in J.-M. Lopez-Muñoz, S. Marnette & L. Rosier (éd.), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L'Harmattan, p 317-327.
- Hansen A. B. & M. B. M. Hansen, 2002, "Le [e] prépausal et l'interaction", in A. B. Hansen & M. B. M. Hansen (éd.), *Structures linguistiques et interactionnelles dans le français parlé*, Copenhague, Museum Tusculanum Press, p 89-109.
- Vincent D. & S. Dubois, 1997, *Le discours rapporté au quotidien*, Québec, Nuit blanche.



ISBN 84-9828-030-3



9 788498 280302



Universidad
de Cádiz

Servicio de
Publicación